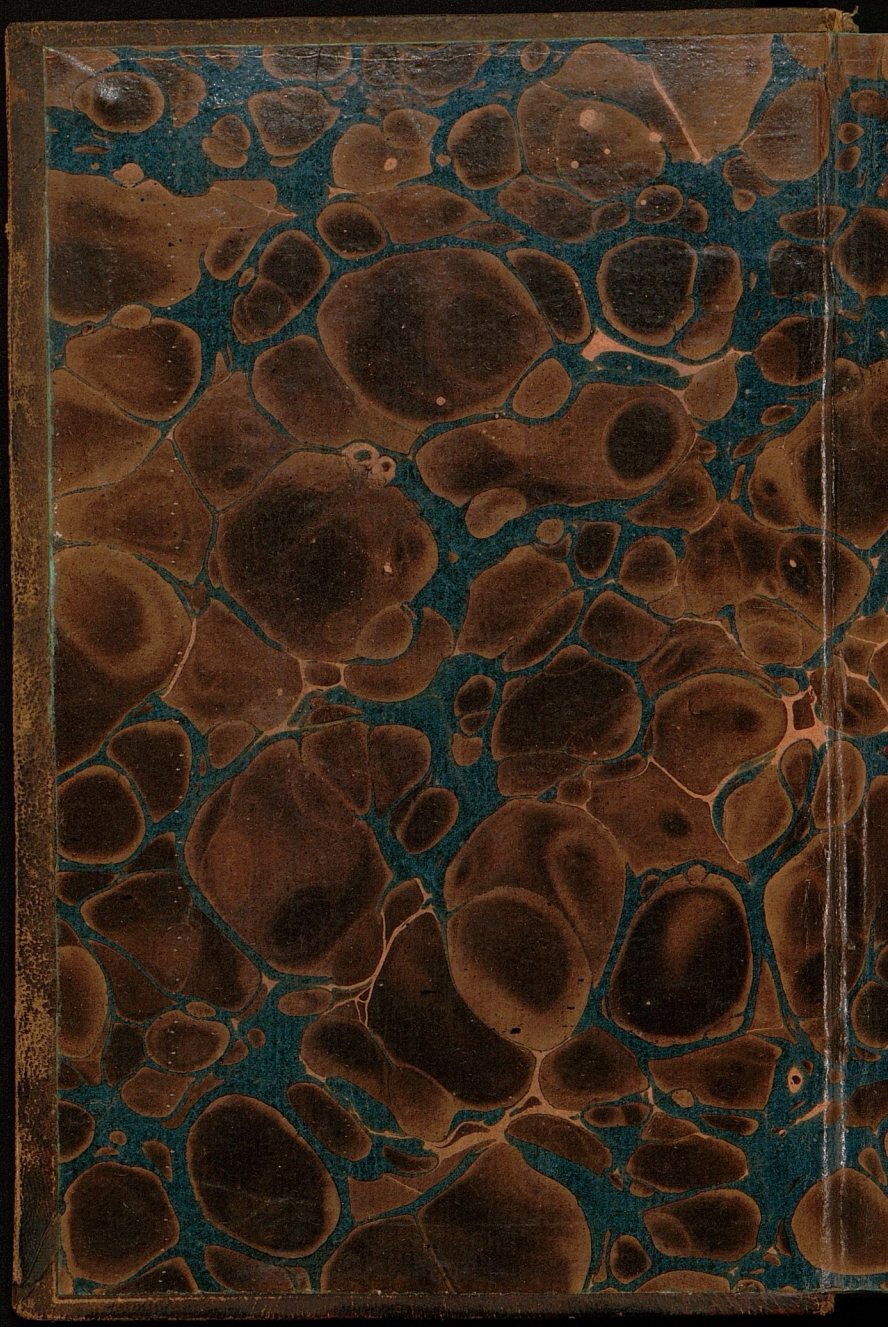

Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:1-635606-p0002-6

№ 3500

Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:1-635606-p0004-7

OEUVRES

COMPLETES

DE

VOLTAIRE.

Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:1-635606-p0005-2

OEUVRES

COMPLETES

DE

VOLTAIRE.

TOME VINGTIEME.

DE L'IMPRIMERIE DE LA SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE-TYPOGRAPHIQUE.

1785.

Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:1-635606-p0007-3

Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
Hauptstelle Halle/Saale

Universitäts- u. Landesbibliothek
HALLE
(SAALE)

L 39

SIECLE
DE
LOUIS XIV.

AVERTISSEMENT.

On a cru devoir commencer cette nouvelle édition du siècle de *Louis XIV*, par la liste de la maison royale et de tous les princes du sang de son temps. Elle est suivie de celle de tous les souverains contemporains, des maréchaux de France, des amiraux et généraux des galères, des ministres et secrétaires d'Etat qui ont servi sous ce monarque ; après quoi vient le catalogue alphabétique des savans et artistes en tout genre. Cette instruction préliminaire est une espèce de dictionnaire, dans lequel le lecteur peut choisir les sujets à son gré pour se mettre au fait des grands événemens arrivés sous ce règne.

LISTE RAISONNÉE

DES ENFANS

DE LOUIS XIV,

DES PRINCES DE LA MAISON DE FRANCE DE SON TEMPS, DES SOUVERAINS CONTEMPORAINS, DES MARÉCHAUX DE FRANCE, DES MINISTRES, DE LA PLUPART DES ÉCRIVAINS, ET DES ARTISTES QUI ONT FLEURI DANS CE SIÈCLE.

Louis XIV n'eut qu'une femme, *Marie-Thérèse d'Autriche*, née comme lui en 1638, fille unique de *Philippe IV* roi d'Eſpagne, de ſon premier mariage avec *Eliſabeth de France*, et ſœur de *Charles II* et de *Marguerite-Thérèſe*, que *Philippe IV* eut de ſon ſecond mariage avec *Marie-Anne d'Autriche*. Ce ſecond mariage de *Philippe IV* eſt très-remarquable. *Marie-Anne d'Autriche* était ſa nièce, et elle avait été fiancée, en 1648, à *Philippe-Balthazar* infant d'Eſpagne; de ſorte que *Philippe IV* épouſa à la fois ſa nièce et la fiancée de ſon fils.

Les noces de *Louis XIV* furent célébrées le 9 juin 1660. *Marie-Thérèſe* mourut en 1683. Les hiſtoriens ſe ſont fatigués à dire quelque choſe d'elle. On a prétendu qu'une religieuſe lui ayant demandé ſi elle n'avait pas cherché à plaire aux jeunes gens de la cour du roi ſon père, elle répondit : *non, il n'y avait*

point de rois. On ne nomme point cette religieuse, elle aurait été plus qu'indiscrète. Les infantes ne pouvaient parler à aucun jeune homme de la cour; et lorsque *Charles I*, roi d'Angleterre, étant prince de Galles, alla à Madrid pour épouser la fille de *Philippe III*, il ne put même lui parler. Ce discours de *Marie-Thérèse* semble d'ailleurs supposer que s'il y avait eu des rois à la cour de son père, elle aurait cherché à s'en faire aimer. Une telle réponse eût été convenable à la sœur d'*Alexandre*, mais non pas à la modeste simplicité de *Marie-Thérèse*. La plupart des historiens se plaisent à faire dire aux princes ce qu'ils n'ont ni dit ni dû dire.

Le seul enfant de ce mariage de *Louis XIV* qui vécut, fut *Louis* dauphin, nommé *Monseigneur*, né le 1er novembre 1661, mort le 14 avril 1711. Rien n'était plus commun, long-temps avant la mort de ce prince, que ce proverbe qui courait sur lui : *fils de roi, père de roi, jamais roi.* L'événement semble favoriser la crédulité de ceux qui ont foi aux prédictions; mais ce mot n'était qu'une répétition de ce qu'on avait dit du père de *Philippe de Valois*, et était fondé d'ailleurs sur la santé de *Louis XIV*, plus robuste que celle de son fils.

La vérité oblige de dire qu'il ne faut avoir aucun égard aux livres scandaleux sur la vie privée de ce prince. Les mémoires de Mme de *Maintenon*, compilés par *la Beaumelle*, sont remplis de ces ridicules anecdotes. Une des plus extravagantes est que *Monseigneur* fut amoureux de sa sœur, et qu'il épousa Mlle *Chouin*. Ces sottises doivent être réfutées, puisqu'elles ont été imprimées.

Il épousa *Marie-Anne-Christine-Victoire de Bavière*, le 8 mars 1680, morte le 20 avril 1690 : il en eut

1°. LOUIS, duc de Bourgogne, né le 6 août 1682, mort le 18 février 1712, d'une rougeole épidémique ; lequel eut de *Marie-Adélaïde de Savoie*, fille du premier roi de Sardaigne : morte le 12 février 1712 ;

LOUIS, duc de Bretagne, né en 1705 : mort en 1712 ;

Et LOUIS XV, né le 15 février 1710.

La mort prématurée du duc de *Bourgogne* causa des regrets à la France et à l'Europe. Il était très-instruit, juste, pacifique, ennemi de la vaine gloire, digne élève du duc de *Beauvilliers* et du célèbre *Fénélon*. Nous avons, à la honte de l'esprit humain, cent volumes contre *Louis XIV*, son fils *Monseigneur*, le duc d'*Orléans* son neveu, et pas un qui fasse connaître les vertus de ce prince, qui aurait mérité d'être célébré s'il n'eût été que particulier.

2°. PHILIPPE, duc d'Anjou, roi d'Espagne, né le 19 décembre 1683 : mort le 9 juillet 1746.

3°. CHARLES, duc de Berri, né le 31 août 1686 : mort le 4 mai 1714.

Louis XIV eut encore deux fils et trois filles : morts jeunes.

ENFANS NATURELS ET LÉGITIMÉS.

Louis XIV eut de M^me^ la duchesse de *la Valière*, laquelle s'étant rendue religieuse carmélite, le 2 juin 1674, fit profession le 4 juin 1675, et mourut le 6 juin 1710, âgée de soixante-cinq ans.

LOUIS DE BOURBON, né le 27 décembre 1663: mort le 15 juillet 1666.

LOUIS DE BOURBON, comte de Vermandois, né le 2 octobre 1667 : mort en 1683.

MARIE-ANNE, dite *Mademoiſelle de Blois*, née en 1666, mariée à *Louis-Armand*, prince de Conti: morte en 1739.

AUTRES ENFANS NATURELS ET LÉGITIMÉS.

De *Françoiſe Athénaïs de Rochechouart Mortemar*, femme de *Louis de Gondrin*, marquis de *Monteſpan*. Comme ils naquirent tous pendant la vie du marquis de *Monteſpan*, le nom de la mère ne ſe trouve point dans les actes relatifs à leur naiſſance et leur légitimation :

LOUIS-AUGUSTE DE BOURBON, duc du Maine, né le 31 mars 1670: mort en 1736.

LOUIS-CESAR, comte de Vexin, abbé de Saint-Denis et de Saint-Germain-des-Prés, né en 1672: mort en 1683.

LOUIS-ALEXANDRE DE BOURBON, comte de Toulouſe, né le 6 juin 1678: mort en 1737.

LOUISE-FRANÇOISE DE BOURBON, dite *Mademoiſelle de Nantes*, née en 1673, mariée à *Louis III*, duc de Bourbon-Condé: morte en 1743.

LOUISE-MARIE DE BOURBON, dite *Mademoiſelle de Tours* : morte en 1681.

FRANÇOISE-MARIE DE BOURBON, dite *Mademoiselle de Blois*, née en 1677, mariée à *Philippe II*, duc d'Orléans, régent de France : morte en 1749.

Deux autres fils, morts jeunes, dont l'un de Mlle de *Fontanges*.

LOUIS dauphin a laissé une fille naturelle. Après la mort de son père on voulut la faire religieuse ; Mme la duchesse de *Bourgogne*, apprenant que cette vocation était forcée, s'y opposa, lui donna une dot et la maria.

PRINCES ET PRINCESSES DU SANG ROYAL, QUI VÉCURENT DANS LE SIECLE DE LOUIS XIV.

JEAN-BAPTISTE GASTON, duc d'Orléans, second fils de *Henri IV* et de *Marie de Médicis*, né à Fontainebleau en 1608, presque toujours infortuné, haï de son frère, persécuté par le cardinal de *Richelieu*, entrant dans toutes les intrigues et abandonnant souvent ses amis. Il fut la cause de la mort du duc de *Montmorenci*, de *Cinq-Mars*, du vertueux de *Thou*. Jaloux de son rang et de l'étiquette, il fit un jour changer de place toutes les personnes de la cour à une fête qu'il donnait ; et prenant le duc de *Montbazon* par la main pour le faire descendre d'un gradin, le duc de *Montbazon* lui dit : *Je suis le premier de vos amis que vous ayez aidé à descendre de l'échafaud.* Il joua un rôle considérable, mais triste pendant la régence, et mourut relégué à Blois, en 1660.

ELISABETH, fille de *Henri IV*, née en 1602, épouse de *Philippe IV*, très-malheureuse en Espagne où elle vécut sans crédit et sans consolation : morte en 1644.

CHRISTINE, seconde fille de *Henri IV*, femme de *Victor-Amédée*, duc de Savoie. Sa vie fut un continuel orage à la cour et dans les affaires. On lui disputa la tutelle de son fils, on attaqua son pouvoir et sa réputation : morte en 1663.

HENRIETTE-MARIE, épouse de *Charles I*, roi de la Grande-Bretagne, la plus malheureuse princesse de cette maison : elle avait presque toutes les qualités de son père : morte en 1669.

Mademoiselle DE MONTPENSIER, nommée la grande *Mademoiselle*, fille de *Gaston* et de *Marie de Bourbon-Montpensier*, dont nous avons les mémoires et dont il est beaucoup parlé dans cette histoire: morte en 1693.

MARGUERITE-LOUISE, femme de *Cosme de Médicis*, laquelle abandonna son mari et se retira en France.

FRANÇOISE-MAGDELENE, femme de *Charles-Emmanuel*, duc de Savoie.

PHILIPPE, *Monsieur*, frère unique de *Louis XIV*, mort en 1702. Il épousa *Henriette*, fille de *Charles I*, roi d'Angleterre, petite-fille de *Henri-le-Grand*, princesse chère à la France par son esprit et par ses grâces, morte à la fleur de son âge en 1670. Il eut de cette princesse *Marie-Louise*, mariée à *Charles II* roi d'Espagne, en 1679 : morte à 27 ans, en 1689; et *Anne-Marie*, mariée à *Victor-Amédée*, duc de Savoie,

depuis roi de Sardaigne. C'eſt à cauſe de ce mariage que dans la plupart des mémoires ſur la guerre de la ſucceſſion, on nomme le duc d'Orléans oncle de *Philippe V.*

Ce fut lui qui commença la nouvelle maiſon d'Orléans. Il eut de la fille de l'électeur palatin, morte en 1722,

PHILIPPE D'ORLEANS, régent de France, célèbre par le courage, par l'eſprit et les plaiſirs; né pour la ſociété encore plus que pour les affaires, et l'un des plus aimables hommes qui aient jamais été. Sa ſœur a été la dernière ducheſſe de Lorraine : mort en 1723.

LA BRANCHE DE CONDÉ EUT UN TRES-GRAND ÉCLAT.

HENRI, prince de CONDÉ, ſecond du nom, premier prince du ſang, jouit d'un crédit ſolide pendant la régence et de la réputation d'une probité rare dans ces temps de trouble. Poſſédant environ deux millions de rente ſelon la manière de compter d'aujourd'hui, il donna dans ſa maiſon l'exemple d'une économie que le cardinal *Mazarin* aurait dû imiter dans le gouvernement de l'Etat, mais qui était trop difficile. Sa plus grande gloire fut d'être le père du grand *Condé :* mort en 1646.

LE GRAND CONDÉ LOUIS II du nom, fils du précédent et de *Charlotte-Marguerite de Montmorenci*, neveu de l'illuſtre et malheureux duc de *Montmorenci* décapité à Toulouſe, réunit en ſa perſonne tout ce qui avait caractériſé pendant tant de ſiècles ces

deux maisons de héros : né le 8 septembre 1621 : mort le 11 décembre 1686.

Il eut de *Clémence de Maillé de Brezé*, nièce du cardinal de *Richelieu*,

HENRI-JULES, nommé communément *Monsieur le Prince :* mort en 1709.

Henri-Jules eut d'*Anne de Bavière*, palatine du Rhin,

LOUIS DE BOURBON, nommé *Monsieur le Duc*, père de celui qui fut le premier ministre sous *Louis XV :* mort en 1710.

BRANCHE DE CONTI.

Le premier prince DE CONTI ARMAND était frère du grand *Condé ;* il joua un rôle dans la Fronde : mort en 1666.

Il laissa d'*Anne Martinozzi*, nièce du cardinal *Mazarin*,

LOUIS, mort sans enfant de sa femme *Marie-Anne*, fille de *Louis XIV* et de la duchesse de *la Valière :* en 1685,

Et FRANÇOIS-LOUIS, prince de *la Roche-sur-Yon*, puis *de Conti*, qui fut élu roi de Pologne en 1697 ; prince dont la mémoire a été long-temps chère à la France, ressemblant au grand *Condé* par l'esprit et le courage, et toujours animé du désir de plaire, qualité qui manqua quelquefois au grand *Condé :* mort en 1709.

Il eut d'*Adélaïde de Bourbon*, sa cousine,

LOUIS-ARMAND, né en 1695, qui survécut à *Louis XIV.*

BRANCHE DE BOURBON-SOISSONS.

Il n'y eut de cette branche que LOUIS, comte de Soissons: tué à la bataille de la Marfée, en 1641.

Toutes les autres branches de la maison de Bourbon étaient éteintes.

Les COURTENAIS n'étaient reconnus princes du sang que par la voix publique, et ils n'en avaient point le rang. Ils descendaient de *Louis le gros;* mais leurs ancêtres ayant pris les armoiries de l'héritière de *Courtenai*, ils n'avaient pas eu la précaution de s'attacher à la maison royale, dans un temps où les grands terriens ne connaissaient de prérogative que celle des grands fiefs et de la pairie. Cette branche avait produit des empereurs de Constantinople et ne put fournir un prince du sang reconnu. Le cardinal *Mazarin* voulut, pour mortifier la maison de *Condé*, faire donner aux *Courtenais* le rang et les honneurs qu'ils demandaient depuis long-temps; mais il ne trouva pas en eux un grand appui pour exécuter ce dessein.

SOUVERAINS CONTEMPORAINS.

PAPES.

Barberini, URBAIN VIII. Ce fut lui qui donna aux cardinaux le titre d'*éminence*. Il abolit les jésuitesses. Il n'était pas encore question d'abolir les jésuites. Nous avons de lui un gros recueil de vers latins. Il faut avouer que l'*Arioste* et le *Tasse* ont mieux réussi : mort en 1644.

Pamphilo, INNOCENT X, connu pour avoir chassé de Rome les deux neveux d'*Urbain VIII*, auxquels il devait tout ; pour avoir condamné les cinq propositions de *Jansénius* sans avoir eu l'ennui de lire le livre, et pour avoir été gouverné par la *Dona Olympia* sa belle-sœur, qui vendit sous son pontificat tout ce qui pouvait se vendre : mort en 1655.

Chigi, ALEXANDRE VII. C'est lui qui demanda pardon à *Louis XIV*, par un légat *à latere*. Il était plus mauvais poëte qu'*Urbain VIII*. Long-temps loué pour avoir négligé le népotisme, il finit par le mettre sur le trône : mort en 1667.

Rospiglioſi, CLEMENT IX, ami des lettres sans faire de vers, pacifique, économe et libéral, père du peuple. Il avait à cœur deux choses dont il ne put venir à bout : d'empêcher les Turcs de prendre Candie, et de mettre la paix dans l'Eglise de France : mort en 1669.

Altieri, CLEMENT X, honnête homme et pacifique comme son prédécesseur, mais gouverné : mort en 1676.

Odescalchi, INNOCENT XI, fier ennemi de *Louis XIV*, oubliant les intérêts de l'Eglise en faveur de la ligue formée contre ce monarque. Il en est beaucoup parlé dans cette histoire : mort en 1689.

Ottoboni, vénitien, ALEXANDRE VIII. Nul ne secourut plus les pauvres, et n'enrichit plus ses parens : mort en 1691.

Pignatelli, INNOCENT XII; il condamna l'illustre *Fénélon*. D'ailleurs, il fut aimé et estimé : mort en 1700.

Albani, CLEMENT XI. Sa bulle contre *Quesnel*, qui n'a qu'une feuille, est beaucoup plus connue que ses ouvrages en six volumes in-folio : mort en 1721.

MAISON OTTOMANE.

IBRAHIM. C'est lui dont *Racine* dit avec juste raison,

L'imbécille Ibrahim, sans craindre sa naissance,
Traîne, exempt de péril, une éternelle enfance.

Tiré de sa prison pour régner après la mort d'*Amurat* son frère. Tout imbécille qu'il était, les Turcs conquirent l'île de Candie sous son règne : étranglé en 1649.

MAHOMET IV, fils d'*Ibrahim*, dépose et mort en 1687.

SOLIMAN III, fils d'*Ibrahim*, et frère de *Mahomet IV*, après des succès divers dans ses guerres contre l'Allemagne, meurt de sa mort naturelle, en 1691.

ACHMET II, frère du précédent, poëte et musicien. Son armée fut battue à Salenkemen par le prince *Louis de Bade :* mort en 1695.

MUSTAPHA II, fils de *Mahomet IV*, vainqueur à Témisvar, vaincu par le prince *Eugène* à la bataille de Zenta sur le Tibisk, en septembre 1697, dépose dans Andrinople, et mort dans le sérail de Constantinople, en 1703.

ACHMET III, frère du précédent, battu encore par le prince *Eugène* à Petervaradin et à Belgrade, dépose en 1730.

EMPEREURS D'ALLEMAGNE.

On n'en dira rien ici, parce qu'il en est beaucoup parlé dans le corps de l'histoire.

FERDINAND III, mort en 1657.

LEOPOLD I, mort en 1705.

JOSEPH I, mort en 1711.

CHARLES VI, mort en 1740.

ROIS D'ESPAGNE.

Idem.

PHILIPPE IV, mort en 1665.

CHARLES II, mort en 1700.

PHILIPPE V, mort en 1746.

ROIS DE PORTUGAL.

JEAN IV, duc de Bragance, surnommé *le fortuné*. Sa femme, *Louise de Guzman*, le fit roi de Portugal : mort en 1656.

ALFONSE, fils du précédent. Si *Jean* fut roi par le courage de sa femme, *Alfonse* fut détrôné par la sienne : confiné dans l'île de Tercère, où il mourut en 1683.

DOM PEDRE, frère du précédent, lui ravit sa couronne et sa femme ; et pour l'épouser légitimement le fit déclarer impuissant, tout débauché qu'il était : mort en 1706.

JEAN V, mort en 1750.

ROIS D'ANGLETERRE, D'ECOSSE ET D'IRLANDE, DONT IL EST PARLÉ DANS LE SIECLE DE LOUIS XIV.

CHARLES I, assassiné juridiquement sur un échafaud, en 1649.

CROMWELL, (*Olivier*) protecteur, le 22 décembre 1653, plus puissant qu'un roi : mort le 15 septembre 1658.

CROMWELL, (*Richard*) protecteur immédiatement après la mort de son père, dépossédé paisiblement au mois de juin 1659 : mort en 1685.

CHARLES II, mort en 1685.

JACQUES II, détrôné en 1688 : mort en 1701.

GUILLAUME III, mort en 1702.

ANNE STUART, morte en 1714.

GEORGE I, mort en 1727.

ROIS DE DANEMARCK.

CHRISTIAN IV, mort en 1648.

FRÉDÉRIC III, reconnu, en 1661, par le clergé et les bourgeois, pour souverain absolu, supérieur aux lois, pouvant les faire, les abroger, les négliger à sa volonté. La noblesse fut obligée de se conformer aux vœux des deux autres ordres de l'Etat. Par cette étrange loi, les rois de Danemarck ont été les seuls princes despotiques de droit; et ce qui est encore plus étrange, c'est que ni ce roi, ni ses successeurs n'en ont abusé que rarement: mort en 1667.

CHRISTIAN V, mort en 1699.

FRÉDÉRIC IV, mort en 1730.

ROIS DE SUEDE.

CHRISTINE. Il en est parlé beaucoup dans le siècle de *Louis XIV*. Elle avait abdiqué en 1654 : morte à Rome en 1689.

CHARLES X, plus communément appelé *Charles-Gustave :* il était de la maison palatine et neveu de *Gustave-Adolphe* par sa mère. Il voulut établir, en Suède, la puissance arbitraire : mort en 1660.

CHARLES XI, qui établit cette puissance : mort en 1697.

CHARLES XII, qui en abusa, et qui, par cet abus, fut cause de la liberté du royaume : mort en 1718.

ROIS

ROIS DE POLOGNE.

LADISLAS-SIGISMOND, vainqueur des Turcs. Ce fut lui qui, en 1645, envoya une magnifique ambaſſade pour épouſer, par procureur, la princeſſe *Marie de Gonzague de Nevers*. Les perſonnes, les habits, les chevaux, les carroſſes des ambaſſadeurs polonais éclipsèrent la ſplendeur de la cour de France, à qui *Louis XIV* n'avait pas encore donné cet éclat qui éclipſa depuis toutes les autres cours du monde : mort en 1648.

JEAN-CASIMIR, frère du précédent, jéſuite, puis cardinal, puis roi, épouſa la veuve de ſon frère, s'ennuya de la Pologne, la quitta en 1667, ſe retira à Paris, fut abbé de Saint-Germain-des-Prés, vécut beaucoup avec *Ninon* : mort en 1672.

MICHEL-VIENOVISKI, élu en 1670. Il laiſſa prendre par les Turcs Kaminiek, la ſeule ville fortifiée et la clef du royaume, et ſe ſoumit à être leur tributaire : mort en 1673.

JEAN-SOBIESKI, élu en 1674, vainqueur des Turcs et libérateur de Vienne. Sa vie a été écrite par l'abbé *Coyer*, homme d'eſprit et philoſophe. Il épouſa une françaiſe, ainſi que *Ladiſlas* et *Caſimir ;* c'était M^lle^ d'*Arquien :* mort en 1696.

AUGUSTE I, électeur de Saxe, élu en 1697, par une partie de la nobleſſe, pendant que le prince de *Conti* était choiſi par l'autre. Bientôt ſeul roi ; détrôné par *Charles XII*, rétabli par le czar *Pierre I:* mort en 1733.

STANISLAS, établi au contraire par *Charles XII*, et détrôné par *Pierre I :* mort en 1765.

ROIS DE PRUSSE.

FRÉDÉRIC, le premier roi : mort en 1700.

FRÉDÉRIC-GUILLAUME, le premier qui eut une grande armée et qui la disciplina, père de *Frédéric le Grand*, le premier qui vainquit avec cette armée : mort en 1740.

CZARS DE RUSSIE, DEPUIS EMPEREURS.

MICHEL ROMANO, fils de *Philarète*, archevêque de Rostou, élu en 1613, à l'âge de quinze ans. De son temps les czars n'épousaient que leurs sujettes ; ils faisaient venir à leur cour un certain nombre de filles, et choisissaient. Ce sont les anciennes mœurs asiatiques. C'est ainsi que *Michel* épousa la fille d'un pauvre gentilhomme qui cultivait ses champs lui-même : mort en 1645.

ALEXIS, fils de *Michel*, qui combattit les Ottomans avec succès : mort en 1676.

FÉDOR, fils d'*Alexis*, qui voulut policer les Russes, ouvrage réservé à *Pierre le Grand* : mort en 1682.

IVAN, frère de *Fédor*, et aîné de *Pierre*, incapable du trône : mort en 1688.

PIERRE LE GRAND, vrai fondateur : mort en 1725.

GOUVERNEURS DE FLANDRE.

Les Pays-Bas ayant presque toujours été le théâtre de la guerre sous Louis XIV, il paraît convenable de placer ici la suite des gouverneurs de cette province, qui ne vit aucun de ses rois depuis Philippe II.

Le marquis FRANCISCO DE MELLO D'ASSUMAR, le même qui fut battu par le grand *Condé:* démis en 1644.

Le grand commandeur CASTEL RODRIGO: mort en 1647.

LEOPOLD-GUILLAUME, archiduc d'Autriche, c'est-à-dire, portant le titre d'archiduc, mais n'ayant rien dans l'Autriche, frère de *Ferdinand II.* Ce fut lui qui envoya un député au parlement de Paris pour s'unir avec lui contre le cardinal *Mazarin :* mort en 1656.

Dom JUAN D'AUTRICHE, fils naturel de *Philippe IV*, fameux ennemi du premier ministre d'Espagne, le jésuite *Nitard*, comme le prince de *Condé* du cardinal *Mazarin*, mais plus heureux que le prince de *Condé*, en ce qu'il fit chasser *Nitard* pour jamais. Ce fut lui qui fut battu par *Turenne* à la bataille des Dunes : mort en 1659.

Le marquis DE CARACENE: mort en 1664.

Le marquis DE CASTEL RODRIGO, qui soutint mal la guerre contre *Louis XIV*, et qui ne pouvait pas la bien soutenir : mort en 1668.

FERNANDÈS DE VELASCO, connétable de Caſtille : mort en 1669.

Le comte DE MONTEREY, qui ſecourut ſous main les Hollandais contre *Louis XIV* : mort en 1675.

Le duc DE VILLA HERMOSA, l'homme le plus généreux de ſon temps : mort en 1678.

ALEXANDRE FARNÈSE, ſecond fils du duc de *Parme*. Ce nom d'*Alexandre* était difficile à ſoutenir : démis en 1682.

Le marquis DE GRANA : mort en 1685.

Le marquis DE CASTANAGA : mort en 1692.

MAXIMILIEN-EMMANUEL, électeur de Bavière, fut gouverneur des Pays-Bas, après la bataille d'Hochſtet, et en garda le titre juſqu'à la paix d'Utrecht, en 1714 : mort la même année.

Le prince EUGENE, vicaire général de Pays-Bas. Il n'y réſida jamais : mort en 1736.

MARECHAUX DE FRANCE

Morts ſous Louis XIV, ou qui ont ſervi ſous lui.

D'ALBERT, (*Céſar-Phœbus*) de la maiſon des rois de Navarre, maréchal de France, en 1653. Il ne fit point de difficulté d'épouſer la fille de *Guénégaud*, tréſorier de l'épargne, qui fut une dame d'un très-grand mérite. *Saint-Evremond* l'a célébrée. Il fut amant de Mme de *Maintenon* et de la fameuſe *Ninon ;* chéri dans la ſociété, eſtimé à la guerre : mort en 1676.

D'ALEGRE, (*Yves*) ayant servi près de soixante ans sous *Louis XIV*, n'a été maréchal qu'en 1724: mort en 1733.

D'ASFELD, (*Claude-François Bidal*) s'acquit une grande réputation pour l'attaque et la défense des places. Il contribua beaucoup à la bataille d'Almanza; maréchal en 1734 : mort en 1743.

D'AUBUSSON DE LA FEUILLADE, (*François*) maréchal en 1675. C'est lui qui, par reconnaissance, fit élever la statue de *Louis XIV*, à la place des Victoires: mort en 1691. Son fils ne fut maréchal que longtemps après, en 1725.

D'AUMONT, (*Antoine*) petit-fils du célèbre *Jean* maréchal d'*Aumont*, l'un des grands capitaines de *Henri IV*. *Antoine* contribua beaucoup au gain de la bataille de Rhétel, en 1650. Il eut le bâton de maréchal pour récompense, et mourut en 1669.

BALINCOURT, (*Testu de*) maréchal en 1746.

BARWICK ou plutôt BERWICK, (*Jacques Fitzjames de*) fils naturel du roi d'Angleterre, *Jacques II*, et d'une sœur du duc de *Marlborough*. Son père le fit duc de Barwick, en Angleterre. Il fut aussi duc en Espagne. Il le fut en France. Maréchal en 1706 : tué au siége de Philipsbourg, en 1734. Il a laissé des mémoires que M. l'abbé *Hook* a publiés en 1778; on y trouve des anecdotes curieuses, et des détails instructifs sur ses campagnes.

BASSOMPIERRE, (*François de*) né en 1579, colonel général des Suisses, maréchal en 1622; détenu à la bastille, depuis 1631 jusqu'à la mort du cardinal de *Richelieu*. Il y composa ses mémoires qui

roulent sur des intrigues de cour et ses galanteries. *César*, dans ses mémoires, ne parle point de ses bonnes fortunes. L'on ignore assez communément qu'il fit revêtir de pierre, à ses dépens, le fossé du Cours-la-Reine, qu'on vient de combler; maréchal en 1622 : mort en 1646.

BELLEFONDS, (*Bernardin Gigaut de*) maréchal en 1668; il gagna une bataille en Catalogne, en 1684 : mort en 1694.

BELLE-ISLE, (*Louis-Charles-Auguste de Fouquet de*) petit-fils du surintendant, distingué dans les guerres de 1701. Duc et pair, prince de l'Empire, maréchal en 1741. Il fit avec son frère tout le plan de la guerre contre la reine de Hongrie, où son frère fut tué : mort ministre et secrétaire d'Etat de la guerre, en 1761.

BEZONS, (*Jacques Bazin de*) maréchal en 1709 : mort en 1733.

BIRON, (*Armand-Charles de Gontaut*, duc de) qui a fait revivre le duché de sa maison. Ayant servi dans toutes les guerres de *Louis XIV*, et perdu un bras au siége de Landau, n'a été maréchal qu'en 1734.

BOUFFLERS, (*Louis-François*, duc de) l'un des meilleurs officiers de *Louis XIV;* maréchal en 1693 : mort en 1711.

BOURG, (*Eléonor-Marie du Maine*, comte du) gagna un combat important sous *Louis XIV*, et ne fut maréchal qu'en 1725 : mort la même année.

BRANCAS, (*Henri de*) ayant servi long-temps sous *Louis XIV*, fut maréchal en 1734.

BREZÉ, (*Urbain de Maillé*, marquis de) beau-frère du cardinal de *Richelieu*, maréchal en 1632, vice-roi de Catalogne : mort en 1650.

BROGLIO, (*Victor-Maurice*) ayant servi dans toutes les guerres de *Louis XIV*, maréchal en 1724 : mort en 1727.

BROGLIO, (*François-Marie*, duc de) fils du précédent. L'un des meilleurs lieutenans généraux dans les guerres de *Louis XIV*, maréchal en 1734 ; père d'un autre maréchal de *Broglio*, qui a réuni les talens de ses ancêtres.

CASTELNAU, (*Jacques de*) maréchal en 1658, blessé à mort, la même année, au siége de Calais.

CATINAT, (*Nicolas de*) maréchal en 1693. Il mêla la philosophie aux talens de la guerre. Le dernier jour qu'il commanda en Italie, il donna pour mot *Paris* et *S^t Gratien*, qui était le nom de sa maison de campagne. Il y mourut en sage, après avoir refusé le cordon bleu, en 1712.

CHAMILLI, (*Noël Bouton de*) avait été au siége de Candie ; maréchal en 1703 ; il s'est rendu célèbre par la défense de Grave, en 1675 ; le siége de cette petite place dura quatre mois, et coûta seize mille hommes à l'armée des alliés. Les gens de l'art regardent encore cette défense comme un modèle : mort en 1715.

CHATEAU-RENAUD, (*François-Louis Rousselet de*) vice-amiral de France, servit également bien sur terre et sur mer, nettoya la mer des pirates, battit les Anglais dans la baye de Bantri, bombarda Alger en 1688, mit en sureté les îles de l'Amérique ; maréchal en 1703 : mort en 1716.

CHAULNES, (*Honoré d'Albert*, duc de) maréchal en 1620 : mort en 1649.

CHOISEUL, (*Claude de*) troisième maréchal de France de ce nom, en 1693 : mort en 1711.

CLAIRAMBAULT, (*Philippe de Palluau de*) maréchal en 1653 : mort en 1665.

DE CLERMONT-TONNERRE, ayant servi dans la guerre de 1701, maréchal en 1747.

COIGNI, (*François de Franquetot*) long-temps officier-général sous *Louis XIV;* maréchal en 1734, a gagné deux batailles en Italie.

COLIGNI, (*Gaspard de*) petit-fils de l'amiral; maréchal en 1622; il commanda l'armée de *Louis XIII* contre les troupes rébelles du comte de *Soissons*, tué à la Marfée : mort en 1646.

CREQUI, (*François de*) maréchal en 1668 : mort avec la réputation d'un homme qui devait remplacer le vicomte de *Turenne*, en 1687. Il était de la maison de *Blanchefort*.

D'ÉTAMPES, (*Jacques de la Ferté-Imbaut*) maréchal en 1651 : mort en 1668.

D'ÉTRÉES, (*François-Annibal*, duc) maréchal en 1626. Ce qui est très-singulier, c'est qu'à l'âge de quatre-vingt-treize ans il se remaria avec M^lle^ de *Manican* qui fit une fausse couche. Il mourut à plus de cent ans, en 1670.

D'ÉTRÉES, (*Jean*) vice-amiral en 1670, et maréchal en 1681 : mort en 1707.

D'ÉTRÉES, (*Victor-Marie*) fils de *Jean d'Etrées*, vice-amiral de France, comme son père, avant d'être maréchal. Il est à remarquer qu'en cette qualité

de vice-amiral de France il commandait les flottes françaiſe et eſpagnole, en 1701; maréchal en 1703: mort en 1737.

DURAS, (*Jacques-Henri de Durfort de*) neveu du vicomte de *Turenne*, fut maréchal en 1675, immédiatement après la mort de ſon oncle: mort en 1704.

DURAS, (*Jean de Durfort*, duc de) maréchal de camp, ſous *Louis XIV*; maréchal de France en 1741; père du maréchal de *Duras* actuellement vivant.

FABERT, (*Abraham*) maréchal en 1658. On s'eſt obſtiné à vouloir attribuer ſa fortune et ſa mort à des cauſes ſurnaturelles. Il n'y eut d'extraordinaire en lui que d'avoir fait ſa fortune uniquement par ſon mérite, et d'avoir refuſé le cordon de l'ordre, quoiqu'on le diſpensât de faire des preuves. On prétend que le cardinal *Mazarin* lui propoſant de lui ſervir d'eſpion dans l'armée, il lui dit: *Peut-être faut-il à un miniſtre de braves gens et des fripons. Je ne puis être que du nombre des premiers*: mort en 1662.

FARE, (de la) fils du marquis de *la Fare*, célèbre par ſes poëſies agréables: officier dans la guerre de 1701, maréchal en 1746.

FERTÉ-SENNETERRE, (*Henri*, duc de la) fait maréchal de camp ſur la brèche de Heſdin, commanda l'aile gauche à la bataille de Rocroi; maréchal en 1651: mort en 1681.

FORCE, (*Jacques Nompar de Caumont de la*) maréchal en 1622. C'eſt lui qui échappa au maſſacre de la Saint-Barthelemi et qui a écrit cet événement dans des mémoires conſervés dans ſa maiſon: mort à quatre-vingt-dix-ſept ans, en 1652.

FOUCAULT, (*Louis*) comte de *Daugnon*, maréchal en 1653 : mort en 1659.

GASSION, (*Jean de*) élève du grand *Guſtave;* maréchal en 1643. Il était calviniſte. Il ne voulut jamais ſe marier, diſant qu'il feſait trop peu de cas de la vie pour en faire part à quelqu'un : tué au ſiége de Lens, en 1647.

GRAMONT, (*Antoine de*) maréchal en 1641 : mort en 1678.

GRAMONT, (*Antoine de*) petit-fils du précédent, maréchal en 1724, père du duc *de Gramont*, tué à la bataille de Fontenoi : mort en 1725.

GRANCEI, (*Jacques Rouxel*, comte de) maréchal en 1651 : mort en 1680.

GUÉBRIANT, (*Jean-Baptiſte de Budes*) maréchal en 1642. L'un des grands hommes de guerre de ſon temps ; tué, en 1643, au ſiége de Rotveil, enterré avec pompe à Notre-Dame.

HARCOURT. (*Henri*, duc d') On peut dire que c'eſt lui qui mit fin à l'ancienne inimitié des Français et des Eſpagnols, lorſqu'il était ambaſſadeur à Madrid. Sa dextérité et ſon art de plaire diſposèrent ſi favorablement la cour d'Eſpagne, qu'enfin *Charles II* n'eût point de répugnance à inſtituer ſon héritier un petit-fils de *Louis XIV*. Il devait commander à la place du maréchal de *Villars*, l'année de la belle campagne de Denain ; mais il lui aurait été difficile de mieux faire ; maréchal en 1703 : mort en 1718. Son fils maréchal depuis, en 1746.

HOCQUINCOURT, (*Charles de Mouchi*) maréchal en 1651 : tué en ſervant les ennemis devant Dunkerque, en 1658.

HOSPITAL, (*Nicolas de l'*) capitaine des gardes de *Louis XIII*, maréchal en 1617, pour avoir tué le maréchal d'*Ancre;* mais il mérita d'ailleurs cette dignité par de belles actions. On le compte parmi les maréchaux de ce siècle, parce qu'il mourut sous *Louis XIV*, en 1644.

HUMIERES, (*Louis de Crevan*, marquis d') maréchal en 1668 : mort en 1694.

JOYEUSE, (*Jean-Armand de*) maréchal de France en 1693 : mort en 1710.

D'ISENGHIEN, de la maison de *Gand*, officier sous *Louis XIV*, maréchal en 1741.

LORGE, (*Gui-Alfonse de Durfort de*) neveu du vicomte de *Turenne;* maréchal en 1676 : mort en 1702.

LUXEMBOURG, (*François-Henri de Montmorenci*, duc de) l'élève du grand *Condé;* maréchal en 1675. Il y a eu sept maréchaux de ce nom, indépendamment des connétables; et depuis le onzième siècle, on n'a guère vu de règne sans un homme de cette maison à la tête des armées : mort en 1695.

LUXEMBOURG, (*Christian-Louis de Montmorenci*) petit-fils du précédent, s'est signalé dans la guerre de 1701; maréchal en 1747.

DE MAILLEBOIS, fils du ministre d'Etat *Desmarets*, s'étant signalé dans toutes les occasions pendant la guerre de 1701, fait maréchal en 1741.

MARSIN ou MARCHIN, (*Ferdinand*, comte de) ayant passé du service de la maison d'Autriche à celui de France; maréchal en 1703 : tué à Turin, en 1706.

MATIGNON, (*Charles-Auguſte Goyon de Gacé* de) maréchal en 1708 : mort en 1729.

MAULEVRIER-LANGERON, maréchal en 1745.

MEDAVI, (*Jacques-Léonor Rouxel de Grancei*, comte de) n'a été fait maréchal qu'en 1724, quoiqu'il eût gagné une bataille complète en 1706 : mort en 1725.

DE LA MEILLERAYE, (*Charles de la Porte*) fait maréchal en 1639, ſous *Louis XIII*, qui lui donna le bâton de maréchal ſur la brèche de la ville de Heſdin. Il était grand-maître de l'artillerie, et avait la réputation d'être le meilleur général pour les ſiéges : mort en 1664.

MONTESQUIOU, (*Pierre*, comte d'*Artagnan*) maréchal en 1703 : mort en 1716.

MONTREVEL, (*Nicolas-Auguſte de la Beaume*) maréchal en 1709 : mort en 1725.

MOTTE-HOUDANCOURT, (*Philippe de la*) maréchal en 1642. Il fut mis au château de Pierre-en-Sciſe, en 1643, et il eſt à remarquer qu'il n'y a aucun général qui n'ait été empriſonné ou exilé ſous les miniſtères de *Richelieu* et *Mazarin :* mort en 1657. Son petit-fils, maréchal en 1747.

NANGIS (*Louis-Armand de Brichanteau*) ſervit avec diſtinction ſous le maréchal de *Villars*, dans la guerre de 1701; maréchal ſous *Louis XIV :* mort en 1742.

NAVAILLES, (*Philippe de Montaud de Bénac*, duc de) maréchal en 1675, commanda à Candie, ſous le duc de *Beaufort* et après lui : mort en 1684.

NOAILLES, (*Anne-Jules*, duc de) maréchal en 1693. Il ſe ſignala en Eſpagne où il gagna la bataille du Ter : mort en 1708.

NOAILLES, (*Adrien-Maurice de*) fils du précédent, général d'armée dans le Rouſſillon, en 1706, grand d'Eſpagne, en 1711, après avoir pris Gironne. Il n'a été maréchal de France qu'en 1734. Il gouverna les finances en 1715, et a été depuis miniſtre d'Etat. Perſonne n'a écrit des dépêches mieux que lui: M. l'abbé *Millot* a publié, en 1777, des mémoires tirés de ſes manuſcrits; on y trouve des anecdotes curieuſes ſur les deux règnes où il a vécu. Ses deux fils ont été faits maréchaux de France, en 1775: mort en 1766.

PLESSIS-PRASLIN, (*Céſar*, duc de *Choiſeul*, comte de) maréchal en 1645. Ce fut lui qui eut la gloire de battre le vicomte de *Turenne*, à Rhétel, en 1650: mort en 1675.

PUYSEGUR, (*Jacques de Chaſtenet de*) maréchal en 1734, fils de *Jacques*, lieutenant-général ſous *Louis XIII* et *Louis XIV*, qui s'eſt acquis beaucoup de conſidération, et qui a laiſſé des mémoires. Le maréchal a écrit ſur la guerre. C'était un homme que le miniſtère conſultait dans toutes les affaires critiques.

RANTZAU, (*Joſias*) d'une famille originaire du duché de Holſtein, maréchal en 1645, catholique la même année, mis en priſon en 1649, pendant les troubles, relâché enſuite: mort en 1650. Il avait été ſouvent bleſſé, et *Bautru* diſait de lui, *qu'il ne lui était reſté qu'un de tout ce dont les hommes peuvent avoir deux*. On lui fit une épitaphe qui finiſſait par ce vers:

Et Mars ne lui laiſſa rien d'entier que le cœur.

RICHELIEU, (*Louis-François-Armand du Pleſſis*, duc de) brigadier ſous *Louis XIV*, général d'armée à Gènes, maréchal en 1748, a pris l'île de Minorque ſur les Anglais, en 1756.

ROCHEFORT, (*Henri-Louis d'Alongni*, marquis de) maréchal en 1675 : mort en 1676.

ROQUELAURE, (*Antoine-Gaſton-Jean-Baptiſte*, duc de) maréchal en 1724.

ROSEN *ou* ROSE, (*Conrad de*) d'une ancienne maiſon de Livonie, vint d'abord ſervir ſimple cavalier dans le régiment de Brinon; mais ſon mérite et ſa naiſſance ayant été bientôt connus, il fut élevé de grade en grade. *Jacques II* le fit général de ſes troupes en Irlande; maréchal de France en 1703: mort à l'âge de quatre-vingt-ſept ans, en 1715.

SAINT-LUC, (*Timoléon d'Epinai de*) fils du brave *Saint-Luc*, dont l'éloge eſt dans *Brantôme;* maréchal en 1628 : mort en 1644.

SCHOMBERG, (*Frédéric-Armand*) élève de *Frédéric-Henri*, prince d'Orange; maréchal en 1675, duc de Mertola en Portugal, gouverneur et généraliſſime de Pruſſe, duc et général en Angleterre. Il était proteſtant zélé, et quitta la France, à la révocation de l'édit de Nantes : tué à la bataille de la Boine, en 1690.

SHULEMBERG, (*Jean de*) comte de *Mondejeu*, originaire de Pruſſe; maréchal en 1658 : mort en 1671.

TALLART. (*Camille de Hoſtun*, duc de) Ce fut lui qui conclut les deux Traités de partage; maréchal en 1703, miniſtre d'Etat en 1726 : mort en 1728.

TESSÉ, (*René de Froullai*) maréchal en 1703 : mort en 1725.

TOURVILLE, (*Anne-Hilarion de Coſtentin*) ſe fit connaître étant chevalier de Malthe par ſes exploits contre les Turcs et les Barbareſques ; vice-amiral en 1690, il remporta une victoire complète ſur les flottes d'Angleterre et de Hollande : et perdit, en 1692, celle de la Hogue ; défaite qui l'a rendu plus célèbre que ſes victoires ; maréchal de France en 1693 : mort en 1701.

TURENNE, (*Henri de la Tour d'Auvergne*, vicomte de) né en 1611, maréchal de France en 1644, maréchal général en 1660 : mort en 1675.

VAUBAN. (*Sébaſtien le Prêtre*, marquis de) maréchal en 1703 : mort en 1707.

VILLARS, (*Louis-Claude*, duc de) qui prit le nom d'*Hector*, maréchal en 1702, préſident du conſeil de guerre, en 1718, repréſenta le connétable au ſacre de *Louis XV*, en 1722 : mort en 1734. Il eſt aſſez mention de lui dans cette hiſtoire, ainſi que de *Turenne*.

VILLEROI, (*Nicolas de Neuville*, duc de) gouverneur de *Louis XIV*, en 1646 ; maréchal la même année : mort en 1685.

VILLEROI, (*François de Neuville*, duc de) fils du précédent, gouverneur de *Louis XV*, maréchal en 1693. Son père et lui ont été chefs du conſeil des finances, titre ſans fonction qui leur donnait entrée au conſeil : mort en 1730.

VIVONNE, (*Louis-Victor de Rochechouart*, duc de) gonfalonnier de l'Egliſe, général des galères, vice-

roi de Meſſine; maréchal de France en 1675. On ne le compte point comme le premier maréchal de la marine, parce qu'il ſervit long-temps ſur terre : mort en 1688.

UXELLES, (*Nicolas Châlon du Blé*, marquis d') maréchal en 1703, préſident du conſeil des affaires étrangères en 1718 : mort en 1730.

GRANDS AMIRAUX DE FRANCE

Sous le règne de LOUIS XIV.

ARMAND DE MAILLÉ, marquis DE BREZÉ, grand maître, chef et ſurintendant général de la navigation et du commerce de France, en 1643 : tué ſur mer d'un coup de canon, le 14 juin 1646.

ANNE D'AUTRICHE, reine régente, ſurintendante des mers de France, en 1646; elle s'en démit en 1660.

Céſar, duc DE VENDOME et de *Beaufort*, grand-maître et ſurintendant général de la navigation et du commerce de France, en 1650.

François DE VENDOME, duc de *Beaufort*, fils de *Céſar*, tué au combat de Candie, le 25 juin 1669.

Louis de Bourbon, comte DE VERMANDOIS, légitimé de France, amiral au mois d'août 1669, âgé de deux ans : mort en 1683.

Louis-Alexandre DE BOURBON, légitimé de France, comte de Toulouſe, amiral en 1683, et mort en 1737.

GENERAUX

GÉNÉRAUX DES GALÈRES DE FRANCE

sous le règne de LOUIS XIV.

Armand-Jean du Pleſſis, duc DE RICHELIEU, pair de France, en 1643, du vivant de *François*, ſon père, et ſe démit de cette charge en 1661.

François, marquis DE CRÉQUI lui ſuccéda, et ſe démit en 1669, un an après avoir été nommé maréchal de France.

Louis-Victor DE ROCHECHOUART, comte, puis duc DE VIVONNE, prince de Tonnai-Charente, en 1669.

Louis DE ROCHECHOUART, duc DE MORTEMAR, en ſurvivance de ſon père : mort le 3 avril 1688.

Louis-Auguſte DE BOURBON, légitimé de France, prince de Dombes, duc DU MAINE et d'Aumale, en 1688, et s'en démit en 1694.

Louis-Joſeph, duc DE VENDOME, en 1694 : mort en 1712.

René, Sire DE FROULLAI, comte DE TESSÉ, maréchal de France, en 1712, s'en démit, en 1716.

Le chevalier D'ORLÉANS, en 1716 : mort en 1748. Après lui cette dignité a été réunie à l'amirauté.

MINISTRE D'ETAT.

GIULIO MAZARINI, cardinal, premier miniſtre, d'une ancienne famille de Sicile tranſplantée à Rome, fils de *Pietro Mazarini* et d'*Hortenzia Bufalini*, né en 1602; employé d'abord par le cardinal *Sacchetti*. Il arrêta les deux armées françaiſe et eſpagnole prêtes à ſe charger auprès de Caſal, et fit conclure la paix de Queraſque, en 1631. Vice-légat à Avignon, et nonce extraordinaire en France, en 1634. Il apaiſa les troubles de Savoie, en 1640, en qualité d'ambaſſadeur extraordinaire du roi. Cardinal en 1641, à la recommandation de *Louis XIII*. Entièrement attaché à la France depuis ce temps-là. Admis au conſeil ſuprême, le 5 décembre 1642, ſous le nom de *ſpécial conſeiller*. Il y prit place au-deſſus du chancelier. Déclaré ſeul conſeiller de la reine régente pour les affaires eccléſiaſtiques, par le teſtament de *Louis XIII*. Parrain de *Louis XIV* avec la princeſſe de *Condé-Montmorenci*. Il ſe déſiſta d'abord de la préſéance ſur les princes du ſang, que le cardinal de *Richelieu* avait uſurpée; mais il précédait les maiſons de *Vendôme* et de *Longueville*: après le traité des Pyrénées, il prit le pas en lieu tiers ſur le grand *Condé*. Il n'eut point de lettres-patentes de premier miniſtre, mais il en fit les fonctions. On en a expédié pour le cardinal *Dubois*. *Philippe d'Orléans*, petit-fils de France, a daigné en recevoir après ſa régence. Le cardinal de *Fleuri* n'a jamais eu ni la patente ni le titre. Le cardinal *Mazarin* mort en 1661.

CHANCELIERS.

CHARLES D'AUBEPINE, marquis de Châteauneuf, long-temps employé dans les ambaſſades. Garde des ſceaux en 1630, mis en priſon, en 1633, au château d'Angoulême où il reſta dix ans priſonnier. Garde des ſceaux en 1650, démis en 1651, vécut et mourut dans les orages de la cour : mort en 1653.

PIERRE SEGUIER, chancelier, duc de Villemor, pair de France. Il apaiſa les troubles de la Normandie en 1639, haſarda ſa vie à la journée des barricades. Il fut toujours fidèle dans un temps où c'était un mérite de ne l'être pas. Il ne conteſta point au père du grand *Condé* la préſéance dans les cérémonies, quand il y aſſiſtait avec le parlement. Homme équitable, ſavant, aimant les gens de lettres, il fut le protecteur de l'académie françaiſe, avant que ce corps libre, compoſé des premiers ſeigneurs du royaume et des premiers écrivains, fût en état de n'avoir jamais d'autre protecteur que le roi : mort à quatre-vingt-quatre ans, en 1672.

MATTHIEU MOLÉ, premier préſident du parlement de Paris en 1641, garde des ſceaux en 1651, magiſtrat juſte et intrépide. Il n'eſt pas vrai, comme le diſent deux nouveaux dictionnaires, que le peuple voulut l'aſſaſſiner ; mais il eſt vrai qu'il en impoſa toujours aux ſéditieux par ſon courage tranquille : mort en 1656.

ETIENNE D'ALIGRE, chancelier en 1674, fils d'un autre *Etienne*, chancelier ſous *Louis XIII* : mort en 1677.

MICHEL LE TELLIER, chancelier en 1677, père de l'illuſtre marquis de *Louvois*. Sa mémoire a été honorée d'une oraiſon funèbre par le grand *Boſſuet :* mort en 1685.

LOUIS BOUCHERAT, chancelier en 1685. Sa deviſe était un coq ſous un ſoleil, par alluſion à la deviſe de *Louis XIV*. Les paroles étaient, *Sol reperit vigilem :* mort en 1699.

LOUIS PHELIPPEAUX; comte de Pontchartrain, deſcendant de pluſieurs ſecrétaires d'Etat, chancelier en 1699. Se retira à l'inſtitution de l'oratoire, en 1714 : mort en 1727.

DANIEL-FRANÇOIS VOISIN, mort en 1717, prédéceſſeur du célèbre D'AGUESSEAU.

SURINTENDANS DES FINANCES. (*)

CLAUDE LE BOUTILLIER, d'abord ſurintendant, conjointement avec *Claude de Bullion*, en 1632 ; ſeul en 1640. Ce fut lui qui le premier fit impoſer les tailles par les intendans. Retiré en 1643 : mort en 1652.

NICOLAS BAILLEUL, marquis de Château-Gontier, préſident du parlement, ſurintendant des finances, en 1643 juſqu'en 1648 : mort en 1652, plus verſé dans la connaiſſance du barreau que

(*) La place de ſurintendant était la première au conſeil, quand il n'y avait point de premier miniſtre. De-là vient que le cardinal de *Richelieu* fut obligé de briguer, en 1623 et 1624, la faveur du marquis depuis duc de *la Vieuville*, ſurintendant, pour entrer au conſeil.

dans celle des finances. Il eut sous lui, pour contrôleur-général, *Particelli* dit *Emeri*, connu par ses déprédations.

Cet *Emeri* était le fils d'un paysan de Sienne, placé par le cardinal *Mazarin*. Il disait que les ministres des finances n'étaient faits que pour être maudits.

Emeri imagina bien des sortes d'impôts, de nouveaux offices de jurés mesureurs et porteurs de charbon; de mouleurs, chargeurs et porteurs de bois; de premiers commis de la taille et des ponts et chaussées, du sou pour livre, d'augmentations de gages; de contrôleurs des amendes et des épices, &c.

Le même *Emeri* fut surintendant en 1648; mais, quelques mois après, on le sacrifia à la haine publique en l'exilant.

Le maréchal, duc DE LA MEILLERAYE, surintendant, en 1648, pendant l'exil d'*Emeri*. On avait déjà vu des guerriers dans cette place. Il avait la probité du duc de *Sulli*, mais non pas ses ressources. Il vint dans le temps le plus difficile, et le duc de *Sulli* n'avait eu la surintendance qu'après la guerre civile. Il taxa tous les financiers et tous les traitans. La plupart firent banqueroute; et on ne trouva plus d'argent. Il abandonna la surintendance en 1649 : mort en 1664.

EMERI reprit la surintendance immédiatement après la démission du maréchal. Un italien, nommé *Tonti*, imagina alors les emprunts en rentes viagères, rentes distribuées en plusieurs classes, et qui sont payées au dernier vivant de chaque classe.

Elles furent appelées *Tontines*, du nom de l'inventeur. Il y en eut pour un million vingt-cinq mille livres annuelles, ce qui forma un revenu prodigieux pour le dernier qui ſurvécut. Invention qui charge l'Etat pour un ſiècle, mais moins onéreuſe que celle des rentes perpétuelles qui chargent l'Etat pour toujours : mort en 1650.

CLAUDE DE MESME, comte D'AVAUX, d'une ancienne maiſon en Guienne, homme de lettres qui uniſſait l'eſprit et les grâces à la ſcience. Plénipotentiaire avec *Servien ;* chéri de tous les négociateurs autant que *Servien* en était redouté. Surintendant en 1650 : mort la même année.

CHARLES, duc DE LA VIEUVILLE, le même que le cardinal de *Richelieu* avait fait chaſſer du conſeil, et enfermer dans le château d'Amboiſe, en 1624; qui, échappé de ce château, avait fui en Angleterre, et qui avait été condamné à mort par contumace. Créé duc et pair en 1651, et ſurintendant la même année : mort en 1653.

RENÉ DE LONGUEIL, marquis DE MAISONS, préſident à mortier ; ſurintendant en 1651. Il ne le fut qu'un an. On a prétendu qu'il avait bâti pendant cette année le château des Maiſons, qui eſt un des plus beaux de l'Europe ; mais il fut conſtruit un an auparavant. C'eſt le coup d'eſſai et le chef-d'œuvre de *François Manſard*, qui était alors un jeune homme et ſimple maçon. Il y a ſur cela une ſingulière anecdote, que pluſieurs perſonnes ont appriſe comme moi du petit-fils du ſurintendant. Son hôtel démoli aujourd'hui

formait un impaſſe dans la rue des Prouvaires. Un jour, en feſant fouiller dans un ancien petit caveau, il y trouva quarante mille pièces d'or au coin de *Charles IX*. C'eſt avec cet argent que le château de Maiſons fut bâti : mort en 1677.

On voit que les ſurintendans ſe ſuccédaient rapidement dans ces troubles.

ABEL SERVIEN, après avoir négocié la paix de Veſtphalie avec le duc de *Longueville* et le comte d'*Avaux*, et en ayant eu le principal honneur, ſurintendant en 1653, conjointement avec *Nicolas Fouquet ;* adminiſtra juſqu'à ſa mort arrivée en 1659. Mais *Fouquet* eut toujours la principale direction.

NICOLAS FOUQUET, marquis DE BELLE-ISLE, ſurintendant en 1653, quoiqu'il fut procureur général du parlement de Paris. On a imprimé par erreur, dans les premières éditions du *Siècle de Louis XIV*, qu'il dépenſa dix-huit cents mille francs à bâtir ſon palais de Vaux, aujourd'hui Villars ; c'eſt une erreur de typographie ; il y prodigua dix-huit millions de ſon temps, qui en feraient près de trente-ſix du nôtre.

Le cardinal MAZARIN, depuis ſon retour, en 1653, ſe feſait donner par le ſurintendant vingt-trois millions par an pour les dépenſes ſecrètes. Il achetait à vil prix de vieux billets décriés, et ſe feſait payer la ſomme entière. Ce fut ce qui perdit *Fouquet*. Jamais diſſipateur des finances royales ne fut plus noble et plus généreux que ce ſurintendant. Jamais homme en place n'eut plus d'amis perſonnels,

et jamais homme persécuté ne fut mieux servi dans son malheur. Condamné cependant au bannissement perpétuel, par commissaires, en 1664 : mort ignoré en 1680.

Après sa disgrâce la place de surintendant fut supprimée.

Sous les surintendans il y avait des contrôleurs généraux. Le cardinal *Mazarin* nomma à cette place un étranger calviniste d'Augsbourg, nommé *Barthelemi Hervart*, qui était son banquier. Cet *Hervart* avait en effet rendu les plus grands services à la couronne. Ce fut lui qui, après la mort du duc *Bernard, de Saxe-Veimar*, donna son armée à la France, en avançant tout l'argent nécessaire. Ce fut lui qui retint cette même armée et d'autres régimens dans le service du roi, lorsque le vicomte de *Turenne* voulut la faire révolter, en 1648. Il avança deux millions cinq cents mille livres de la monnaie d'alors pour la retenir dans le devoir. Deux importans services qui prouvent qu'on n'est le maître qu'avec de l'argent.

Lorsqu'on arrêta le surintendant *Fouquet*, il prêta encore au roi deux millions. Il jouait un jeu prodigieux, et perdit souvent cent mille écus dans une séance. Cette profusion l'empêcha d'avoir la première place. Le roi eut avec raison plus de confiance en *Colbert*. *Hervart*, mort simple conseiller d'Etat, en 1676.

Sa famille quitta le royaume après la révocation de l'édit de Nantes, et porta des biens immenses dans les pays étrangers.

Secrétaires d'Etat et Contrôleurs généraux des finances.

HENRI-AUGUSTE DE LOMENIE, comte de BRIENNE, eut le département des affaires étrangères pendant la minorité de *Louis XIV*. Sa fierté ne lui fit point de tort, parce qu'elle était fondée sur des sentimens d'honneur. Nous avons de lui des mémoires instructifs : mort en 1666.

FRANÇOIS SUBLET DES NOYERS, retiré en 1643 : mort en 1645.

CLAUDE LE BOUTILLIER DE CHAVIGNI, eut le département de la guerre : mort en 1652.

LOUIS PHELIPPEAUX, marquis DE LA VRILLIERE, eut le département des affaires du royaume : mort en 1681.

LOUIS PHELIPPEAUX, son fils, fut reçu en survivance ; mais la charge fut donnée à un autre de ses enfans, *Balthasar Phelippeaux*, qui eut pour successeur un autre *Louis Phelippeaux*, son fils. *Balthasar Phelippeaux*, reçu en survivance, en 1669, entre en exercice, en 1676 : mort en 1700. Tous trois estimés pour leurs vertus, et aimés pour leur douceur. Cette charge de secrétaire d'Etat est restée sans interruption dans la famille des *Phelippeaux* pendant 165 ans, depuis *Paul Phelippeaux*, fait secrétaire d'Etat, en 1610, jusqu'à *Louis Phelippeaux*, duc de la Vrillière, retiré en 1775.

HENRI-LOUIS DE LOMENIE, comte DE BRIENNE, fils de *Henri-Auguste*, eut la vivacité de son pére, mais n'en eut pas les autres qualités. Etant conseiller

d'Etat dès l'âge de seize ans, et destiné aux affaires étrangères, envoyé en Allemagne pour s'instruire, il alla jusqu'en Finlande, et écrivit ses voyages en latin. Il exerça la charge de secrétaire d'Etat des affaires étrangères à vingt-trois ans; mais ayant perdu sa femme, *Henriette de Chavigni*, il en fut si affligé que son esprit s'aliéna; on fut obligé de l'éloigner de la société. Le reste de sa vie fut très-malheureux. On a déchiré sa mémoire dans les derniers dictionnaires historiques; on devait montrer de la compassion pour son état et de la considération pour son nom.

HUGUES, marquis DE LYONNE, d'une ancienne maison de Dauphiné, eut les affaires étrangères jusqu'en 1670. On a de lui des mémoires. C'était un homme aussi laborieux qu'aimable; son fils avait obtenu la survivance de sa charge; mais, à la mort du père, elle fut donnée à M. de *Pompone:* mort en 1671.

JEAN-BAPTISTE COLBERT s'avança uniquement par son mérite. Il parvint à être intendant du cardinal *Mazarin*. S'étant instruit à fond de toutes les parties du gouvernement, et particulièrement des finances, il devint un homme nécessaire dans le délabrement où le cardinal *Mazarin*, le surintendant *Fouquet*, et encore plus le malheur des temps, avaient mis les finances. *Louis XIV* le fit travailler secrètement avec lui pour s'instruire. Il perdit *Fouquet* de concert avec *le Tellier*, alors secrétaire d'Etat; mais il se fit pardonner cet acharnement par l'ordre invariable qu'il mit dans les finances,

et par des services dont on ne doit point perdre la mémoire. Contrôleur général en 1664. On peut le regarder comme le fondateur du commerce et le protecteur de tous les arts; il n'a point négligé l'agriculture, comme on le dit dans tant de livres nouveaux. Son génie et ses soins ne pouvaient négliger cette partie essentielle. On ne peut lui reprocher peut-être que d'avoir cédé au préjugé qui ne voulait pas que le commerce des grains avec l'étranger restât libre : mort en 1683.

JEAN-BAPTISTE COLBERT, marquis DE SEIGNELAI, fils du précédent, d'un esprit plus vaste encore que son père, beaucoup plus brillant et plus cultivé. Secrétaire d'Etat de la marine, qu'il rendit la plus belle de l'Europe : mort en 1690.

CHARLES COLBERT DE CROISSI, frère du grand *Colbert*, secrétaire d'Etat des affaires étrangères, en 1679, après plusieurs ambassades glorieuses. Il eut la place de secrétaire d'Etat d'*Arnaud de Pompone;* mais on le place ici pour ne point interrompre la liste des *Colbert :* mort en 1696.

JEAN-BAPTISTE COLBERT, marquis de TORCI, fils du précédent, secrétaire d'Etat des affaires étrangères, à la mort de son père. Il joignit la dextérité à la probité, ne donna jamais de promesses qu'il ne tînt, fut aimé et respecté des étrangers : mort en 1746.

SIMON ARNAUD DE POMPONE, secrétaire d'Etat des affaires étrangères, en 1671, homme savant et de beaucoup d'esprit, ainsi que presque tous les

Arnaud; chéri dans la société, et préférant quelquefois les agrémens de cette société aux affaires; renvoyé en 1679, et remplacé par le marquis de *Croissi*. Il ne fut point secrétaire d'Etat toute sa vie, comme le disent les nouveaux dictionnaires historiques; mais le roi lui conserva le titre de ministre d'Etat, avec la permission d'entrer au conseil, permission dont il n'usa pas : mort en 1699.

MICHEL LE TELLIER, le chancelier, secrétaire d'Etat jusqu'en 1666.

FRANÇOIS-MICHEL LE TELLIER, marquis DE LOUVOIS, le plus grand ministre de la guerre qu'on eût vu jusqu'alors, secrétaire d'Etat en 1666. Il fut plus estimé qu'aimé du roi, de la cour et du public; il eut le bonheur, comme *Colbert*, d'avoir des descendans qui ont fait honneur à sa maison, et même des maréchaux de France : il n'est pas vrai qu'il mourut subitement au sortir du conseil, comme on l'a dit dans tant de livres et de dictionnaires. Il prenait les eaux de Balaruc, et voulait travailler en les prenant; cette ardeur indiscrète de travail causa sa mort, en 1691.

LOUIS-FRANÇOIS LE TELLIER, marquis DE BARBEZIEUX, fils du marquis de *Louvois*, secrétaire d'Etat de la guerre, après la mort de son père, jeune homme qui commença par préférer les plaisirs et le faste au travail : mort à trente-trois ans, en 1701.

CLAUDE LE PELLETIER, président aux enquêtes, prévôt des marchands, homme de bien, modeste,

retiré, travailla au code de droit canon. Cette étude ne paraiſſait pas le déſigner pour ſucceſſeur du grand *Colbert;* cependant il le fut en 1683. On dit au roi qu'il n'était pas propre pour cette place, parce qu'il n'était pas aſſez dur; c'eſt pour cela que je le choiſis, répondit *Louis XIV.* Il quitta le miniſtère et la cour au bout de ſix ans. Toute ſa famille a été renommée, comme lui, pour ſon intégrité: mort en 1711.

LOUIS PHELIPPEAUX, comte de Pontchartrain, le même qui fut chancelier, commença par être premier préſident du parlement de Bretagne; contrôleur général, en 1690, après la retraite du contrôleur général *le Pelletier;* ſecrétaire d'Etat après la mort du marquis de *Seignelai*, la même année 1690. C'eſt lui qui, par l'avis de l'abbé *Bignon*, ſoumit toutes les académies aux ſecrétaires d'Etat, excepté l'académie françaiſe qui ne pouvait dépendre que du roi.

JEROME PHELIPPEAUX, comte de Pontchartrain, fils du précédent, ſecrétaire d'Etat du vivant de ſon père le chancelier, exclu par le duc d'Orléans, à la mort de *Louis XIV.*

MICHEL CHAMILLART, conſeiller d'Etat, contrôleur général en 1699, ſecrétaire d'Etat de la guerre en 1701, homme modéré et doux, ne put porter ces deux fardeaux dans des temps difficiles, obligé bientôt de les quitter; ſon fils, qui avait la ſurvivance du miniſtère de la guerre, ſe démit, en 1709, en même temps que lui: mort en 1721.

DANIEL VOISIN, ſecrétaire d'Etat de la guerre en 1709, exerça le miniſtère, quoique chancelier en 1714, juſqu'à la mort de *Louis XIV.*

NICOLAS DESMARETS, contrôleur général en 1708, zélé, laborieux, intelligent, ne put réparer les maux de la guerre. Démis après la mort de *Louis XIV.* En quittant ſa place, il donna au régent une apologie de ſon adminiſtration qu'on a imprimée depuis. Il y parle avec franchiſe des opérations injuſtes en elles-mêmes, auxquelles il a été forcé, par le malheur des temps, pour prévenir de nouveaux malheurs et de plus grandes injuſtices. Ce mémoire prouve qu'il avait des talens, une grande modeſtie et des intentions droites. On peut le regarder comme un modèle de la manière ſimple, noble, reſpectueuſe et ferme, qui convient à un miniſtre obligé de rendre compte de ſon adminiſtration. Il fut immolé à la haine publique, et ſes ſucceſſeurs le firent regretter : mort en 1721.

CATALOGUE

De la plupart des écrivains français qui ont paru dans le siècle de LOUIS XIV, *pour servir à l'histoire littéraire de ce temps.*

ABADIE ou LABADIE, (*Jean*) né en Guienne, en 1610, jésuite, puis janséniste, puis protestant: voulut faire enfin une secte et s'unir avec *Bourignon*, qui lui répondit que chacun avait son Saint-Esprit, et que le sien était fort supérieur à celui d'*Abadie*. On a de lui trente et un volumes de fanatisme. On n'en parle ici que pour montrer l'aveuglement de l'esprit humain. Il ne laissa pas d'avoir des disciples : mort à Altena, en 1674.

ABBADIE, (*Jacques*) né en Béarn, en 1658, célèbre par son traité *de la Religion chrétienne*, mais qui fit tort ensuite à cet ouvrage par celui de l'*ouverture des sept sceaux :* mort en Irlande en 1727.

ABLANCOURT, (*Nicolas Perrot d'*) d'une ancienne famille du parlement de Paris, né à Vitri, en 1606. Traducteur élégant, et dont on appela chaque traduction *la belle infidèle :* mort pauvre, en 1664.

ACHERI, (*Luc d'*) bénédictin, grand et judicieux compilateur, né en 1608 : mort en 1685.

ALEXANDRE, (*Noel*) né à Rouen, en 1639, dominicain. Il a fait beaucoup d'ouvrages de théologie, et disputé beaucoup sur les usages de la Chine, contre les jésuites qui en revenaient : mort en 1724.

AMELOT DE LA HOUSSAIE, (*Nicolas*) né à Orléans, en 1634. Ses traductions avec des notes politiques, et ses histoires sont fort recherchées ; ses mémoires, par ordre alphabétique, sont très-fautifs. Il est le premier qui ait fait connaître le gouvernement de Venise. Son histoire déplut au sénat, qui était encore dans l'ancien préjugé qu'il y a

des mystères politiques qu'il ne faut pas révéler. On a appris depuis qu'il n'y a plus de mystère, et que la politique consiste à être riche et à entretenir de bonnes armées. *Amelot* traduisit et commenta le *Prince de Machiavel*, livre long-temps cher aux petits seigneurs qui se disputaient de petits Etats mal gouvernés, devenu inutile dans un temps où tant de grandes puissances, toujours armées, étouffent l'ambition des faibles. *Amelot* se croyait le plus grand politique de l'Europe; cependant il ne sut jamais se tirer de la médiocrité, et il mourut dans la misère; c'est qu'il était politique par son esprit et non par son caractère: mort en 1706.

AMELOTTE, (*Denis*) né en Saintonge, en 1606, de l'oratoire. Il est principalement connu par une assez bonne version du Nouveau Testament: mort en 1678.

AMONTONS, (*Guillaume*) né à Paris en 1663, excellent mécanicien: mort en 1699.

ANCILLON, (*David*) né à Metz, en 1617, calviniste: et son fils *Charles*, mort à Berlin, en 1715, ont eu quelque réputation dans la littérature.

ANSELME, moine augustin, le premier qui ait fait une histoire généalogique des grands officiers de la couronne, continuée et augmentée par *du Fourni*, auditeur des comptes. On a une notion très-vague de ce qui constitue les grands officiers. On s'imagine que ce sont ceux à qui leur charge donne le titre de *grand*; comme *grand écuyer*, *grand échanson*. Mais le connétable, les maréchaux, le chancelier sont grands officiers, et n'ont point ce titre de *grand*, et d'autres qui l'ont ne sont point réputés grands officiers. Les capitaines des gardes, les premiers gentilshommes de la chambre, sont devenus réellement de grands officiers, et ne sont pas comptés par le père *Anselme*. Rien n'est décidé sur cette matière, et il y autant de confusion et d'incertitude sur tous les droits et sur tous les titres en France qu'il y a d'ordre dans l'administration: mort en 1694.

ARNAUD,

ARNAUD, (*Antoine*) vingtième fils de celui qui plaida contre les jésuites, docteur de Sorbonne, né en 1612. Rien n'est plus connu que son éloquence, son érudition et ses disputes qui le rendirent si célèbre et en même temps si malheureux, selon les idées ordinaires qui mettent le malheur dans l'exil et dans la pauvreté, sans considérer la gloire, les amis et une vieillesse saine, qui furent le partage de cet homme fameux. Il est dit dans le supplément au *Moréri*, qu'*Arnaud*, en 1689, pour avoir les bonnes grâces de la cour, fit un libelle contre le roi *Guillaume*, intitulé : *Le vrai portrait de Guillaume-Henri de Nassau, nouvel Absalon, nouvel Hérode, nouveau Cromwell, nouveau Néron.* Ce style, qui ressemble à celui du père *Garasse*, n'est guère celui d'*Arnaud*. Il ne songea jamais à flatter la cour. *Louis XIV* eût fort mal reçu un livre si grossièrement intitulé ; et ceux qui attribuent cet ouvrage et cette intention au fameux *Arnaud*, ne savent pas qu'on ne réussit point à la cour par des livres : mort à Bruxelles, en 1694.

L'auteur du dictionnaire historique, littéraire, critique, et janséniste, dit à l'article *Arnaud*, qu'aussitôt que son livre sur la fréquente communion parut, *l'enfer en frémit, et que le jésuite Nouet fit la première attaque.* Il est difficile de savoir au juste quelle est l'opinion de l'enfer sur un livre nouveau. Et à l'égard des hommes ils ont entièrement oublié le père *Nouet*. Il est très-vrai que la plupart des écrits polémiques d'*Arnaud* ne sont plus connus aujourd'hui. C'est le sort de presque toutes les disputes. Le dictionnaire historique, littéraire, critique et janséniste, s'emporte un peu contre cette vérité, il a raison ; mais l'auteur devrait savoir que les injures prodiguées au sujet de querelles théologiques sont aujourd'hui aussi méprisées que ces querelles mêmes, et c'est beaucoup dire.

ARNAUD-D'ANDILLY, (*Robert*) frère aîné du précédent, né en 1588, l'un des plus grands écrivains de Port-Royal. Il présenta à *Louis XIV*, à l'âge de quatre-

vingt-cinq ans, sa traduction de *Joseph*, qui de tous ses ouvrages est le plus recherché. Il fut père de *Simond Arnaud*, marquis de Pompone, ministre d'Etat; et ce ministre ne put empêcher ni les disputes, ni les disgrâces de son oncle le docteur de Sorbonne : mort en 1674.

AUBIGNAC, (*François* d') né en 1604. Il n'eut jamais de maître que lui-même. Attaché au cardinal de *Richelieu*, il était l'ennemi de *Corneille*. Sa *pratique du théâtre* est peu lue; il prouva par sa tragédie de Zénobie que les connaissances ne donnent pas les talens : mort en 1676.

AUBRI, (*Antoine*) né en 1616. On a de lui les vies des cardinaux de *Richelieu* et de *Mazarin*, ouvrages médiocres, mais dans lesquels on peut s'instruire : mort en 1695. C'est lui qui le premier fit connaître la fourberie de l'auteur du Testament politique du cardinal de *Richelieu*.

La comtesse D'AUNOI. Son *Voyage* et ses *Mémoires d'Espagne*, et des romans écrits avec légèreté lui firent quelque réputation : morte en 1705.

D'AVRIGNY, jésuite, auteur d'une nouvelle manière d'écrire l'histoire. On a de lui des *Annales chronologiques depuis 1601 jusqu'à 1715*. On y voit ce qui s'est passé de plus important dans l'Europe, exactement discuté, et en peu de mots; les dates sont exactes. Jamais on n'a mieux su discerner le vrai, le faux et le douteux. Il a fait aussi des *Mémoires ecclésiastiques*; mais ils sont malheureusement infectés de l'esprit de parti. *Marcel* et lui ont été tous deux effacés par l'*Histoire chronologique de France* du président *Hénault*, l'ouvrage à la fois le plus court, le plus plein que nous ayons en ce genre, et le plus commode pour les lecteurs.

BAILLET, (*Adrien*) né près de Beauvais, en 1649. Critique célèbre : mort en 1706.

BALUZE, (*Etienne*) du Limousin, né en 1630. C'est lui qui a formé le recueil des manuscrits de la bibliothèque de *Colbert*. Il a travaillé jusqu'à l'âge de quatre-vingt-huit

ans. On lui doit sept volumes d'anciens monumens. Exilé pour avoir soutenu les prétentions du cardinal de *Bouillon*, qui se croyait indépendant du roi, et qui fondait son droit sur ce qu'il était né d'une maison souveraine, et dans la principauté de Sédan, avant que l'échange de cette souveraineté avec le roi eût été consommé : mort en 1718.

BALZAC, (*Jean-Louis*) né en 1594. Homme éloquent et le premier qui fonda un prix d'éloquence. Il eut le brevet d'historiographe de France et de conseiller d'Etat, qu'il appelait de magnifiques bagatelles. La langue française lui a une très-grande obligation. Il donna le premier du nombre et de l'harmonie à la prose. Il eut de son vivant tant de réputation, qu'un nommé *Goulu*, général des feuillans, écrivit contre lui deux volumes d'injures : mort en 1654.

BARATIER, le plus singulier peut-être de tous les enfans célèbres. Il doit être compté parmi les Français, quoique né en Allemagne. Son père était un prédicant réfugié. Il fut le grec à six ans, et l'hébreu à neuf. C'est à lui que nous devons la traduction des voyages du juif *Benjamin de Tudelle* avec des dissertations curieuses. Le jeune *Baratier* était déjà savant en histoire, en philosophie, en mathématique. Il étonna tous ceux qui le connurent pendant sa vie, et en fut regretté à sa mort; il n'avait que dix-neuf ans lorsqu'il fut ravi au monde; il est vrai que son père travailla beaucoup aux ouvrages de cet enfant.

BARBEYRAC, (*Jean*) né à Béziers, en 1674. Calviniste, professeur en droit et en histoire à Lausanne, traducteur et commentateur de *Puffendorf* et de *Grotius*. Il semble que ces *Traités du Droit des Gens de la Guerre et de la Paix*, qui n'ont jamais servi ni à aucun traité de paix, ni à aucune déclaration de guerre, ni à assurer le droit d'aucun homme, soient une consolation pour les peuples, des maux qu'ont fait la politique et la force. Ils donnent l'idée de la justice,

comme on a les portraits des personnes célèbres qu'on ne peut voir. Sa préface de *Puffendorf* mérite d'être lue : il y prouve que la morale des pères est fort inférieure à celle des philosophes modernes : mort en 1729.

BARBIER D'AUCOUR, (*Jean*) connu chez les jésuites sous le nom de l'*Avocat Sacrus*, et dans le monde par sa *Critique des entretiens du père Bouhours*, et par l'excellent plaidoyer pour un homme innocent appliqué à la question et mort dans ce supplice ; il fut long-temps protégé par *Colbert*, qui le fit contrôleur des bâtimens du roi ; mais ayant perdu son protecteur, il mourut dans la misère, en 1694.

BARBIER (*Mademoiselle*) a fait quelques tragédies.

BARON. (*Michel*) On ne croit pas que les pièces qu'il donna sous son nom soient de lui. Son mérite plus reconnu était dans la perfection de l'art du comédien, perfection très-rare et qui n'appartint qu'à lui. Cet art demande tous les dons de la nature, une grande intelligence, un travail assidu, une mémoire imperturbable, et sur-tout cet art si rare de se transformer en la personne qu'on représente. Voilà pourtant ce qu'on s'obstine à mépriser. Les prédicateurs venaient souvent à la comédie dans une loge grillée étudier *Baron*, et de-là ils allaient déclamer contre la comédie. C'est la coutume que les confesseurs exigent des comédiens mourans qu'ils renoncent à leur profession. *Baron* avait quitté le théâtre, en 1691, par dégoût. Il y avait remonté, en 1720, à l'âge de soixante-huit ans, et il y fut encore admiré, jusqu'en l'année 1729. Il était alors âgé de près de soixante et dix-huit ans ; il se retira encore, et mourut la même année, en protestant qu'il n'avait jamais eu le moindre scrupule d'avoir déclamé devant le public les chefs-d'œuvre de génie et de morale des grands auteurs de la nation ; et que rien n'est plus impertinent que d'attacher de la honte à réciter ce qu'il est glorieux de composer.

BARREAUX (*Jacques de la vallée*, seigneur DES-) est connu des gens de lettres et de goût par plusieurs petites pièces de vers agréables dans le goût de *Saraſin* et de *Chapelle*. Il était conseiller au parlement. On sait qu'ennuyé d'un procès dont il était rapporteur, il paya de son argent ce que le demandeur exigeait, jeta le procès au feu et se démit de sa charge. Ses petites pièces de poësies sont encore entre les mains des curieux; elles sont toutes assez hardies. La voie publique lui attribua un sonnet aussi médiocre que fameux, qui finit par ces vers :

Tonne, frappe, il est temps, rends-moi guerre pour guerre :
J'adore en périssant la raison qui t'aigrit ;
Mais dessus quel endroit tombera ton tonnerre,
Qui ne soit tout couvert du sang de Jesus-Christ ?

Il est très-faux que ce sonnet soit de *Des-Barreaux*, il était très-fâché qu'on le lui imputât. Il est de l'abbé de *Lavau*, qui était alors jeune et inconsidéré; j'en ai vu la preuve dans une lettre de *Lavau* à l'abbé *Servien* : *Des-Barreaux* mort en 1673.

BASNAGE, (*Jacques*) né à Rouen, en 1653. Calviniste, pasteur à la Haie, plus propre à être ministre d'Etat que d'une paroisse. De tous ses livres, son *Histoire des Juifs*, celle *des Provinces-Unies* et *de l'Eglise*, sont les plus estimés. Les livres sur les affaires du temps meurent avec les affaires; les ouvrages d'une utilité générale subsistent : mort en 1723.

BASNAGE DE BEAUVAL, (*Henri*) de Rouen, avocat en Hollande, mais encore plus philosophe, qui a écrit *de la tolérance des Religions*. Il était laborieux; et nous avons de lui le *Dictionnaire de Furetière* augmenté : mort en 1710.

BASSOMPIERRE. (*François*, maréchal de) Quoique ses mémoires appartiennent au siècle précédent, on peut le compter dans cette liste, étant mort en 1646.

BAUDRAND, (*Michel*) né à Paris en 1633, géographe, moins estimé que *Samson :* mort en 1700.

BAYLE, (*Pierre*) né au Carlat, dans le comté de Foix, en 1647, retiré en Hollande plutôt comme philosophe que comme calviniste, persécuté pendant sa vie par *Jurieu*, et après sa mort par les ennemis de la philosophie. Ce savant, que *Louis Racine* appelle un homme affreux, donnait aux pauvres son superflu ; et quand *Jurieu*, lui eut fait retrancher sa pension, il refusa une augmentation de l'honoraire que lui donnait *Reiniers Leers*, son imprimeur. S'il avait prévu combien son Dictionnaire serait recherché, il l'aurait rendu encore plus utile, en retranchant les noms obscurs, et en y ajoutant plus de noms illustres. C'est par son excellente manière de raisonner qu'il est sur-tout recommandable, non par sa manière d'écrire trop souvent diffuse, lâche, incorrecte, et d'une familiarité qui tombe quelquefois dans la bassesse ; dialecticien admirable, plus que profond philosophe : il ne savait presque rien en physique. Il ignorait les découvertes du grand *Newton*. Presque tous ses articles philosophiques supposent ou combattent un cartésianisme qui ne subsiste plus. Il ne connaissait d'autre définition de la matière que l'étendue. Ses autres propriétés reconnues ou soupçonnées ont fait naître enfin la vraie philosophie. On a eu des démonstrations nouvelles, et des doutes nouveaux : de sorte qu'en plus d'un endroit le sceptique *Bayle* n'est pas encore assez sceptique. Il a vécu et il est mort en sage. *Des-Maiseaux* a écrit sa vie en un gros volume ; elle ne devait pas contenir six pages : la vie d'un écrivain sédentaire est dans ses écrits : mort en 1706.

Il ne faut jamais oublier la persécution que le fanatique *Jurieu* suscita dans un pays libre à ce philosophe. Il arma contre lui le consistoire calviniste sous plusieurs prétextes, et sur-tout à l'occasion du fameux article de *David*. *Bayle* avait fortement relevé les excès, les trahisons et les barbaries que ce prince juif avait commises dans

les temps où la grâce de DIEU l'abandonnait. Il n'eût pas été indécent à ce conſiſtoire d'engager *Bayle* à célébrer ce prince juif qui fit une ſi belle pénitence, et qui obtint de DIEU que ſoixante et dix mille de ſes ſujets mouruſſent de la peſte, pour expier le crime de leur roi qui avait oſé faire le dénombrement du peuple. Mais ce qui doit être ſoigneuſement obſervé, c'eſt que ces paſteurs dans leur cenſure le reprennent d'avoir quelquefois donné des éloges à des papes gens de bien, et lui enjoignent de ne jamais juſtifier aucun pape, parce que, diſent-ils expreſſément, ils ne ſont pas de leur Egliſe. Ce trait eſt un de ceux qui caractériſent le mieux l'eſprit de parti. Au reſte on a voulu continuer ſon dictionnaire; mais on n'a pu l'imiter. Les continuateurs ont cru qu'il ne s'agiſſait que de compiler. Il fallait avoir le génie et la dialectique de *Bayle* pour oſer travailler dans le même genre.

BEAUMONT DE PÉRÉFIXE, (*Hardouin*) précepteur de *Louis XIV*, archevêque de Paris. Son *Hiſtoire de Henri IV*, qui n'eſt qu'un abrégé, fait aimer ce grand prince, et eſt propre à former un bon roi. Il la compoſa pour ſon élève. On crut que *Mézerai* y avait eu part; en effet il s'y trouve beaucoup de ſes manières de parler; mais *Mézerai* n'avait pas ce ſtyle touchant et digne en pluſieurs endroits du prince dont *Péréfixe* écrivait la vie, et de celui à qui il l'adreſſait. Les excellens conſeils qui s'y trouvent pour gouverner par ſoi-même ne furent inſérés que dans la ſeconde édition, après la mort du cardinal *Mazarin*. On apprend d'ailleurs à connaître *Henri IV* beaucoup plus dans cette hiſtoire que dans celle de *Daniel*, écrite un peu sèchement, et où il eſt trop parlé du père *Coton*, et trop peu des grandes qualités de *Henri IV* et des particularités de la vie de de ce bon roi. *Péréfixe* émeut tout cœur né ſenſible, et fait adorer la mémoire de ce prince, dont les faibleſſes n'étaient que celles d'un homme aimable, et dont les vertus étaient celles d'un grand homme: mort en 1670.

DE BEAUSOBRE, (*Isaac*) né à Niort, en 1659, d'une maison distinguée dans la profession des armes, l'un de ceux qui ont fait honneur à leur patrie qu'ils ont été forcés d'abandonner. Son *Histoire du manichéisme* est un des livres les plus profonds, les plus curieux, et les mieux faits. On y développe cette religion philosophique de *Manès*, qui était la suite des dogmes de l'ancien *Zoroastre* et de l'ancien *Hermès*, religion qui séduisit long-temps *S^t Augustin*. Cette histoire est enrichie de connaissances de l'antiquité; mais enfin ce n'est (comme tant d'autres livres moins bons) qu'un recueil des erreurs humaines: mort à Berlin, en 1738.

BENSERADE, (*Isaac de*) né en Normandie, en 1612. Sa petite maison de Gentilli, où il se retira sur la fin de sa vie, était remplie d'inscriptions en vers, qui valaient bien ses autres ouvrages; c'est dommage qu'on ne les ait pas recueillies: mort en 1691.

BERGIER (*Nicolas*) a eu le titre d'historiographe de France; mais il est plus connu par sa curieuse *Histoire des grands chemins de l'empire romain*, surpassés aujourd'hui par les nôtres en beauté, mais non pas en solidité. Son fils mit la dernière main à cet ouvrage utile, et le fit imprimer sous *Louis XIV*: mort en 1623.

BERNARD, (*Mademoiselle*) auteur de quelques pièces de théâtre, conjointement avec le célèbre *Bernard de Fontenelle*, qui a fait presque tout le *Brutus*. Il est bon d'observer que la *Fable allégorique de l'imagination et du bonheur*, qu'on a imprimée sous son nom, est de l'évêque de Nîmes, *la Parisière*, successeur de *Fléchier*.

BERNARD (*Jacques*) du Dauphiné, né en 1658, savant littérateur. Ses journaux ont été estimés: mort en Hollande en 1718.

BERNIER, (*François*) surnommé *le Mogol*, né à Anvers, vers l'an 1625. Il fut huit ans médecin de l'empereur des Indes. Ses *Voyages* sont curieux. Il voulut

avec *Gaſſendi* renouveler en partie le ſyſtême des atomes d'*Epicure*, en quoi certes il avait très-grande raiſon; les eſpèces ne pouvant être toujours reproduites les mêmes, ſi les premiers principes ne ſont invariables : mais alors les romans de *Deſcartes* prévalaient : mort en vrai philoſophe, en 1688.

L'abbé LE BEUF, né en 1687, l'un des plus ſavans hommes dans les détails de l'hiſtoire de France. Il aurait été employé par un *Colbert*, mais il vint trop tard: mort en 1760.

BIGNON, (*Jérôme*) né en 1590. Il a laiſſé un plus grand nom que de grands ouvrages. Il n'était pas encore du bon temps de la littérature. Le parlement, dont il fut avocat général, chérit avec raiſon ſa mémoire : mort en 1656.

BILLAUT, (*Adam*) connu ſous le nom de MAITRE ADAM, menuiſier à Nevers. Il ne faut pas oublier cet homme ſingulier qui, ſans aucune littérature, devint poëte dans ſa boutique. On ne peut s'empêcher de citer de lui ce rondeau, qui vaut mieux que beaucoup de rondeaux de *Benſerade*.

Pour te guérir de cette ſciatique,
Qui te retient comme un paralytique,
Entre deux draps ſans aucun mouvement,
Prends-moi deux brocs d'un fin jus de ſarment;
Puis lis comment on le met en pratique.
Prends-en deux doigts, et bien chauds les applique
Sur l'épiderme où la douleur te pique;
Et tu boiras le reſte promptement,
Pour te guérir.
Sur cet avis ne ſois point hérétique;
Car je te fais un ſerment authentique
Que ſi tu crains ce doux médicament,
Ton médecin, pour ton ſoulagement,
Fera l'eſſai de ce qu'il communique,
Pour te guérir.

Il eut des penſions du cardinal de *Richelieu* et de *Gaſton*, frère de *Louis XIII :* mort en 1662.

BOCHART, (*Samuel*) né à Rouen, en 1599, calviniſte, un des plus ſavans hommes de l'Europe dans les langues et dans l'hiſtoire, mais ſyſtématique, comme tous les ſavans. Il fut un de ceux qui allèrent en Suède inſtruire et admirer la reine *Chriſtine :* mort en 1667.

BOILEAU DESPREAUX, (*Nicolas*) de l'académie, né au village de Crone auprès de Paris, en 1636. Il eſſaya du barreau, et enſuite de la Sorbonne. Dégoûté de ces deux chicanes, il ne ſe livra qu'à ſon talent, et devint l'honneur de la France. On a tant commenté ſes ouvrages, on a chargé ces commentaires de tant de minuties, que tout ce qu'on pourrait dire ici ſerait ſuperflu.

On fera ſeulement une remarque qui paraît eſſentielle, c'eſt qu'il faut diſtinguer ſoigneuſement dans ſes vers ce qui eſt devenu proverbe, d'avec ce qui mérite de devenir maxime. Les maximes ſont nobles, ſages, et utiles, elles ſont faites pour les hommes d'eſprit et de goût, pour la bonne compagnie. Les proverbes ne ſont que pour le vulgaire, et l'on ſait que le vulgaire eſt de tous les états.

Pour paraître honnête homme en effet il faut l'être.
On me verra dormir au branle de ſa roue.
(*la roue de la fortune.*)
Chaque âge a ſon eſprit, ſes plaiſirs et ſes mœurs.
L'eſprit n'eſt point ému de ce qu'il ne croit pas.
Le vrai peut quelquefois n'être pas vraiſemblable.

Voilà ce qu'on doit appeler des maximes dignes des honnêtes gens. Mais pour des vers tels que ceux-ci :

J'appelle un chat un chat, et Rolet un fripon.
Va-t-en chercher ton pain de cuiſine en cuiſine.

Quand je veux dire blanc, la quinteuſe dit noir.
Aimez-vous la muſcade? on en a mis par-tout.
La raiſon dit Virgile, et la rime Quinault.

ce ſont-là plutôt des proverbes du peuple que des vers dignes d'être retenus par les connaiſſeurs : mort en 1711.

BOILEAU, (*Gilles*) né à Paris, en 1631, frère aîné du fameux *Boileau*. Il a fait quelques traductions qui valent mieux que ſes vers : mort en 1669.

BOILEAU, (*Jacques*) autre aîné de *Deſpréaux*, docteur de Sorbonne : eſprit bizarre, qui a fait des livres bizarres écrits dans un latin extraordinaire, comme *l'hiſtoire des flagellans*, *les attouchemens impudiques*, *les habits des prêtres*, &c. On lui demandait pourquoi il écrivait toujours en latin ; c'eſt, dit-il, de peur que les évêques ne me liſent ; ils me perſécuteraient : mort en 1716.

BOINDIN, (*Nicolas*) tréſorier de France et procureur du roi de ſa compagnie, de l'académie des belles-lettres, connu par d'excellentes recherches ſur les théâtres anciens, et ſur les tribus romaines, par la jolie comédie du *Port de mer*. C'était un critique dur ; le dictionnaire hiſtorique et janſéniſte le traite d'athée. Il n'a jamais rien écrit ſur la religion. Pourquoi inſulter ainſi à la mémoire d'un magiſtrat que les auteurs de ce dictionnaire n'ont point connu ? Quelle inſolence puniſſable ! Comme il était mort ſans ſacremens, les prêtres de ſa paroiſſe voulaient lui refuſer la ſépulture, eſpèce de juridiction qu'ils prétendent avoir droit d'exercer ; mais le gouvernement et les magiſtrats qui veillent au maintien des lois, de la décence et des mœurs, répriment avec ſoin ces actes de ſuperſtition et de barbarie. Cependant on craignit que ces prêtres n'ameutaſſent le petit peuple contre le convoi de *Boindin*, ainſi qu'ils l'avaient ameuté contre

celui de *Molière*, et *Boindin* fut enterré sans cérémonie : mort en 1753.

BOISROBERT, (*François* LE METEL) plus célèbre par sa faveur auprès du cardinal de *Richelieu*, et par sa fortune que par son mérite. Il composa dix-huit pièces de théâtre, qui ne réussirent guère qu'auprès de son patron : mort en 1662.

BOIVIN, (*Jean*) né en Normandie, en 1633, frère de *Louis Boivin*, et utile comme lui pour l'intelligence des beautés des auteurs grecs : mort en 1726.

L'abbé DU BOS. Son *Histoire de la Ligue de Cambrai* est profonde, politique, intéressante ; elle fait connaître les usages et les mœurs du temps, et est un modèle en ce genre. Tous les artistes lisent avec fruit ses *Réflexions sur la poësie, la peinture et la musique.* C'est le livre le plus utile qu'on ait jamais écrit sur ces matières chez aucune des nations de l'Europe. Ce qui fait la bonté de cet ouvrage, c'est qu'il n'y a que peu d'erreurs et beaucoup de réflexions vraies, nouvelles et profondes. Ce n'est pas un livre méthodique ; mais l'auteur pense et fait penser. Il ne savait pourtant pas la musique ; il n'avait jamais pu faire de vers, et n'avait pas un tableau, mais il avait beaucoup lu, vu, entendu et réfléchi. Il publia, pendant la guerre de la succession, un ouvrage intitulé *Les intérêts de l'Angleterre mal entendus dans la guerre présente.* Il y prédit la séparation des colonies anglaises, comme la suite nécessaire de la destruction de la puissance française dans l'Amérique septentrionale, du besoin qu'aurait l'Angleterre d'imposer des taxes sur ses colonies, et du refus qu'elles feraient de se soumettre à ces taxes : mort en 1742.

BOSSU, (*René* LE) né à Paris, en 1631. Chanoine régulier de Sainte-Geneviève. Il voulut concilier *Aristote* avec *Descartes ;* il ne savait pas qu'il fallait les abandonner

l'un et l'autre. Son *Traité sur le poëme épique* a beaucoup de réputation, mais il ne fera jamais de poëtes : mort en 1680.

BOSSUET, (*Jacques Benigne*) de Dijon, né en 1627, évêque de Condom, et ensuite de Meaux. On a de lui cinquante-un ouvrages ; mais ce sont ses *Oraisons funèbres* et son *Discours sur l'histoire universelle* qui l'ont conduit à l'immortalité. On a imprimé plusieurs fois que cet évêque a vécu marié ; et *Saint-Hyacinthe*, connu par la part qu'il eut à la plaisanterie de *Mathanasius*, a passé pour son fils ; mais c'est une fausseté reconnue. La famille des *Secousses*, considérée dans Paris, et qui a produit des personnes de mérite, assure qu'il y eut un contrat de mariage secret entre *Bossuet* encore très-jeune, et M^lle *des-Vieux ;* que cette demoiselle fit le sacrifice de sa passion et de son état à la fortune que l'éloquence de son amant devait lui procurer dans l'Eglise ; qu'elle consentit à ne jamais se prévaloir de ce contrat, qui ne fut point suivi de la célébration ; que *Bossuet*, cessant ainsi d'être son mari, entra dans les ordres ; et qu'après la mort du prélat, ce fut cette même famille qui régla les reprises et les conventions matrimoniales. Jamais cette demoiselle n'abusa, dit cette famille, du secret dangereux qu'elle avait entre les mains. Elle vécut toujours l'amie de l'évêque de Meaux, dans une union sévère et respectée. Il lui donna de quoi acheter la petite terre de Mauléon à cinq lieues de Paris. Elle prit alors le nom de *Mauléon*, et a vécu près de cent années. On raconte qu'ayant dit au jésuite *la Chaise*, confesseur de *Louis XIV : On sait que je ne suis pas janséniste : la Chaise* répondit : *On sait que vous n'êtes que mauléoniste.* Au reste, on a prétendu que ce grand homme avait des sentimens philosophiques différens de sa théologie, à peu-près comme un savant magistrat qui, jugeant selon la lettre de la loi, s'élèverait quelquefois en secret au-dessus d'elle par la force de son génie : mort en 1704.

BOUCHENU DE VALBONNAIS, (*Jean-Pierre*) né à Grenoble, en 1651. Il voyagea dans sa jeunesse, et se trouva sur la flotte d'Angleterre à la bataille de Solbaye. Il fut depuis premier président de la chambre des comptes du Dauphiné. Sa mémoire est chère à Grenoble pour le bien qu'il fit, et aux gens de lettres pour ses grandes recherches. Ses *Mémoires sur le Dauphiné* furent composés dans le temps qu'il était aveugle, et sur les lectures qu'on lui fesait : mort en 1730.

BOUDIER, auteur de quelques vers naturels. Il fit en mourant, à quatre-vingt-dix ans, son épitaphe :

J'étais poëte, historien;
Et maintenant je ne suis rien.

BOUHIER, (*Jean*) président du parlement de Dijon, né en 1673. Son érudition l'a rendu célèbre. Il a traduit en vers français quelques morceaux d'anciens poëtes latins. Il pensait qu'on ne doit pas les traduire autrement; mais ses vers font voir combien c'est une entreprise difficile : mort en 1746.

BOUHOURS, (*Dominique*) jésuite, né à Paris, en 1628. La langue et le bon goût lui ont beaucoup d'obligations. Il a fait quelques bons ouvrages dont on a fait de bonnes critiques : *ex privatis odiis respublica crescit.*

La vie de *S^t Ignace de Loyola*, qu'il composa, n'a réussi ni chez les gens du monde, ni chez les savans, ni chez les philosophes. Celle de *Xavier* a été plus mal reçue. Ses *Remarques sur la langue*, et sur-tout sa *Manière de bien penser sur les ouvrages d'esprit*, feront toujours utiles aux jeunes gens qui voudront se former le goût : il leur enseigne à éviter l'enflure, l'obscurité, le recherché et le faux : s'il juge trop sévèrement en quelques endroits le *Tasse* et d'autres auteurs italiens, il les condamne souvent avec raison. Son style est pur et agréable. Ce petit livre de la *Manière de bien penser* blessa les Italiens, et devint

une querelle de nation; on sentait que les opinions de *Bouhours*, appuyées de celles de *Boileau*, pouvaient tenir lieu de lois. Le marquis *Orsi*, et quelques autres composèrent deux très-gros volumes pour justifier quelques vers du *Tasse*.

Remarquons que le père *Bouhours* ne serait guère en droit de reprocher des pensées fausses aux Italiens, lui qui compare *Ignace de Loyola* à *César*, et *François Xavier* à *Alexandre*, s'il n'était tombé rarement dans ces fautes: mort en 1702.

BOUILLAUD (*Ismaël*) de Loudun, né en 1605, savant dans l'histoire et dans les mathématiques. Comme tous les astronomes de ce siècle, il se mêla d'astrologie, ainsi qu'on le voit dans les lettres que lui écrivait *Desnoyers*, ambassadeur en Pologne, et depuis secrétaire d'Etat; c'était alors un moyen de faire la cour aux gens puissans. *Confugiendum ad astrologiam, astronomiæ altricem*, disait *Kepler*: mort en 1694.

Le comte de BOULAINVILLIERS, de la maison de *Crouï*, le plus savant gentilhomme du royaume dans l'histoire, et le plus capable d'écrire celle de France, s'il n'avait pas été trop systématique. Il appelle notre gouvernement féodal *le chef-d'œuvre de l'esprit humain*. Le système féodal pourrait mériter le nom de chef-d'œuvre en Allemagne; mais en France il ne fut qu'un chef-d'œuvre d'anarchie. Il regrette les temps où les peuples, esclaves de petits tyrans ignorans et barbares, n'avaient ni industrie, ni commerce, ni propriété; et il croit qu'une centaine de seigneurs, oppresseurs de la terre et ennemis du roi, composaient le plus parfait des gouvernemens. Malgré ce système, il était excellent citoyen, comme, malgré son faible pour l'astrologie judiciaire, il était philosophe de cette philosophie qui compte la vie pour peu de chose, et qui méprise la mort. Ses écrits, qu'il faut lire avec précaution, sont profonds

et utiles. On a imprimé, à la fin de ſes ouvrages, un gros mémoire *pour rendre le roi de France plus riche que tous les autres monarques enſemble.* Il eſt évident que cet ouvrage n'eſt pas du comte de *Boulainvilliers ;* cependant tous ces petits écrivains politiques, qui gouvernent l'Etat dans leur grenier, citent cette rapſodie : mort vers l'an 1720.

BOURDALOUE, né à Bourges, en 1632, jéſuite ; le premier modèle des bons prédicateurs en Europe : mort en 1704.

BOURSAULT, (*Edme*) né en Bourgogne, en 1638. Ses *Lettres à Babet*, eſtimées de ſon temps, ſont devenues, comme toutes les lettres dans ce goût, l'amuſement des jeunes provinciaux. On joue encore ſa comédie d'*Eſope :* mort en 1701.

BOURZEIS, (*Amable de*) né en Auvergne, en 1606, auteur de pluſieurs ouvrages de politique et de controverſe. *Silhon* et lui ſont ſoupçonnés d'avoir compoſé le *Teſtament politique* attribué au cardinal de *Richelieu :* mort en 1672.

BOURSIER, (*Laurent*) de la ſociété de Sorbonne, né en 1679, auteur du fameux livre de *l'action de Dieu ſur les créatures*, ou de la *prémotion phyſique.* C'eſt un ouvrage profond par les raiſonnemens, fortifié par beaucoup d'érudition, et orné quelquefois d'une grande éloquence. Mais l'attachement à certains dogmes peut ravir à ce célèbre écrit beaucoup de ſa ſolidité et de ſa force. L'auteur reſſemble à un homme d'Etat qui, en voulant établir des lois générales, les corrompt par des intérêts de famille. Il eſt trop difficile d'allier les ſyſtêmes ſur la grâce avec le grand ſyſtème de l'action éternelle et immuable de DIEU ſur tout ce qui exiſte. Il faut avouer qu'il n'y a que deux manières philoſophiques d'expliquer la machine du monde ; ou DIEU a ordonné une fois, et la

nature

nature obéit toujours; ou DIEU donne continuellement à tout, l'être et toutes les modifications de l'être : un troisième parti est inexplicable.

Il est dit dans le nouveau dictionnaire historique, littéraire, critique et janséniste, que *Boursier, semblable à l'aigle, s'élève en haut, et trempe sa plume dans le sein de* DIEU. On ne voit pas trop comment DIEU peut servir de cornet à M. *Boursier*. Voilà la première fois qu'on ait comparé DIEU à la bouteille à l'encre : mort en 1749.

BREBEUF, (*Guillaume*) né en Normandie, en 1618. Il est connu par sa *traduction de la Pharsale;* mais on ignore communément qu'il a fait *le Lucain travesti :* mort en 1661.

BRETEUIL, (*Gabrielle-Emilie*) marquise du Châtelet, née en 1606. Elle a éclairci *Leibnitz*, traduit et commenté *Newton*, mérite fort inutile à la cour, mais révéré chez toutes les nations qui se piquent de savoir, et qui ont admiré la profondeur de son génie et son éloquence. De toutes les femmes qui ont illustré la France, c'est celle qui a eu le plus de véritable esprit, et qui a moins affecté le bel-esprit : morte en 1749.

BRIENNE, (*Henri-Auguste de Loménie de*) secrétaire d'Etat. Il a laissé des *Mémoires*. Il serait utile que les ministres en écrivissent, mais tels que ceux qui sont rédigés depuis peu sous le nom du duc de *Sulli* : mort en 1666.

L'abbé de BRUEYS, né en Languedoc en 1639. Dix volumes de controverse qu'il a faits auraient laissé son nom dans l'oubli; mais la petite comédie du *Grondeur*, supérieure à toutes les farces de *Molière*, et celle de l'*Avocat Patelin*, ancien monument de la naïveté gauloise qu'il rajeunit, le feront connaître tant qu'il y aura en France un théâtre. *Palaprat* l'aida dans ces deux jolies pièces. Ce sont les seuls ouvrages de génie que deux auteurs aient composés ensemble : mort en 1723.

On croit devoir relever ici un fait très-singulier qui se trouve dans un *recueil d'anecdotes littéraires*, 1750, chez *Durand*, tome II, page 369. Voici les paroles de l'auteur : *Les amours de Louis XIV ayant été jouées en Angleterre, Louis XIV voulut faire jouer aussi celles du roi Guillaume. L'abbé Brueys fut chargé par M. de Torci de faire la pièce ; mais, quoiqu'applaudie, elle ne fut pas jouée.*

Remarquez que ce *recueil d'anecdotes*, qui est rempli de pareils contes, est imprimé avec approbation et privilége ; jamais on ne joua les amours de *Louis XIV* sur aucun théâtre de Londres, et on sait que le roi *Guillaume* n'eut jamais de maîtresse. Quand il en aurait eu, *Louis XIV* était trop attaché aux bienséances pour ordonner qu'on fît une comédie des amours de *Guillaume* ; M. de *Torci* n'était pas homme à proposer une chose si impertinente ; enfin l'abbé *Brueys* ne songea jamais à composer ce ridicule ouvrage qu'on lui attribue. On ne peut trop répéter que la plupart de ces recueils d'anecdotes, de ces *ana*, de ces mémoires secrets, dont le public est inondé, ne sont que des compilations faites au hasard par des écrivains mercenaires.

LA BRUYERE, (*Jean*) né à Dourdan, en 1644. Il est certain qu'il peignit dans ses *Caractères* des personnes connues et considérables. Son livre a fait beaucoup de mauvais imitateurs. Ce qu'il dit à la fin contre les athées est estimé ; mais, quand il se mêle de théologie, il est au-dessous même des théologiens : mort en 1696.

BRUMOY, (*Jean*) jésuite, né à Rouen, en 1688. Son *Théâtre des Grecs* passe pour le meilleur ouvrage qu'on ait en ce genre, malgré ses fautes et l'infidélité de la traduction. Il a prouvé par ses poëfies qu'il est bien plus aisé de traduire et de louer les anciens, que d'égaler par ses propres productions, les grands modernes. On peut d'ailleurs lui reprocher de n'avoir pas assez senti la supériorité du théâtre français sur le grec, et la

prodigieuse différence qui se trouve entre le *Misanthrope* et les *Grenouilles* : mort en 1742.

BRUN, (*Pierre le*) né à Aix, en 1661, de l'oratoire. Son livre critique *des Pratiques superstitieuses*, a été recherché ; mais c'est un médecin qui ne parle que de très-peu de maladies, et qui est lui-même malade : mort en 1729.

BUFFIER, (*Claude*) jésuite. Sa *Mémoire artificielle* est d'un grand secours pour ceux qui veulent avoir les principaux faits de l'histoire toujours présens à l'esprit. Il a fait servir les vers (je ne dis pas la poësie) à leur premier usage, qui était d'imprimer dans la mémoire des hommes les événemens dont on voulait garder le souvenir. Il y a dans ses traités de métaphysique des morceaux que *Locke* n'aurait pas désavoués ; et c'est le seul jésuite qui ait mis une philosophie raisonnable dans ses ouvrages : mort en 1737.

BUSSY RABUTIN, (*Roger* comte de) né dans le Nivernois, en 1618. Il écrivit avec pureté. On connaît ses malheurs & ses ouvrages. Ses *Amours des Gaules* passent pour un ouvrage médiocre dans lequel il n'imita *Pétrone* que de fort loin. La manie des Français a été long-temps de croire que toute l'Europe devait s'occuper de leurs intrigues galantes. Vingt courtisans ont écrit l'histoire de leurs amours, à peine lue des femmes de chambre de leurs maîtresses : mort à Autun, en 1693.

Le chevalier de CAILLY, qui n'est connu que sous le nom d'*Acilly*, était attaché au ministre *Colbert*. On ignore le temps de sa naissance et de sa mort. Il y a de lui un recueil de quelques centaines d'épigrammes, parmi lesquelles il y en a beaucoup de mauvaises, et quelques-unes de jolies. Il écrit naturellement, mais sans aucune imagination dans l'expression.

CALMET, bénédictin, né en 1672. Rien n'est plus utile que la compilation de ses recherches sur la bible.

Les faits y sont exacts, les citations fidelles. Il ne pense point, mais en mettant tout dans un grand jour, il donne beaucoup à penser : mort en 1757.

CALPRENÈDE, (*Gautier de la*) né à Cahors, vers l'an 1612. Gentilhomme ordinaire du roi. Ce fut lui qui mit les longs romans à la mode. Le mérite de ces romans consistait dans des aventures dont l'intrigue n'était pas sans art, et qui n'étaient pas impossibles, quoiqu'elles fussent presque incroyables. Le *Boyardo*, l'*Arioste*, le *Tasse*, au contraire, avaient chargé leurs romans poëtiques de fictions qui sont entièrement hors de la nature : mais les charmes de leur poësie, les beautés innombrables de détail, leurs allégories admirables, sur-tout celles de l'*Arioste*, tout cela rend ces poëmes immortels ; et les ouvrages de *la Calprenède*, ainsi que les autres grands romans, sont tombés. Ce qui a contribué à leur chute, c'est la perfection du théâtre. On a vu dans les bonnes tragédies, et dans les opéra, beaucoup plus de sentimens qu'on n'en trouve dans ces énormes volumes : ces sentimens y sont bien mieux exprimés, et la connaissance du cœur humain beaucoup plus approfondie. Ainsi *Racine* et *Quinault*, qui ont un peu imité le style de ces romans, les ont fait oublier en parlant au cœur un langage plus vrai, plus tendre et plus harmonieux : mort en 1663.

CAMPISTRON, (*Jean*) né à Toulouse, en 1656, élève et imitateur de *Racine*. Le duc de *Vendôme*, dont il fut secrétaire, fit sa fortune ; et le comédien *Baron*, une partie de sa réputation. Il y a des choses touchantes dans ses pièces : elles sont faiblement écrites ; mais au moins le langage est assez pur : après lui on a tellement négligé la langue dans les pièces de théâtre qu'on a fini par écrire d'un style entièrement barbare. C'est ce que *Boileau* déplorait en mourant : mort en 1723.

DU CANGE, (*Charles du Fresne*) né à Amiens, en 1610. On sait combien ses deux *Glossaires* sont utiles pour

l'intelligence de tous les usages du bas empire et des siècles suivans. On est effrayé de l'immensité de ses connaissances et de ses travaux. De pareils hommes méritent notre éternelle reconnaissance, après ceux qui ont fait servir leur génie à nos plaisirs. Il fut un de ceux que *Louis XIV* récompensa : mort en 1688.

CASSANDRE a rendu, aussi-bien que *Dacier*, plus de service à la réputation d'*Aristote* que tous les prétendus philosophes ensemble. Il traduisit la rhétorique, comme *Dacier* a traduit la poëtique de ce fameux grec. On ne peut s'empêcher d'admirer *Aristote*, et le siècle d'*Alexandre*, quand on voit que le précepteur de ce grand homme, tant décrié sur la physique, a connu à fond tous les principes de l'éloquence et de la poësie. Où est le physicien de nos jours chez qui on puisse apprendre à composer un discours et une tragédie ? *Cassandre* vécut et mourut dans la plus grande pauvreté. Ce fut la faute non pas de ses talens, mais de son caractère intraitable, farouche et solitaire. Ceux qui se plaignent de la fortune n'ont souvent à se plaindre que deux-mêmes : mort en 1695.

CASSINI, (*Jean-Dominique*) né dans le comté de Nice, en 1625, appelé par *Colbert*, en 1666. Il a été le premier des astronomes de son temps, du moins suivant les Italiens et les Français ; mais il commença comme les autres par l'astrologie. Puisqu'il fut naturalisé en France, qu'il s'y maria, qu'il y eut des enfans, et qu'il est mort à Paris, on doit le compter au nombre des Français. Il a immortalisé son nom par sa *Méridienne de S^t Pétrone* à Boulogne : elle servit à faire voir les variations de la vîtesse du mouvement de la terre autour du soleil. On lui doit les premières tables des satellites de *Jupiter*, la connaissance de la rotation de *Jupiter* et de *Mars*, ou de la durée de leurs jours, la découverte de quatre des satellites de *Saturne*. *Huyghens* n'en avait aperçu qu'un ; et cette découverte de *Cassini* fut célébrée par une médaille

dans l'hiſtoire métallique de *Louis XIV*. Il a le premier obſervé et fait connaître la lumière zodiacale. Il a donné une méthode pour déterminer la parallaxe d'un aſtre par des obſervations faites dans un même lieu, et s'en ſervir pour déterminer la diſtance des aſtres à la terre, avec plus de préciſion qu'on ne l'avait encore fait : mais la première idée de cette méthode eſt due à *Morin*.

Le fils, le petit-fils de *Caſſini*, ont été de l'académie des ſciences, et ſon arrière-petits-fils y eſt entré en 1772 ; cette eſpèce d'illuſtration eſt plus réelle & ſera plus durable que celle dont la famille de *Caſſini* avait joui en Italie, quelques ſiècles auparavant, et que les révolutions de ce pays lui avaient fait perdre : mort en 1712.

CATROU, né en 1659, jéſuite. Il a fait avec le père *Rouillé* vingt tomes de l'*Hiſtoire Romaine*. Ils ont cherché l'éloquence, et n'ont pas trouvé la préciſion : mort en 1737.

DU CERCEAU, (*Jean-Antoine*) né en 1670, jéſuite. On trouve dans ſes poëſies françaiſes, qui ſont du genre médiocre, quelques vers naïfs et heureux. Il a mêlé à la langue épurée de ſon ſiècle le langage marotique, qui énerve la poëſie par ſa malheureuſe facilité, et qui gâte la langue de nos jours par des mots et des tours ſurannés : mort en 1730.

CERISI (*Germain Habert de*) était du temps de l'aurore du bon goût et de l'établiſſement de l'académie françaiſe. Sa *Métamorphoſe des yeux de Philis en aſtres* fut vantée comme un chef-d'œuvre, et a ceſſé de le paraître dès que les bons auteurs ſont venus ; mort en 1655.

LA CHAMBRE, (*Marin Cureau de*) né au Mans, en 1594. L'un des premiers membres de l'académie francaiſe, et enſuite de celle des ſciences : mort en 1669. Lui, et ſon fils, curé de Saint-Barthelemi et académicien, ont eu de la réputation.

CHANTEREAU, (*Louis le Févre*) né en 1588. Très-savant homme, l'un des premiers membres qui ont débrouillé l'hiſtoire de France; mais il a accrédité une grande erreur, c'eſt que les fiefs héréditaires n'ont commencé qu'après *Hugues Capet*. Quand il n'y aurait que l'exemple de la Normandie, donnée ou plutôt extorquée à titre de fief héréditaire, en 912, cela ſuffirait pour détruire l'opinion de *Chantereau*, que pluſieurs hiſtoriens ont adoptée. Il eſt d'ailleurs certain que *Charlemagne* inſtitua en France des fiefs avec propriété, et que cette forme de gouvernement était connue avant lui dans la Lombardie et dans la Germanie : mort en 1658.

CHAPELAIN, (*Jean*) né en 1595. Sans *la Pucelle* il aurait eu de la réputation parmi les gens de lettres. Ce mauvais poëme lui valut beaucoup plus que l'*Iliade* à *Homère*. *Chapelain* fut pourtant utile par ſa littérature. Ce fut lui qui corrigea les premiers vers de *Racine*. Il commença par être l'oracle des auteurs, et finit par en être l'opprobre : mort en 1674.

CHAPELLE, (*Jean de la*) receveur général des finances, auteur de quelques tragédies qui eurent du ſuccès en leur temps. Il était un de ceux qui tâchaient d'imiter *Racine*; car *Racine* forma, ſans le vouloir, une école comme les grands peintres. Ce fut un *Raphaël* qui ne fit point de *Jules Romain* : mais au moins ſes premiers diſciples écrivirent avec quelque pureté de langage; et dans la décadence qui a ſuivi, on a vu de nos jours des tragédies entières, où il n'y a pas douze vers de ſuite dans leſquels il n'y ait des fautes groſſières. Voilà d'où l'on eſt tombé, et à quels excès on eſt parvenu après avoir eu de ſi grands modèles : mort en 1723.

CHAPELLE, (*Claude-Emmanuel Luillier*) fils naturel de *François Luillier*, maître des comptes. Il n'eſt pas vrai qu'il fut le premier qui ſe ſervit des rimes redoublées,

d'Assouci s'en servait avant lui, et même avec quelque succès.

Pourquoi donc, sexe au teint de rose,
Quand la charité vous impose
La loi d'aimer votre prochain,
Pouvez-vous me haïr sans cause,
Moi qui ne vous fis jamais rien?
Ah! pour mon honneur je vois bien
Qu'il faut vous faire quelque chose, &c.

On trouve beaucoup de rimes redoublées dans *Voiture*. *Chapelle* réussit mieux que les autres dans ce genre qui a de l'harmonie et de la grâce, mais dans lequel il a préféré quelquefois une abondance stérile de rimes à la pensée et au tour. Sa vie voluptueuse et son peu de prétention contribuèrent encore à la célébrité de ses petits ouvrages. On sait qu'il y a dans son *Voyage de Montpellier* beaucoup de traits de *Bachaumont*, fils du président *le Coigneux*, l'un des plus aimables hommes de son temps. *Chapelle* était d'ailleurs un des meilleurs élèves de *Gassendi*. Au reste, il faut bien distinguer les éloges que tant de gens de lettres ont donnés à *Chapelle* et à des esprits de cette trempe, d'avec les éloges dus aux grands maîtres. Le caractère de *Chapelle*, de *Bachaumont*, du *Broussin* et de toute cette société du Marais, était la facilité, la gaieté, la liberté. On peut juger de *Chapelle* par cet impromptu que je n'ai point vu encore imprimé. Il le fit à table, après que *Boileau* eut récité une épigramme:

Qu'avec plaisir de ton haut style
Je te vois descendre au quatrain,
Et que je t'épargnai de bile
Et d'injures au genre humain,
Quand, renversant ta cruche à l'huile,
Je te mis le verre à la main!

mort en 1686.

CHARAS, de l'académie des sciences, le premier qui ait bien écrit sur la pharmacie, tant il est vrai que sous *Louis XIV* tous les arts élargirent leur sphère. Ce pharmacien, voyageant à Madrid, fut mis dans les cachots de l'inquisition, parce qu'il était calviniste. Une prompte abjuration, et les sollicitations de l'ambassadeur de France lui sauvèrent la vie et la liberté. Il s'occupa long-temps d'expériences sur les vipères, et des moyens d'empêcher les effets souvent mortels de leur morsure. Mais il se trompa en soutenant contre *Rédi*, que le venin des vipères n'était pas contenu dans le suc jaune qui sort de deux véscules placées derrière les crochets de leurs mâchoires. Dans le cours de ses expériences il fut mordu plusieurs fois sans qu'il en résultât d'accidens très-graves: mort en 1698.

CHARDIN, (*Jean*) né à Paris, en 1613. Nul voyageur n'a laissé des mémoires plus curieux: mort à Londres, en 1713.

CHARLEVAL, (*Jean Faucon* DE RIS) l'un de ceux qui acquirent de la célébrité par la délicatesse de leur esprit, sans se livrer trop au public. La fameuse conversation du maréchal d'*Hocquincourt* et du père *Canaye*, imprimée dans les œuvres de *Saint-Evremond*, est de *Charleval*, jusqu'à la petite dissertation sur le jansénisme et sur le molinisme que *Saint-Evremond* y a ajoutée. Le style de cette fin est très-différent de celui du commencement. Feu M. de *Caumartin*, le conseiller d'Etat, avait l'écrit de *Charleval*, de la main de l'auteur. On trouve dans le *Moréri*, que le président *de Ris*, neveu de *Charleval*, ne voulut pas faire imprimer les ouvrages de son oncle, de peur que *le nom d'auteur peut-être ne fût une tache dans sa famille.* Il faut être d'un état et d'un esprit bien abject pour avancer une telle idée dans le siècle où nous sommes; et c'eût été dans un homme de robe un orgueil digne des temps militaires et barbares, où l'on abandonnait

l'étude purement à la robe, par mépris pour la robe et pour l'étude : mort en 1693.

CHARPENTIER, (*François*) né à Paris, en 1620, académicien utile. On a de lui une traduction de *la Cyropédie*. Il soutint vivement l'opinion que les inscriptions des monumens publics de France doivent être en français. En effet, c'est dégrader une langue qu'on parle dans toute l'Europe, que de ne pas oser s'en servir; c'est aller contre son but, que de parler à tout le public dans une langue que les trois quarts au moins de ce public n'entendent pas. Il y a une espèce de barbarie à latiniser des noms français que la postérité méconnaîtrait : et les noms de Rocroi et de Fontenoi font un plus grand effet que les noms de *Rocrosium* et de *Fonteniacum* : mort en 1702.

LA CHASTRE (*Edme* marquis de) a laissé des mémoires : mort en 1645.

CHAULIEU, (*Guillaume*) né en Normandie, en 1639, connu par ses poësies négligées, et par les beautés hardies et voluptueuses qui s'y trouvent. La plupart respirent la liberté, le plaisir et une philosophie au-dessus des préjugés; tel était son caractère. Il vécut dans les délices, et mourut avec intrépidité, en 1720.

Les vers qu'on cite le plus de lui sont la pièce intitulée *la Goutte*, qui commence ainsi :

Le destructeur impitoyable
Et des marbres et de l'airain :

mais sur-tout l'épître sur la mort du marquis de *la Fare*.

Plus j'approche du terme, et moins je le redoute;
Sur des principes sûrs mon esprit affermi,
Content, persuadé, ne connaît plus le doute;
Des suites de ma fin je n'ai jamais frémi.

Exempt des préjugés, j'affronte l'impoſture
Des vaines ſuperſtitions ;
Et me rit des préventions
De ces faibles eſprits dont la triſte cenſure
Fait un crime à la créature
De l'uſage des biens que lui fit ſon auteur.

Une autre épître au même fit encore plus de bruit ; elle commence ainſi :

J'ai vu de près le Stix, j'ai vu les Euménides ;
Déjà venaient frapper mes oreilles timides,
Les affreux cris du chien de l'empire des morts :
Et les noires vapeurs, et les brûlans tranſports
Allaient de ma raiſon offuſquer la lumière :
C'eſt lors que j'ai ſenti mon ame toute entière,
Se ramenant en ſoi, faire un dernier effort
Pour braver les horreurs que l'on joint à la mort.
Ma raiſon m'a montré, tant qu'elle a pu paraître,
Que rien n'eſt en effet de ce qui ne peut être ;
Que ces fantômes vains ſont enfans de la peur
Qu'une faible nourrice imprime en notre cœur,
Lorſque des loups-garoux qu'elle-même elle panſe,
De démons et d'enfer elle endort notre enfance.

Ces pièces ne ſont pas châtiées: ce ſont des ſtatues de *Michel-Ange* ébauchées. Le ſtoïciſme de ces ſentimens ne lui attira point de perſécution ; car, quoiqu'abbé, il était ignoré des théologiens, et ne vivait qu'avec ſes amis. Il n'aurait tenu qu'à lui de mettre la dernière main à ſes ouvrages, mais il ne ſavait pas corriger. On a imprimé de lui trop de bagatelles inſipides de ſociété ; c'eſt le mauvais goût et l'avarice des éditeurs qui en eſt cauſe. Les préfaces qui ſont à la tête du recueil, ſont de ces gens obſcurs qui croient être de bonne compagnie en imprimant toutes les fadaiſes d'un homme de bonne compagnie.

CHEMINAIS, jésuite. On l'appelait le *Racine* des prédicateurs, et *Bourdaloue*, le *Corneille :* mort en 1689.

CHERON, (*Elisabeth*) née à Paris, en 1648, célèbre par la musique, la peinture et les vers, et plus connue sous son nom que sous celui de son mari, le Sieur *le Hay :* morte en 1711.

CHEVREAU, (*Urbain*) né à Loudun, en 1613, savant et bel esprit qui eut beaucoup de réputation : mort en 1701.

CHIFFLET, (*Jean-Jacques*) né à Besançon, en 1588. On a de lui plusieurs recherches : mort en 1660. Il y a eu sept écrivains de ce nom.

CHOISI, (*François-Thimoléon de*) de l'académie, né à Paris, en 1644, envoyé à Siam. On a sa relation. Il n'était que tonsuré à son départ ; mais à Siam il se fit ordonner prêtre en quatre jours. Il a composé plusieurs histoires, une *Traduction de l'imitation de Jesus-Christ*, dédiée à madame *de Maintenon* avec cette épigraphe : *Concupiscet rex decorem tuum ;* et des *Mémoires de la comtesse des Barres*. Cette comtesse *des Barres*, c'était lui-même. Il s'habilla et vécut en femme plusieurs années. Il acheta sous le nom de la comtesse *des Barres* une terre auprès de Tours. Ces mémoires racontent avec naïveté comment il eut impunément des maîtresses sous ce déguisement. Mais quand le roi fut devenu dévot, il écrivit l'histoire de l'Eglise. Dans ses mémoires sur la cour on trouve des choses vraies, quelques-unes fausses, et beaucoup de hasardées ; ils sont écrits dans un style trop familier : mort en 1724.

CLAUDE, (*Jean*) né en Agénois, en 1619, ministre de Charenton, et l'oracle de son parti, émule digne des *Bossuet*, des *Arnaud* et des *Nicole*. Il a composé quinze ouvrages, qu'on lut avec avidité dans le temps des disputes. Presque tous les livres polémiques n'ont qu'un temps : les fables de *la Fontaine*, l'*Arioste* passeront à la

dernière postérité. Cinq ou six mille volumes de controverse sont déjà oubliés : mort à la Haie, en 1687.

LE COINTE, (*Charles*) né à Troyes, en 1611, de l'oratoire. Ses *Annales ecclésiastiques*, imprimées au louvre par ordre du roi, sont un monument utile : mort en 1681.

COLLET, (*Philibert*) né à Chatillon-les-Dombes, en 1643, jurisconsulte et homme libre. Excommunié par l'archevêque de Lyon pour une querelle de paroisse, il écrivit contre l'excommunication ; il combattit la clôture des religieuses ; et dans son *Traité de l'usure* il soutint vivement l'usage autorisé en Bresse de stipuler les intérêts avec le capital, usage approuvé dans plus de la moitié de l'Europe, et reçu dans l'autre par tous les négocians, malgré les lois qu'on élude. Il assura aussi que les dixmes qu'on paye aux ecclésiastiques ne sont pas de droit divin : mort en 1718.

COLOMIEZ. (*Paul*) Le temps de sa naissance est inconnu : la plupart de ses ouvrages commencent à l'être ; mais ils sont utiles à ceux qui aiment les recherches littéraires : mort à Londres, en 1692.

COMMIRE, jésuite. Il réussit parmi ceux qui croient qu'on peut faire de bons vers latins, et qui pensent que des étrangers peuvent ressusciter le siècle d'*Auguste* dans une langue qu'ils ne peuvent pas même prononcer : mort en 1702.

In silvam ne ligna feras.

CONTI, (*Armand* prince de) frère du grand *Condé*, destiné d'abord pour l'état ecclésiastique, dans un temps où le préjugé rendait encore la dignité de cardinal supérieure à celle d'un prince du sang de France. Ce fut lui qui eut le malheur d'être généralissime de la fronde contre la cour et même contre son frère. Il fut depuis dévot et

janſéniſte. Nous avons de lui *Le devoir des grands*. Il écrivit ſur la grâce contre le jéſuite *Deſchamps*, ſon ancien préfet. Il écrivit auſſi contre la comédie ; il eût peut-être mieux fait d'écrire contre la guerre civile. *Cinna* et *Polyeucte* étaient auſſi utiles et auſſi reſpectables que la guerre des portes cochères et des pots de chambres était injuſte et ridicule.

CORDEMOI, (*Géraud de*) né à Paris. Il a le premier débrouillé le chaos des deux premières races des rois de France ; on doit cette utile entrepriſe au duc de *Montauſier*, qui chargea *Cordemoi* de faire l'hiſtoire de *Charlemagne*, pour l'éducation de *Monſeigneur*. Il ne trouva guère dans les anciens auteurs que des abſurdités et des contradictions. La difficulté l'encouragea, et il débrouilla les deux premières races : mort en 1684.

CORNEILLE, (*Pierre*) né à Rouen, en 1606. Quoiqu'on ne repréſente plus que ſix ou ſept pièces de trente-trois qu'il a compoſées, il ſera toujours le père du théâtre. Il eſt le premier qui ait élevé le génie de la nation, et cela demande grâce pour environ vingt de ſes pièces qui ſont, à quelques endroits près, ce que nous avons de plus mauvais par le ſtyle, par la froideur de l'intrigue, par les amours déplacés et inſipides, et par un entaſſement de raiſonnemens alambiqués qui ſont l'oppoſé du tragique. Mais on ne juge d'un grand homme que par ſes chefs-d'œuvre, et non par ſes fautes. On dit que ſa traduction de l'*Imitation de Jeſus-Chriſt* a été imprimée trente-deux fois : il eſt auſſi difficile de le croire que de la lire une ſeule. Il reçut une gratification du roi dans ſa dernière maladie : mort en 1684.

On a imprimé dans pluſieurs recueils d'anecdotes qu'il avait ſa place marquée toutes les fois qu'il allait au ſpectacle, qu'on ſe levait pour lui, qu'on battait des mains. Malheureuſement les hommes ne rendent pas tant de juſtice. Le fait eſt que les comédiens du roi refuſèrent de jouer

ſes dernières pièces, et qu'il fut obligé de les donner à une autre troupe.

CORNEILLE, (*Thomas*) né à Rouen, en 1625; homme qui aurait eu une grande réputation, s'il n'avait point eu de frère. On a de lui trente-quatre pièces de théâtre: mort pauvre, en 1709.

COUSIN, (*Louis*) né à Paris, en 1627, préſident à la cour des monnaies. Perſonne n'a plus ouvert que lui les ſources de l'hiſtoire. Ses traductions de la collection Byſantine et d'*Euſèbe* de Céſarée ont mis tout le monde en état de juger du vrai et du faux, et de connaître avec quels préjugés et quel eſprit de parti l'hiſtoire a été preſque toujours écrite. On lui doit beaucoup de traductions d'hiſtoriens grecs, que lui ſeul a fait connaître: mort en 1707.

Le baron DES COUTURES traduiſit en proſe et commenta *Lucrèce*, vers le milieu du règne de *Louis XIV*. Il penſait comme ce philoſophe ſur la plupart des premiers principes des choſes; il croyait la matière éternelle, à l'exemple de tous les anciens. La religion chrétienne a ſeule combattu cette opinion.

CRÉBILLON, (*Jolyot*) né à Dijon, en 1674. Nous ignorons ſi un procureur nommé *Prieur* le fit poëte, comme il eſt dit dans le dictionnaire hiſtorique portatif, en quatre volumes. Nous croyons que le génie y eut plus de part que le procureur. Nous ne croyons pas que l'anecdote rapportée dans le même ouvrage contre ſon fils ſoit vraie. On ne peut trop ſe défier de tous ces petits contes. Il faut ranger *Crébillon* parmi les génies qui illuſtrèrent le ſiècle de *Louis XIV*, puiſque ſa tragédie de *Rhadamiſte*, la meilleure de ſes pièces, fut jouée en 1710. Si *Deſpréaux*, qui ſe mourait alors, trouva cette tragédie plus mauvaiſe que celle de *Pradon*, c'eſt qu'il était dans un âge et dans un état où l'on n'eſt ſenſible qu'aux défauts, et inſenſible aux beautés: mort à quatre-vingt-huit ans, en 1762.

DACIER, (*André*) né à Caſtres, en 1651, calviniſte comme ſa femme, et devenu catholique comme elle, garde des livres du cabinet du roi à Paris, charge qui ne ſubſiſte plus. Homme plus ſavant qu'écrivain élégant, mais à jamais utile par ſes traductions et par quelques-unes de ſes notes : mort au louvre, en 1722. Nous devons à madame *Dacier* la traduction d'*Homère*, la plus fidelle par le ſtyle, quoiqu'elle manque de force, et la plus inſtructive par les notes, quoiqu'on y déſire la fineſſe du goût. On remarque ſur-tout qu'elle n'a jamais ſenti que ce qui devait plaire aux Grecs dans des temps groſſiers, et ce qu'on reſpectait déjà comme ancien dans des temps poſtérieurs plus éclairés, aurait pu déplaire s'il avait été écrit du temps de *Platon* et de *Démoſthène*. Mais enfin nulle femme n'a jamais rendu plus de ſervices aux lettres. Madame *Dacier* eſt un des prodiges du ſiècle de *Louis XIV*.

D'AGUESSEAU, (*Henri-François*) chancelier, le plus ſavant magiſtrat que jamais la France ait eu, poſſédant la moitié des langues modernes de l'Europe, outre le latin, le grec et un peu d'hébreu; très-inſtruit dans l'hiſtoire, profond dans la juriſprudence, et, ce qui eſt plus rare, éloquent. Il fut le premier au barreau qui parla avec force et pureté à la fois; avant lui on feſait des phraſes. Il conçut le projet de réformer les lois, mais il ne put faire que quatre ou cinq ordonnances utiles. Un ſeul homme ne peut ſuffire à ce travail immenſe que *Louis XIV* avait entrepris avec le ſecours d'un grand nombre de magiſtrats : mort en 1751.

DANCHET, (*Antoine*) né à Riom, en 1671, a réuſſi à l'aide du muſicien dans quelques opéra, qui ſont moins mauvais que ſes tragédies. Son prologue des jeux ſéculaires au-devant d'*Héſione* paſſe même pour un très-bon ouvrage, et peut être comparé à celui d'*Amadis* : on a retenu ces beaux vers imités d'*Horace* :

Père

Père des saisons et des jours,
Fais naître en ces climats un siècle mémorable ;
Puisse à ses ennemis ce peuple redoutable
Etre à jamais heureux, et triompher toujours !
Nous avons à nos lois asservi la victoire ;
Aussi loin que tes feux nous portons notre gloire.
Fais, dans tout l'univers, craindre notre pouvoir.
Toi qui vois tout ce qui respire,
Soleil, puisses-tu ne rien voir
De si puissant que cet empire !

C'est dans ce prologue qu'on trouve les ariettes qui servirent depuis de canevas au poëte *Rousseau* pour composer les couplets effrénés qui causèrent sa disgrâce. Les couplets originaux de *Danchet* valent peut-être mieux que les parodies de *Rousseau*. Voici sur-tout celui de *Danchet* qu'on a le plus retenu.

Que l'amant, qui devient heureux,
En devienne encor plus fidèle !
Que toujours, dans les mêmes nœuds,
Il trouve une douceur nouvelle !
Que les soupirs et les langueurs
Puissent seuls fléchir les rigueurs
De la beauté la plus sévère !
Que l'amant, comblé de faveurs,
Sache les goûter et les taire !

Mort en 1748.

DANCOURT, (*Florent Carton*) avocat, né à Fontainebleau, en 1661, aima mieux se livrer au théâtre qu'au barreau. Ce que *Regnard* était à l'égard de *Molière* dans la haute comédie, le comédien *Dancourt* l'était dans la farce. Beaucoup de ses pièces attirent encore un assez grand concours ; elles sont gaies ; le dialogue en est naïf. La quantité de pièces qu'on a faites dans ce genre facile est immense ; elles sont plus du goût du peuple que des

esprits délicats ; mais l'amusement est un des besoins de l'homme, et cette espèce de comédie, aisée à représenter, plaît dans Paris et dans les provinces au grand nombre qui n'est pas susceptible de plaisirs plus relevés : mort en 1726.

DANET, (*Pierre*) l'un de ces hommes qui ont été plus utiles qu'ils n'ont eu de réputation. Ses dictionnaires de la langue latine et des antiquités furent au nombre de ces livres mémorables faits pour l'éducation du dauphin, *Monseigneur*, et qui, s'ils ne firent pas de ce prince un savant homme, contribuèrent beaucoup à éclairer la France : mort en 1709.

DANGEAU, (*Louis* abbé de) né en 1643, excellent académicien : mort en 1723.

DANIEL, (*Gabriel*) jésuite, historiographe de France, né à Rouen, en 1649, a rectifié les fautes de *Mézerai* sur la première et seconde race. On lui a reproché que sa diction n'est pas toujours pure, que son style est trop faible, qu'il n'intéresse pas, qu'il n'est pas peintre, qu'il n'a pas assez fait connaître les usages, les mœurs, les lois ; que son histoire est un long détail d'opérations de guerre dans lesquelles un historien de son état se trompe presque toujours : mort en 1728.

Le comte de *Boulainvilliers* dit, dans ses mémoires sur le gouvernement de France, qu'on peut reprocher à *Daniel* dix mille erreurs : c'est beaucoup ; mais heureusement la plupart de ces erreurs sont aussi indifférentes que les vérités qu'il aurait mises à la place ; car qu'importe que ce soit l'aile gauche ou l'aile droite qui ait plié à la bataille de Montlhéri ? Qu'importe par quel endroit *Louis le Gros* entra dans les masures du Puiset ? Un citoyen veut savoir par quels degrés le gouvernement a changé de forme, quels ont été les droits et les usurpations des différens corps, ce qu'ont fait les états généraux, quel a été l'esprit

de la nation. Le grand défaut de *Daniel* eſt de n'avoir pas été inſtruit des droits de la nation, ou de les avoir diſſimulés. Il a omis entièrement les célèbres états de 1355. Il n'a parlé des papes, et ſur-tout du grand et bon roi *Henri IV* qu'en jéſuite ; nulle connaiſſance des finances, nulle de l'intérieur du royaume ni des mœurs.

Il prétend dans ſa préface, et le préſident *Hénault* a dit après lui, que les premiers temps de l'hiſtoire de France ſont plus intéreſſans que ceux de Rome, parce que *Clovis* et *Dagobert* avaient plus de terrain que *Romulus* et *Tarquin*. Il ne s'eſt pas aperçu que les faibles commencemens de tout ce qui eſt grand intéreſſent toujours les hommes ; on aime à voir la petite origine d'un peuple dont la France n'eſt qu'une province, et qui étendit ſon empire juſqu'à l'Elbe, l'Euphrate et le Niger. Il faut avouer que notre hiſtoire et celle des autres peuples, depuis le cinquième ſiècle de l'ère vulgaire juſqu'au quinzième, n'eſt qu'un chaos d'aventures barbares, ſous des noms barbares.

D'ARGONNE, (*Noël*) né à Paris, en 1634, chartreux à Gaillon. C'eſt le ſeul chartreux qui ait cultivé la littérature. Ses *Mélanges*, ſous le nom de *Vigneul de Marville*, ſont remplis d'anecdotes curieuſes et haſardées : mort en 1704.

DESCARTES, (*René*) né en Touraine en 1596, fils d'un conſeiller au parlement de Bretagne. Le plus grand mathématicien de ſon temps, mais le philoſophe qui connut moins la nature, ſi on le compare à ceux qui l'ont ſuivi. Il paſſa preſque toute ſa vie hors de France, pour philoſopher en liberté, à l'exemple de *Saumaiſe*, qui avait pris ce parti. On a remarqué qu'il avait un frère aîné, conſeiller au parlement de Bretagne, qui le mépriſait beaucoup, et qui diſait qu'il était indigne du frère d'un conſeiller de s'abaiſſer à être mathématicien. Ayant cherché le repos dans des ſolitudes en Hollande, il ne l'y trouva pas. Un nommé *Voët*, et un nommé *Shockius*, deux profeſſeurs du

galimatias scolastique qu'on enseignait encore, intentèrent contre lui cette ridicule accusation d'athéisme dont les écrivains méprisés ont toujours chargé les philosophes. En vain *Descartes* avait épuisé son génie à rassembler les preuves de la Divinité, et à en chercher de nouvelles; ses infames ennemis le comparèrent à *Vanini* dans un écrit public : ce n'est pas que *Vanini* eût été athée, le contraire est démontré; mais il avait été brûlé comme tel, et on ne pouvait faire une comparaison plus odieuse. *Descartes* eut beaucoup de peine à obtenir une très-légère satisfaction par sentence de l'académie de Groningue. Ses *méditations*, son *discours sur la méthode*, sont encore estimés; toute sa physique est tombée, parce qu'elle n'est fondée ni sur la géométrie, ni sur l'expérience. Ses *recherches sur la dioptrique*, où l'on trouve la loi fondamentale de cette science soupçonnée par *Snellius*, et des applications de cette loi, qui ne pouvaient être que l'ouvrage d'un très-grand géomètre; ses travaux sur les lois du choc des corps, objet dont il a eu le premier l'idée de s'occuper, feront toujours, malgré les erreurs qui lui sont échappées, des monumens d'un génie extraordinaire; et le petit livre connu sous le nom de géométrie de *Descartes* lui assure la supériorité sur tous les mathématiciens de son temps. Il a eu long-temps une si prodigieuse réputation, que *la Fontaine*, ignorant, à la vérité, mais écho de la voix publique, a dit de lui :

Descartes, ce mortel dont on eût fait un dieu
Dans les siècles passés, et qui tient le milieu,
Entre l'homme et l'esprit; comme, entre l'huître et l'homme,
Le tient tel de nos gens, franche bête de somme.

L'abbé *Genet*, dans le siècle présent, s'est donné la malheureuse peine de mettre en vers français la physique de *Descartes*.

Ce n'est guère que depuis l'année 1730 qu'on a commencé à revenir en France de toutes les erreurs de cette

philosophie chimérique, quand la géométrie et la physique expérimentale ont été plus cultivées. Le sort de *Descartes* en physique a été celui de *Ronsard* en poësie : mort à Stockholm en 1650.

DESMARETS DE SAINT-SORLIN, (*Jean*) né à Paris, en 1595. Il travailla beaucoup à la tragédie de *Mirame* du cardinal de *Richelieu*. Sa comédie des *Visionnaires* passa pour un chef-d'œuvre, mais c'est que *Molière* n'avait pas encore paru. Il fut contrôleur général de l'extraordinaire des guerres et secrétaire de la marine du Levant. Sur la fin de sa vie il fut plus connu par son fanatisme que par ses ouvrages : mort en 1676.

DESTOUCHES, (*Néricault*) né à Tours, en 1680, avait été comédien dans sa jeunesse. Après avoir fait plusieurs comédies, il fut chargé long-temps des affaires de France en Angleterre ; et ayant rempli ce ministère avec succès, il se remit à faire des comédies. On ne trouve pas dans ses pièces la force et la gaieté de *Regnard*, encore moins ces peintures du cœur humain, ce naturel, cette vraie plaisanterie, cet excellent comique, qui fait le mérite de l'inimitable *Molière;* mais il n'a pas laissé de se faire de la réputation après eux. On a de lui quelques pièces qui ont eu du succès, quoique le comique en soit un peu forcé. Il a du moins évité le genre de la comédie qui n'est que langoureuse, de cette espèce de tragédie bourgeoise, qui n'est ni tragique ni comique, monstre né de l'impuissance des auteurs et de la satiété du public après les beaux jours du siècle de *Louis XIV*. Sa comédie du *Glorieux* est son meilleur ouvrage, et probablement restera au théâtre, quoique le personnage du *Glorieux* soit, dit-on, manqué ; mais les autres caractères paraissent traités supérieurement : mort en 1754.

DOMAT, (*Jean*) célèbre jurisconsulte. Son livre *des lois civiles* a eu beaucoup d'approbation : mort en 1696.

DOUJAT, (*Jean*) né à Toulouse, en 1639, jurisconsulte et homme de lettres. Il fesait tous les ans un enfant à sa femme et un livre. On en dit autant de *Tiraqeau*. Le *journal des Savans* l'appelle *grand homme;* il ne faut pas prodiguer ce titre : mort en 1688.

DUBOIS, (*Gerard*) né à Orléans, en 1629, de l'oratoire. Il a fait l'*Hiſtoire de l'Egliſe de Paris :* mort en 1696.

DUCHÉ DE VANCY, (*Joſeph-François*) valet de chambre de *Louis XIV*, fit pour la cour quelques tragédies tirées de l'Écriture, à l'exemple de *Racine*, non avec le même ſuccès. L'opéra d'*Iphigénie en Tauride* eſt ſon meilleur ouvrage. Il eſt dans le grand goût ; et, quoique ce ne ſoit qu'un opéra, il retrace une grande idée de ce que les tragédies grecques avaient de meilleur. Ce goût n'a pas ſubſiſté long-temps, même bientôt après on s'eſt réduit aux ſimples ballets compoſés d'actes détachés, faits uniquement pour amener des danſes ; ainſi l'opéra même a dégénéré dans le temps que preſque tout le reſte tombait dans la décadence.

Madame de *Maintenon* fit la fortune de cet auteur : elle le recommanda ſi fortement à M. de *Ponchartrain*, ſecrétaire d'Etat, que ce miniſtre, prenant *Duché* pour un homme conſidérable, alla lui rendre viſite. *Duché*, homme alors très-obſcur, voyant entrer chez lui un ſecrétaire d'Etat, crut qu'on allait le conduire à la baſtille : mort en 1704.

DUCHESNE, (*André*) né en Touraine en 1584 ; hiſtoriographe du roi, auteur de beaucoup d'hiſtoires et de recherches généalogiques. On l'appelait le père de l'hiſtoire de France : mort en 1640.

DUFRENOI, (*Charles*) né à Paris, en 1611, peintre et poëte. Son poëme *de la peinture* a réuſſi auprès de ceux qui peuvent lire d'autres vers latins que ceux du ſiècle d'*Auguſte :* mort en 1665.

DUFRÉNY, (*Charles*) né à Paris, en 1648. Il paſſait pour petit-fils d'*Henri IV*, et lui reſſemblait. Son père avait été valet de garderobe de *Louis XIII*, et le fils l'était de *Louis XIV* qui lui fit toujours du bien malgré ſon dérangement; mais qui ne put l'empêcher de mourir pauvre. Avec beaucoup d'eſprit et plus d'un talent, il ne put jamais rien faire de régulier. On a de lui beaucoup de comédies, et il n'y en a guère où l'on ne trouve des ſcènes jolies et ſingulières : mort en 1724.

DUPLEIX, (*Scipion*) de Condom, quoique né en 1569, peut être compté dans le ſiècle de *Louis XIV*, ayant encore vécu ſous ſon règne. Il eſt le premier hiſtorien qui ait cité en marge ſes autorités, précaution abſolument néceſſaire quand on n'écrit pas l'hiſtoire de ſon temps, à moins qu'on ne s'en tienne aux faits connus. On ne lit plus ſon hiſtoire de France, parce que depuis lui on a mieux fait et mieux écrit : mort en 1661.

ESPRIT, (*Jacques*) né à Béziers, en 1611, auteur du livre *de la fauſſeté des vertus humaines*, qui n'eſt qu'un commentaire du duc de *la Rochefoucauld*. Le chancelier *Séguier*, qui goûta ſa littérature, lui fit avoir un brevet de conſeiller d'Etat : mort en 1678.

ESTRADES. (le maréchal d') Ses lettres ſont auſſi eſtimées que celles du cardinal *d'Oſſat*; et c'eſt une choſe particulière aux Français, que de ſimples dépêches aient été ſouvent d'excellens ouvrages : mort en 1686.

Le marquis de LA FARE, connu par ſes mémoires et par quelques vers agréables. Son talent pour la poëſie ne ſe développa qu'à l'âge de près de ſoixante ans. Ce fut madame *de Caylus*, l'une des plus aimables perſonnes de ce ſiècle par ſa beauté et par ſon eſprit, pour laquelle il fit ſes premiers vers, et peut-être les plus délicats qu'on ait de lui.

M'abandonnant un jour à la triſteſſe,
Sans eſpérance et même ſans déſirs,
Je regrettais les ſenſibles plaiſirs
Dont la douceur enchanta ma jeuneſſe.
Sont-ils perdus, diſais-je, ſans retour?
Et n'es-tu pas cruel, Amour!
Toi que j'ai fait, dès mon enfance,
Le maître de mes plus beaux jours,
D'en laiſſer terminer le cours
A l'ennuyeuſe indifférence?
Alors j'aperçus dans les airs
L'enfant maître de l'univers,
Qui, plein d'une joie inhumaine,
— Me dit, en ſouriant: Tircis, ne te plains plus,
Je vais mettre fin à ta peine,
Je te promets un regard de Caylus.

Mort en 1713.

LA FAYETTE. (*Marie-Magdelène de la Vergne*, comteſſe de) Sa *Princeſſe de Clèves* et ſa *Zaïde* furent les premiers romans où l'on vit les mœurs des honnêtes gens et des aventures naturelles décrites avec grâce. Avant elle on écrivait d'un ſtyle ampoulé des choſes peu vraiſemblables: morte en 1693.

FELIBIEN, (*André*) né à Chartres, en 1619. Il eſt le premier qui, dans les inſcriptions de l'hôtel-de-ville, ait donné à *Louis XIV* le nom de *Grand*. Ses *Entretiens ſur la vie des peintres* ſont l'ouvrage qui lui a fait le plus d'honneur. Il eſt élégant, profond, et il reſpire le goût: mais il dit trop peu de choſes en trop de paroles, et eſt abſolument ſans méthode: mort en 1695.

FÉNÉLON, (*François de Salignac*) archevêque de Cambrai, né en Périgord, en 1651. On a de lui cinquante-cinq ouvrages différens. Tous partent d'un cœur plein de vertu, mais ſon *Télémaque* l'inſpire. Il a été vainement blâmé par *Gueudeville* et par l'abbé *Faidit*: mort à Cambrai en 1715.

Après la mort de *Fénélon*, *Louis XIV* brûla lui-même tous les manuscrits que le duc de Bourgogne avait conservés de son précepteur. *Ramsai*, élève de ce célèbre archevêque, m'a écrit ces mots : *S'il était né en Angleterre, il aurait développé son génie, et donné l'essor sans crainte à ses principes que personne n'a connus.*

FERRAND, conseiller de la cour des aides. On a de lui de très-jolis vers. Il joûtait avec *Rousseau* dans l'épigramme et le madrigal. Voici dans quel goût *Ferrand* écrivait :

D'amour et de mélancolie
Celemnus enfin consumé,
En fontaine fut transformé ;
Et qui boit de ses eaux, oublie
Jusqu'au nom de l'objet aimé.
Pour mieux oublier Egérie,
J'y courus hier vainement ;
A force de changer d'amant,
L'infidèle l'avait tarie.

On voit que *Ferrand* mettait plus de naturel, de grâce et de délicatesse dans ses sujets galans, et *Rousseau* plus de force et de recherche dans des sujets de débauche : mort en 1720.

PAS, marquis de FEUQUIÈRES (*Antoine de*) né à Paris, en 1648. Officier consommé dans l'art de la guerre, et excellent guide s'il est critique trop sévère : mort en 1711.

LE FÈVRE, (*Tanneguy*) né à Caën, en 1615. Calviniste, professeur à Saumur, méprisant ceux de sa secte, et demeurant parmi eux, plus philosophe qu'huguenot, écrivant aussi bien en latin qu'on puisse écrire dans une langue morte, fesant des vers grecs qui doivent avoir eu peu de lecteurs. La plus grande obligation que lui aient les lettres est d'avoir produit madame *Dacier* : mort en 1678.

LE FÈVRE, (*Anne*) madame DACIER. Née calviniſte à Saumur, en 1651, illuſtre par ſa ſcience. Le duc *de Montauſier* la fit travailler à l'un de ces livres qu'on nomme *Dauphins*, pour l'éducation de *Monſeigneur*. Le *Florus* avec des notes latines eſt d'elle. Ses traductions de *Térence* et d'*Homère* lui font un honneur immortel. On ne pouvait lui reprocher que trop d'admiration pour tout ce qu'elle avait traduit. *La Motte* ne l'attaqua qu'avec de l'eſprit, et elle ne combattit qu'avec de l'érudition : morte en 1720, au louvre.

FLÉCHIER, (*Eſprit*) du comtat d'Avignon, né en 1632; évêque de Lavaur et puis de Nîmes; poëte français et latin, hiſtorien, prédicateur, mais connu ſur-tout par ſes belles oraiſons funèbres. Son *hiſtoire de Théodoſe* a été faite pour l'éducation de *Monſeigneur*. Le duc *de Montauſier* avait engagé les meilleurs eſprits de France à travailler, par de bons ouvrages, à cette éducation : mort en 1710.

FLEURI, (*Claude*) né en 1640, ſous-précepteur du duc de Bourgogne, et confeſſeur de *Louis XV*, ſon fils, vécut à la cour dans la ſolitude et dans le travail. Son *hiſtoire de l'Egliſe* eſt la meilleure qu'on ait jamais faite, et les diſcours préliminaires ſont fort au-deſſus de l'hiſtoire. Ils ſont preſque d'un philoſophe, mais l'hiſtoire n'en eſt pas : mort en 1723.

LA FONTAINE, (*Jean*) né à Château-Thierri en 1621. Le plus ſimple des hommes, mais admirable dans ſon genre, quoique négligé et inégal. Il fut le ſeul des grands hommes de ſon temps qui n'eut point de part aux bienfaits de *Louis XIV*. Il y avait droit par ſon mérite et par ſa pauvreté. Dans la plupart des ſes fables il eſt infiniment au-deſſus de tous ceux qui ont écrit avant et après lui en quelque langue que ce puiſſe être. Dans les contes qu'il a imités de l'*Arioſte*, il n'a pas ſon élégance et ſa pureté; il n'eſt pas, à beaucoup près, ſi grand peintre, et c'eſt ce que *Boileau* n'a pas aperçu

dans sa dissertation sur *Joconde*, parce que *Despréaux* ne savait presque pas l'italien. Mais dans les contes puisés chez *Bocace*, *la Fontaine* lui est bien supérieur, parce qu'il a beaucoup plus d'esprit, de grâces, de finesse. *Bocace* n'a d'autre mérite que la naïveté, la clarté et l'exactitude dans le langage. Il a fixé sa langue, et *la Fontaine* a souvent corrompu la sienne : mort en 1695.

Il faut que les jeunes gens, et sur-tout ceux qui dirigent leurs lectures, prennent bien garde à ne pas confondre avec son beau naturel le familier, le bas, le négligé, le trivial ; défauts dans lesquels il tombe trop souvent. Il commence par dire au dauphin dans son prologue :

Et si de t'agréer je n'emporte le prix,
J'aurai du moins l'honneur de l'avoir entrepris.

On sent assez qu'il n'y aurait nul honneur à ne pas emporter le prix d'agréer. La pensée est aussi fausse que l'expression est mauvaise.

Vous chantiez, j'en suis bien aise ;
Hé bien, dansez maintenant.

Comment une fourmi peut-elle dire ce proverbe du peuple à une cigale ?

Si j'apprenais l'hébreu, les sciences, l'histoire,
Tout cela c'est la mer à boire.

Il faut avouer que *Phèdre* écrit avec une pureté qui n'a rien de cette bassesse.

Le gibier du lion ce ne sont point moineaux,
Mais beaux et bons sangliers, daims et cerfs bons et beaux.
Un jour sur ses hauts pieds allait, je ne sais où,
Le héron au long bec emmanché d'un long cou ;
Et le renard qui a cent tours dans son sac,
Et le chat qui n'en a qu'un dans son bissac.

Diſtinguons bien ces négligences, ces puérilités qui ſont en très-grand nombre, des traits admirables de ce charmant auteur, qui ſont en plus grand nombre encore.

Quel eſt donc le pouvoir naturel des vers naturels, puiſque, par ce ſeul charme, *la Fontaine*, avec de grandes négligences, a une réputation ſi univerſelle et ſi méritée, ſans avoir jamais rien inventé! mais auſſi quel mérite dans les anciens Aſiatiques, inventeurs de ces fables connues dans toute la terre habitable!

FONTENELLE, (*Bernard le Bouvier de*) né à Rouen, le 11 février 1657. On peut le regarder comme l'eſprit le plus univerſel que le ſiècle de *Louis XIV* ait produit. Il a reſſemblé à ces terres heureuſement ſituées qui portent toutes les eſpèces de fruits. Il n'avait pas vingt ans lorſqu'il fit une grande partie de la tragédie-opéra de *Bellérophon*, et depuis il donna l'opéra de *Thétis et Pélée*, dans lequel il imita beaucoup *Quinault*, et qui eut un grand ſuccès. Celui d'*Enée et Lavinie* en eut moins. Il eſſaya ſes forces au théâtre tragique; il aida Mlle *Bernard* dans quelques pièces. Il en compoſa deux, dont une fut jouée en 1680, et jamais imprimée. Elle lui attira trop long-temps de très-injuſtes reproches: car il avait eu le mérite de reconnaître que, bien que ſon eſprit s'étendît à tout, il n'avait pas le talent de *Pierre Corneille*, ſon oncle, pour la tragédie.

En 1686 il fit l'allégorie de *Méro* et d'*Enegu*; c'eſt Rome et Genève. Cette plaiſanterie ſi connue, jointe à l'*hiſtoire des oracles*, excita depuis contre lui une perſécution. Il en eſſuya une moins dangereuſe et qui n'était que littéraire, pour avoir ſoutenu qu'à pluſieurs égards les modernes valaient bien les anciens. *Racine* et *Boileau*, qui avaient pourtant intérêt que *Fontenelle* eût raiſon, affectèrent de le mépriſer, et lui fermèrent long-temps les portes de l'académie. Ils firent contre lui des épigrammes; il en fit contre eux, et ils furent toujours

ſes ennemis. Il fit beaucoup d'ouvrages légers, dans leſquels on remarquait déjà cette fineſſe et cette profondeur qui décèlent un homme ſupérieur à ſes ouvrages mêmes. On remarqua dans ſes vers et dans ſes *dialogues des morts* l'eſprit de *Voiture*, mais plus étendu et plus philoſophique. Sa *pluralité des mondes* fut un ouvrage unique en ſon genre. Il ſut faire des *oracles de Van-dale* un livre agréable. Les matières délicates auxquelles on touche dans ce livre lui attirèrent des ennemis violens, auxquels il eut le bonheur d'échapper. Il vit combien il eſt dangereux d'avoir raiſon dans des choſes où des hommes accrédités ont tort. Il ſe tourna vers la géométrie et vers la phyſique avec autant de facilité qu'il avait cultivé les arts d'agrément. Nommé ſecrétaire perpétuel de l'académie des ſciences, il exerça cet emploi pendant plus de quarante ans avec un applaudiſſement univerſel. Son *hiſtoire de l'académie* jette très-ſouvent une clarté lumineuſe ſur les mémoires les plus obſcurs. Il fut le premier qui porta cette élégance dans les ſciences. Si quelquefois il y répandit trop d'ornement, c'était de ces moiſſons abondantes dans leſquelles les fleurs croiſſent naturellement avec les épis.

Cette *hiſtoire de l'académie des ſciences* ſerait auſſi utile qu'elle eſt bien faite, s'il n'avait eu à rendre compte que de vérités découvertes ; mais il fallait ſouvent qu'il expliquât des opinions combattues les unes par les autres, et dont la plupart ſont détruites.

Les éloges qu'il prononça des académiciens morts ont le mérite ſingulier de rendre les ſciences reſpectables, et ont rendu tel leur auteur. En vain l'abbé *des Fontaines* et d'autres gens de cette eſpèce ont voulu obſcurcir ſa réputation ; c'eſt le propre des grands hommes d'avoir de mépriſables ennemis. S'il fit imprimer depuis des comédies froides, peu théâtrales, et une apologie des tourbillons de *Deſcartes*, on a pardonné ces comédies, en faveur de ſa vieilleſſe, et ſon cartéſianiſme, en faveur des

anciennes opinions qui dans sa jeunesse avaient été celles de l'Europe.

Enfin on l'a regardé comme le premier des hommes dans l'art nouveau de répandre de la lumière et des grâces sur les sciences abstraites, et il a eu du mérite dans tous les autres genres qu'il a traités. Tant de talens ont été soutenus par la connaissance des langues et de l'histoire, et il a été sans contredit au-dessus de tous les savans qui n'ont pas eu le don de l'invention.

Son *histoire des oracles*, qui n'est qu'un abrégé très-sage et très-modéré de la grande histoire de *Van-dale*, lui fit une querelle assez violente avec quelques jésuites compilateurs de la vie des saints, qui avaient précisément l'esprit des compilateurs. Ils écrivirent à leur manière contre le sentiment raisonnable de *Van-dale* et de *Fontenelle*. Le philosophe de Paris ne répondit point; mais son ami le savant *Basnage*, philosophe de Hollande, (1) répondit, et le livre des compilateurs ne fut pas lu. Plusieurs années après, le jésuite *le Tellier*, confesseur de *Louis XIV*, ce malheureux auteur de toutes les querelles qui ont produit tant de mal et tant de ridicule en France, déféra *Fontenelle* à *Louis XIV*, comme un athée, et rappela l'allégorie de *Méro* & d'*Enegu. Marc-René de Paulmi*, marquis d'*Argenson*, alors lieutenant de police, et depuis garde des sceaux, écarta la persécution qui allait éclater contre *Fontenelle*, et ce philosophe le fait assez entendre dans l'éloge du garde des sceaux d'*Argenson*, prononcé dans l'*académie des sciences*. Cette anecdote est plus curieuse que tout ce qu'a dit l'abbé *Trublet de Fontenelle* : mort le 9 janvier 1757, âgé de cent ans moins un mois et deux jours. (2)

(1) *Basnage* pressa long-temps *Fontenelle* de répondre à *Balthus*. Mon parti est pris, répondit *Fontenelle*, je ne répondrai point au livre du jésuite; je consens que le diable ait été prophète, puisque *Balthus* le veut, et qu'il trouve cela plus *orthodoxe*.

(2) Lorsque la première édition du siècle de *Louis XIV* devint publique, *Fontenelle* vivait encore. On avait cherché à l'irriter contre

FORBIN, (*Claude* chevalier de) chef d'eſcadre en France, grand amiral du roi de Siam. Il a laiſſé des mémoires curieux qu'on a rédigés, et l'on peut juger entre lui et *Du Guay-Trouin* : mort en 1733.

LA FOSSE, (*Antoine de*) né en 1658. *Manlius* eſt ſa meilleure pièce de théâtre : mort en 1708.

FRAGUIER, (*Claude*) né à Paris, en 1666, bon littérateur et plein de goût. Il a mis la philoſophie de *Platon* en bons vers latins. Il eût mieux valu faire de bons vers français. On a de lui d'excellentes diſſertations dans le recueil utile de l'académie des belles-lettres : mort en 1728.

FURETIÈRE, (*Antoine*) né en 1620, fameux par ſon dictionnaire et par ſa querelle : mort en 1688.

GACON, (*François*) né à Lyon, en 1667, mis par le père *Niceron* dans le catalogue des hommes illuſtres, et qui n'a été fameux que par de groſſières plaiſanteries qu'on appelle *brevets de la calotte*. Ces turpitudes ont pris leur ſource dans je ne ſais quelle aſſociation qu'on appelait *le régiment des fous et de la calotte*. Ce n'eſt pas-là aſſurément du bon goût. Les honnêtes gens ne voient qu'avec mépris de tels ouvrages, et leurs auteurs qui ne peuvent être cités que pour faire abhorrer leur exemple. *Gacon* n'écrivit preſque que de mauvaiſes ſatires en mauvais vers contre les auteurs les plus eſtimés de ſon temps. Ceux qui n'en écrivent aujourd'hui qu'en mauvaiſe proſe ſont encore plus mépriſés que lui. On n'en parle ici que pour

M. de *Voltaire*. Comment ſuis-je traité dans cet ouvrage, demanda *Fontenelle* à un de ſes amis ? Monſieur, répondit-il, M. de *Voltaire* commence par dire que vous êtes le ſeul homme vivant pour lequel il ſe ſoit écarté de la loi qu'il s'était faite de ne parler que des morts. — Je n'en veux pas ſavoir davantage, reprit *Fontenelle ;* quelque choſe qu'il ait pu ajouter, *je dois être content.*

Ce qu'on trouve ici ſur l'*hiſtoire des oracles*, et ſur *Méro* et *Enegu*, a été ajouté depuis la mort de *Fontenelle.*

inſpirer le même mépris envers ceux qui pourraient l'imiter : mort en 1725.

GALLAND, (*Antoine*) né en Picardie, en 1646. Il apprit à Conſtantinople les langues orientales, et traduiſit une partie des contes arabes, qu'on connaît ſous le titre des *mille et une nuits ;* il y mit beaucoup du ſien : c'eſt un des livres les plus connus en Europe ; il eſt amuſant pour toutes les nations : mort en 1715.

L'abbé GALLOIS, (*Jean*) né à Paris, en 1632, ſavant univerſel, fut le premier qui travailla au *journal des ſavans* avec le conſeiller-clerc *Sallo*, qui avait conçu l'idée de ce travail. Il enſeigna depuis un peu de latin au miniſtre d'Etat *Colbert*, qui, malgré ſes occupations, crut avoir aſſez de temps pour apprendre cette langue ; il prenait ſurtout ſes leçons en carroſſe dans ſes voyages de Verſailles à Paris. On diſait, avec vraiſemblance, que c'était en vue d'être chancelier. On peut obſerver que les deux hommes qui ont le plus protégé les lettres ne ſavaient pas le latin, *Louis XIV* et M. *Colbert*. On prétend que l'abbé *Gallois* diſait : M. *Colbert veut quelquefois ſe familiariſer avec moi, mais je le repouſſe par le reſpect*. On attribue ce même mot à *Fontenelle* à l'égard du *Régent :* il eſt plus dans le caractère de *Fontenelle*, et le Régent avait dans le ſien plus de familiarité que *Colbert :* mort en 1707.

GASSENDI, (*Pierre*) né en Provence, en 1592, reſtaurateur d'une partie de la phyſique d'*Epicure*. Il ſentit la néceſſité des atomes et du vide. *Newton* et d'autres ont démontré depuis ce que *Gaſſendi* avait affirmé. Il eut moins de réputation que *Deſcartes*, parce qu'il était plus raiſonnable, et qu'il n'était pas inventeur ; mais on l'accuſa, comme *Deſcartes*, d'athéiſme. Quelques-uns crurent que celui qui admettait le vide, comme *Epicure*, niait un DIEU comme lui. C'eſt ainſi que raiſonnent les calomniateurs. *Gaſſendi* en Provence, où l'on n'était point jaloux de lui, était appelé le *ſaint Prêtre ;* à Paris

quelques

quelques envieux l'appelaient l'*athée*. Il eſt vrai qu'il était ſceptique, et que la philoſophie lui avait appris à douter de tout, mais non pas de l'exiſtence d'un être ſuprême. (3) Il avait avancé long-temps avant *Locke*, dans une grande lettre à *Deſcartes*, qu'on ne connaît point du tout l'ame, que DIEU peut accorder la penſée à l'autre être inconnu qu'on nomme matière, et la lui conſerver éternellement: mort en 1656.

GÉDOUIN, chanoine de la Sainte-Chapelle à Paris, auteur d'une excellente traduction de *Quintilien* et de *Pauſanias*. Il était entré chez les jéſuites, à l'âge de quinze ans, et en ſortit dans un âge mûr. Il était ſi paſſionné pour les bons auteurs de l'antiquité qu'il aurait voulu qu'on eût pardonné à leur religion en faveur des beautés de leurs ouvrages et de leur mythologie; il trouvait dans la fable une philoſophie naturelle admirable, et des emblêmes frappans de toutes les opérations de la Divinité. Il croyait que l'eſprit de toutes les nations s'était rétréci, et que la grande poëſie et la grande éloquence avaient diſparu du monde avec la mythologie des Grecs. Le poëme de *Milton* lui paraiſſait un poëme barbare et d'un fanatiſme ſombre et dégoûtant, dans lequel le diable hurle ſans ceſſe contre le Meſſie. Il écrivit ſur ce ſujet quatre diſſertations très-curieuſes; on croit qu'elles ſeront bientôt imprimées: mort en 1744.

N. B. On a imprimé dans quelques dictionnaires que *Ninon* lui accorda ſes faveurs à quatre-vingts ans. En ce cas on aurait dû dire plutôt que l'abbé *Gédouin* lui accorda les ſiennes; mais c'eſt un conte ridicule. Ce fut à l'abbé de *Châteauneuf* que *Ninon* donna un rendez-vous pour le jour auquel elle aurait ſoixante ans accomplis.

(3) Les déclamations, contre le ſcepticiſme, ſont l'ouvrage de la ſottiſe ou de la charlatanerie. Un ſceptique qui n'admettrait pas les différens degrés de probabilité ſerait un ſou; un ſceptique qui les admet ne diffère des dogmatiques qu'en ce qu'il cherche à démêler ces différens degrés avec plus de ſubtilité.

LE GENDRE, (*Louis*) né à Rouen en 1659, a fait une *hiſtoire de France*. Pour bien faire cette hiſtoire, il faudrait la plume et la liberté du préſident de *Thou*; et il ſerait encore très-difficile de rendre les premiers ſiècles intéreſſans : mort en 1733.

GENEST, (*Charles-Claude*) né en 1635, aumônier de la ducheſſe d'Orléans, philoſophe et poëte. Sa tragédie de Pénélope a encore du ſuccès ſur le théâtre, et c'eſt la ſeule de ſes pièces qui s'y ſoit conſervée. Elle eſt au rang de ces pièces écrites d'un ſtyle lâche et proſaïque, que les ſituations font tolérer dans la repréſentation. Son laborieux ouvrage *de la philoſophie de Deſcartes*, en rimes plutôt qu'en vers, ſignala plus ſa patience que ſon génie; et il n'eut guère rien de commun avec *Lucrèce* que de verſifier une philoſophie erronée preſque en tout. Il eut part aux bienfaits de *Louis XIV*: mort en 1719.

L'abbé GIRARD, de l'académie. Son livre des *Synonymes* eſt très-utile; il ſubſiſtera autant que la langue, et ſervira même à la faire ſubſiſter : mort fort vieux en 1748.

GODEAU, (*Antoine*) l'un de ceux qui ſervirent à l'établiſſement de l'académie françaiſe, poëte, orateur et hiſtorien. On ſait que, pour faire un jeu de mots, le cardinal de *Richelieu* lui donna l'évêché de Graſſe, pour le *Benedicite* mis en vers. Son *hiſtoire eccléſiaſtique* en proſe fut plus eſtimée que ſon poëme ſur les *faſtes de l'Egliſe*. Il ſe trompa en croyant égaler les faſtes d'*Ovide* : ni ſon ſujet ni ſon génie n'y pouvaient ſuffire. C'eſt une grande erreur de penſer que les ſujets chrétiens puiſſent convenir à la poëſie comme ceux du paganiſme, dont la mythologie auſſi agréable que fauſſe animait toute la nature : mort en 1672.

GODEFROI, (*Théodore*) fils de *Denis Godefroi*, pariſien; homme ſavant, né à Genève, en 1580, hiſtoriographe

de France sous *Louis XIII* et *Louis XIV*. Il s'appliqua sur-tout aux titres et au cérémonial : mort en 1648.

N. B. Son père *Denis* a rendu un service important à l'Europe par son travail immense sur le *Corpus juris civilis*.

GODEFROI, (*Denis*) son fils, né à Paris, en 1615, historiographe de France comme son père : mort en 1681. Toute cette famille a été illustre dans la littérature.

GOMBAUD, (*Jean Ogier de*) quoique né sous *Charles IX*, vécut long-temps sous *Louis XIV* Il y a de lui quelques bonnes épigrammes, dont même on a retenu des vers : mort en 1666.

GOMBERVILLE, (*Marin*) né à Paris en 1600, l'un des premiers académiciens. Il écrivit de grands romans avant le temps du bon goût, et sa réputation mourut avec lui : mort en 1674.

GONDI, (*Jean-François*) cardinal de Retz, né en 1613, qui vécut en *Catilina* dans sa jeunesse, et en *Atticus* dans sa vieillesse. Plusieurs endroits de ses mémoires sont dignes de *Salluste ;* mais tout n'est pas égal : mort en 1679.

GOURVILLE, valet de chambre du duc de *la Rochefoucauld*, devenu son ami, et même celui du grand *Condé*. Dans le même temps pendu à Paris en effigie, et envoyé du roi en Allemagne ; ensuite proposé pour succéder au grand *Colbert* dans le ministère. Nous avons de lui des mémoires de sa vie, écrits avec naïveté, dans lesquels il parle de sa naissance et de sa fortune avec indifférence. Il y a des anecdotes vraies et curieuses.

LE GRAND, (*Joachim*) né en Normandie, en 1653, élève du père *le Cointe*. Il a été l'un des hommes les plus profonds dans l'histoire : mort en 1733.

GRÉCOURT, chanoine de Tours. Son poëme de *Philotanus* eut un succès prodigieux. Le mérite de ces

fortes d'ouvrages n'eſt d'ordinaire que dans le choix du ſujet, et dans la malignité humaine. Ce n'eſt pas qu'il n'y ait quelques vers bien faits dans ce poëme. Le commencement en eſt très-heureux ; mais la ſuite n'y rèpond pas. Le diable n'y parle pas auſſi plaiſamment qu'il eſt amené. Le ſtyle eſt bas, uniforme, ſans dialogue, ſans grâces, ſans fineſſe, ſans pureté de ſtyle, ſans imagination dans l'expreſſion ; et ce n'eſt enfin qu'une hiſtoire ſatirique de la bulle *Unigenitus* en vers burleſques, parmi leſquels il s'en trouve de très-plaiſans : mort en 1743.

GUERET, (*Gabriel*) né à Paris, en 1641, connu dans ſon temps par ſon *Parnaſſe réformé*, et par la *Guerre des auteurs*. Il avait du goût ; mais ſon diſcours, *ſi l'empire de l'éloquence eſt plus grand que celui de l'amour*, ne prouverait pas qu'il en eût. Il a fait le *Journal du palais*, conjointement avec *Blondeau :* ce journal du palais eſt un recueil des arrêts des parlemens de France, jugemens ſouvent différens dans des cauſes ſemblables. Rien ne fait mieux voir combien la juriſprudence a beſoin d'être réformée, que cette néceſſité où l'on eſt de recueillir des arrêts : mort en 1688.

DU GUET, (*Jacques-Joſeph*) né en Forez, en 1649 ; l'une des meilleures plumes du parti janſéniſte. Son livre de l'*Education d'un roi* n'a point été fait pour le roi de Sardaigne, comme on l'a dit, et il a été achevé par une autre main. Le ſtyle de *du Guet* eſt formé ſur celui des bons écrivains de Port-Royal. Il aurait pu comme eux rendre de grands ſervices aux lettres ; trois volumes ſur vingt-cinq chapitres d'*Iſaïe* prouvent qu'il n'était avare ni de ſon temps, ni de ſa plume : mort en 1733.

DU GUÉ-TROUIN, né à Saint-Malo, en 1673, d'armateur devenu lieutenant général des armées navales, l'un des plus grands hommes en ſon genre, a donné

des mémoires écrits du ſtyle d'un ſoldat, et propres à exciter l'émulation chez ſes compatriotes : mort en 1736.

DU HALDE, jéſuite, quoiqu'il ne ſoit point ſorti de Paris, et qu'il n'ait point ſu le chinois, a donné ſur les mémoires de ſes confrères la plus ample et la meilleure deſcription de l'empire de la Chine qu'on ait dans le monde : mort en 1743.

L'inſatiable curioſité que nous avons de connaître à fond la religion, les lois, les mœurs des Chinois, n'eſt point encore ſatisfaite : un bourgmeſtre de Midelbourg, nommé *Hudde*, homme très-riche, guidé par cette ſeule curioſité, alla à la Chine, vers l'an 1700. Il employa une grande partie de ſon bien à s'inſtruire de tout. Il apprit ſi parfaitement la langue qu'on le prenait pour un chinois. Heureuſement pour lui, la forme de ſon viſage ne le trahiſſait pas. Enfin il ſut parvenir au grade de mandarin ; il parcourut toutes les provinces en cette qualité, et revint enſuite en Europe avec un recueil de trente années d'obſervations ; elles ont été perdues dans un naufrage : c'eſt peut-être la plus grande perte qu'ait fait la république des lettres.

DU HAMEL, (*Jean-Baptiſte*) de Normandie, né en 1624, ſecrétaire de l'académie des ſciences. Quoique philoſophe, il était théologien. La philoſophie, qui s'eſt perfectionnée depuis lui, a nui à ſes ouvrages, mais ſon nom a ſubſiſté : mort en 1706.

Le comte D'HAMILTON, (*Antoine*) né à Caën. On a de lui quelques jolies poëſies, et il eſt le premier qui ait fait des romans dans un goût plaiſant, qui n'eſt pas le burleſque de *Scarron*. Ses *Mémoires du comte de Grammont*, ſon beau-frère, ſont de tous les livres celui où le fonds le plus mince eſt paré du ſtyle le plus gai, le plus vif et le plus agréable. C'eſt le modèle d'une converſation enjouée, plus que le modèle d'un livre. Son héros n'a guère d'autres rôles dans ſes mémoires que celui de friponner ſes

amis au jeu, d'être volé par son valet de chambre, et de dire quelques prétendus bons mots sur les aventures des autres.

HARDOUIN, (*Jean*) jésuite, né à Quimper, en 1646, profond dans l'histoire, et chimérique dans les sentimens. *Il faut s'enquérir*, dit *Montagne*, *non quel est le plus savant, mais le mieux savant. Hardouin* pousse la bisarrerie jusqu'à prétendre que l'Enéide et les Odes d'*Horace* ont été composées par des moines du treizième siècle : il veut qu'*Enée* soit JESUS-CHRIST; et *Lalagé*, la maîtresse d'*Horace*, est la religion chrétienne. Le même discernement, qui faisait voir au père *Hardouin* le Messie dans *Enée*, lui découvrait des athées dans les pères *Thomassin*, *Quesnel*, *Mallebranche*, dans *Arnaud*, dans *Nicole* et *Pascal*. (4) Sa folie ôta à sa calomnie toute son atrocité; mais tous ceux qui renouvellent cette accusation d'athéisme contre des sages ne sont pas toujours reconnus pour fous, et sont souvent très-dangereux. On a vu des hommes abuser de leur ministère, en employant ces armes contre lesquelles il n'y a point de bouclier, pour perdre sans ressource, des personnes respectables auprès des princes trop peu instruits : mort en 1729.

HECQUET, médecin, mit au jour, en 1722, le système raisonné de la *Trituration*, idée ingénieuse qui n'explique pas la manière dont se fait la digestion. Les autres médecins y ont joint le suc gastrique, et la chaleur des viscères; mais nul n'a pu découvrir le secret de la nature qui se cache dans toutes ses opérations.

(4) Le père *Hardouin* cherchait à prouver qu'un Dieu, tel que les cartésiens le concevaient, ne pouvait ressembler au véritable DIEU, tel que l'admettent les chrétiens; puisque ce Dieu des philosophes devait gouverner le monde par des lois générales et invariables, ce qui, selon le père *Hardouin*, détruisait toute espèce de révélation particulière et toute religion, même la religion naturelle. Il prouvait que ces philosophes étaient athées par les mêmes argumens que les déistes emploient pour prouver que les théologiens sont absurdes.

HELVÉTIUS, fameux médecin, qui a très-bien écrit sur l'économie animale et sur la fièvre : mort vers l'an 1750. Il était père d'un vrai philosophe qui renonça à la place de fermier général pour cultiver les lettres, et qui a eu le sort de plusieurs philosophes ; persécuté pour un livre et pour sa vertu.

HENAUT, connu par le sonnet de l'*Avorton*, par d'autres pièces, et qui aurait une très-grande réputation si les trois premiers chants de sa traduction de *Lucrèce*, qui furent perdus, avaient paru et avaient été écrits comme ce qui nous est resté du commencement de cet ouvrage : mort en 1682. Au reste, la postérité ne le confondra pas avec un homme du même nom, et d'un mérite supérieur, à qui nous devons la plus courte et la meilleure histoire de France, et peut-être la seule manière dont il faudra désormais écrire toutes les grandes histoires. Car la multiplicité des faits et des écrits devient si grande qu'il faudra bientôt tout réduire aux extraits et aux dictionnaires. Mais il sera difficile d'imiter l'auteur de l'*Abrégé chronologique*, d'approfondir tant de choses en paraissant les effleurer.

HENAULT, président aux enquêtes du parlement, surintendant de la maison de la reine, de l'académie française, né à Paris, vers l'an 1686. Nous avons déjà parlé de son livre utile de l'abrégé de l'histoire de la France. Les recherches pénibles qu'une telle étude doit avoir coûté ne l'ont pas empêché de sacrifier aux Grâces, et il a été du très-petit nombre de savans qui ont joint aux travaux utiles les agrémens de la société qui ne s'acquièrent point. Il a été dans l'histoire ce que *Fontenelle* a été dans la philosophie. Il l'a rendue familière ; aussi lui avons-nous rendu, comme à *Fontenelle*, justice de son vivant : mort en 1770.

HERBELOT, (*Barthelemi d'*) né à Paris, en 1625, le premier parmi les Français qui connut bien les langues et

les hiſtoires orientales : peu célèbre d'abord dans ſa patrie. Reçu par le grand duc de Toſcane, *Ferdinand II*, avec une diſtinction qui apprit à la France à connaître ſon mérite. Rappelé enſuite et encouragé par *Colbert*, qui encourageait tout. Sa *Bibliothèque orientale* eſt auſſi curieuſe que profonde : mort 1695.

HERMANT, (*Godefroi*) né à Beauvais, en 1616. Il n'a fait que des ouvrages polémiques qui s'anéantiſſent avec la diſpute : mort en 1590.

HERMANT, (*Jean*) né à Caën, en 1650, auteur de l'hiſtoire des conciles, des ordres religieux, des héréſies. Cette hiſtoire des héréſies ne vaut pas celle de M. *Pluquet* : mort en 1725.

LA HIRE, (*Philippe*) né à Paris, en 1640, fils d'un bon peintre. Il a été un ſavant mathématicien, et a beaucoup contribué à la fameuſe méridienne de France : mort en 1718.

D'HOSIER, (*Pierre*) né à Marſeille, en 1592, fils d'un avocat. Il fut le premier qui débrouilla les généalogies, et qui en fit une ſcience. *Louis XIII* le fit gentilhomme ſervant, maître d'hôtel, et gentilhomme ordinaire de ſa chambre. *Louis XIV*, lui donna un brevet de conſeiller d'Etat. De véritablement grands hommes ont été bien moins récompenſés ; leurs travaux n'étaient pas ſi néceſſaires à la vanité humaine : mort en 1660.

L'HOSPITAL, (*François* marquis de) né en 1661, le premier qui ait écrit en France ſur le calcul, inventé par *Newton*, qu'il appela *les infiniment petits ;* c'était alors un prodige : mort en 1704.

DES HOULIÈRES. (*Antoinette de la Garde*) De toutes les dames françaiſes qui ont cultivé la poëſie, c'eſt celle qui a le plus réuſſi, puiſque c'eſt celle dont on a retenu le plus de vers. C'eſt dommage qu'elle ſoit l'auteur du

mauvais sonnet contre l'admirable Phèdre de *Racine*. Ce sonnet ne fut bien reçu du public que parce qu'il était satirique. N'est-ce pas assez que les femmes soient jalouses en amour; faut-il encore qu'elles le soient en belles-lettres ? Une femme satirique ressemble à *Meduse*, et à *Scylla*, deux beautés changées en monstres : morte en 1694.

HUET, (*Pierre-Daniel*) né à Caën, en 1630, savant universel, et qui conserva la même ardeur pour l'étude jusqu'à l'âge de quatre-vingt-onze ans. Appelé auprès de la reine *Christine*, à Stockholm, il fut ensuite un des hommes illustres qui contribuèrent à l'éducation du dauphin. Jamais prince n'eut de pareils maîtres. *Huet* se fit prêtre à quarante ans ; il eut l'évêché d'Avranches, qu'il abdiqua ensuite, pour se livrer tout entier à l'étude dans la retraite. De tous ses livres *le commerce et la navigation des anciens*, *et l'origine des romans*, sont le plus d'usage. Son *Traité sur la faiblesse de l'esprit humain*, a fait beaucoup de bruit, et a paru démentir sa *démonstration évangélique* : mort en 1721.

JACQUELOT, (*Isaac*) né en Champagne, en 1647, calviniste, pasteur à la Haie, et ensuite à Berlin. Il a fait quelques ouvrages sur la religion : mort en 1708.

JOLY, (*Guy*) conseiller au châtelet, secrétaire du cardinal de *Retz*, a laissé des mémoires qui sont à ceux du cardinal ce qu'est le domestique au maître; mais il y a des particularités curieuses.

JOUVENCI, (*Joseph*) jésuite, né à Paris, en 1643. C'est encore un homme qui a eu le mérite obscur d'écrire en latin aussi-bien qu'on le puisse de nos jours. Son livre *de ratione discendi et docendi*, est un des meilleurs qu'on ait en ce genre, et des moins connus depuis *Quintilien*. Il publia, en 1710, à Rome, une partie de l'histoire de son ordre. Il l'écrivit en jésuite, et en homme

qui était à Rome. Le parlement de Paris, qui penſe tout différemment de Rome et des jéſuites, condamna ce livre, dans lequel on juſtifiait le père *Guignard*, condamné à être pendu par ce même parlement, pour l'aſſaſſinat commis ſur la perſonne d'*Henri IV*, par l'écolier *Châtel*. Il eſt très-vrai que *Guignard* n'était nullement complice, et qu'on le jugea à la rigueur : mais il n'eſt pas moins vrai que cette rigueur était néceſſaire dans ces temps malheureux, où une partie de l'Europe, aveuglée par le plus horrible fanatiſme, regardait comme un acte de religion de poignarder le meilleur des rois, et le meilleur des hommes : mort en 1719.

LABBE, (*Philippe*) né à Bourges, en 1607, jéſuite. Il a rendu de grands ſervices à l'hiſtoire. On a de lui ſoixante et ſeize ouvrages : mort en 1667.

LE LABOUREUR, (*Jean*) né à Montmorenci, en 1623, gentilhomme ſervant de *Louis XIV*, et enſuite ſon aumônier. Sa relation du voyage de Pologne, qu'il fit avec madame la maréchale de *Guébriant*, la ſeule femme qui ait jamais eu le titre, et fait les fonctions d'ambaſſadrice plénipotentiaire, eſt aſſez curieuſe. Les commentaires hiſtoriques dont il a enrichi les mémoires de *Caſtelnau*, ont répandu beaucoup de jour ſur l'hiſtoire de France. Le mauvais poëme de *Charlemagne*, n'eſt pas de lui, mais de ſon frère : mort en 1675.

LAINÉ OU LAINEZ, (*Alexandre*) né dans le Hainaut, en 1650, poëte ſingulier, dont on a recueilli un petit nombre de vers heureux. Un homme qui s'eſt donné la peine de faire élever à grands frais un Parnaſſe en bronze, couvert de figures en relief, de tous les poëtes et muſiciens dont il s'eſt aviſé, a mis ce *Lainé* au rang des plus illuſtres. Les ſeuls vers délicats qu'on ait de lui ſont ceux qu'il fit pour madame *Martel* :

Le tendre Apelle un jour, dans ces jeux si vantés
Qu'Athènes sur ses bords consacrait à Neptune,
Vit au sortir de l'onde éclater cent beautés;
Et prenant un trait de chacune,
Il fit de sa Vénus le portrait immortel.
Hélas, s'il avait vu l'adorable Martel,
Il n'en aurait employé qu'une.

On ne sait pas que ces vers sont une traduction un peu longue de ce beau morceau de l'*Arioste* :

Non avea da torre altra, che costei
Che tutte le bellezze erano in lei.

Mort en 1710.

LAINET OU LÉNET, (*Pierre*) conseiller d'Etat, natif de Dijon, attaché au grand *Condé*, a laissé des mémoires sur la guerre civile. Tous les mémoires de ce temps sont éclaircis et justifiés les uns par les autres. Ils mettent la vérité de l'histoire dans le plus grand jour. Ceux de *Lainet* ont une anecdote très-remarquable. Une dame de qualité, de Franche-Comté, se trouvant à Paris, grosse de huit mois, en 1664, son mari absent depuis un an arrive; elle craint qu'il ne la tue; elle s'adresse à *Lainet*, sans le connaître. Celui-ci consulte l'ambassadeur d'Espagne; tous deux imaginent de faire enfermer le mari par lettre de cachet à la bastille, jusqu'à ce que la femme soit relevée de couche. Ils s'adressent à la reine. Le roi, en riant, fait et signe la lettre de cachet lui-même; il sauve la vie de la femme et de l'enfant; ensuite il demande pardon au mari, et lui fait un présent.

LAMBERT, (*Anne-Thérèse de Marguenat de Courcelles*, marquise de) née en 1647, dame de beaucoup d'esprit, a laissé quelques écrits, d'une morale utile, et d'un style agréable. Son traité *de l'Amitié* fait voir qu'elle méritait d'avoir des amis. Le nombre des dames qui ont illustré

ce beau siècle est une des grandes preuves des progrès de l'esprit humain :

Le donne son venute in eccellenza
Di ciascun' arte ove hanno posto cura. Arioſt.

Morte à Paris, en 1733.

LAMI, (*Bernard*) né au Mans, en 1645, de l'oratoire, savant dans plus d'un genre. Il composa ses *Elémens de mathématiques* dans un voyage qu'il fit à pied de Grenoble à Paris : mort en 1715.

LANCELOT, (*Claude*) né à Paris, en 1616. Il eut part à des ouvrages très-utiles, que firent les solitaires de Port-Royal, pour l'éducation de la jeunesse : mort en 1695.

DE LARREY, (*Isaac*) né en Normandie, en 1638. Son *histoire d'Angleterre* fut estimée avant celle de *Rapin de Thoiras ;* et son *histoire de Louis XIV* ne le fut jamais : mort à Berlin en 1719.

LAUNAY, (*François de*) né à Angers, en 1612, jurisconsulte et homme de lettres. Il fut le premier qui enseigna le droit français à Paris : mort en 1693.

LAUNOY, (*Jean de*) né en Normandie, en 1603, docteur en théologie, savant laborieux, et critique intrépide. Il détrompa de plusieurs erreurs, et sur-tout de l'existence de plusieurs saints. On sait qu'un curé de Saint-Eustache disait : *Je lui fais toujours de profondes révérences, de peur qu'il ne m'ôte mon Saint-Eustache :* mort en 1678.

LAURIÈRE (*Eusèbe*), né à Paris, en 1659, avocat. Personne n'a plus approfondi la jurisprudence et l'origine des lois. C'est lui qui dressa le plan du recueil des ordonnances ; ouvrage immense, qui signale le règne de

Louis XIV. C'eſt un monument de l'inconſtance des choſes humaines. Un recueil d'ordonnances n'eſt que l'hiſtoire des variations : mort en 1728.

LE CLERC, (*Jean*) né à Genève, en 1657, mais originaire de Beauvais. Il n'était pas le ſeul ſavant de ſa famille, mais il était le plus ſavant. Sa *bibliothèque univerſelle*, dans laquelle il imita la *république des lettres* de *Bayle*, eſt ſon meilleur ouvrage. Son plus grand mérite eſt d'avoir alors approché de *Bayle*, qu'il a combattu ſouvent. Il a beaucoup plus écrit que ce grand homme ; mais il n'a pas connu comme lui l'art de plaire et d'inſtruire qui eſt ſi au-deſſus de la ſcience : mort à Amſterdam, en 1736.

LEMERY, (*Nicolas*) né à Rouen, en 1645, fut le premier chimiſte raiſonnable, et le premier qui ait donné une *pharmacopée univerſelle* : mort en 1715.

LENFANT, (*Jacques*) né en Beauſſe, en 1661, paſteur calviniſte à Berlin. Il contribua plus que perſonne à répandre les grâces et la force de la langue françaiſe aux extrémités de l'Allemagne. Son *hiſtoire du concile de Conſtance*, bien faite, et bien écrite, ſera juſqu'à la dernière poſtérité, un témoignage du bien et du mal qui peuvent réſulter de ces grandes aſſemblées, et que du ſein des paſſions, de l'intérêt et de la cruauté même, il peut encore ſortir de bonnes lois : mort en 1728.

DES LIONS, (*Jean*) né à Pontoiſe, en 1615, docteur de ſorbonne, homme ſingulier, auteur de pluſieurs ouvrages polémiques. Il voulut prouver que les réjouiſſances à la fête des Rois ſont des profanations, et que le monde allait bientôt finir : mort en 1700.

DE L'ISLE, (*Guillaume*) né à Paris, en 1675, a réformé la géographie, qui aura long-temps beſoin d'être

perfectionnée. C'eſt lui qui a changé toute la poſition de notre hémiſphère en longitude. Il a enſeigné à *Louis XV*, la géographie, et n'a point fait de meilleur élève. Ce monarque a compoſé, après la mort de ſon maître, un traité du cours de tous les fleuves. *Guillaume de l'Iſle*, eſt le premier qui ait eu le titre de premier géographe du roi : mort en 1726.

LE LONG, (*Jacques*) né à Paris, en 1655, de l'oratoire. Sa *bibliothèque hiſtorique de la France* eſt d'une grande recherche, et d'une grande utilité, à quelques fautes près : mort en 1721.

LONGE-PIERRE, (*Hilaire-Bernard de Requeleyne*, baron de) né en Bourgogne, en 1658. Il poſſédait toutes les beautés de la langue grecque, mérite très-rare en ce temps-là ; on a de lui des traductions en vers d'*Anacréon*, *Sapho*, *Bion*, et *Moſchus*. Sa tragédie de Médée, quoiqu'inégale, et trop remplie de déclamations, eſt fort ſupérieure à celle de *Pierre Corneille :* mais la Médée de *Corneille*, n'était pas de ſon bon temps. *Longe-Pierre* fit beaucoup d'autres tragédies d'après les poëtes grecs, et il les imita, en ne mêlant point l'amour à ces ſujets ſévères et terribles ; mais auſſi il les imita dans la prolixité des lieux communs, et dans le vide d'action et d'intrigue, et ne les égala point dans la beauté de l'élocution, qui fait le grand mérite des poëtes. Il n'a donné au théâtre que Médée et Electre : mort en 1721.

LONGUERUE, (*Louis du Four de*) né à Charleville, en 1652, abbé du Jard. Il ſavait, outre les langues ſavantes, toutes celles de l'Europe. Apprendre pluſieurs langues médiocrement, c'eſt le fruit du travail de quelques années ; parler purement et éloquemment la ſienne, le travail de toute la vie. Il ſavait l'hiſtoire univerſelle ; et on prétend qu'il compoſa de mémoire la deſcription

historique et géographique de la France ancienne & moderne : mort vers l'an 1733.

LONGUEVAL, (*Jacques*) né en 1681 ; jésuite. Il a fait huit volumes de l'histoire de l'Eglise gallicane, continuée par le père *Fontenay* : mort en 1735.

LOUBÈRE, (*Simon de la*) né à Toulouse, en 1642, et envoyé à Siam, en 1687. On a de lui des mémoires de ce pays, meilleurs que ses sonnets et ses odes : mort en 1729.

Il y a un jésuite du même pays et du même nom, savant mathématicien, mais qui n'est plus connu que pour avoir voulu partager avec *Pascal*, la gloire d'avoir résolu les problèmes sur la cycloïde.

MABILLON, (*Jean*) né en Champagne, en 1632 ; bénédictin. C'est lui qui, étant chargé de montrer le trésor de Saint-Denis, demanda à quitter cet emploi, *parce qu'il n'aimait pas à mêler la fable avec la vérité*. Il a fait de profondes recherches. *Colbert* l'employa à rechercher les anciens titres : mort en 1707.

MAIGNAN, (*Emmanuel*) né à Toulouse, en 1601 ; minime. L'un de ceux qui ont appris les mathématiques sans maître. Professeur de mathématiques à Rome, où il y a toujours eu depuis un professeur minime français : mort à Toulouse, en 1676.

MAILLET, (*Benoît de*) consul au grand Caire. On a de lui des lettres instructives sur l'Egypte, et des ouvrages manuscrits d'une philosophie hardie. L'ouvrage intitulé *Telliamed*, est de lui, ou du moins a été fait d'après ses idées. On y trouve l'opinion que la terre a été toute couverte d'eau, opinion adoptée par M. de *Buffon*, qui l'a fortifiée de preuves nouvelles ; mais ce n'est et ce ne sera long-temps qu'une opinion. Il est même certain qu'il existe de grands espaces où l'on ne trouve aucun vestige

du séjour des eaux ; d'autres où l'on n'aperçoit que des dépôts laissés par les eaux terrestres : mort en 1738.

MAIMBOURG, (*Louis*) jésuite né en 1610. Il y a encore quelques-unes de ses histoires qu'on ne lit pas sans plaisir. Il eut d'abord trop de vogue, et on l'a trop négligé ensuite. Ce qui est singulier, c'est qu'il fut obligé de quitter les jésuites, pour avoir écrit en faveur du clergé de France : mort à Saint-Victor, en 1686.

MAYNARD, (*François*) président d'Aurillac, né à Toulouse vers 1582. On peut le compter parmi ceux qui ont annoncé le siècle de *Louis XIV*. Il reste de lui un assez grand nombre de vers heureux, purement écrits. C'est un des auteurs qui s'est plaint le plus de la mauvaise fortune attachée aux talens. Il ignorait que le succès d'un bon ouvrage est la seule récompense digne d'un artiste ; que, si les princes et les ministres veulent se faire honneur en récompensant cette espèce de mérite, il y a plus d'honneur encore d'attendre ces faveurs sans les demander; et que si un bon écrivain ambitionne la fortune, il doit la faire soi-même.

Rien n'est plus connu que son beau sonnet pour le cardinal de *Richelieu ;* et cette réponse dure du ministre, ce mot cruel, *rien*. Le président *Mainard*, retiré enfin à Aurillac, fit ces vers, qui méritent autant d'être connus que son sonnet.

Par votre humeur le monde est gouverné ;
Vos volontés font le calme et l'orage ;
Vous vous riez de me voir confiné
Loin de la cour dans mon petit ménage :
Mais n'est-ce rien que d'être tout à soi,
De n'avoir point le fardeau d'un emploi,
D'avoir dompté la crainte et l'espérance ?
Ah! si le Ciel, qui me traite si bien,
Avait pitié de vous et de la France,
Votre bonheur serait égal au mien.

Depuis

Depuis la mort du cardinal, il dit dans d'autres vers que le tyran eſt mort, et qu'il n'en eſt pas plus heureux. Si le cardinal lui avait fait du bien, ce miniſtre eût été un dieu pour lui: il n'eſt un tyran que parce qu'il ne lui donna rien. C'eſt trop reſſembler à ces mendians qui appellent les paſſans, *Monſeigneurs*, et qui les maudiſſent s'ils n'en reçoivent point d'aumône. Les vers de *Mainard* étaient fort beaux. Il eût été plus beau de paſſer ſa vie ſans demander et ſans murmurer. L'épitaphe qu'il fit pour lui-même eſt dans la bouche de tout le monde.

Las d'eſpérer et de me plaindre
Des Muſes, des grands et du ſort,
C'eſt ici que j'attends la mort,
Sans la déſirer ni la craindre.

Les deux derniers vers ſont la traduction de cet ancien vers latin,

Summum nec metuas diem nec optes.

La plupart des beaux vers de morale ſont des traductions. Il eſt bien commun de ne pas déſirer la mort; il eſt bien rare de ne pas la craindre; et il eût été grand de ne pas ſeulement ſonger s'il y a des grands au monde: mort en 1646.

MAINTENON. (*Françoiſe d'Aubigné Scarron*, marquiſe de) Elle eſt auteur, comme madame de *Sévigné*, parce qu'on a imprimé ſes lettres après ſa mort. Les unes et les autres ſont écrites avec beaucoup d'eſprit, mais avec un eſprit différent. Le cœur et l'imagination ont dicté celles de madame de *Sévigné;* elles ont plus de gaieté plus de liberté: celles de madame de *Maintenon* ſont plus contraintes; il ſemble qu'elle ait toujours prévu qu'elles ſeraient un jour publiques. Madame de *Sévigné*, en écrivant à ſa fille, n'écrivait que pour ſa fille. On trouve quelques anecdotes dans les unes et dans les autres. On voit par celles de madame de *Maintenon*, qu'elle avait épouſé *Louis XIV;* qu'elle influait dans les

affaires d'Etat, mais qu'elle ne les gouvernait pas; qu'elle ne preſſa point la révocation de l'édit de Nantes et ſes ſuites, mais qu'elle ne s'y oppoſa point; qu'elle prit le parti des moliniſtes, parce que *Louis XIV* l'avait pris, et qu'enſuite elle s'attacha à ce parti; que *Louis XIV*, ſur la fin de ſa vie, portait des reliques; et beaucoup d'autres particularités. Mais les connaiſſances qu'on peut puiſer dans ce recueil ſont trop achetées par la quantité de lettres inutiles qu'il renferme; défaut commun à tous ces recueils. Si l'on n'imprimait que l'utile, il y aurait cent fois moins de livres: morte à Saint-Cyr, en 1719.

Un nommé *la Beaumelle*, qui a été précepteur à Genève, a fait imprimer des mémoires de *Maintenon* remplis de fauſſetés.

MALEZIEU, (*Nicolas*) né à Paris, en 1659. Les *élémens de géométrie du duc de Bourgogne* ſont les leçons qu'il donna à ce prince. Il ſe fit une réputation par ſa profonde littérature. Madame la ducheſſe du Maine fit ſa fortune: mort en 1727.

MALLEBRANCHE, (*Nicolas*) né à Paris, en 1638, de l'oratoire, l'un des plus profonds méditatifs qui aient jamais écrit. Animé de cette imagination forte qui fait plus de diſciples que la vérité, il en eut: de ſon temps il y avait des *mallebranchiſtes*. Il a montré admirablement les erreurs des ſens et de l'imagination; et quand il a voulu ſonder la nature de l'ame, il s'eſt perdu dans cet abyme comme les autres. Il eſt, ainſi que *Deſcartes*, un grand homme avec lequel on apprend bien peu de choſes, et il n'était pas un grand géomètre comme *Deſcartes*: mort en 1715.

MALLEVILLE, (*Claude* de) l'un des premiers académiciens. Le ſeul ſonnet de *La belle matineuſe* en fit un homme célèbre. On ne parlerait pas aujourd'hui d'un tel ouvrage; mais le bon, en tout genre, était alors auſſi rare qu'il eſt devenu commun depuis: mort en 1647.

DE MARCA, (*Pierre*) né en 1594. Etant veuf et ayant plusieurs enfans, il entra dans l'Eglise, et fut nommé à l'archevêché de Paris. Son livre *de la concorde de l'Empire et du Sacerdoce*, est estimé : mort en 1662.

DE MAROLLES, (*Michel*) né en Touraine, en 1600, fils du célèbre *Claude de Marolles*, capitaine des cent-suisses, connu par son combat singulier à la tête de l'armée de *Henri IV*, contre *Marivaux*. *Michel*, abbé de Villeloin, composa soixante-neuf ouvrages, dont plusieurs étaient des traductions très-utiles dans leur temps : mort en 1681.

LA MARRE, (*Nicolas*) né à Paris, en 1641, commissaire au Châtelet. Il a fait un ouvrage qui était de son ressort ; l'*histoire de la Police*. Il n'est bon que pour les Parisiens, et meilleur à consulter qu'à lire. Il eut pour récompense une part sur le produit de la comédie, dont il ne jouit jamais ; il aurait autant valu assigner aux comédiens une pension sur les gages du guet.

DU MARSAIS, (*César Chesneau*) né à Marseille, en 1676. Personne n'a connu mieux que lui la métaphysique de la grammaire ; personne n'a plus approfondi les principes des langues. Son livre des *Tropes* est devenu insensiblement nécessaire, et tout ce qu'il a écrit sur la grammaire mérite d'être étudié. Il y a dans le grand dictionnaire encyclopédique beaucoup d'articles de lui, qui sont d'une grande utilité. Il était du nombre de ces philosophes obscurs dont Paris est plein, qui jugent sainement de tout, qui vivent entre eux dans la paix et dans la communication de la raison, ignorés des grands, et très-redoutés de ces charlatans en tout genre qui veulent dominer sur les esprits. La foule de ces hommes sages est une suite de l'esprit du siècle : mort en 1756.

MARSOLLIER, (*Jacques*) né à Paris, en 1647; chanoine régulier de Sainte-Geneviéve; connu par plusieurs hiſtoires bien écrites: mort en 1724.

MARTIGNAC, (*Etienne*) né en 1628, le premier qui donna une traduction ſupportable en proſe de *Virgile*, d'*Horace*, &c. Je doute qu'on les traduiſe jamais heureuſement en vers. Ce ne ſerait pas aſſez d'avoir leur génie: la différence des langues eſt un obſtacle preſque invincible: mort en 1698.

MASCARON, (*Jules*) de Marſeille, né en 1634, évêque de Tulles, et puis d'Agen. Ses oraiſons funèbres balancèrent d'abord celles de *Boſſuet;* mais aujourd'hui elles ne ſervent qu'à faire voir combien *Boſſuet* était un grand homme: mort en 1703.

MASSILLON, né en Provence, en 1663, de l'oratoire, évêque de Clermont. Le prédicateur qui a le mieux connu le monde; plus fleuri que *Bourdaloue*, plus agréable, et dont l'éloquence ſent l'homme de cour, l'académicien, et l'homme d'eſprit; de plus, philoſophe modéré et tolérant: mort en 1742.

MAUCROIX, (*François*) né à Noyon, en 1619, hiſtorien, poëte, et littérateur. On a retenu quelques-uns de ſes vers, tels que ceux-ci, qu'il fit à l'âge de plus de 80 ans:

Chaque jour eſt un bien que du Ciel je reçois;
Jouiſſons aujourd'hui de celui qu'il nous donne.
Il n'appartient pas plus aux jeunes gens qu'à moi;
Et celui de demain n'appartient à perſonne.

Mort en 1708.

MÉNAGE, (*Gilles*) d'Angers, né en 1613. Il a prouvé qu'il eſt plus aiſé de faire des vers en italien

qu'en français. Ses vers italiens sont estimés, même en Italie; et notre langue doit beaucoup à ses recherches. Il était savant en plus d'un genre. Sa requête des dictionnaires l'empêcha d'entrer à l'académie. Il adressa au cardinal *Mazarin*, sur son retour en France, une pièce latine, où l'on trouve ce vers:

Et puto tam viles despicis inde togas.

Le parlement, qui, après avoir mis à prix la tête du cardinal, l'avait complimenté, se crut désigné par ce vers, et voulait sévir contre l'auteur; mais *Ménage* prouva au parlement que *toga* signifiait un habit de cour: mort en 1692. *La Monnoye*, a augmenté et rectifié le *Ménagiana*.

MÉNÉTRIER, (*Claude-François*) né en 1631, a beaucoup servi à la science du blason, des emblêmes et des devises: mort en 1705.

MERY, (*Jean*) né en Berri, en 1645, l'un de ceux qui ont le plus illustré la chirurgie. Il a laissé des observations utiles: mort en 1722.

MÉZERAI, (*François*) né à Argentan, en Normandie, en 1610. Son histoire de France est très-connue; ses autres écrits le sont moins. Il perdit ses pensions, pour avoir dit ce qu'il croyait, la vérité. D'ailleurs plus hardi qu'exact, et inégal dans son style. Son nom de famille était *Eudes*; il était frère du père *Eudes*, fondateur de la congrégation très-répandue, et très-peu connue des eudistes: mort en 1683.

MIMEURES, (le marquis de) menin de *Monseigneur*, fils de *Louis XIV*. On a de lui quelques morceaux de poësies, qui ne sont pas inférieures à celles de *Racan*, et de *Mainard*: mais comme ils parurent dans un temps

où le bon était très-rare, et le marquis de *Mimeures*, dans un temps où l'art était perfectionné, ils eurent beaucoup de réputation, et à peine fut-il connu. Son ode à *Vénus*; imitée d'*Horace*, n'eſt pas indigne de l'original.

LE MOINE, (*Pierre*) jéſuite, né en 1602. Sa *dévotion aiſée* le rendit ridicule : mais il eût pu ſe faire un grand nom par ſa *Louiſiade*. Il avait une prodigieuſe imagination. Pourquoi donc ne réuſſit-il pas ? c'eſt qu'il n'avait ni goût ni connaiſſance du génie de ſa langue, ni des amis ſévères : mort en 1671.

MOLIÈRE, (*Jean-Baptiſte*) né à Paris, en 1620, le meilleur des poëtes comiques de toutes les nations. Cet article a engagé à relire les poëtes comiques de l'antiquité. Il faut avouer que ſi l'on compare l'art et la régularité de notre théâtre, avec ces ſcènes découſues des anciens, ces intrigues faibles, cet uſage groſſier de faire annoncer par des acteurs, dans des monologues froids et ſans vraiſemblance, ce qu'ils ont fait, et ce qu'ils veulent faire ; il faut avouer, dis-je, que *Molière* a tiré la comédie du chaos, ainſi que *Corneille* en a tiré la tragédie ; et que les Français ont été ſupérieurs en ce point à tous les peuples de la terre. *Molière* avait d'ailleurs une autre ſorte de mérite, que ni *Corneille*, ni *Racine*, ni *Boileau*, ni *la Fontaine*, n'avaient pas. Il était philoſophe, et il l'était dans la théorie, et dans la pratique. C'eſt à ce philoſophe que l'archevêque de Paris, *Harlai*, ſi décrié pour ſes mœurs, refuſa les vains honneurs de la ſépulture : il fallut que le roi engageât ce prélat à ſouffrir que *Molière* fût enterré ſecrètement dans le cimetière de la petite chapelle de Saint-Joſeph, faubourg Montmartre : mort en 1673.

On s'eſt piqué à l'envi dans quelques dictionnaires nouveaux de décrier les vers de *Molière*, en faveur de ſa proſe, ſur la parole de l'archevêque de Cambrai, *Fénélon*,

qui ſemble en effet donner la préférence à la proſe de ce grand comique, et qui avait ſes raiſons pour n'aimer que la proſe poëtique; mais *Boileau* ne penſait pas ainſi. Il faut convenir qu'à quelques négligences près, négligences que la comédie tolère, *Molière* eſt plein de vers admirables, qui s'impriment facilement dans la mémoire. Le *Miſanthrope*, les *Femmes ſavantes*, le *Tartuffe*, ſont écrits comme les ſatires de *Boileau*. L'*Amphitrion* eſt un recueil d'épigrammes et de madrigaux, faits avec un art qu'on n'a point imité depuis. La bonne poëſie eſt à la bonne proſe ce que la danſe eſt à une ſimple démarche noble, ce que la muſique eſt au récit ordinaire, ce que les couleurs d'un tableau ſont à des deſſeins au crayon. De-là vient que les Grecs et les Romains n'ont jamais eu de comédie en proſe.

MONGAUT. (l'abbé) La meilleure traduction qu'on ait faite des lettres de *Cicéron* eſt de lui. Elle eſt enrichie de notes judicieuſes et utiles. Il avait été précepteur du fils du duc d'*Orléans*, régent du royaume, et mourut, dit-on, de chagrin de n'avoir pu faire auprès de ſon élève la même fortune que l'abbé *du Bois*. Il ignorait apparemment que c'eſt par le caractère, et non par l'eſprit, que l'on fait fortune.

MONNOYE, (*Bernard* de *la*) né à Dijon, en 1641, excellent littérateur. Il fut le premier qui remporta le prix de poëſie à l'académie françaiſe; et même ſon poëme du *Duel aboli*, qui remporta ce prix, eſt à peu de choſe près un des meilleurs ouvrages de poëſie qu'on ait faits en France: mort en 1728. Je ne ſais pourquoi le docteur de Sorbonne, *Ladvocat*, dans ſon dictionnaire, dit que les noëls de *la Monnoye*, en patois bourguignon, ſont ce qu'il a fait de mieux; eſt-ce parce que la ſorbonne, qui ne ſait pas le patois bourguignon, a fait un décret contre ce livre ſans l'entendre?

MONTESQUIEU, (*Charles*) préſident au parlement de Bordeaux, né en 1689, donna à l'âge de trente-deux ans les *Lettres perſanes*, ouvrage de plaiſanterie plein de traits qui annoncent un eſprit plus ſolide que ſon livre. C'eſt une imitation du *Siamois* de *Dufréni* et de l'*Eſpion Turc;* mais imitation qui fait voir comment ces originaux devaient être écrits. Ces ouvrages d'ordinaire ne réuſſiſſent qu'à la faveur de l'air étranger ; on met avec ſuccès dans la bouche d'un aſiatique la ſatire de notre pays, qui ſerait bien moins accueillie dans la bouche d'un compatriote : ce qui eſt commun par ſoi-même devient alors ſingulier. Le génie qui règne dans les *Lettres perſanes*, ouvrit au préſident de *Monteſquieu* les portes de l'académie françaiſe, quoique l'académie fût maltraitée dans ſon livre; mais en même temps la liberté avec laquelle il parle du gouvernement, et des abus de la religion, lui attira une excluſion de la part du cardinal de *Fleuri*. Il prit un tour très-adroit pour metttre le miniſtre dans ſes intérêts ; il fit faire en peu de jours une nouvelle édition de ſon livre, dans laquelle on retrancha, ou on adoucit tout ce qui pouvait être condamné par un cardinal et par un miniſtre. M. de *Monteſquieu* porta lui-même l'ouvrage au cardinal, qui ne liſait guère, et qui en lut une partie. Cet air de confiance, ſoutenu par l'empreſſement de quelques perſonnes de crédit, ramena le cardinal, et *Monteſquieu* entra dans l'académie.

Il donna enſuite le traité ſur *la grandeur et la décadence des Romains* ; matière uſée, qu'il rendit neuve par des réflexions très-fines, et des peintures très-fortes : c'eſt une hiſtoire politique de l'empire romain. Enfin, on vit ſon *Eſprit des lois*. On a trouvé dans ce livre beaucoup plus de génie que dans *Grotius* et dans *Puffendorf*. On ſe fait quelque violence pour lire ces auteurs ; on lit l'*Eſprit des lois* autant pour ſon plaiſir que pour ſon inſtruction. Ce livre eſt écrit avec autant de liberté que les *Lettres perſanes;* et cette liberté n'a pas peu ſervi au ſuccès : elle lui atira

des ennemis qui augmentèrent sa réputation, par la haine qu'ils inspiraient contre eux : ce sont ces hommes nourris dans les factions obscures des querelles ecclésiastiques, qui regardent leurs opinions comme sacrées, et ceux qui les méprisent comme sacriléges. Ils écrivirent violemment contre le président de *Montesquieu*; ils engagèrent la sorbonne à examiner son livre; mais le mépris dont ils furent couverts arrêta la sorbonne. Le principal mérite de *l'Esprit des lois* est l'amour des lois qui règne dans cet ouvrage, et cet amour des lois est fondé sur l'amour du genre humain. Ce qu'il y a de plus singulier, c'est que l'éloge qu'il fait du gouvernement anglais est ce qui a plu davantage en France. La vive et piquante ironie qu'on y trouve contre l'inquisition a charmé tout le monde, hors les inquisiteurs; ses réflexions, presque toujours profondes, sont appuyées d'exemples tirés de l'histoire de toutes les nations. Il est vrai qu'on lui a reproché de prendre trop souvent des exemples dans de petites nations sauvages, et presque inconnues, sur les relations trop suspectes des voyageurs. Il ne cite pas toujours avec beaucoup d'exactitude; il fait dire, par exemple, à l'auteur du *Testament politique* attribué au cardinal de *Richelieu*, que *s'il se trouve dans le peuple quelque malheureux honnête homme, il ne faut pas s'en servir.* Le *Testament politique* dit seulement, à l'endroit cité, qu'il vaut mieux se servir des hommes riches et bien élevés, parce qu'ils sont moins corruptibles. *Montesquieu* s'est trompé dans d'autres citations, jusqu'à dire que *François Ier*, (qui n'était pas né lorsque *Christophe Colomb* découvrit l'Amérique) avait refusé les offres de *Christophe Colomb*. Le défaut continuel de méthode dans cet ouvrage, la singulière affectation de ne mettre souvent que trois ou quatre lignes dans un chapitre, et encore de ne faire de ces quatre lignes qu'une plaisanterie, ont indisposé beaucoup de lecteurs; on s'est plaint de trouver trop souvent des saillies où l'on attendait des raisonnemens, on a reproché à l'auteur d'avoir trop donné d'idées douteuses pour des

idées certaines; mais s'il n'instruit pas toujours son lecteur, il le fait toujours penser; et c'est-là un très-grand mérite. Ses expressions vives et ingénieuses, dans lesquelles on trouve l'imagination de *Montagne*, son compatriote, ont contribué sur-tout à la grande réputation de l'*Esprit des lois*; les mêmes choses dites par un homme savant, et même plus savant que lui, n'auraient pas été lues. Enfin, il n'y a guère d'ouvrages où il y ait plus d'esprit, plus d'idées profondes, plus de choses hardies, et où l'on trouve plus à s'instruire, soit en approuvant ses opinions, soit en les combattant. On doit le mettre au rang des livres originaux qui ont illustré le siècle de *Louis XIV*, et qui n'ont aucun modèle dans l'antiquité.

Il est mort, en 1755, en philosophe comme il avait vécu.

MONTFAUCON, (*Bernard* de) né en 1655, bénédictin, l'un des plus savans antiquaires de l'Europe: mort en 1741.

MONTPENSIER, (*Anne-Marie-Louise d'Orléans*) connue sous le nom de *Mademoiselle*, fille de *Gaston d'Orléans*, née à Paris, en 1627. Ses mémoires sont plus d'une femme occupée d'elle que d'une princesse témoin de grands événemens; mais il s'y trouve des choses très-curieuses; on a aussi quelques petits romans d'elle qu'on ne lit guère. Les princes dans leurs écrits sont au rang des autres hommes. Si *Alexandre* et *Sémiramis* avaient fait des ouvrages ennuyeux, ils seraient négligés. On trouve plus aisément des courtisans que des lecteurs: morte en 1693.

MONTREUIL, (*Matthieu de*) né à Paris, en 1621, l'un de ces écrivains agréables et faciles, dont le siècle de *Louis XIV* a produit un grand nombre, et qui n'ont pas laissé de réussir dans le genre médiocre. Il y a peu de vrais génies; mais l'esprit du temps et l'imitation

ont fait beaucoup d'auteurs agréables : mort à Aix, en 1692.

MORERI, (*Louis*) né en Provence, en 1643. On ne s'attendait pas que l'auteur du *Pays d'amour*, et le traducteur de *Rodriguez*, entreprît dans sa jeunesse le premier dictionnaire de faits qu'on eût encore vu. Ce grand travail lui coûta la vie. L'ouvrage réformé et très-augmenté porte encore son nom, et n'est plus de lui. C'est une ville nouvelle bâtie sur le plan ancien. Trop de généalogies suspectes ont fait tort sur-tout à cet ouvrage si utile : mort en 1680. On a fait des supplémens remplis d'erreurs.

MORIN, (*Michel-Jean-Baptiste*) né en Beaujolais, en 1583, médecin, mathématicien, et, par les préjugés du temps, astrologue. Il tira l'horoscope de *Louis XIV*. Malgré cette charlatanerie, il était savant. Il proposa d'employer les observations de la lune à la détermination des longitudes en mer ; mais cette méthode exigeait dans les tables des mouvemens de cette planète, ce degré d'exactitude que les travaux réunis des premiers géomètres de ce siècle ont pu à peine leur donner. Voyez l'art. *Cassini :* mort en 1659.

MORIN, (*Jean*) né à Blois, en 1591, très-savant dans les langues orientales et dans la critique : mort à l'oratoire, en 1659.

MORIN, (*Simon*) né en Normandie, en 1623. On ne parle ici de lui que pour déplorer sa fatale folie et celle de *Saint-Sorlin-Desmarets*, son accusateur. *Saint-Sorlin* fut un fanatique qui en dénonça un autre. *Morin*, qui ne méritait que les petites-maisons, fut brûlé vif, en 1663, avant que la philosophie eût fait assez de progrès pour empêcher les savans de dogmatiser, et les juges d'être si cruels.

LA MOTTE-HOUDART, (*Antoine*) né à Paris, en 1672, célèbre par sa tragédie d'*Inès de Castro*, l'une des plus intéressantes qui soient restées au théâtre, par de très-jolis opéra, et sur-tout par quelques odes qui lui firent d'abord une grande réputation; il y a presque autant de choses que de vers; il est philosophe et poëte. Sa prose est encore très-estimée. Il fit les discours du marquis de *Mimeure* et duc ardinal *du Bois*, lorsqu'ils furent reçus à l'académie française; le manifeste de la guerre de 1718; le discours que prononça le cardinal de *Tencin* au petit concile d'Embrun. Ce fait est mémorable: un archevêque condamne un évêque, et c'est un auteur d'opéra et de comédies qui fait le sermon de l'archevêque. Il avait beaucoup d'amis, c'est-à-dire qu'il y avait beaucoup de gens qui se plaisaient dans sa société. Je l'ai vu mourrir, sans qu'il eût personne auprès de son lit, en 1731. L'abbé *Trublet* dit qu'il y avait du monde, apparemment il y vint à d'autres heures que moi. (5)

L'intérêt seul de la vérité oblige à passer ici les bornes ordinaires de ces articles.

Cet homme de mœurs si douces, et de qui jamais personne n'eut à se plaindre, a été accusé après sa mort, presque juridiquement, d'un crime énorme, d'avoir composé les horribles couplets qui perdirent *Rousseau*, en 1710, et d'avoir conduit plusieurs années toute la manœuvre qui fit condamner un innocent. Cette accusation a d'autant plus de poids qu'elle est faite par un homme très-instruit de cette affaire, et faite comme une espèce de testament de mort. *N. Boindin*, procureur général des trésoriers de France, en mourant, en 1752, laisse un mémoire très-circonstancié, dans lequel il

(5) M. de *la Motte* avait une famille nombreuse dont il était aimé, et qui lui rendait beaucoup de soins par devoir et par goût. Ses infirmités ne lui avaient rien ôté de sa gaieté et de son amabilité naturelles. Mais M. de *Voltaire* ne parle ici que des amis de M. de *la Motte*.

charge, après plus de quarante années, *la Motte-Houdart*, de l'académie françaiſe, *Joſeph Saurin*, de l'académie des ſciences, et *Malafaire*, marchand bijoutier, d'avoir ourdi toute cette trame; et le châtelet et le parlement d'avoir rendu conſécutivement les jugemens les plus injuſtes.

1°. Si *N. Boindin* était en effet perſuadé de l'innocence de *Rouſſeau*, pourquoi tant tarder à la faire connaître? pourquoi ne la pas manifeſter au moins immédiatement après la mort de ſes ennemis? pourquoi ne pas donner ce mémoire écrit il y a plus de vingt années?

2°. Qui ne voit clairement que le mémoire de *Boindin* eſt un libelle diffamatoire, et que cet homme haïſſait également tous ceux dont il parle dans cette dénonciation faite à la poſtérité?

3°. Il commence par des faits dont on connaît toute la fauſſeté. Il prétend que le comte *de Nocé*, et *N. Mélon*, ſecrétaire du régent, étaient les aſſociés de *Malafaire*, petit marchand joaillier. Tous ceux qui les ont fréquentés ſavent que c'eſt une inſigne calomnie; enſuite il confond *N. la Faye*, ſecrétaire du cabinet du roi, avec ſon frère le capitaine aux gardes. Enfin, comment peut-on imputer à un joaillier d'avoir eu part à toute cette manœuvre des couplets?

4°. *Boindin* prétend que ce joaillier et *Saurin*, le géomètre, s'unirent avec *la Motte* pour empêcher *Rouſſeau* d'obtenir la penſion de *Boileau*, qui vivait encore en 1710. Serait-il poſſible que trois perſonnes, de profeſſions ſi différentes, ſe fuſſent unies et euſſent médité enſemble une manœuvre ſi réfléchie, ſi infame et ſi difficile, pour priver un citoyen, alors obſcur, d'une penſion qui ne vaquait pas, que *Rouſſeau* n'aurait pas eue, et à laquelle aucun de ces trois aſſociés ne pouvait prétendre?

5°. Après être convenu que *Rouſſeau* avait fait les cinq premiers couplets, ſuivis de ceux qui lui attirèrent ſa diſgrâce, il fait tomber ſur *la Motte-Houdart* le ſoupçon d'une douzaine d'autres dans le même goût; et, pour unique preuve de cette accuſation, il dit que ces douze couplets contre une douzaine de perſonnes qui devaient s'aſſembler chez *N.* de *Villiers*, furent apportés par *la Motte-Houdart* lui-même chez le ſieur de *Villiers*, une heure après que *Rouſſeau* avait été informé que les intéreſſés devaient s'aſſembler dans cette maiſon. Or, dit-il, *Rouſſeau* n'avait pu en une heure de temps compoſer et tranſcrire ces vers diffamatoires. C'eſt *la Motte* qui les apporta, donc *la Motte* en eſt l'auteur. Au contraire, c'eſt, ce me ſemble, parce qu'il a la bonne foi de les apporter, qu'il ne doit pas être ſoupçonné de la ſcélérateſſe de les avoir faits. On les a jetés à ſa porte, ainſi qu'à la porte de quelques autres particuliers. Il a ouvert le paquet; il y a trouvé des injures atroces contre tous ſes amis et contre lui-même; il vient en rendre compte: rien n'a plus l'air de l'innocence.

6°. Ceux qui s'intéreſſent à l'hiſtoire de ce myſtère d'iniquité doivent ſavoir que l'on s'aſſemblait depuis un mois chez *N.* de *Villiers*, et que ceux qui s'y aſſemblaient étaient, pour la plupart, les mêmes que *Rouſſeau* avait déjà outragés dans cinq couplets qu'il avait imprudemment récités à quelques perſonnes. Le premier même de ces douze nouveaux couplets marquait aſſez que les intéreſſés s'aſſemblaient tantôt au café, tantôt chez *Villiers*

Sots aſſemblés chez de Villiers,
Parmi les fots troupe d'élite,
D'un vil café dignes piliers,
Craignez la fureur qui m'irrite.

Je vais vous pourſuivre en tous lieux,
Vous noircir, vous rendre odieux ;
Je veux que par-tout on vous chante ;
Vous percer et rire à vos yeux
Eſt une douceur qui m'enchante.

7°. Il eſt très-faux que les cinq premiers couplets, reconnus pour être de *Rouſſeau*, ne fiſſent qu'effleurer le ridicule de cinq ou ſix particuliers, comme le dit le mémoire ; on y voit les mêmes horreurs que dans les autres.

Que le bourreau, par ſon valet,
Faſſe un jour ferrer le ſifflet
De Berrin et de ſa ſequelle ;
Que Pecour, qui fait le ballet,
Ait le fouet au pied de l'échelle.

C'eſt-là le ſtyle des cinq premiers couplets avoués par *Rouſſeau*. Certainement ce n'eſt pas-là de la fine plaiſanterie. C'eſt le même ſtyle de tous les couplets qui ſuivirent.

8°. Quant aux derniers couplets ſur le même air, qui furent, en 1710, la matière du procès intenté à *Saurin*, de l'académie des ſciences, le mémoire ne dit rien que ce que les pièces du procès ont appris depuis long-temps. Il prétend ſeulement que le malheureux qui fut condamné au banniſſement, pour avoir été ſuborné par *Rouſſeau*, devait être condamné aux galères, ſi en effet il avait été faux témoin. C'eſt en quoi le ſieur *Boindin* ſe trompe ; car en premier lieu, il eût été d'une injuſtice ridicule de condamner aux galères le ſuborné, quand on ne décernait que la peine du banniſſement au ſuborneur ; en ſecond lieu, ce malheureux ne s'était pas porté accuſateur contre *Saurin*. Il n'avait pu être entièrement ſuborné. Il avait fait pluſieurs déclarations contradictoires ; la nature de ſa

faute, et la faibleſſe de ſon eſprit, ne comportaient pas une peine exemplaire.

9°. *N. Boindin* fait entendre expreſſément dans ſon mémoire que la maiſon de *Noailles* et les jéſuites ſervirent à perdre *Rouſſeau* dans cette affaire, et que *Saurin* fit agir le crédit et la faveur. Je ſais avec certitude, et pluſieurs perſonnes vivantes encore le ſavent comme moi, que ni la maiſon de *Noailles* ni les jéſuites ne ſollicitèrent. La faveur fut d'abord toute entière pour *Rouſſeau*; car quoique le cri public s'élevât contre lui, il avait gagné deux ſecrétaires d'Etat, M. de *Pontchartrain* et M. *Voiſin*, que ce cri public n'épouvantait pas. Ce fut ſur leurs ordres, en forme de ſollicitations, que le lieutenant-criminel *le Comte* décréta et empriſonna *Saurin*, l'interrogea, le confronta, le récolla, le tout en moins de vingt-quatre heures, par une procédure précipitée. Le chancelier réprimanda le lieutenant-criminel ſur cette procédure violente et inuſitée.

Quant aux jéſuites, il eſt ſi faux qu'ils ſe fuſſent déclarés contre *Rouſſeau* qu'immédiatement après la ſentence contradictoire du châtelet, par laquelle il fut unanimement condamné, il fit une retraite au noviciat des jéſuites, ſous la direction du père *Sanadon*, dans le temps qu'il appelait au parlement. Cette retraite chez les jéſuites prouve deux choſes; la première, qu'ils n'étaient pas ſes ennemis; la ſeconde, qu'il voulait oppoſer les pratiques de la religion aux accuſations de libertinage que d'ailleurs on lui ſuſcitait. Il avait déjà fait ſes meilleurs pſaumes, en même temps que ſes épigrammes licencieuſes, qu'il appelait les *gloria patri* de ſes pſaumes, et *Danchet* lui avait adreſſé ces vers :

A te maſquer habile,
Traduis tour à tour
Pétrone à la ville,
David à la cour, &c.

Il ne ſerait donc pas étonnant qu'ayant pris le manteau de la religion, comme tant d'autres, tandis qu'il portait celui

celui de cynique, il eût depuis conservé le premier qui lui était devenu absolument nécessaire. On ne veut pas tirer aucune conséquence de cette induction ; il n'y a que DIEU qui connaisse le cœur de l'homme.

10°. Il est important d'observer que pendant plus de trente années que *la Motte-Houdart*, *Saurin* et *Malafaire*, ont survécu à ce procès, aucun d'eux n'a été soupçonné ni de la moindre mauvaise manœuvre, ni de la plus légère satire. *La Motte-Houdart* n'a jamais même répondu à ces invectives atroces, connues sous le nom de *Calottes*, et sous d'autres titres dont un ou deux hommes, qui étaient en horreur à tout le monde, l'accablèrent si longtemps. Il ne déshonora jamais son talent par la satire ; et même, lorsqu'en 1709, outragé continuellement par *Rousseau*, il fit cette belle ode :

On ne se choisit point son père ;
Par un reproche populaire
Le sage n'est point abattu.
Oui, quoi que le vulgaire pense,
Rousseau, la plus vile naissance
Donne du lustre à la vertu, &c.

quand, dis-je, il fit cet ouvrage, ce fut bien plutôt une leçon de morale et de philosophie qu'une satire. Il exhortait *Rousseau*, qui reniait son père, à ne point rougir de sa naissance. Il l'exhortait à dompter l'esprit d'envie et de satire. Rien ne ressemble moins à la rage qui respire dans les couplets dont on l'accuse.

Mais *Rousseau*, après une condamnation qui devait le rendre sage, soit qu'il fût innocent ou coupable, ne put dompter son penchant. Il outragea souvent, par des épigrammes, les mêmes personnes attaquées dans les couplets, *la Faye*, *Danchet*, *la Motte-Houdart*, &c. Il fit des vers contre ses anciens et nouveaux protecteurs. On en retrouve quelques-uns dans des lettres, peu dignes d'être

connues, qu'on a imprimées ; et la plupart de ces vers ſont du ſtyle de ces couplets pour leſquels le parlement l'avait condamné ; témoin ceux-ci contre l'illuſtre muſicien *Rameau*.

Diſtillateurs d'accords baroques,
Dont tant d'idiots ſont férus,
Chez les Thraces et les Iroques,
Portez vos opéra bourrus, &c.

On en retrouve du même goût dans le recueil intitulé, *porte-feuille de Rouſſeau*, contre l'abbé d'*Olivet*, qui avait formé un projet de le faire revenir en France. Enfin, lorſque ſur la fin de ſa vie, il vint ſe cacher quelques temps à Paris, affichant la dévotion, il ne put s'empêcher de faire encore des épigrammes violentes. Il eſt vrai que l'âge avait gâté ſon ſtyle, mais il ne réforma point ſon caractère, ſoit que par un mélange bizarre, mais ordinaire chez les hommes, il joignît cette atrocité à la dévotion, ſoit que par une méchanceté non moins ordinaire cette dévotion fût hypocriſie.

11°. Si *Saurin*, *la Motte* et *Malafaire* avaient comploté le crime dont on les accuſe, ces trois hommes ayant été depuis aſſez mal enſemble, il eſt bien difficile qu'il n'eût rien tranſpiré de leur crime. Cette réflexion n'eſt pas une preuve ; mais jointe aux autres, elle eſt d'un grand poids.

12°. Si un garçon auſſi ſimple et auſſi groſſier que le nommé *Guillaume Arnoud*, condamné comme témoin ſuborné par *Rouſſeau*, n'avait point été en effet coupable, il l'aurait dit, il l'aurait crié toute ſa vie à tout le monde. Je l'ai connu. Sa mère aidait dans la cuiſine de mon père, ainſi qu'il eſt dit dans le factum de *Saurin* ; et ſa mère et lui ont dit pluſieurs fois à toute ma famille, en ma préſence, qu'il avait été juſtement condamné.

Pourquoi donc, au bout de quarante-deux ans, *N. Boindin*

a-t-il voulu laiſſer, en mourant, cette accuſation authentique contre trois hommes qui ne ſont plus? C'eſt que le mémoire était compoſé il y a plus de vingt ans; c'eſt que *Boindin* les haïſſait tous trois; c'eſt qu'il ne pouvait pardonner à *la Motte* de n'avoir pas ſollicité pour lui une place à l'académie françaiſe, et de lui avoir avoué que ſes ennemis, qui l'accuſaient d'athéiſme, lui donneraient l'excluſion. Il s'était brouillé avec *Saurin* qui était, comme lui, un eſprit altier et inflexible. Il s'était brouillé de même avec *Malafaire*, homme dur et impoli. Il était devenu l'ennemi de *Lériget de la Faye*, qui avait fait contre lui cette épigramme.

Oui, Vadius, on connaît votre eſprit;
Savoir s'y joint; et quand le cas arrive
Qu'œuvre paraît par quelque coin fautive,
Plus aigrement qui jamais la reprit?
Mais on ne voit qu'en vous auſſi ſe montre
L'art de louer le beau qui s'y rencontre,
Dont cependant maints beaux eſprits ſont cas.
De vos pareils que voulez-vous qu'on penſe?
Eh quoi! qu'ils ſont connaiſſeurs délicats?
Pas n'en voudrais tirer la conſéquence;
Mais bien qu'ils ſont gens à fuir de cent pas.

C'était-là en effet le caractère de *Boindin*, et c'eſt lui qui eſt peint dans le *Temple du goût*, ſous le nom de *Bardou*. Il fut dans ſon mémoire la dupe de ſa haine. Incapable de dire ce qu'il ne croyait pas, et incapable de changer d'avis ſur ce que ſon humeur lui inſpirait: ſes mœurs étaient irréprochables: il vécut toujours en philoſophe rigide; il fit des actions de généroſité; mais cette humeur dure et inſociable lui donnait des préventions dont il ne revenait jamais.

Toute cette funeſte affaire, qui a eu de ſi longues ſuites, et dont il n'y a guère d'hommes plus inſtruits que moi, dut ſon origine au plaiſir innocent que prenaient pluſieurs

personnes de mérite de s'assembler dans un café. On n'y respectait pas assez la première loi de la société, de se ménager les uns les autres. On se critiquait durement, et de simples impolitesses donnèrent lieu à des haines durables et à des crimes. C'est au lecteur à juger si dans cette affaire il y a eu trois criminels ou un seul.

On a dit qu'il se pourrait à toute force que *Saurin* eût été l'auteur des derniers couplets attribués à *Rousseau*. Il se pourrait que *Rousseau* ayant été reconnu coupable des cinq premiers, qui étaient de la même atrocité, *Saurin* eût fait les derniers pour le perdre, quoiqu'il n'y eût aucune rivalité entre ces deux hommes, quoique *Saurin* fût alors plongé dans les calculs de l'algèbre, quoique lui-même fût cruellement outragé dans ces derniers couplets, quoique tous les offensés les imputassent unanimement à *Rousseau*, enfin, quoiqu'un jugement solennel ait déclaré *Saurin* innocent? Mais si la chose est physiquement dans l'ordre des possibles, elle n'est nullement vraisemblable. *Rousseau* l'en accusa toute sa vie : il le chargea de ce crime par son testament; mais le professeur *Rollin*, auquel *Rousseau* montra ce testament quand il vint clandestinement à Paris, l'obligea de rayer cette accusation. *Rousseau* se contenta de protester de son innocence à l'article de la mort; mais il n'osa jamais accuser *la Motte*, ni pendant le cours du procès, ni durant le reste de sa vie, ni à ses derniers momens. Il se contenta de faire toujours des vers contre lui. (*Voyez* l'article *Joseph Saurin.*)

MOTTEVILLE, (*Françoise Bertaut de*) née en 1615, en Normandie. Cette dame a écrit des mémoires qui regardent particulièrement la reine *Anne*, mère de *Louis XIV*. On y trouve beaucoup de petits faits, avec un grand air de sincérité : morte en 1689.

NAIN DE TILLEMONT, (*Sébastien le*) fils de *Jean le Nain*, maître des requêtes, né à Paris, en 1637, élève de *Nicole*, et l'un des plus savans écrivains de Port-Royal.

Son *Hiſtoire des empereurs*, et ſes ſeize volumes de l'*Hiſtoire eccléſiaſtique*, ſont écrit avec autant de vérité que peuvent l'être des compilations d'anciens hiſtoriens; car l'hiſtoire, avant l'invention de l'imprimerie, étant peu contredite, était peu exacte : mort en 1698.

NAUDÉ, (*Gabriel*) né à Paris, en 1690, médecin, et plus philoſophe que médecin. Attaché d'abord au cardinal *Barberin* à Rome, puis au cardinal de *Richelieu*, au cardinal *Mazarin*, et enſuite à la reine *Chriſtine*, dont il alla quelque temps groſſir la cour ſavante; retiré enfin à Abbeville, où il mourut dès qu'il fut libre. De tous ſes livres, ſon *Apologie des grands hommes accuſés de magie*, eſt preſque le ſeul qui ſoit demeuré. On ferait un plus gros livre des grands hommes accuſés d'impiété depuis *Socrate*.

. . . . . *Populus nam ſolos credit habendos*
Eſſe Deos quos ipſe colit.

Mort en 1653.

NEMOURS, (*Marie de Longueville*, ducheſſe de) née en 1625. On a d'elle des mémoires, où l'on trouve quelques particularités des temps malheureux de la fronde : morte en 1707.

NEVERS. (*Philippe*, duc de) On a de lui des pièces de poëſie d'un goût très-ſingulier. Il ne faut pas s'en rapporter au ſonnet parodié par *Racine* et *Deſpréaux*.

Dans un palais doré, Nevers jaloux et blême
Fait des vers où jamais perſonne n'entend rien.

Il en feſait qu'on entendait très-aiſément et avec grand plaiſir, comme ceux-ci contre *Rancé*, le fameux réformateur de la Trappe, qui avait écrit contre l'archevêque *Fénélon*.

Cet abbé qu'on croyait pétri de sainteté,
Vieilli dans la retraite et dans l'humilité,
Orgueilleux de ses croix, bouffi de sa souffrance,
Rompt ses sacrés statuts en rompant le silence;
Et contre un saint prélat s'animant aujourd'hui,
Du fond de ses déserts déclame contre lui;
Et moins humble de cœur que fier de sa doctrine,
Il ose décider ce que Rome examine.

Son esprit et ses talens se sont perfectionnés dans son petit-fils: mort en 1707.

NICERON, (*Jean-Pierre*) barnabite, né à Paris, en 1685, auteur des *Mémoires sur les hommes illustres dans les lettres*. Tous ne sont pas illustres; mais il parle de chacun convenablement; il n'appelle point un orfèvre grand homme. Il mérite d'avoir place parmi les savans utiles: mort en 1738.

NICOLE, (*Pierre*) né à Chartres, en 1625, un des meilleurs écrivains de Port-Royal. Ce qu'il a écrit contre les jésuites n'est guère lu aujourd'hui; et ses *Essais de morale*, qui sont utiles au genre humain, ne périront pas. Le chapitre sur-tout des moyens de conserver la paix dans la société est un chef-d'œuvre, auquel on ne trouve rien d'égal en ce genre dans l'antiquité; mais cette paix est peut-être aussi difficile à établir que celle de l'abbé de *Saint-Pierre*: mort en 1695.

NIVELLE DE LA CHAUSSÉE. Il a fait quelques comédies dans un genre nouveau et attendrissant qui ont eu du succès. Il est vrai que pour faire des comédies il lui manquait le génie comique. Beaucoup de personnes de goût ne peuvent souffrir des comédies où l'on ne trouve pas un trait de bonne plaisanterie; mais il y a du mérite à savoir toucher, à bien traiter la morale, à faire des vers bien tournés et purement écrits: c'est le mérite de cet auteur. Il était né sous *Louis XIV*. On lui a reproché que

ce qui approche du tragique dans ſes pièces n'eſt pas toujours aſſez intéreſſant, et que ce qui eſt du ton de la comédie n'eſt pas plaiſant. L'alliage de ces deux métaux eſt difficile à trouver. On croit que *la Chauſſée* eſt un des premiers après ceux qui ont eu du génie. Il eſt mort vers l'année 1750.

NODOT n'eſt connu que par ſes fragmens de *Pétrone*, qu'il dit avoir trouvés à Belgrade, en 1688. Les lacunes qu'il a en effet remplies ne me paraiſſent pas d'un auſſi mauvais latin que ſes adverſaires le diſent. Il y a des expreſſions, à la vérité, dont ni *Cicéron*, ni *Virgile*, ni *Horace* ne ſe ſervent; mais le vrai *Pétrone* eſt plein d'expreſſions pareilles, que de nouvelles mœurs et de nouveaux uſages avaient mis à la mode. Au reſte, je ne fais cet article touchant *Nodot* que pour faire voir que la ſatire de *Pétrone* n'eſt point du tout celle que le conſul *Pétrone* envoya, dit-on, à *Néron*, avant de ſe faire ouvrir les veines; *flagitia principis ſub nominibus exoletorum, feminarumque, et novitate cujuſque ſtupri, præſcripta, atque obſignata miſit Neroni.*

On a prétendu que le profeſſeur *Agamemnon* eſt *Sénéque;* mais le ſtyle de *Sénéque* eſt préciſément le contraire de celui d'*Agamemnon*, *turgida oratio; Agamemnon* eſt un plat déclamateur de collége.

On oſe dire que *Trimalcion* eſt *Néron.* Comment un jeune empereur, qui après tout avait de l'eſprit et des talens, peut-il être repréſenté par un vieux financier ridicule, qui donne à dîner à des paraſites plus ridicules encore, et qui parle avec autant d'ignorance et de ſottiſe que le *Bourgeois gentilhomme* de *Molière?*

Comment la craſſeuſe et idiote *Fortunata*, qui eſt fort au-deſſous de madame *Jourdain*, pourrait-elle être la femme ou la maîtreſſe de *Néron?* quel rapport des poliſſons de collége, qui vivent de petits larcins dans des lieux de débauche obſcurs, peuvent-ils avoir avec la cour

magnifique et voluptueuse d'un empereur ? quel homme sensé, en lisant cet ouvrage licencieux, ne jugera pas qu'il est d'un homme effréné qui a de l'esprit, mais dont le goût n'est pas encore formé ; qui fait tantôt des vers très-agréables, et tantôt de très-mauvais ; qui mêle les plus basses plaisanteries aux plus délicates, et qui est lui-même un exemple de la décadence du goût dont il se plaint ?

La clef qu'on a donnée de *Pétrone* ressemble à celle des caractères de *la Bruyère*, elle est faite au hasard.

D'OLIVET, (*Joseph*) abbé, conseiller d'honneur de la chambre des comptes de Dole, de l'académie française, né à Salins, en 1682 ; célèbre dans la littérature par son histoire de l'académie, lorsqu'on désespérait d'en avoir jamais une qui égalât celle de *Pélisson*. Nous lui devons les traductions les plus élégantes et les plus fidelles des ouvrages philosophiques de *Cicéron*, enrichies de remarques judicieuses. Toutes les œuvres de *Cicéron*, imprimées par ses soins et ornées de ses remarques, sont un beau monument qui prouve que la lecture des anciens n'est point abandonnée dans ce siècle. Il a parlé sa langue avec la même pureté que *Cicéron* parlait la sienne, et il a rendu service à la grammaire française par les observations les plus fines et les plus exactes. On lui doit aussi l'édition du livre de *la Faiblesse de l'esprit humain*, composé par l'évêque d'Avranches, *Huet*, lorsqu'une longue expérience l'eut fait enfin revenir des absurdes futilités de l'école, et du fatras des recherches des siècles barbares. Les jésuites, auteurs du *Journal de Trévoux*, se déchaînèrent contre l'abbé d'*Olivet*, et soutinrent que l'ouvrage n'était pas de l'évêque *Huet*, sur le seul prétexte qu'il ne convenait pas à un ancien prélat de Normandie d'avouer que la scolastique est ridicule, et que les légendes ressemblent aux quatre fils *Aimon*, comme s'il était nécessaire, pour l'édification publique, qu'un évêque normand fût

imbécille. C'eſt ainſi à peu-près qu'ils avaient ſoutenu que les mémoires du cardinal de *Retz* n'étaient pas de ce cardinal. L'abbé d'*Olivet* leur répondit, et ſa meilleure réponſe fut de montrer à l'académie l'ouvrage de l'ancien évêque d'Avranches, écrit de la main de l'auteur. Son âge et ſon mérite ſont notre excuſe de l'avoir placé, ainſi que le préſident *Hénault*, dans une liſte où nous nous étions fait une loi de ne parler que des morts. (Mort depuis l'impreſſion de cet article, en 1768.)

D'ORLÉANS, (*Joſeph*) jéſuite; le premier qui ait choiſi dans l'hiſtoire les révolutions pour ſon ſeul objet. Celles d'Angleterre qu'il écrivit ſont d'un ſtyle éloquent; mais depuis le règne de *Henri VIII* il eſt plus diſert que fidèle : mort en 1698.

OZANAM, (*Jacques*) juif d'origine, né près de Dombes, en 1640. Il apprit la géométrie ſans maître, dès l'âge de quinze ans. Il eſt le premier qui ait fait un dictionnaire de mathématiques. Ses *Récréations mathématiques et phyſiques* ont toujours un grand débit, mais ce n'eſt plus l'ouvrage d'*Ozanam*, comme les dernières éditions de *Moréri* ne ſont plus ſon ouvrage : mort en 1717.

PAGI, (*Antoine*) provençal, né en 1624, franciſcain. Il a corrigé *Baronius*, et a eu penſion du clergé pour cet ouvrage : mort en 1699.

PAPIN, (*Iſaac*) né à Blois, en 1657, calviniſte. Ayant quitté ſa religion, il écrivit contre elle : mort en 1709.

PARDIES, (*Ignace-Gaſton*) jéſuite, né à Pau, en 1636, connu par ſes *Elémens de géométrie*, et par ſon livre *ſur l'ame des bêtes*. Prétendre avec *Deſcartes* que les animaux ſont de pures machines privées du ſentiment dont ils ont les organes, c'eſt démentir l'expérience et inſulter la nature. Avancer qu'un eſprit pur les anime, c'eſt dire ce qu'on ne peut prouver. Reconnaître que les

animaux ſont doués de ſenſations et de mémoire, ſans ſavoir comment cela s'opère, ce ſerait parler en ſage qui ſait que l'ignorance vaut mieux que l'erreur : car quel eſt l'ouvrage de la nature dont on connaiſſe les premiers principes ? mort en 1673.

PARENT, (*Antoine*) né à Paris, en 1666, bon mathématicien. Il eſt encore un de ceux qui apprirent la géométrie ſans maître. Ce qu'il y a de plus ſingulier de lui, c'eſt qu'il vécut long-temps à Paris, libre et heureux, avec moins de deux cents livres de rente : mort en 1716.

PASCAL, (*Blaiſe*) fils du premier intendant qu'il y eut à Rouen, né en 1623, génie prématuré. Il voulut ſe ſervir de la ſupériorité de ce génie, comme les rois de leur puiſſance ; il crut tout ſoumettre et tout abaiſſer par la force. Ce qui a le plus révolté certains lecteurs dans ſes *Penſées*, c'eſt l'air deſpotique et mépriſant dont il débute. Il ne fallait commencer que par avoir raiſon. Au reſte, la langue et l'éloquence lui doivent beaucoup. Les ennemis de *Paſcal* et d'*Arnaud* firent ſupprimer leurs éloges dans le livre des *Hommes illuſtres* de *Perrault*. Sur quoi on cita ce paſſage de Tacite : *Præfulgebant Caſſius et Brutus eo ipſo quod eorum effigies non viſebantur* : mort en 1662.

PATIN, (*Gui*) né à Houdan, en 1601, médecin, plus fameux par ſes lettres médiſantes que par ſa médecine. Son recueil de lettres a été lu avec avidité, parce qu'elles contiennent des nouvelles et des anecdotes que tout le monde aime, et des ſatires qu'on aime davantage. Il ſert à faire voir combien les auteurs contemporains, qui écrivent précipitamment les nouvelles du jour, ſont des guides infidelles pour l'hiſtoire. Ces nouvelles ſe trouvent ſouvent fauſſes ou défigurées par la malignité ; d'ailleurs, cette multitude de petits faits n'eſt guère précieuſe qu'aux petits eſprits : mort en 1672.

PATIN, (*Charles*) né à Paris, en 1633, fils de *Gui Patin*. Ses ouvrages ſont lus des ſavans, et les lettres de ſon

père le ſont des gens oiſifs. *Charles Patin*, très-ſavant antiquaire, quitta la France, et mourut profeſſeur en médecine à Padoue, en 1693.

PATRU, (*Olivier*) né à Paris, en 1604, le premier qui ait introduit la pureté de la langue dans le barreau. Il reçut dans ſa dernière maladie une gratification de *Louis XIV*, à qui l'on dit qu'il n'était pas riche : mort en 1681.

PAVILLON, (*Etienne*) né à Paris, en 1632, avocat-général au parlement de Metz, connu par quelques poëſies écrites naturellement : mort en 1705.

PELISSON-FONTANIER, (*Paul*) né calviniſte à Beziers, en 1624, poëte médiocre, à la vérité, mais homme très-ſavant et très-éloquent ; premier commis et confident du ſurintendant *Fouquet ;* mis à la baſtille en 1661. Il y reſta quatre ans et demi, pour avoir été fidèle à ſon maître. Il paſſa le reſte de ſa vie à prodiguer des éloges au roi, qui lui avait ôté ſa liberté : c'eſt une choſe qu'on ne voit que dans les monarchies. Beaucoup plus courtiſan que philoſophe, il changea de religion, et fit ſa fortune. Maître des comptes, maître des requêtes, et abbé, il fut chargé d'employer le revenu du tiers des économats à faire quitter aux huguenots leur religion, qu'il avait quittée. Son hiſtoire de l'académie fut très-applaudie. On a de lui beaucoup d'ouvrages, des *Prières pendant la meſſe*, un *Recueil de pièces galantes*, un *Traité ſur l'euchariſtie*, beaucoup de vers amoureux à *Olimpe*. Cette *Olimpe* était mademoiſelle *des-Vieux*, qu'on prétend avoir épouſé le célèbre *Boſſuet* avant qu'il entrât dans l'Egliſe ; mais ce qui a fait le plus d'honneur à *Péliſſon*, ce ſont ſes excellens diſcours pour M. *Fouquet*, et ſon *Hiſtoire de la conquête de la Franche-Comté*. Les proteſtans ont prétendu qu'il était mort avec indifférence ; les catholiques ont ſoutenu le contraire ; et tous ſont convenus qu'il mourut ſans ſacremens : mort en 1693.

PERRAULT, (*Claude*) né à Paris, en 1613. Il fut médecin; mais il n'exerça la médecine que pour ſes amis. Il devint, ſans aucun maître, habile dans tous les arts qui ont du rapport au deſſein, et dans les mécaniques. Bon phyſicien, grand architecte: il encouragea les arts ſous la protection de *Colbert*, et eut de la réputation malgré *Boileau*. Il a publié pluſieurs mémoires ſur l'anatomie, comparée dans les recueils de l'académie des ſciences, et une magnifique édition de *Vitruve*. La traduction et les deſſeins qui l'embelliſſent ſont également ſes ouvrages: mort en 1688.

PERAULT, (*Charles*) né en 1633, frère de *Claude*. Contrôleur-général des bâtimens ſous *Colbert*, donna la forme aux académies de peinture, de ſculpture et d'architecture. Utile aux gens de lettres, qui le recherchèrent pendant la vie de ſon protecteur, et qui l'abandonnèrent enſuite. On lui a reproché d'avoir trouvé trop de défauts dans les anciens; mais ſa grande faute eſt de les avoir critiqués mal-adroitement, et de s'être fait des ennemis de ceux même qu'il pouvait oppoſer aux anciens. Cette diſpute a été et ſera long-temps une affaire de parti comme elle l'était du temps d'*Horace*. Que de gens encore en Italie qui, ne pouvant lire *Homère* qu'avec dégoût, et liſant tous les jours *l'Arioſte* et le *Taſſe* avec tranſport, appellent encore *Homère* incomparable: mort en 1703.

N B. Il eſt dit dans les *Anecdotes littéraires*, tome II, page 27, qu'*Addiſſon* ayant fait préſent de ſes ouvrages à *Deſpréaux*, celui-ci lui répondit qu'il n'aurait jamais écrit contre *Perrault*, s'il eût vu de ſi excellentes pièces d'un moderne. Comment peut-on imprimer un tel menſonge? *Boileau* ne ſavait pas un mot d'anglais; aucun français n'étudiait alors cette langue. Ce n'eſt que vers l'an 1730 qu'on commença à ſe familiariſer avec elle. Et d'ailleurs, quand même *Addiſſon*, qui s'eſt moqué de *Boileau*, aurait été connu de lui, pourquoi *Boileau* n'aurait-il pas écrit

contre *Perrault*, en faveur des anciens dont *Addiſſon* fait l'éloge dans tous ſes ouvrages ? Encore une fois, défions-nous de tous ces *ana*, de toutes ces petites anecdotes. Un sûr moyen de dire des ſottiſes eſt de répéter au haſard ce qu'on a entendu dire.

PETAU, (*Denis*) né à Orléans, en 1583, jéſuite. Il a réformé la chronologie. On a de lui ſoixante et dix ouvrages : mort en 1652.

PETIS DE LA CROIX, (*François*) l'un de ceux dont le grand miniſtre *Colbert* encouragea et récompenſa le mérite. *Louis XIV* l'envoya en Turquie et en Perſe, à l'âge de ſeize ans, pour apprendre les langues orientales. Qui croirait qu'il a compoſé une partie de la vie de *Louis XIV* en arabe, et que ce livre eſt eſtimé dans l'Orient ? On a de lui l'*Hiſtoire de Gengis-kan et de Tamerlan, tirée des anciens auteurs arabes*, et pluſieurs livres utiles; mais ſa traduction des *Mille et un jours* eſt ce qu'on lit le plus :

L'homme eſt de glace aux vérités,
Il eſt de feu pour le menſonge.

Mort en 1713.

PETIT, (*Pierre*) né à Paris, en 1617, philoſophe et ſavant. Il n'a écrit qu'en latin : mort en 1687.

PEZRON, (*Paul*) de l'ordre de Cîteaux, né en Bretagne, en 1639 ; grand antiquaire, qui a travaillé ſur l'origine de la langue des Celtes : mort en 1706.

PIN, (*Louis du*) né en 1657, docteur de ſorbonne. Sa *Bibliothèque des auteurs eccléſiaſtiques* lui a fait beaucoup de réputation et quelques ennemis : mort en 1719.

PLACETTE, (*Jean*) de Béarn, né en 1639, miniſtre proteſtant à Copenhague et en Hollande; eſtimé pour ſes divers ouvrages : mort à Utrecht en 1718.

POLIGNAC, (*Melchior de*) cardinal, né au Puy en Vélay, en 1662, auſſi bon poëte latin qu'on peut l'être dans une langue morte; très-éloquent dans la ſienne. L'un de ceux qui ont prouvé qu'il eſt plus aiſé de faire des vers latins que des vers français. Malheureuſement pour lui, en combattant *Lucrèce*, il combat *Newton :* mort en 1741.

DE PONTIS. Ses mémoires ont été tellement en vogue qu'il eſt néceſſaire de dire que cet homme, qui a fait tant de belles choſes pour le ſervice du roi, eſt le ſeul qui en ait jamais parlé. Auſſi ſes mémoires ne ſont pas de lui; ils ſont de *du Foſſé*, écrivain de Port-Royal. Il feint que ſon héros portait le nom de ſa terre en Dauphiné. Il n'y a point en Dauphiné de ſeigneurie de Pontis. Il eſt même fort douteux que *Pontis* ait exiſté. Le dictionnaire hiſtorique portatif, en quatre volumes, aſſure que ces mémoires ſont vrais. Ils ſont cependant remplis de fables, comme l'a démontré le père d'*Avrigny*, dans la préface de ſes mémoires hiſtoriques.

PORÉE, (*Charles*) né en Normandie, en 1675, jéſuite; du petit nombre de profeſſeurs qui ont eu de la célébrité chez les gens du monde; éloquent dans le goût de *Sénèque;* poëte et très-bel eſprit. Son plus grand mérite fut de faire aimer les lettres et la vertu à ſes diſciples : mort en 1741.

LA PORTE, premier valet de chambre de la reine-mère, et quelque temps de *Louis XIV;* mis en priſon par le cardinal de *Richelieu*, et menacé de la mort pour le forcer à trahir les ſecrets de ſa maîtreſſe, qu'il ne trahit point. Dans la foule des mémoires qui développent l'hiſtoire de cet âge, ceux de *la Porte* ne ſont pas à mépriſer; ils ſont d'un honnête homme, ennemi de l'intrigue et de la flatterie, ſévère juſqu'au pédantiſme. Il avoue qu'il avertiſſait la reine que ſa familiarité avec le cardinal *Mazarin* diminuait le reſpect des grands et des peuples pour elle.

Il y a dans ſes mémoires une anecdote ſur l'enfance de *Louis XIV*, qui rendrait la mémoire du cardinal *Mazarin* exécrable, s'il avait été coupable du crime honteux que *la Porte* ſemble lui imputer. Il paraît que *la Porte* fut trop ſcrupuleux et trop mauvais phyſicien; il ne ſavait pas qu'il y a des tempéramens fort avancés. Il devait ſur-tout ſe taire; il ſe perdit pour avoir parlé, et pour avoir attribué à la débauche un accident fort naturel.

PUY, (*Pierre du*) fils de *Claude du Puy*, conſeiller au parlement, très-ſavant homme, naquit en 1583. La ſcience de *Pierre du Puy* fut utile à l'Etat. Il travailla plus que perſonne à l'inventaire des chartes et aux recherches des droits du roi ſur pluſieurs Etats. Il débrouilla autant qu'on le peut la loi ſalique, et défendit les libertés de l'Egliſe gallicane, en prouvant qu'elles ne ſont qu'une partie des anciens droits des anciennes Egliſes. Il réſulte de ſon hiſtoire des templiers qu'il y avait quelques coupables dans cet ordre, mais que la condamnation de l'ordre entier et le ſupplice de tant de chevaliers, furent une des plus horribles injuſtices qu'on ait jamais commiſes: mort en 1651.

PUY-SEGUR. (le maréchal de) Il nous a laiſſé l'*Art de la guerre*, comme *Boileau* a donné l'*Art poëtique*.

QUESNEL, (*Paſquier*) né en 1634, de l'oratoire. Il a été malheureux, en ce qu'il s'eſt vu le ſujet d'une grande diviſion parmi ſes compatriotes. D'ailleurs, il a vécu pauvre et dans l'exil. Ses mœurs étaient ſévères, comme celles de tous ceux qui ne ſont occupés que de diſputes. Trente pages changées et adoucies dans ſon livre auraient épargné des querelles à ſa patrie; mais il eût été moins célèbre: mort en 1719.

QUIEN, (*Michel le*) né en 1661, dominicain; homme très-ſavant. Il a beaucoup travaillé ſur les égliſes d'Orient et ſur celle d'Angleterre. Il a ſur-tout écrit contre *le*

Courayer ſur la validité des évêques anglicans : mais les Anglais ne ſont pas plus de cas de ces diſputes, que les Turcs n'en font des diſſertations ſur l'Egliſe grecque : mort en 1733.

QUINAULT, (*Philippe*) né à Paris, en 1635, auditeur des comptes, célèbre par ſes belles poëſies lyriques, et par la douceur qu'il oppoſa aux ſatires très-injuſtes de *Boileau*. *Quinault* était dans ſon genre très-ſupérieur à *Lulli*. On le lira toujours ; et *Lulli*, à ſon récitatif près, ne peut plus être chanté. Cependant on croyait, du temps de *Quinault*, qu'il devait à *Lulli* ſa réputation. Le temps apprécie tout. Il eut part, comme les autres grands hommes, aux récompenſes que donna *Louis XIV*, mais une part médiocre ; les grandes grâces furent pour *Lulli* : mort en 1688.

N B. Il eſt rapporté dans les *Anecdotes littéraires* que *Boileau* étant à la ſalle de l'opéra de Verſailles, dit à l'officier qui plaçait : *Monſieur, mettez-moi dans un endroit où je n'entende point les paroles. J'eſtime fort la muſique de Lulli, mais je mépriſe ſouverainement les vers de Quinault.*

Il n'y a nulle apparence que *Boileau* ait dit cette groſſièreté. S'il s'était borné à dire, mettez-moi dans un endroit où je n'entende que la muſique, cela n'eût été que plaiſant, mais n'eût pas été moins injuſte. On a ſurpaſſé prodigieuſement *Lulli* dans tout ce qui n'eſt pas récitatif ; mais perſonne n'a jamais égalé *Quinault*.

QUINCY, (le marquis de) lieutenant général d'artillerie, auteur de l'*Hiſtoire militaire de Louis XIV*. Il entre dans de grands détails, utiles pour ceux qui veulent ſuivre dans leur lecture les opérations d'une campagne. Ces détails pourraient fournir des exemples, s'il y avait des cas pareils, mais il ne s'en trouve jamais, ni dans les affaires, ni dans la guerre. Les reſſemblances ſont toujours imparfaites, les différences toujours grandes. La conduite de la guerre eſt comme les jeux d'adreſſe, qu'on n'apprend

n'apprend que par l'uſage; et les jours d'action ſont quelquefois des jeux de haſard.

QUINTINIE, (*Jean la*) né près de Poitiers, en 1626. Il a créé l'art de la culture des arbres, et celui de les tranſplanter. Ses préceptes ont été ſuivis de toute l'Europe, et ſes talens récompenſés magnifiquement par *Louis XIV:* mort vers 1700.

RACINE, (*Jean*) né à la Ferté-Milon, en 1639, élevé à Port-Royal. Il portait encore l'habit eccléſiaſtique quand il fit la tragédie de Théagène, qu'il préſenta à *Molière*, et celle des Frères ennemis, dont *Molière* lui donna le ſujet. Il eſt intitulé Prieur de l'Epinai dans le privilége de l'Andromaque. *Louis XIV* fut ſenſible à ſon extrême mérite. Il lui donna une charge de gentilhomme ordinaire, le nomma quelquefois des voyages de Marly, le fit coucher dans ſa chambre, dans une de ſes maladies, et le combla de gratifications. Cependant *Racine* mourut de chagrin ou de crainte de lui avoir déplu. Il n'était pas auſſi philoſophe que grand poëte. On lui a rendu juſtice fort tard. „ Nous „ avons été touchés, dit *Saint-Evremond*, de Mariamne, „ de Sophonisbe, d'Alcionée, d'Andromaque et de Britannicus. C'eſt ainſi qu'on mettait non-ſeulement la mauvaiſe Sophonisbe de *Corneille*, mais encore les impertinentes pièces d'Alcionée et de Mariamne à côté de ces chefs-d'œuvre immortels. L'or eſt confondu avec la boue pendant la vie des artiſtes, et la mort les ſépare.

Il eſt à remarquer que *Racine* ayant conſulté *Corneille* ſur ſa tragédie d'Alexandre, *Corneille* lui conſeilla de ne plus faire de tragédies, et lui dit qu'il n'avait nul talent pour ce genre d'écrire. (6) N'oublions pas qu'il écrivit

(6) *Fontenelle*, donna le même conſeil à M. de *Voltaire*, après la tragédie de *Brutus*. Tous deux étaient de bonne foi. *Corneille* trouvait *Racine* trop ſimple, et *Fontenelle* trouvait *Voltaire* trop brillant.

contre les janſéniſtes, et qu'il ſe fit enſuite janſéniſte : mort en 1699.

RACINE, (*Louis*) fils de l'immortel *Jean Racine*, a marché ſur les traces de ſon père, mais dans un ſentier plus étroit et moins fait pour les muſes. Il entendait la mécanique des vers auſſi-bien que ſon père, mais il n'en avait ni l'ame ni les grâces. Il manquait d'ailleurs d'invention et d'imagination. Janſéniſte comme ſon père, il ne fit des vers que pour le janſéniſme. On en trouve de très-beaux dans le poëme de la Grâce, et dans celui de la Religion, ouvrage trop didactique et trop monotone, copié des penſées de *Paſcal*, mais rempli de beaux détails tels que ces vers du chant ſecond, dans lequel il traduit *Lucrèce* pour le réfuter.

Cet eſprit, ô mortels ! qui vous rend ſi jaloux,
N'eſt qu'un feu qui s'allume et s'éteint avec vous.
Quand par d'affreux ſillons l'implacable vieilleſſe
A ſur un front hideux imprimé la triſteſſe,
Que, dans un corps courbé ſous un amas de jours,
Le ſang, comme à regret, ſemble achever ſon cours ;
Lorſqu'en des yeux couverts d'un lugubre nuage,
Il n'entre des objets qu'une infidelle image ;
Qu'en débris chaque jour le corps tombe et périt :
En ruines *auſſi* je vois tomber l'eſprit.
L'ame mourante alors, flambeau ſans nourriture,
Jette par intervalle une lueur obſcure.
Triſte deſtin de l'homme ! il arrive au tombeau,
Plus faible, plus enfant qu'il ne l'eſt au berceau.
La mort du coup fatal ſappe enfin l'édifice ;
Dans un dernier ſoupir, achevant ſon ſupplice,
Lorſque, vide de ſang, le cœur reſte glacé,
Son ame s'évapore, et tout l'homme eſt paſſé.

Il s'élève quelquefois dans ce poëme contre le *tout eſt bien* des lords *Shaftesbury* et *Bolingbroke*, ſi bien mis en vers par *Pope*.

Sans doute qu'à ces mots, des bords de la Tamise,
Quelqu'abstrait raisonneur qui ne se plaint de rien,
Dans son flegme anglican répondra : Tout est bien.

Racine, en qualité de janséniste, croyait que presque tout est mal depuis long-temps; il accuse *Pope* d'irréligion. *Pope* était fils d'un papiste; c'est ainsi qu'on appelle en Angleterre les catholiques romains. *Pope*, élevé dans cette religion qu'il tourne quelquefois en ridicule dans ses épîtres, ne voulut cependant pas la quitter quoiqu'il fût philosophe, ou plutôt parce qu'il était assez philosophe pour croire que ce n'était pas la peine de changer. Il fut très-piqué des accusations de *Louis Racine*. *Ramsay* entreprit de les concilier. C'était un écossais du *Clan* des *Ramsay*, et qui en avait pris le nom, suivant l'usage de ce pays. Il était venu en France après avoir essayé du presbytérianisme, de l'Eglise anglicane et du quakrisme, et s'était attaché à l'illustre *Fénélon*, dont il a depuis écrit la vie. C'est lui qui est l'auteur des voyages de *Cyrus*, très-faible imitation du *Télémaque*. Il imagina d'écrire à *Louis Racine* une lettre sous le nom de *Pope*, dans laquelle celui-ci semble se justifier.

J'avais vécu une année entière avec *Pope;* je savais qu'il était incapable d'écrire en français, qu'il ne parlait point du tout notre langue, et qu'à peine il pouvait lire nos auteurs; c'était une chose publique en Angleterre. J'avertis *Louis Racine* que cette lettre était de *Ramsay*, et non de *Pope*. Je voulus lui faire sentir le ridicule de cette supercherie : j'en instruisis même le public dans un chapitre sur *Pope*, qui a été imprimé plusieurs fois du vivant de *Pope* même. Cependant, après sa mort, l'abbé *Ladvocat* a imprimé cette lettre, forgée par *Ramsay*, et l'a imputée à *Pope* dans son dictionnaire historique portatif, où il copie plusieurs articles des premières éditions de cette liste des écrivains du siècle

de *Louis XIV*, mais où il insère des anecdotes entièrement fausses. Il est juste de faire connaître au public la vérité.

RANCÉ, (*Jean le Bouthillier de*) né en 1626, commença par traduire *Anacréon*, et institua la réforme effrayante de la Trappe, en 1664. Il se dispensa, comme législateur, de la loi qui force ceux qui vivent dans ce tombeau, à ignorer ce qui se passe sur la terre. Il écrivit avec éloquence. Quelle inconstance dans l'homme! Après avoir fondé et gouverné son institut, il se démit de sa place, et voulut la reprendre: mort en 1700.

RAPIN, (*René*) né à Tours, en 1621, jésuite, connu par le *poëme des jardins* en latin, et par beaucoup d'ouvrages de littérature: mort en 1687.

RAPIN DE THOIRAS, (*Paul*) né à Castres, en 1661, réfugié en Angleterre, et long-temps officier. L'Angleterre lui fut long-temps redevable de la seule bonne histoire complète qu'on eût faite de ce royaume, et de la seule impartiale qu'on eût d'un pays où l'on n'écrivait que par esprit de parti: c'était même la seule histoire qu'on pût citer en Europe, comme approchante de la perfection qu'on exige de ces ouvrages; jusqu'à ce qu'enfin on ait vu paraître celle du célèbre *Hume*, qui a su écrire l'histoire en philosophe: mort à Vésel en 1725.

REGIS, (*Silvain*) né en Agenois, en 1632. Ses livres de philosophie n'ont plus de cours depuis les grandes découvertes qu'on a faites: mort en 1707.

REGNARD, (*François*) né à Paris, en 1656. Il eût été célèbre par ses seuls voyages. C'est le premier français qui alla jusqu'en Laponie. Il grava sur un rocher ce vers:

Sistimus hîc tandem nobis ubi defuit orbis.

Pris sur la mer de Provence par des corsaires, esclave à Alger, racheté, établi en France dans les charges de trésorier de France, et de lieutenant des eaux et forêts; il vécut en voluptueux, et en philosophe. Né avec un génie vif, gai, et vraiment comique, sa comédie du *Joueur* est mise à côté de celles de *Molière*. Il faut se connaître peu aux talens et au génie des auteurs, pour penser qu'il ait dérobé cette pièce à *Dufréni*. Il dédia la comédie des Menechmes à *Despréaux*, et ensuite il écrivit contre lui, parce que *Boileau* ne lui rendit pas assez de justice. Cet homme, si gai, mourut de chagrin à cinquante-deux ans. On prétend même qu'il avança ses jours : mort en 1710.

REGNIER DESMARETS, (*Séraphin*) né à Paris, en 1632. Il a rendu de grands services à la langue, et est auteur de quelques poësies françaises et italiennes. Il fit passer une de ses pièces italiennes pour être de *Pétrarque*. Il n'eût pas fait passer ses vers français sous le nom d'un grand poëte : mort en 1713.

RENAUDOT, (*Théophraste*) médecin, très-savant en plus d'un genre, le premier auteur des gazettes en France, mort en 1653.

RENAUDOT, (*Eusèbe*) né en 1646, très-savant dans l'histoire, et dans les langues de l'Orient. On peut lui reprocher d'avoir empêché que le dictionnaire de *Bayle* ne fût imprimé en France : mort en 1720.

REYNAU, (*Charles*) de l'oratoire, de l'académie des sciences, né en 1656, auteur de l'*Analyse démontrée*, publiée en 1708. On l'appela l'*Euclyde* de la haute géométrie : mort en 1728.

RICHELET, (*César-Pierre*) né en 1631, le premier qui ait donné un dictionnaire presque tout satirique,

exemple plus dangereux qu'utile. Il eſt auſſi le premier auteur des dictionnaires de rimes, triſtes ouvrages, qui font voir combien il eſt peu de rimes nobles et riches dans notre poëſie, et qui prouvent l'extrême difficulté de faire de bons vers dans notre langue : mort en 1698.

RICHELIEU, (le cardinal de) né à Paris, en 1585. Puiſque *Louis XIV* naquit pendant ſon miniſtère, on doit mettre parmi les écrivains de ce ſiècle illuſtre le fondateur de l'académie françaiſe, auteur lui-même de pluſieurs ouvrages. Il fit la méthode des controverſes dans ſon exil à Avignon, après l'aſſaſſinat du maréchal d'*Ancre*, et de la *Galigaï*, ſes protecteurs. Les principaux points de la religion catholique défendus, l'inſtruction du chrétien, et la perfection du chrétien, ſont à peu-près de ce temps-là. Il eſt bien sûr qu'il ne compoſait pas la perfection du chrétien du temps qu'il feſait condamner à mort le maréchal de *Marillac*, dans ſa propre maiſon de Ruel, et qu'il était avec *Marion de l'Orme* dans un appartement, lorſque les commiſſaires prononcèrent l'arrêt de mort dicté par lui. On ſait auſſi qu'il y a beaucoup de vers de ſa façon dans la tragi-comédie allégorique, intitulée *Europe*, et dans la tragédie de *Mirame*. On ſait qu'il donnait à cinq auteurs les ſujets des pièces repréſentées au palais-cardinal, et qu'il eût mieux fait de s'en tenir au ſeul *Corneille*, ſans même lui fournir de ſujet. Le plus beau de ſes ouvrages eſt la digue de la Rochelle.

L'abbé *Ladvocat*, bibliothécaire de ſorbonne, prétend dans ſon dictionnaire hiſtorique, que le cardinal de *Richelieu* eſt l'auteur de ce teſtament, qui a fait tant de bruit, et qui eſt ſuppoſé. Il croit devoir ce reſpect à la mémoire du bienfaiteur de la ſorbonne; mais c'eſt rendre un mauvais ſervice à ſa mémoire, que de l'accuſer d'avoir fait un livre où il n'y a que des erreurs et des fautes de toute eſpèce. Si malheureuſement un miniſtre d'Etat

avait pu composer un si mauvais ouvrage, tout ce qu'on en devrait conclure, c'est qu'on pourrait être un grand ministre, ou plutôt un ministre heureux, avec une grande ignorance des faits les plus communs, des erreurs grossières, et des projets ridicules. C'est donc venger la mémoire du cardinal de *Richelieu*, que de démontrer, comme on l'a fait, qu'il ne peut être l'auteur de ce testament qui, sans son nom, aurait été ignoré à jamais.

L'abbé *Ladvocat*, tout bibliothécaire qu'il était de la Sorbonne, s'est trompé en disant qu'on avait retrouvé dans cette bibliothèque un manuscrit de cet ouvrage, apostillé de la main du cardinal. Le seul manuscrit apostillé ainsi est au dépôt des affaires étrangères; il n'y fut porté qu'en 1705. Ce n'est point le testament qui est apostillé, c'est une narration succincte composée par l'abbé de *Bourzeis*, à laquelle on avait, long-temps après, ajouté ce testament prétendu: et les notes marginales même, écrites de la main du cardinal, prouvent que cette narration succincte n'était pas de lui; elles indiquent les omissions de l'abbé de *Bourzeis*, et ce qu'il devait résoudre. Voyez la réponse à M. *Foncemagne*.

On attribue encore au cardinal de *Richelieu* une histoire de la mère et du fils; c'est un récit assez infidelle des malheureux démêlés de *Louis XIII* avec sa mère. Cette histoire faible et tronquée est probablement de *Mézerai*. Mais dans la multitude des livres dont nous sommes accablés aujourd'hui, qu'importe de quelle main soit un ouvrage médiocre? (7) mort en 1632.

(7) Il est difficile de ne pas regarder cette histoire comme un ouvrage du cardinal de *Richelieu*. Elle renferme des anecdotes curieuses sur les premières années de *Louis XIII*, des détails particuliers au cardinal, écrits avec un air de naïveté et de franchise que *Mézerai* n'aurait pas saisi, et des opinions absolument opposées à celles de cet historien. Il n'en a paru que deux volumes, le reste est demeuré entre les mains du gouvernement, ou chez les héritiers du cardinal.

RYER, (*André du*) gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, long-temps employé à Conſtantinople et en Egypte. Nous avons de lui la traduction de l'*Alcoran* et de l'*Hiſtoire de Perſe*.

RYER, (*Pierre du*) né à Paris, en 1605; ſecrétaire du roi, hiſtoriographe de France : pauvre malgré ſes charges. Il fit dix-neuf pièces de théâtre et treize traductions, qui furent toutes bien reçues de ſon temps : mort en 1658.

ROCHEFOUCAULD, (*François*, duc de la) né en 1613. Ses mémoires ſont lus, et on ſait par cœur ſes penſées : mort en 1680.

ROHAULT, (*Jacques*) né à Amiens, en 1620. Il abrégea et il expoſa avec clarté et méthode la philoſophie de *Deſcartes*. Mais aujourd'hui cette philoſophie, erronée preſque en tout, n'a d'autre mérite que celui d'avoir été oppoſée aux erreurs anciennes : mort en 1674.

ROLLIN, (*Charles*) né à Paris, en 1661, recteur de l'univerſité. Le premier de ce corps qui a écrit en français avec pureté et nobleſſe. Quoique les derniers tomes de ſon *Hiſtoire ancienne*, faits trop à la hâte, ne répondent pas aux premiers, c'eſt encore la meilleure compilation qu'on ait en aucune langue, parce que les compilateurs ſont rarement éloquens et que *Rollin* l'était. Son livre vaudrait beaucoup mieux ſi l'auteur avait été philoſophe. Il y a beaucoup d'hiſtoires anciennes; il n'y en a aucune dans laquelle on aperçoive cet eſprit philoſophique qui diſtingue le faux du vrai, l'incroyable du vraiſemblable, et qui ſacrifie l'inutile : mort en 1741.

ROTROU, (*Jean*) né en 1609, le fondateur du théâtre. La première ſcène et une partie du quatrième acte de Venceſlas ſont des chefs-d'œuvre. *Corneille* l'appelait ſon père. On ſait combien le père fut ſurpaſſé par le fils.

Venceslas ne fut composé qu'après le Cid ; il est tiré entièrement, comme le Cid, d'une tragédie espagnole : mort en 1650.

ROUSSEAU, (*Jean-Baptiste*) né à Paris, en 1669. De beaux vers, de grandes fautes et de longs malheurs le rendirent très-fameux. Il faut, ou lui imputer les couplets qui le firent bannir, couplets semblables à plusieurs qu'il avait avoués, ou flétrir deux tribunaux qui prononcèrent contre lui. Ce n'est pas que deux tribunaux, et même des corps plus nombreux, ne puissent commettre unanimement de très-violentes injustices, quand l'esprit de parti domine. Il y avait un parti furieux acharné contre *Rousseau*. Peu d'hommes ont autant excité et senti la haine. Tout le public fut soulevé contre lui jusqu'à son banniſſement, et même encore quelques années après ; mais enfin les succès de *la Motte*, son rival, l'accueil qu'on lui fesait, sa réputation qu'on croyait usurpée, l'art qu'il avait eu de s'établir une espèce d'empire dans la littérature, révoltèrent contre lui tous les gens de lettres, et les ramenèrent à *Rousseau*, qu'ils ne craignaient plus. Ils lui rendirent presque tout le public. *La Motte* leur parut trop heureux, parce qu'il était riche et accueilli. Ils oubliaient que cet homme était aveugle et accablé de maladies. Ils voyaient dans *Rousseau* un banni infortuné, sans songer qu'il est plus triste d'être aveugle et malade que de vivre à Vienne et à Bruxelles. Tous deux étaient en effet très-malheureux ; l'un par la nature, l'autre par l'aventure funeste qui le fit condamner. Tous deux servent à faire voir combien les hommes sont injustes, combien ils varient dans leurs jugemens, et qu'il y a de la folie à se tourmenter pour arracher leurs suffrages : mort à Bruxelles, en 1740.

Rousseau eut rarement dans ses ouvrages de l'aménité, des grâces, du sentiment, de l'invention ; il savait très-bien tourner une épigramme licencieuse et une stance. Ses épîtres sont écrites avec une plume de fer trempée

dans le fiel le plus dégoûtant. Il appelle mesdemoiselles *Louvancourt*, qui étaient trois sœurs très-aimables, *trio de louves acharnées :* il appelle le conseiller d'Etat, *Rouillé*, *tabarin mordant*, *caustique et rustre*, après lui avoir prodigué des louanges dans une ode assez médiocre. Les mots de *marousles*, de *belîtres* saliſſent ses épîtres. Il faut, sans doute, opposer une noble fierté à ses ennemis ; mais ces basses injures sans gaieté, sans agrémens, sont le contraire d'une ame noble.

Quant aux couplets qui le firent bannir, voyez les articles *la Motte* et *Saurin*.

On se contentera de remarquer ici que *Rousseau*, ayant avoué qu'il avait fait cinq de ces malheureux couplets, il était coupable de tous les autres au tribunal de tous les juges et de tous les honnêtes gens. Sa conduite après sa condamnation n'est nullement une preuve en sa faveur ; on a entre les mains des lettres du sieur *Medine* de Bruxelles, du 7 mai 1737, conçues en ces termes : *Rousseau n'avait d'autre table que la mienne, d'autre asile que chez moi ; il m'avait baisé et embrassé cent fois le jour qu'il força mes créanciers à me faire arrêter.*

Qu'on joigne à cela un pélerinage fait par *Rousseau* à Notre-Dame de Hall, et qu'on juge s'il doit en être cru sur sa parole dans l'affaire des couplets. (8)

RUF, (*Charles de la*) né en 1643, jésuite, poëte latin, poëte français et prédicateur. L'un de ceux qui travaillèrent à ces livres nommés *Dauphins*, pour l'éducation de *Monseigneur*. *Virgile* lui tomba en partage. Il a fait plusieurs tragédies et comédies ; sa tragédie de Sylla fut présentée aux comédiens et refusée. Il a fait encore celle de Lismachus. On croit qu'il a beaucoup travaillé à l'Andrienne.

(8) On pourrait ajouter que *Rousseau*, ayant été maltraité en public par *la Faie*, capitaine aux gardes, insulté dans les couplets, consentit à recevoir de l'argent, et renonça aux poursuites qu'il avait commencées ; cet excès de bassesse le rend indigne de toute croyance.

Il était très-lié avec le comédien *Baron*, dont il apprit à déclamer. Il y avait deux sermons de lui qui étaient fort en vogue ; l'un était le *Pécheur mourant*, et l'autre le *Pécheur mort;* on les affichait quand il devait les prononcer : mort en 1725.

RUINART, (*Thierry*) bénédictin, né en 1657, laborieux critique. Il a soutenu contre *Doduel* l'opinion que *l'Eglise eut dans les premiers temps une foule prodigieuse de martyrs*. Peut-être n'a-t-il pas assez distingué les martyrs et les morts ordinaires ; les persécutions pour cause de religion, et les persécutions politiques. Quoi qu'il en soit, il est au nombre des savans hommes du temps. C'est principalement dans ce siècle que les bénédictins ont fait les plus profondes recherches, comme *Martène* sur les anciens rites de l'Eglise. *Tuilier* et tant d'autres, ont achevé de tirer de dessous terre les décombres du moyen âge. C'est encore un genre nouveau qui n'appartient qu'au siècle de *Louis XIV*, et ce n'est qu'en France que les bénédictins y ont excellé : mort en 1709.

SABLIERE. (*Antoine de Rambouillet de la*) Ses madrigaux sont écrits avec une finesse qui n'exclut pas le naturel : mort en 1680.

SACY LE MAITRE, (*Louis-Isaac*) né en 1613, l'un des bons écrivains de Port-Royal. C'est de lui qu'est la *Bible de Royaumont*, et une traduction des comédies de *Térence :* mort en 1684. Son frère, *Antoine le Maître*, se retira comme lui à Port-Royal. Il avait été avocat ; on le croyait un homme très-éloquent ; mais on ne le crut plus dès qu'il eut cédé à la vanité de faire imprimer ses plaidoyers. Un autre *Sacy*, avocat, et de l'académie française, mais d'une autre famille, a donné une traduction estimée des *Lettres de Pline*, en 1701.

SAGE, (*le*) né en 1677. Son roman de *Gil-Blas* est demeuré, parce qu'il y a du naturel : il est entièrement

pris du roman espagnol intitulé : *La vidad de lo escudiero dom Marcos d'Obrego :* mort en 1747.

SAINT-AULAIRE. (*François-Joseph de Beaupoil*, marquis de) C'est une chose très-singulière, que les plus jolis vers qu'on ait de lui aient été faits lorsqu'il était plus que nonagénaire. Il ne cultiva guère le talent de la poëfie qu'à l'âge de plus de soixante ans, comme le marquis de *la Fare*. Dans les premiers vers qu'on connut de lui, on trouve ceux-ci qu'on attribua à *la Fare*.

O Muse légère et facile,
Qui, sur le côteau d'Hélicon,
Vîntes offrir au vieil Anacréon
Cet art charmant, cet art utile,
Qui sait rendre douce et tranquille
La plus incommode saison ;
Vous qui de tant de fleurs, sur le Parnasse écloses,
Orniez à ses côtés les grâces et les ris,
Et qui cachiez ses cheveux gris
Sous tant de couronnes de roses, &c.

Ce fut sur cette pièce qu'il fut reçu à l'académie; et *Boileau* alléguait cette même pièce pour lui refuser son suffrage. Il est mort en 1742, à près de cent ans, d'autres disent à cent deux. Un jour, à l'âge de plus de quatre-vingt-quinze ans, il soupait avec madame la duchesse du *Maine :* elle l'appelait *Apollon*, et lui demandait je ne sais quel secret. Il lui répondit :

La divinité qui s'amuse
A me demander mon secret,
Si j'étais Apollon, ne serait point ma muse,
Elle serait Thétis, et le jour finirait.

Anacréon moins vieux fit de bien moins jolies choses. Si les Grecs avaient eu des écrivains tels que nos bons auteurs,

ils auraient été encore plus vains; nous leur applaudirions aujourd'hui avec encore plus de raiſon.

SAINTE-MARTHE. (*Gaucher de*) Cette famille a été pendant plus de cent années féconde en ſavans. Le premier *Gaucher de Sainte-Marthe* fut *Charles*, qui fut éloquent pour ſon temps : mort en 1555.

Scévole, neveu de *Charles*, ſe diſtingua dans les lettres et dans les affaires. Ce fut lui qui réduiſit Poitiers ſous l'obéiſſance de *Henri IV*. Il mourut à Loudun, en 1623, et le fameux *Urbain Grandier* prononça ſon oraiſon funèbre.

Abel de Sainte-Marthe, ſon fils, cultiva les lettres comme ſon père, et mourut en 1652. Son fils, nommé *Abel* comme lui, marcha ſur ſes traces : mort en 1706.

Scévole et *Louis de Sainte-Marthe*, frères jumeaux, fils du premier *Scévole*, enterrés tous deux à Paris, dans le même tombeau, à Saint-Séverin, furent illuſtres par leur ſavoir. Ils compoſèrent enſemble le *Gallia Chriſtiana*. *Scévole* mort en 1652, *Louis* mort en 1656.

Denis de Sainte-Marthe, leur couſin, acheva cet ouvrage : mort à Paris, en 1725.

Pierre Scévole de Sainte-Marthe, frère aîné du dernier *Scévole*, fut hiſtoriographe de France : mort en 1690.

SAINT-EVREMOND, (*Charles*) né en Normandie, en 1613. Une morale voluptueuſe, des lettres écrites à des gens de cour, dans un temps où ce mot de cour était prononcé avec emphaſe par tout le monde, des vers médiocres, qu'on appelle des vers de *ſociété*, faits dans des ſociétés illuſtres, tout cela avec beaucoup d'eſprit contribua à la réputation de ſes ouvrages. Un nommé *Des-Maiſeaux* les a fait imprimer, avec une vie de l'auteur, qui contient ſeule un gros volume ; et dans

ce gros volume il n'y a pas quatre pages intéreſſantes. Il n'eſt groſſi que des mêmes choſes qu'on trouve dans les œuvres de *Saint-Evremond* : c'eſt un artifice de libraire, un abus du métier d'éditeur. C'eſt par de tels artifices qu'on a trouvé le ſecret de multiplier les livres à l'infini, ſans multiplier les connaiſſances. On connaît ſon exil, ſa philoſophie et ſes ouvrages. Quand on lui demanda, à ſa mort, s'il voulait ſe *réconcilier*, il répondit : » Je voudrais me réconcilier avec l'appétit. » Il eſt enterré à Weſtminſter avec les rois et les hommes illuſtres d'Angleterre : mort en 1703.

SAINT-PAVIN. (*Denis Sanguin de*) Il était au nombre de hommes de mérite que *Deſpréaux* confondit dans ſes ſatires avec les mauvais écrivains. Le peu qu'on a de lui paſſe pour être d'un goût délicat. On peut connaître ſon mérite perſonnel par cette épitaphe, que fit pour lui *Fieubet*, le maître des requêtes, l'un des eſprits les plus polis de ce ſiècle.

Sous ce tombeau gît Saint-Pavin ;
Donne des larmes à ſa fin.
Tu fus de ſes amis peut-être ?
Pleure ton ſort et le ſien :
Tu n'en fus pas ? pleure le tien,
Paſſant, d'avoir manqué d'en être.

Mort en 1670.

SAINT-PIERRE, (*Caſtel*, abbé de) né en 1658, gentilhomme de Normandie, n'ayant qu'une fortune médiocre, la partagea quelque temps avec les célèbres *Varignon* et *Fontenelle*. Il écrivit beaucoup ſur la politique. La meilleure définition qu'on ait fait en général de ſes ouvrages, eſt ce qu'en diſait le cardinal *du Bois*, que c'étaient les rêves d'un bon citoyen. Il avait la ſimplicité de rebattre dans ſes livres les vérités les plus

triviales de la morale ; et par une autre ſimplicité, il propoſait preſque toujours des choſes impoſſibles comme praticables. Il ne ceſſa d'inſiſter ſur le projet d'une paix perpétuelle, et d'une eſpèce de parlement de l'Europe, qu'il appelle *la diète europaine*. On avait imputé une partie de ce projet chimérique au roi *Henri IV*, et l'abbé de *Saint-Pierre*, pour appuyer ſes idées, prétendait que cette *diète europaine* avait été approuvée et rédigée par le dauphin, duc de *Bourgogne*, et qu'on en avait trouvé le plan dans les papiers de ce prince. Il ſe permettait cette fiction pour mieux faire goûter ſon projet. Il rapporte, avec bonne foi, la lettre par laquelle le cardinal de *Fleuri* répondit à ſes propoſitions : *Vous avez oublié, Monſieur, pour article préliminaire, de commencer par envoyer une troupe de miſſionnaires pour diſpoſer le cœur et l'eſprit des princes.* Cependant l'abbé de *Saint-Pierre* ne laiſſa pas enfin d'être très-utile. Il travailla beaucoup pour délivrer la France de la tyrannie de la taille arbitraire ; il écrivit et il agit en homme d'Etat ſur cette ſeule matière. Il fut unanimement exclu de l'académie françaiſe, pour avoir, ſous la régence du duc d'Orléans, préféré un peu durement dans ſa *Polyſynodie* l'établiſſement des conſeils à la manière de gouverner de *Louis XIV*, protecteur de l'académie. (9) Ce fut le cardinal de *Polignac* qui fit une brigue pour l'exclure, et qui en vint à bout. Ce qu'il y a d'étrange, c'eſt que dans ce temps-là même, le cardinal de *Polignac* conſpirait contre le régent, et que ce prince, qui donnait un logement au

(9) L'excluſion fut unanime, à une voix près, celle de *Fontenelle*. Il raconta depuis qu'il avait entendu plus d'une fois un homme de la cour, membre de l'académie, s'attribuer, devant l'abbé de *Saint-Pierre* et devant lui-même, le mérite de cette action de juſtice.

L'exemple de l'abbé de *Saint-Pierre* prouve qu'en France il eſt auſſi dangereux, pour un homme de lettres qui ne veut que dire la vérité, de ſoutenir les opinions du gouvernement ou de les combattre.

palais-royal à *Saint-Pierre*, et qui avait toute sa famille à son service, souffrit cette exclusion. L'abbé de *Saint-Pierre* ne se plaignit point. Il continua de vivre en philosophe avec ceux-mêmes qui l'avaient exclu. *Boyer*, ancien évêque de Mirepoix, son confrère, empêcha qu'à sa mort on prononçât son éloge à l'académie, selon la coutume. Ces vaines fleurs qu'on jette sur le tombeau d'un académicien n'ajoutent rien ni à sa réputation ni à son mérite; mais le refus fut un outrage; et les services que l'abbé de *Saint-Pierre* avait rendus, sa probité et sa douceur, méritaient un autre traitement. Il mourut, en 1743, âgé de quatre-vingt-six ans. Je lui demandai, quelques jours avant sa mort, comment il regardait ce passage; il me répondit: *Comme un voyage à la campagne.*

Le traité le plus singulier qu'on trouve dans ses ouvrages est l'anéantissement futur du mahométisme. Il assure qu'un temps viendra où la raison l'emportera chez les hommes sur la superstition. Les hommes comprendront, dit-il, qu'il suffit de la patience, de la politesse et de la bienfesance pour plaire à DIEU. Il est impossible, dit-il encore, qu'un livre où l'on trouve des propositions fausses données comme vraies, des choses absurdes opposées au sens commun, des louanges données à des actions injustes, ait été révélé par un être parfait. Il prétend que dans cinq cents ans tous les esprits, jusqu'aux plus grossiers, seront éclairés sur ce livre: que le grand mufhti même et les cadis verront qu'il est de leur intérêt de détromper la multitude, et de se rendre plus nécessaires et plus respectés en rendant la religion plus simple. Ce traité est curieux. Dans ses annales de *Louis XIV*, il dit que l'Etat devrait bâtir des loges aux petites-maisons pour les théologiens intolérans, et qu'il serait à propos de jouer ces espèces de fous sur le théâtre.

C'est

C'eſt ici l'occaſion d'obſerver que l'auteur du *Siècle de Louis XIV* n'a donné cette liſte des écrivains et des artiſtes qui ont fleuri ſous *Louis XIV*, qu'après avoir vu leurs ouvrages, et ſouvent connu leurs perſonnes, recherchant tous les moyens de s'inſtruire ſur ce ſiècle célèbre, depuis qu'il fut nommé hiſtoriographe de France. Il ne pouvait, dans cette liſte, parler des *annales politiques* de l'abbé de *Saint-Pierre* ſur *Louis XIV*, puiſque le *Siècle* fut imprimé en 1752 pour la première fois, et que les *annales* de l'abbé de *Saint-Pierre* ne parurent qu'en 1758, ayant été imprimées en 1757. Ces *annales*, il le faut avouer, ſont une ſatire continuelle du gouvernement de ce monarque qui méritait plus d'eſtime; et cette ſatire n'eſt pas aſſez bien écrite pour faire pardonner ſon injuſtice. La famille de l'abbé, ſentant quel dangereux effet cet ouvrage pouvait produire, engagea ſon auteur à le dérober au public : il ne fut imprimé qu'après ſa mort. Comment donc l'abbé *Sabatier*, natif de Caſtres, qui a donné depuis la liſte des écrivains de trois ſiècles, a-t-il pu dire *que l'auteur du ſiècle de Louis XIV en a puiſé l'idée mal remplie, dans ces annales politiques, qui offrent un tableau frappant des progrès de l'eſprit chez notre nation ?*

Premièrement, il eſt impoſſible que l'auteur du *Siècle* ait pu rien prendre des *annales* de l'abbé de *Saint-Pierre*, qu'il ne pouvait connaître, et deſquelles il a vengé la mémoire de *Louis XIV*, dès qu'il les a connues. Secondement, il eſt très-faux que l'abbé de *Saint-Pierre* ſe ſoit étendu dans ſon livre ſur des progrès de l'eſprit humain chez notre nation. A peine en dit-il quelques mots, et quand il parle des beaux arts, c'eſt pour les avilir.

Voici comme il s'explique, page 155 : *La peinture, la ſculpture, la muſique, la poëſie, la comédie, l'architecture, prouvent le nombre des fainéans, leur goût pour la fainéantiſe,*

qui suffit à nourrir et à entretenir d'autres espèces de fainéans, gens qui se piquent d'esprit agréable, mais non pas d'esprit utile, &c.

Il est rare, sans doute, d'entendre un académicien dire que des arts qui exigent le travail le plus assidu sont des occupations de fainéans.

Quant à la personne de *Louis XIV*, il veut l'avilir aussi-bien que les arts dont ce roi fut le protecteur. On ne peut rapporter qu'avec indignation ce qu'il en dit, page 265 : *Louis se gouvernait à l'égard de ses voisins et de ses sujets comme s'il eût adopté la maxime d'un célèbre tyran ;* qu'ils me haïssent pourvu qu'ils me craignent. *Il sacrifiait tout au plaisir de se venger, et de montrer au public qu'il était redoutable ; c'est le goût des ames médiocres, de tous les enfans et de tous les hommes du commun.*

Il traite enfin *Louis XIV*, en vingt endroits, de grand enfant. Et lui, qui était sans contredit un vieil enfant, finit son livre par cette formule : *Paradis aux bienfesans*, mais il n'ose pas dire *paradis aux médisans.*

A l'égard de l'abbé *Sabatier*, natif de Castres, qui est venu à Paris faire le métier de calomniateur pour quelque argent, il est difficile d'espérer pour lui le paradis. C'est même un grand effort que de le lui souhaiter.

SALLO, (*Denis* DE) né en 1626, conseiller au parlement de Paris, inventeur des journaux. *Bayle* perfectionna ce genre, déshonoré ensuite par quelques journaux que publièrent à l'envi des libraires avides, et que des écrivains obscurs remplirent d'extraits infidèles, d'inepties et de mensonges. Enfin, on est parvenu jusqu'à faire un trafic public d'éloges et de censures, sur-tout dans des feuilles périodiques ; et la littérature a éprouvé le plus grand avilissement par ces infames manéges : mort en 1669.

SANDRAS DE COURTILZ, né à Paris, en 1644. On ne place ici son nom que pour avertir les Français,

et sur-tout les étrangers, combien ils doivent se défier de tous ces faux mémoires imprimés en Hollande. *Courtilz* fut un des plus coupables écrivains de ce genre. Il inonda l'Europe de fictions sous le nom d'histoires. Il était bien honteux qu'un capitaine du régiment de Champagne allât en Hollande vendre des mensonges aux libraires. Lui et ses imitateurs qui ont écrit tant de libelles contre leur propre patrie, contre de bons princes qui dédaignent de se venger, et contre des citoyens qui ne le peuvent, ont mérité l'exécration publique. Il a composé *la Conduite de la France depuis la paix de Nimègue*, et *la réponse* au même livre; *l'Etat de la France sous Louis XIII et sous Louis XIV; la Conduite de Mars dans les guerres de Hollande; les Conquêtes amoureuses du grand Alcandre; les Intrigues amoureuses de la France; la Vie de Turenne; celle de l'amiral Coligni; les Mémoires de Rochefort, d'Artagnan, de Montbrun, de Vordac, de la marquise du Frêne; le Testament politique de Colbert*, et beaucoup d'autres ouvrages qui ont amusé et trompé les ignorans. Il a été imité par les auteurs de ces misérables brochures contre la France, *le Glaneur*, *l'Epilogueur*, et tant d'autres bêtises périodiques que la faim a inspirées, que la sottise et le mensonge ont dictées, à peine lues de la canaille : mort à Paris, en 1712.

SANLECQUE, (*Louis*) né à Paris, en 1650, chanoine régulier, poëte qui a fait quelques jolis vers. C'est un des effets du siècle de *Louis XIV* que le nombre prodigieux de poëtes médiocres dans lesquels on trouve des vers heureux. La plupart de ces vers appartiennent au temps, et non au génie : mort en 1714.

SANSON, (*Nicolas*) né à Abbeville, en 1600; le père de la géographie, avant *Guillaume de l'Isle*: mort en 1667. Ses deux fils héritèrent de son mérite.

SANTEUIL, (*Jean-Baptiste*) né à Paris, en 1630. Il passe pour excellent poëte latin, si on peut l'être, et ne pouvait faire des vers français. Ses hymnes sont chantées

dans l'Eglise. Comme je n'ai point vécu chez *Mécène* entre *Horace* et *Virgile*, j'ignore si ces hymnes sont aussi bonnes qu'on le dit ; si, par exemple, *Orbis redemptor nunc redemptus* n'est pas un jeu de mots puérile. Je me défie beaucoup des vers modernes latins : mort en 1697.

SARASIN, (*Jean-François*) né près de Caën, en 1605, a écrit agréablement en prose et en vers : mort en 1654.

SAVARI, (*Jacques*) né en 1622, le premier qui ait écrit sur le commerce. Il avait été long-temps négociant. Le conseil le consulta sur l'ordonnance de 1670, dans tout ce qui regarde le négoce, et il en rédigea presque tous les articles. Le dictionnaire de commerce, qui est de lui et de *Philemon*, son frère, chanoine de Saint-Maur, fut une entreprise aussi utile que nouvelle ; mais il faut regarder ces livres à peu-près comme les intérêts des princes, qui changent en moins de cinquante ans. Les objets et les canaux du commerce, les gains, les finesses, ne sont plus aujourd'hui ce qu'ils étaient du temps de *Savari* : mort en 1690.

SAUMAISE, (*Claude* DE) né en Bourgogne, en 1588, retiré à Leyde pour être libre, homme d'une érudition immense. On prétend que le cardinal de *Richelieu* lui offrit une pension de douze mille francs pour revenir en France, à condition qu'il écrirait à la gloire de ce ministre, et même qu'il écrirait sa vie ; mais *Saumaise* aimait trop la liberté, et haïssait trop celui qu'il regardait comme le plus grand ennemi de cette même liberté, pour accepter ses offres. Le roi d'Angleterre, *Charles II*, l'engagea à composer *le cri du sang royal contre les parricides de Charles I.* Le livre ne répondit pas à la réputation de l'auteur : *Milton*, auteur d'un poëme barbare, quelquefois sublime, sur la pomme d'*Adam*, et le modèle de tous les poëmes barbares tirés de l'ancien Testament, réfuta *Saumaise* ; mais le réfuta comme une bête féroce combat un sauvage. Ces deux ouvrages, d'un pédantisme dégoûtant, sont

tombés dans l'oubli. Les noms des auteurs n'ont pas péri : mort en 1653.

SAURIN, (*Jacques*) né à Nîmes, en 1677. Il paſſa pour le meilleur prédicateur des égliſes réformées. Cependant on lui reproche, comme à tous ſes confrères, ce qu'on appelle le ſtyle réfugié. *Il eſt difficile*, dit-il, *que ceux qui ont ſacrifié leur patrie à leur religion parlent leur langue avec pureté*, &c. De ſon temps cependant, le français ne s'était pas corrompu en Hollande comme il l'eſt aujourd'hui. *Bayle* n'avait point le ſtyle réfugié ; il ne péchait que par une familiarité qui approche quelquefois de la baſſeſſe. Les défauts du langage des paſteurs calviniſtes venaient de ce qu'ils copiaient les phraſes incorrectes des premiers réformateurs ; de plus, preſque tous ayant été élevés à Saumur, en Poitou, en Dauphiné ou en Languedoc, ils conſervaient les manières de parler vicieuſes de la province. On créa pour *Saurin* une place de miniſtre de la nobleſſe à la Haie. Il était ſavant, et homme de plaiſir : mort en 1730.

SAURIN, (*Joſeph*) né près d'Orange, en 1659, de l'académie des ſciences. C'était un génie propre à tout ; mais on n'a de lui que des extraits du *Journal des Savans*, quelques mémoires de mathématiques, et ſon fameux *Factum* contre *Rouſſeau*. Ce procès ſi malheureuſement célèbre fit rechercher toute ſa vie, et ſervit à ſuſciter contre lui les plus infames accuſations. *Rouſſeau*, réfugié en Suiſſe, et ſachant que ſon ennemi avait été paſteur de l'Egliſe réformée à Bercher, dans le bailliage d'Yverdun, remua tout pour avoir des témoignages contre lui. Il faut ſavoir que *Joſeph Saurin*, dégoûté de ſon miniſtère, livré à la philoſophie et aux mathématiques, avait préféré la France ſa patrie, la ville de Paris et l'académie des ſciences, au village de Bercher. Pour remplir ce deſſein, il avait fallu rentrer dans le ſein de l'Egliſe romaine, et il y rentra dès l'année 1690. L'évêque de Meaux, *Boſſuet*,

crut avoir converti un miniſtre, et il ne fit que ſervir à la petite fortune d'un philoſophe. *Saurin* retourna en Suiſſe, pluſieurs années après, pour y recueillir quelques biens de ſa femme qu'il avait perſuadée de quitter auſſi la religion réformée. Les magiſtrats le décrétèrent de priſe de corps, comme un paſteur apoſtat qui avait fait apoſtaſier ſa femme. Cela ſe paſſait en 1712, après le fameux procès de *Rouſſeau :* et *Rouſſeau* était à Soleure préciſément dans ce temps-là. Ce fut alors que les accuſations les plus flétriſſantes éclatèrent contre *Saurin.* On lui imputa d'anciens délits qui auraient mérité la corde; on produiſit enſuite contre lui une ancienne lettre, dans laquelle il avait fait lui-même, diſait-on, la confeſſion de ſes crimes à un paſteur de ſes amis. Enfin, pour comble d'indignité, on eut la cruelle baſſeſſe d'imprimer ces accuſations et cette lettre dans pluſieurs journaux, dans les ſupplémens de *Bayle*, dans celui de *Moréri*; nouveau moyen malheureuſement inventé pour flétrir un homme dans l'Europe. C'eſt étrangement avilir la littérature que de faire d'un dictionnaire un greffe criminel, et de ſouiller d'opprobres ſcandaleux des ouvrages qui ne doivent être que le dépôt des ſciences; ce n'était pas, ſans doute, l'intention des premiers auteurs de ces archives de la littérature, qu'on a depuis infectées de tant d'additions auſſi erronées qu'odieuſes. L'art d'écrire eſt devenu ſouvent un vil métier, dans lequel des libraires, qui ne ſavent pas lire, payent des menſonges et des futilités à tant la feuille, à des écrivains mercenaires qui ont fait de la littérature la plus lâche des profeſſions. Il n'eſt pas permis au moins de conſigner dans un dictionnaire des accuſations criminelles, et de s'ériger en délateur ſans avoir des preuves juridiques. J'ai été à portée d'examiner ces accuſations contre *Joſeph Saurin;* j'ai parlé au ſeigneur de la terre de Bercher, dans laquelle *Saurin* avait été paſteur; je me ſuis adreſſé à toute la famille du ſeigneur de cette terre; lui et tous ſes parens m'ont dit unanimement

qu'ils n'avaient jamais vu la lettre imputée à *Saurin* : ils m'ont tous marqué la plus vive indignation contre l'abus ſcandaleux dont on a chargé les ſupplémens aux dictionnaires de *Bayle* et de *Moréri;* et cette juſte indignation qu'ils m'ont témoignée doit paſſer dans le cœur de tous les honnêtes gens. J'ai en main les atteſtations de trois paſteurs, qui avouent qu'*ils n'ont jamais vu l'original de cette prétendue lettre de* Saurin, *ni connu perſonne qui l'eût vue, ni ouï dire qu'elle eût été adreſſée à aucun paſteur du pays de Vaud, et qu'ils ne peuvent qu'improuver l'uſage qu'on a fait de cette pièce.* (*)

Joſeph Saurin mourut, en 1737, en philoſophe intrépide qui connaiſſait le néant de toutes les choſes de ce monde, et plein du plus profond mépris pour tous ces vains préjugés, pour toutes ces diſputes, pour ces opinions erronées qui ſurchargent d'un nouveau poids les malheurs innombrables de la vie humaine.

Joſeph Saurin a laiſſé un fils d'un vrai mérite, auteur d'une tragédie de *Spartacus*, dans laquelle il y a des traits comparables à ceux de la plus grande force de *Corneille.*

SAUVEUR, (*Joſeph*) né à la Flèche, en 1653. Il apprit ſans maître les élémens de la géométrie. Il eſt un des premiers qui ait calculé les avantages et les déſavantages des jeux de haſard. Il diſait que tout ce que peut un homme en mathématique, un autre le peut auſſi. Cela s'entend pour ceux qui ſe bornent à apprendre, mais non pour les inventeurs. Il avait été muet juſqu'à l'âge de ſept ans : mort en 1716.

(*) Il eſt bon de remarquer que ce certificat eſt de 1757, vingt ans après la mort de *Saurin;* cependant les prédicans ſuiſſes voulurent dépoſer les trois dignes paſteurs qui avaient ſigné ſuivant leur conſcience : tant la haine théologique eſt implacable, et tant l'hypocrite intolérance de *Calvin* a jeté de profondes racines dans les pays qu'il a infectés de ſon eſprit.

SCARRON, (*Paul*) fils d'un conseiller de la grand'-chambre, né en 1610. Ses comédies sont plus burlesques que comiques. Son *Virgile travesti* n'est pardonnable qu'à un bouffon. Son *Roman comique* est presque le seul de ses ouvrages que les gens de goût aiment encore; mais ils ne l'aiment que comme un ouvrage gai, amusant et médiocre. C'est ce que *Boileau* avait prédit. *Louis XIV* épousa sa veuve : mort en 1660.

SCUDERI, (*George de*) né au Havre-de-Grâce, en 1601. Favorisé du cardinal de *Richelieu*, il balança quelque temps la réputation de *Corneille*. Son nom est plus connu que ses ouvrages : mort en 1667.

SCUDERI, (*Magdelène*) sœur de *George*, née au Havre, en 1607, plus connue aujourd'hui par quelques vers agréables qui restent d'elle, que par les énormes romans de la *Clélie* et du *Cyrus*. *Louis XIV* lui donna une pension, et l'accueillit avec distinction. Ce fut elle qui remporta le premier prix d'éloquence fondé par l'académie : morte en 1701.

SEGRAIS, (*Jean*) né à Caën, en 1625. *Mademoiselle* l'appelle *une manière de bel esprit;* mais c'était en effet un très-bel esprit et un véritable homme de lettres. Il fut obligé de quitter le service de cette princesse, pour s'être opposé à son mariage avec le comte de *Lausun*. Ses éloges et sa traduction de *Virgile* furent estimés ; mais aujourd'hui on ne les lit plus. Il est remarquable qu'on a retenu des vers de la Pharsale de *Brébeuf*, et aucun de l'Enéide de *Ségrais*. Cependant *Boileau* loue *Ségrais* et dénigre *Brébeuf ;* mort en 1701.

SENAULT, (*Jean-François*) né en 1601, général de l'oratoire. Prédicateur qui fut à l'égard du père *Bourdaloue*, ce que *Rotrou* est pour *Corneille*, son prédécesseur et rarement son égal. Il est compté parmi les

premiers reſtaurateurs de l'éloquence, plutôt que dans le petit nombre des hommes véritablement éloquens : mort en 1672.

SENEÇAI, né en 1643, premier valet-de-chambre de *Marie-Thérèſe*, poëte d'une imagination ſingulière. Son conte du *Kaïmac*, à quelques endroits près, eſt un ouvrage diſtingué. C'eſt un exemple qui apprend qu'on peut très-bien conter d'une autre manière que *la Fontaine*. On peut obſerver que cette pièce, la meilleure qu'il ait faite, eſt la ſeule qui ne ſe trouve pas dans ſon recueil. Il y a auſſi dans ſes *Travaux d'Apollon* des beautés ſingulières et neuves : mort en 1737.

SÉVIGNÉ, (*Marie de Rabutin*) femme du marquis de *Sévigné*, née en 1626. Ses lettres remplies d'anecdotes, écrites avec liberté et d'un ſtyle qui peint et anime tout, ſont la meilleure critique des lettres étudiées où l'on cherche l'eſprit, et encore plus de ces lettres ſuppoſées, dans leſquelles on veut imiter le ſtyle épiſtolaire, en étalant de faux ſentimens et de fauſſes aventures à des correſpondans imaginaires. C'eſt dommage qu'elle manque abſolument de goût, qu'elle ne ſache pas rendre juſtice à *Racine*, qu'elle égale l'oraiſon funèbre de *Turenne*, prononcée par *Maſcaron*, au grand chef-d'œuvre de *Fléchier* : morte en 1696.

SILVA, né à Bordeaux, très-célèbre médecin à Paris, a fait un livre eſtimé ſur la ſaignée ; il était fort au-deſſus de ſon livre. C'était un de ces médecins que *Molière* n'eût pu ni oſé rendre ridicules : mort vers l'an 1746.

SIMON, (*Richard*) né en 1638, de l'oratoire, excellent critique. Son *Hiſtoire de l'origine et du progrès des revenus eccléſiaſtiques*, ſon *Hiſtoire critique du Vieux Teſtament*, &c. ſont lues de tous les ſavans : mort à Dieppe, en 1712.

SIRMOND, (*Jacques*) jésuite, né vers l'an 1559. L'un des plus savans et des plus aimables hommes de son temps. On sait à peine qu'il fut confesseur de *Louis XIII*, parce qu'il fit à peine parler de lui dans ce poste délicat. Il fut préféré par le pape à tous les savans d'Italie pour faire la préface de la collection des conciles. Ses nombreux ouvrages furent très-estimés, et sont très-peu lus : mort en 1651.

SIRMOND, (*Jean*) neveu du précédent. Historiographe de France, avec le brevet de conseiller d'Etat, qui était d'ordinaire attaché à la charge d'historiographe. L'un de ses principaux ouvrages est la vie du cardinal d'*Amboise*, qu'il ne composa que pour mettre ce ministre au-dessous du cardinal de *Richelieu* son protecteur. Il fut un des premiers académiciens ; mort en 1649.

SORBIERE, (*Samuël*) né en Dauphiné, en 1615. L'un de ceux qui ont porté le titre d'historiographe de France. Ami du pape *Clément IX*, avant son exaltation ; ne recevant que de faibles marques de la générosité de ce pontife, il lui écrivit : » Saint père, vous envoyez » des manchettes à celui qui n'a point de chemise. » Il effleura beaucoup de genres de science : mort en 1670.

SUZE, (la comtesse *Henriette de Coligni de la*) célèbre dans son temps par son esprit et par ses élégies. C'est elle qui se fit catholique parce que son mari était huguenot, et qui s'en sépara, afin, disait la reine *Christine*, de ne voir son mari ni dans ce monde-ci ni dans l'autre : morte en 1673.

TALLEMANT, (*François*) né à la Rochelle, en 1620 : second traducteur de *Plutarque :* mort en 1693.

TALLEMANT, (*Paul*) né à Paris, en 1642. Quoiqu'il fût petit-fils du riche *Montoron*, et fils d'un maître des requêtes qui avait eu deux cents mille livres de

rente de notre monnaie d'aujourd'hui, il se trouva presque sans fortune. *Colbert* lui fit du bien comme aux autres gens de lettres. Il a eu la principale part à l'histoire du roi par médailles : mort en 1712.

TALON, (*Omer*) avocat général du parlement de Paris, a laissé des mémoires utiles, dignes d'un bon magistrat et d'un bon citoyen ; mais son éloquence n'est pas encore celle du bon temps : mort en 1652.

TARTERON, jésuite. Il a traduit les satires d'*Horace*, de *Perse* et de *Juvenal*, et a supprimé les obscénités grossières dont il est étrange que *Juvenal*, et sur-tout *Horace*, aient souillé leurs ouvrages. Il a ménagé en cela la jeunesse pour laquelle il croyait travailler ; mais sa traduction n'est pas assez littérale pour elle ; le sens est rendu, mais non pas la valeur des mots : mort en 1720.

TERRASSON, (l'abbé) né en 1669, philosophe pendant sa vie et à sa mort. Il y a de beaux morceaux dans son *Setos*. Sa traduction de *Diodore* est utile ; son examen d'*Homère* passe pour être sans goût : mort en 1750.

THIERS, (*Jean-Baptiste*) né à Chartres, en 1641. On a de lui beaucoup de dissertations. C'est lui qui écrivit contre l'inscription du couvent des cordeliers de Reims, *A Dieu et à S^t François, tous deux crucifiés* : mort en 1703.

THOMASSIN, (*Louis*) de l'oratoire, né en Provence, en 1619, homme d'une érudition profonde. Il fit le premier des conférences sur les pères, sur les conciles et sur l'histoire. Il oublia sur la fin de sa vie tout ce qu'il avait su, et ne se souvint plus d'avoir écrit : mort en 1695.

THOYNARD, (*Nicolas*) né à Orléans, en 1629. On prétend qu'il a eu grande part au traité du cardinal

Norris sur les *Epoques syriennes*. Sa *Concordance des quatre évangélistes*, en grec, passe pour un ouvrage curieux. Il n'était que savant, mais il l'était profondément : mort en 1706.

TORCI, (*Jean-Baptiste Colbert de*) neveu du grand *Colbert*, ministre d'Etat sous *Louis XIV*, a laissé des mémoires depuis la paix de Riswick jusqu'à celle d'Utrecht : ils ont été imprimés pendant qu'on achevait l'édition de cet *Essai sur le siècle de Louis XIV*. Ils confirment tout ce qu'on y avance. Ces mémoires renferment des détails qui ne conviennent qu'à ceux qui veulent s'instruire à fond : ils sont écrits plus purement que tous les mémoires de ses prédécesseurs : on y reconnaît le goût de la cour de *Louis XIV*. Mais leur plus grand prix est dans la sincérité de l'auteur : c'est la vérité, c'est la modération elle-même qui ont conduit sa plume : mort en 1746.

TOUREIL, (*Jacques*) né à Toulouse, en 1656, célèbre par sa traduction de *Démosthène* : mort en 1715.

TOURNEFORT, (*Joseph Pitton de*) né en Provence, en 1656, le plus grand botaniste de son temps. Il fut envoyé par *Louis XIV* en Espagne, en Angleterre, en Hollande, en Gréce et en Asie, pour perfectionner l'histoire naturelle. Il rapporta treize cents trente-six nouvelles espèces de plantes, et il nous apprit à connaître les nôtres : mort en 1708.

LE TOURNEUX, né en 1640. Son *Année chrétienne* est dans beaucoup de mains, quoique mise à Rome à l'index des livres prohibés, ou plutôt parce qu'elle y est mise : mort en 1686.

TRISTANT *l'ermite*, gentilhomme de *Gaston* d'Orléans, frère de *Louis XIII*. Le prodigieux et long succès qu'eut sa tragédie de *Mariamne* fut le fruit de l'ignorance où

l'on était alors. On n'avait pas mieux ; et quand la réputation de cette pièce fut établie, il fallut plus d'une tragédie de *Corneille* pour la faire oublier. Il y a encore des nations chez qui des ouvrages très-médiocres passent pour des chefs-d'œuvre, parce qu'il ne s'est pas trouvé de génie qui les ait surpassés. On ignore communément que *Tristan* ait mis en vers l'office de la Vierge, et il n'est pas étrange qu'on l'ignore : mort en 1655. Voici son épitaphe qu'il composa :

Je fis le chien couchant auprès d'un grand seigneur;
Je me vis toujours pauvre, et tâchai de paraître :
Je vécus dans la peine, espérant le bonheur,
Et mourus sur un coffre, en attendant mon maître.

TURENNE. Ce grand homme nous a laissé aussi des mémoires qu'on trouve dans sa vie écrite par *Ramsay*. Nous avons beaucoup de mémoires de nos généraux : mais ils n'ont pas écrit comme *Xénophon* et *César*.

VAILLANT, (*Jean Foy*) né à Beauvais, en 1632. Le public lui doit la *Science des médailles* ; et le roi, la moitié de son cabinet. Le ministre *Colbert* le fit voyager en Italie, en Gréce, en Egypte, en Turquie, en Perse. Des corsaires d'Alger le prirent, en 1674, avec l'architecte *Desgodets*. Le roi les racheta tous deux. Jamais savant n'essuya plus de dangers : mort en 1706.

VAILLANT, (*Jean-François*) né à Rome, en 1665, pendant les voyages de son père ; antiquaire comme lui : mort en 1708.

VALINCOUR, (*Jean-Baptiste-Henri du Trousset de*) né en 1653. Une épître que *Despréaux* lui a adressée fait sa plus grande réputation. On a de lui quelques petits ouvrages : il était bon littérateur. Il fit une assez grande fortune, qu'il n'eût pas faite s'il n'eût été qu'homme

de lettres. Les lettres seules, dénuées de cette sagacité laborieuse qui rend un homme utile, ne procurent presque jamais qu'une vie malheureuse et méprisée. Un des meilleurs discours qu'on ait jamais prononcés à l'académie, est celui dans lequel M. de *Valincour* tâche de guérir l'erreur de ce nombre prodigieux de jeunes gens qui, prenant leur fureur d'écrire pour du talent, vont présenter de mauvais vers à des princes, inondent le public de leurs brochures, et qui accusent l'ingratitude du siècle, parce qu'ils sont inutiles au monde et à eux-mêmes. Il les avertit que les professions qu'on croit les plus basses sont fort supérieures à celle qu'ils ont embrassée : mort en 1730.

VALOIS, (*Adrien de*) né à Paris, en 1607. Historiographe de France. Ses meilleurs ouvrages sont sa *Notice des Gaules*, et son *Histoire de la première race* : mort en 1692.

VALOIS, (*Henri de*) frère du précédent, né en 1603. Ses ouvrages sont moins utiles à des Français que ceux de son frère : mort en 1676.

VARIGNON, (*Pierre*) né à Caën, en 1654; mathématicien célèbre : mort en 1722.

VARILLAS, (*Antoine*) né dans la Marche, en 1624, historien plus agréable qu'exact : mort en 1696.

LE VASSOR, (*Michel*) de l'oratoire. Réfugié en Angleterre. Son *Histoire de Louis XIII*, diffuse, pesante et satirique, a été recherchée pour beaucoup de faits singuliers qui s'y trouvent; mais c'est un déclamateur odieux, qui dans l'histoire de *Louis XIII* ne cherche qu'à décrier *Louis XIV*, qui attaque les morts et les vivans; il ne se trompe que sur peu de faits, et passe pour s'être trompé dans tous ses jugemens : mort en 1718.

VAVASSEUR, né dans le Charolais, en 1605, jésuite, grand littérateur. Il fit voir le premier que les

Grecs et les Romains n'ont jamais connu le ſtyle burleſque, qui n'eſt qu'un reſte de barbarie : mort en 1681.

VAUBAN, (le maréchal de) né en 1633. La dixme réelle qu'on lui a imputée n'eſt pas de lui, mais de *Boiſguillebert*. Elle n'a pu être exécutée, et eſt en effet impraticable. On a de lui pluſieurs mémoires dignes d'un bon citoyen. Il contribua beaucoup par ſes conſeils à la conſtruction du canal de Languedoc. Obſervons qu'il était très-ignorant, qu'il l'avouait avec franchiſe ; mais qu'il ne s'en vantait pas. Un grand courage, un zèle que rien ne rebutait, un talent naturel pour les ſciences de combinaiſons, de l'opiniâtreté dans le travail, le coup d'œil dans les occaſions, qui ne ſe trouve pas toujours ni avec les connaiſſances ni avec le talent ; telles furent les qualités auxquelles il dut ſa réputation. Il a prouvé par ſa conduite qu'il pouvait y avoir des citoyens dans un gouvernement abſolu : mort en 1707.

VAUGELAS, (*Claude Favre de*) né à Bourg-en-Breſſe, en 1585. C'eſt un des premiers qui ont épuré et réglé la langue, et de ceux qui pouvaient faire des vers italiens ſans en pouvoir faire de français. Il retoucha pendant trente ans ſa traduction de *Quinte-Curce*. Tout homme qui veut bien écrire doit corriger ſes ouvrages toute ſa vie : mort en 1650.

LE VAYER, (*François*) né à Paris, en 1588. Précepteur de *Monſieur*, frère de *Louis XIV*, et qui enſeigna le roi un an. Hiſtoriographe de France, conſeiller d'Etat, grand pyrrhonien, et connu pour tel. Son pyrrhoniſme n'empêcha pas qu'on ne lui confiât une éducation ſi précieuſe. On trouve beaucoup de ſcience et de raiſon dans ſes ouvrages trop diffus. Il combattit le premier avec ſuccès cette opinion qui nous ſied ſi mal, que notre morale vaut mieux que celle de l'antiquité.

Son traité de *la Vertu des Païens* eſt eſtimé des ſages. Sa deviſe était :

De las coſas mas ſeguras
La mas ſegura es dudar.

comme celle de *Montagne* était : *Que ſais-je ?* mort en 1672.

VEISSIERES, (*Mathurin* de LA CROZE) né à Nantes, en 1661 ; bénédictin à Paris. Sa liberté de penſer, et un prieur contraire à cette liberté, lui firent quitter ſon ordre et ſa religion. C'était une bibliothèque vivante, et ſa mémoire était un prodige. Outre les choſes utiles et agréables qu'il ſavait, il en avait étudié d'autres qu'on ne peut ſavoir, comme l'ancienne langue égyptienne. Il y a de lui un ouvrage eſtimé, c'eſt *le Chriſtiniſme des Indes*. Ce qu'on y trouve de plus curieux, c'eſt que les bramins croient l'unité d'un DIEU, en laiſſant les idoles aux peuples. La fureur d'écrire eſt telle, qu'on a écrit la vie de cet homme, en un volume auſſi gros que la vie d'*Alexandre*. Ce petit extrait, encore trop long, aurait ſuffi : mort à Berlin, en 1739.

VERGIER, (*Jacques*) né à Paris, en 1675. Il eſt à l'égard de *la Fontaine*, ce que *Campiſtron* eſt à *Racine ;* imitateur faible, mais naturel : mort aſſaſſiné à Paris, par des voleurs, en 1720. On laiſſe entendre, dans le *Moréri*, qu'il avait fait une parodie contre un prince puiſſant qui le fit tuer. Ce conte eſt faux.

VERTOT, (*René-Aubert*) né en Normandie, en 1655. Hiſtorien agréable et élégant : mort en 1735.

VICHARD DE SAINT-RÉAL, (*Céſar*) né à Chambéri, mais élevé en France. Son *Hiſtoire, de la conjuration de Veniſe*, eſt un chef-d'œuvre. Sa *Vie de* JESUS-CHRIST eſt bien différente : mort en 1692.

VILLARS DE MONTFAUCON, (l'abbé de) né en 1635, célèbre par le *Comte de Gabalis*. C'eſt une partie de l'ancienne mythologie des Perſes. L'auteur fut tué, en 1675, d'un coup de piſtolet. On dit que les Sylphes l'avaient aſſaſſiné pour avoir révélé leurs myſtères.

VILLARS, (le maréchal, duc de) né en 1652. Le premier tome des Mémoires qui portent ſon nom, eſt entièrement de lui. Il ſavait par cœur les beaux endroits de *Corneille*, de *Racine* et de *Molière*. Je lui ai entendu dire un jour à un homme d'Etat fort célèbre, qui était étonné qu'il sût tant de vers de comédie, *j'en ai moins joué que vous, mais j'en ſais davantage :* mort en 1734.

VILLEDIEU. (Madame de) Ses romans lui firent de la réputation. Au reſte, on eſt bien éloigné de vouloir donner ici quelque prix à tous ces romans dont la France a été et eſt encore inondée; ils ont preſque tous été, excepté *Zaïde*, des productions d'eſprits faibles, qui écrivent avec facilité des choſes indignes d'être lues par les eſprits ſolides : ils ſont même pour la plupart dénués d'imagination; et il y en a plus dans quatre pages de l'*Arioſte*, que dans tous ces inſipides écrits qui gâtent le goût des jeunes gens : morte en 1683.

VILLIERS, (*Pierre de*) né à Coignac, en 1648, jéſuite. Il cultiva les lettres, comme tous ceux qui ſont ſortis de cet ordre. Ses ſermons, et ſon poëme ſur l'art de prêcher, eurent de ſon temps quelque réputation. Ses ſtances ſur la ſolitude, ſont fort au-deſſus de celles de *Saint-Amant*, qu'on avait tant vantées, mais ne ſont pas encore tout-à-fait dignes d'un ſiècle ſi au-deſſus de celui de *Saint-Amant :* mort en 1728.

VOITURE, (*Vincent*) né à Amiens, en 1598. C'eſt le premier qui fut, en France, ce qu'on appelle un bel-eſprit. Il n'eut guère que ce mérite dans ſes écrits,

ſur leſquels on ne peut ſe former le goût ; mais ce mérite était alors très-rare. On a de lui de très-jolis vers, mais en petit nombre. Ceux qu'il fit pour la reine *Anne d'Autriche*, et qu'on n'imprima pas dans ſon recueil, ſont un monument de cette liberté galante qui régnait à la cour de cette reine, dont les frondeurs laſsèrent la douceur et la bonté.

. . . . . .

. . . . . .

Je penſais ſi le cardinal,
J'entends celui de la Valette,
Pouvait voir l'éclat ſans égal,
Dans lequel maintenant vous êtes ; (*a*)
J'entends celui de la beauté,
Car auprès je n'eſtime guère,
Cela ſoit dit ſans vous déplaire,
Tout l'éclat de la majeſté.

Il fit auſſi des vers italiens et eſpagnols avec ſuccès : mort en 1648.

Ce n'eſt pas la peine de pouſſer plus loin ce catalogue. On y voit un petit nombre de grands génies, un aſſez grand d'imitateurs, et on pourrait donner une liſte beaucoup plus longue des ſavans. Il ſera difficile déſormais qu'il s'élève des génies nouveaux, à moins que d'autres mœurs, une autre ſorte de gouvernement, ne donnent un tour nouveau aux eſprits. Il ſera impoſſible qu'il ſe forme des ſavans univerſels, parce que chaque ſcience eſt devenue immenſe. Il faudra néceſſairement que chacun ſe réduiſe à cultiver une petite partie du vaſte champ que le ſiècle de *Louis XIV* a défriché.

(*a*) Alors on était dans l'uſage de retrancher, dans les vers, les lettres finales qui incommodaient ; *vous ête* pour *vous êtes*. C'eſt ainſi qu'en uſent les Italiens et les Anglais. La poëſie françaiſe eſt trop gênée, et très-ſouvent trop proſaïque.

ARTISTES CÉLÈBRES.

MUSICIENS.

La muſique françaiſe, du moins la vocale, n'a été juſqu'ici du goût d'aucune autre nation. Elle ne pouvait l'être, parce que la proſodie françaiſe eſt différente de toutes celles de l'Europe. Nous appuyons toujours ſur la dernière ſyllabe; et toutes les autres nations pèſent ſur la pénultième ou ſur l'antépénultième, ainſi que les Italiens. Notre langue eſt la ſeule qui ait des mots terminés par des *e* muets, et ces *e*, qui ne ſont pas prononcés dans la déclamation ordinaire, le ſont dans la déclamation notée, et le ſont d'une manière uniforme, *gloi-reu*, *victoi-reu*, *barbari-eu*, *furi-eu*..... Voilà ce qui rend la plupart de nos airs et notre récitatif inſupportables à quiconque n'y eſt pas accoutumé. Le climat refuſe encore aux voix la légèreté que donne celui d'Italie; nous n'avons point l'habitude qu'on a eue long-temps chez le pape et dans les autres cours italiennes, de priver les hommes de leur virilité pour leur donner une voix plus belle que celle des femmes. Tout cela joint à la lenteur de notre chant, qui fait un étrange contraſte avec la vivacité de notre nation, rendra toujours la muſique françaiſe propre pour les ſeuls Français.

Malgré toutes ces raiſons, les étrangers qui ont été long-temps en France, conviennent que nos muſiciens ont fait des chefs-d'œuvre en ajuſtant leurs airs à nos paroles, et que cette déclamation notée a ſouvent une expreſſion admirable; mais elle ne l'a que pour des oreilles très-accoutumées, et il faut une exécution parfaite. Il faut des acteurs: en Italie, il ne faut que des chanteurs.

La muſique inſtrumentale s'eſt reſſentie un peu de la monotonie et de la lenteur qu'on reproche à la vocale; mais pluſieurs de nos ſymphonies, et ſur-tout nos airs de danſe, ont trouvé plus d'applaudiſſemens chez les autres nations. On les exécute dans beaucoup d'opéra italiens; il n'y a en preſque jamais d'autre chez un roi qui entretient un des meilleurs opéra de l'Europe, et qui, parmi ſes autres talens ſinguliers, a cultivé avec un très-grand ſoin celui de la muſique.

LULLI, (*Jean-Baptiſte*) né à Florence, en 1633, amené en France à l'âge de quatorze ans, et ne ſachant encore que jouer du violon, fut le père de la vraie muſique en France. Il ſut accommoder ſon art au génie de la langue; c'était l'unique moyen de réuſſir. Il eſt à remarquer qu'alors la muſique italienne ne s'éloignait pas de la gravité et de la noble ſimplicité que nous admirons encore dans les récitatifs de *Lulli*.

Rien ne reſſemble plus à ces récitatifs que le fameux motet de *Luigi*, chanté en Italie avec tant de ſuccès dans le dix-ſeptième ſiècle, et qui commence ainſi:

Sunt breves mundi roſæ,
Sunt fugitivi flores,
Frondes veluti annoſæ,
Sunt labiles honores.

Il faut bien obſerver que, dans cette muſique de pure déclamation, qui eſt la *Mélopée* des anciens, c'eſt principalement la beauté naturelle des paroles qui produit la beauté du chant; on ne peut bien déclamer que ce qui mérite de l'être. C'eſt à quoi on ſe méprit beaucoup du temps de *Quinault* et de *Lulli*. Les poëtes étaient jaloux du poëte, et ne l'étaient pas du muſicien. *Boileau* reproche à *Quinault*

. . . Ces lieux communs, de morale lubrique,
Que Lulli réchauffa des ſons de ſa muſique.

Les paſſions tendres, que *Quinault* exprimait ſi bien, étaient, ſous ſa plume, la peinture vraie du cœur humain bien plus qu'une morale lubrique. *Quinault*, par ſa diction, échauffait encore plus la muſique que l'art de *Lulli* n'échauffait ſes paroles. Il fallait ces deux hommes et des acteurs, pour faire de quelques ſcènes d'*Atis*, d'*Armide* et de *Roland*, un ſpectacle tel que ni l'antiquité, ni aucun peuple contemporain n'en connut. Les airs détachés, les ariettes ne répondirent pas à la perfection de ces grandes ſcènes. Ces airs, ces petites chanſons étaient dans le goût de nos *noëls;* ils reſſemblaient aux *barcaroles* de Veniſe : c'était tout ce qu'on voulait alors. Plus cette muſique était faible, plus on la retenait aiſément; mais le récitatif eſt ſi beau, que *Rameau* n'a jamais pu l'égaler. Il me faut des chanteurs, diſait-il, et à *Lulli* des acteurs. *Rameau* a enchanté les oreilles, *Lulli* enchantait l'ame; c'eſt un des grands avantages du ſiècle de *Louis XIV*, que *Lulli* ait rencontré un *Quinault*.

Après *Lulli*, tous les muſiciens, comme *Colaſſe*, *Campra*, *Deſtouches*, et les autres, ont été ſes imitateurs, juſqu'à ce qu'enfin *Rameau* eſt venu, qui s'eſt élevé au-deſſus d'eux par la profondeur de ſon harmonie, et qui a fait de la muſique un art nouveau.

A l'égard des muſiciens de chapelle, quoiqu'il y en ait pluſieurs célèbres en France, leurs ouvrages n'ont point encore été exécutés ailleurs.

PEINTRES.

Il n'en eſt pas de la peinture comme de la muſique. Une nation peut avoir un chant qui ne plaiſe qu'à elle, parce que le génie de ſa langue n'en admettra pas d'autres; mais les peintres doivent repréſenter la nature, qui eſt la même dans tous les pays, et qui eſt vue avec les mêmes yeux.

Il faut pour qu'un peintre ait une juſte réputation, que ſes ouvrages aient un prix chez les étrangers. Ce n'eſt pas aſſez d'avoir un petit parti, et d'être loué dans de petits livres, il faut être acheté.

Ce qui reſſerre quelquefois les talens des peintres eſt ce qui ſemblerait devoir les étendre; c'eſt le goût académique, c'eſt la manière qu'ils prennent d'après ceux qui préſident. Les académies ſont, ſans doute, très-utiles pour former des élèves, ſur-tout quand les directeurs travaillent dans le grand goût: mais ſi le chef a le goût petit, ſi ſa manière eſt aride et léchée, ſi ſes figures grimacent, ſi ſes tableaux ſont peints comme les éventails; les élèves, ſubjugués par l'imitation ou par l'envie de plaire à un mauvais maître, perdent entièrement l'idée de la belle nature. Il y a une fatalité ſur les académies: aucun ouvrage, qu'on appelle académique, n'a été encore, en aucun genre, un ouvrage de génie. Donnez-moi un artiſte tout occupé de la crainte de ne pas ſaiſir la manière de ſes confrères, ſes productions ſeront compaſſées et contraintes. Donnez-moi un homme d'un eſprit libre, plein de la nature qu'il copie, il réuſſira. Preſque tous les artiſtes ſublimes, ou ont fleuri avant les établiſſemens des académies, ou ont travaillé dans un goût différent de celui qui régnait dans ces ſociétés.

Corneille, *Racine*, *Deſpréaux*, *le Sueur*, *le Moine*, non-ſeulement prirent une route différente de leurs confrères, mais ils les avaient preſque tous pour ennemis.

POUSSIN, (*Nicolas*) né aux Andelis, en Normandie, en 1594, fut l'élève de ſon génie; il ſe perfectionna à Rome. On l'appelle le peintre des gens d'eſprit; on pourrait auſſi l'appeler celui des gens de goût. Il n'a d'autre défaut que celui d'avoir outré le ſombre du coloris de l'école romaine. Il était, dans ſon temps, le plus grand peintre de l'Europe. Rappelé de Rome à

Paris, il y céda à l'envie et aux cabales ; il se retira : c'est ce qui est arrivé à plus d'un artiste. *Le Poussin* retourna à Rome, où il vécut pauvre, mais content. Sa philosophie le mit au-dessus de la fortune : mort en 1665.

LE SUEUR, (*Eustache*) né à Paris, en 1617, n'ayant eu que *Vouët* pour maître, devint cependant un peintre excellent. Il avait porté l'art de la peinture au plus haut point, lorsqu'il mourut, à l'âge de trente-huit ans, en 1655.

BOURDON et LE VALENTIN ont été célèbres. Trois des meilleurs tableaux, qui ornent l'église de Saint-Pierre de Rome, sont du *Poussin*, du *Bourdon* et du *Valentin*.

LE BRUN, (*Charles*) né à Paris, en 1619. A peine eut-il développé son talent, que le surintendant *Fouquet*, l'un des plus généreux et des plus malheureux hommes qui aient jamais été, lui donna une pension de vingt-quatre mille livres de notre monnaie d'aujourd'hui. Il est à remarquer que son tableau, de *la famille de Darius*, qui est à Versailles, n'est point effacé par le coloris du tableau de *Paul Véronèse*, qu'on voit à côté, et le surpasse beaucoup par le dessein, la composition, la dignité, l'expression et la fidélité du costume. Les estampes de ses tableaux, des *batailles d'Alexandre*, sont encore plus recherchées que les *batailles de Constantin*, par *Raphaël* et par *Jules Romain* : mort en 1690.

MIGNARD, (*Pierre*) né à Troyes, en Champagne, en 1610, fut le rival de *le Brun* pendant quelque temps ; mais il ne l'est pas aux yeux de la postérité : mort en 1695.

GELÉE, (*Claude*) dit *Claude* LORRAIN. Son père, qui en voulait faire un garçon pâtissier, ne prévoyait

pas qu'un jour ſon fils ferait des tableaux qui ſeraient regardés comme ceux d'un des premiers payſagiſtes de l'Europe : mort à Rome, en 1678.

CASE. On a de lui des tableaux qui commencent à être d'un grand prix. On rend trop tard juſtice, en France, aux bons artiſtes. Leurs ouvrages médiocres y font trop de tort à leurs chefs-d'œuvre. Les Italiens, au contraire, paſſent chez eux le médiocre en faveur de l'excellent. Chaque nation cherche à ſe faire valoir. Les Français font valoir les autres nations en tout genre.

PARROCEL, (*Joſeph*) né en 1648, bon peintre, et ſurpaſſé par ſon fils : mort en 1704.

JOUVENET, (*Jean*) né à Rouen, en 1644, élève de *le Brun*, inférieur à ſon maître, quoique bon peintre. Il a peint preſque tous les objets d'une couleur un peu jaune. Il les voyait de cette couleur par une ſingulière conformation d'organes. Devenu paralytique du bras droit, il s'exerça à peindre de la main gauche, et on a de lui de grandes compoſitions exécutées de cette manière ; mort en 1717.

SANTERRE, (*Jean-Baptiſte*) Il y a de lui des tableaux de chevalet admirables, d'un coloris vrai et tendre. Son tableau d'*Adam* et d'*Eve* eſt un des plus beaux qu'il y ait en Europe. Celui de S^te^ *Thérèſe*, dans la chapelle de Verſailles, eſt un chef-d'œuvre de grâces, et on ne lui a reproché que d'être trop voluptueux pour un tableau d'autel.

LA FOSSE s'eſt diſtingué par un mérite à peu-près ſemblable.

BOULOGNE, (*Bon*) excellent peintre ; la preuve en eſt que ſes tableaux ſont vendus fort cher.

BOULOGNE. (*Louis*) Ses tableaux, qui ne sont pas sans mérite, sont moins recherchés que ceux de son frère.

RAOUS, peintre inégal; mais, quand il a réussi, il a égalé le *Rembrand*.

RIGAUD, né à Perpignan, en 1663. Quoiqu'il n'ait guère de réputation que dans le portrait, le grand tableau où il a représenté le cardinal de *Bouillon*, ouvrant l'année sainte, est un chef-d'œuvre égal aux plus beaux ouvrages de *Rubens* : mort en 1743.

DE TROY a travaillé dans le goût de *Rigaud*. On a de son fils des tableaux d'histoire estimés.

VATEAU a été dans le gracieux à peu-près ce que *Téniers* a été dans le grotesque. Il a fait des disciples dont les tableaux sont recherchés.

LE MOINE, né à Paris, en 1688, a peut-être surpassé tous ces peintres par la composition *du sallon d'Hercule*, à Versailles. Cette apothéose d'*Hercule* était une flatterie pour le cardinal *Hercule de Fleuri*, qui n'avait rien de commun avec l'*Hercule* de la fable. Il eût mieux valu, dans le sallon d'un roi de France, représenter l'apothéose de *Henri IV*. *Le moine*, envié de ses confrères, et se croyant mal récompensé du cardinal, se tua de désespoir, en 1737.

Quelques autres ont excellé à peindre des animaux, comme DESPORTES et OUDRY; d'autres ont réussi dans la miniature; plusieurs dans le portrait. Quelques peintres, et sur-tout le célèbre VANLOO, se sont distingués depuis dans de plus grands genres; et il est à croire que cet art ne périra pas.

SCULPTEURS, ARCHITECTES, GRAVEURS, &c.

LA ſculpture a été pouſſée à ſa perfection, ſous *Louis XIV*, et s'eſt ſoutenue dans ſa force, ſous *Louis XV*.

SARASIN, (*Jacques*) né en 1598, fit des chefs-d'œuvre à Rome pour le pape *Clément VIII*. Il travailla, à Paris, avec le même ſuccès : mort en 1660.

PUGET, (*Pierre*) né en 1623, architecte, ſculpteur et peintre ; célèbre par pluſieurs chefs-d'œuvre qu'on voit à Marſeille et à Verſailles : mort en 1695.

LE GROS et THEODON ont embelli l'Italie de leurs ouvrages. Ils firent chacun, à Rome, deux modèles qui l'emportèrent au concours ſur tous les autres, et qui ſont comptés parmi les chefs-d'œuvre. *Le Gros* mourut à Rome, en 1719.

GIRARDON, (*François*) né en 1617, a égalé tout ce que l'antiquité a de plus beau, par les bains d'*Apollon* et par le tombeau du cardinal de *Richelieu* : mort en 1715.

Les COISEVOX et les COUSTOU, et beaucoup d'autres, ſe ſont très-diſtingués, et ſont encore ſurpaſſés aujourd'hui par quatre ou cinq de nos ſculpteurs modernes.

CHAUVEAU, NANTEUIL, MEULAN, AUDRAN, HEDELING, LE CLERC, les DREVET, POILLY, PICART, DUCHANGE, ſuivis encore par de meilleurs artiſtes, ont réuſſi dans les tailles-douces, et leurs eſtampes ornent, dans l'Europe, les cabinets de ceux qui ne peuvent avoir des tableaux.

De ſimples orfèvres, tels que BALIN et GERMAIN, ont mérité d'être mis au rang des plus célèbres artiſtes, par la beauté de leur deſſein, et par l'élégance de leur exécution.

Il n'eſt pas auſſi facile, à un génie né avec le bon goût de l'architecture, de faire valoir ſes talens qu'à tout autre artiſte. Il ne peut élever de grands monumens, que quand des princes les ordonnent. Plus d'un bon architecte a eu des talens inutiles.

MANSARD (*François*) a été un des meilleurs architectes de l'Europe. Le château ou plutôt le palais de *Maiſons*, auprès de Saint-Germain, eſt un chef-d'œuvre, parce qu'il eut la liberté entière de ſe livrer à ſon génie.

MANSARD, (*Jules-Hardouin*) ſon neveu, fit une fortune immenſe ſous *Louis XIV*, et fut ſurintendant des bâtimens. La belle chapelle des invalides eſt de lui. Il ne put déployer tous ſes talens dans celle de Verſailles, où il fut gêné par le terrain, et par la diſpoſition du petit château qu'il fallut conſerver.

On reproche à la ville de Paris de n'avoir que deux fontaines dans le bon goût; l'ancienne, de *Jean Gougeon;* & la nouvelle, de *Bouchardon;* encore ſont-elles toutes deux mal placées. On lui reproche de n'avoir d'autre théâtre magnifique que celui du louvre, dont on ne fait point d'uſage, et de ne s'aſſembler que dans des ſalles de ſpectacles ſans goût, ſans proportion, ſans ornement, et auſſi défectueuſes dans l'emplacement que dans la conſtruction; tandis que des villes de province donnent à la capitale des exemples qu'elle n'a pas encore ſuivis. (*)

La France a été diſtinguée par d'autres ouvrages publics d'une plus grande importance; ce ſont les vaſtes hôpitaux, les magaſins, les ponts de pierre, les quais, les immenſes levées qui retiennent les rivières dans leur lit, les canaux, les écluſes, les ports, et ſur-tout l'architecture militaire de tant de places frontières, où la ſolidité ſe joint à la beauté. On connaît aſſez les

(*) On a conſtruit, depuis que M. de *Voltaire* a écrit cet article, trois théâtres pour les trois grands ſpectacles de Paris.

ouvrages élevés sur les desseins de PERRAULT, de LEVAU et de DORBAY.

L'art des jardins a été créé et perfectionné par LE NOSTRE pour l'agréable, et par LA QUINTINIE pour l'utile. Il n'est pas vrai que *le Nostre* ait poussé la simplicité jusqu'à embrasser familièrement le roi et le pape. Son élève, *Collinau*, m'a protesté que ces historiettes, rapportées dans tant de dictionnaires, sont fausses, et on n'a pas besoin de ce témoignage, pour savoir qu'un intendant des jardins ne baise point les papes et les rois des deux côtés.

La gravure en pierres précieuses, les coins des médailles, les fontes des caractères pour l'imprimerie, tout cela s'est ressenti des progrès rapides des autres arts.

Les horlogers, qu'on peut regarder comme des physiciens de pratique, ont fait admirer leur esprit dans leur travail.

On a nuancé les étoffes, et même l'or qui les embellit, avec une intelligence et un goût si rares, que telle étoffe, qui n'a été portée que par le luxe, méritait d'être conservée comme un monument d'industrie.

Enfin, le siècle passé a mis celui où nous sommes en état de rassembler en un corps, et de transmettre à la postérité le dépôt de toutes les sciences et de tous les arts, tous poussés aussi loin que l'industrie humaine a pu aller; et c'est à quoi a travaillé une société de savans remplis d'esprit et de lumières. Cet ouvrage immense et immortel semble accuser la brièveté de la vie des hommes. Il a été commencé par messieurs d'*Alembert* et *Diderot*, traversé et persécuté par l'envie et par l'ignorance, ce qui est le destin de toutes les grandes entreprises. Il eût été à souhaiter que quelques mains étrangères n'eussent pas défiguré cet important ouvrage par des déclamations puériles et des lieux communs insipides, qui n'empêchent pas que le reste de l'ouvrage ne soit utile au genre humain.

CHAPITRE PREMIER.

INTRODUCTION.

Ce n'eſt pas ſeulement la vie de *Louis XIV* qu'on prétend écrire ; on ſe propoſe un plus grand objet. On veut eſſayer de peindre à la poſtérité, non les actions d'un ſeul homme, mais l'eſprit des hommes dans le ſiècle le plus éclairé qui fût jamais.

Tous les temps ont produit des héros et des politiques : tous les peuples ont éprouvé des révolutions : toutes les hiſtoires ſont preſque égales pour qui ne veut mettre que des faits dans ſa mémoire. Mais quiconque penſe, et ce qui eſt encore plus rare, quiconque a du goût, ne compte que quatre ſiècles dans l'hiſtoire du monde. Ces quatre âges heureux ſont ceux où les arts ont été perfectionnés, et qui, ſervant d'époque à la grandeur de l'eſprit humain, ſont l'exemple de la poſtérité.

Le premier de ces ſiècles, à qui la véritable gloire eſt attachée, eſt celui de *Philippe* et d'*Alexandre*, ou celui des *Périclès*, des *Démoſthènes*, des *Ariſtote*, des *Platon*, des *Apelles*, des *Phidias*, des *Praxitèles ;* et cet honneur a été renfermé dans les limites de la Gréce ; le reſte de la terre alors connue était barbare.

Le ſecond âge eſt celui de *Céſar* et d'*Auguſte*, déſigné encore par les noms de *Lucrèce*, de *Cicéron*, de *Tite-Live*, de *Virgile*, d'*Horace*, d'*Ovide*, de *Varron*, de *Vitruve*.

Le troisième est celui qui suivit la prise de Constantinople par *Mahomet II.* Le lecteur peut se souvenir qu'on vit alors en Italie une famille de simple citoyens faire ce que devaient entreprendre les rois de l'Europe. Les *Médicis* appelèrent à Florence les savans, que les Turcs chassaient de la Gréce; c'était le temps de la gloire de l'Italie. Les beaux arts y avaient déjà repris une vie nouvelle; les Italiens les honorèrent du nom de *vertu*, comme les premiers Grecs les avaient caractérisés du nom de *sagesse*. Tout tendait à à la perfection.

Les arts, toujours transplantés de Gréce en Italie, se trouvaient dans un terrain favorable, où ils fructifiaient tout-à-coup. La France, l'Angleterre, l'Allemagne, l'Espagne voulurent à leur tour avoir de ces fruits; mais, ou ils ne vinrent point dans ces climats, ou bien ils dégénérèrent trop vîte.

François I encouragea des savans, mais qui ne furent que savans: il eut des architectes; mais il n'eut ni des *Michel-Ange* ni des *Palladio:* il voulut en vain établir des écoles de peinture: les peintres italiens qu'il appela ne firent point d'élèves français. Quelques épigrammes et quelques contes libres composaient toute notre poësie. *Rabelais* était notre seul livre de prose à la mode, du temps de *Henri II.*

En un mot, les Italiens seuls avaient tout, si vous en exceptez la musique, qui n'était pas encore perfectionnée, et la philosophie expérimentale, inconnue par-tout également, et qu'enfin *Galilée* fit connaître.

Le quatrième siècle est celui qu'on nomme le siècle de *Louis XIV*, et c'est peut-être celui des quatre qui

approche le plus de la perfection. Enrichi des découvertes des trois autres, il a plus fait en certains genres que les trois enſemble. Tous les arts, à la vérité, n'ont point été pouſſés plus loin que ſous les *Médicis*, ſous les *Auguſte* et les *Alexandre;* mais la raiſon humaine en général s'eſt perfectionnée. La ſaine philoſophie n'a été connue que dans ce temps : et il eſt vrai de dire qu'à commencer depuis les dernières années du cardinal de *Richelieu*, juſqu'à celles qui ont ſuivi la mort de *Louis XIV*, il s'eſt fait dans nos arts, dans nos eſprits, dans nos mœurs, comme dans notre gouvernement, une révolution générale qui doit ſervir de marque éternelle à la véritable gloire de notre patrie. Cette heureuſe influence ne s'eſt pas même arrêtée en France ; elle s'eſt étendue en Angleterre ; elle a excité l'émulation dont avait alors beſoin cette nation ſpirituelle et hardie ; elle a porté le goût en Allemagne, les ſciences en Ruſſie ; elle a même ranimé l'Italie qui languiſſait, et l'Europe a dû ſa politeſſe et l'eſprit de ſociété à la cour de *Louis XIV*.

Il ne faut pas croire que ces quatre ſiècles aient été exempts de malheurs et de crimes. La perfection des arts, cultivés par des citoyens paiſibles, n'empêche pas les princes d'être ambitieux, les peuples d'être ſéditieux, les prêtres et les moines d'être quelquefois remuans et fourbes. Tous les ſiècles ſe reſſemblent par la méchanceté des hommes ; mais je ne connais que ces quatre âges diſtingués par les grands talens.

Avant le ſiècle que j'appelle de *Louis XIV*, et qui commence à-peu-près à l'établiſſement de l'académie françaiſe, les Italiens appelaient tous les ultramontains du nom de barbares : il faut avouer que les

Français méritaient en quelque ſorte cette injure. Leurs pères joignaient la galanterie romaneſque des Maures à la groſſièreté gothique; ils n'avaient preſque aucun des arts aimables; ce qui prouve que les arts utiles étaient négligés : car, lorſqu'on a perfectionné ce qui eſt néceſſaire on trouve bientôt le beau et l'agréable ; et il n'eſt pas étonnant que la peinture, la ſculpture, la poëſie, l'éloquence, la philoſophie fuſſent preſque inconnues à une nation qui, ayant des ports ſur l'Océan et ſur la méditerranée, n'avait pourtant point de flotte, et qui, aimant le luxe à l'excès, avait à peine quelques manufactures groſſières.

Les Juifs, les Génois, les Vénitiens, les Portugais, les Flamands, les Hollandais, les Anglais firent tour à tour le commerce de la France, qui en ignorait les principes. *Louis XIII*, à ſon avénement à la couronne, n'avait pas un vaiſſeau : Paris ne contenait pas quatre cents mille hommes, et n'était pas décoré de quatre beaux édifices ; les autres villes du royaume reſſemblaient à ces bourgs qu'on voit au-delà de la Loire. Toute la nobleſſe, cantonnée à la campagne dans des donjons entourés de foſſés, opprimait ceux qui cultivent la terre. Les grands chemins étaient preſque impraticables ; les villes étaient ſans police, l'Etat ſans argent, et le gouvernement preſque toujours ſans crédit parmi les nations étrangères.

On ne doit pas ſe diſſimuler que, depuis la décadence de la famille de *Charlemagne*, la France avait langui plus ou moins dans cette faibleſſe, parce qu'elle n'avait preſque jamais joui d'un bon gouvernement.

Il faut, pour qu'un Etat ſoit puiſſant, ou que le peuple ait une liberté fondée ſur les lois, ou que l'autorité

l'autorité ſouveraine ſoit affermie ſans contradiction. En France les peuples furent eſclaves juſque vers le temps de *Philippe-Auguſte;* les ſeigneurs furent tyrans juſqu'à *Louis XI;* et les rois, toujours occupés à ſoutenir leur autorité contre leurs vaſſaux, n'eurent jamais ni le temps de ſonger au bonheur de leurs ſujets, ni le pouvoir de les rendre heureux.

Louis XI fit beaucoup pour la puiſſance royale, mais rien pour la félicité et la gloire de la nation. *François I* fit naître le commerce, la navigation, les lettres et tous les arts; mais il fut trop malheureux pour leur faire prendre racine en France; et tous périrent avec lui. *Henri le Grand* allait retirer la France des calamités et de la barbarie où trente ans de diſcorde l'avaient replongée, quand il fut aſſaſſiné dans ſa capitale, au milieu du peuple dont il commençait à faire le bonheur. Le cardinal de *Richelieu*, occupé d'abaiſſer la maiſon d'Autriche, le calviniſme et les grands, ne jouit point d'une puiſſance aſſez paiſible pour réformer la nation; mais au moins il commença cet heureux ouvrage.

Ainſi, pendant neuf cents années, le génie des Français a été preſque toujours rétréci ſous un gouvernement gothique, au milieu des diviſions et des guerres civiles, n'ayant ni lois ni coutumes fixes, changeant de deux ſiècles en deux ſiècles un langage toujours groſſier; les nobles ſans diſcipline, ne connaiſſant que la guerre et l'oiſiveté; les eccléſiaſtiques vivant dans le déſordre et dans l'ignorance; et les peuples ſans induſtrie, croupiſſant dans leur misère.

Les Français n'eurent part, ni aux grandes découvertes ni aux inventions admirables des autres nations;

l'imprimerie, la poudre, les glaces, les téleſcopes, le compas de proportion, la machine pneumatique, le vrai ſyſtême de l'univers ne leur appartiennent point ; ils feſaient des tournois, pendant que les Portugais et les Eſpagnols découvraient et conquéraient de nouveaux mondes à l'Orient et à l'Occident du monde connu. *Charles-Quint* prodiguait déjà en Europe les tréſors du Mexique, avant que quelques ſujets de *François I* euſſent découvert la contrée inculte du Canada ; mais par le peu même que firent les Français dans le commencement du ſeizième ſiècle, on vit de quoi ils ſont capables quand ils ſont conduits.

On ſe propoſe de montrer ce qu'ils ont été ſous *Louis XIV*.

Il ne faut pas qu'on s'attende à trouver ici, plus que dans le tableau des ſiècles précédens, les détails immenſes des guerres, des attaques de villes priſes et repriſes par les armes, données et rendues par des traités. Mille circonſtances intéreſſantes pour les contemporains ſe perdent aux yeux de la poſtérité, et diſparaiſſent pour ne laiſſer voir que les grands événemens qui ont fixé la deſtinée des Empires. Tout ce qui s'eſt fait ne mérite pas d'être écrit. On ne s'attachera, dans cette hiſtoire, qu'à ce qui mérite l'attention de tous les temps, à ce qui peut peindre le génie et les mœurs des hommes, à ce qui peut ſervir d'inſtruction, et conſeiller l'amour de la vertu, des arts et de la patrie.

On a déjà vu ce qu'étaient et la France et les autres Etats de l'Europe avant la naiſſance de *Louis XIV;* on décrira ici les grands événemens politiques et

militaires de son règne. Le gouvernement intérieur du royaume, objet plus important pour les peuples, sera traité à part. La vie privée de *Louis XIV*, les particularités de sa cour et de son règne, tiendront une grande place. D'autres articles seront pour les arts, pour les sciences, pour les progrès de l'esprit humain dans ce siècle. Enfin on parlera de l'Eglise, qui depuis si long-temps est liée au gouvernement, qui tantôt l'inquiète et tantôt le fortifie; et qui, instituée pour enseigner la morale, se livre souvent à la politique et aux passions humaines.

CHAPITRE II.

Des États de l'Europe avant LOUIS XIV.

Il y avait déjà long-temps qu'on pouvait regarder l'Europe chrétienne (à la Russie près) comme une espèce de grande république partagée en plusieurs Etats, les uns monarchiques, les autres mixtes; ceux-ci aristocratiques, ceux-là populaires; mais tous correspondant les uns avec les autres; tous ayant un même fond de religion, quoique divisés en plusieurs sectes; tous ayant les mêmes principes de droit public et de politique, inconnus dans les autres parties du monde. C'est par ces principes que les nations européannes ne font point esclaves leurs prisonniers, qu'elles respectent les ambassadeurs de leurs ennemis, qu'elles conviennent ensemble de la prééminence et de quelques droits de certains princes, comme de l'empereur, des rois et des autres moindres potentats;

et qu'elles s'accordent sur-tout dans la sage politique de tenir entre elles, autant qu'elles peuvent, une balance égale de pouvoir, employant sans cesse les négociations, même au milieu de la guerre, et entretenant les unes chez les autres des ambassadeurs ou des espions moins honorables, qui peuvent avertir toutes les cours des desseins d'une seule, donner à la fois l'alarme à l'Europe, et garantir les plus faibles des invasions que le plus fort est toujours prêt d'entreprendre.

Depuis *Charles-Quint* la balance penchait du côté de la maison d'Autriche. Cette maison puissante était, vers l'an 1630, maîtresse de l'Espagne, du Portugal, et des trésors de l'Amérique; les Pays-Bas, le Milanais, le royaume de Naples, la Bohème, la Hongrie, l'Allemagne même (si on peut le dire) étaient devenus son patrimoine; et, si tant d'États avaient été réunis sous un seul chef de cette maison, il est à croire que l'Europe lui aurait enfin été asservie.

DE L'ALLEMAGNE.

L'EMPIRE d'Allemagne est le plus puissant voisin qu'ait la France : il est d'une plus grande étendue; moins riche peut-être en argent, mais plus fécond en hommes robustes et patiens dans le travail. La nation allemande est gouvernée, peut s'en faut, comme l'était la France sous les premiers rois *Capétiens*, qui étaient des chefs, souvent mal obéis, de plusieurs grands vassaux et d'un grand nombre de petits. Aujourd'hui soixante villes libres, et qu'on nomme impériales, environ autant de souverains séculiers, près de quarante princes ecclésiastiques, soit abbés, soit évêques, neuf électeurs, parmi lesquels on peut

compter aujourd'hui quatre rois, (*) enfin l'empereur, chef de tous ces potentats, compoſent ce grand corps germanique, que le flegme allemand a fait ſubſiſter juſqu'à nos jours, avec preſqu'autant d'ordre qu'il y avait autrefois de confuſion dans le gouvernement français.

Chaque membre de l'Empire a ſes droits, ſes priviléges, ſes obligations; et la connaiſſance difficile de tant de lois, ſouvent conteſtées, fait ce que l'on appelle en Allemagne *l'étude du droit public*, pour laquelle la nation germanique eſt ſi renommée.

L'empereur lui-même ne ſerait guère, à la vérité, plus puiſſant, ni plus riche qu'un doge de Veniſe. Vous ſavez que l'Allemagne, partagée en villes et en principautés, ne laiſſe au chef de tant d'Etats que la prééminence avec d'extrêmes honneurs, ſans domaines, ſans argent, et par conſéquent ſans pouvoir. Il ne poſsède pas, à titre d'empereur, un ſeul village. Cependant cette dignité, ſouvent auſſi vaine que ſuprême, était devenue ſi puiſſante entre les mains des Autrichiens qu'on a craint ſouvent qu'ils ne convertiſſent en monarchie abſolue cette république de princes.

Deux partis diviſaient alors et partagent encore aujourd'hui l'Europe chrétienne, et ſur-tout l'Allemagne. Le premier eſt celui des catholiques, plus ou moins ſoumis au pape; le ſecond eſt celui des ennemis de la domination ſpirituelle et temporelle du pape et des prélats catholiques. Nous appelons ceux

(*) Il n'y a plus dans ce moment (juillet 1782) que huit électeurs, les deux électorats de la maiſon de Bavière étant réunis; et de ces huit électeurs trois ſont rois.

de ce parti du nom général de protestans, quoiqu'ils soient divisés en luthériens, calvinistes et autres, qui se haïssent entre eux presque autant qu'ils haïssent Rome.

En Allemagne, la Saxe, une partie du Brandebourg, le Palatinat, une partie de la Bohème, de la Hongrie, les Etats de la maison de *Brunsvick*, le Virtemberg, la Hesse suivent la religion luthérienne, qu'on nomme *Evangélique*. Toutes les villes libres impériales ont embrassé cette secte, qui a semblé plus convenable que la religion catholique à des peuples jaloux de leur liberté.

Les calvinistes, répandus parmi les luthériens qui sont les plus forts, ne font qu'un parti médiocre; les catholiques composent le reste de l'Empire, et ayant à leur tête la maison d'Autriche, ils étaient, sans doute, les plus puissans.

Non-seulement l'Allemagne, mais tous les Etats chrétiens, saignaient encore des plaies qu'ils avaient reçues de tant de guerres de religion; fureur particulière aux chrétiens, ignorée des idolâtres, et suite malheureuse de l'esprit dogmatique introduit depuis si long-temps dans toutes les conditions. Il y a peu de points de controverse qui n'aient causé une guerre civile; et les nations étrangères (peut-être notre postérité) ne pourront un jour comprendre que nos pères se soient égorgés mutuellement, pendant tant d'années, en prêchant la patience.

Je vous ai déjà fait voir comment *Ferdinand II* (*) fut près de changer l'aristocratie allemande en une

(*) Voyez l'*Essai sur les mœurs et l'esprit des nations.*

monarchie absolue, et comment il fut sur le point d'être détrôné par *Gustave-Adolphe*. Son fils, *Ferdinand III*, qui hérita de sa politique, et fit comme lui la guerre de son cabinet, régna pendant la minorité de *Louis XIV*.

L'Allemagne n'était point alors aussi floriſſante qu'elle l'est devenue depuis; le luxe y était inconnu, et les commodités de la vie étaient encore très-rares chez les plus grands seigneurs. Elles n'y ont été portées que vers l'an 1686 par les réfugiés français qui allèrent y établir leurs manufactures. Ce pays fertile et peuplé manquait de commerce et d'argent; la gravité des mœurs et la lenteur particulière aux Allemands les privaient de ces plaisirs et de ces arts agréables que la sagacité italienne cultivait depuis tant d'années, et que l'industrie française commençait dès-lors à perfectionner. Les Allemands, riches chez eux, étaient pauvres ailleurs; et cette pauvreté, jointe à la difficulté de réunir en peu de temps sous les mêmes étendards tant de peuples différens, les mettait à peu-près, comme aujourd'hui, dans l'impossibilité de porter et de soutenir long-temps la guerre chez leurs voisins. Aussi c'est presque toujours dans l'Empire que les Français ont fait la guerre contre les empereurs. La différence du gouvernement et du génie paraît rendre les Français plus propres pour l'attaque, et les Allemands pour la défense.

DE L'ESPAGNE.

L'ESPAGNE, gouvernée par la branche aînée de la maison d'Autriche, avait imprimé, après la mort de

Charles-Quint, plus de terreur que la nation germanique. Les rois d'Eſpagne étaient incomparablement plus abſolus et plus riches. Les mines du Mexique et du Potoſi ſemblaient leur fournir de quoi acheter la liberté de l'Europe. Vous avez vu ce projet de la monarchie, ou plutôt de la ſupériorité univerſelle ſur notre continent chrétien, commencé par *Charles-Quint*, et ſoutenu par *Philippe II.*

La grandeur eſpagnole ne fut plus, ſous *Philippe III*, qu'un vaſte corps ſans ſubſtance, qui avait plus de réputation que de force.

Philippe IV, héritier de la faibleſſe de ſon père, perdit le Portugal par ſa négligence, le Rouſſillon par la faibleſſe de ſes armes, et la Catalogne par l'abus du deſpotiſme. De tels rois ne pouvaient être longtemps heureux dans leurs guerres contre la France. S'ils obtenaient quelques avantages par les diviſions et les fautes de leurs ennemis, ils en perdaient le fruit par leur incapacité. De plus, ils commandaient à des peuples que leurs priviléges mettaient en droit de mal ſervir; les Caſtillans avaient la prérogative de ne point combattre hors de leur patrie; les Arragonois diſputaient ſans ceſſe leur liberté contre le conſeil royal; et les Catalans, qui regardaient leurs rois comme leurs ennemis, ne leur permettaient pas même de lever des milices dans leurs provinces.

L'Eſpagne cependant, réunie avec l'Empire, mettait un poids redoutable dans la balance de l'Europe.

DU PORTUGAL.

Le Portugal redevenait alors un royaume. *Jean*, duc de Bragance, prince qui paſſait pour faible, avait

arraché cette province à un roi plus faible que lui. Les Portugais cultivaient par néceſſité le commerce que l'Eſpagne négligeait par fierté; ils venaient de ſe liguer avec la France et la Hollande, en 1641, contre l'Eſpagne. Cette révolution du Portugal valut à la France plus que n'euſſent fait les plus ſignalées victoires. Le miniſtère français, qui n'avait contribué en rien à cet événement, en retira ſans peine le plus grand avantage qu'on puiſſe avoir contre ſon ennemi, celui de le voir attaqué par une puiſſance irréconciliable.

Le Portugal, ſecouant le joug de l'Eſpagne, étendant ſon commerce, et augmentant ſa puiſſance, rappelle ici l'idée de la Hollande, qui jouiſſait des mêmes avantages d'une manière bien différente.

DES PROVINCES-UNIES.

Ce petit Etat des ſept Provinces-Unies, pays fertile en pâturages, mais ſtérile en grains, mal-ſain, et preſque ſubmergé par la mer, était depuis environ un demi-ſiècle un exemple preſque unique ſur la terre de ce que peuvent l'amour de la liberté et le travail infatigable. Ces peuples pauvres, peu nombreux, bien moins aguerris que les moindres milices eſpagnoles, et qui n'étaient comptés encore pour rien dans l'Europe, réſiſtèrent à toutes les forces de leur maître et de leur tyran, *Philippe II;* éludèrent les deſſeins de pluſieurs princes, qui voulaient les ſecourir pour les aſſervir; et fondèrent une puiſſance que nous avons vu balancer le pouvoir de l'Eſpagne même. Le déſeſpoir qu'inſpire la tyrannie les avait d'abord armés; la liberté avait élevé leur courage, et les princes

de la maiſon d'Orange en avaient fait d'excellens ſoldats. A peine vainqueurs de leurs maîtres, ils établirent une forme de gouvernement, qui conſerve, autant qu'il eſt poſſible, l'égalité, le droit le plus naturel des hommes.

Cet Etat, d'une eſpèce ſi nouvelle, était depuis ſa fondation attaché intimement à la France : l'intérêt les réuniſſait; ils avaient les mêmes ennemis. *Henri le Grand* et *Louis XIII* avaient été ſes alliés et ſes protecteurs.

DE L'ANGLETERRE.

L'ANGLETERRE, beaucoup plus puiſſante, affectait la ſouveraineté des mers, et prétendait mettre une balance entre les dominations de l'Europe ; mais *Charles I*, qui régnait depuis 1625, loin de pouvoir ſoutenir le poids de cette balance, ſentait le ſceptre échapper déjà de ſa main ; il avait voulu rendre ſon pouvoir en Angleterre indépendant des lois, et changer la religion en Ecoſſe. Trop opiniâtre pour ſe déſiſter de ſes deſſeins, et trop faible pour les exécuter; bon mari, bon maître, bon père, honnête homme, mais monarque mal conſeillé, il s'engagea dans une guerre civile, qui lui fit perdre enfin, comme nous l'avons déjà dit, le trône et la vie ſur un échafaud, par une révolution preſque inouie.

Cette guerre civile, commencée dans la minorité de *Louis XIV*, empêcha pour un temps l'Angleterre d'entrer dans les intérêts de ſes voiſins : elle perdit ſa conſidération avec ſon bonheur; ſon commerce fut interrompu; les autres nations la crurent enſevelie

sous ses ruines, jusqu'au temps où elle devint tout-à-coup plus formidable que jamais, sous la domination de *Cromwell* qui l'assujettit en portant l'évangile dans une main, l'épée dans l'autre, le masque de la religion sur le visage, et qui, dans son gouvernement, couvrit des qualités d'un grand roi tous les crimes d'un usurpateur.

DE ROME.

CETTE balance que l'Angleterre s'était long-temps flattée de maintenir entre les rois par sa puissance, la cour de Rome essayait de la tenir par sa politique. L'Italie était divisée, comme aujourd'hui, en plusieurs souverainetés : celle que possède le pape est assez grande pour le rendre respectable comme prince, et trop petite pour le rendre redoutable. La nature du gouvernement ne sert pas à peupler son pays, qui d'ailleurs a peu d'argent et de commerce ; son autorité spirituelle, toujours un peu mêlée de temporel, est détruite et abhorrée dans la moitié de la chrétienté ; et si dans l'autre il est regardé comme un père, il a des enfans qui lui résistent quelquefois avec raison et avec succès. La maxime de la France est de le regarder comme une personne sacrée, mais entreprenante, à laquelle il faut baiser les pieds, et lier quelquefois les mains. On voit encore, dans tous les pays catholiques, les traces des pas que la cour de Rome a faits autrefois vers la monarchie universelle. Tous les princes de la religion catholique envoient au pape, à leur avénement, des ambassades qu'on nomme d'*obédience*. Chaque couronne a dans Rome un cardinal, qui prend le nom de protecteur. Le pape donne des bulles

de tous les évêchés, et s'exprime dans ses bulles comme s'il conférait ces dignités de sa seule puissance. Tous les évêques italiens, espagnols, flamands, se nomment évêques par la permission divine, et *par celle du saint-siége*. Beaucoup de prélats français, vers l'an 1682, rejetèrent cette formule si inconnue aux premiers siècles; et nous avons vu de nos jours, en 1754, un évêque (*Stuart Fitzjames*, évêque de Soissons) assez courageux pour l'omettre dans un mandement qui doit passer à la postérité; mandement ou plutôt instruction unique, dans laquelle il est dit expressément ce que nul pontife n'avait encore osé dire, que tous les hommes, et les infidèles mêmes sont nos frères.

Enfin le pape a conservé, dans tous les Etats catholiques, des prérogatives qu'assurément il n'obtiendrait pas si le temps ne les lui avait pas données. Il n'y a point de royaume dans lequel il n'y ait beaucoup de bénéfices à sa nomination; il reçoit en tribut les revenus de la première année des bénéfices consistoriaux.

Les religieux, dont les chefs résident à Rome, sont encore autant de sujets immédiats du pape, répandus dans tous les Etats. La coutume, qui fait tout, et qui est cause que le monde est gouverné par des abus comme par des lois, n'a pas toujours permis aux princes de remédier entièrement à un danger, qui tient d'ailleurs à des choses regardées comme sacrées. Prêter serment à un autre qu'à son souverain est un crime de lèse-majesté dans un laïque; c'est, dans le cloître, un acte de religion. La difficulté de savoir à quel point on doit obéir à ce souverain

étranger, la facilité de se laisser séduire, le plaisir de secouer un joug naturel pour en prendre un qu'on se donne soi-même, l'esprit de trouble, le malheur des temps n'ont que trop souvent porté des ordres entiers de religieux à servir Rome contre leur patrie.

L'esprit éclairé, qui règne en France depuis un siècle, et qui s'est étendu dans presque toutes les conditions, a été le meilleur remède à cet abus. Les bons livres écrits sur cette matière sont de vrais services rendus aux rois et aux peuples; et un des grands changemens qui se soient faits par ce moyen dans nos mœurs, sous *Louis XIV*, c'est la persuasion dans laquelle les religieux commencent tous à être qu'ils sont sujets du roi avant que d'être serviteurs du pape. La juridiction, cette marque essentielle de la souveraineté, est encore demeurée au pontife romain. La France même, malgré toutes ses libertés de l'Eglise gallicane, souffre que l'on appelle au pape en dernier ressort, dans quelques causes ecclésiastiques.

Si l'on veut dissoudre un mariage, épouser sa cousine ou sa nièce, se faire relever de ses vœux, c'est encore à Rome, et non à son évêque, qu'on s'adresse; les grâces y sont taxées, et les particuliers de tous les Etats y achètent des dispenses à tout prix.

Ces avantages, regardés par beaucoup de personnes comme la suite des plus grands abus, et par d'autres comme les restes des droits les plus sacrés, sont toujours soutenus avec art. Rome ménage son crédit avec autant de politique que la république romaine en mit à conquérir la moitié du monde connu.

Jamais cour ne sut mieux se conduire selon les hommes et selon les temps. Les papes sont presque

toujours des italiens blanchis dans les affaires, sans passions qui les aveuglent ; leur conseil est composé de cardinaux qui leur ressemblent, et qui sont tous animés du même esprit. De ce conseil émanent des ordres qui vont jusqu'à la Chine et à l'Amérique : il embrasse en ce sens l'univers, et on a pu dire quelquefois ce qu'avait dit autrefois un étranger du sénat de Rome : *j'ai vu un conssistoire de rois*. La plupart de nos écrivains se sont élevés avec raison contre l'ambition de cette cour ; mais je n'en vois point qui ait rendu assez de justice à sa prudence. Je ne sais si une autre nation eût pu conserver si long-temps dans l'Europe tant de prérogatives toujours combattues : toute autre cour les eût peut-être perdues, ou par sa fierté, ou par sa mollesse, ou par sa lenteur, ou par sa vivacité ; mais Rome, employant presque toujours à propos la fermeté et la souplesse, a conservé tout ce qu'elle a pu humainement garder. On la vit rampante sous *Charles-Quint*, terrible au roi de France, *Henri III*, ennemie et amie tour à tour de *Henri IV*, adroite avec *Louis XIII*, opposée ouvertement à *Louis XIV*, dans le temps qu'il fut à craindre, et souvent ennemie secrète des empereurs, dont elle se défiait plus que du sultan des Turcs.

Quelques droits, beaucoup de prétentions, de la politique et de la patience, voilà ce qui reste aujourd'hui à Rome de cette ancienne puissance qui, six siècles auparavant, avait voulu soumettre l'Empire et l'Europe à la tiare.

Naples est un témoignage subsistant encore de ce droit que les papes furent prendre autrefois avec tant d'art et de grandeur, de créer et de donner des

royaumes : mais le roi d'Eſpagne, poſſeſſeur de cet Etat, ne laiſſait à la cour romaine que l'honneur et le danger d'avoir un vaſſal trop puiſſant.

Au reſte, l'Etat du pape était dans une paix heureuſe, qui n'avait été altérée que par la petite guerre dont j'ai parlé, entre les cardinaux *Barberin*, neveux du pape *Urbain VIII*, & le duc de Parme. (*b*)

DU RESTE DE L'ITALIE.

Les autres provinces d'Italie écoutaient des intérêts divers. Veniſe craignait les Turcs et l'empereur; elle défendait à peine ſes Etats de terre-ferme des prétentions de l'Allemagne & de l'invaſion du grand-ſeigneur. Ce n'était plus cette Veniſe autrefois la maîtreſſe du commerce du monde, qui, cent cinquante ans auparavant, avait excité la jalouſie de tant de rois. La ſageſſe de ſon gouvernement ſubſiſtait; mais ſon grand commerce anéanti lui ôtait preſque toute ſa force, et la ville de Veniſe était, par ſa ſituation, incapable d'être domptée; et, par ſa faibleſſe, incapable de faire des conquêtes.

L'Etat de Florence jouiſſait de la tranquillité et de l'abondance, ſous le gouvernement des *Médicis;* les lettres, les arts et la politeſſe, que les *Médicis* avaient fait naître, floriſſaient encore. La Toſcane alors était en Italie ce qu'Athènes avait été en Gréce.

La Savoie, déchirée par une guerre civile et par les troupes françaiſes et eſpagnoles, s'était enfin réunie toute entière en faveur de la France, et contribuait en Italie à l'affaibliſſement de la puiſſance autrichienne.

(*b*) Voyez l'*Eſſai ſur les mœurs*, &c.

Les Suiſſes conſervaient, comme aujourd'hui, leur liberté, ſans chercher à opprimer perſonne. Ils vendaient leurs troupes à leurs voiſins plus riches qu'eux; ils étaient pauvres; ils ignoraient les ſciences et tous les arts que le luxe a fait naître; mais ils étaient ſages et heureux. (1)

DES ETATS DU NORD.

Les nations du nord de l'Europe, la Pologne, la Suède, le Danemarck, la Ruſſie, étaient, comme les autres puiſſances, toujours en défiance ou en guerre entre elles. On voyait, comme aujourd'hui, dans la Pologne, les mœurs et le gouvernement des Goths et des Francs, un roi électif, des nobles partageant ſa puiſſance, un peuple eſclave, une faible infanterie, une cavalerie compoſée de nobles; point de villes fortifiées, preſque point de commerce. Ces peuples étaient tantôt attaqués par les Suédois ou par les Moſcovites, et tantôt par les Turcs. Les Suédois, nation plus libre encore par ſa conſtitution qui admet les payſans mêmes dans les états-généraux, mais alors plus ſoumiſe à ſes rois que la Pologne, furent victorieux preſque par-tout. Le Danemarck, autrefois formidable à la Suède, ne l'était plus à

(1) Vers le milieu du règne de *Louis XIV*, les ſciences ont été cultivées en Suiſſe. Ce pays a produit depuis quatre grands géomètres du nom de *Bernouilli*, dont les deux premiers appartiennent au ſiècle paſſé, et le célèbre anatomiſte *Haller*. C'eſt actuellement une des contrées de l'Europe où il y a le plus d'inſtruction, où les ſciences phyſiques ſont le plus répandues, et les arts utiles cultivés avec le plus de ſuccès. La philoſophie proprement dite, la ſcience de la politique y ont fait moins de progrès; mais leur marche doit néceſſairement être plus lente dans de petites républiques que dans les grandes monarchies.

perſonne;

personne ; et sa véritable grandeur n'a commencé que sous ses deux rois *Frédéric III* et *Frédéric IV*. La Moscovie n'était encore que barbare.

DES TURCS.

Les Turcs n'étaient pas ce qu'ils avaient été sous les *Sélim*, les *Mahomet*, et les *Soliman* : la mollesse corrompait le sérail, sans en bannir la cruauté. Les sultans étaient en même temps, et les plus despotiques des souverains dans leurs sérails, et les moins assurés de leur trône et de leur vie. *Osman* et *Ibrahim* venaient de mourir par le cordeau. *Mustapha* avait été deux fois déposé. L'empire turc, ébranlé par ces secousses, était encore attaqué par les Persans ; mais, quand les Persans le laissaient respirer, et que les révolutions du sérail étaient finies, cet empire redevenait formidable à la chrétienté ; car depuis l'embouchure du Boristhène jusqu'aux Etats de Venise, on voyait la Moscovie, la Hongrie, la Grèce, les îles, tour à tour en proie aux armes des Turcs : et dès l'an 1644, ils faisaient constamment cette guerre de Candie si funeste aux chrétiens. Telles étaient la situation, les forces et l'intérêt des principales nations européannes, vers le temps de la mort du roi de France, *Louis XIII*.

SITUATION DE LA FRANCE.

La France alliée à la Suède, à la Hollande, à la Savoie, au Portugal, et ayant pour elle les vœux des autres peuples demeurés dans l'inaction, soutenait contre l'Empire et l'Espagne une guerre ruineuse aux deux partis, et funeste à la maison d'*Autriche*. Cette

guerre était semblable à toutes celles qui se font depuis tant de siècles entre les princes chrétiens, dans lesquelles des millions d'hommes sont sacrifiés et des provinces ravagées, pour obtenir enfin quelques petites villes frontières, dont la possession vaut rarement ce qu'a coûté la conquête.

Les généraux de *Louis XIII* avaient pris le Roussillon; les Catalans venaient de se donner à la France protectrice de la liberté qu'ils défendaient contre leurs rois; mais ces succès n'avaient pas empêché que les ennemis n'eussent pris Corbie, en 1637, et ne fussent venus jusqu'à Pontoise. La peur avait chassé de Paris la moitié de ses habitans; et le cardinal de *Richelieu*, au milieu de ses vastes projets d'abaisser la puissance autrichienne, avait été réduit à taxer les portes cochères de Paris à fournir chacune un laquais pour aller à la guerre, et pour repousser les ennemis des portes de la capitale.

Les Français avaient donc fait beaucoup de mal aux Espagnols et aux Allemands, et n'en avaient pas moins essuyé.

FORCES DE LA FRANCE, APRÈS LA MORT DE LOUIS XIII, ET MOEURS DU TEMPS.

Les guerres avaient produit des généraux illustres, tels qu'un *Gustave-Adolphe*, un *Valstein*, un duc de *Veimar*, *Picolomini*, *Jean de Vert*, le maréchal de *Guébriant*, les princes d'*Orange*, le comte d'*Harcourt*. Des ministres d'Etat ne s'étaient pas moins signalés. Le chancelier *Oxenstiern*, le comte duc d'*Olivarès*, mais sur-tout le cardinal de *Richelieu*, avaient attiré

ſur eux l'attention de l'Europe. Il n'y a aucun ſiècle qui n'ait eu des hommes d'Etat et de guerre célèbres : la politique et les armes ſemblent malheureuſement être les deux profeſſions les plus naturelles à l'homme : il faut toujours ou négocier ou ſe battre. Le plus heureux paſſe pour le plus grand, et le public attribue ſouvent au mérite tous les ſuccès de la fortune.

La guerre ne ſe feſait pas comme nous l'avons vu faire du temps de *Louis XIV ;* les armées n'étaient pas ſi nombreuſes : aucun général, depuis le ſiége de Metz par *Charles-Quint*, ne s'était vu à la tête de cinquante mille hommes : on aſſiégeait et on défendait les places avec moins de canons qu'aujoud'hui. L'art des fortifications était encore dans ſon enfance. Les piques et les arquebuſes étaient en uſage ; on ſe ſervait beaucoup de l'épée, devenue inutile aujourd'hui. Il reſtait encore, des anciennes lois des nations, celle de déclarer la guerre par un héraut. *Louis XIII* fut le dernier qui obſerva cette coutume : il envoya un héraut-d'armes à Bruxelles déclarer la guerre à l'Eſpagne, en 1635.

Vous ſavez que rien n'était plus commun alors que de voir des prêtres commander des armées : le cardinal infant, le cardinal de *Savoie*, *Richelieu*, *la Valette*, *Sourdis*, archevêque de Bordeaux, le cardinal *Théodore Trivulce*, commandant de la cavalerie eſpagnole, avaient endoſſé la cuiraſſe, et fait la guerre eux-mêmes. Un évêque de Mendes avait été ſouvent intendant d'armées. Les papes menacèrent quelquefois d'excommunication ces prêtres guerriers. Le pape *Urbain VIII*, fâché contre la France, fit dire au cardinal de *la Valette* qu'il le dépouillerait du cardinalat,

s'il ne quittait les armes ; mais, réuni avec la France, il le combla de bénédictions.

Les ambaſſadeurs, non moins miniſtres de paix que les eccléſiaſtiques, ne feſaient nulle difficulté de ſervir dans les armées des puiſſances alliées, auprès deſquelles ils étaient employés. *Charnacé*, envoyé de France en Hollande, y commandait un régiment, en 1637 ; et, depuis même, l'ambaſſadeur d'*Eſtrade* fut colonel à leur ſervice.

La France n'avait en tout qu'environ quatre-vingt mille hommes effectifs ſur pied. La marine, anéantie depuis des ſiècles, rétablie un peu par le cardinal de *Richelieu*, fut ruinée ſous *Mazarin*. *Louis XIII* n'avait qu'environ quarante-cinq millions réels de revenu ordinaire ; mais l'argent était à vingt-ſix livres le marc : ces quarante-cinq millions revenaient à environ quatre-vingt-cinq millions de notre temps, où la valeur arbitraire du marc d'argent monnayé eſt pouſſée juſqu'à quarante-neuf livres et demie ; celle de l'argent fin à cinquante-quatre livres dix-ſept ſols : valeur que l'intérêt public et la juſtice demandent qui ne ſoit jamais changée. (2)

(2) Comme il ſera ſouvent queſtion dans la ſuite de cette opération ſur les monnaies, et que M. de *Voltaire* n'en a diſcuté les effets dans aucun de ſes ouvrages, on nous pardonnera d'entrer ici dans quelques détails.

La livre numéraire n'eſt qu'une dénomination arbitraire qu'on emploie pour exprimer une certaine partie d'un marc d'argent. Cette propoſition : le marc d'argent vaut 50 liv., eſt l'équivalent de celle-ci : j'appelle livre la cinquantième partie du marc d'argent. Ainſi un édit qui prononcerait que le marc d'argent vaudrait cent livres ne ferait autre choſe que déclarer que, dans la ſuite, on donnera dans les actes le nom de livre à la centième partie du marc d'argent, au lieu de donner ce nom à la cinquantième. Cette opération eſt donc abſolument indifférente en elle-même ; mais elle ne l'eſt pas dans ſes effets.

Le commerce, généralement répandu aujourd'hui, était en très-peu de mains ; la police du royaume

Il eſt d'un uſage général d'exprimer en livres la valeur de tous les engagemens pécuniaires ; ſi donc on change cette dénomination de *livre*, et qu'au lieu d'exprimer la cinquantième partie d'un marc d'argent, par exemple, elle n'en exprime que la centième, tout débiteur, en payant le nombre de livres qu'il s'eſt engagé de payer, ne donnera réellement que la moitié de ce qu'il devait.

Ainſi ce changement purement grammatical devient l'équivalent du retranchement de la moitié des dettes ou des obligations payables en argent.

D'où il réſulte pour un Etat qui ferait une opération ſemblable :

1°. Une réduction de la dette publique à la moitié de ſa valeur, ce qui eſt faire une banqueroute à cinquante pour cent de perte.

2°. Une diminution de moitié dans ce que l'Etat paye en gages, en appointemens, en penſions, ce qui fait une économie de moitié ſur les places inutiles ou jugées telles, et une diminution ſur les places utiles et trop payées : car on ſent que pour les places utiles, une augmentation de gages devient une ſuite néceſſaire de cette opération.

3°. Une diminution auſſi de moitié dans les impôts qui ont une évaluation fixe en argent : on les augmente proportionnellement dans la ſuite ; mais cette augmentation ſe fait moins promptement que le changement des monnaies. Souvent un gouvernement faible a profité de cette circonſtance pour faire dans la forme des impôts des changemens qu'il n'aurait oſé tenter directement.

4°. Une perte de moitié pour les particuliers créanciers d'autres particuliers ; injuſtice qu'on leur fait ſans aucun avantage pour l'Etat.

5°. Un mouvement dans les prix des denrées, qui dérange le commerce, parce que les denrées ne peuvent pas doubler de prix ſur le champ, ni auſſi promptement que l'argent.

Ainſi cette opération eſt une manière de faire une banqueroute, et de manquer à ſes engagemens, qui entraîne de plus avec elle une injuſtice envers un très-grand nombre de citoyens, même de ceux qui ne ſont pas créanciers de l'Etat, une ſecouſſe dans le commerce, et du déſordre dans la perception des impôts.

Mais ſi, dans quelque Etat de l'Europe, on établiſſait un ſyſtême plus raiſonnable ſur les monnaies que celui qui eſt adopté chez preſque toutes les nations, et qu'on fût obligé, pour donner à ce ſyſtême plus de perfection et de ſimplicité, de changer la valeur de la livre numéraire, alors on éviterait les inconvéniens dont nous venons de parler, et on ſe mettrait à l'abri de toute injuſtice, en déclarant que tout ce qui devait être payé en livres anciennes ne pourrait être acquitté qu'en payant, non le même

était entièrement négligée, preuve certaine d'une administration peu heureuse. Le cardinal de *Richelieu*,

nombre de livres nouvelles, mais un nombre de ces livres qui repréſenterait un égal poids d'argent.

Voici maintenant en quoi nous croyons que devraient conſiſter les changemens dans les monnaies.

1°. A rapporter toutes les évaluations en monnaies à un certain poids d'un ſeul des deux métaux précieux, à l'argent, par exemple, et à ne fixer aucun rapport entre la valeur de ce métal et celle de l'autre, de l'or par exemple. En effet, toute différence entre la proportion fixée et celle du commerce eſt une ſource de profit pour quelques particuliers et de perte pour les autres.

2°. A changer les dénominations et les monnaies, de manière que chaque monnaie repondît à un nombre exact des diviſions de la livre numéraire et du marc d'argent, et que les diviſions de la livre numéraire et celles du marc d'argent euſſent entre elles des rapports exprimés par des nombres entiers et ronds. L'uſage contraire a concentré entre un petit nombre de perſonnes la connaiſſance de la valeur réelle des monnaies, et dans tout ce qui a rapport au commerce, toute obſcurité, toute complication eſt un avantage accordé au petit nombre ſur le plus grand. On pourrait joindre à l'empreinte, ſur chaque monnaie, un nombre qui exprimerait ſon poids; et ſur celles d'argent, (voy. n°. 1) ſa valeur numéraire.

3°. A faire les monnaies d'un métal pur: 1°. parce que c'eſt un moyen de faciliter la connaiſſance du rapport de leur valeur avec celui des monnaies étrangères, et de procurer à ſa monnaie la préférence dans le commerce ſur toutes les autres: 2°. parce que c'eſt le ſeul moyen de parvenir à l'uniformité du titre des monnaies entre les différentes nations, uniformité qui ſerait d'un grand avantage. L'uniformité dans un ſeul Etat s'établit par la loi; elle ne peut s'établir entre pluſieurs que lorſque la loi ne s'appuye que ſur la nature, et ne fixe rien d'arbitraire.

4°. A ne prendre de profit ſur les monnaies que ce qui eſt néceſſaire pour faire la dépenſe de leur fabrique. Cette fabrique a deux parties; les opérations néceſſaires pour préparer le métal à un titre donné, et celles qui réduiſent le métal en pièces de monnaies. Ainſi, on rendrait pour cent marcs d'argent en lingots cent marcs d'argent monnayé, moins le prix de l'eſſai et celui de leur converſion en monnaie. On rendrait pour cent marcs d'argent allié à un centième neuf marcs d'argent monnayé, moins les frais néceſſaires pour l'affiner et le réduire enſuite en monnaie.

Ces moyens très-ſimples auraient l'avantage de rendre ſi clair tout ce qui regarde le commerce des matières d'or et d'argent et la monnaie, que les mauvaiſes lois ſur ce commerce, et les opérations pernicieuſes ſur les monnaies deviendraient abſolument impoſſibles.

occupé de sa propre grandeur attachée à celle de l'Etat, avait commencé à rendre la France formidable au dehors, sans avoir encore pu la rendre bien florissante au dedans. Les grands chemins n'étaient ni réparés ni gardés; les brigands les infestaient; les rues de Paris, étroites, mal pavées et couvertes d'immondices dégoûtantes, étaient remplies de voleurs. On voit, par les registres du parlement, que le guet de cette ville était réduit alors à quarante-cinq hommes mal payés, et qui même ne servaient pas.

Depuis la mort de *François II*, la France avait été toujours ou déchirée par des guerres civiles, ou troublée par des factions. Jamais le joug n'avait été porté d'une manière paisible et volontaire. Les seigneurs avaient été élevés dans les conspirations; c'était l'art de la cour, comme celui de plaire au souverain l'a été depuis.

Cet esprit de discorde et de faction avait passé de la cour jusqu'aux moindres villes, et possédait toutes les communautés du royaume: on se disputait tout, parce qu'il n'y avait rien de réglé: il n'y avait pas jusqu'aux paroisses de Paris qui n'en vinssent aux mains; les processions se battaient les unes contre les autres pour l'honneur de leurs bannières. On avait vu souvent les chanoines de Notre-Dame aux prises avec ceux de la Sainte-Chapelle: le parlement et la chambre des comptes s'étaient battus pour le pas dans l'église de Notre-Dame, le jour que *Louis XIII* mit son royaume sous la protection de la vierge *Marie*.

Presque toutes les communautés du royaume étaient armées; presque tous les particuliers respiraient la

fureur du duel. Cette barbarie gothique, autorisée autrefois par les rois mêmes, et devenue le caractère de la nation, contribuait encore, autant que les guerres civiles et étrangères, à dépeupler le pays. Ce n'est pas trop dire, que dans le cours de vingt années, dont dix avaient été troublées par la guerre, il était mort plus de gentilshommes français de la main des Français mêmes que de celle des ennemis.

On ne dira rien ici de la manière dont les arts et les sciences étaient cultivés; on trouvera cette partie de l'histoire de nos mœurs à sa place. On remarquera seulement que la nation française était plongée dans l'ignorance, sans excepter ceux qui croient n'être point peuple.

On consultait les astrologues, et on y croyait. Tous les mémoires de ce temps-là, à commencer par l'histoire du président de *Thou*, sont remplis de prédictions. Le grave et sévère duc de *Sulli* rapporte sérieusement celles qui furent faites à *Henri IV*. Cette crédulité, la marque la plus infaillible de l'ignorance, était si accréditée qu'on eut soin de tenir un astrologue caché près de la chambre de la reine *Anne d'Autriche*, au moment de la naissance de *Louis XIV*.

Ce que l'on croira à peine, et ce qui est pourtant rapporté par l'abbé *Vittorio Siri*, auteur contemporain, très-instruit; c'est que *Louis XIII* eut dès son enfance le surnom de *juste*, parce qu'il était né sous le signe de la balance.

La même faiblesse, qui mettait en vogue cette chimère absurde de l'astrologie judiciaire, faisait croire aux possessions et aux sortiléges: on en faisait

un point de religion; l'on ne voyait que des prêtres qui conjuraient des démons. Les tribunaux, compofés de magiſtrats qui devaient être plus éclairés que le vulgaire, étaient occupés à juger des ſorciers. On reprochera toujours à la mémoire du cardinal de *Richelieu* la mort de ce fameux curé de Loudun, *Urbain Grandier*, condamné au feu comme magicien par une commiſſion du conſeil. On s'indigne que le miniſtre et les juges aient eu la faibleſſe de croire aux diables de Loudun, ou la barbarie d'avoir fait périr un innocent dans les flammes. On ſe ſouviendra avec étonnement juſqu'à la dernière poſtérité, que la maréchale d'*Ancre* fut brûlée, en place de Grève, comme ſorcière.

On voit encore, dans une copie de quelques regiſtres du Châtelet, un procès commencé, en 1610, au ſujet d'un cheval, qu'un maître induſtrieux avait dreſſé à peu-près de la manière dont nous avons vu des exemples à la foire; on voulait faire brûler et le maître et le cheval.

En voilà aſſez pour faire connaître en général les mœurs et l'eſprit du ſiècle qui précéda celui de *Louis XIV*.

Ce défaut de lumières dans tous les ordres de l'Etat fomentait chez les plus honnêtes gens dès pratiques ſuperſtitieuſes qui déshonoraient la religion. Les calviniſtes, confondant avec le culte raiſonnable des catholiques les abus qu'on feſait de ce culte, n'en étaient que plus affermis dans leur haine contre notre Egliſe. Ils oppoſaient à nos ſuperſtitions populaires, ſouvent remplies de débauches, une dureté

farouche et des mœurs féroces, caractère de presque tous les réformateurs : ainsi l'esprit de parti déchirait et aviliſſait la France ; et l'esprit de société, qui rend aujourd'hui cette nation si célèbre et si aimable, était absolument inconnu. Point de maisons où les gens de mérite s'assemblaſſent pour se communiquer leurs lumières ; point d'académies, point de théâtres réguliers. Enfin, les mœurs, les lois, les arts, la société, la religion, la paix et la guerre n'avaient rien de ce qu'on vit depuis dans le siècle appelé le *siècle de Louis XIV.*

CHAPITRE III.

Minorité de LOUIS XIV. *Victoires des français sous le grand Condé, alors duc d'Enghien.*

Le cardinal de *Richelieu* et *Louis XIII* venaient de mourir, l'un admiré et haï, l'autre déjà oublié. Ils avaient laiſſé aux Français, alors très-inquiets, de l'averſion pour le nom seul du miniſtère, et peu de respect pour le trône. *Louis XIII*, par son testament, établiſſait un conseil de régence. Ce monarque, mal obéi pendant sa vie, se flatta de l'être mieux après sa mort ; mais la première démarche de sa veuve *Anne d'Autriche* fut de faire annuller les volontés de son mari par un arrêt du parlement de Paris. Ce corps, long-temps oppoſé à la cour, et qui avait à peine conservé sous *Louis XIII* la liberté de faire des remontrances, caſſa le testament de son roi, avec la même facilité qu'il aurait jugé la cause d'un citoyen.

Anne d'Autriche ou d'*Eſpagne*, régente.

(c) *Anne d'Autriche* s'adreſſa à cette compagnie, pour avoir la régence illimitée, parce que *Marie de Médicis* s'était ſervie du même tribunal après la mort de *Henri IV;* et *Marie de Médicis* avait donné cet exemple, parce que toute autre voie eût été longue et incertaine; que le parlement, entouré de ſes gardes, ne pouvait réſiſter à ſes volontés; et qu'un arrêt rendu au parlement et par les pairs, ſemblait aſſurer un droit inconteſtable.

L'uſage qui donne la régence aux mères des rois parut donc alors aux Français une loi preſqu'auſſi fondamentale que celle qui prive les femmes de la couronne. Le parlement de Paris, ayant décidé deux fois cette queſtion, c'eſt-à-dire, ayant ſeul déclaré par des arrêts ce droit des mères, parut en effet avoir donné la régence : il ſe regarda, non ſans quelque vraiſemblance, comme le tuteur des rois, et chaque conſeiller crut être une partie de la ſouveraineté. Par le même arrêt, *Gaſton*, duc d'Orléans, jeune oncle du roi, eut le vain titre de lieutenant-général du royaume ſous la régente abſolue.

Anne d'Autriche fut obligée d'abord de continuer la guerre contre le roi d'Eſpagne, *Philippe IV*, ſon frère, qu'elle aimait. Il eſt difficile de dire préciſément pourquoi l'on feſait cette guerre; on ne demandait rien à l'Eſpagne, pas même la Navarre, qui aurait dû être le patrimoine des rois de France. On ſe battait depuis 1635, parce que le cardinal de *Richelieu* l'avait voulu,

(c) *Riencourt*, dans ſon hiſtoire de *Louis XIV*, dit que le teſtament de *Louis XIII* fut vérifié au parlement. Ce qui trompa cet écrivain, c'eſt qu'en effet *Louis XIII* avait déclaré la reine régente, ce qui fut confirmé : mais il avait limité ſon autorité, ce qui fut caſſé.

et il eſt à croire qu'il l'avait voulu pour ſe rendre néceſſaire. (3) Il s'était lié contre l'empereur avec la Suède, et avec le duc *Bernard de Saxe-Veimar*, l'un de ces généraux que les Italiens nommaient *Condottieri*, c'eſt-à-dire, qui vendaient leurs troupes. Il attaquait auſſi la branche autrichienne-eſpagnole dans ces dix provinces que nous appelons en général du nom de Flandre; et il avait partagé avec les Hollandais, alors nos alliés, cette Flandre qu'on ne conquit point.

Le fort de la guerre était du côté de la Flandre; les troupes eſpagnoles ſortirent des frontières du Hainaut au nombre de vingt-ſix mille hommes, ſous la conduite d'un vieux général expérimenté, nommé dom *Franciſco de Mello*. Ils vinrent ravager les frontières de la Champagne; ils attaquèrent Rocroi, et ils crurent pénétrer bientôt juſqu'aux portes de Paris, comme ils avaient fait huit ans auparavant. La mort de *Louis XIII*, la faibleſſe d'une minorité, relevaient leurs eſpérances; et, quand ils virent qu'on ne leur oppoſait qu'une armée inférieure en nombre, commandée par un jeune homme de vingt-un ans, leur eſpérance ſe changea en ſécurité.

Bataille de Rocroi.

Ce jeune homme ſans expérience, qu'ils mépriſaient, était *Louis de Bourbon*, alors duc d'Enghien, connu depuis ſous le nom de *grand Condé*. La plupart des grands capitaines ſont devenus tels par degrés. Ce prince était né général; l'art de la guerre ſemblait

(3) Le cardinal pouvait avoir en ſecret le motif que lui prête M. de *Voltaire*; mais cette guerre avait un objet très-important, celui d'empêcher la maiſon d'*Autriche* de s'emparer de l'Allemagne et de l'Italie.

en lui un instinct naturel : il n'y avait en Europe que lui et le suédois *Torstenson* qui eussent eu à vingt ans ce génie qui peut se passer de l'expérience. (*d*)

Le duc d'*Enghien* avait reçu, avec la nouvelle de la mort de *Louis XIII*, l'ordre de ne point hasarder la bataille. Le maréchal de *l'Hospital*, qui lui avait été donné pour le conseiller et pour le conduire, secondait par sa circonspection ces ordres timides. Le prince ne crut ni le maréchal ni la cour ; il ne confia son dessein qu'à *Gassion*, maréchal de camp, digne d'être consulté par lui ; ils forcèrent le maréchal à trouver la bataille nécessaire.

On remarque que le prince, ayant tout réglé le soir, veille de la bataille, s'endormit si profondément qu'il fallut le réveiller pour combattre. On conte la même chose d'*Alexandre*. Il est naturel qu'un jeune homme, épuisé des fatigues que demande l'arrangement d'un si grand jour, tombe ensuite dans un sommeil plein ; il l'est aussi qu'un génie fait pour la guerre, agissant sans inquiétude, laisse au corps assez de calme pour dormir. Le prince gagna la bataille par lui-même, par un coup d'œil qui voyait à la fois 19 mai 1643.

(*d*) *Torstenson* était page de *Gustave-Adolphe*, en 1624. Le roi, prêt d'attaquer un corps de Lithuaniens en Livonie, et n'ayant point d'adjudant auprès de lui, envoya *Torstenson* porter ses ordres à un officier-général pour profiter d'un mouvement qu'il vit faire aux ennemis ; *Torstenson* part et revient. Cependant les ennemis avaient changé leur marche ; le roi était désespéré de l'ordre qu'il avait donné » : *Sire*, dit » *Torstenson*, daignez me pardonner ; voyant les ennemis faire un » mouvement contraire, j'ai donné un ordre contraire. » Le roi ne dit mot ; mais le soir, ce page servant à table, il le fit souper à côté de lui, et lui donna une enseigne aux gardes, quinze jours après une compagnie, ensuite un régiment. *Torstenson* fut un des grands capitaines de l'Europe.

le danger et la reſſource, par ſon activité exempte de trouble, qui le portait à propos à tous les endroits. Ce fut lui qui, avec de la cavalerie, attaqua cette infanterie eſpagnole juſque-là invincible, auſſi forte, auſſi ſerrée que la phalange ancienne ſi eſtimée, et qui s'ouvrait avec une agilité que la phalange n'avait pas, pour laiſſer partir la décharge de dix-huit canons qu'elle renfermait au milieu d'elle. Le prince l'entoura et l'attaqua trois fois. A peine victorieux, il arrêta le carnage. Les officiers eſpagnols ſe jetaient à ſes genoux, pour trouver auprès de lui un aſile contre la fureur du ſoldat vainqueur. Le duc d'*Enghien* eu autant de ſoin de les épargner qu'il en avait pris pour les vaincre.

Le vieux comte de *Fuentes*, qui commandait cette infanterie eſpagnole, mourut percé de coups. *Condé*, en l'apprenant, dit *qu'il voudrait être mort comme lui, s'il n'avait pas vaincu.*

Le reſpect qu'on avait en Europe pour les armées eſpagnoles ſe tourna du côté des armées françaiſes, qui n'avaient point depuis cent ans gagné de bataille ſi célèbre; car la ſanglante journée de Marignan, diſputée plutôt que gagnée par *François I* contre les Suiſſes, avait été l'ouvrage des bandes noires allemandes, autant que des troupes françaiſes. Les journées de Pavie et de Saint-Quentin étaient encore des époques fatales à la réputation de la France. *Henri IV* avait eu le malheur de ne remporter des avantages mémorables que ſur ſa propre nation. Sous *Louis XIII* le maréchal de *Guébriant* avait eu de petits ſuccès, mais toujours balancés par des pertes. Les grandes batailles qui ébranlent les Etats, et qui reſtent à jamais

dans la mémoire des hommes, n'avaient été livrées en ce temps que par *Guſtave-Adolphe*.

Cette journée de Rocroi devint l'époque de la gloire françaiſe et de celle de *Condé*. Il ſut vaincre et profiter de la victoire. Ses lettres à la cour firent réſoudre le ſiége de Thionville, que le cardinal de *Richelieu* n'avait pas oſé haſarder ; & au retour de ſes courriers, tout était déjà préparé pour cette expédition.

Le prince de *Condé* paſſa à travers le pays ennemi, trompa la vigilance du général *Beck*, et prit enfin Thionville. De-là il courut mettre le ſiége devant Cirq, et s'en rendre maître. Il fit repaſſer le Rhin aux Allemands ; il le paſſa après eux ; il courut réparer les pertes et les défaites que les Français avaient eſſuyées ſur ces frontières après la mort du maréchal de *Guébriant*. Il trouva Fribourg pris, et le général *Merci* ſous ſes murs avec une armée ſupérieure encore à la ſienne. *Condé* avait ſous lui deux maréchaux de France, dont l'un était *Grammont*, et l'autre ce *Turenne*, fait maréchal depuis peu de mois, après avoir ſervi heureuſement en Piémont contre les Eſpagnols. Il jetait alors les fondemens de la grande réputation qu'il eut depuis. Le prince, avec ces deux généraux, attaqua le camp de *Merci*, retranché ſur deux éminences. Le combat recommença trois fois, à trois jours différens. On dit que le duc d'*Enghien* jeta ſon bâton de commandement dans les retranchemens des ennemis, et marcha pour le reprendre, l'épée à la main, à la tête du régiment de *Conti*. Il fallait peut-être des actions auſſi hardies pour mener les troupes à des attaques ſi difficiles. Cette bataille de Fribourg,

Bataille de Fribourg, 8 août 1643.

31 août 1644.

plus meurtrière que décisive, fut la seconde victoire de ce prince. *Merci* décampa quatre jours après. Philipsbourg et Maïence rendus furent la preuve et le fruit de la victoire.

Mariendal, avril 1645. Le duc d'*Enghien* retourne à Paris, reçoit les acclamations du peuple, et demande des récompenses à la cour; il laisse son armée au prince maréchal de *Turenne*. Mais ce général, tout habile qu'il est déjà, est battu à Mariendal. Le prince revole à l'armée, reprend le commandement, et joint à la gloire de commander encore *Turenne* celle de réparer sa défaite. Il attaque *Merci* dans les plaines de Norlingue. Il y gagne une bataille complète. Le maréchal de *Grammont* y est pris, mais le général *Glen*, qui commandait sous *Merci*, est fait prisonnier, et *Merci* est au nombre des morts. Ce général, regardé comme un des plus grands capitaines, fut enterré près du champ de bataille; et on grava sur sa tombe, STA, VIATOR, HEROEM CALCAS: *Arrête, voyageur, tu foules un héros*. Cette bataille mit le comble à la gloire de *Condé*, et fit celle de *Turenne*, qui eut l'honneur d'aider puissamment le prince à remporter une victoire dont il pouvait être humilié. Peut-être ne fut-il jamais si grand qu'en servant ainsi celui dont il fut depuis l'émule et le vainqueur.

Norlingue, août 1643.

7 octobre 1646. Le nom du duc d'*Enghien* éclipsait alors tous les autres noms. Il assiégea ensuite Dunkerque, à la vue de l'armée espagnole, et il fut le premier qui donna cette place à la France.

Tant de succès et de services, moins récompensés que suspects à la cour, le faisaient craindre du ministère autant que des ennemis. On le tira du théâtre

théâtre de ses conquêtes et de sa gloire, et on l'envoya en Catalogne avec de mauvaises troupes mal payées; il assiégea Lérida, et fut obligé de lever le siége. On l'accuse, dans quelques livres, de fanfaronnade, pour avoir ouvert la tranchée avec des violons. On ne savait pas que c'était l'usage en Espagne. 1647.

Bientôt les affaires chancelantes forcèrent la cour de rappeler *Condé* en Flandre. L'archiduc *Léopold*, frère de l'empereur *Ferdinand III*, assiégeait Lens en Artois. *Condé*, rendu à ses troupes qui avaient toujours vaincu sous lui, les mena droit à l'archiduc. C'était pour la troisième fois qu'il donnait bataille avec le désavantage du nombre. Il dit à ses soldats ces seules paroles : *Amis, souvenez-vous de Rocroi, de Fribourg, et de Norlingue.* Bataille de Lens.

Il dégagea lui-même le maréchal de *Grammont*, qui pliait avec l'aile gauche; il prit le général *Beck*. L'archiduc se sauva à peine avec le comte de *Fuensaldagne*. Les Impériaux et les Espagnols, qui composaient cette armée, furent dissipés; ils perdirent plus de cent drapeaux, et trente-huit pièces de canon; ce qui était alors très-considérable. On leur fit cinq mille prisonniers, on leur tua trois mille hommes, le reste déserta, et l'archiduc demeura sans armée. 10 août 1648.

Ceux qui veulent véritablement s'instruire peuvent remarquer que, depuis la fondation de la monarchie, jamais les Français n'avaient gagné de suite tant de batailles, et de si glorieuses par la conduite et par le courage.

Tandis que le prince de *Condé* (*e*) comptait ainsi les années de sa jeunesse par des victoires, et que le Juillet 1644.

(*e*) Son père était mort en 1646.

duc d'*Orléans*, frère de *Louis XIII*, avait aussi soutenu la réputation d'un fils de *Henri IV* et celle de la
Novembre 1644. France, par la prise de Gravelines, par celle de Courtrai et de Mardik, le vicomte de *Turenne* avait pris Landau; il avait chassé les Espagnols de Trèves, et rétabli l'électeur.

Novembre 1647. Il gagna avec les Suédois la bataille de Lavingen, celle de Sommerhausen, et contraignit le duc de Bavière à sortir de ses Etats à l'âge de près de quatre-
1645. vingts ans. Le comte de *Harcourt* prit Balaguier, et battit les Espagnols. Ils perdirent en Italie Portolongone. Vingt vaisseaux et vingt galères de France,
1646. qui composaient presque toute la marine rétablie par *Richelieu*, battirent la flotte espagnole sur la côte d'Italie.

Ce n'était pas tout; les armes françaises avaient encore envahi la Lorraine sur le duc *Charles IV*, prince guerrier, mais inconstant, imprudent, et malheureux, qui se vit à la fois dépouillé de son Etat par la France, et retenu prisonnier par les Espagnols.
Mai 1644. Les alliés de la France pressaient la puissance autrichienne au midi et au nord. Le duc d'*Albuquerque*, général des Portugais, gagna contre l'Espagne la
Mars 1645. bataille de Badajoz. *Torstenson* défit les Impériaux près de Tabor, et remporta une victoire complète, Le prince d'*Orange*, à la tête des Hollandais, pénétra jusque dans le Brabant.

Le roi d'Espagne, battu de tous côtés, voyait le Roussillon et la Catalogne entre les mains des Français.
Le dernier duc de *Guise* à Naples. Naples, révoltée contre lui, venait de se donner au duc de *Guise*, dernier prince de cette branche d'une maison si féconde en hommes illustres et dangereux.

Celui-ci qui ne passa que pour un aventurier audacieux, parce qu'il ne réussit pas, avait eu du moins la gloire d'aborder seul dans une barque au milieu de la flotte d'Espagne, et de défendre Naples, sans autre secours que son courage.

A voir tant de malheurs qui fondaient sur la maison d'*Autriche*, tant de victoires accumulées par les Français, et secondées des succès de leurs alliés, on croirait que Vienne et Madrid n'attendaient que le moment d'ouvrir leurs portes, et que l'empereur et le roi d'Espagne étaient presque sans Etats. Cependant cinq années de gloire, à peine traversées par quelques revers, ne produisirent que très-peu d'avantages réels, beaucoup de sang répandu, nulle révolution. S'il y en eut une à craindre, ce fut pour la France; elle touchait à sa ruine au milieu de ces prospérités apparentes.

CHAPITRE IV.

Guerre civile.

Mazarin, premier ministre.

La reine *Anne d'Autriche*, régente absolue, avait fait du cardinal *Mazarin* le maître de la France, et le sien. Il avait sur elle cet empire qu'un homme adroit devait avoir sur une femme née avec assez de faiblesse pour être dominée, et avec assez de fermeté pour persister dans son choix.

Potier, évêque de Beauvais.

On lit dans quelques mémoires de ces temps-là, que la reine ne donna sa confiance à *Mazarin* qu'au défaut de *Potier*, évêque de Beauvais, qu'elle avait d'abord choisi pour son ministre. On peint cet évêque

comme un homme incapable : il eſt à croire qu'il l'était, et que la reine ne s'en était ſervie quelque temps que comme d'un fantôme, pour ne pas effaroucher d'abord la nation par le choix d'un ſecond cardinal et d'un étranger. Mais ce qu'on ne doit pas croire, c'eſt que *Potier* eût commencé ſon miniſtère paſſager par déclarer aux Hollandais qu'*il fallait qu'ils ſe fiſſent catholiques, s'ils voulaient demeurer dans l'alliance de la France.* Il aurait donc du faire la même propoſition aux Suédois. Preſque tous les hiſtoriens rapportent cette abſurdité, parce qu'ils l'ont lue dans les mémoires des courtiſans et des frondeurs. Il n'y a que trop de traits dans ces mémoires, ou falſifiés par la paſſion, ou rapportés ſur des bruits populaires. Le puéril ne doit pas être cité, et l'abſurde ne peut-être cru. Il eſt très-vraiſemblable que le cardinal *Mazarin* était miniſtre déſigné depuis long-temps dans l'eſprit de la reine, et même du vivant de *Louis XIII.* On ne peut en douter quand on a lu les mémoires de *La Porte*, premier valet de chambre d'*Anne d'Autriche.* Les ſubalternes, témoins de tout l'intérieur d'une cour, ſavent des choſes que les parlemens et les chefs de parti même ignorent, ou ne ſont que ſoupçonner. (4)

Mazarin uſa d'abord avec modération de ſa puiſſance. Il faudrait avoir vécu long-temps avec un miniſtre, pour peindre ſon caractère, pour dire quel degré de courage ou de faibleſſe il avait dans l'eſprit, à quel point il était ou prudent ou fourbe. Ainſi, ſans vouloir

(4) Les mémoires manuſcrits du duc de *la Rochefoucauld* confirment le même fait. Il était un des confidens de la reine dans les derniers temps de la vie de *Louis XIII.*

deviner ce qu'était *Mazarin*, on dira seulement ce qu'il fit. Il affecta, dans les commencemens de sa grandeur, autant de simplicité que *Richelieu* avait déployé de hauteur. Loin de prendre des gardes, et de marcher avec un faste royal, il eut d'abord le train le plus modeste; il mit de l'affabilité et même de la mollesse par-tout où son prédécesseur avait fait paraitre une fierté inflexible. La reine voulait faire aimer sa régence et sa personne de la cour et des peuples, et elle y réussissait. *Gaston*, duc d'Orléans, frère de *Louis XIII*, et le prince de *Condé* appuyaient son pouvoir, et n'avaient d'émulation que pour servir l'Etat.

Finances, principe de tout.

Il fallait des impôts pour soutenir la guerre contre l'Espagne et contre l'Empereur. Les finances en France étaient, depuis la mort du grand *Henri IV*, aussi mal administrées qu'en Espagne et en Allemagne. La régie était un chaos; l'ignorance extrême, le brigandage au comble: mais ce brigandage ne s'étendait pas sur des objets aussi considérables qu'aujourd'hui. L'Etat était huit fois moins endetté; (5) on n'avait point des armées de deux cents mille hommes à soudoyer, point de subsides immenses à payer, point de guerre maritime à soutenir. Les revenus de l'Etat montaient, dans les premières années de la régence, à près de soixante et quinze millions de livres de ce temps. C'était assez s'il y avait eu de l'économie dans le ministère: mais en 1646 et 47, on eut besoin de nouveaux secours. Le surintendant était alors un

Le surintendant *Emeri*.

payſan ſiennois, nommé *Particelli Emeri*, dont l'ame

(5) Cette évaluation a été faite avant la guerre de 1755.

était plus basse que la naissance, et dont le faste et les débauches indignaient la nation. Cet homme inventait des ressources onéreuses et ridicules. Il créa des charges de contrôleurs de fagots, de jurés vendeurs de foin, de conseillers du roi crieurs de vin; il vendait des lettres de noblesse. Les rentes sur l'hôtel-de-ville de Paris ne se montaient alors qu'à près d'onze millions. On retrancha quelques quartiers aux rentiers; on augmenta les droits d'entrée; on créa quelques charges de maîtres des requêtes, on retint environ quatre-vingt mille écus de gages aux magistrats.

Murmures. Il est aisé de juger combien les esprits furent soulevés contre deux italiens, venus tous deux en France sans fortune, enrichis aux dépens de la nation, et qui donnaient tant de prise sur eux. Le parlement de Paris, les maîtres des requêtes, les autres cours, les rentiers s'ameutèrent. En vain *Mazarin* ôta la surintendance à son confident *Emeri*, et le relégua dans une de ses terres : on s'indignait encore que cet homme eût des terres en France, et on eut le cardinal *Mazarin* en horreur, quoique, dans ce temps-là même, il consommât le grand ouvrage de la paix de Munster. Car il faut bien remarquer que ce fameux traité et les barricades sont de la même année 1648.

Les guerres civiles commencèrent à Paris comme elles avaient commencé à Londres, pour un peu d'argent.

1647. Le parlement de Paris, en possession de vérifier les édits de ces taxes, s'opposa vivement aux nouveaux édits; il acquit la confiance des peuples par les contradictions dont il fatigua le ministère.

On ne commença pas d'abord par la révolte; les esprits ne s'aigrirent et ne s'enhardirent que par degrés. La populace peut d'abord courir aux armes, et se choisir un chef, comme on avait fait à Naples: mais des magistrats, des hommes d'Etat procèdent avec plus de maturité, et commencent par observer les bienséances, autant que l'esprit de parti peut le permettre.

Parlement.

Le cardinal *Mazarin* avait cru, qu'en divisant adroitement la magistrature, il préviendrait tous les troubles, mais on opposa l'inflexibilité à la soupleſſe. Il retranchait quatre années de gages à toutes les cours supérieures, en leur remettant la paulette, c'est-à-dire, en les exemptant de payer la taxe inventée par *Paulet*, sous *Henri IV*, pour s'assurer la propriété de leurs charges. Ce retranchement n'était pas une lésion, mais il conservait les quatre années au parlement, pensant le désarmer par cette faveur. Le parlement mépriſa cette grâce qui l'exposait au reproche de préférer son intérêt à celui des autres compagnies. Il n'en donna pas moins son arrêt d'union avec les autres cours de justice. *Mazarin*, qui n'avait jamais bien pu prononcer le français, ayant dit que cet arrêt d'*Ognon* était attentatoire, et l'ayant fait casser par le conseil, ce seul mot d'*Ognon* le rendit ridicule; et, comme on ne cède jamais à ceux qu'on mépriſe, le parlement en devint plus entreprenant.

Il demanda hautement qu'on révoquât tous les intendans, regardés par le peuple comme des exacteurs, et qu'on abolît cette magistrature de nouvelle espèce, instituée sous *Louis XIII* sans l'appareil des formes ordinaires; c'était plaire à la nation autant qu'irriter

la cour. Il voulait que, selon les anciennes lois, aucun citoyen ne fût mis en prison, sans que ses juges naturels en connussent dans les vingt-quatre heures; et rien ne paraissait si juste.

14 mai 1648. Le parlement fit plus, il abolit les intendans par un arrêt, avec ordre aux procureurs du roi de son ressort d'informer contre eux.

Ainsi la haine contre le ministre, appuyée de l'amour du bien public, menaçait la cour d'une révolution. La reine céda; elle offrit de casser les intendans, et demanda seulement qu'on lui en laissât trois : elle fut refusée.

20 août 1648. Pendant que ces troubles commençaient, le prince de *Condé* remporta la célèbre victoire de Lens, qui mettait le comble à sa gloire. Le roi, qui n'avait alors que dix ans, s'écria : *Le parlement sera bien fâché*. Ces paroles faisaient voir assez que la cour ne regardait alors le parlement de Paris que comme une assemblée de rebelles.

Le cardinal, et ses courtisans, ne lui donnaient pas un autre nom. Plus les parlementaires se plaignaient d'être traités de rebelles, plus ils faisaient de résistance.

La reine et le cardinal résolurent de faire enlever trois des plus opiniâtres magistrats du parlement, *Novion Blancménil*, président qu'on appelle à mortier, *Charton*, président d'une chambre des enquêtes, et *Broussel*, ancien conseiller-clerc de la grand'chambre.

Ils n'étaient pas chefs de parti, mais les instrumens des chefs. *Charton*, homme très-borné, était connu par le sobriquet du président *Je dis ça*, parce qu'il ouvrait et concluait toujours ses avis par ces

mots. *Brouſſel* n'avait de recommandable que ſes cheveux blancs, ſa haine contre le miniſtère, et la réputation d'élever toujours la voix contre la cour ſur quelque ſujet que ce fût. Ses confrères en feſaient peu de cas, mais la populace l'idolâtrait.

Au lieu de les enlever ſans éclat dans le ſilence de la nuit, le cardinal crut en impoſer au peuple, en les feſant arrêter en plein midi, tandis qu'on chantait le *Te Deum* à Notre-Dame pour la victoire de Lens, et que les ſuiſſes de la chambre apportaient dans l'égliſe ſoixante et treize drapeaux pris ſur les ennemis. Ce fut préciſément ce qui cauſa la ſubverſion du royaume. *Charton* s'eſquiva; on prit *Blancménil* ſans peine; il n'en fut pas de même de *Brouſſel*. Une vieille ſervante ſeule, en voyant jeter ſon maître dans un carroſſe par *Comminges*, lieutenant des gardes-du-corps, ameute le peuple; on entoure le carroſſe, on le briſe; les gardes-françaiſes prêtent main-forte. Le priſonnier eſt conduit ſur le chemin de Sedan. Son enlèvement, loin d'intimider le peuple, l'irrite et l'enhardit. On ferme les boutiques, on tend les groſſes chaînes de fer qui étaient alors à l'entrée des rues principales; on fait quelques barricades; quatre cents mille voix crient *liberté* et *Brouſſel*.

Il eſt difficile de concilier tous les détails rapportés par le cardinal de *Retz*, madame de *Motteville*, l'avocat-général *Talon*, et tant d'autres; mais tous conviennent des principaux points. Pendant la nuit qui ſuivit l'émeute, la reine feſait venir environ deux mille hommes de troupes cantonnées à quelques lieues de Paris, pour ſoutenir la maiſon du roi. Le chancelier *Seguier* ſe tranſportait déja au parlement, précédé

d'un lieutenant et de plusieurs hoquetons, pour casser tous les arrêts, et même, disait-on, pour interdire ce corps. Mais, dans la nuit même, les factieux s'étaient assemblés chez le coadjuteur de Paris, si fameux sous le nom de cardinal de *Retz*, et tout était disposé pour mettre la ville en armes. Le peuple arrête le carrosse du chancelier et le renverse. Il put à peine s'enfuir avec sa fille, la duchesse de *Sulli*, qui, malgré lui, l'avait voulu accompagner; il se retire en désordre dans l'hôtel de *Luines*, pressé et insulté par la populace. Le lieutenant civil vient le prendre dans son carrosse, et le mène au palais royal, escorté de deux compagnies suisses, et d'une escouade de gens-d'armes; le peuple tire sur eux, quelques-uns sont tués; la duchesse de *Sulli* est blessée au bras. Deux cents barricades sont formées en un instant; on les pousse jusqu'à cent pas du palais royal. Tous les soldats, après avoir vu tomber quelques-uns des leurs, reculent et regardent faire les bourgeois. Le parlement en corps marche à pied vers la reine, à travers les barricades qui s'abaissent devant lui, et redemande ses membres emprisonnés. La reine est obligée de les rendre, et par cela même, elle invite les factieux à de nouveaux outrages.

Barricades. 26 août. 1648.

Le cardinal de *Retz* se vante d'avoir seul armé tout Paris dans cette journée, qui fut nommée des *barricades*, et qui était la seconde de cette espèce. Cet homme singulier est le premier évêque en France qui ait fait une guerre civile sans avoir la religion pour prétexte. Il s'est peint lui-même, dans ses mémoires, écrits avec un air de grandeur, une impétuosité de génie, et une inégalité, qui sont l'image de sa

conduite. C'était un homme qui, du sein de la débauche, et languissant encore des suites infâmes qu'elle entraîne, prêchait le peuple et s'en faisait idolâtrer. Il respirait la faction et les complots; il avait été, à l'âge de vingt-trois ans, l'ame d'une conspiration contre la vie de *Richelieu :* il fut l'auteur des barricades : il précipita le parlement dans les cabales, et le peuple dans les séditions. Son extrême vanité lui faisait entreprendre des crimes téméraires, afin qu'on en parlât. C'est cette même vanité qui a répété tant de fois : Je suis d'une maison de Florence aussi ancienne que celle des plus grands princes; lui, dont les ancêtres avaient été des marchands, comme tant de ses compatriotes.

Ce qui paraît surprenant, c'est que le parlement, entraîné par lui, leva l'étendard contre la cour, avant même d'être appuyé par aucun prince.

Parlement de Paris.

Cette compagnie, depuis long-temps, était regardée bien différemment par la cour et par le peuple. Si l'on en croyait la voix de tous les ministres et de la cour, le parlement de Paris était une cour de justice, faite pour juger les causes des citoyens : il tenait cette prérogative de la seule volonté des rois; il n'avait, sur les autres parlemens du royaume, d'autre prééminence que celle de l'ancienneté, et d'un ressort plus considérable; il n'était la cour des pairs que parce que la cour résidait à Paris; il n'avait pas plus de droit de faire des remontrances que les autres corps, et ce droit était encore une pure grâce : il avait succédé à ces parlemens qui représentaient autrefois la nation française; mais il n'avait de ces anciennes assemblées rien que le seul nom; et pour preuve

inconteſtable, c'eſt qu'en effet, les états-généraux étaient ſubſtitués à la place des aſſemblées de la nation; et le parlement de Paris ne reſſemblait pas plus aux parlemens tenus par nos premiers rois, qu'un conſul de Smyrne ou d'Alep ne reſſemble à un conſul romain.

Cette ſeule erreur de nom était le prétexte des prétentions ambitieuſes d'une compagnie d'hommes de loi, qui tous, pour avoir acheté leurs offices de robe, penſaient tenir la place des conquérans des Gaules, et des ſeigneurs des fiefs de la couronne. Ce corps, en tous les temps, avait abuſé du pouvoir que s'arroge néceſſairement un premier tribunal, toujours ſubſiſtant dans une capitale. Il avait oſé donner un arrêt contre *Charles VII*, et le bannir du royaume; il avait commencé un procès criminel contre *Henri III:* (*f*) il avait, en tous les temps, réſiſté, autant qu'il l'avait pu, à ſes ſouverains; et dans cette minorité de *Louis XIV*, ſous le plus doux des gouvernemens, et ſous la plus indulgente des reines, il voulait faire la guerre civile à ſon prince, à l'exemple de ce parlement d'Angleterre qui tenait alors ſon roi priſonnier, et qui lui fit trancher la tête. Tels étaient les diſcours et les penſées du cabinet.

Mais les citoyens de Paris, et tout ce qui tenait à la robe, voyaient dans le parlement un corps auguſte, qui avait rendu la juſtice avec une intégrité reſpectable, qui n'aimait que le bien de l'Etat, et qui l'aimait au péril de ſa fortune, qui bornait ſon ambition à la gloire de réprimer l'ambition des favoris, et qui marchait d'un pas égal entre le roi

(*f*) Voyez l'*Hiſtoire du parlement.*

et le peuple ; et, sans examiner l'origine de ses droits et de son pouvoir, on lui supposait les droits les plus sacrés, et le pouvoir le plus inconteſtable, quand on le voyait soutenir la cause du peuple contre des ministres déteſtés, on l'appelait *le père de l'Etat;* et on fesait peu de différence entre le droit qui donne la couronne aux rois, et celui qui donnait au parlement le pouvoir de modérer les volontés des rois.

Entre ces deux extrémités, un milieu juſte était impoſſible à trouver ; car enfin, il n'y avait de loi bien reconnue que celle de l'occaſion et du temps. Sous un gouvernement vigoureux le parlement n'était rien : il était tout sous un roi faible ; et l'on pouvait lui appliquer ce que dit M. de *Guémené*, quand cette compagnie se plaignit, sous *Louis XIII*, d'avoir été précédée par les députés de la nobleſſe : *Meſſieurs, vous prendrez bien votre revanche dans la minorité.*

On ne veut point répéter ici tout ce qui a été écrit sur ces troubles, et copier des livres, pour remettre sous les yeux tant de détails alors si chers et si importans, et aujourd'hui preſqu'oubliés ; mais on doit dire ce qui caractériſe l'eſprit de la nation, et moins ce qui appartient à toutes les guerres civiles, que ce qui diſtingue celle de la fronde.

Le parlement et l'évêque de Paris ſe déclarent contre le roi.

Deux pouvoirs établis chez les hommes, uniquement pour le maintien de la paix ; un archevêque et un parlement de Paris ayant commencé les troubles, le peuple crut tous ses emportemens juſtifiés. La reine ne pouvait paraître en public sans être outragée ; on ne l'appelait que *Dame Anne ;* et si l'on y ajoutait quelque titre, c'était un opprobre. Le peuple lui reprochait avec fureur de sacrifier l'Etat à son

amitié pour *Mazarin;* et, ce qu'il y avait de plus insupportable, elle entendait de tous côtés ces chansons et ces vaudevilles, monumens de plaisanterie et de malignité, qui semblaient devoir éterniser le doute où l'on affectait d'être de sa vertu. Madame de *Motteville* dit, avec sa noble et sincère naïveté, que *ces insolences se faisaient horreur à la reine, et que les Parisiens trompés lui faisaient pitié.*

6 janvier 1649. Elle s'enfuit de Paris avec ses enfans, son ministre, le duc d'Orléans, frère de *Louis XIII*, le grand *Condé* lui-même, et alla à Saint-Germain, où presque toute la cour coucha sur la paille. On fut obligé de mettre en gage chez les usuriers les pierreries de la couronne.

Le roi manqua souvent du nécessaire. Les pages de sa chambre furent congédiés, parce qu'on n'avait pas de quoi les nourrir. En ce temps-là même la tante de *Louis XIV*, fille de *Henri le Grand*, femme du roi d'Angleterre, réfugiée à Paris, y était réduite aux extrémités de la pauvreté; et sa fille, depuis mariée au frère de *Louis XIV*, restait au lit, n'ayant pas de quoi se chauffer, sans que le peuple de Paris, enivré de ses fureurs, fît seulement attention aux afflictions de tant de personnes royales.

Anne d'Autriche, dont on vantait l'esprit, les grâces, la bonté, n'avait presque jamais été en France que malheureuse. Long-temps traitée comme une criminelle par son époux, persécutée par le cardinal de *Richelieu*, elle avait vu ses papiers saisis au Val-de-Grâce; elle avait été obligée de signer en plein conseil qu'elle était coupable envers le roi son mari. Quand elle accoucha de *Louis XIV*, ce même mari ne voulut jamais l'embrasser selon l'usage, et cet

affront altéra sa santé au point de mettre en danger sa vie. Enfin, dans sa régence, après avoir comblé de grâces tous ceux qui l'avaient implorée, elle se voyait chassée de la capitale par un peuple volage et furieux. Elle et la reine d'Angleterre, sa belle-sœur, étaient toutes deux un mémorable exemple des révolutions que peuvent éprouver les têtes couronnées; et sa belle-mère, *Marie de Médicis*, avait été encore plus malheureuse.

La reine, les larmes aux yeux, pressa le prince *de Condé* de servir de protecteur au roi. Le vainqueur de Rocroi, de Fribourg, de Lens et de Norlingue, ne put démentir tant de services passés: il fut flatté de l'honneur de défendre une cour qu'il croyait ingrate, contre la fronde qui recherchait son appui. Le parlement eut donc le grand *Condé* à combattre, et il osa soutenir la guerre.

Le prince de *Conti*, frère du grand *Condé*, aussi jaloux de son aîné qu'incapable de l'égaler, le duc de *Longueville*, le duc de *Beaufort*, le duc de *Bouillon*, animés par l'esprit remuant du coadjuteur, et avides de nouveautés, se flattant d'élever leur grandeur sur les ruines de l'Etat, et de faire servir à leurs desseins particuliers les mouvemens aveugles du parlement, vinrent lui offrir leurs services. On nomma, dans la grand'chambre, les généraux d'une armée qu'on n'avait pas. Chacun se taxa pour lever des troupes: il y avait vingt conseillers pourvus de charges nouvelles, créées par le cardinal de *Richelieu*. Leurs confrères, par une petitesse d'esprit dont toute société est susceptible, semblaient poursuivre sur eux la mémoire de *Richelieu*; ils les accablaient de dégoûts,

Le parlement de Paris ordonne la guerre civile.

et ne les regardaient pas comme membres du parlement : il fallut qu'ils donnaſſent chacun quinze mille livres pour les frais de la guerre, et pour acheter la tolérance de leurs confrères.

Il lève des troupes.

La grand'chambre, les enquêtes, les requêtes, la chambre des comptes, la cour des aides, qui avaient tant crié contre des impôts faibles et néceſſaires, et ſur-tout contre l'augmentation du tarif, laquelle n'allait qu'à deux cents mille livres, fournirent une ſomme de près de dix millions de notre monnaie d'aujourd'hui, pour la ſubverſion de la patrie. On rendit un arrêt par lequel il fut ordonné de ſe ſaiſir de tout l'argent des partiſans de la cour. On en prit pour douze cents mille de nos livres. On leva douze mille hommes par arrêt du parlement : chaque porte cochère fournit un homme et un cheval. Cette cavalerie fut appelée *la cavalerie des portes cochères*. Le coadjuteur avait un régiment qu'on nommait le *régiment de Corinthe*, parce que le coadjuteur était archevêque titulaire de Corinthe.

15 février 1649.

Guerre de la fronde, ridicule.

Sans les noms de roi de France, de grand *Condé*, de capitale du royaume, cette guerre de la fronde eût été auſſi ridicule que celle des *Barberins ;* on ne ſavait pourquoi on était en armes. Le prince de *Condé* aſſiégea cent mille bourgeois avec huit mille ſoldats. Les Pariſiens ſortaient en campagne, ornés de plumes et de rubans ; leurs évolutions étaient le ſujet de plaiſanterie des gens du métier. Ils fuyaient dès qu'ils rencontraient deux cents hommes de l'armée royale. Tout ſe tournait en raillerie ; le régiment de *Corinthe* ayant été battu par un petit parti, on appela cet échec, *la première aux Corinthiens*.

Ces

Ces vingt conseillers, qui avaient fourni chacun quinze mille livres, n'eurent d'autre honneur que d'être appelés les *quinze-vingts*.

Le duc de *Beaufort-Vendôme*, petit-fils de *Henri IV*, l'idole du peuple, et l'instrument dont on se servit pour le soulever, prince populaire, mais d'un esprit borné, était publiquement l'objet des railleries de la cour et de la fronde même. On ne parlait jamais de lui que sous le nom de *roi des halles*. Une balle lui ayant fait une contusion au bras, il disait que ce n'était qu'une confusion.

La duchesse de *Nemours* rapporte, dans ses mémoires, que le prince de *Condé* présenta à la reine un petit nain bossu, armé de pied en cap. „ Voilà, dit-il, „ le généralissime de l'armée parisienne. „ Il voulait par-là désigner son frère, le prince de *Conti*, qui était en effet bossu, et que les parisiens avaient choisi pour leur général. Cependant ce même *Condé* fut ensuite général des mêmes troupes; et Mme de *Nemours* ajoute qu'il disait que toute cette guerre ne méritait d'être écrite qu'en vers burlesques. Il l'appelait aussi la guerre des pots de chambre.

Folies et débauches.

Les troupes parisiennes, qui sortaient de Paris, et revenaient toujours battues, étaient reçues avec des huées et des éclats de rire. On ne réparait tous ces petits échecs que par des couplets et des épigrammes. Les cabarets, et les autres maisons de débauche, étaient les tentes où l'on tenait les conseils de guerre, au milieu des plaisanteries, des chansons et de la gaieté la plus dissolue. La licence était si effrénée, qu'une nuit les principaux officiers de la fronde, ayant rencontré le saint-Sacrement qu'on portait dans

les rues à un homme qu'on soupçonnait d'être *Mazarin*, reconduisirent les prêtres à coups de plat d'épée.

L'archevêque va au parlement, armé d'un poignard.

Enfin on vit le coadjuteur, archevêque de Paris, venir prendre séance au parlement avec un poignard dans sa poche, dont on apercevait la poignée, et on criait : *Voilà le bréviaire de notre archevêque.*

Il vint un héraut d'armes à la porte Saint-Antoine, accompagné d'un gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, pour signifier des propositions. Le parlement ne voulut point le recevoir; mais il admit, dans la grand'chambre, un envoyé de l'archiduc *Léopold*, qui faisait alors la guerre à la France.

1649.

Au milieu de tous ces troubles, la noblesse s'assembla en corps aux Augustins, nomma des syndics, tint publiquement des séances réglées. On eût cru que c'était pour réformer la France, et pour assembler les états généraux; c'était pour un tabouret que la reine avait accordé à Mme de *Pons;* peut-être n'y a-t-il jamais eu une preuve plus sensible de la légèreté d'esprit qu'on reprochait aux Français.

Différences entre les guerres civiles de France et d'Angleterre.

Les discordes civiles qui désolaient l'Angleterre, précisément en même temps, servent bien à faire voir les caractères des deux nations. Les Anglais avaient mis dans leurs troubles civils un acharnement mélancolique, et une fureur raisonnée : ils donnaient de sanglantes batailles; le fer décidait tout; les échafauds étaient dressés pour les vaincus; leur roi, pris en combattant, fut amené devant une cour de justice, interrogé sur l'abus qu'on lui reprochait d'avoir fait de son pouvoir, condamné à perdre la tête, et exécuté devant tout son peuple, avec

9 février 1649.

autant d'ordre, et avec le même appareil de justice, que si on avait condamné un citoyen criminel; sans que dans le cours de ces troubles horribles, Londres se fût ressentie un moment des calamités attachées aux guerres civiles.

Les Français, au contraire, se précipitaient dans les séditions par caprice, et en riant : les femmes étaient à la tête des factions; l'amour faisait et rompait les cabales. La duchesse de *Longueville* engagea *Turenne*, à peine maréchal de France, à faire révolter l'armée qu'il commandait pour le roi.

C'était la même armée que le célèbre duc de *Saxe-Veimar* avait rassemblée. Elle était commandée, après la mort du duc de *Veimar*, par le comte d'*Erlach*, d'une ancienne maison du canton de Berne. Ce fut ce comte d'*Erlach* qui donna cette armée à la France, et qui lui valut la possession de l'Alsace. Le vicomte de *Turenne* voulut le séduire; l'Alsace eût été perdue pour *Louis XIV*, mais il fut inébranlable; il contint les troupes veimariennes dans la fidélité qu'elles devaient à leur serment. Il fut même chargé par le cardinal *Mazarin* d'arrêter le vicomte. Ce grand homme, infidèle alors par faiblesse, fut obligé de quitter en fugitif l'armée dont il était général, pour plaire à une femme qui se moquait de sa passion: il devint, de général du roi de France, lieutenant de dom *Estevan de Gammare*, avec lequel il fut battu à Rétel par le maréchal du *Plessis-Praslin*.

On connaît ce billet du maréchal d'*Hocquincourt* à la duchesse de *Montbazon : Péronne est à la belle des belles*. On sait ces vers du duc de *la Rochefoucauld* pour la duchesse de *Longueville*, lorsqu'il reçut, au combat

de Saint-Antoine, un coup de mousquet qui lui fit perdre quelque temps la vue.

Pour mériter son cœur, pour plaire à ses beaux yeux,
J'ai fait la guerre aux rois ; je l'aurais faite aux Dieux. (5)

On voit, dans les mémoires de *Mademoiselle*, une lettre de *Gaston*, duc d'Orléans, son père, dont l'adresse est, *à mesdames les comtesses, maréchales de camp dans l'armée de ma fille contre le Mazarin.*

Factions aussi ridicules que la guerre.

La guerre finit, et recommença à plusieurs reprises; il n'y eut personne qui ne changeât souvent de parti. Le prince de *Condé*, ayant ramené dans Paris la cour triomphante, se livra au plaisir de la mépriser après l'avoir défendue; et ne trouvant pas qu'on lui donnât des récompenses proportionnées à sa gloire et à ses services, il fut le premier à tourner *Mazarin* en ridicule, à braver la reine, et à insulter le gouvernement qu'il dédaignait. Il écrivit, à ce qu'on prétend, au cardinal, *all'illustrissimo Signor Faquino.* Il lui dit un jour: *adieu, Mars.* Il encouragea un marquis de *Jarsai* à faire une déclaration d'amour à la reine, et trouva mauvais qu'elle osât s'en offenser. Il se ligua avec le prince de *Conti*, son frère, et le duc de *Longueville*, qui abandonnèrent le parti de la fronde. On avait appelé la cabale du duc de *Beaufort*, au commencement de la régence, celle des *importans;* on appelait celle de *Condé*, le *parti des petits-maîtres*, parce qu'ils

(5) Ces vers sont tirés d'une tragédie de *du Ryer;* le duc de *la Rochefoucauld* les écrivit au-dessous d'un portrait de Mme de *Longueville :* s'étant aperçu qu'elle le trompait, il en parodia les deux derniers hémistiches :

Pour mériter son cœur qu'enfin je connais mieux,
J'ai fait la guerre aux rois ; j'en ai perdu les yeux.

voulaient être les maîtres de l'Etat. Il n'eſt reſté de tous ces troubles d'autres traces que ce nom de *petit-maître*, qu'on applique aujourd'hui à la jeuneſſe avantageuſe et mal élevée, et le nom de *frondeurs* qu'on donne aux cenſeurs du gouvernement.

On employa, de tous côtés, des moyens auſſi bas qu'odieux. *Joly*, conſeiller au châtelet, depuis ſecrétaire du cardinal de *Retz*, imagina de ſe faire une inciſion au bras, et de ſe faire tirer un coup de piſtolet dans ſon carroſſe, pour faire accroire que la cour avait voulu l'aſſaſſiner.

Quelques jours après, pour diviſer le parti du prince de *Condé* et les frondeurs, et pour les rendre irréconciliables, on tire des coups de fuſil dans les carroſſes du grand *Condé*, et on tue un de ſes valets de pied, ce qui s'appelait *une joliade renforcée*. Qui fit cette étrange entrepriſe? eſt-ce le parti du cardinal *Mazarin*? Il en fut très-ſoupçonné. On en accuſa le cardinal de *Retz*, le duc de *Beaufort* et le vieux *Brouſſel*, en plein parlement, et ils furent juſtifiés.

Tous les partis ſe choquaient, négociaient, ſe trahiſſaient tour à tour. Chaque homme important, ou qui voulait l'être, prétendait établir ſa fortune ſur la ruine publique; et le bien public était dans la bouche de tout le monde. *Gaſton* était jaloux de la gloire du grand *Condé* et du crédit de *Mazarin*. *Condé* ne les aimait ni ne les eſtimait. Le coadjuteur de l'archevêché de Paris voulait être cardinal par la nomination de la reine, et il ſe dévouait alors à elle pour obtenir cette dignité étrangère qui ne donnait aucune autorité, mais un grand relief. Telle était alors la force du préjugé que le prince de *Conti*,

frère du grand *Condé*, voulait aussi couvrir sa couronne de prince d'un chapeau rouge. Et tel était, en même temps, le pouvoir des intrigues, qu'un abbé sans naissance et sans mérite, nommé *la Rivière*, disputait ce chapeau romain au prince : ils ne l'eurent ni l'un ni l'autre ; le prince, parce qu'enfin il fut le mépriser ; *la Rivière*, parce qu'on se moqua de son ambition ; mais le coadjuteur l'obtint pour avoir abandonné le prince de *Condé* aux ressentimens de la reine.

Les princes de *Condé*, et de *Conti*, et le duc *de Longueville* arrêtés, le 18 janv. 1650.

Ces ressentimens n'avaient d'autre fondement que de petites querelles d'intérêt entre le grand *Condé* et *Mazarin*. Nul crime d'Etat ne pouvait être imputé à *Condé* ; cependant on l'arrêta dans le louvre, lui, son frère de *Conti*, et son beau-frère de *Longueville*, sans aucune formalité, et uniquement parce que *Mazarin* le craignait. Cette démarche était, à la vérité, contre toutes les lois, mais on ne connaissait les lois dans aucun des partis. (6)

(6) Le prince de *Condé* fut d'abord conduit à Vincennes, avec une escorte commandée par le comte de *Miossens*. L'abbé de *Choisi* rapporte dans ses mémoires, que la voiture du prince ayant cassé, *Condé* dit à *Miossens : Voilà une belle occasion pour un cadet de Gascogne ;* mais que *Miossens* fut fidèle à la reine. Cette anecdote ne peut être vraie ; *Miossens* était *d'Albret*, du même nom que la mère de *Henri IV*, et ce n'était pas du prince de *Condé* qu'il pouvait attendre sa fortune. C'est le même que le maréchal *d'Albret*, qui fut depuis un des premiers protecteurs de Mme de *Maintenon*.

Le comte d'*Harcourt*, de la maison de Lorraine, conduisit ensuite *Condé* au Havre ; le prince, étant avec lui dans la même voiture, lui fit cette chanson.

Cet homme gros et court
Si fameux dans l'histoire,
Ce grand comte d'Harcourt
Tout rayonnant de gloire,
Qui secourut Casal, et qui reprit Turin,
Est devenu recors de Jules Mazarin.

Le cardinal, pour se rendre maître de ces princes, usa d'une fourberie qu'on appela politique. Les frondeurs étaient accusés d'avoir tenté d'assassiner le prince de *Condé*; *Mazarin* lui fait accroire qu'il s'agit d'arrêter un des conjurés, et de tromper les frondeurs; que c'est à son altesse à signer l'ordre aux gens-d'armes de la garde de se tenir prêts au louvre. Le grand *Condé* signe lui-même l'ordre de sa détention. On ne vit jamais mieux que la politique consiste souvent dans le mensonge, et que l'habileté est de pénétrer le menteur.

On lit dans la vie de la duchesse de *Longueville*, que la reine-mère se retira dans son petit oratoire pendant qu'on se saisissait des princes, qu'elle fit mettre à genoux le roi son fils, âgé de onze ans, et qu'ils prièrent DIEU dévotement ensemble pour l'heureux succès de cette expédition. Si *Mazarin* en avait usé ainsi, c'eût été une momerie atroce. Ce n'était dans *Anne d'Autriche* qu'une faiblesse ordinaire aux femmes. La dévotion, chez elles, s'allie avec l'amour, avec la politique, avec la cruauté même. Les femmes fortes sont au-dessus de ces petitesses.

Le prince de *Condé* eût pu gouverner l'Etat, s'il avait seulement voulu plaire; mais il se contentait d'être admiré. Le peuple de Paris, qui avait fait des barricades pour un conseiller-clerc presque imbécille, fit des feux de joie lorsqu'on mena au donjon de Vincennes le défenseur et le héros de la France.

Ce qui montre encore combien les événemens trompent les hommes, c'est que cette prison des trois princes, qui semblait devoir assoupir les factions, fut ce qui les releva. La mère du prince de *Condé*, exilée,

1649. resta dans Paris malgré la cour, et porta sa requête au parlement. Sa femme, après mille périls, se réfugia dans la ville de Bordeaux; aidée des ducs de *Bouillon* et de *la Rochefoucauld*, elle souleva cette ville, et arma l'Espagne.

Toute la France redemandait le grand *Condé*. S'il avait paru alors, la cour était perdue. *Gourville*, qui de simple valet de chambre du duc de *la Rochefoucauld*, était devenu un homme considérable par son caractère hardi et prudent, imagina un moyen sûr de délivrer les princes enfermés alors à Vincennes. Un des conjurés eut la bêtise de se confesser à un prêtre de la fronde. Ce malheureux prêtre avertit le coadjuteur, persécuteur en ce temps-là du grand *Condé*. L'entreprise échoua par la révélation de la confession, si ordinaire dans les guerres civiles.

On voit par les mémoires du conseiller d'Etat *Lenet*, plus curieux que connus, combien, dans ces temps de licence effrénée, de troubles, d'iniquités, et même d'impiétés, les prêtres avaient encore de pouvoir sur les esprits. Il rapporte qu'en Bourgogne, le doyen de la Sainte-Chapelle, attaché au prince de *Condé*, offrit pour tout secours, de faire parler en sa faveur tous les prédicateurs en chaire, et de faire manœuvrer tous les prêtres dans la confession.

Pour mieux faire connaître encore les mœurs du temps, il dit que lorsque la femme du grand *Condé* alla se réfugier dans Bordeaux, les ducs de *Bouillon* et de *la Rochefoucauld* allèrent au-devant d'elle, à la tête d'une foule de jeunes gentilshommes, qui crièrent à ses oreilles, vive *Condé*, ajoutant un mot obscène pour *Mazarin*, et la priant de joindre sa voix aux leurs.

Un an après, les mêmes frondeurs qui avaient vendu le grand *Condé* et les princes à la vengeance timide de *Mazarin*, forcèrent la reine à ouvrir leurs prisons, et à chasser du royaume son premier ministre. *Mazarin* alla lui-même au Havre, où ils étaient détenus; il leur rendit leur liberté, et ne fut reçu d'eux qu'avec le mépris qu'il en devait attendre; après quoi il se retira à Liége. *Condé* revint dans Paris aux acclamations de ce même peuple qui l'avait tant haï. Sa présence renouvela les cabales, les dissentions et les meurtres. 13 février 1651.

Le royaume resta dans cette combustion encore quelques années. Le gouvernement ne prit presque jamais que des partis faibles et incertains: il semblait devoir succomber: mais les révoltés furent toujours désunis, et c'est ce qui sauva la cour. Le coadjuteur, tantôt ami, tantôt ennemi du prince de *Condé*, suscita contre lui une partie du parlement et du peuple: il osa en même temps servir la reine, en tenant tête à ce prince, et l'outrager, en la forçant d'éloigner le cardinal *Mazarin*, qui se retira à Cologne. La reine, par une contradiction trop ordinaire aux gouvernemens faibles, fut obligée de recevoir, à la fois, ses services et ses offenses, et de nommer au cardinalat ce même coadjuteur, l'auteur des barricades, qui avait contraint la famille royale à sortir de la capitale, et à l'assiéger.

CHAPITRE V.

Suite de la guerre civile, jusqu'à la fin de la rébellion, en 1654.

Le grand *Condé* fait la guerre civile.

ENFIN le prince de *Condé* se résolut à une guerre qu'il eût dû commencer du temps de la fronde, s'il avait voulu être le maître de l'Etat, ou qu'il n'aurait dû jamais faire s'il avait été citoyen. Il part de Paris; il va soulever la Guienne, le Poitou et l'Anjou, et mendier contre la France le secours des Espagnols, dont il avait été le fléau le plus terrible.

Rien ne marque mieux la manie de ce temps, et le déréglement qui déterminait toutes les démarches, que ce qui arriva alors à ce prince. La reine lui envoya un courrier de Paris, avec des propositions qui devaient l'engager au retour et à la paix. Le courrier se trompa; et au lieu d'aller à Angerville, où était le prince, il alla à *Augerville*. La lettre vint trop tard. *Condé* dit que s'il l'avait reçue plus tôt, il aurait accepté les propositions de paix; mais que, puisqu'il était déjà assez loin de Paris, ce n'était pas la peine d'y retourner. Ainsi la mépriſe d'un courrier et le pur caprice de ce prince replongèrent la France dans la guerre civile.

Mazarin rentre dans le royaume. Décembre 1651.

Alors le cardinal *Mazarin*, qui, du fond de son exil à Cologne, avait gouverné la cour, rentra dans le royaume, moins en ministre qui venait reprendre son poste, qu'en souverain qui se remettait en possession

de ses Etats ; il était conduit par une petite armée de sept mille hommes levés à ses dépens, c'est-à-dire, avec l'argent du royaume qu'il s'était approprié.

Il vient avec une armée levée à ses frais.

On fait dire au roi, dans une déclaration de ce temps-là, que le cardinal avait en effet levé ces troupes de son argent : ce qui doit confondre l'opinion de ceux qui ont écrit qu'à sa première sortie du royaume, *Mazarin* s'était trouvé dans l'indigence. Il donna le commandement de sa petite armée au maréchal d'*Hocquincourt*. Tous les officiers portaient des écharpes vertes ; c'était la couleur des livrées du cardinal. Chaque parti avait alors son écharpe. La blanche était celle du roi ; l'isabelle, celle du prince de *Condé*. Il était étonnant que le cardinal *Mazarin*, qui avait jusqu'alors affecté tant de modestie, eût la hardiesse de faire porter ses livrées à une armée, comme s'il avait un parti différent de celui de son maître ; mais il ne put résister à cette vanité. C'était précisément ce qu'avait fait le maréchal d'*Ancre*, et ce qui contribua beaucoup à sa perte. La même témérité réussit au cardinal *Mazarin* : la reine l'approuva. Le roi, déjà majeur, et son frère allèrent au-devant de lui.

Le parlement met sa tête à prix. Décembre 1651.

Aux premières nouvelles de son retour, *Gaston* d'Orléans, frère de *Louis XIII*, qui avait demandé l'éloignement du cardinal, leva des troupes dans Paris, sans savoir à quoi elles seraient employées. Le parlement renouvela ses arrêts ; il proscrivit *Mazarin*, et mit sa tête à prix. Il fallut chercher dans les registres quel était le prix d'une tête ennemie du royaume. On trouva que sous *Charles IX*, on avait promis, par arrêt, cinquante mille écus à celui qui

représenterait l'amiral *Coligni* mort ou vif. On crut très-sérieusement procéder en règle, en mettant ce même prix à l'assassinat d'un cardinal premier ministre.

Cette proscription ne donna à personne la tentation de mériter les cinquante mille écus, qui après tout n'eussent point été payés. Chez une autre nation et dans un autre temps, un tel arrêt eût trouvé des exécuteurs; mais il ne servit qu'à faire de nouvelles plaisanteries. Les *Blots* et les *Marigny*, beaux esprits, qui portaient la gaieté dans les tumultes de ces troubles, firent afficher dans Paris une répartition des cent cinquante mille livres; tant pour qui couperait le nez au cardinal, tant pour une oreille, tant pour un œil, tant pour le faire eunuque. Ce ridicule fut tout l'effet de la proscription contre la personne du ministre; mais ses meubles et sa bibliothèque furent vendus par un second arrêt; cet argent était destiné à payer un assassin; il fut dissipé par les dépositaires, comme tout l'argent qu'on levait alors. Le cardinal, de son côté, n'employait contre ses ennemis, ni le poison, ni l'assassinat; et malgré l'aigreur et la manie de tant de partis et de tant de haines, on ne commit pas autant de grands crimes, les chefs de parti furent moins cruels, et les peuples moins furieux que du temps de la ligue; car ce n'était pas une guerre de religion.

Conseillers députés contre l'armée de *Mazarin*. Décembre 1651.

L'esprit de vertige qui régnait en ce temps posséda si bien tout le corps du parlement de Paris, qu'après avoir solennellement ordonné un assassinat dont on se moquait, il rendit un arrêt, par lequel plusieurs conseillers devaient se transporter sur la frontière, pour informer contre l'armée du cardinal *Mazarin*, c'est-à-dire, contre l'armée royale.

Deux conseillers furent assez imprudens, pour aller avec quelques paysans faire rompre les ponts par où le cardinal devait passer : l'un d'eux, nommé *Bitaut*, fut fait prisonnier par les troupes du roi, relâché avec indulgence, et moqué de tous les partis.

6 août 1652. Cependant le roi majeur interdit le parlement de Paris, et le transfère à Pontoise. Quatorze membres attachés à la cour obéissent, les autres résistent. Voilà deux parlemens qui, pour mettre le comble à la confusion, se foudroient par des arrêts réciproques, comme du temps de *Henri IV* et de *Charles VI*.

Le parlement condamne le prince de *Condé*, et fait la guerre au roi. Précisément, dans le temps que cette compagnie s'abandonnait à ces extrémités contre le ministre du roi, elle déclarait criminel de lèse-majesté le prince de *Condé* qui n'était armé que contre ce ministre; et, par un renversement d'esprit que toutes les démarches précédentes rendent croyable, elle ordonna que les nouvelles troupes de *Gaston*, duc d'Orléans, marcheraient contre *Mazarin*, et elle défendit en même temps qu'on prît aucuns deniers dans les recettes publiques pour les soudoyer.

On ne pouvait attendre autre chose d'une compagnie de magistrats qui, jetée hors de sa sphère, et ne connaissant ni ses droits, ni son pouvoir réel, ni les affaires politiques, ni la guerre, s'assemblant et décidant en tumulte, prenait des partis auxquels elle n'avait pas pensé le jour d'auparavant, et dont elle-même s'étonnait ensuite.

Le parlement de Bordeaux servait alors le prince de *Condé;* mais il tint une conduite un peu plus uniforme, parce qu'étant plus éloigné de la cour, il était moins agité par des factions opposées.

Des objets plus considérables intéressaient toute la France.

Turenne reprend le parti de la cour.

Condé, ligué avec les Espagnols, était en campagne contre le roi, et *Turenne*, ayant quitté ces mêmes Espagnols, avec lesquels il avait été battu à Rétel, venait de faire sa paix avec la cour, et commandait l'armée royale. L'épuisement des finances ne permettait ni à l'un ni à l'autre des deux partis d'avoir de grandes armées; mais de petites ne décidaient pas moins du sort de l'Etat. Il y a des temps où cent mille hommes en campagne peuvent à peine prendre deux villes : il y en a d'autres où une bataille entre sept ou huit mille hommes peut renverser un trône ou l'affermir.

Louis XIV fuit dans son royaume.

Louis XIV, élevé dans l'adversité, allait avec sa mère, son frère et le cardinal *Mazarin*, de province en province, n'ayant pas autant de troupes autour de sa personne, à beaucoup près, qu'il en eut depuis en temps de paix pour sa seule garde. Cinq à six mille hommes, les uns envoyés d'Espagne, les autres levés par les partisans du prince de *Condé*, le poursuivaient au cœur de son royaume.

Le prince de *Condé* courait cependant de Bordeaux à Montauban, prenait des villes, et grossissait par-tout son parti.

Condé bat l'armée du roi, et *Turenne* la sauve.

Toute l'espérance de la cour était dans le maréchal de *Turenne*. L'armée royale se trouvait auprès de Gien sur la Loire. Celle du Prince de *Condé* était à quelques lieues sous les ordres du duc de *Nemours* et du duc de *Beaufort*. Les divisions de ces deux généraux allaient être funestes au parti du prince. Le duc de *Beaufort* était incapable du moindre commandement.

Le duc de *Nemours* paſſait pour être plus brave et plus aimable qu'habile. Tous deux enſemble ruinaient leur armée. Les ſoldats ſavaient que le grand *Condé* était à cent lieues de là, et ſe croyaient perdus, lorſqu'au milieu de la nuit un courrier ſe préſenta dans la forêt d'Orléans devant les grandes gardes. Les ſentinelles reconnurent dans ce courrier le prince de *Condé* lui-même, qui venait d'Agen, à travers mille aventures, et toujours déguiſé, ſe mettre à la tête de ſon armée.

Sa préſence feſait beaucoup, et cette arrivée imprévue encore davantage. Il ſavait que tout ce qui eſt ſoudain et ineſpéré tranſporte les hommes. Il profita à l'inſtant de la confiance et de l'audace qu'il venait d'inſpirer. Le grand talent de ce prince dans la guerre était de prendre en un inſtant les réſolutions les plus hardies, et de les exécuter avec non moins de conduite que de promptitude.

L'armée royale était ſéparée en deux corps. *Condé* fondit ſur celui qui était à Blenau, commandé par le maréchal d'*Hocquincourt;* et ce corps fut diſſipé en même temps qu'attaqué. *Turenne* n'en put être averti. Le cardinal *Mazarin* effrayé courut à Gien, au milieu de la nuit, réveiller le roi qui dormait, pour lui apprendre cette nouvelle. Sa petite cour fut conſternée; on propoſa de ſauver le roi par la fuite, et de le conduire ſecrètement à Bourges. Le prince de *Condé* victorieux approchait de Gien; la déſolation et la crainte augmentaient. *Turenne* par ſa fermeté raſſura les eſprits, et ſauva la cour par ſon habileté : il fit, avec le peu qui lui reſtait de troupes, des mouvemens ſi heureux, profita ſi bien du terrain et du temps

7 avril 1652.

qu'il empêcha *Condé* de poursuivre son avantage. Il fut difficile alors de décider lequel avait acquis le plus d'honneur, ou de *Condé* victorieux, ou de *Turenne* qui lui avait arraché le fruit de sa victoire. Il est vrai que dans ce combat de Blenau, si long-temps célèbre en France, il n'y avait pas eu quatre cents hommes de tués, mais le prince de *Condé* n'en fut pas moins sur le point de se rendre maître de toute la famille royale, et d'avoir entre ses mains son ennemi, le cardinal *Mazarin*. On ne pouvait guère voir un plus petit combat, de plus grands intérêts et un danger plus pressant.

On marche vers Paris.

Condé, qui ne se flattait pas de surprendre *Turenne*, comme il avait surpris d'*Hocquincourt*, fit marcher son armée vers Paris : il se hâta d'aller dans cette ville jouir de sa gloire et des dispositions favorables d'un peuple aveugle. L'admiration qu'on avait pour ce dernier combat dont on exagérait encore toutes les circonstances, la haine qu'on portait à *Mazarin*, le nom et la présence du grand *Condé*, semblaient d'abord le rendre maître absolu de la capitale : mais dans le fond tous les esprits étaient divisés ; chaque parti était subdivisé en factions, comme il arrive dans tous les troubles. Le coadjuteur, devenu cardinal de *Retz*, raccommodé en apparence avec la cour, qui le craignait et dont il se défiait, n'était plus le maître du peuple, et ne jouait plus le principal rôle. Il gouvernait le duc d'Orléans, et était opposé à *Condé*. Le parlement flottait entre la cour, le duc d'Orléans et le prince : quoique tout le monde s'accordât à crier contre *Mazarin*, chacun ménageait en secret des intérêts particuliers ; le peuple était une mer orageuse, dont

dont les vagues étaient pouſſées au haſard par tant de vents contraires. On fit promener dans Paris la châſſe de *Ste Geneviève*, pour obtenir l'expulſion du cardinal miniſtre; et la populace ne douta pas que cette ſainte n'opérât ce miracle, comme elle donne de la pluie.

On ne voyait que négociations entre les chefs de parti, députations du parlement, aſſemblées de chambres, ſéditions dans la populace, gens de guerre dans la campagne. On montait la garde à la porte des monaſtères. Le prince avait appelé les Eſpagnols à ſon ſecours. *Charles IV*, ce duc de Lorraine chaſſé de ſes Etats, et à qui il reſtait pour tout bien une armée de huit mille hommes, qu'il vendait tous les ans au roi d'Eſpagne, vint auprès de Paris avec cette armée. Le cardinal *Mazarin* lui offrit plus d'argent pour s'en retourner que le prince de *Condé* ne lui en avait donné pour venir. Le duc de Lorraine quitta bientôt la France, après l'avoir déſolée ſur ſon paſſage, emportant l'argent des deux partis.

Bataille du faubourg Saint-Antoine, juillet 1652.

Condé reſta donc dans Paris, avec un pouvoir qui diminua tous les jours, et une armée plus faible encore. *Turenne* mena le roi et ſa cour vers Paris. Le roi, à l'âge de quinze ans, vit de la hauteur de Charonne la bataille de Saint-Antoine, où ces deux généraux firent avec ſi peu de troupes de ſi grandes choſes que la réputation de l'un et de l'autre, qui ſemblait ne pouvoir plus croître, en fut augmentée.

Le prince de *Condé*, avec un petit nombre de ſeigneurs de ſon parti, ſuivi de peu de ſoldats, ſoutint et repouſſa l'effort de l'armée royale. Le duc d'Orléans, incertain du parti qu'il devait prendre,

restait dans son palais du Luxembourg. Le cardinal de *Retz* était cantonné dans son archevêché. Le parlement attendait l'issue de la bataille, pour donner quelque arrêt. La reine en larmes était prosternée dans une chapelle aux Carmélites. Le peuple, qui craignait alors également et les troupes du roi et celles de Monsieur le prince, avait fermé les portes de la ville, et ne laissait plus entrer ni sortir personne, pendant que ce qu'il y avait de plus grand en France s'acharnait au combat, et versait son sang dans le faubourg. Ce fut là que le duc de *la Rochefoucauld*, si illustre par son courage et par son esprit, reçut un coup au-dessus des yeux, qui lui fit perdre la vue pour quelque temps. Un neveu du cardinal *Mazarin* y fut tué, et le peuple se crut vengé. On ne voyait que jeunes seigneurs tués ou blessés qu'on rapportait à la porte Saint-Antoine, qui ne s'ouvrait point.

Enfin Mademoiselle, fille de *Gaston*, prenant le parti de *Condé*, que son père n'osa secourir, fit ouvrir les portes aux blessés, et eut la hardiesse de faire tirer sur les troupes du roi le canon de la Bastille. L'armée royale se retira : *Condé* n'acquit que de la gloire; mais Mademoiselle se perdit pour jamais dans l'esprit du roi, son cousin, par cette action violente; et le cardinal *Mazarin*, qui savait l'extrême envie qu'avait Mademoiselle d'épouser une tête couronnée, dit alors : *Ce canon-là vient de tuer son mari.*

La plupart de nos historiens n'étalent à leurs lecteurs que ces combats et ces prodiges de courage et de politique : mais qui saurait quels ressorts honteux il fallait faire jouer, dans quelles misères on était obligé de plonger les peuples, et à quelles

baſſeſſes on était réduit, verrait la gloire des héros de ce temps-là avec plus de pitié que d'admiration. On en peut juger par les ſeuls traits que rapporte *Gourville*, homme attaché à M. le prince. Il avoue que lui-même, pour lui procurer de l'argent, vola celui d'une recette, et qu'il alla prendre dans ſon logis un directeur des poſtes, à qui il fit payer une rançon : et il rapporte ces violences comme des choſes ordinaires.

La livre de pain valait alors à Paris vingt-quatre de nos ſous. Le peuple ſouffrait, les aumônes ne ſuffiſaient pas ; pluſieurs provinces étaient dans la diſette.

Y a-t-il rien de plus funeſte que ce qui ſe paſſa dans cette guerre devant Bordeaux ? Un gentilhomme eſt pris par les troupes royales, on lui tranche la tête. Le duc de *la Rochefoucauld* fait pendre par repréſailles un gentilhomme du parti du roi, et ce duc de *la Rochefoucauld* paſſe pourtant pour un philoſophe. Toutes ces horreurs étaient bientôt oubliées pour les grands intérêts des chefs de parti.

Mais en même temps y a-t-il rien de plus ridicule que de voir le grand *Condé* baiſer la châſſe de *Ste Geneviève* dans une proceſſion, y frotter ſon chapelet, le montrer au peuple, et prouver par cette facétie que les héros ſacrifient ſouvent à la canaille ?

Nulle décence, nulle bienſéance ni dans les procédés ni dans les paroles. *Omer Talon* rapporte qu'il entendit des conſeillers appeler, en opinant, le cardinal premier miniſtre, *Faquin*. Un conſeiller, nommé *Quatre ſous*, apoſtropha rudement le grand *Condé* en plein parlement ; on ſe donna des gourmades dans le ſanctuaire de la juſtice.

Il y avait eu des coups donnés à Notre-Dame pour une place que les préſidens des enquêtes diſputaient au doyen de la grand'chambre, en 1644. On laiſſa entrer dans le parquet des gens du roi, en 1645, des femmes du peuple qui demandèrent à genoux que le parlement fît révoquer les impôts.

Ce déſordre en tout genre continua depuis 1644 juſqu'en 1653, d'abord ſans trouble, enfin dans des ſéditions continuelles d'un bout du royaume à l'autre.

1652. Le grand *Condé* s'oublia juſqu'à donner un ſoufflet au comte de *Rieux*, fils du prince d'*Elbeuf*, chez le duc d'Orléans ; ce n'était pas le moyen de regagner le cœur des Pariſiens. Le comte de *Rieux* rendit le ſoufflet au vainqueur de Rocroi, de Fribourg, de Norlingue et de Lens. Cette étrange aventure ne produiſit rien ; *Monſieur* fit mettre pour quelques jours le fils du duc d'*Elbeuf* à la Baſtille, et il n'en fut plus parlé. (7)

La querelle du duc de *Beaufort* et du duc de *Nemours*, ſon beau-frère, fut ſérieuſe. Ils s'appelèrent en duel, ayant chacun quatre ſeconds. Le duc de *Nemours* fut tué par le duc de *Beaufort*, et le marquis (8) de *Villars* ſurnommé *Orondate*, qui ſecondait *Nemours*, tua ſon adverſaire *Héricourt* qu'il n'avait jamais vu auparavant. De juſtice il n'y en avait pas

(7) Des hommes très-inſtruits des anecdotes de ce temps, prétendent que le prince de *Condé* n'avait inſulté *Rieux* que de paroles ou de geſtes : celui-ci donna le premier coup, que les amis du prince lui rendirent avec uſure. Les deux avocats-généraux du parlement, *Omer Talon* et *Jérôme Bignon* furent conſultés : *Talon* voulait pourſuivre le comte de *Rieux* ; *Bignon* plus ſage s'y oppoſa, et fit revenir ſon collègue à ſon avis.

(8) C'eſt le père du maréchal de *Villars*, à qui *Louis XIV*, dans ſes malheurs, a dû la victoire et la paix.

l'ombre. Les duels étaient fréquens, les déprédations continuelles, les débauches pouſſées juſqu'à l'impudence publique; mais au milieu de ces déſordres il régna toujours une gaieté qui les rendit moins funeſtes.

Après le ſanglant et inutile combat de Saint-Antoine, le roi ne put rentrer dans Paris, et le prince n'y put demeurer long-temps. Une émotion populaire, et le meurtre de pluſieurs citoyens dont on le crut l'auteur, le rendirent odieux au peuple. Cependant il avait encore ſa brigue au parlement. Ce corps, peu intimidé alors par une cour errrante et chaſſée en quelque façon de la capitale, preſſé par les cabales du duc d'Orléans et du prince, déclara par un arrêt le duc d'Orléans lieutenant-général du royaume, quoique le roi fût majeur : c'était le même titre qu'on avait donné au duc de *Mayenne* du temps de la ligue. Le prince de *Condé* fut nommé généraliſſime des armées. Les deux parlemens de Paris et de Pontoiſe ſe conteſtant l'un à l'autre leur autorité, donnant des arrêts contraires, et qui par-là ſe feraient rendus le mépris du peuple, s'accordaient à demander l'expulſion de *Mazarin;* tant la haine contre ce miniſtre ſemblait alors le devoir eſſentiel d'un français !

Le parlement ſe déclare encore contre la cour. 20 juillet 1652.

Il ne ſe trouva dans ce temps aucun parti qui ne fût faible; celui de la cour l'était autant que les autres; l'argent et les forces manquaient à tous; les factions ſe multipliaient; les combats n'avaient produit de chaque côté que des pertes et des regrets. La cour ſe vit obligée de ſacrifier encore *Mazarin* que tout le monde appelait la cauſe des troubles, et qui n'en était que le prétexte. Il ſortit une ſeconde

Faibleſſe de tous les partis.

Le cardinal encore renvoyé. 12 août 1652.

fois du royaume; pour surcroît de honte, il fallut que le roi donnât une déclaration publique, par laquelle il renvoyait son ministre, en vantant ses services, et en se plaignant de son exil. (9)

Charles I, roi d'Angleterre, venait de perdre la tête sur un échafaud, pour avoir dans le commencement des troubles abandonné le sang de *Strafford*, son ami, à son parlement: *Louis XIV*, au contraire, devint le maître paisible de son royaume en souffrant l'exil de *Mazarin*. Ainsi les mêmes faiblesses eurent des succès bien différens. Le roi d'Angleterre, en abandonnant son favori, enhardit un peuple qui respirait la guerre et qui haïssait les rois: et *Louis XIV*, ou plutôt la reine-mère, en renvoyant le cardinal, ôta tout prétexte de révolte à un peuple las de la guerre, et qui aimait la royauté.

Le roi rentre dans Paris. 20 octobre 1652.

Le cardinal à peine parti pour aller à Bouillon, lieu de sa nouvelle retraite, les citoyens de Paris, de leur seul mouvement, députèrent au roi pour le supplier de revenir dans sa capitale. Il y rentra; et tout y fut si paisible qu'il eût été difficile d'imaginer que quelques jours auparavant tout avait été dans la confusion. *Gaston* d'Orléans, malheureux dans ses entreprises qu'il ne fut jamais soutenir, fut relégué à Blois, où il passa le reste de sa vie dans le repentir; et il fut le deuxième fils de *Henri le grand* qui mourut sans beaucoup de gloire. Le cardinal de *Retz*, aussi imprudent qu'audacieux, fut arrêté dans le louvre; et après avoir été conduit de prison en prison, il mena long-temps une vie

(9) Ce fut pendant cet exil que le cardinal écrivait au roi: *Il ne me reste pas un asile dans un royaume dont j'ai reculé toutes les frontières.*

errante, qu'il finit enfin dans la retraite, où il acquit des vertus que son grand courage n'avait pu connaître dans les agitations de sa fortune.

Quelques conseillers qui avaient le plus abusé de leur ministère payèrent leurs démarches par l'exil; les autres se renfermèrent dans les bornes de la magistrature, et quelques-uns s'attachèrent à leur devoir par une gratification annuelle de cinq cents écus, que *Fouquet*, procureur général et surintendant des finances, leur fit donner sous main. (*g*)

Le prince de *Condé* cependant, abandonné en France de presque tous ses partisans, et mal secouru des Espagnols, continuait sur les frontières de la Champagne une guerre malheureuse. Il restait encore des factions dans Bordeaux, mais elles furent bientôt apaisées.

Le cardinal revient. Mars 1653.

Ce calme du royaume était l'effet du bannissement du cardinal *Mazarin;* cependant à peine fut-il chassé par le cri général des Français, et par une déclaration du roi, que le roi le fit revenir. Il fut étonné de rentrer dans Paris, tout-puissant et tranquille. *Louis XIV* le reçut comme un père, et le peuple comme un maître. On lui fit un festin à l'hôtel-de-ville, au milieu des acclamations des citoyens: il jeta de l'argent à la populace; mais on dit que dans la joie d'un si heureux changement, il marqua du mépris pour l'inconstance, ou plutôt pour la folie des Parisiens. Les officiers du parlement, après avoir mis sa tête à prix comme celle d'un voleur public, briguèrent presque tous l'honneur de venir lui demander sa protection; et ce même

(*g*) Mémoires de *Gourville*.

parlement, peu de temps après, condamna par contumace le prince de *Condé* à perdre la vie; changement ordinaire dans de pareils temps, et d'autant plus humiliant que l'on condamnait par des arrêts celui dont on avait si long-temps partagé les fautes.

27 mars 1653.

On vit le cardinal, qui preſſait cette condamnation de *Condé*, marier au prince de *Conti*, ſon frère, l'une de ſes nièces : preuve que le pouvoir de ce miniſtre allait être ſans bornes.

Le roi réunit les parlemens de Paris et de Pontoiſe; il défendit les aſſemblées des chambres. Le parlement voulut remontrer, on mit en priſon un conſeiller, on en exila quelques autres; le parlement ſe tut : tout était déjà changé.

CHAPITRE VI.

Etat de la France juſqu'à la mort du cardinal Mazarin, en 1661.

PENDANT que l'Etat avait été ainſi déchiré au dedans, il avait été attaqué et affaibli au dehors. Tout le fruit des batailles de Rocroi, de Lens et de Norlingue fut perdu. La place importante de Dunkerque fut repriſe par les Eſpagnols, ils chaſſèrent
1651. les Français de Barcelone; ils reprirent Caſal en Italie.

Cependant, malgré les tumultes d'une guerre civile, et le poids d'une guerre étrangère, le cardinal *Mazarin* avait été aſſez habile et aſſez heureux pour

conclure cette célèbre paix de Veſtphalie, par laquelle l'empereur et l'Empire vendirent au roi et à la couronne de France la ſouveraineté de l'Alſace, pour trois millions de livres payables à l'archiduc, c'eſt-à-dire, pour environ ſix millions d'aujourd'hui. Par ce traité, devenu pour l'avenir la baſe de tous les traités, un nouvel électorat fut créé pour la maiſon de Bavière. Les droits de tous les princes et des villes impériales, les priviléges des moindres gentilshommes allemands furent confirmés. Le pouvoir de l'empereur fut reſtreint dans des bornes étroites, et les Français joints aux Suédois devinrent les légiſlateurs de l'Empire. Cette gloire de la France était due au moins en partie aux armes de la Suède. *Guſtave-Adolphe* avait commencé d'ébranler l'Empire. Ses généraux avaient encore pouſſé aſſez loin leurs conquêtes ſous le gouvernement de ſa fille *Chriſtine*. Son général *Vrangel* était prêt d'entrer en Autriche. Le comte de *Kœnigsmarck* était maître de la moitié de la ville de Prague, et aſſiégeait l'autre, lorſque cette paix fut conclue. Pour accabler ainſi l'empereur, il n'en coûta guère à la France qu'environ un million par an donné aux Suédois.

Paix de Munſter, en 1648.

Auſſi la Suède obtint par ces traités de plus grands avantages que la France; elle eut la Poméranie, beaucoup de places, et de l'argent. Elle força l'empereur de faire paſſer entre les mains des luthériens des bénéfices qui appartenaient aux catholiques romains. Rome cria à l'impiété, et dit que la cauſe de DIEU était trahie. Les proteſtans ſe vantèrent qu'ils avaient ſanctifié l'ouvrage de la paix, en dépouillant des papiſtes. L'intérêt ſeul fit parler tout le monde.

L'Espagne n'entra point dans cette paix, et avec assez de raison; car, voyant la France plongée dans les guerres civiles, le ministère espagnol espéra profiter des divisions de la France. Les troupes allemandes licenciées devinrent aux Espagnols un nouveau secours. L'empereur depuis la paix de Munster fit passer en Flandre, en quatre ans de temps, près de trente mille hommes. C'était une violation manifeste des traités; mais ils ne sont presque jamais exécutés autrement.

Les ministres de Madrid eurent, dans le commencement de ces négociations de Vestphalie, l'adresse de faire une paix particulière avec la Hollande. La monarchie espagnole fut enfin trop heureuse de n'avoir plus pour ennemis, et de reconnaître pour souverains, ceux qu'elle avait traités si long-temps de rebelles indignes de pardon. Ces républicains augmentèrent leurs richesses, et affermirent leur gran-
1653. deur et leur tranquillité en traitant avec l'Espagne, sans rompre avec la France.

Ils étaient si puissans que dans une guerre qu'ils eurent quelque temps après avec l'Angleterre, ils mirent en mer cent vaisseaux de ligne; et la victoire demeura souvent indécise entre *Black*, l'amiral anglais, et *Tromp*, l'amiral de Hollande, qui étaient tous deux sur mer ce que les *Condé* et les *Turenne* étaient sur terre. La France n'avait pas en ce temps dix vaisseaux de cinquante pièces de canon qu'elle pût mettre en mer; sa marine s'anéantissait de jour en jour.

Etat de la France. *Louis XIV* se trouva donc, en 1653, maître absolu d'un royaume encore ébranlé des secousses qu'il avait reçues; rempli de désordres en tout genre d'administration, mais plein de ressources; n'ayant

aucun allié, excepté la Savoie, pour faire une guerre offensive, et n'ayant plus d'ennemis étrangers que l'Espagne, qui était alors en plus mauvais état que la France. Tous les Français, qui avaient fait la guerre civile, étaient soumis, hors le prince de *Condé* et quelques-uns de ses partisans, dont un ou deux lui étaient demeurés fidèles par amitié et par grandeur d'ame, comme le comte de *Coligni* et *Bouteville;* et les autres, parce que la cour ne voulut pas les acheter assez chèrement.

Le prince de *Condé* à la tête des Espagnols contre la France.

Condé, devenu général des armées espagnoles, ne put relever un parti qu'il avait affaibli lui-même par la destruction de leur infanterie aux journées de Rocroi et de Lens. Il combattait avec des troupes nouvelles, dont il n'était pas le maître, contre les vieux régimens français qui avaient appris à vaincre sous lui, et qui étaient commandés par *Turenne*.

Le sort de *Turenne* et de *Condé* fut d'être toujours vainqueurs quand ils combattirent ensemble à la tête des Français, et d'être battus quand ils commandèrent les Espagnols.

Turenne opposé à *Condé*.

Turenne avait à peine sauvé les débris de l'armée d'Espagne à la bataille de Rétel, lorsque de général du roi de France, il s'était fait le lieutenant d'un général espagnol: le prince de *Condé* eut le même sort devant Arras. L'archiduc et lui assiégeaient cette ville. *Turenne* les assiégea dans leur camp, et força leurs lignes; les troupes de l'archiduc furent mises en fuite. *Condé* avec deux régimens de français et de lorrains, soutint seul les efforts de l'armée de *Turenne;* et tandis que l'archiduc fuyait, il battit le maréchal d'*Hocquincourt*, il repoussa le maréchal de

25 août 1654.

Turenne victorieux.

la Ferté, et se retira victorieux, en couvrant la retraite des Espagnols vaincus. Aussi le roi d'Espagne lui écrivit ces propres paroles : *J'ai su que tout était perdu, et que vous avez tout conservé.*

Il est difficile de dire ce qui fait perdre ou gagner les batailles; mais il est certain que *Condé* était un des grands hommes de guerre qui eussent jamais paru, et que l'archiduc et son conseil ne voulurent rien faire dans cette journée de ce que *Condé* avait proposé.

Arras sauvé, les lignes forcées, et l'archiduc mis en fuite comblèrent *Turenne* de gloire; et on observa que dans la lettre écrite au nom du roi au parlement (*h*) sur cette victoire, on y attribua le succès de toute la campagne au cardinal *Mazarin*, et qu'on ne fit pas même mention du nom de *Turenne*. Le cardinal s'était trouvé en effet à quelques lieues d'Arras avec le roi. Il était même entré dans le camp au siége de Stenai, que *Turenne* avait pris avant de secourir Arras. On avait tenu devant le cardinal des conseils de guerre. Sur ce fondement il s'attribua l'honneur des événemens, et cette vanité lui donna un ridicule que toute l'autorité du ministère ne put effacer.

Le roi ne se trouva point à la bataille d'Arras, et aurait pu y être : il était allé à la tranchée au siége de Stenai; mais le cardinal *Mazarin* ne voulut pas qu'il exposât davantage sa personne, à laquelle le repos de l'Etat et la puissance du ministre semblaient attachés.

D'un côté, *Mazarin*, maître absolu de la France

(*h*) Datée de Vincennes, du 11 septembre 1654.

et du jeune roi; de l'autre, dom *Louis de Haro*, qui gouvernait l'Eſpagne et *Philippe IV*, continuaient ſous le nom de leurs maîtres cette guerre peu vivement ſoutenue. Il n'était pas encore queſtion dans le monde du nom de *Louis XIV*, et jamais on n'avait parlé du roi d'Eſpagne. Il n'y avait alors qu'une tête couronnée en Europe qui eût une gloire perſonnelle : la ſeule *Chriſtine*, reine de Suède, gouvernait par elle-même, et ſoutenait l'honneur du trône, abandonné ou flétri, ou inconnu dans les autres Etats.

Mazarin gouverne la France et *Louis de Haro* l'Eſpagne.

Charles II, roi d'Angleterre, fugitif en France avec ſa mère et ſon frère, y traînait ſes malheurs et ſes eſpérances. Un ſimple citoyen avait ſubjugué l'Angleterre, l'Ecoſſe et l'Irlande. *Cromwell*, cet uſurpateur digne de régner, avait pris le nom de *protecteur*, et non celui de roi; parce que les Anglais ſavaient juſqu'où les droits de leurs rois devaient s'étendre, et ne connaiſſaient pas quelles étaient les bornes de l'autorité d'un protecteur.

Cromwell gouverne l'Angleterre.

Il affermit ſon pouvoir en ſachant le réprimer à propos : il n'entreprit point ſur les priviléges dont les peuples étaient jaloux; il ne logea jamais de gens de guerre dans la cité de Londres; il ne mit aucun impôt dont on pût murmurer; il n'offenſa point les yeux par trop de faſte; il ne ſe permit aucun plaiſir; il n'accumula point de tréſors; il eut ſoin que la juſtice fût obſervée avec cette impartialité impitoyable, qui ne diſtingue point les grands des petits.

Sa conduite.

Le frère de *Pantaléon Sâ*, ambaſſadeur de Portugal en Angleterre, ayant cru que ſa licence ſerait impunie, parce que la perſonne de ſon frère était ſacrée, inſulta des citoyens de Londres, et en fit aſſaſſiner un pour

se venger de la résistance des autres; il fut condamné à être pendu. *Cromwell*, qui pouvait lui faire grâce, le laissa exécuter, et signa ensuite un traité avec l'ambassadeur.

Jamais le commerce ne fut si libre ni si florissant; jamais l'Angleterre n'avait été si riche. Ses flottes victorieuses faisaient respecter son nom sur toutes les mers; tandis que *Mazarin*, uniquement occupé de dominer et de s'enrichir, laissait languir dans la France la justice, le commerce, la marine et même les finances. Maître de la France, comme *Cromwell* l'était de l'Angleterre, après une guerre civile, il eût pu faire pour le pays qu'il gouvernait, ce que *Cromwell* avait fait pour le sien; mais il était étranger, et l'ame de *Mazarin*, qui n'avait pas la barbarie de celle de *Cromwell*, n'en avait pas aussi la grandeur.

Cromwell courtisé par la France et l'Espagne.

Toutes les nations de l'Europe, qui avaient négligé l'alliance de l'Angleterre sous *Jacques I* et sous *Charles I*, la briguèrent sous le protecteur. La reine *Christine* elle-même, quoiqu'elle eût détesté le meurtre de *Charles I*, entra dans l'alliance d'un tyran qu'elle estimait.

Mazarin et dom *Louis de Haro* prodiguèrent à l'envi leur politique, pour s'unir avec le protecteur. Il goûta quelque temps la satisfaction de se voir courtisé par les deux plus puissans royaumes de la chrétienté.

Le ministre espagnol lui offrait de l'aider à prendre Calais; *Mazarin* lui proposait d'assiéger Dunkerque, et de lui remettre cette ville. *Cromwell* avait à choisir entre les clefs de la France et celles de la Flandre. Il fut beaucoup sollicité aussi par *Condé;* mais il ne voulut point négocier avec un prince qui n'avait plus

pour lui que son nom, et qui était sans parti en France, et sans pouvoir chez les Espagnols.

Il prend la Jamaïque. Mai 1655.

Le protecteur se détermina pour la France, mais sans faire de traité particulier, et sans partager des conquêtes par avance: il voulait illustrer son usurpation par de plus grandes entreprises. Son dessein était d'enlever le Mexique aux Espagnols, mais ils furent avertis à temps. Les amiraux de *Cromwell* leur prirent du moins la Jamaïque, île que les Anglais possèdent encore, et qui assure leur commerce dans le nouveau monde. Ce ne fut qu'après l'expédition de la Jamaïque que *Cromwell* signa son traité avec le roi de France, mais sans faire encore mention de Dunkerque. Le protecteur traita d'égal à égal; il força le roi à lui donner le titre de frère dans ses lettres. Son secrétaire signa avant le plénipotentiaire de France, dans la minute du traité qui resta en Angleterre; mais il traita véritablement en supérieur, en obligeant le roi de France de faire sortir de ses Etats *Charles II* et le duc d'*Yorck*, petit-fils de *Henri IV*, à qui la France devait un asile. On ne pouvait faire un plus grand sacrifice de l'honneur à la fortune.

Il traite avec le roi de France, de couronne à couronne.

1655.

Tandis que *Mazarin* faisait ce traité, *Charles II* lui demandait une de ses nièces en mariage. Le mauvais état de ses affaires, qui obligeait ce prince à cette démarche, fut ce qui lui attira un refus. On a même soupçonné le cardinal d'avoir voulu marier au fils de *Cromwell* celle qu'il refusait au roi d'Angleterre. Ce qui est sûr, c'est que lorsqu'il vit ensuite le chemin du trône moins fermé à *Charles II*, il voulut renouer ce mariage; mais il fut refusé à son tour.

La mère de ces deux princes, *Henriette de France*,

La fille de *Henri IV*, la veuve de *Charles I*, demande à *Cromwell* son douaire: il le refuse.

fille de *Henri le grand*, demeurée en France sans secours, fut réduite à conjurer le cardinal d'obtenir au moins de *Cromwell* qu'on lui payât son douaire. C'était le comble des humiliations les plus douloureuses, de demander une subsistance à celui qui avait versé le sang de son mari sur un échafaud. *Mazarin* fit de faibles instances en Angleterre au nom de cette reine, et lui annonça qu'il n'avait rien obtenu. Elle resta dans la pauvreté, et dans la honte d'avoir imploré la pitié de *Cromwell*, tandis que ses enfans allaient dans l'armée de *Condé* et de dom *Juan d'Autriche* apprendre le métier de la guerre contre la France qui les abandonnait.

Les enfans de *Charles I* chassés de France se réfugièrent en Espagne. Les ministres espagnols éclatèrent dans toutes les cours, et sur-tout à Rome, de vive voix et par écrit, contre un cardinal qui sacrifiait, disaient-ils, les lois divines et humaines, l'honneur et la religion, au meurtrier d'un roi, et qui chassait de France *Charles II* et le duc d'*Yorck*, cousins de *Louis XIV*, pour plaire au bourreau de leur père. Pour toute réponse aux cris des Espagnols, on produisit les offres qu'ils avaient faites eux-mêmes au protecteur.

Turenne contre *Condé*.

La guerre continuait toujours en Flandre avec des succès divers. *Turenne*, ayant assiégé Valenciennes avec le maréchal de *la Ferté*, éprouva le même revers que *Condé* avait essuyé devant Arras. Le prince, secondé alors de dom *Juan d'Autriche*, plus digne de combattre à ses côtés que n'était l'archiduc, força les lignes du maréchal de *la Ferté*, le prit prisonnier, et délivra Valenciennes. *Turenne*

fit

fit ce que *Condé* avait fait dans une déroute pareille. Il sauva l'armée battue, et fit tête par-tout à l'ennemi; il alla même un mois après assiéger et prendre la petite ville de la Capelle. C'était peut-être la première fois qu'une armée battue avait osé faire un siége. 17 juillet 1656.

Cette marche de *Turenne*, si estimée, après laquelle il prit la Capelle, fut éclipsée par une marche plus belle encore du prince de *Condé*. *Turenne* assiégeait à peine Cambrai, que *Condé*, suivi de deux mille chevaux, perça à travers l'armée des assiégeans, et ayant renversé tout ce qui voulait l'arrêter, il se jeta dans la ville. Les citoyens reçurent à genoux leur libérateur. Ainsi ces deux hommes opposés l'un à l'autre déployaient les ressources de leur génie. On les admirait dans leurs retraites, comme dans leurs victoires, dans leur bonne conduite et dans leurs fautes mêmes, qu'ils savaient toujours réparer. Leurs talens arrêtaient tour à tour les progrès de l'une et de l'autre monarchie; mais le désordre des finances en Espagne et en France était encore un plus grand obstacle à leurs succès. 30 mai 1658.

La ligue faite avec *Cromwell* donna enfin à la France une supériorité plus marquée; d'un côté, l'amiral *Black* alla brûler les galions d'Espagne, auprès des îles Canaries, et leur fit perdre les seuls trésors avec lesquels la guerre pouvait se soutenir: de l'autre, vingt vaisseaux anglais vinrent bloquer le port de Dunkerque, et six mille vieux soldats, qui avaient fait la révolution d'Angleterre, renforcèrent l'armée de *Turenne*.

Alors Dunkerque, la plus importante place de

la Flandre, fut assiégée par mer et par terre. *Condé* et dom *Juan d'Autriche*, ayant ramassé toutes leurs forces, se présentèrent pour la secourir. L'Europe avait les yeux sur cet événement. Le cardinal *Mazarin* mena *Louis XIV* auprès du théâtre de la guerre, sans lui permettre d'y monter, quoiqu'il eût près de vingt ans. Ce prince se tint dans Calais. Ce fut là que *Cromwell* lui envoya une ambassade fastueuse, à la tête de laquelle était son gendre, le lord *Falcombridge*.

Ambassade et lettre singulière de *Mazarin* à *Cromwell*.

Le roi lui envoya le duc de *Créqui* et *Mancini* duc de Nevers neveu du cardinal, suivis de deux cents gentilshommes. *Mancini* présenta au protecteur une lettre du cardinal. Cette lettre est remarquable; *Mazarin* lui dit *qu'il est affligé de ne pouvoir lui rendre en personne les respects dus au plus grand homme du monde.* C'est ainsi qu'il parlait à l'assassin du gendre de *Henri IV*, et de l'oncle de *Louis XIV*, son maître.

Cependant le prince maréchal de *Turenne* attaqua l'armée d'Espagne, ou plutôt l'armée de Flandre, près des Dunes. Elle était commandée par dom *Juan d'Autriche*, fils de *Philippe IV* et d'une comédienne, et qui devint deux ans après beau-frère de *Louis XIV*. Le prince de *Condé* était dans cette armée, mais il ne commandait pas : ainsi il ne fut pas difficile à *Turenne* de vaincre. Les six mille anglais contribuèrent à la victoire, elle fut complète. Les deux princes d'Angleterre, qui furent depuis rois, virent leurs malheurs augmentés dans cette journée par l'ascendant de *Cromwell*.

Bataille des Dunes, 14 juin 1658.

Le génie du grand *Condé* ne put rien contre les meilleures troupes de France et d'Angleterre. L'armée espagnole fut détruite. Dunkerque se rendit bientôt

après. Le roi accourut avec son ministre pour voir passer la garnison. Le cardinal ne laissa paraître *Louis XIV* ni comme guerrier ni comme roi ; il n'avait point d'argent à distribuer aux soldats ; à peine était-il servi : il allait manger chez *Mazarin* ou chez le maréchal de *Turenne*, quand il était à l'armée. Cet oubli de la dignité royale n'était pas dans *Louis XIV* l'effet du mépris pour le faste, mais celui du dérangement de ses affaires, et du soin que le cardinal avait de réunir pour soi-même la splendeur et l'autorité.

Louis n'entra dans Dunkerque que pour la rendre au lord *Lockhart*, ambassadeur de *Cromwell*. *Mazarin* essaya si par quelque finesse il pourrait éluder le traité, et ne pas remettre la place : mais *Lockhart* menaça, et la fermeté anglaise l'emporta sur l'habileté italienne.

Plusieurs personnes ont assuré que le cardinal, qui s'était attribué l'événement d'Arras, voulut engager *Turenne* à lui céder encore l'honneur de la bataille des Dunes. *Du Bec-Crépin*, comte de *Moret* vint, dit-on, de la part du ministre, proposer au général d'écrire une lettre, par laquelle il parût que le cardinal avait arrangé lui-même tout le plan des opérations. *Turenne* reçut avec mépris ces insinuations, et ne voulut point donner un aveu qui eût produit la honte d'un général d'armée, et le ridicule d'un homme d'église. *Mazarin*, qui avait eu cette faiblesse, eut celle de rester brouillé jusqu'à sa mort avec *Turenne*.

Au milieu de ce premier triomphe, le roi tomba malade à Calais, et fut plusieurs jours à la mort

Auſſitôt tous les courtiſans ſe tournèrent vers ſon frère *Monſieur*. *Mazarin* prodigua les ménagemens, les flatteries et les promeſſes au maréchal *Du Pleſſis-Praſlin*, ancien gouverneur de ce jeune prince, et au comte de *Guiche*, ſon favori. Il ſe forma dans Paris une cabale aſſez hardie pour écrire à Calais contre le cardinal. Il prit ſes meſures pour ſortir du royaume, et pour mettre à couvert ſes richeſſes immenſes. Un empyrique d'Abbeville guérit le roi avec du vin émétique que les médecins de la cour regardaient comme un poiſon. Ce bon homme s'aſſeyait ſur le lit du roi, et diſait : Voilà un garçon bien malade, mais il n'en mourra pas. Dès qu'il fut convaleſcent, le cardinal exila tous ceux qui avaient cabalé contre lui.

Mort de *Cromwell*, 13 ſeptem. 1656.

Peu de mois après mourut *Cromwell*, à l'âge de cinquante-cinq ans, au milieu des projets qu'il feſait pour l'affermiſſement de ſa puiſſance, et pour la gloire de ſa nation. Il avait humilié la Hollande, impoſé les conditions d'un traité au Portugal, vaincu l'Eſpagne, et forcé la France à briguer ſon alliance. Il avait dit depuis peu, en apprenant avec quelle hauteur ſes amiraux s'étaient conduits à Lisbonne : *Je veux qu'on reſpecte la république anglaiſe, autant qu'on a reſpecté autrefois la république romaine.* Les médecins lui annoncèrent la mort. Je ne ſais s'il eſt vrai qu'il fit dans ce moment l'enthouſiaſte et le prophète, et s'il leur répondit que DIEU ferait un miracle en ſa faveur. *Thurlo*, ſon ſecrétaire, prétend qu'il leur dit : *La nature peut plus que les médecins.* Ces mots ne ſont point d'un prophète, mais d'un homme très-ſenſé. Il ſe peut qu'étant convaincu

que les médecins pouvaient se tromper, il voulût, en cas qu'il en réchappât, se donner auprès du peuple la gloire d'avoir prédit sa guérison, et rendre par-là sa personne plus respectable, et même plus sacrée.

Il fut enterré en monarque légitime, et laissa dans l'Europe la réputation d'un homme intrépide, tantôt fanatique, tantôt fourbe, et d'un usurpateur qui avait su régner.

Le chevalier *Temple* prétend que *Cromwell* avait voulu, avant sa mort, s'unir avec l'Espagne contre la France, et se faire donner Calais avec le secours des Espagnols, comme il avait eu Dunkerque par les mains des Français. Rien n'était plus dans son caractère et dans sa politique. Il eût été l'idole du peuple anglais, en dépouillant ainsi, l'une après l'autre, deux nations que la sienne haïssait également. La mort renversa ses grands desseins, sa tyrannie et la grandeur de l'Angleterre.

Il est à remarquer qu'on porta le deuil de *Cromwell* à la cour de France, et que *Mademoiselle* fut la seule qui ne rendit point cet hommage à la mémoire du meurtrier d'un roi son parent.

Nous avons vu déjà (*i*) que *Richard Cromwell* succéda paisiblement et sans contradiction au protectorat de son père, comme un prince de Galles aurait succédé à un roi d'Angleterre. *Richard* fit voir que du caractère d'un seul homme dépend souvent la destinée de l'Etat. Il avait un génie bien contraire à celui d'*Olivier Cromwell*, toute la douceur des vertus civiles, et rien de cette intrépidité féroce,

(*i*) Dans l'*Essai sur les mœurs*, &c.

qui sacrifie tout à ses intérêts. Il eût conservé l'héritage acquis par les travaux de son père, s'il eût voulu faire tuer trois ou quatre principaux officiers de l'armée, qui s'opposaient à son élévation. Il aima mieux se démettre du gouvernement que de régner par des assassinats; il vécut particulier, et même ignoré, jusqu'à l'âge de quatre-vingt-dix ans, dans le pays dont il avait été quelques jours le souverain. Après sa démission du protectorat, il voyagea en France: on sait qu'à Montpellier le prince de *Conti*, frère du grand *Condé*, en lui parlant sans le connaître, lui dit un jour : *Olivier Cromwell était un grand homme, mais son fils Richard est un misérable de n'avoir pas su jouir du fruit des crimes de son père.* Cependant ce *Richard* vécut heureux, et son père n'avait jamais connu le bonheur.

Voyage de *Christine*, reine de Suède, en France.

Quelque temps auparavant la France vit un autre exemple bien plus mémorable du mépris d'une couronne. *Christine* reine de Suède vint à Paris. On admira en elle une jeune reine, qui à vingt-sept ans avait renoncé à la souveraineté dont elle était digne, pour vivre libre et tranquille. Il est honteux aux écrivains protestans d'avoir osé dire sans la moindre preuve qu'elle ne quitta sa couronne que parce qu'elle ne pouvait plus la garder. Elle avait formé ce dessein dès l'âge de vingt ans, et l'avait laissé mûrir sept années. Cette résolution, si supérieure aux idées vulgaires, et si long-temps méditée, devait fermer la bouche à ceux qui lui reprochaient de la légèreté et une abdication involontaire. L'un de ces deux reproches détruisait l'autre ; mais il faut toujours que ce qui est grand soit attaqué par les petits esprits.

Pour connaître le génie unique de cette reine, on n'a qu'à lire ſes lettres. Elle dit dans celle qu'elle écrivit à *Chanut*, autrefois ambaſſadeur de France auprès d'elle : „ J'ai poſſédé ſans faſte, je quitte „ avec facilité. Après cela ne craignez pas pour moi; „ mon bien n'eſt pas au pouvoir de la fortune. „ Elle écrivit au prince de *Condé* : „ Je me tiens autant „ honorée par votre eſtime que par la couronne „ que j'ai portée. Si après l'avoir quittée, vous „ m'en jugez moins digne, j'avouerai que le repos „ que j'ai tant ſouhaité me coûte cher; mais je ne „ me repentirai pourtant point de l'avoir acheté au „ prix d'une couronne, et je ne noircirai jamais „ une action qui m'a ſemblé belle par un lâche „ repentir ; et s'il arrive que vous condamniez „ cette action, je vous dirai pour toute excuſe „ que je n'aurais pas quitté les biens que la fortune „ m'a donnés, ſi je les euſſe crus néceſſaires à ma „ félicité, et que j'aurais prétendu à l'empire du „ monde, ſi j'euſſe été auſſi aſſurée d'y réuſſir, ou „ de mourir, que le ſerait le grand *Condé*. „

Telle était l'ame de cette perſonne ſi ſingulière; tel était ſon ſtyle dans notre langue, qu'elle avait parlée rarement. Elle ſavait huit langues; elle avait été diſciple et amie de *Deſcartes*, qui mourut à Stockholm, dans ſon palais, après n'avoir pu obtenir une penſion en France, où ſes ouvrages furent même proſcrits pour les ſeules bonnes choſes qui y fuſſent. Elle avait attiré en Suède tous ceux qui pouvaient l'éclairer. Le chagrin de n'en trouver aucun parmi ſes ſujets l'avait dégoûtée de régner ſur un peuple qui n'était que ſoldat. Elle crut qu'il valait

mieux vivre avec des hommes qui penſent que de commander à des hommes ſans lettres ou ſang génie. Elle avait cultivé tous les arts dans un climat où ils étaient alors inconnus. Son deſſein était d'aller ſe retirer au milieu d'eux en Italie. Elle ne vint en France que pour y paſſer, parce que ces arts ne commençaient qu'à y naître. Son goût la fixait à Rome. Dans cette vue elle avait quitté la religion luthérienne pour la catholique; indifférente pour l'une et pour l'autre, elle ne fit point ſcrupule de ſe conformer en apparence aux ſentimens du peuple chez qui elle voulut paſſer ſa vie. Elle avait quitté ſon royaume en 1654, et fait publiquement à Inſpruck la cérémonie de ſon abjuration. Elle plut à la cour de France, quoiqu'il ne ſe trouvât pas une femme dont le génie pût atteindre au ſien. Le roi la vit, et lui rendit de grands honneurs, mais à peine lui parla-t-il. Elevé dans l'ignorance, le bon ſens avec lequel il était né le rendait timide.

La gloire de *Chriſtine* à jamais ſouillée par l'aſſaſſinat de *Monaldeſchi*.

La plupart des femmes et des courtiſans n'obſervèrent autre choſe dans cette reine philoſophe, ſinon qu'elle n'était pas coiffée à la françaiſe, et qu'elle danſait mal. Les ſages ne condamnèrent dans elle que le meurtre de *Monaldeſchi*, ſon écuyer, qu'elle fit aſſaſſiner à Fontainebleau dans un ſecond voyage. De quelque faute qu'il fût coupable envers elle, ayant renoncé à la royauté, elle devait demander juſtice, et non ſe la faire. Ce n'était pas une reine qui puniſſait un ſujet; c'était une femme qui terminait une galanterie par un meurtre; c'était un italien qui en feſait aſſaſſiner un autre par l'ordre d'une ſuédoiſe dans un palais du roi de France. Nul

ne doit être mis à mort que par les lois. *Chriſtine*, en Suède, n'aurait eu le droit de faire aſſaſſiner perſonne; et certes ce qui eût été un crime à Stockholm n'était pas permis à Fontainebleau. Ceux qui ont juſtifié cette action méritent de ſervir de pareils maîtres. Cette honte et cette cruauté ternirent la philoſophie de *Chriſtine*, qui lui avait fait quitter un trône. Elle eût été punie en Angleterre, et dans tous les pays où les lois règnent : mais la France ferma les yeux à cet attentat contre l'autorité du roi, contre le droit des nations, et contre l'humanité. (*k*)

Après la mort de *Cromwell*, et la dépoſition de ſon fils, l'Angleterre reſta un an dans la confuſion de l'anarchie. *Charles Guſtave*, à qui la reine *Chriſtine* avait donné le royaume de Suède, ſe feſait redouter

(*k*) Un nommé *la Beaumelle*, qui falſifia le *Siècle de Louis XIV*, et qui le fit imprimer à Francfort, avec des notes auſſi ſcandaleuſes que fauſſes, dit à ce ſujet, que *Chriſtine* était en droit de faire aſſaſſiner *Monaldeſchi*, parce qu'elle ne voyageait pas *incognito*; et il ajoute que *Pierre le grand*, entrant dans un café à Londres, tout écumant de colère, parce que, diſait-il, un de ſes généraux lui avait menti, s'écria qu'il avait été tenté de le fendre en deux d'un coup de ſabre; qu'alors un marchand anglais avait dit au czar qu'on aurait condamné Sa Majeſté à être pendue.

On eſt obligé de relever ici l'inſolence abſurde d'un pareil conte. Peut-on imaginer que le czar *Pierre* aille dire, dans un café, qu'un de ſes généraux lui a menti? fend-on aujourd'hui un homme en deux d'un coup de ſabre? un empereur va-t-il ſe plaindre à un marchand anglais de ce qu'un général lui a menti? En quelle langue parlait-il à ce marchand, lui qui ne ſavait pas l'anglais? Comment ce feſeur de notes peut-il dire que *Chriſtine*, après ſon abdication, était en droit de faire aſſaſſiner un italien à Fontainebleau, et ajouter, pour le prouver, qu'on aurait pendu *Pierre le grand* à Londres? On ſera forcé de remarquer quelquefois les abſurdités de ce même éditeur. En fait d'hiſtoire, il ne faut pas dédaigner de répondre; il n'y a que trop de lecteurs qui ſe laiſſent ſéduire par les menſonges d'un écrivain ſans pudeur, ſans retenue, ſans ſcience et ſans raiſon.

dans le Nord et dans l'Allemagne. L'Empereur *Ferdinand III* était mort, en 1657; son fils *Léopold*, âgé de dix-sept ans, déjà roi de Hongrie et de Bohème, n'avait point été élu roi des Romains du vivant de son père. *Mazarin* voulut essayer de faire *Louis XIV* empereur. Ce dessein était chimérique; il eût fallu ou forcer les électeurs ou les séduire. La France n'était ni assez forte pour ravir l'Empire, ni assez riche pour l'acheter; aussi les premières ouvertures, faites à Francfort par le maréchal de *Grammont* et par *Lionne*, furent-elles abandonnées aussitôt que proposées. *Léopold* fut élu. Tout ce que put la politique de *Mazarin*, ce fut de faire une ligue avec des princes allemands, pour l'observation des traités de Munster, et pour donner un frein à l'autorité de l'empereur sur l'Empire.

Léopold, empereur.

Ligue du Rhin. Auguste 1658.

La France, après la bataille des Dunes, était puissante au-dehors par la gloire de ses armes, et par l'état où étaient réduites les autres nations: mais le dedans souffrait; il était épuisé d'argent; on avait besoin de la paix.

Les nations, dans les monarchies chrétiennes, n'ont presque jamais d'intérêt aux guerres de leurs souverains. Des armées mercenaires, levées par ordre d'un ministre, et conduites par un général qui obéit en aveugle à ce ministre, font plusieurs campagnes ruineuses, sans que les rois au nom desquels elles combattent aient l'espérance ou même le dessein de ravir tout le patrimoine l'un de l'autre. Le peuple vainqueur ne profite jamais des dépouilles du peuple vaincu: il paie tout; il souffre dans la prospérité des armes, comme dans l'adversité; et la paix lui

eſt preſque auſſi néceſſaire, après la plus grande victoire, que quand les ennemis ont pris ſes places frontières.

Il fallait deux choſes au cardinal, pour conſommer heureuſement ſon miniſtère; faire la paix, et aſſurer le repos de l'Etat par le mariage du roi. Les cabales pendant ſa maladie lui feſaient ſentir combien un héritier du trône était néceſſaire à la grandeur du miniſtre Toutes ces conſidérations le déterminèrent à marier *Louis XIV* promptement. Deux partis ſe préſentaient, la fille du roi d'Eſpagne et la princeſſe de Savoie. Le cœur du roi avait pris un autre engagement; il aimait éperdument M^lle *Mancini*, l'une des nièces du cardinal : né avec un cœur tendre et de la fermeté dans ſes volontés, plein de paſſion et ſans expérience, il aurait pu ſe réſoudre à épouſer ſa maîtreſſe.

Louis XIV veut épouſer la nièce du cardinal *Mazarin*.

Madame de *Motteville*, favorite de la reine-mère, dont les mémoires ont un grand air de vérité, prétend que *Mazarin* fut tenté de laiſſer agir l'amour du roi, et de mettre ſa nièce ſur le trône. Il avait déjà marié une autre nièce au prince de *Conti*, une au duc de *Mercœur :* celle que *Louis XIV* aimait avait été demandée en mariage par le roi d'Angleterre. C'étaient autant de titres qui pouvaient juſtifier ſon ambition. Il preſſentit adroitement la reine-mère : *Je crains bien*, lui dit-il, *que le roi ne veuille trop fortement épouſer ma nièce*. La reine, qui connaiſſait le miniſtre, comprit qu'il ſouhaitait ce qu'il feignait de craindre. Elle lui répondit avec la hauteur d'une princeſſe du ſang d'Autriche, fille, femme et mère de rois, et avec l'aigreur que lui inſpirait depuis quelque temps un

ministre qui affectait de ne plus dépendre d'elle. Elle lui dit : *Si le roi était capable de cette indignité, je me mettrais avec mon second fils à la tête de toute la nation, contre le roi et contre vous.*

Mazarin ne pardonna jamais, dit-on, cette réponse à la reine : mais il prit le parti sage de penser comme elle ; il se fit lui-même un honneur et un mérite de s'opposer à la passion de *Louis XIV*. Son pouvoir n'avait pas besoin d'une reine de son sang pour appui. Il craignait même le caractère de sa nièce ; et il crut affermir encore la puissance de son ministère, en fuyant la gloire dangereuse d'élever trop sa maison.

Dès l'année 1656, il avait envoyé *Lionne* en Espagne solliciter la paix, et demander l'infante ; mais dom *Louis de Haro*, persuadé que quelque faible que fût l'Espagne, la France ne l'était pas moins, avait rejeté les offres du cardinal. L'infante, fille du premier lit, était destinée au jeune *Léopold*. Le roi d'Espagne, *Philippe IV*, n'avait alors de son second mariage qu'un fils, dont l'enfance mal-saine faisait craindre pour sa vie. On voulait que l'infante, qui pouvait être héritière de tant d'Etats, portât ses droits dans la maison d'Autriche, et non dans une maison ennemie : mais enfin *Philippe IV* ayant eu un autre fils, dom *Philippe Prosper*, et sa femme étant encore enceinte, le danger de donner l'infante au roi de France lui parut moins grand, et la bataille des Dunes lui rendit la paix nécessaire.

Les Espagnols promirent l'infante, et demandèrent une suspension d'armes. *Mazarin* et dom *Louis*
1659. se rendirent sur les frontières d'Espagne et de France, dans l'île des Faisans. Quoique le mariage d'un roi

de France et la paix générale fussent l'objet de leurs conférences, cependant plus d'un mois se passa à arranger les difficultés sur la préséance, et à régler des cérémonies. Les cardinaux se disaient égaux aux rois, et supérieurs aux autres souverains. La France prétendait avec plus de justice la prééminence sur les autres puissances. Cependant dom *Louis de Haro* mit une égalité parfaite entre *Mazarin* et lui, entre la France et l'Espagne.

Les conférences durèrent quatre mois. *Mazarin* et dom *Louis* y déployèrent toute leur politique; celle du cardinal était la finesse, celle de dom *Louis* la lenteur. Celui-ci ne donnait jamais de paroles, et celui-là en donnait toujours d'équivoques. Le génie du ministre italien était de vouloir surprendre; celui de l'espagnol était de s'empêcher d'être surpris. On prétend qu'il disait du cardinal : *Il a un grand défaut en politique, c'est qu'il veut toujours tromper.* Conférences de *Mazarin* et de *Haro*.

Telle est la vicissitude des choses humaines, que de ce fameux traité des Pyrénées, il n'y a pas deux articles qui subsistent aujourd'hui. Le roi de France garda le Roussillon, qu'il aurait toujours conservé sans cette paix : mais, à l'égard de la Flandre, la monarchie espagnole n'y a plus rien. La France était alors l'amie nécessaire du Portugal; elle ne l'est plus : tout est changé. Mais si dom *Louis de Haro* avait dit que le cardinal *Mazarin* savait tromper, on a dit depuis qu'il savait prévoir. Il méditait, dès long-temps, l'alliance des maisons de France et d'Espagne. On cite cette fameuse lettre de lui, écrite pendant les négociations de Munster : » Si le roi très-chrétien » pouvait avoir les Pays-Bas et la Franche-Comté en

» dot, en épouſant l'infante, alors nous pourrions » aſpirer à la ſucceſſion d'Eſpagne, quelque renon- » ciation qu'on fît faire à l'infante; et ce ne ſerait » pas une attente fort éloignée, puiſqu'il n'y a que » la vie du prince ſon frère qui l'en pût exclure. » Ce prince était alors *Balthazar*, qui mourut en 1649.

Paix des Pyrénées.

Le cardinal ſe trompait évidemment, en penſant qu'on pourrait donner les Pays-Bas et la Franche-Comté en mariage à l'infante. On ne ſtipula pas une ſeule ville pour ſa dot. Au contraire, on rendit à la monarchie eſpagnole des villes conſidérables qu'on avait conquiſes; comme Saint Omer, Ypres, Menin, Oudenarde et d'autres places. On en garda quelques-unes. Le cardinal ne ſe trompa point, en croyant que la renonciation ſerait un jour inutile; mais ceux qui lui font l'honneur de cette prédiction, lui font donc prévoir que le prince dom *Balthazar* mourrait en 1649; qu'enſuite, les trois enfans du ſecond mariage ſeraient enlevés au berceau; que *Charles*, le cinquième de tous ces enfans mâles, mourrait ſans poſtérité; et que ce roi autrichien, ferait un jour un teſtament en faveur d'un petit-fils de *Louis XIV*. Mais enfin le cardinal *Mazarin* prévit ce que vaudraient des renonciations, en cas que la poſtérité mâle de *Philippe IV* s'éteignît; et des événemens étranges l'ont juſtifié, après plus de cinquante années. (9)

(9) La renonciation d'*Anne d'Autriche* avait été préſentée aux états de Caſtille et d'Arragon, et acceptée par eux. Celle de *Marie-Thérèſe* ne leur fut pas préſentée; et c'eſt une des principales raiſons ſur leſquelles les caſuiſtes et les juriſconſultes, auxquels *Charles II* s'adreſſa, ſe fondèrent, pour décider que les deſcendans de *Marie-Thérèſe* étaient les héritiers légitimes de la couronne d'Eſpagne.

Marie-Thérèse, pouvant avoir pour dot les villes que la France rendait, n'apporta, par son contrat de mariage, que cinq cents mille écus d'or au soleil; il en coûta davantage au roi pour l'aller recevoir sur la frontière. Ces cinq cents mille écus, valant alors deux millions cinq cents mille livres, furent pourtant le sujet de beaucoup de contestations entre les deux ministres. Enfin, la France n'en reçut jamais que cent mille francs.

Conditions du mariage de *Louis XIV*.

Loin que ce mariage apportât aucun autre avantage, présent et réel, que celui de la paix, l'infante renonça à tous les droits qu'elle pourrait jamais avoir sur aucune terre de son père; et *Louis XIV* ratifia cette renonciation de la manière la plus solennelle, et la fit ensuite enregistrer au parlement.

Ces renonciations et ces cinq cents mille écus de dot, semblaient être les clauses ordinaires des mariages des infantes d'Espagne avec les rois de France. La reine *Anne d'Autriche*, fille de *Philippe III*, avait été mariée à *Louis XIII* à ces mêmes conditions; et quand on avait donné *Isabelle*, fille de *Henri le Grand*, à *Philippe IV*, roi d'Espagne, on n'avait pas stipulé plus de cinq cents mille écus d'or pour sa dot, dont même on ne lui paya jamais rien; de sorte, qu'il ne paraissait pas qu'il y eût alors aucun avantage dans ces grands mariages: on n'y voyait que des filles de rois mariées à des rois, ayant à peine un présent de noces.

Le duc de Lorraine, *Charles IV*, de qui la France et l'Espagne avaient beaucoup à se plaindre, ou plutôt, qui avait beaucoup à se plaindre d'elles, fut compris dans le traité; mais en prince malheureux qu'on

puniſſait parce qu'il ne pouvait ſe faire craindre. La France lui rendit ſes Etats, en démoliſſant Nanci, et en lui défendant d'avoir des troupes. Dom *Louis de Haro* obligea le cardinal *Mazarin* à faire recevoir en grâce le prince de *Condé*, en menaçant de lui laiſſer en ſouveraineté Rocroi, le Châtelet, et d'autres places dont il était en poſſeſſion. Ainſi la France gagna à la fois ces villes et le grand *Condé*. Il perdit ſa charge de grand-maître de la maiſon du roi, qu'on donna enſuite à ſon fils, et ne revint preſque qu'avec ſa gloire.

Rétabliſſement de *Charles II*, roi d'Angleterre, juin 1660.

Charles II, roi titulaire d'Angleterre, plus malheureux alors que le duc de Lorraine, vint près des Pyrénées, où l'on traitait cette paix. Il implora le ſecours de dom *Louis* et de *Mazarin*. Il ſe flattait que leurs rois, ſes couſins germains, réunis, oſeraient enfin venger une cauſe commune à tous les ſouverains, puiſqu'enfin *Cromwell* n'était plus; il ne put ſeulement obtenir une entrevue, ni avec *Mazarin*, ni avec dom *Louis*. *Lockhart*, cet ambaſſadeur de la république d'Angleterre, était à Saint-Jean de Luz; il ſe feſait reſpecter encore, même après la mort du protecteur; et les deux miniſtres, dans la crainte de choquer cet anglais, refuſèrent de voir *Charles II*. Ils penſaient que ſon rétabliſſement était impoſſible; et toutes les factions anglaiſes, quoique diviſées entre elles, conſpiraient également à ne jamais reconnaître de rois. Ils ſe trompèrent tous deux : la fortune fit, peu de mois après, ce que ces deux miniſtres auraient pu avoir la gloire d'entreprendre. *Charles* fut rappelé dans ſes Etats par les Anglais, ſans qu'un ſeul potentat de l'Europe ſe fût jamais mis en devoir, ni d'empêcher

le

le meurtre du père, ni de servir au rétablissement du fils. Il fut reçu dans les plaines de Douvres par vingt mille citoyens, qui se jetèrent à genoux devant lui. Des vieillards, qui étaient de ce nombre, m'ont dit que presque tout le monde fondait en larmes. Il n'y eut, peut-être, jamais de spectacle plus touchant, ni de révolution plus subite. Ce changement se fit en bien moins de temps, que le traité des Pyrénées ne fut conclu; et *Charles II* était déjà paisible possesseur de l'Angleterre, que *Louis XIV* n'était pas encore marié par procureur.

Enfin, le cardinal *Mazarin* ramena le roi et la nouvelle reine à Paris. Un père, qui aurait marié son fils sans lui donner l'administration de son bien, n'en eût pas usé autrement que *Mazarin;* il revint plus puissant et plus jaloux de sa puissance, et même des honneurs, que jamais. Il exigea et il obtint que le parlement vînt le haranguer par députés. C'était une chose sans exemple dans la monarchie; mais ce n'était pas une trop grande réparation du mal que le parlement lui avait fait. Il ne donna plus la main aux princes du sang, en lieu tiers, comme autrefois. Celui qui avait traité dom *Louis de Haro* en égal, voulut traiter le grand *Condé* en inférieur. Il marchait alors avec un faste royal, ayant, outre ses gardes, une compagnie de mousquetaires, qui a été depuis la seconde compagnie des mousquetaires du roi. On n'eut plus auprès de lui un accès libre: si quelqu'un était assez mauvais courtisan pour demander une grâce au roi, il était perdu. La reine-mère, si long-temps protectrice obstinée de *Mazarin* contre la France, resta sans crédit, dès qu'il n'eut plus besoin d'elle. Le roi,

Auguste 1660.

Mazarin devenu aussi fastueux que puissant.

son fils, élevé dans une soumission aveugle pour ce ministre, ne pouvait secouer le joug qu'elle lui avait imposé, aussi-bien qu'à elle-même; elle respectait son ouvrage, et *Louis XIV* n'osait pas encore régner du vivant de *Mazarin*.

Un ministre est excusable du mal qu'il fait, lorsque le gouvernail de l'Etat est forcé dans sa main par les tempêtes; mais dans le calme, il est coupable de tout le bien qu'il ne fait pas. *Mazarin* ne fit de bien qu'à lui et à sa famille, par rapport à lui. Huit années de puissance absolue et tranquille, depuis son dernier retour jusqu'à sa mort, ne furent marquées par aucun établissement glorieux ou utile; car le collége des quatre nations ne fut que l'effet de son testament.

Il gouvernait les finances comme l'intendant d'un seigneur obéré. Le roi demandait quelquefois de l'argent à *Fouquet*, qui lui répondait : *Sire, il n'y a rien dans les coffres de votre majesté, mais monsieur le cardinal vous en prêtera. Mazarin* était riche d'environ deux cents millions, à compter comme on fait aujourd'hui. Plusieurs mémoires disent qu'il en amassa une partie par des moyens trop au-dessous de la grandeur de sa place. Ils rapportent qu'il partageait avec les armateurs les profits de leurs courses : c'est ce qui ne fut jamais prouvé; mais les Hollandais l'en soupçonnèrent, et ils n'auraient pas soupçonné le cardinal de *Richelieu*.

On dit qu'en mourant il eut des scrupules, quoiqu'au dehors il montrât du courage. Du moins il craignit pour ses biens, et il en fit au roi une donation entière, croyant que le roi les lui rendrait. Il ne se trompa point; le roi lui remit la donation au bout

Mort de *Mazarin*. 9 mars 1661.

de trois jours. Enfin il mourut : et il n'y eut que le roi qui semblât le regretter, car ce prince savait déjà dissimuler. Le joug commençait à lui peser; il était impatient de régner. Cependant il voulut paraître sensible à une mort qui le mettait en possession de son trône.

La cour porte le deuil de *Mazarin*.

Louis XIV et la cour portèrent le deuil du cardinal *Mazarin*, honneur peu ordinaire, et que *Henri IV* avait fait à la mémoire de *Gabrielle d'Estrées*.

On n'entreprendra pas ici d'examiner si le cardinal *Mazarin* a été un grand ministre ou non : c'est à ses actions de parler, et à la postérité de juger. Le vulgaire suppose quelquefois une étendue d'esprit prodigieuse, et un génie presque divin, dans ceux qui ont gouverné des Empires avec quelque succès. Ce n'est point une pénétration supérieure qui fait les hommes d'Etat, c'est leur caractère. Les hommes, pour peu qu'ils aient de bon sens, voient tous à peu-près leurs intérêts. Un bourgeois d'Amsterdam ou de Berne, en sait, sur ce point, autant que *Séjan*, *Ximenès*, *Buckingham*, *Richelieu* ou *Mazarin* : mais notre conduite et nos entreprises dépendent uniquement de la trempe de notre ame, et nos succès dépendent de la fortune.

Par exemple, si un génie tel que le pape *Alexandre VI* ou *Borgia*, son fils, avait eu la Rochelle à prendre, il aurait invité dans son camp les principaux chefs, sous un serment sacré, et se serait défait d'eux; *Mazarin* serait entré dans la ville deux ou trois ans plus tard, en gagnant et en divisant les bourgeois. Dom *Louis de Haro* n'eût pas hasardé l'entreprise. *Richelieu* fit une digue sur la mer, à l'exemple d'*Alexandre*,

et entra dans la Rochelle en conquérant ; mais une marée un peu forte, ou un peu plus de diligence de la part des Anglais, délivraient la Rochelle, et feſaient paſſer *Richelieu* pour un téméraire.

On peut juger du caractère des hommes par leurs entrepriſes. On peut bien aſſurer que l'ame de *Richelieu* reſpirait la hauteur et la vengeance ; que *Mazarin* était ſage, ſouple et avide de biens. Mais pour connaître à quel point un miniſtre a de l'eſprit, il faut ou l'entendre ſouvent parler, ou lire ce qu'il a écrit. Il arrive ſouvent parmi les hommes d'Etat ce qu'on voit tous les jours parmi les courtiſans ; celui qui a le plus d'eſprit échoue, et celui qui a dans le caractère plus de patience, de force, de ſoupleſſe et de ſuite, réuſſit.

En liſant les lettres du cardinal *Mazarin*, et les mémoires du cardinal de *Retz*, on voit aiſément que *Retz* était le génie ſupérieur. Cependant *Mazarin* fut tout puiſſant, et *Retz* fut accablé. Enfin il eſt très-vrai que, pour faire un puiſſant miniſtre, il ne faut ſouvent qu'un eſprit médiocre, du bon ſens et de la fortune ; mais pour être un bon miniſtre, il faut avoir pour paſſion dominante l'amour du bien public. Le grand homme d'Etat, eſt celui dont il reſte de grands monumens utiles à la patrie.

Le monument qui immortaliſe le cardinal *Mazarin* eſt l'acquiſition de l'Alſace. Il donna cette province à la France, dans le temps que la France était déchaînée contre lui ; et, par une fatalité ſingulière, il fit plus de bien au royaume, lorſqu'il y était perſécuté, que dans la tranquillité d'une puiſſance abſolue. (10)

(10) C'eſt que *Mazarin* avait des talens pour la politique extérieure, et qu'il n'avait ni talens ni lumières pour l'adminiſtration ; c'eſt qu'un

CHAPITRE VII.

LOUIS XIV *gouverne par lui-même. Il force la branche d'Autriche-eſpagnole à lui céder par-tout la préſéance, et la cour de Rome à lui faire ſatiſfaction. Il achète Dunkerque. Il donne des ſecours à l'empereur, au Portugal, aux Etats-généraux, et rend ſon royaume floriſſant et redoutable.*

JAMAIS il n'y eut dans une cour plus d'intrigues et d'eſpérances que durant l'agonie du cardinal *Mazarin*. Les femmes, qui prétendaient à la beauté, ſe flattaient de gouverner un prince de vingt-deux ans, que l'amour avait déjà ſéduit juſqu'à lui faire offrir ſa couronne à ſa maîtreſſe. Les jeunes courtiſans croyaient renouveler le règne des favoris. Chaque miniſtre eſpérait la première place. Aucun d'eux ne penſait qu'un roi élevé dans l'éloignement des affaires, osât prendre ſur lui le fardeau du gouvernement. *Mazarin* avait prolongé l'enfance de ce monarque autant qu'il avait pu. Il ne l'inſtruiſait que depuis fort peu de temps, et parce que le roi avait voulu être inſtruit.

On était ſi loin d'eſpérer d'être gouverné par ſon

miniſtre ne peut guère avoir, dans les négociations, d'autres intérêts que ceux du peuple qu'il gouverne, au lieu que, dans le gouvernement intérieur, il peut en avoir de tout oppoſés; c'eſt enfin que l'art de négocier ne ſuppoſe que certaines qualités de l'eſprit et du caractère, communes à tous les pays et à tous les ſiècles, au lieu que la ſcience de l'adminiſtration ſuppoſe des principes qui n'exiſtaient pas encore dans le ſiècle de *Mazarin*.

ſouverain, que de tous ceux qui avaient travaillé juſqu'alors avec le premier miniſtre, il n'y en eut aucun qui demandât au roi quand il voudrait les entendre. Ils lui demandèrent tous : *A qui nous adreſſerons-nous ?* et *Louis XIV* leur répondit : *A moi.* On fut encore plus ſurpris de le voir perſévérer. Il y avait quelque temps qu'il conſultait ſes forces, et qu'il eſſayait, en ſecret, ſon génie pour régner. Sa réſolution priſe une fois, il la maintint juſqu'au dernier moment de ſa vie. Il fixa à chacun de ſes miniſtres les bornes de ſon pouvoir, ſe feſant rendre compte de tout par eux, à des heures réglées, leur donnant la confiance qu'il fallait pour accréditer leur miniſtère, et veillant ſur eux pour les empêcher d'en trop abuſer.

Madame de *Motteville* nous apprend que la réputation de *Charles II*, roi d'Angleterre, qui paſſait alors pour gouverner par lui-même, inſpira de l'émulation à *Louis XIV*. Si cela eſt, il ſurpaſſa beaucoup ſon rival, et il mérita toute ſa vie ce qu'on avait dit d'abord de *Charles*.

Ordre rétabli par-tout.

Il commença par mettre de l'ordre dans les finances dérangées par un long brigandage. La diſcipline fut rétablie dans les troupes, comme l'ordre dans les finances. La magnificence et la décence embellirent ſa cour. Les plaiſirs même eurent de l'éclat et de la grandeur. Tous les arts furent encouragés, et tous employés à la gloire du roi et de la France.

Ce n'eſt pas ici le lieu de le repréſenter dans ſa vie privée, ni dans l'intérieur de ſon gouvernement; c'eſt ce que nous ferons à part. Il ſuffit de dire que ſes peuples, qui, depuis la mort de *Henri le grand*,

n'avaient point vu de véritable roi, et qui déteſtaient l'empire d'un premier miniſtre, furent remplis d'admiration et d'eſpérance, quand ils virent *Louis XIV* faire à vingt-deux ans, ce que *Henri* avait fait à cinquante. Si *Henri IV* avait eu un premier miniſtre, il eût été perdu, parce que la haine contre un particulier eût ranimé vingt factions trop puiſſantes. Si *Louis XIII* n'en avait pas eu, ce prince, dont un corps faible et malade énervait l'ame, eût ſuccombé ſous le poids. *Louis XIV* pouvait, ſans péril, avoir ou n'avoir pas de premier miniſtre. Il ne reſtait pas la moindre trace des anciennes factions; il n'y avait plus en France qu'un maître et des ſujets. Il montra d'abord qu'il ambitionnait toute ſorte de gloire, et qu'il voulait être auſſi conſidéré au-dehors qu'abſolu au-dedans.

Le roi d'Eſpagne cède la préſéance au roi.

Les anciens rois de l'Europe prétendent entre eux une entière égalité, ce qui eſt très-naturel; mais les rois de France ont toujours réclamé la préſéance que mérite l'antiquité de leur race et de leur royaume; et s'ils ont cédé aux empereurs, c'eſt parce que les hommes ne ſont preſque jamais aſſez hardis pour renverſer un long uſage. Le chef de la république d'Allemagne, prince électif et peu puiſſant par lui-même, a le pas, ſans contredit, ſur tous les ſouverains, à cauſe de ce titre de céſar, et d'héritier de *Charlemagne*. Sa chancellerie allemande ne traitait pas même alors les autres rois de majeſté. Les rois de France pouvaient diſputer la préſéance aux empereurs, puiſque la France avait fondé le véritable Empire d'occident, dont le nom ſeul ſubſiſte en Allemagne. Ils avaient pour eux, non-ſeulement la

supériorité d'une couronne héréditaire sur une dignité élective ; mais l'avantage d'être issus, par une suite non interrompue, de souverains qui régnaient sur une grande monarchie, plusieurs siècles avant que, dans le monde entier, aucune des maisons qui possèdent aujourd'hui des couronnes, fût parvenue à quelque élévation. Ils voulaient au moins précéder les autres puissances de l'Europe. On alléguait, en leur faveur, le nom de très-chrétien. Les rois d'Espagne opposaient le titre de catholique; et depuis que *Charles-Quint* avait eu un roi de France prisonnier à Madrid, la fierté espagnole était bien loin de céder ce rang. Les Anglais et les Suédois, qui n'allèguent aujourd'hui aucun de ces surnoms, reconnaissent le moins qu'ils peuvent cette supériorité.

C'était à Rome que ces prétentions étaient autrefois débattues. Les papes, qui donnaient les Etats avec une bulle, se croyaient, à plus forte raison, en droit de décider du rang entre les couronnes. Cette cour, où tout se passe en cérémonies, était le tribunal où se jugeaient ces vanités de la grandeur. La France y avait eu toujours la supériorité, quand elle était plus puissante que l'Espagne; mais depuis le règne de *Charles-Quint*, l'Espagne n'avait négligé aucune occasion de se donner l'égalité. La dispute restait indécise; un pas de plus ou de moins, dans une procession ; un fauteuil placé près d'un autel, ou vis-à-vis la chaire d'un prédicateur, étaient des triomphes ; et établissaient des titres pour cette prééminence. La chimère du point d'honneur était extrême alors sur cet article entre les couronnes, comme la fureur des duels entre les particuliers.

Il arriva qu'à l'entrée d'un ambaſſadeur de Suède à Londres, le comte d'*Eſtrade*, ambaſſadeur de France, et le baron de *Vatteville*, ambaſſadeur d'Eſpagne, ſe diſputèrent le pas. L'eſpagnol, avec plus d'argent et une plus nombreuſe ſuite, avait gagné la populace anglaiſe : il fait d'abord tuer les chevaux des carroſſes français ; et bientôt les gens du comte d'*Eſtrade*, bleſſés et diſperſés, laiſsèrent les Eſpagnols marcher l'épée nue comme en triomphe. 1661.

Louis XIV, informé de cette inſulte, rappela l'ambaſſadeur qu'il avait à Madrid, fit ſortir de France celui d'Eſpagne, rompit les conférences qui ſe tenaient encore en Flandre au ſujet des limites ; et fit dire au roi *Philippe IV*, ſon beau père, que s'il ne reconnaiſſait la ſupériorité de la couronne de France, et ne réparait cet affront par une ſatisfaction ſolennelle, la guerre allait recommencer. *Philippe IV* ne voulut pas replonger ſon royaume dans une guerre nouvelle, pour la préſéance d'un ambaſſadeur : il envoya le comte de *Fuentes* déclarer au roi, à Fontainebleau, en préſence de tous les miniſtres étrangers qui étaient en France, *que les miniſtres eſpagnols ne concourraient plus dorénavant avec ceux de France*. Ce n'en était pas aſſez pour reconnaître nettement la prééminence du roi ; mais c'en était aſſez pour un aveu authentique de la faibleſſe eſpagnole. Cette cour, encore fière, murmura long-temps de ſon humiliation. Depuis, pluſieurs miniſtres eſpagnols ont renouvelé leurs anciennes prétentions : ils ont obtenu l'égalité à Nimègue ; mais *Louis XIV* acquit alors, par ſa fermeté, une ſupériorité réelle dans l'Europe, en feſant voir combien il était à craindre. 24 mars 1662.

A peine ſorti de cette petite affaire, avec tant de

grandeur, il en marqua encore davantage dans une occasion où sa gloire semblait moins intéressée. Les jeunes français, dans les guerres faites depuis longtemps en Italie contre l'Espagne, avaient donné aux Italiens circonspects et jaloux, l'idée d'une nation impétueuse. L'Italie regardait toutes les nations, dont elle était inondée, comme des barbares, et les Français comme des barbares plus gais que les autres, mais plus dangereux, qui portaient dans toutes les maisons les plaisirs avec le mépris, et la débauche avec l'insulte. Ils étaient craints par-tout, et sur-tout à Rome.

Il force le pape à lui demander pardon.

Le duc de *Créqui*, ambassadeur auprès du pape, avait révolté les Romains par sa hauteur : ses domestiques, gens qui poussent toujours à l'extrême les défauts de leur maître, commettaient dans Rome les mêmes désordres que la jeunesse indisciplinable de Paris, qui se faisait alors un honneur d'attaquer, toutes les nuits, le guet qui veille à la garde de la ville.

20 auguste 1662.

Quelques laquais du duc de *Créqui* s'avisèrent de charger, l'épée à la main, une escouade des corses, (ce sont des gardes du pape qui appuient les exécutions de la justice.) Tout le corps des corses offensé, et secrètement animé par dom *Mario Chigi*, frère du pape *Alexandre VII*, qui haïssait le duc de *Créqui*, vint en armes assiéger la maison de l'ambassadeur. Ils tirèrent sur le carrosse de l'ambassadrice, qui rentrait alors dans son palais; ils lui tuèrent un page, et blessèrent plusieurs domestiques. Le duc de *Créqui* sortit de Rome, accusant les parens du pape, et le pape lui-même, d'avoir favorisé cet assassinat. Le pape différa tant qu'il put la réparation, persuadé qu'avec

les Français il n'y a qu'à temporiser, et que tout s'oublie. Il fit pendre un corse et un sbire au bout de quatre mois; et il fit sortir de Rome le gouverneur, soupçonné d'avoir autorisé l'attentat : mais il fut consterné d'apprendre que le roi menaçait de faire assiéger Rome, qu'il fesait déjà passer des troupes en Italie, et que le maréchal du *Plessis-Praslin* était nommé pour les commander. L'affaire était devenue une querelle de nation à nation, et le roi voulait faire respecter la sienne. Le pape, avant de faire la satisfaction qu'on demandait, implora la médiation de tous les princes catholiques; il fit ce qu'il put pour les animer contre *Louis XIV;* mais les circonstances n'étaient pas favorables au pape. L'Empire était attaqué par les Turcs : l'Espagne était embarrassée dans une guerre peu heureuse contre le Portugal.

La cour romaine ne fit qu'irriter le roi sans pouvoir lui nuire. Le parlement de Provence cita le pape, et fit saisir le Comtat d'Avignon. Dans d'autres temps, les excommunications de Rome auraient suivi ces outrages; mais c'étaient des armes usées et devenues ridicules : il fallut que le pape pliât; il fut forcé d'exiler de Rome son propre frère; d'envoyer son neveu, le cardinal *Chigi*, en qualité de légat *à latere*, faire satisfaction au roi; de casser la garde corse, et d'élever dans Rome une pyramide, avec une inscription qui contenait l'injure et la réparation. Le cardinal *Chigi* fut le premier légat de la cour romaine, qui fût jamais envoyé pour demander pardon. Les légats, auparavant, venaient donner des lois, et imposer des décimes. Le roi ne s'en tint pas à faire réparer un

outrage par des cérémonies paſſagères, et par des monumens qui le font auſſi; (car il permit, quelques années après, la deſtruction de la pyramide) mais il força la cour de Rome à promettre de rendre Caſtro et Ronciglione au duc de Parme, à dédommager le duc de Modène de ſes droits ſur Commachio; et il tira ainſi d'une inſulte, l'honneur ſolide d'être le protecteur des princes d'Italie.

Il achète Dunkerque. 27 octobre 1662.

En ſoutenant ſa dignité, il n'oubliait pas d'augmenter ſon pouvoir. Ses finances, bien adminiſtrées par *Colbert*, le mirent en état d'acheter Dunkerque et Mardik du roi d'Angleterre, pour cinq millions de livres, à vingt-ſix livres dix ſols le marc. *Charles II*, prodigue et pauvre, eut la honte de vendre le prix du ſang des Anglais. Son chancelier *Hyde*, accuſé d'avoir conſeillé ou ſouffert cette faibleſſe, fut banni depuis par le parlement d'Angleterre, qui punit ſouvent les fautes des favoris, et qui quelquefois même juge ſes rois.

1663. *Louis* fit travailler trente mille hommes à fortifier Dunkerque du côté de la terre et de la mer. On creuſa entre la ville et la citadelle un baſſin capable de contenir trente vaiſſeaux de guerre, de ſorte qu'à peine les Anglais eurent vendu cette ville, qu'elle devint l'objet de leur terreur.

30 auguſte 1663. Quelque temps après, le roi força le duc de Lorraine à lui donner la forte ville de Marſal. Ce malheureux *Charles IV*, guerrier aſſez illuſtre, mais prince faible, inconſtant et imprudent, venait de faire un traité, par lequel il donnait la Lorraine à la France après ſa mort, à condition que le roi lui permettrait de lever un million ſur l'Etat qu'il abandonnait, et

que les princes du sang de Lorraine seraient réputés princes du sang de France. Ce traité, vainement vérifié au parlement de Paris, ne servit qu'à produire de nouvelles inconstances dans le duc de Lorraine; trop heureux ensuite de donner Marsal, et de se remettre à la clémence du roi.

Louis augmentait ses Etats même pendant la paix, et se tenait toujours prêt pour la guerre, faisant fortifier ses frontières, tenant ses troupes dans la discipline, augmentant leur nombre, faisant des revues fréquentes.

Louis XIV envoie du secours à l'empereur contre les Turcs.

Les Turcs étaient alors très-redoutables en Europe; ils attaquaient à la fois l'empereur d'Allemagne et les Vénitiens. La politique des rois de France a toujours été, depuis *François I*, d'être alliés des empereurs turcs; non-seulement pour les avantages de commerce, mais pour empêcher la maison d'Autriche de trop prévaloir. Cependant, un roi chrétien ne pouvait refuser du secours à l'empereur, trop en danger; et l'intérêt de la France était bien que les Turcs inquiétassent la Hongrie, mais non pas qu'ils l'envahissent: enfin ses traités avec l'Empire lui faisaient un devoir de cette démarche honorable. Il envoya donc six mille hommes en Hongrie, sous les ordres du comte de *Coligni*, seul reste de la maison de ce *Coligni*, autrefois si célèbre dans nos guerres civiles, et qui mérite peut-être une aussi grande renommée que cet amiral, par son courage et par sa vertu. L'amitié l'avait attaché au grand *Condé*, et toutes les offres du cardinal *Mazarin* n'avaient jamais pu l'engager à manquer à son ami. Il mena avec lui l'élite de la noblesse de France, et entre autres le jeune *la Feuillade*, homme entreprenant

1664. et avide de gloire et de fortune. Ces français allèrent servir en Hongrie sous le général *Montécuculi*, qui tenait tête alors au grand-vizir *Kiuperli* ou *Kouprogli*, et qui depuis, en servant contre la France, balança la réputation de *Turenne*. Il y eut un grand combat à Saint-Gothard, au bord du Raab, entre les Turcs et l'armée de l'empereur. Les Français y firent des prodiges de valeur; les Allemands mêmes, qui ne les aimaient point, furent obligés de leur rendre justice; mais ce n'est pas la rendre aux Allemands, de dire, comme on a fait dans tant de livres, que les Français eurent seuls l'honneur de la victoire.

Il secourt encore le Portugal.

Le roi, en mettant sa grandeur a secourir ouvertement l'empereur, et à donner de l'éclat aux armes françaises, mettait sa politique à soutenir secrètement le Portugal contre l'Espagne. Le cardinal *Mazarin* avait abandonné formellement les Portugais, par le traité des Pyrénées; mais l'Espagnol avait fait plusieurs petites infractions tacites à la paix. Le Français en fit une hardie et décisive : le maréchal de *Schomberg*, étranger et huguenot, passa en Portugal avec quatre mille soldats français, qu'il payait de l'argent de *Louis XIV*, et qu'il feignait de soudoyer au nom du roi de Portugal. Ces quatre mille soldats français, joints aux troupes portugaises, remportèrent à Villa-Viciosa une victoire complète, qui affermit le trône dans la maison de Bragance. Ainsi *Louis XIV* passait déjà pour un prince guerrier et politique, et l'Europe le redoutait, même avant qu'il eût encore fait la guerre.

17 juin 1665.

Ce fut par cette politique qu'il évita, malgré ses promesses, de joindre le peu de vaisseaux qu'il avait

alors aux flottes hollandaises. Il s'était allié avec la Hollande, en 1667. Cette république, environ vers ce temps-là, recommença la guerre contre l'Angleterre, au sujet du vain et bizarre honneur du pavillon, et des intérêts réels de son commerce dans les Indes. *Louis* voyait avec plaisir ces deux puissances maritimes mettre en mer tous les ans, l'une contre l'autre, des flottes de plus de cent vaisseaux, et se détruire mutuellement par les batailles les plus opiniâtres qui se soient jamais données, dont tout le fruit était l'affaiblissement des deux partis. Il s'en donna une qui dura trois jours entiers. Ce fut dans ces combats, que le hollandais *Ruyter* acquit la réputation du plus grand-homme de mer qu'on eût vu encore. Ce fut lui qui alla brûler les plus beaux vaisseaux d'Angleterre jusque dans ses ports, à quatre lieues de Londres. Il fit triompher la Hollande sur les mers, dont les Anglais avaient toujours eu l'empire, et où *Louis XIV* n'était rien encore.

11, 12 et 13 juin 1666.

La domination de l'Océan était partagée, depuis quelque temps, entre ces deux nations. L'art de construire les vaisseaux, et de s'en servir pour le commerce et pour la guerre, n'était bien connu que d'elles. La France, sous le ministère de *Richelieu*, se croyait puissante sur mer, parce que d'environ soixante vaisseaux ronds que l'on comptait dans ses ports, elle pouvait en mettre en mer environ trente, dont un seul portait soixante et dix canons. Sous *Mazarin*, on acheta des Hollandais le peu de vaisseaux que l'on avait. On manquait de matelots, d'officiers, de manufactures pour la construction et pour l'équipement. Le roi entreprit de réparer les ruines de la marine, et de

Il secourt aussi la Hollande.

donner à la France tout ce qui lui manquait, avec une diligence incroyable : mais en 1664 et 1665, tandis que les Anglais et les Hollandais couvraient l'Océan de près de trois cents gros vaisseaux de guerre, il n'en avait encore que quinze ou seize du dernier rang, que le duc de *Beaufort* occupait contre les pirates de Barbarie ; et lorsque les Etats-généraux pressèrent *Louis XIV* de joindre sa flotte à la leur, il ne se trouva, dans le port de Brest, qu'un seul brûlot, qu'on eut honte de faire partir, et qu'il fallut pourtant leur envoyer sur leurs instances réitérées. Ce fut une honte que *Louis XIV* s'empressa bien vîte d'effacer.

1665. Il donna aux Etats un secours de ses forces de terre, plus essentiel et plus honorable. Il leur envoya six mille français, pour les défendre contre l'évêque de Munster, *Christophe-Bernard de Galen*, prélat guerrier et ennemi implacable, soudoyé par l'Angleterre pour désoler la Hollande; mais il leur fit payer chèrement ce secours, et les traita comme un homme puissant qui vend sa protection à des marchands opulens. *Colbert* mit sur leur compte, non-seulement la solde de ses troupes, mais jusqu'aux frais d'une ambassade envoyée en Angleterre, pour conclure leur paix avec *Charles II.* Jamais secours ne fut donné de si mauvaise grâce, ni reçu avec moins de reconnaissance.

Il devient le plus puissant prince de l'Europe.

Le roi ayant ainsi aguerri ses troupes, et formé de nouveaux officiers en Hongrie, en Hollande, en Portugal, respecté et vengé dans Rome, ne voyait pas un seul potentat qu'il dût craindre. L'Angleterre ravagée par la peste; Londres réduite en cendres par un incendie attribué injustement aux catholiques; la prodigalité

prodigalité et l'indigence continuelle de *Charles II*, auſſi dangereuſes pour ſes affaires que la contagion et l'incendie, mettaient la France en ſureté du côté des Anglais. L'empereur réparait à peine l'épuiſement d'une guerre contre les Turcs. Le roi d'Eſpagne, *Philippe IV*, mourant, et ſa monarchie auſſi faible que lui, laiſſaient *Louis XIV* le ſeul puiſſant et le ſeul redoutable. Il était jeune, riche, bien ſervi, obéi aveuglément, et marquait l'impatience de ſe ſignaler, et d'être conquérant.

CHAPITRE VIII.

Conquête de la Flandre.

L'OCCASION ſe préſenta bientôt à un roi qui la cherchait. *Philippe IV*, ſon beau-père, mourut : il avait eu de ſa première femme, ſœur de *Louis XIII*, cette princeſſe *Marie-Thérèſe*, mariée à ſon couſin *Louis XIV;* mariage par lequel la monarchie eſpagnole eſt enfin tombée dans la maiſon de *Bourbon*, ſi long-temps ſon ennemie. De ſon ſecond mariage avec *Marie-Anne d'Autriche* était né *Charles II*, enfant faible et mal-ſain, héritier de la couronne, et ſeul reſte de trois enfans mâles, dont deux étaient morts en bas âge. *Louis XIV* prétendit que la Flandre, le Brabant, et la Franche-Comté, provinces du royaume d'Eſpagne, devaient, ſelon la juriſprudence de ces provinces, revenir à ſa femme, malgré ſa renonciation. Si les cauſes des rois pouvaient ſe juger par les

lois des nations à un tribunal désintéressé, l'affaire eût été un peu douteuse.

Louis fit examiner ses droits par son conseil, et par des théologiens, qui les jugèrent incontestables; mais le conseil et le confesseur de la veuve de *Philippe IV* les trouvaient bien mauvais. Elle avait pour elle une puissante raison, la loi expresse de *Charles-Quint;* mais les lois de *Charles-Quint* n'étaient guère suivies par la cour de France.

Raisons ou prétextes de la conquête de la Flandre.

Un des prétextes que prenait le conseil du roi, était que les cinq cents mille écus, donnés en dot à sa femme, n'avaient point été payés; mais on oubliait que la dot de la fille de *Henri IV* ne l'avait pas été davantage. La France et l'Espagne combattirent d'abord par des écrits, où l'on étala des calculs de banquier et des raisons d'avocat; mais la seule raison d'Etat était écoutée. Cette raison d'Etat fut bien extraordinaire. *Louis XIV* allait attaquer un enfant dont il devait être naturellement le protecteur, puisqu'il avait épousé la sœur de cet enfant. Comment pouvait-il croire que l'empereur *Léopold*, regardé comme le chef de la maison d'Autriche, le laisserait opprimer cette maison, et s'agrandir dans la Flandre? Qui croirait que l'empereur et le roi de France eussent déjà partagé, en idée, les dépouilles du jeune *Charles d'Autriche*, roi d'Espagne? On trouve quelques traces de cette triste vérité dans les mémoires du marquis de *Torci*, (*l*) mais elles sont peu démêlées. Le temps a enfin dévoilé ce mystère, qui prouve qu'entre les rois, la convenance et le droit du plus fort tiennent

(*l*) Tome I, page 16, édition supposée de la Haie.

lieu de justice, sur-tout quand cette justice semble douteuse.

Tous les frères de *Charles II*, roi d'Espagne, étaient morts. *Charles* était d'une complexion faible et mal saine. *Louis XIV* et *Léopold* firent, dans son enfance, à peu-près le même traité de partage qu'ils entamèrent depuis à sa mort. Par ce traité, qui est actuellement dans le dépôt du louvre, *Léopold* devait laisser *Louis XIV* se mettre déjà en possession de la Flandre, à condition qu'à la mort de *Charles*, l'Espagne passerait sous la domination de l'empereur. Il n'est pas dit s'il en coûta de l'argent pour cette étrange négociation. D'ordinaire, ce principal article de tant de traités demeure secret.

Traité secret de l'empereur et de *Louis XIV* pour dépouiller le roi d'Espagne.

Léopold n'eut pas sitôt signé l'acte qu'il s'en repentit. Il exigea, au moins, qu'aucune cour n'en eût connaissance; qu'on n'en fît point une double copie selon l'usage; et que le seul instrument qui devait subsister fût enfermé dans une cassette de métal, dont l'empereur aurait une clef et le roi de France l'autre. Cette cassette dut être déposée entre les mains du grand-duc de Florence. L'empereur la remit, pour cet effet, entre les mains de l'ambassadeur de France à Vienne, et le roi envoya seize de ses gardes-du-corps aux portes de Vienne pour accompagner le courrier, de peur que l'empereur ne changeât d'avis, et ne fît enlever la cassette sur la route. Elle fut portée à Versailles et non à Florence; ce qui laisse soupçonner que *Léopold* avait reçu de l'argent, puisqu'il n'osa se plaindre.

Voilà comment l'empereur laissa dépouiller le roi d'Espagne.

Le roi, comptant encore plus sur ses forces que sur ses raisons, marcha en Flandre à des conquêtes assurées.
1667. Il était à la tête de trente-cinq mille hommes; un autre corps de huit mille fut envoyé vers Dunkerque; un de quatre mille vers Luxembourg. *Turenne* était, sous lui, le général de cette armée. *Colbert* avait multiplié les ressources de l'Etat pour fournir à ces dépenses. *Louvois*, nouveau ministre de la guerre, avait fait des préparatifs immenses pour la campagne. Des magasins de toute espèce étaient distribués sur la frontière. Il introduisit le premier cette méthode avantageuse, que la faiblesse du gouvernement avait jusqu'alors rendue impraticable, de faire subsister les armées par magasins : quelque siége que le roi voulût faire, de quelque côté qu'il tournât ses armes, les secours en tout genre étaient prêts, les logemens des troupes marqués, leurs marches réglées. La discipline rendue plus sévère de jour en jour, par l'austérité inflexible du ministre, enchaînait tous les officiers à leur devoir. La présence d'un jeune roi, l'idole de son armée, leur rendait la dureté de ce devoir aisée et chère. Le grade militaire commença, dès-lors, à être un droit beaucoup au-dessus de celui de la naissance. Les services et non les aïeux furent comptés, ce qui ne s'était guère vu encore. Par-là, l'officier de la plus médiocre naissance fut encouragé, sans que ceux de la plus haute eussent à se plaindre. L'infanterie, sur qui tombait tout le poids de la guerre, depuis l'inutilité reconnue des lances, partagea les récompenses dont la cavalerie était en possession. Des maximes nouvelles dans le gouvernement inspiraient un nouveau courage.

Le roi, entre un chef et un miniſtre également habiles, tous deux jaloux l'un de l'autre, et cependant ne l'en ſervant que mieux, ſuivi des meilleures troupes de l'Europe; enfin, ligué de nouveau avec le Portugal, attaquait, avec tous ces avantages, une province mal défendue d'un royaume ruiné et déchiré. Il n'avait à faire qu'à ſa belle-mère, femme faible, gouvernée par un jéſuite, dont l'adminiſtration mépriſée et malheureuſe laiſſait la monarchie eſpagnole ſans défenſe. Le roi de France avait tout ce qui manquait à l'Eſpagne.

L'art d'attaquer les places n'était pas encore perfectionné comme aujourd'hui, parce que celui de les bien fortifier et de les bien défendre était plus ignoré. Les frontières de la Flandre eſpagnole étaient preſque ſans fortifications et ſans garniſons.

Louis n'eut qu'à ſe préſenter devant elles. Il entra dans Charleroi comme dans Paris; Ath, Tournai, furent priſes en deux jours; Furnes, Armentières, Courtrai, ne tinrent pas davantage. Il deſcendit dans la tranchée devant Douai, qui ſe rendit le lendemain. Lille, la plus floriſſante ville de ces pays, la ſeule bien fortifiée, et qui avait une garniſon de ſix mille hommes, capitula après neuf jours de ſiége. Les Eſpagnols n'avaient que huit mille hommes à oppoſer à l'armée victorieuſe, encore l'arrière-garde de cette petite armée fut-elle taillée en pièces par le marquis, depuis maréchal de *Créqui*. Le reſte ſe cacha ſous Bruxelles et ſous Mons, laiſſant le roi vaincre ſans combattre.

Succès rapides.

6 juillet 1667.

27 auguſte.

31 auguſte.

Cette campagne, faite au milieu de la plus grande abondance, parmi des ſuccès ſi faciles, parut le voyage

d'une cour. La bonne chère, le luxe et les plaisirs s'introduisirent alors dans les armées, dans le temps même que la discipline s'affermissait. Les officiers faisaient le devoir militaire beaucoup plus exactement, mais avec des commodités plus recherchées. Le maréchal de *Turenne* n'avait eu long-temps que des assiettes de fer en campagne. Le marquis d'*Humières* fut le premier, au siége d'Arras, en 1658, qui se fit servir en vaisselle d'argent, à la tranchée, et qui fit manger des ragoûts et des entremets. Mais dans cette campagne de 1667, où un jeune roi, aimant la magnificence, étalait celle de sa cour dans les fatigues de la guerre, tout le monde se piqua de somptuosité et de goût dans la bonne chère, dans les habits, dans les équipages. Ce luxe, la marque certaine de la richesse d'un grand Etat, et souvent la cause de la décadence d'un petit, était cependant encore très-peu de chose auprès de celui qu'on a vu depuis. Le roi, ses généraux et ses ministres allaient au rendez-vous de l'armée à cheval; au lieu qu'aujourd'hui il n'y a point de capitaine de cavalerie, ni de secrétaire d'un officier-général, qui ne fasse ce voyage en chaise de poste avec des glaces et des ressorts, plus commodément et plus tranquillement qu'on ne faisait alors une visite dans Paris d'un quartier à un autre.

La délicatesse des officiers ne les empêchait point alors d'aller à la tranchée avec le pot en tête, et la cuirasse sur le dos. Le roi en donnait l'exemple: il alla ainsi à la tranchée devant Douai et devant Lille. Cette conduite sage conserva plus d'un grand homme. Elle a été trop négligée depuis par des jeunes gens peu robustes, pleins de valeur, mais de mollesse, qui semblent plus craindre la fatigue que le danger.

La rapidité de ces conquêtes remplit d'alarmes Bruxelles; les citoyens transportaient déjà leurs effets dans Anvers. La conquête de la Flandre entière pouvait être l'ouvrage d'une campagne. Il ne manquait au roi que des troupes assez nombreuses pour garder les places, prêtes à s'ouvrir à ses armes. *Louvois* lui conseilla de mettre de grosses garnisons dans les villes prises, et de les fortifier. *Vauban*, l'un de ces grands hommes, et de ces génies qui parurent dans ce siècle pour le service de *Louis XIV*, fut chargé de ces fortifications. Il les fit suivant sa nouvelle méthode, devenue aujourd'hui la règle de tous les bons ingénieurs. On fut étonné de ne plus voir les places revêtues que d'ouvrages presque au niveau de la campagne. Les fortifications hautes et menaçantes n'en étaient que plus exposées à être foudroyées par l'artillerie: plus il les rendit rasantes, moins elles étaient en prise. Il construisit la citadelle de Lille sur ces principes. On n'avait point encore en France détaché le gouvernement d'une ville de celui de la forteresse. L'exemple commença en faveur de *Vauban*; il fut le premier gouverneur d'une citadelle. On peut encore observer que le premier de ces plans en relief, qu'on voit dans la galerie du louvre, (11) fut celui des fortifications de Lille. 1668.

Le roi se hâta de venir jouir des acclamations des peuples, des adorations de ses courtisans et de ses maîtresses, et des fêtes qu'il donna à sa cour.

(11) Ces plans ont été depuis transportés aux invalides.

CHAPITRE IX.

Conquête de la Franche-Comté. Paix d'Aix-la-chapelle.

Préparations habiles. 1668.

ON était plongé dans les divertissemens à Saint-Germain, lorsqu'au cœur de l'hiver, au mois de janvier, on fut étonné de voir des troupes marcher de tous côtés, aller et revenir sur les chemins de la Champagne, dans les trois évêchés : des trains d'artillerie, des chariots de munitions s'arrêtaient, sous divers prétextes, dans la route qui mène de Champagne en Bourgogne. Cette partie de la France était remplie de mouvemens dont on ignorait le cause. Les étrangers par intérêt, et les courtisans par curiosité, s'épuisaient en conjectures : l'Allemagne était alarmée : l'objet de ces préparatifs et de ces marches irrégulières était inconnu à tout le monde. Le secret dans les conspirations n'a jamais été mieux gardé, qu'il le fut dans cette entreprise de *Louis XIV*. Enfin, le 2 février, il part de Saint-Germain avec le jeune duc d'*Enghien*, fils du grand *Condé*, et quelques courtisans : les autres officiers étaient au rendez-vous des troupes. Il va à cheval à grandes journées, et arrive à Dijon. Vingt mille hommes, assemblés de vingt routes différentes, se trouvent le même jour en Franche-Comté, à quelques lieues de Besançon, et le grand *Condé* paraît à leur tête, ayant pour son principal lieutenant-général *Montmorenci-Bouteville*, son ami, devenu duc de *Luxembourg*, toujours attaché à lui dans la bonne et dans la

mauvaise fortune. *Luxembourg* était l'élève de *Condé* dans l'art de la guerre; et il obligea, à force de mérite, le roi, qui ne l'aimait pas, à l'employer.

Le grand *Condé* chargé de la conquête.

Des intrigues eurent part à cette entreprise imprévue : le prince de *Condé* était jaloux de la gloire de *Turenne*, et *Louvois* de sa faveur auprès du roi; *Condé* était jaloux en héros, et *Louvois* en ministre. Le prince gouverneur de la Bourgogne, qui touche à la Franche-Comté, avait formé le dessein de s'en rendre maître en hiver, en moins de temps que *Turenne* n'en avait mis, l'été précédent, à conquérir la Flandre française. Il communiqua d'abord son projet à *Louvois*, qui l'embrassa avidement, pour éloigner et rendre inutile *Turenne*, et pour servir en même temps son maître.

Cette province, assez pauvre alors en argent; mais très-fertile, bien peuplée, étendue en long de quarante lieues, et large de vingt, avait le nom de *Franche*, et l'était en effet. Les rois d'Espagne en étaient plutôt les protecteurs que les maîtres. Quoique ce pays fût du gouvernement de la Flandre, il n'en dépendait que peu. Toute l'administration était partagée et disputée entre le parlement et le gouverneur de la Franche-Comté. Le peuple jouissait de grands priviléges, toujours respectés par la cour de Madrid, qui ménageait une province jalouse de ses droits, et voisine de la France. Besançon même se gouvernait comme une ville impériale. Jamais peuple ne vécut sous une administration plus douce, et ne fut si attaché à ses souverains. Leur amour pour la maison d'Autriche s'est conservé pendant deux générations; mais cet amour était, au fond, celui de leur liberté. Enfin,

la Franche-Comté était heureuse, mais pauvre : et puisqu'elle était une espèce de république, il y avait des factions. Quoi qu'en dise *Pélisson*, on ne se borna pas à employer la force.

Manœuvres. On gagna d'abord quelques citoyens par des présens et des espérances. On s'assura de l'abbé *Jean de Vatteville*, frère de celui qui, ayant insulté à Londres l'ambassadeur de France, avait procuré, par cet outrage, l'humiliation de la branche d'Autriche-espagnole. Cet abbé, autrefois officier, puis chartreux, puis longtemps musulman chez les Turcs, et enfin ecclésiastique, eut parole d'être grand doyen, et d'avoir d'autres bénéfices. On acheta peu cher quelques magistrats, quelques officiers ; et à la fin même, le marquis d'*Yenne*, gouverneur-général, devint si traitable, qu'il accepta publiquement, après la guerre, une grosse pension et le grade de lieutenant-général en France. Ces intrigues secrètes, à peine commencées, furent soutenues par vingt mille hommes. Besançon, la capitale de la province, est investie par le prince de *Condé* : *Luxembourg* court à Salins : le lendemain Besançon et Salins se rendirent. Besançon ne demanda pour capitulation, que la conservation d'un S^t^ Suaire fort révéré dans cette ville ; ce qu'on lui accorda très-aisément. Le roi arrivait à Dijon. *Louvois*, qui avait volé sur la frontière pour diriger toutes ces marches, vient lui apprendre que ces deux villes sont assiégées et prises. Le roi courut aussitôt se montrer à la fortune qui faisait tout pour lui.

La Franche-Comté prise.

Il alla assiéger Dole en personne. Cette place était réputée forte : elle avait pour commandant le comte de *Montrevel*, homme d'un grand courage, fidèle par

grandeur d'ame aux Eſpagnols qu'il haïſſait, et au parlement qu'il mépriſait. Il n'avait pour garniſon que quatre cents ſoldats et les citoyens, et il oſa ſe défendre. La tranchée ne fut point pouſſée dans les formes. A peine l'eut-on ouverte, qu'une foule de jeunes volontaires, qui ſuivaient le roi, courut attaquer la contreſcarpe, et s'y logea. Le prince de *Condé*, à qui l'âge et l'expérience avaient donné un courage tranquille, les fit ſoutenir à propos, et partagea leur péril pour les en tirer. Ce prince était par-tout avec ſon fils, et venait enſuite rendre compte de tout au roi, comme un officier qui aurait eu ſa fortune à faire. Le roi, dans ſon quartier, montrait plutôt la dignité d'un monarque dans ſa cour, qu'une ardeur impétueuſe qui n'était pas néceſſaire. Tout le cérémonial de Saint-Germain était obſervé. Il avait ſon petit coucher, ſes grandes, ſes petites entrées, une ſalle des audiences dans ſa tente. Il ne tempérait le faſte du trône, qu'en feſant manger à ſa table ſes officiers généraux et ſes aides de camp. On ne lui voyait point, dans les travaux de la guerre, ce courage emporté de *François I* et de *Henri IV*, qui cherchaient toutes les eſpèces de dangers. Il ſe contentait de ne les pas craindre, et d'engager tout le monde à s'y précipiter pour lui avec ardeur. Il entra dans Dole au bout de quatre jours de ſiége, douze jours après ſon départ de Saint-Germain; et enfin, en moins de trois ſemaines, toute la Franche-Comté lui fut ſoumiſe. Le conſeil d'Eſpagne, étonné et indigné du peu de réſiſtance, écrivit au gouverneur: „ Que „ le roi de France aurait dû envoyer ſes laquais „ prendre poſſeſſion de ce pays, au lieu d'y aller en „ perſonne. „

24 février 1668.

Europe alarmée.

Tant de fortune et tant d'ambition réveillèrent l'Europe assoupie; l'Empire commença à se remuer, et l'empereur à lever des troupes. Les Suisses, voisins des Francs-Comtois, et qui n'avaient guère alors d'autre bien que leur liberté, tremblèrent pour elle. Le reste de la Flandre pouvait être envahi au printemps prochain. Les Hollandais, à qui il avait toujours importé d'avoir les Français pour amis, frémissaient de les avoir pour voisins. L'Espagne alors eut recours à ces mêmes Hollandais, et fut en effet protégée par cette petite nation, qui ne lui paraissait auparavant que méprisable et rebelle.

Jean de Witt.

La Hollande était gouvernée par *Jean de Witt*, qui dès l'âge de vingt-huit ans avait été élu grand-pensionnaire; homme amoureux de la liberté de son pays, autant que de sa grandeur personnelle: assujetti à la frugalité et à la modestie de sa république, il n'avait qu'un laquais et une servante, et allait à pied dans la Haie, tandis que dans les négociations de l'Europe, son nom était compté avec les noms des plus puissans rois: homme infatigable dans le travail, plein d'ordre, de sagesse, d'industrie dans les affaires, excellent citoyen, grand politique, et qui, cependant, fut depuis très-malheureux. (12)

Temple.

Il avait contracté avec le chevalier *Temple*, ambassadeur d'Angleterre à la Haie, une amitié bien rare

(12) *Jean de Witt* avait été en Hollande un des premiers et un des meilleurs disciples de *Descartes*. On a de lui un traité des courbes, ouvrage de sa première jeunesse, rempli de choses ingénieuses et nouvelles, qui annonçaient un veritable géomètre. Il paraît être le premier qui ait imaginé de calculer la probabilité de la vie humaine, et d'employer ce calcul pour déterminer quel denier des rentes viagères répond à un intérêt donné en rentes perpétuelles.

entre des ministres. *Temple* était un philosophe qui joignait les lettres aux affaires ; homme de bien, malgré les reproches que l'évêque *Burnet* lui a faits d'athéisme ; né avec le génie d'un sage républicain, aimant la Hollande, comme son propre pays, parce qu'elle était libre, et aussi jaloux de cette liberté que le grand-pensionnaire lui-même. Ces deux citoyens s'unirent avec le comte de *Dhona*, ambassadeur de Suède, pour arrêter les progrès du roi de France.

Ce temps était marqué pour les événemens rapides. La Flandre, qu'on nomme *Flandre française*, avait été prise en trois mois ; la Franche-Comté en trois semaines. Le traité entre la Hollande, l'Angleterre et la Suède, pour tenir la balance de l'Europe, et réprimer l'ambition de *Louis XIV*, fut proposé et conclu en cinq jours. Le conseil de l'empereur *Léopold* n'osa entrer dans cette intrigue. Il était lié par le traité secret qu'il avait signé avec le roi de France pour dépouiller le jeune roi d'Espagne. Il encourageait secrètement l'union de l'Angleterre, de la Suède et de la Hollande : mais il ne prenait aucunes mesures ouvertes.

Louis XIV fut indigné qu'un petit Etat, tel que la Hollande, conçût l'idée de borner ses conquêtes, et d'être l'arbitre des rois, et plus encore qu'elle en fût capable. Cette entreprise des Provinces-Unies lui fut un outrage sensible qu'il fallut dévorer, et dont il médita dès-lors la vengeance.

La cour de Rome ne préside plus aux traités.

Tout ambitieux, tout puissant et tout irrité qu'il était, il détourna l'orage qui allait s'élever de tous les côtés de l'Europe. Il proposa lui-même la paix. La France et l'Espagne choisirent Aix-la-chapelle

pour le lieu des conférences, et le nouveau pape *Rospiglioſi*, *Clément IX*, pour médiateur.

La cour de Rome, pour décorer ſa faibleſſe d'un crédit apparent, rechercha par toute ſorte de moyens l'honneur d'être l'arbitre entre les couronnes. Elle n'avait pu l'obtenir au traité des Pyrénées : elle parut l'avoir au moins à la paix d'Aix-la-chapelle. Un nonce fut envoyé à ce congrès pour être un fantôme d'arbitre entre des fantômes de plénipotentiaires. Les Hollandais, déjà jaloux de la gloire, ne voulurent point partager celle de conclure ce qu'ils avaient commencé. Tout ſe traitait en effet à Saint-Germain, par le miniſtère de leur ambaſſadeur *van-Beuning*. Ce qui avait été accordé en ſecret par lui était envoyé à Aix-la-chapelle, pour être ſigné avec appareil par les miniſtres aſſemblés au congrès. Qui eût dit trente ans auparavant qu'un bourgeois de Hollande obligerait la France et l'Eſpagne à recevoir ſa médiation?

Van-Beuning, bourgeois d'Amſterdam, tient tête à *Louis XIV*.

Ce *van-Beuning*, échevin d'Amſterdam, avait la vivacité d'un français et la fierté d'un eſpagnol. Il ſe plaiſait à choquer, dans toutes les occaſions, la hauteur impérieuſe du roi; et oppoſait une inflexibilité républicaine au ton de ſupériorité que les miniſtres de France commençaient à prendre. *Ne vous fiez-vous pas à la parole du roi?* lui diſait M. de *Lionne* dans une conférence. *J'ignore ce que veut le roi*, dit *van-Beuning; je conſidère ce qu'il peut.* Enfin, à la cour du plus ſuperbe monarque du monde, un bourgmeſtre conclut avec autorité une paix par laquelle le roi fut obligé de rendre la Franche-Comté. Les Hollandais euſſent bien mieux aimé qu'il eût rendu la Flandre, et être

2 mai 1668.

délivrés d'un voisin si redoutable : mais toutes les nations trouvèrent que le roi marquait assez de modération en se privant de la Franche-Comté. Cependant il gagnait davantage en retenant les villes de Flandre ; et il s'ouvrait les portes de la Hollande qu'il songeait à détruire dans le temps qu'il lui cédait.

CHAPITRE X.

Travaux et magnificence de LOUIS XIV. *Aventure singulière en Portugal. Casimir en France. Secours en Candie. Conquête de la Hollande.*

LOUIS XIV, forcé de rester quelque temps en paix, continua, comme il avait commencé, à régler, à fortifier et embellir son royaume. Il fit voir qu'un roi absolu, qui veut le bien, vient à bout de tout sans peine. Il n'avait qu'à commander, et les succès dans l'administration étaient aussi rapides que l'avaient été ses conquêtes. C'était une chose véritablement admirable de voir les ports de mer, auparavant déserts, ruinés, maintenant entourés d'ouvrages qui faisaient leur ornement et leur défense, couverts de navires et de matelots, et contenant déjà près de soixante grands vaisseaux qu'il pouvait armer en guerre. De nouvelles colonies, protégées par son pavillon, partaient de tous côtés pour l'Amérique, pour les Indes orientales, pour les côtes de l'Afrique. Cependant en France, et sous ses yeux, des édifices immenses occupaient des milliers d'hommes, avec tous les arts que l'architecture

entraîne après elle; et dans l'intérieur de sa cour et de sa capitale, des arts plus nobles et plus ingénieux donnaient à la France des plaisirs et une gloire, dont les siècles précédens n'avaient pas eu même l'idée. Les lettres florissaient; le bon goût et la raison pénétraient dans les écoles de la barbarie. Tous ces détails de la gloire et de la félicité de la nation trouveront leur véritable place dans cette histoire, il ne s'agit ici que des affaires générales et militaires.

Roi de Portugal déclaré impuissant, malgré ses bâtards, et détrôné.

Nov. 1667.

Le Portugal donnait en ce temps un spectacle étrange à l'Europe. Dom *Alfonse*, fils indigne de l'heureux dom *Jean de Bragance*, y régnait : il était furieux et imbécille. Sa femme, fille du duc de *Nemours*, amoureuse de dom *Pèdre*, frère d'*Alfonse*, osa concevoir le projet de détrôner son mari, et d'épouser son amant. L'abrutissement du mari justifia l'audace de la reine. Il était d'une force de corps au-dessus de l'ordinaire; il avait eu publiquement d'une courtisanne un enfant qu'il avait reconnu : enfin, il avait couché très-long-temps avec la reine. Malgré tout cela, elle l'accusa d'impuissance ; et ayant acquis dans le royaume, par son habileté, l'autorité que son mari avait perdue par ses fureurs, elle le fit enfermer. Elle obtint bientôt de Rome une bulle pour épouser son beau-frère. Il n'est pas étonnant que Rome ait accordé cette bulle; mais il l'est que des personnes toutes puissantes en aient besoin. Ce que *Jules II* avait accordé sans difficulté au roi d'Angleterre *Henri VIII*, *Clément IX* l'accorda à l'épouse d'un roi de Portugal. La plus petite intrigue fait dans un temps ce que les plus grands ressorts ne peuvent opérer dans un autre. Il y a toujours deux poids et deux mesures pour tous les droits des rois et

des

des peuples, et ces deux mesures étaient au vatican depuis que les papes influèrent sur les affaires de l'Europe. Il serait impossible de comprendre comment tant de nations avaient laissé une si étrange autorité au pontife de Rome, si l'on ne savait combien l'usage a de force.

Cet événement, qui ne fut une révolution que dans la famille royale, et non dans le royaume de Portugal, n'ayant rien changé aux affaires de l'Europe, ne mérite d'attention que par sa singularité.

Jean Casimir, roi de Pologne, retiré à Paris. Sept. 1658.

La France reçut bientôt après un roi qui descendait du trône d'une autre manière. *Jean Casimir*, roi de Pologne, renouvela l'exemple de la reine *Christine*. Fatigué des embarras du gouvernement, et voulant vivre heureux, il choisit sa retraite à Paris, dans l'abbaye de Saint-Germain dont il fut abbé. Paris, devenu depuis quelques années le séjour de tous les arts, était une demeure délicieuse pour un roi qui cherchait les douceurs de la société, et qui aimait les lettres. Il avait été jésuite et cardinal avant d'être roi; et dégoûté également de la royauté et de l'Eglise, il ne cherchait qu'à vivre en particulier et en sage, et ne voulut jamais souffrir qu'on lui donnât à Paris le titre de majesté. (13)

Mais une affaire plus intéressante tenait tous les princes chrétiens attentifs.

(13) Il avait épousé *Marie de Gonzague*, veuve de son frère, avec toutes les dispenses dont pouvait avoir besoin un jésuite cardinal, pour se marier avec sa belle-sœur; et on a prétendu qu'en France il épousa secrètement *Marie Mignot*, fille d'une blanchisseuse, mais déjà veuve d'un conseiller au parlement de Grenoble et du second maréchal de *l'Hospital*. Cette anecdote n'est rien moins que certaine.

Turcs en Candie.

Les Turcs, moins formidables à la vérité que du temps des *Mahomet*, des *Sélim* et des *Soliman*, mais dangereux encore et forts de nos diviſions, après avoir bloqué Candie pendant huit années, l'aſſiégeaient régulièrement avec toutes les forces de leur Empire. On ne ſait s'il était plus étonnant que les Vénitiens ſe fuſſent défendus ſi long-temps, ou que les rois de l'Europe les euſſent abandonnés.

Les temps ſont bien changés. Autrefois, lorſque l'Europe chrétienne était barbare, un pape, ou même un moine envoyait des millions de chrétiens combattre les mahométans dans leur empire : nos Etats s'épuiſaient d'hommes et d'argent pour aller conquérir la miſérable et ſtérile province de Judée : et maintenant que l'île de Candie, réputée le boulevart de la chrétienté, était inondée de ſoixante mille turcs, les rois chrétiens regardaient cette perte avec indifférence. Quelques galères de Malthe et du pape étaient le ſeul ſecours qui défendait cette république contre l'empire ottoman. Le ſénat de Veniſe, auſſi impuiſſant que ſage, ne pouvait avec ſes ſoldats mercenaires et des ſecours ſi faibles réſiſter au grand-viſir *Kiuperli*, bon miniſtre, meilleur général, maître de l'empire de la Turquie, ſuivi de troupes formidables, et qui même avait de bons ingénieurs.

Le roi donna inutilement aux autres princes l'exemple de ſecourir Candie. Ses galères, et les vaiſſeaux nouvellement conſtruits dans le port de Toulon, y portèrent ſept mille hommes commandés par le duc de *Beaufort :* ſecours devenu trop faible dans un ſi grand danger, parce que la généroſité françaiſe ne fut imitée de perſonne.

Duc de *Beaufort* à Candie.

La Feuillade, simple gentilhomme français, fit une action qui n'avait d'exemple que dans les anciens temps de la chevalerie. Il mena près de trois cents gentilshommes à Candie, à ses dépens, quoiqu'il ne fût pas riche. Si quelqu'autre nation avait fait pour les Vénitiens à proportion de *la Feuillade*, il est à croire que Candie eût été délivrée. Ce secours ne servit qu'à retarder la prise de quelques jours, et à verser du sang inutilement. Le duc de *Beaufort* périt dans une sortie; et *Kiuperli* entra enfin par capitulation dans cette ville, qui n'était plus qu'un monceau de ruines. Sept. 1669.

Les Turcs dans ce siége s'étaient montrés supérieurs aux chrétiens, même dans la connaissance de l'art militaire. Les plus gros canons qu'on eût vus encore en Europe furent fondus dans leur camp. Ils firent, pour la première fois, des lignes parallèles dans les tranchées. C'est d'eux que nous avons appris cet usage; mais ils ne le tinrent que d'un ingénieur italien. Il est certain que des vainqueurs, tels que les Turcs, avec de l'expérience, du courage, des richesses, et cette constance dans le travail qui fesait alors leur caractère, devaient conquérir l'Italie et prendre Rome en bien peu de temps: mais les lâches empereurs qu'ils ont eus depuis, leurs mauvais généraux, et le vice de leur gouvernement ont été le salut de la chrétienté.

Mauvais gouvernement en Hollande.

Le roi, peu touché de ces événemens éloignés, laissait mûrir son grand dessein de conquérir tous les Pays-Bas, et de commencer par la Hollande. L'occasion devenait tous les jours plus favorable. Cette petite république dominait sur les mers: mais

ſur la terre rien n'était plus faible. Liée avec l'Eſpagne et avec l'Angleterre, en paix avec la France, elle ſe repoſait avec trop de ſécurité ſur les traités et ſur les avantages d'un commerce immenſe. Autant que ſes armées navales étaient diſciplinées et invincibles, autant ſes troupes de terre étaient mal tenues et mépriſables. Leur cavalerie n'était compoſée que de bourgeois, qui ne ſortaient jamais de leurs maiſons, et qui payaient des gens de la lie du peuple pour faire le ſervice en leur place. L'infanterie était à peu-près ſur le même pied; les officiers, les commandans même des places de guerre étaient les enfans, ou les parens des bourgmeſtres, nourris dans l'inexpérience et dans l'oiſiveté, regardant leurs emplois comme des prêtres regardent leurs bénéfices. Le penſionnaire *Jean de Witt* avait voulu corriger cet abus, mais il ne l'avait pas aſſez voulu; et ce fut une des grandes fautes de ce républicain.

1670. Il fallait d'abord détacher l'Angleterre de la Hollande. Cet appui venant à manquer aux Provinces-Unies, leur ruine paraiſſait inévitable. Il ne fut pas difficile à *Louis XIV* d'engager *Charles* dans ſes deſſeins. Le monarque anglais n'était pas, à la vérité, fort ſenſible à la honte que ſon règne et ſa nation avaient reçue, lorſque ſes vaiſſeaux furent brûlés juſque dans la rivière de la Tamiſe, par la flotte hollandaiſe. Il ne reſpirait ni la vengeance ni les conquêtes. Il voulait vivre dans les plaiſirs, et régner avec un pouvoir moins gêné; c'eſt par-là qu'on le pouvait ſéduire. *Louis*, qui n'avait qu'à parler alors pour avoir de l'argent, en promit beaucoup au roi *Charles*, qui
1670. n'en pouvait avoir ſans ſon parlement. Cette liaiſon

secrète entre les deux rois ne fut confiée en France qu'à *Madame*, sœur de *Charles II*, et épouse de *Monsieur*, frère unique du roi, à *Turenne* et à *Louvois*.

Une princesse de vingt-six ans fut le plénipotentiaire qui devait consommer ce traité avec le roi *Charles*. On prit pour prétexte du passage de Madame en Angleterre, un voyage que le roi voulut faire dans ses conquêtes nouvelles vers Dunkerque et vers Lille. La pompe et la grandeur des anciens rois de l'Asie n'approchaient pas de l'éclat de ce voyage. Trente mille hommes précédèrent ou suivirent la marche du roi ; les uns destinés à renforcer les garnisons des pays conquis, les autres à travailler aux fortifications, quelques-uns à applanir les chemins. Le roi menait avec lui la reine sa femme, toutes les princesses et les plus belles femmes de sa cour. Madame brillait au milieu d'elles, et goûtait dans le fond de son cœur le plaisir et la gloire de tout cet appareil, qui couvrait son voyage. Ce fut une fête continuelle depuis Saint-Germain jusqu'à Lille.

Le roi, qui voulait gagner les cœurs de ses nouveaux sujets, et éblouir ses voisins, répandait par-tout ses libéralités avec profusion ; l'or et les pierreries étaient prodigués à quiconque avait le moindre prétexte pour lui parler. La princesse *Henriette* s'embarqua à Calais, pour voir son frère, qui s'était avancé jusqu'à Cantorbéri. *Charles*, séduit par son amitié pour sa sœur et par l'argent de la France, signa tout ce que *Louis XIV* voulait, et prépara la ruine de la Hollande au milieu des plaisirs et des fêtes.

La perte de Madame, morte à son retour, d'une manière soudaine et affreuse, jeta des soupçons injustes

sur Monsieur, (*) et ne changea rien aux résolutions des deux rois. (14) Les dépouilles de la république, qu'on devait détruire, étaient déjà partagées par le traité secret entre les cours de France et d'Angleterre, comme en 1635 on avait partagé la Flandre avec les Hollandais. Ainsi on change de vues, d'alliés et d'ennemis, et on est souvent trompé dans tous ses projets. Les bruits de cette entreprise prochaine commençaient à se répandre ; mais l'Europe les écoutait en silence. L'empereur occupé des séditions de la Hongrie, la Suède endormie par des négociations, l'Espagne toujours faible, toujours irrésolue et toujours lente, laissaient une libre carrière à l'ambition de *Louis XIV*.

France et Angleterre contre la Hollande.

(*) Voyez les anecdotes du siècle de *Louis XIV*.

(14) On trouve des anecdotes curieuses sur toutes ces négociations, dans les pièces justificatives des mémoires de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, par le chevalier d'*Alrymple*. On y voit comment l'argent de *Louis XIV* gouverna l'Angleterre, depuis 1669, jusqu'en 1677; comment il servait à déterminer *Charles II* à se convertir, et puis à l'engager à différer sa conversion, et qu'il était le contrepoids des autres intérêts qui conduisaient ce roi et ses ministres. Ces détails de corruption sont honteux, mais il est utile que les peuples les connaissent, et que les princes apprennent que ces mystères de la politique sont toujours révélés. Au reste, ces mémoires prouvent qu'à cette époque *Louis XIV* avait beaucoup plus de politique que de zèle pour la religion. Après avoir acheté la nation anglaise de *Charles II*, *Louis XIV*, mécontent de lui, se lia avec les mécontens, et leur fournit également de l'argent contre *Charles*, et contre ce même *Jacques* qu'il protégea depuis avec tant d'opiniâtreté. D'*Alrymple* a imprimé la liste de ces pensionnaires du roi de France, avec les sommes données à chacun. On y trouve le nom d'*Algernon Sidnei*, avec une somme qui n'aurait pas suffi pour séduire son secrétaire. Il est vraisemblable, ou que *Barillon* trompait *Louis XIV* avec ces listes, comme d'autres gens le trompèrent depuis avec des listes de conversions ; ou (ce qui est plus probable encore) que quelque intriguant subalterne trompa *Barillon*, et garda pour lui-même l'argent qu'il prétendait avoir fait accepter à *Sidnei*.

La Hollande, pour comble de malheur, était divisée en deux factions; l'une, de républicains rigides, à qui toute ombre d'autorité despotique semblait un monstre contraire aux lois de l'humanité; l'autre, de républicains mitigés, qui voulaient établir dans les charges de ses ancêtres le jeune prince d'Orange, si célèbre depuis sous le nom de *Guillaume III.* Le grand-pensionnaire *Jean de Witt* et *Corneille*, son frère, étaient à la tête des partisans austères de la liberté: mais le parti du jeune prince commençait à prévaloir. La république, plus occupée de ses dissentions domestiques que de son danger, contribuait elle-même à sa ruine. Factions en Hollande.

Des mœurs étonnantes, introduites depuis plus de sept cents ans chez les chrétiens, permettaient que des prêtres fussent seigneurs temporels et guerriers. *Louis* soudoya l'archevêque de Cologne, *Maximilien de Bavière*, et ce même *van-Galen*, évêque de Munster, abbé de Corbie en Vestphalie, comme il soudoyait le roi d'Angleterre *Charles II.* Il avait précédemment secouru les Hollandais contre cet évêque, et maintenant il le paye pour les écraser. C'était un homme singulier que l'histoire ne doit point négliger de faire connaître. Fils d'un meurtrier, et né dans la prison où son père fut enfermé quatorze ans, il était parvenu à l'évêché de Munster par des intrigues secondées de la fortune. A peine élu évêque il avait voulu dépouiller la ville de ses priviléges. Elle résista, il l'assiégea; il mit à feu et à sang le pays qui l'avait choisi pour son pasteur. Il traita de même son abbaye de Corbie. On le regardait comme un brigand à gages, qui tantôt recevait de l'argent des Hollandais *Van-Galen*, évêque de Munster, brigand.

pour faire la guerre à ſes voiſins, tantôt en recevait de la France contre la république.

La Suède n'attaqua pas les Provinces-Unies; mais elle les abandonna dès qu'elle les vit menacées, et rentra dans ſes anciennes liaiſons avec la France moyennant quelques ſubſides. Tout conſpirait à la deſtruction de la Hollande.

Il eſt ſingulier et digne de remarque, que de tous les ennemis qui allaient fondre ſur ce petit Etat, il n'y en eût pas un qui pût alléguer un prétexte de guerre. C'était une entrepriſe à peu-près ſemblable à cette ligue de *Louis XII*, de l'empereur *Maximilien* et du roi d'Eſpagne, qui avaient autrefois conjuré la perte de la république de Veniſe, parce qu'elle était riche et fière.

Terreur en Hollande.

Les Etats-généraux conſternés écrivent au roi, lui demandant humblement ſi les grands préparatifs qu'il feſait étaient en effet deſtinés contre eux, ſes anciens et fidèles alliés? en quoi ils l'avaient offenſé? quelle réparation il exigeait? il répondit ,, qu'il ferait de ,, ſes troupes l'uſage que demanderait ſa dignité, ,, dont il ne devait compte à perſonne. ,, Ses miniſtres alléguaient pour toute raiſon que le gazetier de Hollande avait été trop inſolent, et qu'on diſait que *van-Beuning* avait fait frapper une médaille injurieuſe à *Louis XIV*. Le goût des deviſes régnait alors en France. On avait donné à *Louis XIV* la deviſe du ſoleil avec cette légende *nec pluribus impar*. On prétendait que *van-Beuning* s'était fait repréſenter avec un ſoleil, et ces mots pour ame : *in conſpectu meo ſtetit ſol; A mon aſpect le ſoleil s'eſt arrêté.* (*m*) Cette médaille

(*m*) Il eſt vrai que depuis on a frappé en Hollande une médaille qu'on a cru être celle de *van-Beuning* : mais elle ne porte point de date.

n'exista jamais. Il est vrai que les Etats avaient fait frapper une médaille, dans laquelle ils avaient exprimé tout ce que la république avait fait de glorieux : *Assertis legibus, emendatis sacris, adjutis, defensis, conciliatis regibus, vindicatâ marium libertate, stabilitâ orbis Europæ quiete.* „ Les lois affermies, la religion épurée, „ les rois secourus, défendus et réunis, la liberté des „ mers vengée, l'Europe pacifiée. „

Ils ne se vantaient en effet de rien qu'ils n'eussent fait : cependant ils firent briser le coin de cette médaille pour apaiser *Louis XIV.*

Le roi d'Angleterre, de son côté, leur reprochait que leur flotte n'avait pas baissé son pavillon devant un bateau anglais, et alléguait encore un certain tableau, où *Corneille de Witt*, frère du pensionnaire, était peint avec les attributs d'un vainqueur. On voyait des vaisseaux pris et brûlés dans le fond du tableau. Ce *Corneille de Witt*, qui en effet avait eu beaucoup de part aux exploits maritimes contre l'Angleterre, avait souffert ce faible monument de sa gloire; mais ce tableau presque ignoré était dans une chambre où l'on n'entrait presque jamais. Les ministres anglais qui mirent par écrit les griefs de leur roi contre la Hollande, y spécifièrent des tableaux injurieux, *abusive pictures.* Les Etats qui traduisaient toujours les mémoires des ministres en français,

Elle représente un combat avec un soleil qui culmine sur la tête des combattans. La légende est, *Stetit sol in medio cœli.* Cette médaille, que des particuliers ont fabriquée, n'a été faite que pour la bataille d'Hochstet, en 1709, à l'occasion de ces deux vers qui coururent alors :

Alter in egregio nuper certamine Josue
Clamavit, sta, sol gallice, solque stetit.

Van-Beuning ne s'appelait point *Josué*, mais *Conrad.*

ayant traduit *abuſive* par le mot *fautifs*, *trompeurs*, répondirent qu'ils ne ſavaient ce que c'était que ces *tableaux trompeurs*. En effet, ils ne devinèrent jamais qu'il était queſtion de ce portrait d'un de leurs concitoyens, et ils ne purent imaginer ce prétexte de la guerre.

Préparatifs contre la Hollande.

Tout ce que les efforts de l'ambition et de la prudence humaine peuvent préparer pour détruire une nation, *Louis XIV* l'avait fait. Il n'y a pas chez les hommes d'exemple d'une petite entrepriſe formée avec des préparatifs plus formidables. De tous les conquérans qui ont envahi une partie du monde, il n'y en a pas un qui ait commencé ſes conquêtes avec autant de troupes réglées et autant d'argent que *Louis* en employa pour ſubjuguer le petit Etat des Provinces-Unies. Cinquante millions, qui en feraient aujourd'hui quatre-vingt-ſept, furent conſommés à cet appareil. Trente vaiſſeaux de cinquante pièces de canon joignirent la flotte anglaiſe, forte de cent voiles. Le roi avec ſon frère alla ſur les frontières de la Flandre eſpagnole et de la Hollande, vers Maſtricht et Charleroi, avec plus de cent douze mille hommes. L'évêque de Munſter et l'électeur de Cologne en avaient environ vingt mille. Les généraux de l'armée du roi étaient *Condé* et *Turenne*. *Luxembourg* commandait ſous eux. *Vauban* devait conduire les ſiéges. *Louvois* était partout avec ſa vigilance ordinaire. Jamais on n'a vu une armée ſi magnifique, et en même temps mieux diſciplinée. C'était ſur-tout un ſpectacle impoſant, que la maiſon du roi nouvellement réformée. On y voyait quatre compagnies des gardes-du-corps, chacune compoſée de trois cents gentilshommes,

entre lesquels il y avait beaucoup de jeunes *cadets* sans paye, assujettis comme les autres à la régularité du service; deux cents gendarmes de la garde, deux cents chevaux-légers, cinq cents mousquetaires, tous gentilshommes choisis, parés de leur jeunesse et de leur bonne mine; douze compagnies de la gendarmerie, depuis augmentées jusqu'au nombre de seize; les cent suisses mêmes accompagnaient le roi, et ses régimens des gardes françaises et suisses montaient la garde devant sa maison, ou devant sa tente. Ces troupes, pour la plupart couvertes d'or et d'argent, étaient en même temps un objet de terreur et d'admiration, pour des peuples chez qui toute espèce de magnificence était inconnue. Une discipline, devenue encore plus exacte, avait mis dans l'armée un nouvel ordre. Il n'y avait point encore d'inspecteurs de cavalerie et d'infanterie, comme nous en avons vu depuis, mais deux hommes uniques chacun dans leur genre en faisaient les fonctions. *Martinet* mettait alors l'infanterie sur le pied de discipline où elle est aujourd'hui. Le chevalier de *Fourilles* faisait la même charge dans la cavalerie. Il y avait un an que *Martinet* avait mis la baïonnette en usage dans quelques régimens. Avant lui on ne s'en servait pas d'une manière constante et uniforme. Ce dernier effort peut-être de ce que l'art militaire a inventé de plus terrible, était connu, mais peu pratiqué, parce que les piques prévalaient. Il avait imaginé des pontons de cuivre, qu'on portait aisément sur des charrettes. Le roi, avec tant d'avantages, sûr de sa fortune et de sa gloire, menait avec lui un historien, qui devait écrire ses victoires; c'était *Pélisson*, homme dont il sera parlé dans l'article

Discipline militaire.

des beaux arts, plus capable de bien écrire que de ne pas flatter.

Munitions achetées dans la Hollande même pour la détruire.

Ce qui avançait encore la chute des Hollandais, c'eſt que le marquis de *Louvois* avait fait acheter chez eux par le comte de *Bentheim*, ſecrètement gagné, une grande partie des munitions qui allaient ſervir à les détruire, et avait ainſi dégarni beaucoup leurs magaſins. Il n'eſt point du tout étonnant que des marchands euſſent vendu ces proviſions avant la déclaration de la guerre, eux qui en vendent tous les jours à leurs ennemis pendant les plus vives campagnes. On ſait qu'un négociant de ce pays avait autrefois répondu au prince *Maurice* qui le réprimandait ſur un tel négoce : *Monſeigneur, ſi on pouvait par mer faire quelque commerce avantageux avec l'enfer, je haſarderais d'y aller brûler mes voiles.* Mais ce qui eſt ſurprenant, c'eſt qu'on a imprimé que le marquis de *Louvois* alla lui-même, déguiſé, conclure ſes marchés en Hollande. Comment peut-on avoir imaginé une aventure ſi déplacée, ſi dangereuſe, et ſi inutile ?

Guillaume prince d'Orange.

Contre *Turenne*, *Condé*, *Luxembourg*, *Vauban*, cent trente mille combattans, une artillerie prodigieuſe, et de l'argent avec lequel on attaquait encore la fidélité des commandans des places ennemies, la Hollande n'avait à oppoſer qu'un jeune prince d'une conſtitution faible, qui n'avait vu ni ſiéges ni combats, et environ vingt-cinq mille mauvais ſoldats en quoi conſiſtait alors toute la garde du pays. Le prince *Guillaume d'Orange*, âgé de vingt-deux ans, venait d'être élu capitaine-général des forces de terre par les vœux de la nation : *Jean de Witt*, le grand-penſionnaire, y avait conſenti par néceſſité. Ce prince nourriſſait

sous le flegme hollandais une ardeur d'ambition et de gloire qui éclata toujours depuis dans sa conduite, sans s'échapper jamais dans ses discours. Son humeur était froide et sévère, son génie actif et perçant; son courage, qui ne se rebutait jamais, fit supporter à son corps faible et languissant des fatigues au-dessus de ses forces. Il était valeureux sans ostentation, ambitieux, mais ennemi du faste; né avec une opiniâtreté flegmatique faite pour combattre l'adversité, aimant les affaires et la guerre, ne connaissant ni les plaisirs attachés à la grandeur, ni ceux de l'humanité; enfin, presqu'en tout l'opposé de *Louis XIV.*

Il ne put d'abord arrêter le torrent qui se débordait sur sa patrie. Ses forces étaient trop peu de chose, son pouvoir même était limité par les Etats. Les armes françaises venaient fondre tout-à-coup sur la Hollande, que rien ne secourait. L'imprudent duc de Lorraine, qui avait voulu lever des troupes pour joindre sa fortune à celle de cette république, venait de voir toute la Lorraine saisie par les troupes françaises, avec la même facilité qu'on s'empare d'Avignon quand on est mécontent du pape.

Marche de *Louis XIV.*

Cependant le roi fesait avancer ses armées vers le Rhin, dans ces pays qui confinent à la Hollande, à Cologne et à la Flandre. Il fesait distribuer de l'argent dans tous les villages, pour payer le dommage que ses troupes y pouvaient faire. Si quelque gentilhomme des environs venait se plaindre, il était sûr d'avoir un présent. Un envoyé du gouverneur des Pays-Bas, étant venu faire une représentation au roi sur quelques dégâts commis par les troupes, reçut de la main du roi son portrait enrichi de diamans, estimé

plus de douze mille francs. Cette conduite attirait l'admiration des peuples, et augmentait la crainte de sa puissance.

Le roi était à la tête de sa maison et de ses plus belles troupes, qui composaient trente mille hommes: *Turenne* les commandait sous lui. Le prince de *Condé* avait une armée aussi forte. Les autres corps, conduits tantôt par *Luxembourg*, tantôt par *Chamilli*, faisaient dans l'occasion des armées séparées, ou se rejoignaient selon le besoin. On commença par assiéger à la fois quatre villes, dont le nom ne mérite de place dans l'histoire que par cet événement: Rhinberg, Orsoy, Vésel, Burick. Elles furent prises presque aussitôt qu'elles furent investies. Celle de Rhinberg, que le roi voulut assiéger en personne, n'essuya pas un coup de canon; et, pour assurer encore mieux sa prise, on eut soin de corrompre le lieutenant de la place, irlandais de nation, nommé *Dosseri*, qui eut la lâcheté de se vendre, et l'imprudence de se retirer ensuite à Maestricht, où le prince d'Orange le fit punir de mort.

Passage du Rhin, 12 juin 1672.

Toutes les places qui bordent le Rhin et l'Issel se rendirent. Quelques gouverneurs envoyèrent leurs clefs, dès qu'ils virent seulement passer de loin un ou deux escadrons français: plusieurs officiers s'enfuirent des villes où ils étaient en garnison, avant que l'ennemi fût dans leur territoire; la consternation était générale. Le prince d'Orange n'avait point encore assez de troupes pour paraître en campagne. Toute la Hollande s'attendait à passer sous le joug, dès que le roi serait au-delà du Rhin. Le prince d'Orange fit faire à la hâte des lignes au-delà de ce fleuve, et après

les avoir faites, il connut l'impuiſſance de les garder. Il ne s'agiſſait plus que de ſavoir en quel endroit les Français voudraient faire un pont de bateaux, et de s'oppoſer, ſi on pouvait, à ce paſſage. En effet, l'intention du roi était de paſſer le fleuve ſur un pont de ces petits bateaux inventés par *Martinet*. Des gens du pays informèrent alors le prince de *Condé*, que la ſéchereſſe de la ſaiſon avait formé un gué ſur un bras du Rhin, auprès d'une vieille tourelle qui ſert de bureau de péage, qu'on nomme *Toll-huys*, *la maiſon du péage*,, dans laquelle il y avait dix-ſept ſoldats. Le roi fit ſonder ce gué par le comte de *Guiche*. Il n'y avait qu'environ vingt pas à nager au milieu de ce bras du fleuve, ſelon ce que dit dans ſes lettres *Péliſſon*, témoin oculaire, et ce que m'ont confirmé les habitans. Cet eſpace n'était rien, parce que pluſieurs chevaux de front rompaient le fil de l'eau très-peu rapide. L'abord était aiſé : il n'y avait de l'autre côté de l'eau que quatre à cinq cents cavaliers, et deux faibles régimens d'infanterie ſans canon. L'artillerie françaiſe les foudroyait en flanc. Tandis que la maiſon du roi et les meilleures troupes de cavalerie paſsèrent, ſans riſque, au nombre d'environ quinze mille hommes, le prince de *Condé* les côtoyait dans un bateau de cuivre. A peine quelques cavaliers hollandais entrèrent dans la rivière pour faire ſemblant de combattre ; ils s'enfuirent l'inſtant d'après, devant la multitude qui venait à eux. Leur infanterie mit auſſitôt bas les armes, et demanda la vie. On ne perdit dans le paſſage que le comte de *Nogent* et quelques cavaliers qui, s'étant écartés du gué, ſe noyèrent ; et il n'y aurait eu perſonne de tué dans cette journée, ſans

l'imprudence du jeune duc de *Longueville*. On dit qu'ayant la tête pleine des fumées du vin, il tira un coup de pistolet sur les ennemis qui demandaient la vie à genoux, en leur criant, *point de quartier pour cette canaille*. Il tua du coup un de leurs officiers. L'infanterie hollandaise désespérée reprit à l'instant ses armes, et fit une décharge dont le duc de *Longueville* fut tué. Un capitaine de cavalerie nommé *Offembræk*, (*n*) qui ne s'était point enfui avec les autres, court au prince de *Condé*, qui montait alors à cheval en sortant de la rivière, et lui appuie son pistolet à la tête. Le prince, par un mouvement détourna le coup, qui lui fracassa le poignet. *Condé* ne reçut jamais que cette blessure dans toutes ses campagnes. Les Français irrités firent main-basse sur cette infanterie, qui se mit à fuir de tous côtés. *Louis XIV* passa sur un pont de bateaux avec l'infanterie, après avoir dirigé lui-même toute la marche.

Tel fut ce passage du Rhin, action éclatante et unique, célébrée alors comme un des grands événemens qui dussent occuper la mémoire des hommes. Cet air de grandeur dont le roi relevait toutes ses actions, le bonheur rapide de ses conquêtes, la splendeur de son règne, l'idolâtrie de ses courtisans; enfin, le goût que le peuple, et sur-tout les Parisiens, ont pour l'exagération, joint à l'ignorance de la guerre, où l'on est dans l'oisiveté des grandes villes; tout cela fit regarder, à Paris, le passage du Rhin comme un prodige qu'on exagérait encore. L'opinion commune était, que toute l'armée avait passé ce fleuve à la

(*n*) On prononce *Offembrouck*, l'æ fait *ou* chez les Hollandais.

nage,

nage, en présence d'une armée retranchée, et malgré l'artillerie d'une forteresse imprenable, appelée le *Tholus*. Il était très-vrai que rien n'était plus imposant pour les ennemis que ce passage; et que s'ils avaient eu un corps de bonnes troupes à l'autre bord, l'entreprise était très-périlleuse.

Dès qu'on eut passé le Rhin, on prit Doesbourg, Zutphen, Arnheim, Nosembourg, Nimègue, Shenk, Bommel, Crevecœur, &c. Il n'y avait guère d'heures dans la journée, où le roi ne reçût la nouvelle de quelque conquête. Un officier nommé *Mazel* mandait à M. de *Turenne* : ,, Si vous voulez m'envoyer cin- ,, quante chevaux, je pourrai prendre avec cela deux ,, ou trois places. ,, Villes prises.

Utrecht envoya ses clefs, et capitula avec toute la province qui porte son nom. *Louis* fit son entrée triomphale dans cette ville, menant avec lui son grand-aumônier, son confesseur et l'archevêque titulaire d'Utrecht. On rendit avec solennité la grande église aux catholiques. L'archevêque, qui n'en portait que le vain nom, fut pour quelque temps établi dans une dignité réelle. (15) La religion de *Louis XIV* fesait des conquêtes comme ses armes. C'était un droit qu'il acquérait sur la Hollande, dans l'esprit des catholiques. 20 juin 1672.

(15) Peu de temps après, un de ces archevêques titulaires d'Utrecht, se trouvant par hasard ce qu'on appelait janséniste, se retira dans son diocèse, où les jansénistes sont tolérés comme toutes les autres communions chrétiennes. Il se fit élire un successeur par le clergé et le peuple de son église, suivant l'usage des premiers siècles, ensuite il le sacra. Au moyen de cette précaution, il s'est établi en Hollande une succession d'évêques jansénistes, qui ne sont à la vérité reconnus que dans leur église.

Amsterdam prête d'être prise.

Les provinces d'Utrecht, d'Overissel, de Gueldre, étaient soumises : Amsterdam n'attendait plus que le moment de son esclavage ou de sa ruine. Les Juifs qui y sont établis, s'empressèrent d'offrir à *Gourville*, intendant et ami du prince de *Condé*, deux millions de florins, pour se racheter du pillage.

Déjà Naerden, voisine d'Amsterdam, était prise. Quatre cavaliers, allant en maraude, s'avancèrent jusqu'aux portes de Muiden, où sont les écluses qui peuvent inonder le pays, et qui n'est qu'à une lieue d'Amsterdam. Les magistrats de Muiden, éperdus de frayeur, vinrent présenter leurs clefs à ces quatre soldats; mais enfin, voyant que les troupes ne s'avançaient point, ils reprirent leurs clefs, et fermèrent les portes. Un instant de diligence eût mis Amsterdam dans les mains du roi. Cette capitale une fois prise, non-seulement la république périssait; mais il n'y avait plus de nation hollandaise, et bientôt la terre même de ce pays allait disparaître. Les plus riches familles, les plus ardentes pour la liberté, se préparaient à fuir aux extrémités du monde, et à s'embarquer pour Batavia. On fit le dénombrement de tous les vaisseaux qui pouvaient faire ce voyage, et le calcul de ce qu'on pouvait embarquer. On trouva que cinquante mille familles pouvaient se réfugier dans leur nouvelle patrie. La Hollande n'eût plus existé qu'au bout des Indes orientales : ses provinces d'Europe, qui n'achètent leur blé qu'avec leurs richesses d'Asie, qui ne vivent que de leur commerce, et si on l'ose dire, de leur liberté, auraient été presque tout-à-coup ruinées et dépeuplées. Amsterdam, l'entrepôt et le magasin de l'Europe, où deux cents mille hommes

cultivent le commerce et les arts, ſerait devenue bientôt un vaſte marais. Toutes les terres voiſines demandent des frais immenſes, et des milliers d'hommes pour élever leurs digues : elles euſſent probablement, à la fois, manqué d'habitans comme de richeſſes, et auraient été enfin ſubmergées, ne laiſſant à *Louis XIV* que la gloire déplorable d'avoir détruit le plus ſingulier et le plus beau monument de l'induſtrie humaine.

La déſolation de l'Etat était augmentée par les diviſions ordinaires aux malheureux, qui s'imputent les uns aux autres les calamités publiques. Le grand penſionnaire de *Witt*, ne croyait pouvoir ſauver ce qui reſtait de ſa patrie qu'en demandant la paix au vainqueur. Son eſprit, à la fois tout républicain et jaloux de ſon autorité particulière, craignait toujours l'élévation du prince d'Orange, encore plus que les conquêtes du roi de France; il avait fait jurer à ce prince même l'obſervation d'un édit perpétuel, par lequel le prince était exclus de la charge de ſtathouder. L'honneur, l'autorité, l'eſprit de parti, l'intérêt, lièrent de *Witt* à ce ſerment. Il aimait mieux voir ſa république ſubjuguée par un roi vainqueur, que ſoumiſe à un ſtathouder.

Le prince d'Orange, de ſon côté, plus ambitieux que de *Witt*, auſſi attaché à ſa patrie, plus patient dans les malheurs publics, attendant tout du temps et de l'opiniâtreté de ſa conſtance, briguait le ſtathouderat, et s'oppoſait à la paix avec la même ardeur. Les Etats réſolurent qu'on demanderait la paix malgré le prince; mais le prince fut élevé au ſtathouderat (*o*) malgré les de *Witt*.

Le prince d'Orange ſtathouder.

(*o*) Il fut ſtathouder le premier juillet. Comment *la Beaumelle*, dans ſon édition ſubreptice du *Siecle de Louis XIV*, a-t-il pu dire dans ſes notes qu'il ne fut déclaré que capitaine et amiral?

Les Etats-généraux demandent la paix.

Quatre députés vinrent au camp du roi implorer sa clémence, au nom d'une république qui, six mois auparavant, se croyait l'arbitre des rois. Les députés ne furent point reçus des ministres de *Louis XIV* avec cette politesse (*p*) française, qui mêle la douceur de la civilité aux rigueurs mêmes du gouvernement. *Louvois* dur et altier, né pour bien servir plutôt que pour faire aimer son maître, reçut les supplians avec hauteur, et même avec l'insulte de la raillerie. On les obligea de revenir plusieurs fois. Enfin le roi leur fit déclarer ses volontés. Il voulait que les Etats lui cédassent tout ce qu'ils avaient au delà du Rhin, Nimègue, des villes et des forts dans le sein de leur pays; qu'on lui payât vingt millions, que les Français fussent les maîtres de tous les grands chemins de la Hollande, par terre et par eau, sans qu'ils payassent jamais aucun droit; que la religion catholique fût par-tout rétablie; que la république lui envoyât tous les ans une ambassade extraordinaire, avec une médaille d'or, sur laquelle il fût gravé qu'ils tenaient leur liberté de *Louis XIV;* enfin, qu'à ces satisfactions, ils joignissent celle qu'ils devaient au roi d'Angleterre et aux princes de l'Empire; tels que ceux de Cologne et de Munster, par qui la Hollande était encore désolée.

Ces conditions d'une paix qui tenait tant de la servitude, parurent intolérables, et la fierté du vainqueur inspira un courage de désespoir aux vaincus. On résolut de périr les armes à la main. Tous les cœurs et toutes les espérances se tournèrent vers le

(*p*) *La Beaumelle* dans ses notes dit: *C'est un être de raison que cette politesse.* Comment cet écrivain ose-t-il ainsi démentir l'Europe?

prince d'Orange. Le peuple, en fureur, éclata contre le grand penſionnaire, qui avait demandé la paix. A ces ſéditions, ſe joignirent la politique du prince et l'animoſité de ſon parti. On attente d'abord à la vie du grand penſionnaire *Jean de Witt;* enſuite on accuſe *Corneille*, ſon frère, d'avoir attenté à celle du prince. *Corneille* eſt appliqué à la queſtion. Il récita dans les tourmens, le commencement de cette ode d'*Horace; Juſtum et tenacem*, convenable à ſon état et à ſon courage, et qu'on peut traduire ainſi pour ceux qui ignorent le latin.

Les torrens impétueux,
La mer qui gronde et s'élance,
La fureur et l'inſolence
D'un peuple tumultueux,
Des fiers tyrans la vengeance
N'ébranlent pas la conſtance
D'un cœur ferme et vertueux.

Enfin la populace effrénée maſſacra dans la Haie les deux frères de *Witt;* l'un qui avait gouverné l'Etat pendant dix-neuf ans avec vertu; et l'autre qui l'avait ſervi de ſon épée. (16) On exerça ſur leurs corps ſanglans toutes les fureurs dont le peuple eſt capable:

Les de *Witt* aſſaſſinés. 20 auguſte 1672.

(16) On avait d'abord tenté d'aſſaſſiner le grand penſionnaire dans la Haie; mais il échappa, et il eut le crédit de faire punir l'aſſaſſin. On n'oſa condamner ſon frère à la mort, parce que les tourmens n'avaient pu lui arracher l'aveu d'aucun des crimes qu'on lui avait imputés; on ſe contenta de le bannir. Ce fut dans le moment où le grand penſionnaire allait délivrer ſon frère de la priſon après ce jugement, que tous deux furent maſſacrés. Cette mort a répandu ſur le nom de *Guillaume III* un opprobre ineffaçable.

horreurs communes à toutes les nations, et que les Français avaient fait éprouver au maréchal d'*Ancre*, à l'amiral *Coligni*, &c.; car la populace eſt preſque par-tout la même. On pourſuivit les amis du penſionnaire. *Ruyter* même, l'amiral de la république, qui ſeul combattait pour elle avec ſuccès, ſe vit environné d'aſſaſſins dans Amſterdam.

Généreuſes réſolutions des magiſtratsd'Amſterdam.

Au milieu de ces déſordres et de ces déſolations, les magiſtrats montrèrent des vertus qu'on ne voit guère que dans les républiques. Les particuliers qui avaient des billets de banque coururent en foule à la banque d'Amſterdam; on craignait que l'on eût touché au tréſor public. Chacun s'empreſſait de ſe faire payer du peu d'argent qu'on croyait pouvoir y être encore. Les magiſtrats firent ouvrir les caves où le tréſor ſe conſerve. On le trouva tout entier, tel qu'il avait été dépoſé depuis ſoixante ans; l'argent même était encore noirci de l'impreſſion du feu qui avait, quelques années auparavant, conſumé l'hôtel-de-ville. Les billets de banque s'étaient toujours négociés juſqu'à ce temps, ſans que jamais on eût touché au tréſor. On paya alors, avec cet argent, tous ceux qui voulurent l'être. Tant de bonne foi et tant de reſſources étaient d'autant plus admirables, que *Charles II*, roi d'Angleterre, pour avoir de quoi faire la guerre aux Hollandais, et fournir à ſes plaiſirs, non content de l'argent de la France, venait de faire banqueroute à ſes ſujets. Autant il était honteux à ce roi de violer ainſi la foi publique, autant il était glorieux aux magiſtrats d'Amſterdam de la garder dans un temps où il ſemblait permis d'y manquer.

Ils inondent leur pays.

A cette vertu républicaine ils joignirent ce courage

d'esprit, qui prend les partis extrêmes dans les maux sans remède. Ils firent percer les digues qui retiennent les eaux de la mer. Les maisons de campagne, qui sont innombrables autour d'Amsterdam, les villages, les villes voisines, Leyde, Delft, furent inondées. Le paysan ne murmura pas de voir ses troupeaux noyés dans les campagnes. Amsterdam fut comme une vaste forteresse au milieu des eaux, entourée de vaisseaux de guerre, qui eurent assez d'eau pour se ranger autour de la ville. La disette fut grande chez ces peuples, ils manquèrent sur-tout d'eau douce; elle se vendit six sols la pinte : mais ces extrémités parurent moindres que l'esclavage. C'est une chose digne de l'observation de la postérité, que la Hollande ainsi accablée sur terre, et n'étant plus un Etat, demeurât encore redoutable sur la mer. C'était l'élément véritable de ces peuples.

Les Hollandais se défendent sur mer.

Tandis que *Louis XIV* passait le Rhin, et prenait trois provinces, l'amiral *Ruyter*, avec environ cent vaisseaux de guerre et plus de cinquante brûlots, alla chercher, près des côtes d'Angleterre, les flottes des deux rois. Leurs puissances réunies n'avaient pu mettre en mer une armée navale plus forte que celle de la république. Les Anglais et les Hollandais combattirent comme des nations accoutumées à se disputer l'empire de l'Océan. Cette bataille, qu'on nomme de *Solbaie*, dura un jour entier. *Ruyter*, qui en donna le signal, attaqua le vaisseau amiral d'Angleterre, où était le duc d'*Yorck*, frère du roi. La gloire de ce combat particulier demeura à *Ruyter*. Le duc d'*Yorck*, obligé de changer de vaisseau, ne reparut plus devant l'amiral hollandais. Les trente vaisseaux français

7 juin 1672.

eurent peu de part à l'action; et tel fut le sort de cette journée, que les côtes de la Hollande furent en sureté.

Après cette bataille, *Ruyter*, malgré les craintes et les contradictions de ses compatriotes, fit entrer la flotte marchande des Indes dans le Texel; défendant ainsi, et enrichissant sa patrie d'un côté, lorsqu'elle périssait de l'autre. Le commerce même des Hollandais se soutenait; on ne voyait que leurs pavillons sur les mers des Indes. Un jour qu'un consul de France disait au roi de Perse que *Louis XIV* avait conquis presque toute la Hollande : *Comment cela peut-il être*, répondit ce monarque persan, *puisqu'il y a toujours au port d'Ormus vingt vaisseaux hollandais pour un français ?*

Le prince d'Orange offre tous ses biens pour défendre le pays.

Le prince d'Orange, cependant, avait l'ambition d'être bon citoyen. Il offrit à l'Etat le revenu de ses charges, et tout son bien pour soutenir la liberté. Il couvrit d'inondations les passages par où les Français pouvaient pénétrer dans le reste du pays. Ses négociations promptes et secrètes, réveillèrent de leur assoupissement l'empereur, l'Empire, le conseil d'Espagne, le gouverneur de Flandre. Il disposa même l'Angleterre à la paix. Enfin le roi était entré au mois de mai en Hollande; et, dès le mois de juillet, l'Europe commençait à être conjurée contre lui.

Monterey, gouverneur de la Flandre, fit passer secrètement quelques régimens au secours des Provinces-Unies. Le conseil de l'empereur *Léopold*, envoya *Montécuculi* à la tête de près de vingt mille hommes. L'électeur de Brandebourg, qui avait à sa solde vingt-cinq mille soldats, se mit en marche.

Alors le roi quitta son armée. Il n'y avait plus de conquêtes à faire dans un pays inondé. La garde des provinces conquises devenait difficile. *Louis* voulait une gloire sûre; mais, en ne voulant pas l'acheter par un travail infatigable, il la perdit. Satisfait d'avoir pris tant de villes en deux mois, il revint à Saint-Germain, au milieu de l'été; et laissant *Turenne* et *Luxembourg* achever la guerre, il jouit du triomphe. On éleva des monumens de sa conquête, tandis que les puissances de l'Europe travaillaient à la lui ravir. Juillet 1672.

CHAPITRE XI.

Evacuation de la Hollande. Seconde conquête de la Franche-Comté.

On croit nécessaire de dire à ceux qui pourront lire cet ouvrage, qu'ils doivent se souvenir que ce n'est point ici une simple relation de campagnes, mais plutôt une histoire des mœurs des hommes. Assez de livres sont pleins de toutes les minuties des actions de guerre, et de ces détails de la fureur et de la misère humaine. Le dessein de cet essai est de peindre les principaux caractères de ces révolutions, et d'écarter la multitude des petits faits, pour laisser voir les seuls considérables, et s'il se peut, l'esprit qui les a conduits.

La France fut alors au comble de sa gloire. Le nom de ses généraux imprimait la vénération. Ses ministres étaient regardés comme des génies supérieurs aux conseillers des autres princes; et *Louis* était

en Europe comme le seul roi. En effet, l'empereur *Léopold* ne paraissait pas dans ses armées. *Charles II*, roi d'Espagne, fils de *Philippe IV*, sortait à peine de l'enfance. Celui d'Angleterre ne mettait d'activité dans sa vie que celle des plaisirs.

Fautes commises dans la conquête de la Hollande.

Tous ces princes et leurs ministres firent de grandes fautes. L'Angleterre agit contre les principes de la raison d'Etat en s'unissant avec la France, pour élever une puissance que son intérêt était d'affaiblir. L'empereur, l'Empire, le conseil espagnol, firent encore plus mal de ne pas s'opposer d'abord à ce torrent. Enfin *Louis* lui-même commit une aussi grande faute qu'eux tous, en ne poursuivant pas avec assez de rapidité des conquêtes si faciles. *Condé* et *Turenne* voulaient qu'on démolît la plupart des places hollandaises. Ils disaient que ce n'était point avec des garnisons que l'on prend des Etats, mais avec des armées; et qu'en conservant une ou deux places de guerre pour la retraite, on devait marcher rapidement à la conquête entière. *Louvois*, au contraire, voulait que tout fût place et garnison; c'était-là son génie, c'était aussi le goût du roi. *Louvois* avait par-là plus d'emplois à sa disposition; il étendait le pouvoir de son ministère; il s'applaudissait de contredire les deux plus grands capitaines du siècle. *Louis* le crut, et se trompa, comme il l'avoua depuis; il manqua le moment d'entrer dans la capitale de la Hollande; il affaiblit son armée en la divisant dans trop de places; il laissa à son ennemi le temps de respirer. L'histoire des plus grands princes est souvent le récit des fautes des hommes.

Après le départ du roi, les affaires changèrent de

face. *Turenne* fut obligé de marcher vers la Veſtphalie, pour s'oppoſer aux Impériaux. Le gouverneur de Flandre, *Monterey*, ſans être avoué du conſeil timide d'Eſpagne, renforça la petite armée du prince d'Orange d'environ dix mille hommes. Alors ce prince fit tête aux Français juſqu'à l'hiver. C'était déjà beaucoup de balancer la fortune. Enfin l'hiver vint; les glaces couvrirent les inondations de la Hollande. *Luxembourg*, qui commandait dans Utrecht, fit un nouveau genre de guerre inconnu aux Français, et mit la Hollande dans un nouveau danger, auſſi terrible que les précédens.

Il aſſemble, une nuit, près de douze mille fantaſſins tirés des garniſons voiſines. On arme leurs ſouliers de crampons. Il ſe met à leur tête, et marche ſur la glace vers Leyde et vers la Haie. Un dégel ſurvint: la Haie fut ſauvée. Son armée entourée d'eau, n'ayant plus de chemin ni de vivres, était prête à périr. Il fallait, pour s'en retourner à Utrecht, marcher ſur une digue étroite et fangeuſe, où l'on pouvait à peine ſe traîner quatre de front. On ne pouvait arriver à cette digue qu'en attaquant un fort, qui ſemblait imprenable ſans artillerie. Quand ce fort n'eût arrêté l'armée qu'un ſeul jour, elle ſerait morte de faim et de fatigue. *Luxembourg* était ſans reſſource; mais la fortune qui avait ſauvé la Haie, ſauva ſon armée par la lâcheté du commandant du fort, qui abandonna ſon poſte ſans aucune raiſon. Il y a mille événemens dans la guerre comme dans la vie civile, qui ſont incompréhenſibles : celui-là eſt de ce nombre. Tout le fruit de cette entrepriſe fut une cruauté qui acheva de rendre le nom français odieux dans ce pays.

Pillages et cruautés.

Bodegrave et Svammerdam, deux bourgs considérables, riches et bien peuplés, semblables à nos villes de la grandeur médiocre, furent abandonnés au pillage des soldats, pour le prix de leur fatigue. Ils mirent le feu à ces deux villes; et à la lueur des flammes, ils se livrèrent à la débauche et à la cruauté. Il est étonnant que le soldat français soit si barbare, étant commandé par ce prodigieux nombre d'officiers, qui ont, avec justice, la réputation d'être aussi humains que courageux. Ce pillage laissa une impression si profonde, que plus de quarante ans après j'ai vu les livres hollandais, dans lesquels on apprenait à lire aux enfans, retracer cette aventure, et inspirer la haine contre les Français à des générations nouvelles.

1673. Négociations. Cependant, le roi agitait les cabinets de tous les princes par ses négociations. Il gagna le duc d'Hanovre. L'électeur de Brandebourg, en commençant la guerre, fit un traité, mais qui fut bientôt rompu. Il n'y avait pas une cour en Allemagne où *Louis* n'eût des pensionnaires. Ses émissaires fomentaient en Hongrie les troubles de cette province, sévèrement traitée par le conseil de Vienne. L'argent fut prodigué au roi d'Angleterre, pour faire encore la guerre à la Hollande, malgré les cris de toute la nation anglaise indignée de servir la grandeur de *Louis XIV* qu'elle eût voulu abaisser. L'Europe était troublée par les armes et par les négociations de *Louis*. Enfin il ne put empêcher que l'empereur, l'Empire et l'Espagne ne s'alliassent avec la Hollande, et ne lui déclarassent solennellement la guerre. Il avait tellement changé le cours des choses, que les Hollandais, ses alliés naturels, étaient devenus les amis de la maison

d'Autriche. L'empereur *Léopold* envoyait des secours lents, mais il montrait une grande animosité. Il est rapporté qu'allant à Egra voir les troupes qu'il y rassemblait, il communia en chemin, et qu'après la communion il prit en main un crucifix, et appela DIEU à témoin de la justice de sa cause. Cette action eût été à sa place du temps des croisades : et la prière de *Léopold* n'empêcha point le progrès des armes du roi de France.

L'empereur *Léopold* se déclare contre *Louis XIV*, un crucifix à la main.

Il parut d'abord combien sa marine était déjà perfectionnée. Au lieu de trente vaisseaux qu'on avait joints, l'année d'auparavant, à la flotte anglaise, on en joignit quarante, sans compter les brûlots. Les officiers avaient appris les manœuvres savantes des Anglais, avec lesquels ils avaient combattu celles des Hollandais, leurs ennemis. C'était le duc d'Yorck, depuis *Jacques II*, qui avait inventé l'art de faire entendre les ordres sur mer par les mouvemens divers des pavillons. Avant ce temps, les Français ne savaient pas ranger une armée navale en bataille. Leur expérience consistait à faire battre un vaisseau contre un vaisseau, non à en faire mouvoir plusieurs de concert, et à imiter sur la mer les évolutions des armées de terre, dont les corps séparés se soutiennent et se secourent mutuellement. Ils firent à peu-près comme les Romains qui, en une année, apprirent des Carthaginois l'art de combattre sur mer, et égalèrent leurs maîtres.

Le vice-amiral d'*Etrées* et son lieutenant *Martel*, firent honneur à l'industrie militaire de la nation française, dans trois batailles navales consécutives, au mois de juin, entre la flotte hollandaise et celle

Batailles navales, les 7, 14 et 21 juin 1673.

de France et d'Angleterre. L'amiral *Ruyter* fut plus admiré que jamais dans ces trois actions. D'*Etrées* écrivit à *Colbert :* „ Je voudrais avoir payé de ma vie „ la gloire que *Ruyter* vient d'acquérir. „ D'*Etrées* méritait que *Ruyter* eût ainſi parlé de lui. La valeur et la conduite furent ſi égales de tous côtés que la victoire reſta toujours indéciſe.

Louis, ayant fait des hommes de mer de ſes Français par les ſoins de *Colbert*, perfectionna encore l'art de la guerre ſur terre par l'induſtrie de *Vauban*. Il vint en perſonne aſſiéger Maſtricht dans le même temps que ces trois batailles navales ſe donnaient. Maſtricht était pour lui une clef des Pays-Bas et des Provinces-Unies; c'était une place forte défendue par un gouverneur intrépide, nommé *Fariaux*, né français, qui avait paſſé au ſervice d'Eſpagne, et depuis à celui de Hollande. La garniſon était de cinq mille hommes. *Vauban*, qui conduiſit ce ſiége, ſe ſervit, pour la première fois, des parallèles inventées par des ingénieurs italiens, au ſervice des Turcs devant Candie. Il y ajouta les places d'armes que l'on fait dans les tranchées, pour y mettre les troupes en bataille, et pour les mieux rallier en cas de ſorties. *Louis* ſe montra dans ce ſiége, plus exact et plus laborieux qu'il ne l'avait été encore. Il accoutumait, par ſon exemple, à la patience dans le travail, ſa nation accuſée juſqu'alors de n'avoir qu'un courage bouillant que la fatigue épuiſe bientôt. Maſtricht ſe rendit au bout de huit jours.

29 juin 1673.

Pour mieux affermir encore la diſcipline militaire, il uſa d'une ſévérité qui parut même trop grande. Le prince d'Orange, qui n'avait eu pour oppoſer à

ces conquêtes rapides que des officiers sans émulation et des soldats sans courage, les avait formés à force de rigueurs, en fesant passer par la main du bourreau ceux qui avaient abandonné leur poste. Le roi employa aussi les châtimens, la première fois qu'il perdit une place. Un très-brave officier, nommé *Du-Pas*, rendit Naerden au prince d'Orange. Il ne tint, à la vérité, que quatre jours; mais il ne remit sa ville qu'après un combat de cinq heures, donné sur de mauvais ouvrages, et pour éviter un assaut général, qu'une garnison faible et rebutée n'aurait point soutenu. Le roi, irrité du premier affront que recevaient ses armes, fit condamner *Du-Pas* (*q*) à être traîné dans Utrecht, une pêle à la main, et son épée fut rompue : ignominie inutile pour les officiers français, qui sont assez sensibles à la gloire pour qu'on ne les gouverne point par la crainte de la honte. Il faut savoir qu'à la vérité, les provisions des commandans des places les obligent à soutenir trois assauts; mais ce sont de ces lois qui ne sont jamais exécutées. *Du-Pas* se fit tuer, un an après, au siége de la petite ville de Grave, où il servit volontaire. Son courage et sa mort dûrent laisser des regrets au marquis de *Louvois*, qui l'avait fait punir si durement. La puissance souveraine peut maltraiter un brave homme, mais non pas le déshonorer. (17)

14 septemb. 1673.

Sévérité.

Les soins du roi, le génie de *Vauban*, la vigilance

(*q*) *La Beaumelle* dit qu'il fut condamné à une prison perpétuelle. Comment cela pourrait-il être? puisque l'année suivante il fut tué au siége de Grave.

(17) Cet usage qui n'a point été réformé est ancien, et n'a pu avoir pour origine qu'un enthousiasme exagéré de valeur, et une grande indifférence pour le sort des malheureux bourgeois qu'il dévouait à toutes

sévère de *Louvois*, l'expérience et le grand art de *Turenne*, l'active intrépidité du prince de *Condé;* tout cela ne put réparer la faute qu'on avait faite de garder trop de places, d'affaiblir l'armée, et de manquer Amsterdam.

Le prince de *Condé* voulut en vain percer dans le cœur de la Hollande inondée. *Turenne* ne put, ni mettre obstacle à la jonction de *Montécuculi* et du prince d'Orange, ni empêcher le prince d'Orange de prendre Bonn. L'évêque de Munster, qui avait juré la ruine des Etats-généraux, fut attaqué lui-même par les Hollandais.

Le parlement d'Angleterre força son roi d'entrer sérieusement dans des négociations de paix, et de cesser d'être l'instrument mercenaire de la grandeur de la France. Alors il fallut abandonner les trois provinces hollandaises avec autant de promptitude qu'on les avait conquises. Ce ne fut pas sans les avoir rançonnées : l'intendant *Robert* tira de la seule province d'Utrecht, en un an, seize cents soixante et huit mille florins. On était si pressé d'évacuer un pays conquis avec tant de rapidité, que vingt-huit mille prisonniers hollandais furent rendus pour un écu par soldat. L'arc de triomphe de la porte Saint-Denis, et les autres monumens de la conquête, étaient à peine achevés, que la conquête était déjà

les horreurs du pillage. Mais depuis que l'art des siéges s'est perfectionné, et qu'on a la précaution de détruire toutes les défenses d'une place avant d'y donner l'assaut, cette condition imposée aux gouverneurs n'est plus regardée que comme une chose de forme : et de nos jours, un officier qui, prenant une ville d'assaut, la livrerait au pillage, serait aussi déshonoré qu'il l'aurait été dans le siècle dernier, pour avoir refusé de servir de second dans un duel.

abandonnée.

abandonnée. Les Hollandais, dans le cours de cette invasion, eurent la gloire de disputer l'empire de la mer, et l'adresse de transporter sur terre le théâtre de la guerre hors de leur pays. *Louis XIV* passa dans l'Europe pour avoir joui avec trop de précipitation et trop de fierté de l'éclat d'un triomphe passager. Le fruit de cette entreprise fut d'avoir une guerre sanglante à soutenir contre l'Espagne, l'Empire et la Hollande réunis, d'être abandonné de l'Angleterre, et enfin de Munster, de Cologne même, et de laisser dans les pays qu'il avait envahis et quittés plus de haine que d'admiration pour lui.

Presque toute l'Europe contre *Louis XIV.*

Le roi tint seul contre tous les ennemis qu'il s'était faits. La prévoyance de son gouvernement et la force de son Etat parurent bien davantage encore, lorsqu'il fallut se défendre contre tant de puissances liguées et contre de grands généraux, que quand il avait pris, en voyageant, la Flandre française, la Franche-Comté et la moitié de la Hollande, sur des ennemis sans défense.

On vit sur-tout quel avantage un roi absolu, dont les finances sont bien administrées, a sur les autres rois. Il fournit à la fois une armée d'environ vingt-trois mille hommes à *Turenne* contre les Impériaux, une de quarante mille à *Condé* contre le prince d'Orange : un corps de troupes était sur la frontière du Roussillon : une flotte chargée de soldats alla porter la guerre aux Espagnols jusque dans Messine : lui-même marcha pour se rendre maître une seconde fois de la Franche-Comté. Il se défendait, et il attaquait par-tout en même temps.

D'abord dans sa nouvelle entreprise sur la Franche-

Comté, la supériorité de son gouvernement parut toute entière. Il s'agissait de mettre dans son parti, ou du moins d'endormir les Suisses, nation aussi redoutable que pauvre, toujours armée, toujours jalouse à l'excès de sa liberté, invincible sur ses frontières, murmurant déjà, et s'effarouchant de voir *Louis XIV* une seconde fois dans leur voisinage. L'empereur et l'Espagne sollicitaient les treize cantons de permettre au moins un passage libre à leurs troupes, pour secourir la Franche-Comté, demeurée sans défense par la négligence du ministère espagnol. Le roi, de son côté, pressait les Suisses de refuser ce passage; mais l'Empire et l'Espagne ne prodiguaient que des raisons et des prières : le roi, avec de l'argent comptant, détermina les Suisses à ce qu'il voulut; et le passage fut refusé. *Louis*, accompagné de son frère et du fils du grand *Condé*, assiégea Besançon. Il aimait la guerre de siéges, et pouvait croire l'entendre aussi bien que les *Condé* et les *Turenne;* mais tout jaloux qu'il était de sa gloire, il avouait que ces deux grands hommes entendaient mieux que lui la guerre de campagne. D'ailleurs, il n'assiégea jamais une ville, sans être moralement sûr de la prendre. *Louvois* faisait si bien les préparatifs; les troupes étaient si bien fournies; *Vauban*, qui conduisit presque tous les siéges, était un si grand maître dans l'art de prendre les villes, que la gloire du roi était en sureté. *Vauban* dirigea les attaques de Besançon : elle fut prise en neuf jours; et au bout de six semaines, toute la Franche-Comté fut soumise au roi. Elle est restée à la France, et semble y être pour jamais annexée : monument de la faiblesse du ministère autrichien-espagnol, et de la force de celui de *Louis XIV*.

15 mai 1674.

CHAPITRE XII.

Belle campagne, et mort du maréchal de Turenne. Dernière bataille du grand Condé à Senef.

TANDIS que le roi prenait rapidement la Franche-Comté, avec cette facilité et cet éclat attaché encore à sa destinée, *Turenne*, qui ne faisait que défendre les frontières du côté du Rhin, déployait ce que l'art de la guerre peut avoir de plus grand et de plus habile. L'estime des hommes se mesure par les difficultés surmontées; et c'est ce qui a donné une si grande réputation à cette campagne de *Turenne*.

D'abord il fait une marche longue et vive, passe le Rhin à Philipsbourg, marche toute la nuit à Sintzheim, force cette ville; et en même temps il attaque et met en fuite *Caprara*, général de l'empereur, et le vieux duc de Lorraine, *Charles IV*, ce prince qui passa toute sa vie à perdre ses Etats, et à lever des troupes, et qui venait de réunir sa petite armée avec une partie de celle de l'empereur. *Turenne*, après l'avoir battu, le poursuit et bat encore sa cavalerie à Ladenbourg; de là il court à un autre général des Impériaux, le prince de *Bournonville*, qui n'attendait que de nouvelles troupes pour s'ouvrir le chemin de l'Alsace; il prévient la jonction de ces troupes, l'attaque, et lui fait quitter le champ de bataille. Juin 1674. Juillet. Octobre.

L'Empire rassemble contre lui toutes ses forces; soixante et dix mille allemands sont dans l'Alsace:

Brisac et Philipsbourg étaient bloqués par eux. *Turenne* n'avait plus que vingt mille hommes effectifs tout au plus. Le prince de *Condé* lui envoya de Flandre quelque secours de cavalerie; alors il traverse, Décembre. par Tanne et par Béfort, des montagnes couvertes de neige; il se trouve tout d'un coup dans la haute Alsace, au milieu des quartiers des ennemis, qui le croyaient en repos en Lorraine, et qui pensaient que la campagne était finie. Il bat, à Mulhausen, les quartiers qui résistent; il en fait deux prisonniers. Il marche à Colmar, où l'électeur de Brandebourg, qu'on appelle le grand-électeur, alors général des armées de l'Empire, avait son quartier. Il arrive dans le temps que ces princes et les autres généraux se mettaient à table; ils n'eurent que le temps de s'échapper; la campagne était couverte de fuyards.

5 janvier 1675. *Turenne*, croyant n'avoir rien fait tant qu'il restait quelque chose à faire, attend encore auprès de Turckheim une partie de l'infanterie ennemie. L'avantage du poste qu'il avait choisi, rendait sa victoire sûre: il défait cette infanterie. Enfin une armée de soixante et dix mille hommes se trouve vaincue et dispersée presque sans grand combat. L'Alsace reste au roi, et les généraux de l'Empire sont obligés de repasser le Rhin.

Toutes ces actions consécutives, conduites avec tant d'art, si patiemment digérées, exécutées avec tant de promptitude, furent également admirées des Français et des ennemis. La gloire de *Turenne* reçut un nouvel accroissement, quand on sut que tout ce qu'il avait fait dans cette campagne, il l'avait fait malgré la cour, et malgré les ordres réitérés de

Louvois, donnés au nom du roi. Réſiſter à *Louvois* tout-puiſſant, et ſe charger de l'événement, malgré les cris de la cour, les ordres de *Louis XIV* et la haine du miniſtre, ne fut pas la moindre marque du courage de *Turenne*, ni le moindre exploit de la campagne.

Le Palatinat dévaſté.

Il faut avouer que ceux qui ont plus d'humanité que d'eſtime pour les exploits de guerre gémirent de cette campagne ſi glorieuſe. Elle fut célèbre par les malheurs des peuples, autant que par les expéditions de *Turenne*. Après la bataille de Sintzheim, il mit à feu et à ſang le Palatinat, pays uni et fertile, couvert de villes et de bourgs opulens. L'électeur palatin vit, du haut de ſon château de Manheim, deux villes et vingt-cinq villages embraſés. Ce prince, déſeſpéré, défia *Turenne* à un combat ſingulier, par une lettre pleine de reproches. (*r*) *Turenne*

(*r*) Pendant le cours de cette édition, M. *Colini*, ſecrétaire intime et hiſtoriographe de l'électeur palatin aujourd'hui régnant, a révoqué en doute l'hiſtoire du cartel par des raiſons très-ſpécieuſes, énoncées avec beaucoup d'eſprit et de ſagacité. Il montre très-judicieuſement que l'électeur, *Charles-Louis*, ne put écrire les lettres que *Sandras de Courtilz* et *Ramſay* ont imputées à ce prince. Plus d'un hiſtorien en effet attribue ſouvent à ſes héros des écrits et des harangues de ſon imagination.

On n'a jamais vu la véritable lettre de l'électeur *Charles-Louis*, ni la réponſe du maréchal de *Turenne*. Il a ſeulement toujours paſſé pour conſtant que l'électeur, juſtement outré des ravages et des incendies que *Turenne* commettait dans ſon pays, lui propoſa un duel par un trompette, nommé *Petit-Jean*. J'ai vu la maiſon de *Bouillon* perſuadée de cette anecdote. Le grand-prieur de *Vendôme* et le maréchal de *Villars* n'en doutaient pas. Les mémoires du marquis de *Beauvau*, contemporain, l'affirment. Cependant il ſe peut que le duel n'ait pas été expreſſément propoſé dans la lettre amère que l'électeur dit lui-même avoir écrite au prince maréchal de *Turenne*. Plût à Dieu qu'il fût douteux que le Palatinat ait été embraſé deux fois! Voilà ce qui n'eſt que trop conſtant, ce qui eſt eſſentiel et ce qu'on reproche à la mémoire de *Louis XIV*.

ayant envoyé la lettre au roi, qui lui défendit d'accepter le cartel, ne répondit aux plaintes et au défi de l'électeur que par un compliment vague, et qui ne signifiait rien. C'était assez le style et l'usage de *Turenne*, de s'exprimer toujours avec modération et ambiguité.

Il brûla, avec le même sang-froid, les fours et une partie des campagnes de l'Alsace, pour empêcher les ennemis de subsister. Il permit ensuite à sa cavalerie de ravager la Lorraine. On y fit tant de désordre que l'intendant, qui, de son côté, désolait la Lorraine avec sa plume, lui écrivit et lui parla souvent pour arrêter ces excès. Il répondait froidement : *Je le ferai dire à l'ordre.* Il aimait mieux être appelé le père des soldats qui lui étaient confiés, que des peuples qui, selon les lois de la guerre, sont toujours sacrifiés. Tout le mal qu'il faisait, paraissait nécessaire ; sa gloire couvrait tout ; d'ailleurs, les soixante et dix mille allemands qu'il empêcha de pénétrer en France, y auraient fait beaucoup plus de mal qu'il n'en fit à l'Alsace, à la Lorraine et au Palatinat.

Telle a été depuis le commencement du seizième siècle la situation de la France, que, toutes les fois qu'elle a été en guerre, il a fallu combattre à la fois

M. *Colini* reproche à M. le président *Hénault* d'avoir dit, dans son abrégé chronologique, que le prince de *Turenne* répondit à ce cartel *avec une modération qui fit honte à l'électeur de cette bravade.* La honte était dans l'incendie, lorsqu'on n'était pas encore en guerre ouverte avec le Palatinat, et ce n'était point une bravade dans un prince justement irrité, de vouloir se battre contre l'auteur de ces cruels excès. L'électeur était très-vif ; l'esprit de chevalerie n'était pas encore éteint. On voit dans les lettres de *Pélisson*, que *Louis XIV* lui-même demanda s'il pouvait en conscience se battre contre l'empereur *Léopold.*

vers l'Allemagne, la Flandre, l'Espagne et l'Italie. Le prince de *Condé* fesait tête en Flandre au jeune prince d'Orange, tandis que *Turenne* chassait les Allemands de l'Alsace. La campagne du maréchal de *Turenne* fut heureuse, et celle du prince de *Condé* sanglante. Les petits combats de Sintzheim et de Turkheim furent décisifs : la grande et célèbre bataille de Senef ne fut qu'un carnage. Le grand *Condé*, qui la donna pendant les marches sourdes de *Turenne* en Alsace, n'en tira aucun succès, soit que les circonstances des lieux lui fussent moins favorables, soit qu'il eût pris des mesures moins justes, soit plutôt qu'il eût des généraux plus habiles et de meilleures troupes à combattre. Le marquis de *Feuquières* veut qu'on ne donne à la bataille de Senef que le nom de combat, parce que l'action ne se passa pas entre deux armées rangées, et que tous les corps n'agirent point ; mais il paraît qu'on s'accorde à nommer *bataille* cette journée si vive et si meurtrière. Le choc de trois mille hommes rangés, dont tous les petits corps agiraient, ne ferait qu'un combat. C'est toujours l'importance qui décide du nom.

Bataille de Senef. 11 auguste 1674.

Le prince de *Condé* avait à tenir la campagne, avec environ quarante-cinq mille hommes, contre le prince d'Orange, qui en avait, dit-on, soixante mille. Il attendit que l'armée ennemie passât un défilé à Senef, près de Mons. Il attaqua une partie de l'arrière-garde composée d'Espagnols, et y eut un grand avantage. On blâma le prince d'Orange de n'avoir pas pris assez de précaution dans le passage du défilé, mais on admira la manière dont il rétablit le désordre, et on n'approuva pas que *Condé* voulût ensuite

recommencer le combat contre des ennemis trop bien retranchés. On se battit à trois reprises. Les deux généraux, dans ce mélange de fautes et de grandes actions, signalèrent également leur présence d'esprit et leur courage. De tous les combats que donna le grand *Condé*, ce fut celui où il prodigua le plus sa vie et celle de ses soldats. Il eut trois chevaux tués sous lui. Il voulait, après trois attaques meurtrières, en hasarder encore une quatrième. Il parut, dit un officier qui y était, qu'il n'y avait plus que le prince de *Condé qui eût envie de se battre*. Ce que cette action eut de plus singulier, c'est que les troupes de part et d'autre, après les mêlées les plus sanglantes et les plus acharnées, prirent la fuite le soir par une terreur panique. Le lendemain, les deux armées se retirèrent chacune de son côté, aucune n'ayant ni le champ de bataille, ni la victoire, toutes deux plutôt également affaiblies et vaincues. Il y eut près de sept mille morts et cinq mille prisonniers du côté des Français; les ennemis firent une perte égale. Tant de sang inutilement répandu empêcha l'une et l'autre armée de rien entreprendre de considérable. Il importe tant de donner de la réputation à ses armes que le prince d'Orange, pour faire croire qu'il avait eu la victoire, assiégea Oudenarde; mais le prince de *Condé* prouva qu'il n'avait pas perdu la bataille, en fesant aussitôt lever le siége, et en poursuivant le prince d'Orange.

On observa également en France et chez les alliés, la vaine cérémonie de rendre grâces à DIEU d'une victoire qu'on n'avait point remportée : usage établi pour encourager les peuples, qu'il faut toujours tromper.

Turenne en Allemagne, avec une petite armée, continua des progrès qui étaient le fruit de son génie. Le conseil de Vienne, n'osant plus confier la fortune de l'Empire à des princes qui l'avaient mal défendu, remit à la tête de ses armées le général *Montécuculi*, celui qui avait vaincu les Turcs à la journée de Saint-Gothard, et qui, malgré *Turenne* et *Condé*, avait joint le prince d'Orange, et avait arrêté la fortune de *Louis XIV*, après la conquête de trois provinces de Hollande.

Montécuculi opposé à *Turenne*.

On a remarqué que les plus grands généraux de l'Empire ont souvent été tirés d'Italie. Ce pays, dans sa décadence et dans son esclavage, porte encore des hommes qui font souvenir de ce qu'il était autrefois. *Montécuculi* était seul digne d'être opposé à *Turenne*. Tous deux avaient réduit la guerre en art. Ils passèrent quatre mois à se suivre, à s'observer dans des marches et dans des campemens plus estimés que des victoires par les officiers allemands et français. L'un et l'autre jugeait de ce que son adversaire allait tenter, par les démarches que lui-même eût voulu faire à sa place, et ils ne se trompèrent jamais. Ils opposaient l'un à l'autre la patience, la ruse et l'activité; enfin, ils étaient prêts d'en venir aux mains, et de commettre leur réputation au sort d'une bataille, auprès du village de Saltzbach, lorsque *Turenne*, en allant choisir une place pour dresser une batterie, fut tué d'un coup de canon. Il n'y a personne qui ne sache les circonstances de cette mort; mais on ne peut se défendre d'en retracer les principales, par le même esprit qui fait qu'on en parle encore tous les jours.

Turenne tué, 27 juillet 1675.

Il semble qu'on ne puisse trop redire que le même

boulet qui le tua, ayant emporté le bras de *Saint-Hilaire*, lieutenant-général de l'artillerie, son fils, se jetant en larmes auprès de lui, *ce n'est pas moi*, lui dit *Saint-Hilaire*, *c'est ce grand homme qu'il faut pleurer* : paroles comparables à tout ce que l'histoire a consacré de plus héroïque, et le plus digne éloge de *Turenne*. Il est très-rare que sous un gouvernement monarchique, où les hommes ne sont occupés que de leur intérêt particulier, ceux qui ont servi la patrie meurent regrettés du public. Cependant *Turenne* fut pleuré des soldats et des peuples. *Louvois* fut le seul qui ne le regretta pas : la voix publique l'accusa même lui et son frère, l'archevêque de Reims, de s'être réjouis indécemment de la perte de ce grand homme. On fait les honneurs que le roi fit rendre à sa mémoire, et qu'il fut enterré à Saint-Denis comme le connétable du *Guesclin*, au-dessus duquel l'opinion générale l'élève autant que le siècle de *Turenne* est supérieur au siècle du connétable.

Turenne n'avait pas eu toujours des succès heureux à la guerre ; il avait été battu à Mariendal, à Rétel, à Cambrai ; aussi disait-il qu'il avait fait des fautes, et il était assez grand pour l'avouer. Il ne fit jamais de conquêtes éclatantes, et ne donna point de ces grandes batailles rangées, dont la décision rend quelquefois une nation maîtresse de l'autre ; mais ayant toujours réparé ses défaites, et fait beaucoup avec peu, il passa pour le plus habile capitaine de l'Europe, dans un temps où l'art de la guerre était plus approfondi que jamais. De même, quoiqu'on lui eût reproché sa défection dans les guerres de la fronde ; quoiqu'à l'âge de près de soixante ans l'amour lui eût fait révéler

le secret de l'Etat, quoiqu'il eût exercé dans le Palatinat des cruautés qui ne semblaient pas nécessaires; il conserva la réputation d'un homme de bien, sage et modéré, parce que ses vertus et ses grands talens, qui n'étaient qu'à lui, devaient faire oublier des faiblesses et des fautes qui lui étaient communes avec tant d'autres hommes. Si on pouvait le comparer à quelqu'un, on oserait dire que de tous les généraux des siècles passés, *Gonsalve de Cordoue*, surnommé *le grand capitaine*, est celui auquel il ressemblait davantage.

Né calviniste, il s'était fait catholique, l'an 1668. Aucun protestant, et même aucun philosophe ne pensa que la persuasion seule eût fait ce changement dans un homme de guerre, dans un politique âgé de cinquante années, qui avait encore des maîtresses. On sait que *Louis XIV*, en le créant maréchal-général de ses armées, lui avait dit ces propres paroles rapportées par les lettres de *Pélisson* et ailleurs : *Je voudrais que vous m'obligeassiez à faire quelque chose de plus pour vous*. Ces paroles (selon eux) pouvaient, avec le temps, opérer une conversion. La place de connétable pouvait tenter un cœur ambitieux. Il était possible aussi que cette conversion fût sincère. Le cœur humain rassemble souvent la politique, l'ambition, les faiblesses de l'amour, les sentimens de la religion. Enfin il était très-vraisemblable que *Turenne* ne quitta la religion de ses pères que par politique; mais les catholiques, qui triomphèrent de ce changement, ne voulurent pas croire l'ame de *Turenne* capable de feindre.

Ce qui arriva en Alsace, immédiatement après la mort de *Turenne*, rendit sa perte encore plus sensible. *Montécuculi*, retenu par l'habileté du général français

trois mois entiers au-delà du Rhin, passa ce fleuve dès qu'il fut qu'il n'avait plus *Turenne* à craindre. Il tomba sur une partie de l'armée qui demeurait éperdue entre les mains de *Lorges* et de *Vaubrun*, deux lieutenans-généraux désunis et incertains. Cette armée, se défendant avec courage, ne put empêcher les Impériaux de pénétrer dans l'Alsace dont *Turenne* les avait tenus écartés. Elle avait besoin d'un chef non-seulement pour la conduire, mais pour réparer la défaite récente du maréchal de *Créqui*, homme d'un courage entreprenant, capable des actions les plus belles et les plus téméraires, dangereux à sa patrie autant qu'aux ennemis.

Combat de Consarbruck, 11 auguste 1675.

Créqui venait d'être vaincu, par sa faute, à Consarbruck. Un corps de vingt mille allemands, qui assiégeait Trèves, tailla en pièces et mit en fuite sa petite armée. Il échappa à peine lui quatrième. Il court, à travers de nouveaux périls, se jeter dans Trèves, qu'il aurait dû secourir avec prudence, et qu'il défendit avec courage. Il voulait s'ensevelir sous les ruines de la place; la brèche était praticable : il s'obstine à tenir encore. La garnison murmure. Le capitaine *Bois-Jourdain*, à la tête des séditieux, va capituler sur la brèche. On n'a point vu commettre une lâcheté avec tant d'audace. Il menace le maréchal de le tuer s'il ne signe. *Créqui* se retire, avec quelques officiers fidèles, dans une église : il aima mieux être pris à discrétion que de capituler. (*s*)

(*s*) *Reboulet* dit que le marquis de *Créqui* eut la faiblesse de signer la capitulation : rien n'est plus faux. Il aima mieux se laisser prendre à discrétion, et il eut ensuite le bonheur d'échapper. Qu'on lise tous les mémoires du temps ; que l'on consulte l'*abrégé chronologique* du P. *Hénault* : » *Bois-Jourdain*, dit-il, fit la capitulation à l'insu du maréchal, &c. »

Pour remplacer les hommes que la France avait perdus dans tant de siéges et de combats, *Louis XIV* fut conseillé de ne se point tenir aux recrues de milice comme à l'ordinaire, mais de faire marcher le ban et l'arrière ban. Par une ancienne coutume, aujourd'hui hors d'usage, les possesseurs des fiefs étaient dans l'obligation d'aller à leurs dépens à la guerre pour le service de leur seigneur suzerain, et de rester armés un certain nombre de jours. Ce service composait la plus grande partie des lois de nos nations barbares. Tout est changé aujourd'hui en Europe; il n'y a aucun Etat qui ne lève des soldats, qu'on retient toujours sous le drapeau, et qui forment des corps disciplinés.

Arrière-ban convoqué.

Louis XIII convoqua une fois la noblesse de son royaume. *Louis XIV* suivit alors cet exemple. Le corps de la noblesse marcha sous les ordres du marquis depuis maréchal de *Rochefort*, sur les frontières de Flandre, et après sur celles d'Allemagne; mais ce corps ne fut ni considérable ni utile et ne pouvait l'être. Les gentilshommes, aimant la guerre et capables de bien servir, étaient officiers dans les troupes; ceux que l'âge ou le mécontentement tenait renfermés chez eux n'en sortirent point; les autres, qui s'occupaient à cultiver leurs héritages, vinrent avec répugnance au nombre d'environ quatre mille. Rien ne ressemblait moins à une troupe guerrière. Tous montés et armés inégalement, sans expérience et sans exercice, ne pouvant ni ne voulant faire un service régulier, ils ne causèrent que de l'embarras, et on fut dégoûté d'eux pour jamais. Ce fut la dernière trace, dans nos armées réglées, qu'on ait vue de l'ancienne chevalerie, qui composait autrefois ces armées, et qui avec le

courage naturel à la nation ne fit jamais bien la guerre.

Auguſte et ſeptembre 1675.

Turenne mort, *Créqui* battu et priſonnier, Trèves priſe, *Montécuculi* feſant contribuer l'Alſace, le roi crut que le prince de *Condé* pouvait ſeul ranimer la confiance des troupes que décourageait la mort de *Turenne*. *Condé* laiſſa le maréchal de *Luxembourg* ſoutenir en Flandre la fortune de la France, et alla arrêter les progrès de *Montécuculi*. Autant il venait de montrer d'impétuoſité à Senef, autant il eut alors de patience. Son génie, qui ſe pliait à tout, déploya le même art que *Turenne*. Deux ſeuls campemens arrêtèrent les progrès de l'armée allemande, et firent lever à *Montécuculi* les ſiéges d'Haguenau et de Saverne. Après cette campagne, moins éclatante que celle de Senef, et plus eſtimée, ce prince ceſſa de paraître à la guerre. Il eût voulu que ſon fils commandât; il offrait de lui ſervir de conſeil; mais le roi ne voulait pour généraux ni de jeunes gens ni de princes; c'était avec quelque peine qu'il s'était ſervi même du prince de *Condé*. La jalouſie de *Louvois* contre *Turenne* avait contribué, autant que le nom de *Condé*, à le mettre à la tête des armées.

Retraite du grand *Condé*.

Ce prince ſe retira à Chantilli, d'où il vint très-rarement à Verſailles voir ſa gloire éclipſée, dans un lieu où le courtiſan ne conſidère que la faveur. Il paſſa le reſte de ſa vie tourmenté de la goutte, ſe conſolant de ſes douleurs et de ſa retraite, dans la converſation des hommes de génie en tout genre, dont la France était alors remplie. Il était digne de les entendre, et n'était étranger dans aucune des ſciences ni des arts où ils brillaient. Il fut admiré encore dans ſa retraite:

mais enfin ce feu dévorant qui en avait fait dans sa jeunesse un héros impétueux et plein de passions, ayant consumé les forces de son corps né plus agile que robuste, il éprouva la caducité avant le temps, et son esprit s'affaiblissant avec son corps, il ne resta rien du grand *Condé*, les deux dernières années de sa vie : il mourut en 1686. *Montécuculi* se retira du service de l'empereur, en même temps que le prince de *Condé* cessa de commander les armées de France.

C'est un conte bien répandu et bien méprisable que *Montécuculi* renonça au commandement des armées après la mort de *Turenne*, parce qu'il n'avait, disait-il, plus d'émule digne de lui. Il aurait dit une sottise, quand même il ne fût pas resté un *Condé*. Loin de dire cette sottise dont on lui fait honneur, il combattit contre les Français, et leur fit repasser le Rhin cette année. D'ailleurs, quel général d'armée aurait jamais dit à son maître : „ Je ne veux plus vous servir, parce „ que vos ennemis sont trop faibles, et que j'ai un „ mérite trop supérieur ?„

CHAPITRE XIII.

Depuis la mort de Turenne jusqu'à la paix de Nimègue, en 1678.

Après la mort de *Turenne* et la retraite du prince de *Condé*, le roi n'en continua pas la guerre avec moins d'avantage contre l'Empire, l'Espagne et la Hollande. Il avait des officiers formés par ces deux grands hommes. Il avait *Louvois*, qui lui valait plus qu'un

général, parce que sa prévoyance mettait les généraux en état d'entreprendre tout ce qu'ils voulaient. Les troupes, long-temps victorieuses, étaient animées du même esprit, qu'excitait encore la présence d'un roi toujours heureux.

Il prit en personne, dans le cours de cette guerre, (*a*) Condé, (*b*) Bouchain, (*c*) Valenciennes, (*d*) Cambrai. On l'accusa, au siége de Bouchain, d'avoir craint de combattre le prince d'Orange, qui vint se présenter devant lui avec cinquante mille hommes, pour tenter de jeter du secours dans la place. On reprocha aussi au prince d'Orange d'avoir pu livrer bataille à *Louis XIV*, et de ne l'avoir pas fait. Car tel est le sort des rois et des généraux qu'on les blâme toujours de ce qu'ils font et de ce qu'ils ne font pas; mais ni lui ni le prince d'Orange n'étaient blâmables. Le prince ne donna point la bataille quoiqu'il le voulût, parce que *Monterey*, gouverneur des Pays-Bas, qui était dans son armée, ne voulut point exposer son gouvernement au hasard d'un événement décisif; et la gloire de la campagne demeura au roi, puisqu'il fit ce qu'il voulut, et qu'il prit une ville en présence de son ennemi.

Attaque de Valenciennes en plein jour, contre la coutume.

A l'égard de Valenciennes, elle fut prise d'assaut, par un de ces événemens singuliers qui caractérisent le courage impétueux de la nation.

Le roi faisait ce siége, ayant avec lui son frère et cinq maréchaux de France, d'*Humière*, *Schomberg*, *la Feuillade*, *Luxembourg* et de *Lorges*. Les maréchaux commandaient chacun leur jour l'un après l'autre. *Vauban* dirigeait toutes les opérations.

(*a*) 26 avril 1676.
(*b*) 17 mars 1676.
(*c*) 17 mars 1677.
(*d*) 5 avril 1677.

On

On n'avait pris encore aucun des dehors de la place. Il fallait d'abord attaquer deux demi-lunes. Derrière ces demi-lunes était un grand ouvrage à couronne, paliſſadé et fraiſé, entouré d'un foſſé coupé de pluſieurs traverſes. Dans cet ouvrage à couronne était encore un autre ouvrage, entouré d'un autre foſſé. Il fallait, après s'être rendu maître de tous ces retranchemens, franchir un bras de l'Eſcaut. Ce bras franchi, on trouvait encore un autre ouvrage, qu'on nomme pâté. Derrière ce pâté coulait le grands cours de l'Eſcaut, profond et rapide, qui ſert de foſſé à la muraille. Enfin la muraille était ſoutenue par de larges remparts. Tous ces ouvrages étaient couverts de canon. Une garniſon de trois mille hommes préparait une longue réſiſtance.

Le roi tint conſeil de guerre pour attaquer les ouvrages du dehors. C'était l'uſage que ces attaques ſe fiſſent toujours pendant la nuit, afin de marcher aux ennemis ſans être aperçu, et d'épargner le ſang du ſoldat. *Vauban* propoſa de faire l'attaque en plein jour. Tous les maréchaux de France ſe récrièrent contre cette propoſition. *Louvois* la condamna. *Vauban* tint ferme, avec la confiance d'un homme certain de ce qu'il avance. „ Vous voulez, dit-il, ménager le „ ſang du ſoldat: vous l'épargnerez bien davantage „ quand il combattra de jour, ſans confuſion et ſans „ tumulte, ſans craindre qu'une partie de nos gens „ tire ſur l'autre, comme il n'arrive que trop ſouvent. „ Il s'agit de ſurprendre l'ennemi, il s'attend toujours „ aux attaques de nuit: nous le ſurprendrons en effet, „ lorſqu'il faudra qu'épuiſé des fatigues d'une veille, „ il ſoutienne les efforts de nos troupes fraîches.

» Ajoutez à cette raiſon que s'il y a dans cette » armée des ſoldats de peu de courage, la nuit favoriſe » leur timidité; mais que pendant le jour l'œil du » général inſpire la valeur, et élève les hommes » au-deſſus d'eux-mêmes. »

Le roi ſe rendit aux raiſons de *Vauban* malgré *Louvois* et cinq maréchaux de France.

17 mars 1677. A neuf heures du matin les deux compagnies de mouſquetaires, une centaine de grenadiers, un bataillon des gardes, un du régiment de Picardie, montent de tous côtés ſur ce grand ouvrage à couronne. L'ordre était ſimplement de s'y loger, et c'était beaucoup: mais quelques mouſquetaires noirs, ayant pénétré par un petit ſentier juſqu'au retranchement intérieur qui était dans cette fortification, ils s'en rendent d'abord les maîtres. Dans le même temps, les mouſquetaires gris y abordent par un autre endroit. Les bataillons des gardes les ſuivent: on tue et on pourſuit les aſſiégés: les mouſquetaires baiſſent le pont-levis qui joint cet ouvrage aux autres: ils ſuivent l'ennemi de retranchement en retranchement, ſur le petit bras de l'Eſcaut et ſur le grand. Les gardes s'avancent en foule. Les mouſquetaires ſont déjà dans la ville, avant que le roi ſache que le premier ouvrage attaqué eſt emporté.

Ce n'était pas encore ce qu'il y eut de plus étrange dans cette action. Il était vraiſemblable que de jeunes mouſquetaires, emportés par l'ardeur du ſuccès, ſe jetteraient aveuglément ſur les troupes et ſur les bourgeois qui venaient à eux dans la rue; qu'ils y périraient, ou que la ville allait être pillée: mais ces jeunes gens, conduits par un cornette, nommé *Moiſſac*,

se mirent en bataille derrière des charrettes ; et, tandis que les troupes qui venaient se formaient sans précipitation, d'autres mousquetaires s'emparaient des maisons voisines, pour protéger par leur feu ceux qui étaient dans la rue : on donnait des otages de part et d'autre : le conseil de ville s'assemblait : on députait vers le roi : tout cela se fesait sans qu'il y eût rien de pillé, sans confusion, sans faire de fautes d'aucune espèce. Le roi fit la garnison prisonnière de guerre, et entra dans Valenciennes, étonné d'en être le maître. La singularité de l'action a engagé à entrer dans ce détail.

Il eut encore la gloire de prendre Gand en quatre jours, et Ypres en sept. Voilà ce qu'il fit par lui-même. Ses succès furent encore plus grands par ses généraux. 9 mars 1678. 25 mars.

Du côté de l'Allemagne, le maréchal duc de *Luxembourg* laissa d'abord, à la vérité, prendre Philipsbourg à sa vue, essayant en vain de la secourir avec une armée de cinquante mille hommes. Le général qui prit Philipsbourg était *Charles V*, nouveau duc de Lorraine, héritier de son oncle *Charles IV*, et dépouillé comme lui de ses Etats. Il avait toutes les qualités de son malheureux oncle, sans en avoir les défauts. Il commanda long-temps les armées de l'Empire avec gloire : mais, malgré la prise de Philipsbourg, et quoiqu'il fût à la tête de soixante mille combattans, il ne put jamais rentrer dans ses Etats. En vain il mit sur ses étendards, *aut nunc, aut nunquam*, ou maintenant ou jamais. Septembre 1676.

Le maréchal de *Crèqui* racheté de sa prison, et devenu plus prudent par sa défaite de Consarbruck,

7 octobre 1677. lui ferma toujours l'entrée de la Lorraine. Il le battit dans le petit combat de Kokersberg en Alsace. Il le
14 novemb. 1677. harcela et le fatigua sans relâche. Il prit Fribourg à sa vue; et quelque temps après il battit encore un détachement de son armée à Rheinfeld. Il passa la rivière de Kins en sa présence, le poursuivit vers
juillet 1678. Offenbourg, le chargea dans sa retraite; et ayant immédiatement après emporté le fort de Kehl, l'épée à la main, il alla brûler le pont de Strasbourg, par lequel cette ville, qui était libre encore, avait donné tant de fois passage aux armées impériales. Ainsi le maréchal de *Créqui* répara un jour de témérité par une suite de succès dûs à sa prudence, et il eût peut-être acquis une réputation égale à celle de *Turenne*, s'il eût vécu.

Monsieur, frère du roi, bat le prince d'Orange. Le prince d'Orange ne fut pas plus heureux en Flandre que le duc de Lorraine en Allemagne: non-seulement il fut obligé de lever le siége de Maastricht et de Charleroi; mais, après avoir laissé tomber Condé, Bouchain et Valenciennes sous la puissance de *Louis XIV*, il perdit la bataille de Montcassel contre *Monsieur*, en voulant secourir Saint-Omer. Les maréchaux de *Luxembourg* et d'*Humières* commandaient l'armée sous *Monsieur*. On prétend qu'une faute du prince d'Orange et un mouvement habile de *Luxembourg* décidèrent du gain de la bataille. *Monsieur* chargea avec une valeur et une présence d'esprit qu'on n'attendait pas d'un prince efféminé. Jamais on ne vit un plus grand exemple, que le courage n'est point incompatible avec la mollesse. Ce prince, qui s'habillait souvent en femme, qui en avait les inclinations, agit en capitaine et en soldat.

Le roi son frère parut jaloux de sa gloire. Il parla peu à *Monsieur* de sa victoire. Il n'alla pas même voir le champ de bataille, quoiqu'il se trouvât tout auprès. Quelques serviteurs de *Monsieur*, plus pénétrans que les autres, lui prédirent alors qu'il ne commanderait plus d'armée, et ils ne se trompèrent pas. 11 mars 1677.

Tant de villes prises, tant de combats gagnés en Flandre et en Allemagne, n'étaient pas les seuls succès de *Louis XIV* dans cette guerre. Le comte de *Schomberg* et le maréchal de *Navailles* battaient les Espagnols dans le Lampourdan, au pied des Pyrénées. On les attaquait jusque dans la Sicile.

La Sicile, depuis le temps des tyrans de Syracuse, sous lesquels au moins elle avait été comptée pour quelque chose dans le monde, a toujours été subjuguée par des étrangers; asservie successivement aux Romains, aux Vandales, aux Arabes, aux Normands, sous le vasselage des papes, aux Français, aux Allemands, aux Espagnols; haïssant presque toujours ses maîtres, se révoltant contre eux, sans faire de véritables efforts dignes de la liberté, et excitant continuellement des séditions pour changer de chaînes.

Les magistrats de Messine venaient d'allumer une guerre civile contre leurs gouverneurs, et d'appeler la France à leur secours. Une flotte espagnole bloquait leur port. Ils étaient réduits aux extrémités de la famine.

D'abord le chevalier de *Valbelle* vint avec quelques frégates à travers la flotte espagnole. Il rapporte à Messine des vivres, des armes et des soldats. Ensuite

le duc de *Vivonne* arrive avec sept vaisseaux de guerre de soixante pièces de canon, deux de quatre-vingts
9 février 1675. et plusieurs brûlots ; il bat la flotte ennemie, et rentre victorieux dans Messine.

L'Espagne est obligée d'implorer, pour la défense de la Sicile, les Hollandais ses anciens ennemis, qu'on regardait toujours comme les maîtres de la mer. *Ruyter* vient à son secours du fond du Zuiderzée, passe le détroit, et joint à vingt vaisseaux espagnols vingt-trois grands vaisseaux de guerre.

Alors les Français qui, joints avec les Anglais, n'avaient pu battre les flottes de Hollande, l'emportèrent seuls sur les Hollandais et les Espagnols réunis. Le duc de *Vivonne*, obligé de rester dans Messine pour contenir le peuple déjà mécontent de
8 janvier 1676. ses défenseurs, laissa donner cette bataille par *Du-Quêne*, lieutenant-général des armées navales, homme aussi singulier que *Ruyter*, parvenu comme lui au commandement par son seul mérite, mais n'ayant encore jamais commandé d'armée navale, et plus signalé jusqu'à ce moment dans l'art d'un armateur que dans celui d'un général. Mais quiconque a le génie de son art et du commandement passe bien vîte et sans effort du petit au grand. *Du-Quêne* se montra grand général de mer contre *Ruyter*. C'était l'être que de remporter sur cet hollandais un faible avantage. Il livra encore une seconde bataille navale
Mort de *Ruyter*. 12 mars 1676. aux deux flottes ennemies près d'Agouste. *Ruyter*, blessé dans cette bataille, y termina sa glorieuse vie. C'est un des hommes dont la mémoire est encore dans la plus grande vénération en Hollande. Il avait commencé par être valet et mousse de vaisseau ; il

n'en fut que plus respectable. Le nom des princes de *Nassau* n'est pas au-dessus du sien. Le conseil d'Espagne lui donna le titre et les patentes de duc ; dignité étrangère et frivole pour un républicain. Ces patentes ne vinrent qu'après sa mort. Les enfans de *Ruyter*, dignes de leur père, refusèrent ce titre si brigué dans nos monarchies, mais qui n'est pas préférable au nom de bon citoyen.

Louis XIV eut assez de grandeur d'ame pour être affligé de sa mort. On lui représenta qu'il était défait d'un ennemi dangereux. Il répondit *qu'on ne pouvait s'empêcher d'être sensible à la mort d'un grand homme.*

Du-Quêne, le *Ruyter* de la France, attaqua une troisième fois les deux flottes après la mort du général hollandais. Il leur coula à fond, brûla et prit plusieurs vaisseaux. Le maréchal duc de *Vivonne* avait le commandement en chef dans cette bataille ; mais ce n'en fut pas moins *Du-Quêne* qui remporta la victoire. (18) L'Europe était étonnée que la France fût devenue en si peu de temps aussi redoutable sur mer que sur terre. Il est vrai que ces armemens et ces batailles gagnées ne servirent qu'à répandre l'alarme dans tous les Etats. Le roi d'Angleterre, ayant commencé la guerre pour l'intérêt de la France, était prêt enfin de se liguer avec le prince d'Orange, *Du-Quêne.*

(18) *Du-Quêne* fut mal récompensé parce qu'il était protestant. *Louis XIV* le lui fit sentir un jour : *Sire*, lui répondit *Du-Quêne*, *quand j'ai combattu pour votre majesté, je n'ai pas songé si elle était d'une autre religion que moi.* Son fils, forcé de s'expatrier après la révocation de l'édit de Nantes, se retira en Suisse, où il acheta la terre d'Eaubone. Il y porta le corps de son père, qu'il avait été obligé de faire enterrer en secret.

On lit sur son tombeau :

La Hollande a fait ériger un mausolée à Ruyter, et la France a refusé un peu de cendre à son vainqueur.

qui venait d'épouser sa nièce. De plus la gloire acquise en Sicile coûtait trop de trésors. Enfin les Français évacuèrent Messine, dans le temps qu'on croyait qu'ils se rendraient maîtres de toute l'île. On blâma beaucoup *Louis XIV* d'avoir fait dans cette guerre des entreprises qu'il ne soutint pas, d'avoir abandonné Messine, ainsi que la Hollande, après des victoires inutiles.

8 avril 1678.

Cependant c'était être bien redoutable de n'avoir d'autre malheur que de ne pas conserver toutes ses conquêtes. Il pressait ses ennemis d'un bout de l'Europe à l'autre. La guerre de Sicile lui avait coûté beaucoup moins qu'à l'Espagne épuisée et battue en tous lieux. Il suscitait encore de nouveaux ennemis à la maison d'Autriche. Il fomentait les troubles de Hongrie; et ses ambassadeurs à la Porte ottomane la pressaient de porter la guerre dans l'Allemagne, dût-il envoyer encore par bienséance quelque secours contre les Turcs appelés par sa politique. Il accablait seul tous ses ennemis. Car alors la Suède, son unique alliée, ne fesait qu'une guerre malheureuse contre l'électeur de Brandebourg. Cet électeur, père du premier roi de Prusse, commençait à donner à son pays une considération qui s'est bien augmentée depuis: il enlevait alors la Poméranie aux Suédois.

Négociations de paix.

Il est remarquable que dans le cours de cette guerre il y eut presque toujours des conférences ouvertes pour la paix; d'abord à Cologne, par la médiation inutile de la Suède; ensuite à Nimègue, par celle de l'Angleterre. La médiation anglaise fut une cérémonie presqu'aussi vaine que l'avait été l'arbitrage du pape, au traité d'Aix-la-chapelle. *Louis XIV* fut en effet le

seul arbitre. Il fit ses propositions, le 9 d'avril 1678, au milieu de ses conquêtes, et donna à ses ennemis jusqu'au 10 de mai pour les accepter. Il accorda ensuite un délai de six semaines aux Etats-généraux, qui le demandèrent avec soumission.

Son ambition ne se tournait plus alors du côté de la Hollande. Cette république avait été assez heureuse ou assez adroite pour ne paraître plus qu'auxiliaire dans une guerre entreprise pour sa ruine. L'Empire et l'Espagne, d'abord auxiliaires, étaient devenues les principales parties.

Conditions de la paix.

Le roi, dans les conditions qu'il imposa, favorisait le commerce des Hollandais; il leur rendait Mastricht, et remettait aux Espagnols quelques villes qui devaient servir de barrières aux Provinces-Unies, comme Charleroi, Courtrai, Oudenarde, Ath, Gand, Limbourg; mais il se réservait Bouchain, Condé, Ypres, Valenciennes, Cambrai, Maubeuge, Aire, Saint-Omer, Cassel, Charlemont, Popering, Bailleul, &c. ce qui faisait une bonne partie de la Flandre. Il y ajoutait la Franche-Comté, qu'il avait deux fois conquise; et ces deux provinces étaient un assez digne fruit de la guerre.

Il ne voulait dans l'Allemagne que Fribourg ou Philipsbourg, et laissait le choix à l'empereur. Il rétablissait dans l'évêché de Strasbourg et dans leurs terres les deux frères *Furstemberg*, que l'empereur avait dépouillés, et dont l'un était en prison.

Il fut hautement le protecteur de la Suède, son alliée, et alliée malheureuse contre le roi de Danemarck et l'électeur de Brandebourg. Il exigea que le Danemarck rendît tout ce qu'il avait pris sur la

Suède, qu'il modérât les droits de passage dans la mer Baltique, que le duc de Holstein fût rétabli dans ses Etats, que le Brandebourg cédât la Poméranie qu'il avait conquise, que les traités de Vestphalie fussent rétablis de point en point. Sa volonté était une loi d'un bout de l'Europe à l'autre. En vain l'électeur de Brandebourg lui écrivit la lettre la plus soumise, l'appelant *Monseigneur*, selon l'usage, le conjurant de lui laisser ce qu'il avait acquis, l'assurant de son zèle et de son service. Ses soumissions furent aussi inutiles que sa résistance, et il fallut que le vainqueur des Suédois rendît toutes ses conquêtes.

Ambassadeurs de France ne cèdent pas aux électeurs.

Alors les ambassadeurs de France prétendaient la main sur les électeurs. Celui de Brandebourg offrit tous les tempéramens pour traiter à Clèves avec le comte depuis maréchal d'*Estrades*, ambassadeur auprès des Etats-généraux. Le roi ne voulut jamais permettre qu'un homme qui le représentait cédât à un électeur, et le comte d'*Estrades* ne put traiter.

Charles-Quint avait mis l'égalité entre les grands d'Espagne et les électeurs. Les pairs de France par conséquent la prétendaient. On voit aujourd'hui à quel point les choses sont changées, puisqu'aux diètes de l'Empire les ambassadeurs des électeurs sont traités comme ceux des rois.

Quant à la Lorraine, il offrait de rétablir le nouveau duc *Charles V;* mais il voulait rester maître de Nanci et de tous les grands chemins.

Ces conditions furent fixées avec la hauteur d'un conquérant; cependant elles n'étaient pas si outrées qu'elles dussent désespérer ses ennemis, et les obliger à se réunir contre lui par un dernier effort: il parlait

à l'Europe en maître, et agiſſait en même temps en politique.

Il ſut aux conférences de Nimègue ſemer la jalouſie parmi les alliés. Les Hollandais s'empreſsèrent de ſigner, malgré le prince d'Orange qui, à quelque prix que ce fût, voulait faire la guerre; ils diſaient que les Eſpagnols étaient trop faibles pour les ſecourir s'ils ne ſignaient pas.

Les Eſpagnols voyant que les Hollandais avaient accepté la paix la reçurent auſſi, diſant que l'Empire ne feſait pas aſſez d'efforts pour la cauſe commune.

Enfin les Allemands, abandonnés de la Hollande et de l'Eſpagne, ſignèrent les derniers, en laiſſant Fribourg au roi, et confirmant les traités de Veſtphalie.

Rien ne fut changé aux conditions preſcrites par *Louis XIV*. Ses ennemis eurent beau faire des propoſitions outrées pour colorer leur faibleſſe, l'Europe reçut de lui des lois et la paix. Il n'y eut que le duc de Lorraine qui oſa refuſer l'acceptation d'un traité qui lui ſemblait trop odieux. Il aima mieux être un prince errant dans l'Empire qu'un ſouverain ſans pouvoir et ſans conſidération dans ſes Etats: il attendit ſa fortune du temps et de ſon courage.

Paix ſignée 10 août 1678.

Dans le temps des conférences de Nimègue, et quatre jours après que les plénipotentiaires de France et de Hollande avaient ſigné la paix, le prince d'Orange fit voir combien *Louis XIV* avait en lui un ennemi dangereux. Le maréchal de *Luxembourg*, qui bloquait Mons, venait de recevoir la nouvelle de la paix. Il était tranquille dans le village de Saint-Denis, et dînait chez l'intendant de l'armée. Le prince d'Orange,

Bataille après la paix. 14 auguſte.

avec toutes ses troupes, fond sur le quartier du maréchal, le force, et engage un combat sanglant, long et opiniâtre, dont il espérait avec raison une victoire signalée, car non-seulement il attaquait, ce qui est un avantage, mais il attaquait des troupes qui se reposaient sur la foi du traité. Le maréchal de *Luxembourg* eut beaucoup de peine à résister; et s'il y eut quelque avantage dans ce combat, il fut du côté du prince d'Orange, puisque son infanterie demeura maîtresse du terrain où elle avait combattu.

Si les hommes ambitieux comptaient pour quelque chose le sang des autres hommes, le prince d'Orange n'eût point donné ce combat. Il savait certainement que la paix était signée; il savait que cette paix était avantageuse à son pays; cependant il prodiguait sa vie et celle de plusieurs milliers d'hommes pour prémices d'une paix générale, qu'il n'aurait pu empêcher, même en battant les Français. Cette action, pleine d'inhumanité non moins que de grandeur, et plus admirée alors que blâmée, ne produisit pas un nouvel article de paix, et coûta, sans aucun fruit, la vie à deux mille français et à autant d'ennemis. On vit dans cette paix combien les événemens contredisent les projets. La Hollande, contre qui seule la guerre avait été entreprise, et qui aurait dû être détruite, n'y perdit rien; au contraire, elle y gagna une barrière: et toutes les autres puissances qui l'avaient garantie de la destruction y perdirent.

Louis XIV, arbitre de l'Europe.

Le roi fut en ce temps au comble de la grandeur. Victorieux depuis qu'il régnait, n'ayant assiégé aucune place qu'il n'eût prise, supérieur en tout genre à ses ennemis réunis, la terreur de l'Europe pendant six

années de suite, enfin son arbitre et son pacificateur, ajoutant à ses Etats la Franche-Comté, Dunkerque et la moitié de la Flandre; et ce qu'il devait compter pour le plus grand de ses avantages, roi d'une nation alors heureuse, et alors le modèle des autres nations. L'hôtel-de-ville de Paris lui déféra quelque temps après le nom de *grand* avec solennité, et ordonna 1680. que dorénavant ce titre seul serait employé dans tous les monumens publics. On avait, dès 1673, frappé quelques médailles chargées de ce surnom. L'Europe, quoique jalouse, ne réclama pas contre ces honneurs. Cependant le nom de *Louis XIV* a prévalu dans le public sur celui de *grand*. L'usage est le maître de tout. *Henri*, qui fut surnommé *le grand* à si juste titre après sa mort, est appelé communément *Henri IV;* et ce nom seul en dit assez. M. le prince est toujours appelé *le grand Condé*, non-seulement à cause de ses actions héroïques, mais par la facilité qui se trouve à le distinguer, par ce surnom, des autres princes de *Condé*. Si on l'avait nommé *Condé le grand*, ce titre ne lui fût pas demeuré. On dit *le grand Corneille*, pour le distinguer de son frère. On ne dit pas *le grand Virgile*, ni *le grand Homère*, ni *le grand Tasse*. *Alexandre le grand* n'est plus connu que sous le nom d'*Alexandre*. On ne dit point *César le grand*. *Charles-Quint*, dont la fortune fut plus éclatante que celle de *Louis XIV*, n'a jamais eu le nom de *grand*. Il n'est resté à *Charlemagne* que comme un nom propre. Les titres ne servent de rien pour la postérité, le nom d'un homme qui a fait de grandes choses impose plus de respect que toutes les épithètes.

CHAPITRE XIV.

Prise de Strasbourg. Bombardement d'Alger. Soumission de Gènes. Ambassade de Siam. Le pape bravé dans Rome. Electorat de Cologne disputé.

L'AMBITION de *Louis XIV* ne fut point retenue par cette paix générale. L'Empire, l'Espagne, la Hollande licencièrent leurs troupes extraordinaires. Il garda toutes les siennes. Il fit de la paix un temps de conquêtes. Il était même si sûr alors de son pouvoir, qu'il établit dans Metz et dans Brisac (*t*) des juridictions, pour réunir à sa couronne toutes les terres qui pouvaient avoir été autrefois de la dépendance de l'Alsace ou des Trois-Evêchés; mais qui depuis un temps immémorial avaient passé sous d'autres maîtres. Beaucoup de souverains de l'Empire, l'électeur palatin, le roi d'Espagne même, qui avait quelques bailliages dans ces pays; le roi de Suède, comme duc des Deux-Ponts, furent cités devant ces chambres, pour rendre hommage au roi de France,

1680. Juridictions sur les princes de l'Empire.

(*t*) Dans la compilation intitulée *Mémoires de madame de Maintenon*, on trouve, tome III, page 23, ces mots : *les réunions des chambres de Metz et de Besançon :* nous avons cru d'abord qu'il y avait eu une chambre de Besançon réunie à celle de Metz. Nous avons consulté tous les auteurs; nous avons trouvé que jamais il n'y eut à Besançon de chambre instituée pour juger quelles terres voisines pouvaient appartenir à la France. Il n'y eut, en 1680, que le conseil de Brisac et celui de Metz chargés de réunir à la France les terres qu'on croyait démembrées de l'Alsace et des Trois-Evêchés. Ce fut le parlement de Besançon qui réunit pour quelque temps Mont-Béliard à la France.

ou pour subir la confiscation de leurs biens. Depuis *Charlemagne* on n'avait vu aucun prince agir ainsi en maître et en juge des souverains, et conquérir des pays par des arrêts.

L'électeur palatin et celui de Trèves furent dépouillés des seigneuries de Falkembourg, de Germersheim, de Veldentz, &c. Ils portèrent en vain leurs plaintes à l'Empire assemblé à Ratisbonne, qui se contenta de faire des protestations.

Ce n'était pas assez au roi d'avoir la préfecture des dix villes libres de l'Alsace, au même titre que l'avaient eue les empereurs. Déjà dans aucune de ces villes on n'osait plus parler de liberté. Restait Strasbourg, ville grande et riche, maîtresse du Rhin par le pont qu'elle avait sur ce fleuve; elle formait seule une puissante république, fameuse par son arsenal, qui renfermait neuf cents pièces d'artillerie.

Louvois avait formé dès long-temps le dessein de la donner à son maître. L'or, l'intrigue et la terreur, qui lui avaient ouvert les portes de tant de villes, préparèrent l'entrée de *Louvois* dans Strasbourg. Les magistrats furent gagnés. Le peuple fut consterné de voir à la fois vingt mille français autour de ses remparts; les forts qui les défendaient près du Rhin, insultés et pris dans un moment; *Louvois* aux portes, et les bourgmestres parlant de se rendre. Les pleurs et le désespoir des citoyens, amoureux de la liberté, n'empêchèrent point qu'en un même jour, le traité de reddition ne fût proposé par les magistrats, et que *Louvois* ne prît possession de la ville. *Vauban* en a fait depuis, par les fortifications qui l'entourent, la barrière la plus forte de la France.

Louis s'empare de Strasbourg. 30 septembre 1681.

Le roi ne ménageait pas plus l'Eſpagne; il demandait dans les Pays-Bas la ville d'Aloſt et tout ſon bailliage, que les miniſtres avaient oublié, diſait-il, d'inférer dans les conditions de la paix; et ſur les délais de l'Eſpagne, il fit bloquer la ville de Luxembourg.

Il veut Luxembourg. 1682.

En même temps il achetait la forte ville de Caſal d'un petit prince duc de Mantoue, qui aurait vendu tout ſon Etat pour fournir à ſes plaiſirs.

En voyant cette puiſſance qui s'étendait ainſi de tous côtés, et qui acquérait pendant la paix plus que dix rois, prédéceſſeurs de *Louis XIV*, n'avaient acquis par leurs guerres, les alarmes de l'Europe recommencèrent. L'Empire, la Hollande, la Suède même, mécontente du roi, firent un traité d'aſſociation. Les Anglais menacèrent; les Eſpagnols voulurent la guerre; le prince d'Orange remua tout pour la faire commencer : mais aucune puiſſance n'oſait alors porter les premiers coups. (*u*)

Sa puiſſance ſur mer. 1680.

Le roi, craint par-tout, ne ſongea qu'à ſe faire craindre davantage. Il portait enfin ſa marine au-delà des eſpérances des Français et des craintes de l'Europe.

(*u*) On a prétendu que ce fut alors que le prince d'Orange, depuis roi d'Angleterre, dit publiquement : *je n'ai pu avoir ſon amitié, je mériterai ſon eſtime.* Ce mot a été recueilli par pluſieurs perſonnes, et l'abbé de *Choiſi* le place vers l'année 1672. Il peut mériter quelque attention, parce qu'il annonçait de loin les ligues que forma *Guillaume* contre *Louis XIV* : mais il n'eſt pas vrai que ce fut à la paix de Nimègue que le prince d'Orange ait parlé ainſi; il eſt encore moins vrai que *Louis XIV* eût écrit à ce prince : *Vous me demandez mon amitié, je vous l'accorderai quand vous en ſerez digne.* On ne s'exprime ainſi qu'avec ſon vaſſal : on ne ſe ſert point d'expreſſions ſi inſultantes envers un prince avec qui on fait un traité. Cette lettre ne ſe trouve que dans la compilation des mémoires de *Maintenon;* et nous apprenons que ces mémoires ſont décriés par le grand nombre d'infidélités qu'ils renferment.

Il

Il eut soixante mille matelots. Des lois, aussi sévères que celles de la discipline des armées de terre, retenaient tous ces hommes grossiers dans le devoir. L'Angleterre et la Hollande, ces puissances maritimes, n'avaient ni tant d'hommes de mer, ni de si bonnes lois. Des compagnies de cadets dans les places frontières, et des gardes-marines dans les ports, furent instituées et composées de jeunes gens, qui apprenaient tous les arts convenables à leur profession, sous des maîtres payés du trésor public. 1681. 1682.

Le port de Toulon, sur la Méditerranée, fut construit à frais immenses, pour contenir cent vaisseaux de guerre, avec un arsenal et des magasins magnifiques. Sur l'Océan, le port de Brest se formait avec la même grandeur. Dunkerque, le Havre-de-Grâce se remplissaient de vaisseaux. La nature était forcée à Rochefort. Port de Toulon construit.

Enfin le roi avait plus de cent vaisseaux de ligne, dont plusieurs portaient cent canons et quelques-uns davantage. Ils ne restaient pas oisifs dans les ports. Ses escadres, sous le commandement de *Du-Quêne*, nettoyaient les mers infestées par les corsaires de Tripoli et d'Alger. Il se vengea d'Alger avec le secours d'un art nouveau, dont la découverte fut due à cette attention qu'il avait d'exciter tous les génies de son siècle. Cet art funeste, mais admirable, est celui des galiotes à bombes, avec lesquelles on peut réduire des villes maritimes en cendres. Il y avait un jeune homme, nommé *Bernard Renaud*, connu sous le nom de *petit Renaud*, qui, sans avoir jamais servi sur les vaisseaux, était un excellent marin à force de génie. *Colbert*, qui déterrait le mérite dans l'obscurité, l'avait Invention des galiotes à bombes.

souvent appelé au conseil de marine, même en présence du roi. C'était par les soins et sur les lumières de *Renaud*, que l'on suivait depuis peu une méthode plus régulière et plus facile pour la construction des vaisseaux. Il osa proposer dans le conseil de bombarder Alger avec une flotte. On n'avait pas d'idée que les mortiers à bombes pussent n'être pas posés sur un terrain solide. La proposition révolta. Il essuya les contradictions et les railleries qne tout inventeur doit attendre ; mais la fermeté, et cette éloquence qu'ont d'ordinaire les hommes vivement frappés de leurs inventions, déterminèrent le roi à permettre l'essai de cette nouveauté.

Les Algériens punis, et pas assez.

Renaud fit construire cinq vaisseaux plus petits que les vaisseaux ordinaires ; mais plus forts de bois, sans ponts, avec un faux tillac à fond de cale, sur lequel on maçonna des creux où l'on mit les mortiers. Il partit avec cet équipage sous les ordres du vieux *Du-Quêne*, qui était chargé de l'entreprise, et n'en attendait aucun succès. *Du-Quêne* et les Algériens furent étonnés de l'effet des bombes. Une partie de la ville fut écrasée et consumée : mais cet art, porté bientôt chez les autres nations, ne servit qu'à multiplier les calamités humaines, et fut plus d'une fois redoutable à la France où il fut inventé. (19)

28 octobre 1681.

La marine, ainsi perfectionnée en peu d'années,

(19) Cet appareil est plus effrayant que l'effet n'en est terrible. Les bombes sont mal ajustées ; les bâtimens qui les portent manœuvrent mal, sont aisément désemparés, le feu y prend fréquemment, et les frais de ces armemens excèdent de beaucoup le dommage qu'ils peuvent causer. On prétend que le dei d'Alger ayant su ce que l'expédition de *Du-Quêne* avait coûté à *Louis XIV : Il n'avait qu'à m'en donner la moitié*, dit-il, *j'aurais brûlé la ville toute entière.*

était le fruit des soins de *Colbert*. *Louvois* fesait à l'envi fortifier plus de cent citadelles. De plus, on bâtissait Huningue, Sar-Louis, les fortereſſes de Strasbourg, Montroyal, &c. et pendant que le royaume acquérait tant de force au dehors, on ne voyait au dedans que les arts en honneur, l'abondance, les plaisirs. Les étrangers venaient en foule admirer la cour de *Louis XIV*. Son nom pénétrait chez tous les peuples du monde.

Etabliſſemens, fortereſſes.

Son bonheur et sa gloire étaient encore relevés par la faibleſſe de la plupart des autres rois, et par le malheur de leurs peuples. L'empereur *Léopold* avait alors à craindre les Hongrois révoltés, et sur-tout les Turcs qui, appelés par les Hongrois, venaient inonder l'Allemagne. La politique de *Louis* perſécutait les proteſtans en France, parce qu'il croyait devoir les mettre hors d'état de lui nuire; mais protégeait sous main les proteſtans et les révoltés de Hongrie, qui pouvaient le servir. Son ambaſſadeur à la Porte avait preſſé l'armement des Turcs avant la paix de Nimègue. Le divan, par une singularité bizarre, a preſque toujours attendu que l'empereur fût en paix pour se déclarer contre lui. Il ne lui fit la guerre en Hongrie qu'en 1682; et, l'année d'après, l'armée ottomane forte, dit-on, de plus de deux cents mille combattans, augmentée encore des troupes hongroises, ne trouvant sur son paſſage ni villes fortifiées, telles que la France en avait, ni corps d'armée capable de l'arrêter, pénétra jusqu'aux portes de Vienne, après avoir tout renverſé sur son paſſage.

L'empereur *Léopold*.

L'empereur *Léopold* quitta d'abord Vienne avec précipitation, et se retira jusqu'à Lintz, à l'approche

Il fuit de Vienne aſſiégée par les Turcs.

des Turcs ; et quand il fut qu'ils avaient investi Vienne, il ne prit d'autre parti que d'aller encore plus loin jusqu'à Passau, laissant le duc de Lorraine à la tête d'une petite armée, déjà entamée en chemin par les Turcs, soutenir, comme il pourrait, la fortune de l'Empire. (*x*)

Personne ne doutait que le grand-visir *Kara Mustapha*, qui commandait l'armée ottomane, ne se rendît bientôt maître de Vienne, ville mal fortifiée, abandonnée de son maître, défendue, à la vérité, par une garnison dont le fonds devait être de seize mille hommes, mais dont l'effectif n'était pas de plus de huit mille. On touchait au moment de la plus terrible révolution.

Louis XIV ne veut pas l'attaquer pendant que les Turcs le poursuivent.

Louis XIV espéra, avec beaucoup de vraisemblance, que l'Allemagne désolée par les Turcs, et n'ayant contre eux qu'un chef dont la fuite augmentait la terreur commune, ferait obligée de recourir à la protection de la France. Il avait une armée sur les frontières de l'Empire, prête à le défendre contre ces mêmes Turcs que ses précédentes négociations y avaient amenés. Il pouvait ainsi devenir le protecteur de l'Empire, et faire son fils roi des Romains.

Enfin *Louis* se lasse et prend Luxembourg.

Il avait joint d'abord les démarches généreuses à ses desseins politiques, dès que les Turcs avaient menacé l'Autriche ; non qu'il eût envoyé une seconde fois des secours à l'empereur, mais il avait déclaré qu'il n'attaquerait point les Pays-Bas, et qu'il laisserait ainsi à la branche d'Autriche-espagnole le pouvoir

(*x*) Voyez les étranges particularités du siége de Vienne dans l'*Essai sur les mœurs*, &c. et dans les *Annales de l'Empire*.

d'aider la branche allemande, prête à succomber : il voulait pour prix de son inaction qu'on le satisfît sur plusieurs points équivoques du traité de Nimègue, et principalement sur ce bailliage d'Aloft, qu'on avait oublié d'inférer dans le traité. Il fit lever le blocus de Luxembourg, en 1682, sans attendre qu'on le satisfît, et il s'abstint de toute hostilité une année entière. Cette générosité se démentit enfin pendant le siége de Vienne. Le conseil d'Espagne, au lieu de l'apaiser, l'aigrit; et *Louis XIV* reprit les armes dans les Pays-Bas, précisément lorsque Vienne était prête de succomber : c'était au commencement de septembre; mais, contre toute attente, Vienne fut délivrée. La présomption du grand-visir, sa molleſſe, son mépris brutal pour les chrétiens, son ignorance, sa lenteur le perdirent : il fallait l'excès de toutes ces fautes pour que Vienne ne fût pas prise. Le roi de Pologne *Jean Sobieski* eut le temps d'arriver; et avec le secours du duc de Lorraine, il n'eut qu'à se présenter devant la multitude ottomane pour la mettre en déroute. L'empereur revint dans sa capitale avec la douleur de l'avoir quittée. Il y rentra lorsque son libérateur sortait de l'église, (20) où l'on avait chanté le *Te Deum*, et où le prédicateur avait pris pour son texte : *Il fut un homme envoyé de* DIEU, *nommé Jean.* (*y*) Vous avez déjà vu que le pape *Pie V* avait appliqué ces paroles

Les Turcs battus. 12 septembre 1683.

(20) *Léopold* ne vit *Sobieski* qu'à cheval, et en pleine campagne. Il avait délibéré sur l'étiquette qu'il devait observer avec son libérateur; et ayant assemblé son conseil, il demanda comment un empereur devait recevoir un roi électif : *A bras ouverts, s'il a sauvé l'Empire*, répondit le duc de Lorraine. Il fut le seul de son avis.

(*y*) Voyez l'*Essai sur les mœurs*, &c.

Novembre 1688. à dom *Juan d'Autriche*, après la victoire de Lépante. Vous savez que ce qui paraît neuf n'est souvent qu'une redite. L'empereur *Léopold* fut à la fois triomphant et humilié. Le roi de France n'ayant plus rien à ménager fit bombarder Luxembourg. Il se saisit de Courtrai, de Dixmude en Flandre. Il s'empara de Trèves, et en démolit les fortifications; tout cela pour remplir, disait-on, l'esprit des traités de Nimègue. Les Impériaux et les Espagnols négociaient avec lui à Ratisbonne, pendant qu'il prenait leurs villes; et la paix de Nimègue enfreinte, fut changée en une trève de vingt ans, par laquelle le roi garda la ville de Luxembourg et sa principauté, qu'il venait de prendre.

Auguste 1684.

Avril 1684. Il était encore plus redouté sur les côtes de l'Afrique, où les Français n'étaient connus, avant lui, que par les esclaves que faisaient les barbares.

Alger, deux fois bombardée, envoya des députés lui demander pardon, et recevoir la paix; ils rendirent tous les esclaves chrétiens, et payèrent encore de l'argent, ce qui est la plus grande punition des corsaires.

Tunis, Tripoli firent les mêmes soumissions. Il n'est pas inutile de dire que lorsque *Damfreville*, capitaine de vaisseau, vint délivrer dans Alger tous les esclaves chrétiens, au nom du roi de France, il se trouva parmi eux beaucoup d'anglais qui, étant déjà à bord, soutinrent à *Damfreville*, que c'était en considération du roi d'Angleterre qu'ils étaient mis en liberté. Alors le capitaine français fit appeler les Algériens, et remettant les Anglais à terre : *Ces gens-ci*, dit-il, *prétendent n'être délivrés qu'au nom de leur roi, le*

mien ne prend pas la liberté de leur offrir sa protection; je vous les remets; c'est à vous à montrer ce que vous devez au roi d'Angleterre. Tous les anglais furent remis aux fers. La fierté anglaise, la faiblesse du gouvernement de *Charles II*, et le respect des nations pour *Louis XIV* se font connaître par ce trait.

Louis XIV trop fastueux avec les faibles.

Tel était ce respect universel, qu'on accordait de nouveaux honneurs à son ambassadeur à la porte ottomane, tels que celui du sopha; tandis qu'il humiliait les peuples d'Afrique qui sont sous la protection du grand-seigneur.

La république de Gènes s'abaissa encore plus devant lui que celle d'Alger. Gènes avait vendu de la poudre et des bombes aux Algériens. Elle construisait quatre galères pour le service de l'Espagne. Le roi lui défendit, par son envoyé *Saint-Olon*, l'un de ses gentilshommes ordinaires, de lancer à l'eau les galères, et la menaça d'un châtiment prompt si elle ne se soumettait à ses volontés. Les Génois, irrités de cette entreprise sur leur liberté, et comptant trop sur le secours de l'Espagne, ne firent aucune satisfaction. Auſſitôt quatorze gros vaisseaux, vingt galères, dix galiotes à bombes, plusieurs frégates sortent du port de Toulon. *Seignelai*, nouveau secrétaire de la marine, et à qui le fameux *Colbert*, son père, avait déjà fait exercer cet emploi avant sa mort, était lui-même sur la flotte. Ce jeune homme, plein d'ambition, de courage, d'esprit, d'activité, voulait être à la fois guerrier et ministre; avide de toute espèce de gloire, ardent à tout ce qu'il entreprenait, et mêlant les plaisirs aux affaires sans qu'elles en souffrissent. Le vieux *Du-Quêne* commandait les vaisseaux, le duc de *Mortemar* les galères;

17 mars 1684.

mais tous deux étaient les courtisans du secrétaire d'Etat. On arrive devant Gènes; les dix galiotes y jettent quatorze mille bombes, et réduisent en cendres une partie de ces édifices de marbre, qui ont fait donner à la ville le nom de *Gènes la superbe*. Quatorze mille soldats débarqués s'avancent jusqu'aux portes, et brûlent le faubourg de Saint-Pierre d'Arène. Alors, il fallut s'humilier pour prévenir une ruine totale.

Doge de Gènes, 22 février 1685.

Le roi exigea que le doge de Gènes, et quatre principaux sénateurs vinssent implorer sa clémence dans son palais de Versailles; et, de peur que les Génois n'éludassent la satisfaction, et ne dérobassent quelque chose à sa gloire, il voulut que le doge qui viendrait lui demander pardon fût continué dans sa principauté, malgré la loi perpétuelle de Gènes, qui ôte cette dignité à tout doge absent un moment de la ville.

Imperiale Lescaro, doge de Gènes, avec les sénateurs *Lomellino*, *Garibaldi*, *Durazzo* et *Salvago*, vinrent à Versailles faire tout ce que le roi exigeait d'eux. Le doge, en habit de cérémonie, parla, couvert d'un bonnet de velours rouge qu'il ôtait souvent: son discours et ses marques de soumission étaient dictées par *Seignelai*. Le roi l'écouta, assis et couvert; mais, comme dans toutes les actions de sa vie il joignait la politesse à la dignité, il traita *Lescaro* et les sénateurs avec autant de bonté que de faste. Les ministres *Louvois*, *Croissi* et *Seignelai*, lui firent sentir plus de fierté. Aussi le doge disait: *Le roi ôte à nos cœurs la liberté, par la manière dont il nous reçoit; mais ses ministres nous la rendent.* Ce doge était un homme de beaucoup d'esprit. Tout le monde sait que le marquis de *Seignelai* lui ayant demandé ce qu'il trouvait de plus singulier à Versailles, il répondit: *C'est de m'y voir.*

Ambassade des Siamois. 1684.

L'extrême goût que *Louis XIV* avait pour les choses d'éclat, fut encore bien plus flatté par l'ambassade qu'il reçut de Siam, pays où l'on avait ignoré jusqu'alors que la France existât. Il était arrivé, par une de ces singularités qui prouvent la supériorité des Européans sur les autres nations, qu'un grec, fils d'un cabaretier de Céphalonie, nommé *Phalk Constance*, était devenu *barcalon;* c'est-à-dire premier ministre ou grand-visir du royaume de Siam. Cet homme, dans le dessein de s'affermir et de s'élever encore, et dans le besoin qu'il avait de secours étrangers, n'avait osé se confier ni aux Anglais ni aux Hollandais ; ce sont des voisins trop dangereux dans les Indes. Les Français venaient d'établir des comptoirs sur les côtes de Coromandel, et avaient porté dans ces extrémités de l'Asie la réputation de leur roi. *Constance* crut *Louis XIV* propre à être flatté par un hommage qui viendrait de si loin sans être attendu. La religion, dont les ressorts font jouer la politique du monde depuis Siam jusqu'à Paris, servit encore à ses desseins. Il envoya, au nom du roi de Siam son maître, une solennelle ambassade avec de grands présens à *Louis XIV*, pour lui faire entendre que ce roi indien, charmé de sa gloire, ne voulait faire de traité de commerce qu'avec la nation française, et qu'il n'était pas même éloigné de se faire chrétien. La grandeur du roi flattée, et sa religion trompée, l'engagèrent à envoyer au roi de Siam deux ambassadeurs et six jésuites; et depuis, il y joignit des officiers avec huit cents soldats : mais l'éclat de cette ambassade siamoise fut le seul fruit qu'on en retira. *Constance* périt quatre ans après, victime de son

ambition: quelque peu des français qui reſtèrent auprès de lui furent maſſacrés, d'autres obligés de fuir; et ſa veuve, après avoir été ſur le point d'être reine, fut condamnée, par le ſucceſſeur du roi de Siam, à ſervir dans la cuiſine, emploi pour lequel elle était née.

Querelle avec le pape, et cependant le pape a raiſon.

Cette ſoif de gloire, qui portait *Louis XIV* à ſe diſtinguer en tout des autres rois, paraiſſait encore dans la hauteur qu'il affectait avec la cour de Rome. *Odeſcalchi*, *Innocent XI*, fils d'un banquier du Milanais, était ſur le trône de l'Egliſe. C'était un homme vertueux, un pontife ſage, peu théologien, prince courageux, ferme et magnifique. Il ſecourut contre les Turcs, l'Empire et la Pologne de ſon argent, et les Vénitiens de ſes galères. Il condamnait avec hauteur la conduite de *Louis XIV*, uni contre des chrétiens avec les Turcs. On s'étonnait qu'un pape prît ſi vivement le parti des empereurs, qui ſe diſent rois des Romains, et qui, s'ils le pouvaient, régneraient dans Rome; mais *Odeſcalchi* était né ſous la domination autrichienne. Il avait fait deux campagnes dans les troupes du Milanais. L'habitude et l'humeur gouvernent les hommes. Sa fierté s'irritait contre celle du roi qui, de ſon côté, lui donnait toutes les mortifications qu'un roi de France peut donner à un pape, ſans rompre de communion avec lui. Il y avait depuis long-temps dans Rome un abus difficile à déraciner, parce qu'il était fondé ſur un point d'honneur dont ſe piquaient tous les rois catholiques. Leurs ambaſſadeurs à Rome étendaient le droit de franchiſe et d'aſile, affecté à leur maiſon, juſqu'à une très-grande diſtance qu'on nomme *quartier*. Ces prétentions toujours ſoutenues, rendaient la moitié de Rome un aſile

sûr à tous les crimes. Par un autre abus, ce qui entrait dans Rome sous le nom des ambassadeurs ne payait jamais d'entrée. Le commerce en souffrait, et le fisc en était appauvri.

Le pape *Innocent XI* obtint enfin de l'empereur, du roi d'Espagne, de celui de Pologne, et du nouveau roi d'Angleterre *Jacques II*, prince catholique, qu'ils renonçassent à ces droits odieux. Le nonce *Ranucci* proposa à *Louis XIV* de concourir, comme les autres rois, à la tranquillité et au bon ordre de Rome. *Louis*, très-mécontent du pape, répondit : „ Qu'il ne „ s'était jamais réglé sur l'exemple d'autrui, et que „ c'était à lui de servir d'exemple. „ (21) Il envoya à Rome le marquis de *Lavardin* en ambassade pour braver le pape. *Lavardin* entra dans Rome, malgré les défenses du pontife, escorté de quatre cents gardes de la marine, de quatre cents officiers volontaires, et de deux cents hommes de livrée, tous armés. Il prit possession de son palais, de ses quartiers, et de l'église de Saint-Louis, autour desquels il fit poster des sentinelles, et faire la ronde comme dans une place de guerre. Le pape est le seul souverain à qui on pût envoyer une telle ambassade : car la supériorité qu'il affecte sur les têtes couronnées, leur donne toujours envie de l'humilier ; et la faiblesse de son Etat fait qu'on l'outrage toujours impunément. Tout ce que *Innocent XI* put faire, fut de se servir contre le

Tous les rois acquiescent à ce que veut le pape, excepté *Louis XIV*.

Novembre 1685.

(21) Il est singulier que des ministres osent porter leur mépris pour leur maître jusqu'à lui faire dire que *c'est à lui de servir d'exemple ;* et cet exemple était celui de favoriser chez un de ses voisins la contrebande qu'il réprimait dans ses Etats par un code barbare, et de protéger contre les lois les voleurs et les assassins.

marquis de *Lavardin* des armes usées de l'excommunication ; armes dont on ne fait pas même à Rome plus de cas qu'ailleurs, mais qu'on ne laisse pas d'employer comme une ancienne formule, ainsi que les soldats du pape sont armés seulement pour la forme.

Le cardinal d'*Estrées*, homme d'esprit, mais négociateur souvent malheureux, était alors chargé des affaires de France à Rome. D'*Estrées*, ayant été obligé de voir souvent le marquis de *Lavardin*, ne put être ensuite admis à l'audience du pape sans recevoir l'absolution : en vain il s'en défendait, *Innocent XI* s'obstinait à la lui donner, pour conserver toujours cette autorité imaginaire, par les usages sur lesquels elle est fondée.

Louis XIV fait un électeur.

Louis, avec la même hauteur, mais toujours soutenue par les souterrains de la politique, voulut donner un électeur à Cologne. Occupé du soin de diviser ou de combattre l'Empire, il prétendait élever à cet électorat le cardinal de *Furstemberg*, évêque de Strasbourg, sa créature et la victime de ses intérêts, ennemi irréconciliable de l'empereur, qui l'avait fait emprisonner dans la dernière guerre, comme un allemand vendu à la France.

Le chapitre de Cologne, comme tous les autres chapitres d'Allemagne, a le droit de nommer son évêque, qui par-là devient électeur. Celui qui remplissait ce siége était *Ferdinand de Bavière*, autrefois l'allié, et depuis l'ennemi du roi comme tant d'autres princes. Il était malade à l'extrémité. L'argent du roi répandu à propos parmi les chanoines, les intrigues et les promesses firent élire le cardinal de *Furstemberg*

comme coadjuteur ; et après la mort du prince, il fut élu une seconde fois par la pluralité des suffrages. Le pape, par le concordat germanique, a le droit de conférer l'évêché à l'élu, et l'empereur a celui de confirmer l'électorat. L'empereur et le pape *Innocent XI*, persuadés que c'était presque la même chose, de laisser *Furstemberg* sur ce trône électoral, et d'y mettre *Louis XIV*, s'unirent pour donner cette principauté au jeune *Bavière*, frère du dernier mort. Le roi se vengea du pape en lui ôtant Avignon, et prépara la guerre à l'empereur. Il inquiétait en même temps l'électeur palatin, au sujet des droits de la princesse palatine, *Madame*, seconde femme de *Monsieur* ; droits auxquels elle avait renoncé par son contrat de mariage. La guerre faite à l'Espagne, en 1667, pour les droits de *Marie-Thérèse*, malgré une pareille renonciation, prouve bien que les contrats sont faits pour les particuliers. Voilà comme le roi, au comble de sa grandeur, indisposa, ou dépouilla, ou humilia presque tous les princes ; mais aussi, presque tous se réunissaient contre lui.

L'empereur et le pape ne veulentpoint de l'électeur de *Louis XIV*.

Octobre 1688.

CHAPITRE XV.

Le roi Jacques détrôné par son gendre Guillaume III, et protégé par Louis XIV.

Ligue universelle contre *Louis XIV.*

LE prince d'Orange, plus ambitieux que *Louis XIV*, avait conçu des projets vastes qui pouvaient paraître chimériques dans un stathouder de Hollande, mais qu'il justifia par son habileté et par son courage. Il voulait abaisser le roi de France, et détrôner le roi d'Angleterre. Il n'eut pas de peine à liguer petit à petit l'Europe contre la France. L'empereur, une partie de l'Empire, la Hollande, le duc de Lorraine, s'étaient d'abord secrètement ligués à Augsbourg; ensuite l'Espagne et la Savoie s'unirent à ces puissances. Le pape, sans être expressément un des confédérés, les animait tous par ses intrigues. Venise les favorisait, sans se déclarer ouvertement. Tous les princes d'Italie étaient pour eux. Dans le Nord, la Suède était alors du parti des Impériaux, et le Danemarck était un allié inutile de la France. Plus de cinq cents mille protestans, fuyant la persécution de *Louis*, et emportant avec eux, hors de France, leur industrie et leur haine contre le roi, étaient de nouveaux ennemis qui allaient dans toute l'Europe exciter les puissances déjà animées à la guerre. (On parlera de cette fuite dans le chapitre de la religion.) Le roi était de tous côtés entouré d'ennemis, et n'avait d'ami que le roi *Jacques*.

Jacques le catholique.

Jacques, roi d'Angleterre, successeur de *Charles II*, son frère, était catholique comme lui; mais *Charles*

n'avait bien voulu souffrir qu'on le fît catholique, sur la fin de sa vie, que par complaisance pour ses maîtresses et pour son frère : il n'avait en effet d'autre religion qu'un pur déisme. Son extrême indifférence sur toutes les disputes qui partagent les hommes, n'avaient pas peu contribué à le faire régner paisiblement en Angleterre. *Jacques*, au contraire, attaché depuis sa jeunesse à la communion romaine par persuasion, joignait à sa créance l'esprit de parti et de zèle. S'il eût été mahométan, ou de la religion de *Confucius*, les Anglais n'eussent jamais troublé son règne; mais il avait formé le dessein de rétablir dans son royaume (z) le catholicisme, regardé avec horreur par ces royalistes-républicains, comme la religion de l'esclavage. C'est une entreprise quelquefois très-aisée, de rendre une religion dominante dans un pays. *Constantin*, *Clovis*, *Gustave-Vasa*, la reine *Elisabeth* firent recevoir sans danger, chacun par des moyens

(z) On trouve dans la compilation des mémoires de *Maintenon*, au tome III, chap. IV, intitulé *du roi et de la reine d'Angleterre*, un tissu étrange de fausfetés. Il y est dit que les jurisconsultes proposèrent cette question : *Un peuple a-t-il le droit de se révolter contre l'autorité qui veut le forcer à croire?* Ce fut précisément le contraire. On s'opposa en Angleterre à la tolérance du roi pour la communion romaine. On agita cette question : *Si le roi pouvait dispenser du serment du test ceux qu'il admettait aux emplois?*

Le même auteur dit que le pape *Innocent XI* donna au prince d'Orange deux cents mille ducats pour aller détruire la religion catholique en Angleterre.

Le même auteur, avec la même témérité, prétend qu'*Innocent XI* fit dire *des milliers* de messes pour l'heureux succès du prince d'Orange. Il est reconnu que ce pape favorisa la ligue d'Augsbourg; mais il ne fit jamais de démarches si ridicules et si contraires aux bienséances de sa dignité. L'envoyé d'Espagne à la Haie fit des prières publiques pour l'heureux succès de la flotte hollandaise. M. d'*Avaux* le manda au roi.

différens, une religion nouvelle; mais pour de pareils changemens, deux choſes ſont abſolument néceſſaires, une profonde politique et des circonſtances heureuſes; l'un et l'autre manquaient à *Jacques*.

Jacques veut être deſpotique.

Il était indigné de voir que tant de rois dans l'Europe étaient deſpotiques; que ceux de Suède et de Danemarck le devenaient alors; qu'enfin il ne reſtait plus dans le monde que la Pologne et l'Angleterre, où la liberté des peuples ſubſiſtât avec la royauté. *Louis XIV* l'encourageait à devenir abſolu chez lui, et les jéſuites le preſſaient de rétablir leur religion avec leur crédit. Il s'y prit ſi malheureuſement, qu'il ne fit que révolter tous les eſprits. Il agit d'abord comme s'il fût venu à bout de ce qu'il avait envie de faire; ayant publiquement à ſa cour un nonce du pape, des jéſuites, des capucins, mettant en priſon ſept évêques anglicans, qu'il eût pu gagner; ôtant les priviléges à la ville de Londres, à laquelle il devait plutôt en accorder de nouveaux; renverſant avec hauteur des lois qu'il fallait ſapper en ſilence; enfin, ſe conduiſant avec ſi peu de ménagement, que les cardinaux de Rome diſaient en plaiſantant, „ qu'il fallait l'excommunier, comme un homme

Le même auteur fait entendre que le comte d'*Avaux* corrompait des membres de l'Etat; il ſe trompe, c'eſt le comte d'*Eſtrade*. Il ſe trompe encore ſur le temps; c'était vingt-quatre ans auparavant. Voyez la lettre de M. d'*Eſtrade* à M. de *Lionne*, du 17 ſeptembre 1665.

Le même auteur oſe citer l'évêque *Burnet*, et lui fait dire, pour exprimer un vice du prince d'Orange, que ce prince *n'aimait que les portes de derrière*. Il n'y a pas un mot dans toute l'hiſtoire de *Burnet*, qui ait le moindre rapport à cette expreſſion ſi baſſe et ſi indigne de l'hiſtoire. Et ſi quelque feſeur d'anecdotes avait jamais prétendu que l'évêque *Burnet* eût laiſſé échapper dans la converſation un mot auſſi indécent, ce témoignage obſcur ne pourrait prévaloir contre une hiſtoire authentique.

„ qui

„ qui allait perdre le peu de catholicisme qui restait „ en Angleterre. „ Le pape *Innocent XI* n'espérait rien des entreprises de *Jacques*, et refusait constamment un chapeau de cardinal, que ce roi demandait pour son confesseur le jésuite *Peters*. Ce jésuite était un intriguant impétueux qui, dévoré de l'ambition d'être cardinal et primat d'Angleterre, poussait son maître au précipice. Les principales têtes de l'Etat se réunirent en secret contre les desseins du roi. Ils députèrent vers le prince d'Orange. Leur conspiration fut tramée avec une prudence et un secret qui endormirent la confiance de la cour.

Le jésuite *Peters*.

(*aa*) Le prince d'Orange équipa une flotte qui devait porter quatorze à quinze mille hommes. Ce prince n'était rien autre chose qu'un particulier illustre, qui jouissait à peine de cinq cents mille florins de rente ; mais telle était sa politique heureuse, que l'argent, la flotte, les cœurs des Etats-généraux étaient à lui. Il était roi véritablement en Hollande par sa conduite habile, et *Jacques* cessait de l'être en Angleterre par sa précipitation. On publia d'abord que cet armement était destiné contre la France. Le secret fut gardé par plus de deux cents personnes. *Barillon*, ambassadeur de France à Londres, homme de plaisir,

Armement public de *Guillaume* contre *Jacques*; sans que *Jacques* le sache.

(*aa*) L'auteur des mémoires de *Maintenon* avance que le prince d'Orange, voyant que les Etats-généraux refusaient des fonds, entra dans l'assemblée, et dit ces mots : *Messieurs, il y aura guerre au printemps prochain ; et je demande qu'on enregistre cette prédiction.* Il cite le comte d'*Avaux*.

Il dit que ce ministre pénétrait toutes les mesures du prince d'Orange. Il est difficile d'entasser plus mal plus de fausstetés. Les neuf mille matelots étaient prêts dès l'an 1687. Le comte d'*Avaux* ne dit pas un mot du prétendu discours du prince d'Orange. Il ne soupçonna le dessein de ce prince que le 20 mai 1688. Voyez sa lettre au roi du 20 mai.

plus instruit des intrigues des maîtresses de *Jacques* que de celles de l'Europe, fut trompé le premier. *Louis XIV*, ne le fut pas; il offrit des secours à son allié, qui les refusa d'abord avec sécurité, et qui les demanda ensuite, lorsqu'il n'était plus temps, et que la flotte du prince, son gendre, était à la voile. Tout lui manqua à la fois, comme il se manqua lui-même. Il écrivit en vain à l'empereur *Léopold*, qui lui répondit : *Il ne vous est arrivé que ce que nous vous avions prédit.* Il comptait sur sa flotte; mais ses vaisseaux laissèrent passer ceux de son ennemi. Il pouvait au moins se défendre sur terre : il avait une armée de vingt mille hommes; et s'il les avait menés au combat, sans leur donner le temps de la réflexion, il est à croire qu'ils eussent combattu; mais il leur laissa le loisir de se déterminer. Plusieurs officiers généraux l'abandonnèrent; entre autres, ce fameux *Churchil*, aussi fatal depuis à *Louis* qu'à *Jacques*, et si illustre sous le nom de duc de *Marlborough*. Il était favori de *Jacques*, sa créature, le frère de sa maîtresse, son lieutenant-général dans l'armée; cependant il le quitta, et passa dans le camp du prince d'Orange. Le prince de Danemarck, gendre de *Jacques*, enfin sa propre fille, la princesse *Anne*, l'abandonnèrent.

Octobre 1688.

Jacques, abandonné de tout le monde, s'enfuit.

Alors, se voyant et attaqué et poursuivi par un de ses gendres, quitté par l'autre; ayant contre lui ses deux filles, ses propres amis; haï des sujets mêmes qui étaient encore dans son parti, il désespéra de sa fortune : la fuite, dernière ressource d'un prince vaincu, fut le parti qu'il prit sans combattre. Enfin, après avoir été arrêté dans sa fuite par la populace, maltraité par elle, reconduit à Londres; après avoir

reçu paisiblement les ordres du prince d'Orange dans son propre palais; après avoir vu sa garde relevée, sans coup férir, par celle du prince, chassé de sa maison, prisonnier à Rochester, il profita de la liberté qu'on lui donnait, d'abandonner son royaume; il alla chercher un asile en France. (22)

Guillaume III, roi d'Angleterre.

Ce fut-là l'époque de la vraie liberté de l'Angleterre. La nation, représentée par son parlement, fixa les bornes, si long-temps contestées, des droits du roi et de ceux du peuple; et ayant prescrit au prince d'Orange les conditions auxquelles il devait régner, elle le choisit pour son roi, conjointement avec sa femme *Marie*, fille du roi *Jacques*. Dès-lors ce prince ne fut plus connu dans la plus grande partie de l'Europe, que sous le nom de *Guillaume III*, roi légitime d'Angleterre et libérateur de la nation. Mais en France, il ne fut regardé que comme le prince d'Orange, usurpateur des Etats de son beau-père.

Jacques chez *Louis XIV*. Janv. 1689.

Le roi fugitif vint avec sa femme, fille d'un duc de Modène, et le prince de Galles encore enfant, implorer la protection de *Louis XIV*. La reine d'Angleterre, arrivée avant son mari, fut étonnée de la splendeur qui environnait le roi de France, de cette profusion de magnificence qu'on voyait à Versailles, et sur-tout de la manière dont elle fut reçue. Le roi alla au-devant d'elle jusqu'à Chatou: (*bb*) *Je vous*

(22) On peut consulter sur ces détails les mémoires du chevalier d'*Alrymple* déjà cités. Nous n'en rapporterons ici qu'une anecdote. *Jacques*, qui sous le règne de son frère l'avait empêché de faire grâce au lord *Russel*, appela auprès de lui le vieux comte de *Bedford*, père de *Russel*, et le conjura d'employer en sa faveur son crédit sur les pairs. *Sire*, *j'avais un fils*, répondit le comte, *il aurait pu vous servir*.

(*bb*) Voyez les lettres de madame de *Sévigné*, et les mémoires de madame de *la Fayette*, &c.

rends, Madame, lui dit-il, *un triſte ſervice : mais j'eſpère vous en rendre bientôt de plus grands et de plus heureux.* Ce furent ſes propres paroles. Il la conduiſit au château de Saint-Germain, où elle trouva le même ſervice qu'aurait eu la reine de France ; tout ce qui ſert à la commodité et au luxe, des préſens de toute eſpèce, en argent, en or, en vaiſſelle, en bijoux, en étoffes.

Générosité de *Louis XIV.*

Il y avait parmi tous ces préſens, une bourſe de dix mille louis d'or ſur ſa toilette. Les mêmes attentions furent obſervées pour ſon mari, qui arriva un jour après elle. On lui régla ſix cents mille francs pour l'entretien de ſa maiſon, outre les preſens ſans nombre qu'on lui fit. Il eut les officiers du roi et ſes gardes. Toute cette réception était bien peu de choſe, auprès des préparatifs qu'on feſait pour le rétablir ſur ſon trône. Jamais le roi ne parut ſi grand ; mais *Jacques* parut petit. Ceux qui, à la cour et à la ville, décident de la réputation des hommes, conçurent pour lui peu d'eſtime. Il ne voyait guère que des jéſuites. Il alla deſcendre chez eux à Paris, dans la rue Saint-Antoine. Il leur dit qu'il était jéſuite lui-même ; et ce qui eſt de plus ſingulier, c'eſt que la choſe était vraie. Il s'était fait aſſocier à cet ordre, avec de certaines cérémonies, par quatre jéſuites anglais, étant encore duc d'Yorck. Cette puſillanimité dans un prince, jointe à la manière dont il avait perdu ſa couronne, l'avilit au point que les courtiſans s'égayaient tous les jours à faire des chanſons ſur lui. Chaſſé d'Angleterre, on s'en moquait en France. On ne lui ſavait nul gré d'être catholique. L'archevêque de Reims, frère de *Louvois*, dit tout haut à Saint-

Jacques peu conſidéré.

Germain dans ſon anti-chambre : *Voilà un bon homme qui a quitté trois royaumes pour une meſſe.* (23) Il ne recevait de Rome que des indulgences et des paſquinades. Enfin, dans toute cette révolution, ſa religion lui rendit ſi peu de ſervices que, lorſque le prince d'Orange, le chef du calviniſme, avait mis à la voile pour aller détrôner le roi, ſon beau-père, le miniſtre du roi catholique à la Haie, avait fait dire des meſſes pour l'heureux ſuccès de ce voyage.

Jacques touche les écrouelles.

Au milieu des humiliations de ce roi fugitif, et des libéralités de *Louis XIV* envers lui, c'était un ſpectacle digne de quelque attention, de voir *Jacques* toucher les écrouelles au petit couvent des Anglaiſes; ſoit que les rois anglais ſe ſoient attribué ce ſingulier privilége, comme prétendans à la couronne de la France, ſoit que cette cérémonie ſoit établie chez eux depuis le temps du premier *Edouard*.

Efforts généreux de *Louis XIV* pour *Jacques*.

Le roi le fit bientôt conduire en Irlande, où les catholiques formaient encore un parti qui paraiſſait conſidérable. Une eſcadre de treize vaiſſeaux du premier rang était à la rade de Breſt pour le tranſport. Tous les officiers, les courtiſans, les prêtres même, qui étaient venus trouver *Jacques* à Saint-Germain, furent défrayés juſqu'à Breſt aux dépens du roi de France. Le jéſuite *Innès*, recteur du collége des Ecoſſais,

(23) On attribue le même propos à *Charles II* : *Mon frere*, diſait-il, *perdra trois royaumes pour une meſſe, et le paradis pour une fille.* On fit cette chanſon attribuée à *Fontenelle* :

Quand je veux rimer à Guillaume,
Je trouve aiſément un royaume
Qu'il a ſu mettre ſous ſes lois;
Mais quand je veux rimer à Jacques,
J'ai beau rêver, mordre mes doigts,
Je trouve qu'il a fait ſes pâques.

à Paris, était son secrétaire d'Etat. Un ambassadeur (c'était M. d'*Avaux*) était nommé auprès du roi détrôné, et le suivit avec pompe. Des armes, des munitions de toute espèce furent embarquées sur la flotte; on y porta jusqu'aux meubles les plus vils et jusqu'aux plus recherchés. Le roi lui alla dire adieu à Saint-Germain. Là, pour dernier présent, il lui donna sa cuirasse, et lui dit en l'embrassant : *Tout ce que je peux vous souhaiter de mieux est de ne nous jamais revoir.* A peine le roi *Jacques* était-il débarqué en Irlande avec cet appareil, que vingt-trois autres grands vaisseaux de guerre, sous les ordres de *Château-Renaud*, et une infinité de navires de transport le suivirent. Cette flotte, ayant mis en fuite et dispersé la flotte anglaise qui s'opposait à son passage, débarqua heureusement; et ayant pris dans son retour sept vaisseaux marchands hollandais, revint à Brest, victorieuse de l'Angleterre, et chargée des dépouilles de la Hollande.

12 mai 1689.

Bientôt après, un troisième secours partit encore de Brest, de Toulon, de Rochefort. Les ports d'Irlande et la mer de la Manche étaient couverts de vaisseaux français.

Enfin *Tourville*, vice-amiral de France, avec soixante et douze grands vaisseaux, rencontra une flotte anglaise et hollandaise d'environ soixante voiles. On se battit pendant dix heures : *Tourville*, *Château-Renaud*, *d'Etrées*, *Nemond*, signalèrent leur courage et une habileté qui donnèrent à la France un honneur auquel elle n'était pas accoutumée. Les Anglais et les Hollandais, jusqu'alors maîtres de l'Océan, et de qui les Français avaient appris depuis si peu de temps à donner des batailles rangées, furent entièrement

Louis XIV, vainqueur des Anglais et des Hollandais sur mer.

vaincus. Dix-sept de leurs vaisseaux brisés et démâtés allèrent échouer et se brûler sur leurs côtes. Le reste alla se cacher vers la Tamise, ou entre les bancs de la Hollande. Il n'en coûta pas une seule chaloupe aux Français. Alors, ce que *Louis XIV* souhaitait depuis vingt années, et ce qui avait paru si peu vraisemblable arriva; il eut l'empire de la mer : empire qui fut à la vérité de peu de durée. Les vaisseaux de guerre ennemis se cachaient devant ses flottes. *Seignelai*, qui osait tout, fit venir les galères de Marseille sur l'Océan. Les côtes d'Angleterre virent des galères pour la première fois. On fit, par leur moyen, une descente aisée à Tingmouth. Epoque rare. Mars 1690. Juillet 1690.

On brûla dans cette baie plus de trente vaisseaux marchands. Les armateurs de Saint-Malo et du nouveau port de Dunkerque s'enrichissaient, eux et l'Etat, de prises continuelles. Enfin, pendant près de deux années, on ne connaissait plus sur les mers que les vaisseaux français.

Le roi *Jacques* ne seconda pas en Irlande ces secours de *Louis XIV*. Il avait avec lui près de six mille français et quinze mille irlandais. Les trois quarts de ce royaume se déclaraient en sa faveur. Son concurrent *Guillaume* était absent; cependant il ne profita d'aucun de ses avantages. Sa fortune échoua d'abord devant la petite ville de Londondéri ; il la pressa par un siége opiniâtre, mais mal dirigé pendant quatre mois. Cette ville ne fut défendue que par un prêtre presbytérien, nommé *Valker*. Ce prédicant s'était mis à la tête de la milice bourgeoise. Il la menait au prêche et au combat. Il fesait braver aux

habitans la famine et la mort. Enfin le prêtre contraignit le roi de lever le siége.

Bataille de la Boine qui assure le trône à *Guillaume*.

Cette première disgrâce en Irlande fut bientôt suivie d'un plus grand malheur. *Guillaume* arriva et marcha à lui. La rivière de Boine était entre eux. *Guillaume* entreprend de la franchir à la vue de l'ennemi. Elle était à peine guéable en trois endroits. La cavalerie passa à la nage, l'infanterie était dans l'eau jusqu'aux épaules; mais à l'autre bord il fallait encore traverser un marais; ensuite on trouvait un terrain escarpé qui formait un retranchement naturel. Le roi *Guillaume* fit passer son armée en trois endroits, et engagea la bataille. Les Irlandais, que nous avons vu de si bons soldats en France et en Espagne, ont toujours mal combattu chez eux. Il y a des nations, dont l'une semble faite pour être soumise à l'autre. Les Anglais ont toujours eu sur les Irlandais la supériorité du génie, des richesses et des armes. (24) Jamais l'Irlande n'a pu secouer le joug de l'Angleterre, depuis qu'un simple seigneur anglais la subjugua. Les Français combattirent à la journée de la Boine : les Irlandais s'enfuirent. Leur roi *Jacques*, n'ayant paru dans l'engagement, ni à la tête des Français ni à la tête des Irlandais, se retira le premier. (25) Il avait

11 Juillet 1690.

(24) On lisait dans les premières éditions *la supériorité que les blancs ont sur les nègres*. M. de *Voltaire* effaça cette expression injurieuse. L'état presque sauvage où était l'Irlande lorsqu'elle fut conquise, la superstition, l'oppression exercée par les Anglais, le fanatisme religieux qui divise les Irlandais en deux nations ennemies; telles sont les causes qui ont retenu ce peuple dans l'abaissement et dans la faiblesse. Les haines religieuses se sont assoupies, et il a repris sa liberté. Les Irlandais ne le cèdent plus aux Anglais ni en industrie ni en lumières ni en courage.

(25) Les nouveaux mémoires de *Berwick* disent le contraire; mais plusieurs historiens, et entre autres le chevalier d'*Alrymple*, sont d'accord

toujours cependant montré beaucoup de valeur ; mais il y a des occasions où l'abattement d'esprit l'emporte sur le courage. Le roi *Guillaume*, qui avait eu l'épaule effleurée d'un coup de canon avant la bataille, passa pour mort en France. Cette fausse nouvelle fut reçue à Paris avec une joie indécente et honteuse. Quelques magistrats subalternes encouragèrent les bourgeois et le peuple à faire des illuminations. On sonna les cloches. On brûla dans plusieurs quartiers des figures d'osier, qui représentaient le prince d'Orange, comme on brûle le pape dans Londres. On tira le canon de la bastille, non point par ordre du roi, mais par le zèle inconsidéré d'un commandant. On croirait, sur ces marques d'alégresse et sur la foi de tant d'écrivains, que cette joie effrénée, à la mort prétendue d'un ennemi, était l'effet de la crainte extrême qu'il inspirait. Tous ceux qui ont écrit, et français et étrangers, ont dit que ces réjouissances étaient le plus grand éloge du roi *Guillaume*. Cependant, si on veut faire attention aux circonstances du temps et à l'esprit qui régnait alors, on verra bien que la crainte ne produisit pas ces transports de joie. Les bourgeois et le peuple ne savent guère craindre un ennemi que quand il menace leur ville. Loin d'avoir de la terreur au nom de

Sottise des Parisiens.

avec M. de *Voltaire*. *Schomberg*, qui avait quitté le service de France à cause de sa religion, combattit les troupes françaises à la tête des réfugiés français. Blessé mortellement, il criait aux troupes qui passaient devant lui : *A la gloire*, *mes amis*, *à la gloire*. Ces troupes ayant été mises en désordre, *Callemotte*, qui remplaçait *Schomberg*, les rallia, et leur montrant les régimens français : *Messieurs*, *voilà vos persécuteurs*. Ainsi les dragonades furent une des principales causes de la perte de la bataille de la Boine, et de l'oppression des catholiques dans les trois royaumes.

Guillaume, le commun des Français avait alors l'injuſtice de le mépriſer. Il avait preſque toujours été battu par les généraux français. Le vulgaire ignorait combien ce prince avait acquis de véritable gloire, même dans ſes défaites. *Guillaume*, vainqueur de *Jacques* en Irlande, ne paraiſſait pas encore aux yeux des Français un ennemi digne de *Louis XIV*. Paris, idolâtre de ſon roi, le croyait réellement invincible. Les réjouiſſances ne furent donc point le fruit de la crainte, mais de la haine. La plupart des Pariſiens, nés ſous le règne de *Louis*, et façonnés au joug deſpotique, regardaient alors un roi comme une divinité, et un uſurpateur comme un ſacrilége. Le petit peuple, qui avait vu *Jacques* aller tous les jours à la meſſe, déteſtait *Guillaume* hérétique. L'image d'un gendre et d'une fille ayant chaſſé leur père, d'un proteſtant régnant à la place d'un catholique, enfin d'un ennemi de *Louis XIV*, tranſportait les Pariſiens d'une eſpèce de fureur; mais les gens ſages penſaient modérément.

Jacques revient en France.

Jacques revint en France, laiſſant ſon rival gagner en Irlande de nouvelles batailles, et s'affermir ſur le trône. Les flottes françaiſes furent occupées alors à ramener les Français qui avaient inutilement combattu; et les familles irlandaiſes catholiques qui, étant très-pauvres dans leur patrie, voulurent aller ſubſiſter en France des libéralités du roi.

Il eſt à croire que la fortune eut peu de part à toute cette révolution, depuis ſon commencement juſqu'à ſa fin. Les caractères de *Guillaume* et de *Jacques* firent tout. Ceux qui aiment à voir dans la conduite des hommes les cauſes des événemens, remarqueront

que le roi *Guillaume*, après sa victoire, fit publier un pardon général; et que le roi *Jacques* vaincu, en passant par une petite ville, nommée Gallowai, fit pendre quelques citoyens qui avaient été d'avis de lui fermer les portes. (26) De deux hommes qui se conduisaient ainsi, il était bien aisé de voir qui devait l'emporter.

Il restait à *Jacques* quelques villes en Irlande; entre autres Limerick, où il y avait plus de douze mille soldats. Le roi de France, soutenant toujours la fortune de *Jacques*, fit passer encore trois mille hommes de troupes réglées dans Limerick. Pour surcroît de libéralité, il envoya tout ce qui peut servir aux besoins d'un grand peuple et à ceux des soldats. Quarante vaisseaux de transport, escortés de douze vaisseaux de guerre, apportèrent tous les secours possibles en hommes, en ustensiles, en équipages; des ingénieurs, des canonniers, des bombardiers, deux cents maçons; des selles, des brides, des housses pour plus de vingt mille chevaux, des canons avec leurs affûts, des fusils, des pistolets, des épées pour armer vingt-six mille hommes: des vivres, des habits, et jusqu'à vingt-six mille paires de souliers. Limerick assiégée, mais munie de tant de secours, espérait de voir son roi combattre pour sa défense. *Jacques* ne vint point. Limerick se rendit: les vaisseaux français retournèrent encore vers les côtes d'Irlande, et ramenèrent en France environ vingt mille irlandais, tant soldats que citoyens fugitifs.

(26) On nie ce fait dans les mémoires de *Berwick*, et d'*Alrymple* n'en parle point. On peut voir, dans ce dernier historien, les détails de la conduite de *Guillaume*, qui fut politique et dur, et beaucoup plus que généreux.

La flotte de *Louis XIV* battue pour s'être obstinée à secourir *Jacques*.

Ce qu'il y a peut-être de plus étonnant, c'est que *Louis XIV* ne se rebuta pas. Il soutenait alors une guerre difficile contre presque toute l'Europe. Cependant, il tenta encore de changer la fortune de *Jacques* par une entreprise décisive, et de faire une descente en Angleterre avec vingt mille hommes. Il comptait sur le parti que *Jacques* avait conservé en Angleterre. Les troupes étaient assemblées entre Cherbourg et la Hogue. Plus de trois cents navires de transport étaient prêts à Brest. *Tourville*, avec quarante-quatre grands vaisseaux de guerre, les attendait aux côtes de Normandie. D'*Etrées* arrivait du port de Toulon avec trente autres vaisseaux. S'il y a des malheurs causés par la mauvaise conduite, il en est qu'on ne peut imputer qu'à la fortune. Le vent, d'abord favorable à l'escadre de d'*Etrées*, changea; il ne put joindre *Tourville*. Ses quarante-quatre vaisseaux furent attaqués par les flottes d'Angleterre et de Hollande, forte de près de cent voiles. La supériorité du nombre l'emporta. Les Français cédèrent après un combat de dix heures. *Russel*, amiral anglais, les poursuivit deux jours. Quatorze grands vaisseaux, dont deux portaient cent quatre pièces de canon, échouèrent sur la côte, et les capitaines y firent mettre le feu, pour ne les pas laisser brûler par les ennemis. Le roi *Jacques*, qui du rivage avait vu ce désastre, perdit toutes ses espérances. (27)

29 juillet 1692.

(27) *Tourville* avait ordre de combattre, et ce fut lui qui attaqua la flotte anglaise. *Seignelai* lui avait reproché de n'avoir pas osé, l'année précédente, aller brûler les vaisseaux anglais dans leurs ports, après la défaite de leur flotte. *Tourville* parut regarder ce reproche comme un soupçon sur sa bravoure. *Vous ne m'avez pas entendu*, répliqua le ministre; *il y a des hommes qui sont braves de cœur et poltrons de tête.*

Ce fut le premier échec que reçut sur la mer la puissance de *Louis XIV*. *Seignelai*, qui après *Colbert*, son père, avait perfectionné la marine, était mort à la fin de 1690. *Pontchartrain*, élevé de la première présidence de Bretagne à l'emploi de secrétaire d'Etat de la marine, ne la laissa point périr. Le même esprit régnait toujours dans le gouvernement. La France eut, dès l'année qui suivit la disgrâce de la Hogue, des flottes aussi nombreuses qu'elle en avait eu déjà; car *Tourville* se trouva à la tête de soixante vaisseaux de ligne, et d'*Etrées* en avait trente, sans compter ceux qui étaient dans les ports; et même quatre ans après, le roi fit encore un armement plus consi- 1696.
dérable que tous les précédens, pour conduire *Jacques* en Angleterre à la tête de vingt mille français; mais cette flotte ne fit que se montrer; les mesures

Russel, qui commandait la flotte anglaise, avait une correspondance secrète avec *Jacques*. Lui, *Marlborough*, plusieurs chefs du parti populaire, avaient formé le projet de rétablir *Jacques*, en lui imposant des conditions encore plus dures que celles qu'ils avaient forcé le prince d'Orange d'accepter. *Russel* avait écrit à *Jacques* de remettre la descente à l'hiver, et sur-tout d'éviter que la flotte française n'attaquât la sienne, qu'il le connaissait incapable de sacrifier à aucun intérêt l'honneur du pavillon britannique. *Jacques* avait encore d'autres intelligences dans la flotte.

On a prétendu que *Russel*, voyant qu'on le forçait à combattre, déconcerta ces intelligences, en changeant les capitaines suspects la veille de l'action. D'*Alrymple* rapporte, au contraire, qu'on en donna le conseil au prince d'Orange, mais qu'il prit le parti de faire écrire par la reine à *Russel*, qu'on avait cherché à lui donner des soupçons sur la fidélité de plusieurs officiers, et proposé de les changer, mais qu'elle ne ferait aucun changement, regardant ces imputations comme l'ouvrage de ses ennemis et des leurs. *Russel* lut publiquement la lettre, et tous jurèrent de mourir pour leur reine et pour leur patrie.

On a dit que *Jacques*, placé sur le rivage, voyant combattre les mêmes vaisseaux avec lesquels il avait gagné des batailles, ne pouvait s'empêcher de s'intéresser à eux contre lui-même. Cependant il avait demandé à combattre sur la flotte française.

du parti de *Jacques* ayant été auſſi mal concertées à Londres que celles de ſon protecteur avaient été bien priſes en France.

Il ne reſta de reſſource au parti du roi détrôné que dans quelques conſpirations contre la vie de ſon rival. Ceux qui les tramèrent périrent preſque tous du dernier ſupplice; et il eſt à croire que, quand même elles euſſent réuſſi, il n'eût jamais recouvré ſon royaume. Il paſſa le reſte de ſes jours à Saint-Germain, où il vécut des bienfaits de *Louis* et d'une penſion de ſoixante et dix mille francs, qu'il eut la faibleſſe de recevoir en ſecret de ſa fille *Marie*, par laquelle il avait été détrôné. (28) Il mourut en 1700 à Saint-Germain. Quelques jéſuites irlandais prétendirent qu'il ſe feſait des miracles à ſon tombeau. (*cc*) On parla même de faire canoniſer à Rome, après ſa mort, ce roi que Rome avait abandonné pendant ſa vie.

Malheurs étonnans de la maiſon de *Stuart*.

Peu de princes furent plus malheureux que lui; et il n'y a aucun exemple dans l'hiſtoire d'une maiſon ſi long-temps infortunée. Le premier des rois d'Ecoſſe ſes aïeux, qui eut le nom de *Jacques*, après avoir été dix-huit ans priſonnier en Angleterre, mourut aſſaſſiné avec ſa femme par la main de ſes ſujets. *Jacques II*, ſon fils, fut tué à vingt-neuf ans, en combattant contre les Anglais. *Jacques III*, mis en priſon par ſon peuple, fut tué enſuite par les révoltés

(28) On a nié ce fait dans les mémoires de *Berwick*. Nous obſerverons que M. de *Voltaire* a été lié intimément avec les perſonnes qui connaiſſaient le mieux les petits détails de la cour de Saint-Germain.

(*cc*) On a pouſſé le ridicule juſqu'à dire que ſes reliques avaient guéri un évêque d'Autun de la fiſtule.

dans une bataille. *Jacques IV*, périt dans un combat qu'il perdit. *Marie Stuart*, sa petite-fille, chassée de son trône, fugitive en Angleterre, ayant langui dix-huit ans en prison, se vit condamnée à mort par des juges anglais, et eut la tête tranchée. *Charles I*, petit-fils de *Marie*, roi d'Ecosse et d'Angleterre, vendu par les Ecossais, et jugé à mort par les Anglais, mourut sur un échafaud dans la place publique. *Jacques*, son fils, septième du nom et deuxième en Angleterre, dont il est ici question, fut chassé de ses trois royaumes; et, pour comble de malheur, on contesta à son fils jusqu'à sa naissance. Ce fils ne tenta de remonter sur le trône de ses pères que pour faire périr ses amis par des bourreaux; et nous avons vu le prince *Charles Edouard*, réunissant en vain les vertus de ses pères et le courage du roi *Jean Sobieski*, son aïeul maternel, exécuter les exploits, et essuyer les malheurs les plus incroyables. Si quelque chose justifie ceux qui croient une fatalité à laquelle rien ne peut se soustraire, c'est cette suite continuelle de malheurs, qui a persécuté la maison de *Stuart* pendant plus de trois cents années.

CHAPITRE XVI.

De ce qui se passait dans le continent, tandis que Guillaume III envahissait l'Angleterre, l'Ecosse et l'Irlande, jusqu'en 1697. Nouvel embrasement du Palatinat. Victoire des maréchaux de Catinat et de Luxembourg, &c.

N'AYANT pas voulu rompre le fil des affaires d'Angleterre, je me ramène à ce qui se passait dans le continent.

Prodigieuses armées de *Louis XIV.*

Le roi, en formant ainsi une puissance maritime, telle qu'aucun Etat n'en a jamais eu de supérieure, avait à combattre l'empereur et l'Empire, l'Espagne, les deux puissances maritimes, l'Angleterre et la Hollande, devenues toutes deux plus terribles sous un seul chef; la Savoie et presque toute l'Italie. Un seul de ces ennemis, tel que l'Anglais et l'Espagnol, avait suffi autrefois pour désoler la France; et tous ensemble ne purent alors l'entamer. *Louis XIV* eut presque toujours cinq corps d'armée dans le cours de cette guerre, quelquefois six, jamais moins de quatre. Les armées en Allemagne et en Flandre se montèrent plus d'une fois à cent mille combattans. Les places frontières ne furent pas cependant dégarnies. Le roi avait quatre cents cinquante mille hommes en armes, en comptant les troupes de la marine. L'empire turc, si puissant en Europe, en Asie et en Afrique, n'en a jamais eu autant, et l'empire romain n'en

n'en eut jamais davantage, et n'eut en aucun temps autant de guerres à soutenir à la fois. Ceux qui blâmaient *Louis XIV* de s'être fait tant d'ennemis l'admiraient d'avoir pris tant de mesures pour s'en défendre, et même pour les prévenir.

Ils n'étaient encore ni entièrement déclarés, ni tous réunis : le prince d'Orange n'était pas encore sorti du Texel, pour aller chercher le roi son beau-père, et déjà la France avait des armées sur les frontières de la Hollande et sur le Rhin. Le roi avait envoyé en Allemagne, à la tête d'une armée de cent mille hommes, son fils le dauphin, qu'on nommait *Monseigneur :* prince doux dans ses mœurs, modeste dans sa conduite, qui paraissait tenir en tout de sa mère. Il était âgé de vingt-sept ans. C'était pour la première fois qu'on lui confiait un commandement, après s'être bien assuré, par son caractère, qu'il n'en abuserait pas. Le roi lui dit publiquement à son départ : *Mon fils, en vous envoyant commander mes armées, je vous donne les occasions de faire connaître votre mérite : allez le montrer à toute l'Europe, afin que, quand je viendrai à mourir, on ne s'aperçoive pas que le roi soit mort.*

Le dauphin commande les armées. 22 septembre 1688.

Ce prince eut une commission spéciale pour commander, comme s'il eût été simplement l'un des généraux que le roi eût choisi. Son père lui écrivait : *A mon fils le dauphin, mon lieutenant-général, commandant mes armées en Allemagne.*

On avait tout prévu et tout disposé, pour que le fils de *Louis XIV*, contribuant à cette expédition de son nom et de sa présence, ne reçût pas un

affront. Le maréchal de *Duras* commandait réellement l'armée. *Boufflers* avait un corps de troupes en-deçà du Rhin ; le maréchal d'*Humières*, un autre vers Cologne, pour observer les ennemis. Heidelberg, Maïence étaient pris. Le siége de Philipsbourg, préalable toujours nécessaire quand la France fait la guerre à l'Allemagne, était commencé. *Vauban* conduisait le siége. Tous les détails qui n'étaient point de son ressort roulaient sur *Catinat*, alors lieutenant-général, homme capable de tout et fait pour tous les emplois. *Monseigneur* arriva après six jours de tranchée ouverte. Il imitait la conduite de son père, s'exposant autant qu'il le fallait, jamais en téméraire, affable à tout le monde, libéral envers les soldats. Le roi goûtait une joie pure, d'avoir un fils qui l'imitait sans l'effacer, et qui se faisait aimer de tout le monde, sans se faire craindre de son père.

11 novembre 1688. Philipsbourg fut pris en dix-neuf jours : on prit Manheim en trois jours; Franckendal en deux : 15 novembre 1688. Spire, Trèves, Vorms et Oppenheim se rendirent, dès que les Français furent à leurs portes.

Incendie du Palatinat. Févr. 1689. Le roi avait résolu de faire un désert du Palatinat, dès que ces villes seraient prises. Il avait la vue d'empêcher les ennemis d'y subsister, plus que celle de se venger de l'électeur palatin, qui n'avait d'autre crime que d'avoir fait son devoir, en s'unissant au reste de l'Allemagne contre la France. Il vint à l'armée un ordre de *Louis*, signé *Louvois*, de tout réduire en cendres. Les généraux français, qui ne pouvaient qu'obéir, firent donc signifier, dans le cœur de l'hiver, aux citoyens de toutes ces villes

ſi floriſſantes et ſi bien réparées, aux habitans des villages, aux maîtres de plus de cinquante châteaux, qu'il fallait quitter leurs demeures, et qu'on allait les détruire par le fer et par les flammes. Hommes, femmes, vieillards, enfans ſortirent en hâte. Une partie fut errante dans les campagnes; une autre ſe réfugia dans les pays voiſins, pendant que le ſoldat qui paſſe toujours les ordres de rigueur, et qui n'exécute jamais ceux de clémence, brûlait et ſaccageait leur patrie. On commença par Manheim et par Heidelberg, ſéjour des électeurs : leurs palais furent détruits comme les maiſons des citoyens; leurs tombeaux furent ouverts par la rapacité du ſoldat, qui croyait y trouver des tréſors; leurs cendres furent diſperſées. C'était pour la ſeconde fois que ce beau pays était déſolé ſous *Louis XIV*; mais les flammes dont *Turenne* avait brûlé deux villes et vingt villages du Palatinat n'étaient que des étincelles, en comparaiſon de ce dernier incendie. L'Europe en eut horreur. Les officiers qui l'exécutèrent étaient honteux d'être les inſtrumens de ces duretés. On les rejetait ſur le marquis de *Louvois*, devenu plus inhumain par cet endurciſſement de cœur que produit un long miniſtère. Il avait en effet donné ces conſeils; mais *Louis* avait été le maître de ne les pas ſuivre. Si le roi avait été témoin de ce ſpectacle, il aurait lui-même éteint les flammes. Il ſigna, du fond de ſon palais de Verſailles et au milieu des plaiſirs, la deſtruction de tout un pays, parce qu'il ne voyait dans cet ordre que ſon pouvoir et le malheureux droit de la guerre; mais de plus près, il n'en eût vu que l'horreur. Les nations, qui

jusque-là n'avaient blâmé que son ambition en l'admirant, crièrent alors contre sa dureté et blâmèrent même sa politique. Car si les ennemis avaient pénétré dans ses Etats, comme lui chez les ennemis, ils eussent mis ses villes en cendres.

Ce danger était à craindre : *Louis*, en couvrant ses frontières de cent mille soldats, avait appris à l'Allemagne à faire de pareils efforts. Cette contrée, plus peuplée que la France, peut aussi fournir de plus grandes armées. On les lève, on les assemble, on les paie plus difficilement : elles paraissent plus tard en campagne ; mais la discipline, la patience dans les fatigues, les rendent sur la fin d'une campagne aussi redoutables que les Français le sont au commencement. Le duc de Lorraine *Charles V* les commandait. Ce prince, toujours dépouillé de son Etat par *Louis XIV*, ne pouvant y rentrer, avait conservé l'empire à l'empereur *Léopold :* il l'avait rendu vainqueur des Turcs et des Hongrois. Il vint, avec l'électeur de Brandebourg, balancer la fortune du roi de France. Il reprit Bonn et Maïence, très-mal fortifiées, mais défendues d'une manière qui fut regardée comme un modèle de défense de places. Bonn ne se rendit qu'au bout de trois mois et demi de siége, après que le baron d'*Asfeld*, qui y commandait, eut été blessé à mort dans un assaut général.

12 octobre 1689.

Le marquis d'*Uxelles*, depuis maréchal de France, l'un des hommes les plus sages et les plus prévoyans, fit pour défendre Maïence, des dispositions si bien entendues que sa garnison n'était presque point fatiguée en servant beaucoup. Outre les soins qu'il

eut au dedans, il fit vingt et une sorties sur les ennemis, et leur tua plus de cinq mille hommes. Il fit même quelquefois deux sorties en plein jour; enfin il fallut se rendre, faute de poudre, au bout de sept semaines. Cette défense mérite place dans l'histoire, et par elle-même, et par la manière dont elle fut reçue dans le public. Paris, cette ville immense, pleine d'un peuple oisif qui veut juger de tout, et qui a tant d'oreilles et tant de langues avec si peu d'yeux, regarda d'*Uxelles* comme un homme timide et sans jugement. Cet homme, à qui tous les bons officiers donnaient de justes éloges, étant, au retour de la campagne, à la comédie sur le théâtre, reçut des huées du public: on lui cria, *Maïence*. Il fut obligé de se retirer, non sans mépriser, avec les gens sages, un peuple si mauvais estimateur du mérite, et dont cependant on ambitionne les louanges.

Le maréchal d'*Uxelles* hué pour avoir bien fait.

Environ dans le même temps, le maréchal d'*Humières* fut battu à Valcour sur la Sambre, aux Pays-Bas, par le prince de *Valdeck;* mais cet échec, qui fit tort à sa réputation, en fit peu aux armes de la France. *Louvois*, dont il était la créature et l'ami, fut obligé de lui ôter le commandement de cette armée. Il fallait le remplacer.

Le maréchal d'*Humières* battu. Juin 1689.

Le roi choisit le maréchal de *Luxembourg*, malgré son ministre qui le haïssait comme il avait haï *Turenne*. *Je vous promets*, lui dit le roi, *que j'aurai soin que Louvois aille droit. Je l'obligerai de sacrifier au bien de mon* (*dd*) *service la haine qu'il a pour vous: vous n'écrirez*

(*dd*) Mémoires du maréchal de *Luxembourg*.

qu'à moi, vos lettres ne paſſeront point par lui. *Luxembourg* commanda donc en Flandre, et *Catinat* en Italie. On ſe défendit bien en Allemagne ſous le maréchal de *Lorges*. Le duc de *Noailles* avait quelques ſuccès en Catalogne; mais en Flandre ſous *Luxembourg*, et en Italie ſous *Catinat*, ce ne fut qu'une ſuite continuelle de victoires. Ces deux généraux étaient alors les plus eſtimés en Europe.

Maréchal de *Luxembourg*.

Le maréchal duc de *Luxembourg* avait dans le caractère des traits du grand *Condé*, dont il était l'élève; un génie ardent, une exécution prompte, un coup d'œil juſte, un eſprit avide de connaiſſances, mais vaſte et peu réglé : plongé dans les intrigues des femmes; toujours amoureux, et même ſouvent aimé, quoique contrefait et d'un viſage peu agréable, ayant plus de qualités d'un héros que d'un ſage.(*ee*)

Maréchal de *Catinat*.

(*ff*) *Catinat* avait dans l'eſprit une application et une agilité qui le rendaient capable de tout, ſans qu'il ſe piquât jamais de rien. Il eût été bon miniſtre, bon chancelier, comme bon général. Il avait commencé par être avocat, et avait quitté cette profeſſion à vingt-trois ans, pour avoir perdu une cauſe qui était juſte. Il prit le parti des armes, et fut d'abord enſeigne aux gardes-françaiſes. En 1667, il fit aux

(*ee*) Voyez les anecdotes à l'article de la *Chambre ardente*. Il eſt aujourd'hui généralement regardé par les militaires comme le premier homme de guerre qui ait connu l'art de faire manœuvrer et combattre de grandes armées.

(*ff*) On voit, par les lettres de madame de *Maintenon*, qu'elle n'aimait pas le maréchal de *Catinat*. Elle n'eſpère rien de lui; elle appelle ſa modeſtie *orgueil*. Il paraît que le peu de connaiſſance qu'avait cette dame des affaires et des hommes, et les mauvais choix qu'elle fit, contribuèrent depuis aux malheurs de la France.

yeux du roi, à l'attaque de la contreſcarpe de Lille, une action qui demandait de la tête et du courage. Le roi la remarqua, et ce fut le commencement de ſa fortune. Il s'éleva par degrés, ſans aucune brigue; philoſophe au milieu de la grandeur et de la guerre, les deux plus grands écueils de la modération; libre de tous préjugés, et n'ayant point l'affectation de paraître trop les mépriſer. La galanterie et le métier de courtiſan furent ignorés de lui; il en cultiva plus l'amitié, et en fut plus honnête homme. Il vécut auſſi ennemi de l'intérêt que du faſte; philoſophe en tout, à ſa mort comme dans ſa vie.

Catinat commandait alors en Italie. Il avait en tête le duc de Savoie, *Victor-Amédée*, prince alors ſage, politique, et encore plus malheureux; guerrier plein de courage, conduiſant lui-même ſes armées, s'expoſant en ſoldat, entendant auſſi-bien que perſonne cette guerre de chicane qui ſe fait ſur des terrains coupés et montagneux, tels que ſon pays; actif, vigilant, aimant l'ordre, mais feſant des fautes et comme prince et comme général. Il en fit une, à ce qu'on prétend, en diſpoſant mal ſon armée devant celle de *Catinat*. Le général français en profita, et gagna une pleine victoire, à la vue de Saluces, auprès de l'abbaye de Staſarde, dont cette bataille a eu le nom. Lorſqu'il y a beaucoup de morts d'un côté et preſque point de l'autre, c'eſt une preuve inconteſtable que l'armée battue était dans un terrain où elle devait être néceſſairement accablée. L'armée françaiſe n'eut que trois cents hommes de tués; celle des alliés, commandée par le duc de Savoie, en eut quatre mille. Après cette bataille, toute la

Victoires.

De Staſarde, 19 auguſte 1690.

Savoie, excepté Montmélian, fut soumise au roi.

1691. *Catinat* passe dans le Piémont, force les lignes des ennemis retranchés près de Suze, prend Suze, Ville-Franche, Montalban, Nice réputée imprenable, Veillane, Carmagnole, et revint enfin à Montmélian, dont il se rend maître par un siége opiniâtre.

De la Marsaille. Après tant de succès, le ministère diminua l'armée qu'il commandait; et le duc de Savoie augmenta la

4 octobre 1693. sienne. *Catinat*, moins fort que l'ennemi vaincu, fut long-temps sur la défensive; mais enfin, ayant reçu des renforts, il descendit des Alpes vers la Marsaille, et là il gagna une seconde bataille rangée, d'autant plus glorieuse que le prince *Eugène de Savoie* était un des généraux ennemis.

De Fleurus. A l'autre bout de la France, vers les Pays-Bas,

30 juin 1690. le maréchal de *Luxembourg* gagnait la bataille de Fleurus; et, de l'aveu de tous les officiers, cette victoire était due à la supériorité de génie que le général français avait sur le prince de *Valdeck*, alors général de l'armée des alliés. Huit mille prisonniers, six mille morts, deux cents drapeaux ou étendards, le canon, les bagages, la fuite des ennemis, furent les marques de la victoire.

Le roi *Guillaume*, victorieux de son beau-père, venait de repasser la mer. Ce génie fécond en ressources tirait plus d'avantage d'une défaite de son parti, que souvent les Français n'en tiraient de leurs victoires. Il lui fallait employer les intrigues, les négociations, pour avoir des troupes et de l'argent, contre un roi qui n'avait qu'à dire, *je veux*. Cepen-

19 septembre 1691. dant après la défaite de Fleurus, il vint opposer au maréchal de *Luxembourg* une armée aussi forte que la française.

Elles étaient compoſées chacune d'environ quatre-vingt mille hommes; mais Mons était déjà inveſti par le maréchal de *Luxembourg;* et le roi *Guillaume* ne croyait pas les troupes françaiſes ſorties de leurs quartiers. *Louis XIV* vint au ſiége. Il entra dans la ville au bout de neuf jours de tranchée ouverte, en préſence de l'armée ennemie. Auſſitôt il reprit le chemin de Verſailles, et il laiſſa *Luxembourg* diſputer le terrain pendant toute la campagne, qui finit par le combat de Leuſe; action très-ſingulière, où vingt-huit eſcadrons de la maiſon du roi et de la gendarmerie défirent ſoixante et quinze eſcadrons de l'armée ennemie.

Avril 1691.

De Leuſe. 19 ſeptembre 1691.

Le roi reparut encore au ſiége de Namur, la plus forte place des Pays-Bas, par ſa ſituation au confluent de la Sambre et de la Meuſe, et par une citadelle bâtie ſur des rochers. Il prit la ville en huit jours, et les châteaux en vingt-deux, pendant que le duc de *Luxembourg* empêchait le roi *Guillaume* de paſſer la Méhaigne à la tête de quatre-vingts mille hommes, et de venir faire lever le ſiége. *Louis* retourna encore à Verſailles après cette conquête; et *Luxembourg* tint encore tête à toutes les forces des ennemis. Ce fut alors que ſe donna la bataille de Steinkerque, célèbre par l'artifice et par la valeur. Un eſpion que le général français avait auprès du roi *Guillaume* eſt découvert. On le force, avant de le faire mourir, d'écrire un faux avis au maréchal de *Luxembourg*. Sur ce faux avis, *Luxembourg* prend avec raiſon des meſures qui le devaient faire battre. Son armée endormie eſt attaquée à la pointe du jour : une brigade eſt déjà miſe en fuite, et le général le ſait à peine.

Juin 1692.

Sans un excès de diligence et de bravoure, tout était perdu.

Ce n'était pas assez d'être grand général, pour n'être pas mis en déroute, il fallait avoir des troupes aguerries, capables de se rallier; des officiers généraux, assez habiles pour rétablir le désordre, et qui eussent la bonne volonté de le faire; car un seul officier supérieur, qui eût voulu profiter de la confusion pour faire battre son général, le pouvait aisément sans se commettre.

De Steinkerque. 3 auguste 1692.

Luxembourg était malade; circonstance funeste, dans un moment qui demande une activité nouvelle: le danger lui rendit ses forces: il fallait des prodiges pour n'être pas vaincu, et il en fit. Changer de terrain, donner un champ de bataille à son armée qui n'en avait point, rétablir la droite toute en désordre, rallier trois fois ses troupes, charger trois fois à la tête de la maison du roi, fut l'ouvrage de moins de deux heures. Il avait dans son armée *Philippe*, duc d'Orléans, alors duc de Chartres, depuis régent du royaume, petit-fils de France, qui n'avait pas encore quinze ans. Il ne pouvait être utile pour un coup décisif; mais c'était beaucoup pour animer les soldats, qu'un petit-fils de France encore enfant, chargeant avec la maison du roi, blessé dans le combat, et revenant encore à la charge malgré sa blessure.

Un petit-fils et un petit-neveu du grand *Condé* servaient tous deux de lieutenans généraux: l'un était *Louis de Bourbon*, nommé *Monsieur le Duc*; l'autre, *François Louis* prince de *Conti*, rivaux de courage, d'esprit, d'ambition, de réputation; M. *le Duc*,

d'un naturel plus austère, ayant peut-être des qualités plus solides, et le prince de *Conti* de plus brillantes. Appelés tous deux par la voix publique au commandement des armées, ils désiraient passionnément cette gloire; mais ils n'y parvinrent jamais, parce que *Louis*, qui connaissait leur ambition comme leur mérite, se souvenait toujours que le prince de *Condé* lui avait fait la guerre.

Le prince de *Conti* fut le premier qui rétablit le désordre, ralliant des brigades, en faisant avancer d'autres; M. *le Duc* faisant la même manœuvre, sans avoir besoin d'émulation. Le duc de *Vendôme*, petit-fils de *Henri IV*, était aussi lieutenant-général dans cette armée. Il servait depuis l'âge de douze ans; et quoiqu'il en eût alors quarante, il n'avait pas encore commandé en chef. Son frère le grand-prieur était auprès de lui.

Il fallut que tous ces princes se missent à la tête de la maison du roi, avec le duc de *Choiseul*, pour chasser un corps d'anglais qui gardait un poste avantageux, dont le succès de la bataille dépendait. La maison du roi et les Anglais étaient les meilleures troupes qui fussent dans le monde. Le carnage fut grand. Les Français, encouragés par cette foule de princes et de jeunes seigneurs qui combattaient autour du général, l'emportèrent enfin. Le régiment de Champagne défit les gardes anglaises du roi *Guillaume;* et quand les Anglais furent vaincus, il fallut que le reste cédât.

Boufflers, depuis maréchal de France, accourait dans ce moment même de quelques lieues du champ de bataille, avec des dragons, et acheva la victoire.

Le roi *Guillaume*, ayant perdu environ sept mille hommes, se retira avec autant d'ordre qu'il avait attaqué; et toujours vaincu, mais toujours à craindre, il tint encore la campagne. La victoire, due à la valeur de tous ces jeunes princes et de la plus florissante noblesse du royaume, fit à la cour, à Paris et dans les provinces, un effet qu'aucune bataille gagnée n'avait fait encore.

M. *le Duc*, le prince de *Conti*, MM. de *Vendôme* et leurs amis trouvaient, en s'en retournant, les chemins bordés de peuple. Les acclamations et la joie allaient jusqu'à la démence. Toutes les femmes s'empressaient d'attirer leurs regards. Les hommes portaient alors des cravates de dentelle, qu'on arrangeait avec assez de peine et de temps. Les princes s'étant habillés avec précipitation pour le combat, avaient passé négligemment ces cravates autour du cou : les femmes portèrent des ornemens faits sur ce modèle; on les appela des *Steinkerques*. Toutes les bijouteries nouvelles étaient à la steinkerque. Un jeune homme qui s'était trouvé à cette bataille était regardé avec empressement. Le peuple s'attroupait par-tout autour des princes; on les aimait d'autant plus que leur faveur à la cour n'était pas égale à leur gloire.

Ce fut à cette bataille qu'on perdit le jeune prince de *Turenne*, neveu du héros tué en Allemagne; il donnait déjà des espérances d'égaler son oncle. Ses grâces et son esprit l'avaient rendu cher à la ville, à la cour et à l'armée.

Le général, en rendant compte au roi de cette bataille mémorable, ne daigna pas seulement l'instruire qu'il était malade quand il fut attaqué.

Le même général, avec ces mêmes princes et ces mêmes troupes surprises et victorieuses à Steinkerque, alla surprendre, la campagne suivante, le roi *Guillaume*, par une marche de sept lieues, et l'atteignit à Nervinde. Nervinde est un village près de la Guette, à quelques lieues de Bruxelles. *Guillaume* eut le temps de se retrancher pendant la nuit, et de se mettre en bataille. On l'attaque à la pointe du jour; on le trouve à la tête du régiment de *Ruvigni*, tout composé de gentilshommes français que la fatale révocation de l'édit de Nantes et les dragonades avaient forcés de quitter et de haïr leur patrie. Ils se vengeaient sur elle des intrigues du jésuite *la Chaise* et des cruautés de *Louvois*. *Guillaume*, suivi d'une troupe si animée, renversa d'abord les escadrons qui se présentèrent contre lui : mais enfin, il fut renversé lui-même sous son cheval tué. Il se releva, et continua le combat avec les efforts les plus obstinés. De Nervinde. 29 juillet 1693.

Luxembourg entra deux fois l'épée à la main dans le village de Nervinde. Le duc de *Villeroi* fut le premier qui sauta dans les retranchemens des ennemis. Deux fois le village fut emporté et repris.

Ce fut encore à Nervinde que ce même *Philippe*, duc de Chartres, se montra digne petit-fils de *Henri IV*. Il chargeait pour la troisième fois à la tête d'un escadron. Cette troupe étant repoussée, il se retrouva dans un terrain creux, environné de tous côtés d'hommes et de chevaux tués ou blessés. Un escadron ennemi s'avance à lui, lui crie de se rendre; on le saisit, il se défend seul, il blesse l'officier qui le retenait prisonnier, il s'en débarrasse. On revole à lui dans le moment, et on le dégage. Le prince

de *Condé*, qu'on nommait *Monsieur le Duc*, le prince de *Conti*, son émule, qui s'étaient tant signalés à Steinkerque, combattaient de même à Nervinde pour leur vie comme pour leur gloire, et furent obligés de tuer des ennemis de leur main, ce qui n'arrive aujourd'hui presque jamais aux officiers généraux, depuis que le feu décide tout dans les batailles.

Le maréchal de *Luxembourg* se signala et s'exposa plus que jamais : son fils, le duc de *Montmorenci*, se mit au devant de lui lorsqu'on le tirait, et reçut le coup porté à son père. Enfin, le général et les princes reprirent le village une troisième fois, et la bataille fut gagnée.

Peu de journées furent plus meurtrières. Il y eut environ vingt mille morts, douze mille du côté des alliés, et huit de celui des Français. C'est à cette occasion qu'on disait qu'il fallait chanter plus de *De profundis* que de *Te Deum*.

Si quelque chose pouvait consoler des horreurs attachées à la guerre, ce serait ce que dit le comte de *Salm*, blessé et prisonnier dans Tirlemont. Le maréchal de *Luxembourg* lui rendait des soins assidus : *Quelle nation êtes-vous !* lui dit ce prince : *il n'y a point d'ennemis plus à craindre dans une bataille, ni d'amis plus généreux après la victoire.*

Toutes ces batatailles produisaient beaucoup de gloire, mais peu de grands avantages. Les alliés, battus à Fleurus, à Steinkerque, à Nervinde, ne l'avaient jamais été d'une manière complète. Le roi *Guillaume* fit toujours de belles retraites, et quinze jours après une bataille, il eût fallu lui en livrer une

autre pour être le maître de la campagne. La cathédrale de Paris était remplie des drapeaux ennemis. Le prince de *Conti* appelait le maréchal de *Luxembourg*, *le tapissier de Notre-Dame*. On ne parlait que de victoires. Cependant *Louis XIV* avait autrefois conquis la moitié de la Hollande et de la Flandre, toute la Franche-Comté sans donner un seul combat; et maintenant, après les plus grands efforts et les victoires les plus sanglantes, on ne pouvait entamer les Provinces-Unies : on ne pouvait même faire le siége de Bruxelles.

De Spirebach. 1 et 2 septembre 1692.

Le maréchal de *Lorges* avait aussi, de son côté, gagné un grand combat près de Spirebach : il avait même pris le vieux duc de Virtemberg : il avait pénétré dans son pays; mais après l'avoir envahi par une victoire, il avait été contraint d'en sortir. *Monseigneur* vint prendre une seconde fois et saccager Heidelberg que les ennemis avaient repris; et ensuite il fallut se tenir sur la défensive contre les Impériaux.

Le maréchal de *Catinat* ne put, après sa victoire de Stafarde et la conquête de la Savoie, garantir le Dauphiné d'une irruption de ce même duc de Savoie; ni après sa victoire de la Marsaille, sauver l'importante ville de Casal.

Du Ter. 27 mai 1694.

En Espagne, le maréchal de *Noailles* gagna aussi une bataille sur le bord du Ter. Il prit Gironne et quelques petites places; mais il n'avait qu'une armée faible; et il fut obligé, après sa victoire, de se retirer devant Barcelone. Les Français, vainqueurs de tous côtés, et affaiblis par leurs succès, combattaient dans

les alliés une hydre toujours renaissante. Il commençait à devenir difficile en France de faire des recrues, et encore plus de trouver de l'argent. La rigueur de la saison, qui détruisit les biens de la terre en ce temps, apporta la famine. On périssait de misère au bruit des *Te Deum* et parmi les réjouissances. Cet esprit de confiance et de supériorité, l'ame des troupes françaises, diminuait déjà un peu.

1691. *Louis XIV* cessa de paraître à leur tête. *Louvois* était mort; on était très-mécontent de *Barbesieux*, son fils.

Janv. 1695. Enfin, la mort du maréchal de *Luxembourg*, sous qui les soldats se croyaient invincibles, sembla mettre un terme à la suite rapide des victoires de la France.

L'art de bombarder les villes maritimes avec des vaisseaux, retomba alors sur ses inventeurs. Ce n'est pas que la machine infernale avec laquelle les Anglais voulurent brûler Saint-Malo, et qui échoua sans faire d'effet, dût son origine à l'industrie des Français. Il y avait déjà long-temps qu'on avait hasardé de pareilles machines en Europe. C'était l'art de faire partir les bombes aussi juste d'une assiette mouvante que d'un terrain solide, que les Français avaient inventé; et ce fut par cet art que Dieppe, le Havre-de-Grâce, Saint-Malo, Dunkerque et Calais, furent bombardées par les flottes anglaises. Dieppe, dont on peut approcher plus facilement, fut la seule qui souffrit un véritable dommage. Cette ville, agréable aujourd'hui par ses maisons régulières, et qui doit ses embellissemens à son malheur, fut presque toute réduite en cendres. Vingt maisons seulement au Havre-de-Grâce furent écrasées et brûlées par les bombes; mais les fortifications du port

Places maritimes de France bombardées. Juillet 1694 et 1695.

furent

furent renverſées. C'eſt en ce ſens que la médaille frappée en Hollande eſt vraie, quoique tant d'auteurs français ſe ſoient récriés ſur ſa fauſſeté. On lit dans l'exergue en latin : *Le port du Havre brûlé et renverſé, &c.* Cette inſcription ne dit pas que la ville fut conſumée, ce qui eût été faux; mais qu'on avait brûlé le port, ce qui était vrai.

Quelque temps après, la conquête de Namur fut perdue. On avait, en France, prodigué (*gg*) des éloges à *Louis XIV* pour l'avoir priſe, et des railleries et des ſatires indécentes contre le roi *Guillaume*, pour ne l'avoir pu ſecourir avec une armée de quatre-vingts mille homme. *Guillaume* s'en rendit maître de la même manière qu'il l'avait vu prendre. Il l'attaqua aux yeux d'une armée encore plus forte que n'avait été la ſienne, quand *Louis XIV* l'aſſiégea. Il y trouva de nouvelles fortifications que *Vauban* avait faites. La garniſon françaiſe, qui la défendit, était une armée; car dans le temps qu'il en forma l'inveſtiſſement, le maréchal de *Boufflers* ſe jeta dans la place avec ſept régimens de dragons. Ainſi Namur était défendue par ſeize mille hommes, et prête à tout moment d'être ſecourue par près de cent mille.

Guillaume prend Namur.

Le maréchal de *Boufflers* était un homme de beaucoup de mérite, un général actif et appliqué, un bon citoyen, ne ſongeant qu'au bien du ſervice, ne ménageant pas plus ſes ſoins que ſa vie. Les mémoires du marquis de *Feuquières* lui reprochent

(*gg*) Voyez l'ode de *Boileau*, et le fragment hiſtorique de *Racine*. L'expérience, dit *Racine*, avait fait connaître au prince d'Orange combien il était inutile de s'oppoſer à un deſſein que le roi conduiſait lui-même.

plusieurs fautes dans la défense de la place et de la citadelle; il lui en reproche encore dans la défense de Lille qui lui a fait tant d'honneur. Ceux qui ont écrit l'histoire de *Louis XIV*, ont copié servilement le marquis de *Feuquières* pour la guerre, ainsi que l'abbé de *Choisi* pour les anecdotes. Ils ne pouvaient pas savoir que *Feuquières*, d'ailleurs excellent officier, et connaissant la guerre par principes et par expérience, était un esprit non moins chagrin qu'éclairé, l'*Aristarque* et quelquefois le *Zoïle* des généraux; il altère des faits pour avoir le plaisir de censurer des fautes. Il se plaignait de tout le monde, et tout le monde se plaignait de lui. On disait qu'il était le plus brave homme de l'Europe, parce qu'il dormait au milieu de cent mille de ses ennemis. Sa capacité n'ayant pas été récompensée par le bâton de maréchal de France, il employa trop, contre ceux qui servaient l'Etat, des lumières qui eussent été très-utiles s'il eût eu l'esprit aussi conciliant que pénétrant, appliqué et hardi.

Il reprocha au maréchal de *Villeroi* plus de fautes et de plus essentielles qu'à *Boufflers*. *Villeroi*, à la tête d'environ quatre-vingts mille hommes, devait secourir Namur, mais, quand même les maréchaux de *Villeroi* et de *Boufflers* eussent fait généralement tout ce qui se pouvait faire, (ce qui est bien rare) il fallait, par la situation du terrain, que Namur ne fût point secourue, et se rendît tôt ou tard. Les bords de la Méhaigne, couverts d'une armée d'observation qui avait arrêté les secours du roi *Guillaume*, arrêtèrent alors nécessairement ceux du maréchal de *Villeroi*.

Le maréchal de *Boufflers*, le comte de *Guiscard*, gouverneur de la ville, le comte du *Châtelet du Lomont*, commandant de l'infanterie, tous les officiers et les soldats défendirent la ville avec une opiniâtreté et une bravoure admirable, qui ne recula pas la prise de deux jours. Quand une ville est assiégée par une armée supérieure, que les travaux sont bien conduits, et que la saison est favorable, on sait à peu-près en combien de temps elle sera prise, quelque vigoureuse que la défense puisse être. Le roi *Guillaume* se rendit maître de la ville et de la citadelle, qui lui coûtèrent plus de temps qu'à *Louis XIV*. Sept. 1695.

Le roi, pendant qu'il perdait Namur, fit bombarder Bruxelles : vengeance inutile, qu'il prenait sur le roi d'Espagne, de ses villes bombardées par les Anglais. Tout cela fesait une guerre ruineuse et funeste aux deux partis. Bruxelles bombardée.

C'est, depuis deux siècles, un des effets de l'industrie et de la fureur des hommes, que les désolations de nos guerres ne se bornent pas à notre Europe. Nous nous épuisons d'hommes et d'argent, pour aller nous détruire aux extrémités de l'Asie et de l'Amérique. Les Indiens, que nous avons obligés par force et par adresse à recevoir nos établissemens, et les Américains dont nous avons enfanglanté et ravi le continent, nous regardent comme des ennemis de la nature humaine, qui accourent du bout du monde pour les égorger, et pour se détruire ensuite eux-mêmes.

Les Français n'avaient de colonies dans les grandes Indes que celle de Pondichéri, formée par les soins de *Colbert* avec des dépenses immenses, dont La France perd Pondichéri.

le fruit ne pouvait être recueilli qu'au bout de plusieurs années. Les Hollandais s'en saisirent aisément, et ruinèrent, aux Indes, le commerce de la France à peine établi.

1695. Les Anglais détruisirent les plantations de la France à Saint-Domingue. Un armateur de Brest ravagea celles qu'ils avaient à Gambie dans l'Afrique. Les armateurs de Saint-Malo portèrent le fer et le feu à Terre-Neuve sur la côte orientale qu'ils possédaient. Leur île de la Jamaïque fut insultée par les escadres françaises, leurs vaisseaux pris et brûlés, leurs côtes saccagées.

Dépréda-tions en Amérique.

Pointis, chef d'escadre, à la tête de plusieurs vaisseaux du roi, et de quelques corsaires de l'Amérique, alla surprendre, auprès de la ligne, la ville de Carthagène, magasin et entrepôt des trésors que l'Espagne tire du Mexique. Le dommage qu'il y causa, fut estimé vingt millions de nos livres, et le gain, dix millions. Il y a toujours quelque chose à rabattre de ces calculs, mais rien des calamités extrêmes que causent ces expéditions glorieuses.

Mai 1697.

Les vaisseaux marchands de Hollande et d'Angleterre étaient tous les jours la proie des armateurs de France, et sur-tout de *Du-Guay Trouin*, homme unique en son genre, auquel il ne manquait que de grandes flottes, pour avoir la réputation de *Dragut* ou de *Barberousse*.

Du Guay Trouin.

Jean Bart se fit aussi une grande réputation parmi les corsaires. De simple matelot, il devint enfin chef d'escadre, ainsi que *Du-Guay Trouin*. Leurs noms sont encore illustres.

Les ennemis prenaient moins de vaiſſeaux marchands français, parce qu'il y en avait moins. La mort de *Colbert* et la guerre avaient beaucoup diminué le commerce.

Le réſultat des expéditions de terre et de mer était donc le malheur univerſel. Ceux qui ont plus d'humanité que de politique remarqueront que dans cette guerre, *Louis XIV* était armé contre ſon beau-frère, le roi d'Eſpagne, contre l'électeur de Bavière dont il avait donné la ſœur à ſon fils le dauphin, contre l'électeur palatin dont il brûla les Etats après avoir marié *Monſieur* à la princeſſe palatine. Le roi *Jacques* fut chaſſé du trône par ſon gendre et par ſa fille. Depuis même on a vu le duc de Savoie ligué encore contre la France où l'une de ſes filles était dauphine, et contre l'Eſpagne où l'autre était reine. La plupart des guerres entre les princes chrétiens ſont des eſpèces de guerres civiles.

Toute cette guerre eſt une eſpèce de guerre civile.

L'entrepriſe la plus criminelle de toute cette guerre, fut la ſeule véritablement heureuſe. *Guillaume* réuſſit toujours pleinement en Angleterre et en Irlande. Ailleurs les ſuccès furent balancés. Quand j'appelle cette entrepriſe criminelle, je n'examine pas ſi la nation, après avoir repandu le ſang du père, avait tort ou raiſon de proſcrire le fils, et de défendre ſa religion et ſes droits : je dis ſeulement que, s'il y a quelque juſtice ſur la terre, il n'appartenait pas à la fille et au gendre du roi *Jacques*, de le chaſſer de ſa maiſon. Cette action ſerait horrible entre des particuliers : l'intérêt des peuples ſemble établir une autre morale pour les princes.

CHAPITRE XVII.

Traité avec la Savoie. Mariage du duc de Bourgogne. Paix de Ryſvick. Etat de la France et de l'Europe. Mort et teſtament de Charles II, roi d'Eſpagne.

LA France conſervait encore ſa ſupériorité ſur tous ſes ennemis. Elle en avait accablé quelques-uns, comme la Savoie et le Palatinat. Elle feſait la guerre ſur les frontières des autres. C'était un corps puiſſant et robuſte, fatigué d'une longue réſiſtance, et épuiſé par ſes victoires. Un coup porté à propos l'eût fait chanceler. Quiconque a pluſieurs ennemis à la fois, ne peut avoir, à la longue, de ſalut que dans leur diviſion ou dans la paix. *Louis XIV* obtint bientôt l'un et l'autre.

Victor-Amédée. *Victor-Amédée*, duc de Savoie, était celui de tous les princes qui prenait le plus tôt ſon parti, quand il s'agiſſait de rompre ſes engagemens pour ſes intérêts. Ce fut à lui que la cour de France s'adreſſa. Le comte de *Teſſé*, depuis maréchal de France, homme habile et aimable, d'un génie fait pour plaire, qui eſt le premier talent des négociateurs, agit d'abord ſourdement à Turin, Le maréchal de *Catinat*, auſſi propre à faire la paix que la guerre, acheva la négociation. Il n'était pas beſoin de deux hommes habiles pour déterminer le duc de Savoie à recevoir ſes avantages. On lui rendait ſon pays : on lui donnait de l'argent : on propoſait le mariage de ſa fille avec le jeune duc de Bourgogne, fils de Monſeigneur,

héritier de la couronne de France. On fut bientôt d'accord : le duc et *Catinat* conclurent le traité à Notre-Dame de Lorette, où ils allèrent sous prétexte d'un pélerinage de dévotion, qui ne fit prendre le change à personne. Le pape (c'était alors *Innocent XIII*) entrait ardemment dans cette négociation. Son but était de délivrer à la fois l'Italie, et des invasions des Français, et des taxes continuelles que l'empereur exigeait pour payer ses armées. On voulait que les Impériaux laissassent l'Italie neutre. Le duc de Savoie s'engageait par le traité à obtenir cette neutralité. L'empereur répondit d'abord par des refus ; car la cour de Vienne ne se déterminait guère qu'à l'extrémité. Alors le duc de Savoie joignit ses troupes à l'armée française. Ce prince devint, en moins d'un mois, de généralissime de l'empereur, généralissime de *Louis XIV*. On amena sa fille en France, pour épouser, à onze ans, le duc de Bourgogne qui en avait treize. Après la défection du duc de Savoie, il arriva, comme à la paix de Nimègue, que chacun des alliés prit le parti de traiter. L'empereur accepta d'abord la neutralité d'Italie. Les Hollandais proposèrent le château de Ryswick, près de la Haie, pour les conférences d'une paix générale. Quatre armées que le roi avait sur pied, servirent à hâter les conclusions. Quatre-vingts mille hommes étaient en Flandre sous *Villeroi*. Le maréchal de *Choiseul* en avait quarante mille sur les bords du Rhin. *Catinat* en avait encore autant en Piémont. Le duc de *Vendôme*, parvenu enfin au généralat, après avoir passé par tous les degrés depuis celui de garde du roi, comme un soldat de fortune, commandait en Catalogne, où il

Juillet 1696.

Duchesse de Bourgogne.

Auguſte 1698. gagna un combat, et où il prit Barcelone. Ces nouveaux efforts et ces nouveaux ſuccès furent la médiation la plus efficace. La cour de Rome offrit encore ſon arbitrage, et fut refuſée comme à Nimègue.

Paix de Ryſvick. Le roi de Suède, *Charles XI*, fut le médiateur. Enfin la paix ſe fit, non plus avec cette hauteur et ces

Septembre, octob. 1697. conditions avantageuſes qui avaient ſignalé la grandeur de *Louis XIV*, mais avec une facilité et un relâchement de ſes droits, qui étonnèrent également les Français et les alliés. On a cru long-temps que cette paix avait été préparée par la plus profonde politique.

Motifs de cette paix. On prétendait que le grand projet du roi de France était et devait être de ne pas laiſſer tomber toute la ſucceſſion de la vaſte monarchie eſpagnole dans l'autre branche de la maiſon d'Autriche. Il eſpérait, diſait-on, que la maiſon de *Bourbon* en arracherait, au moins, quelque démembrement, et que peut-être un jour elle l'aurait toute entière. Les renonciations authentiques de la femme et de la mère de *Louis XIV*, ne paraiſſaient que de vaines ſignatures, que des conjonctures nouvelles devaient anéantir. Dans ce deſſein, qui agrandiſſait ou la France ou la maiſon de *Bourbon*, il était néceſſaire de montrer quelque modération à l'Europe, pour ne pas effaroucher tant de puiſſances toujours ſoupçonneuſes. La paix donnait le temps de ſe faire de nouveaux alliés, de rétablir les finances, de gagner ceux dont on aurait beſoin, et de laiſſer former dans l'Etat de nouvelles milices. Il fallait céder quelque choſe, dans l'eſpérance d'obtenir beaucoup plus.

On penſa que c'étaient-là les motifs ſecrets de

cette paix de Ryſvick qui, en effet, procura par l'événement le trône d'Eſpagne au petit-fils de *Louis XIV*. Cette idée, ſi vraiſemblable, n'eſt pas vraie; ni *Louis XIV* ni ſon conſeil, n'eurent ces vues qui ſemblaient devoir ſe préſenter à eux. C'eſt un grand exemple de cet enchaînement des révolutions de ce monde, qui entraînent les hommes par leſquels elles ſemblent conduites. L'intérêt viſible de poſſéder bientôt l'Eſpagne, ou une partie de cette monarchie, n'influa en rien dans la paix de Ryſvick. Le marquis de *Torci* en fait l'aveu dans ſes mémoires (*hh*) manuſcrits. On fit la paix par laſſitude de la guerre; et cette guerre avait été preſque ſans objet : du moins elle n'avait été, du côté des alliés, que le deſſein vague d'abaiſſer la grandeur de *Louis XIV*; et dans ce monarque, que la ſuite de cette même grandeur qui n'avait pas voulu plier. Le roi *Guillaume* avait entraîné dans ſa cauſe l'empereur, l'Empire, l'Eſpagne, les Provinces-Unies, la Savoie. *Louis XIV* s'était vu trop engagé pour reculer. La plus belle partie de l'Europe avait été ravagée, parce que le roi de France avait uſé avec trop de hauteur de ſes avantages après la paix de Nimègue. C'était contre ſa perſonne qu'on s'était ligué plutôt que contre la France. Le roi croyait avoir mis en ſureté la gloire que donnent les armes; il voulut avoir celle de la modération : et l'épuiſement qui ſe ſeſait ſentir dans les finances, ne lui rendit pas cette modération difficile.

(*hh*) Ces mémoires de *Torci* ont été imprimés depuis, et confirment combien l'auteur du *Siècle de Louis XIV* était inſtruit de tout ce qu'il avance.

Les affaires politiques se traitaient dans le conseil: les résolutions s'y prenaient. Le marquis de *Torci*, encore jeune, n'était chargé que de l'exécution. Tout le conseil voulait la paix. Le duc de *Beauvilliers*, surtout, y représentait, avec force, la misère des peuples: madame de *Maintenon* en était touchée : le roi n'y était pas insensible. Cette misère faisait d'autant plus d'impression qu'on tombait de cet état florissant, où le ministre *Colbert* avait mis le royaume. Les grands établissemens en tout genre avaient prodigieusement coûté, et l'économie ne réparait pas le dérangement de ces dépenses forcées. Ce mal intérieur étonnait, parce qu'on ne l'avait jamais senti depuis que *Louis XIV* gouvernait par lui-même. Voilà les causes de la paix de Rysvick. (*ii*) Des sentimens vertueux y influèrent certainement. Ceux qui pensent que les rois et leurs ministres sacrifient sans cesse et sans mesure à l'ambition, ne se trompent pas moins que celui qui penserait qu'ils sacrifient toujours au bonheur du monde.

Restitutions faites par *Louis XIV.*

Le roi rendit donc à la branche autrichienne d'Espagne tout ce qu'il lui avait pris vers les Pyrénées, et ce qu'il venait de lui prendre en Flandre dans cette dernière guerre; Luxembourg, Mons, Ath, Courtrai. Il reconnut pour roi légitime d'Angleterre le roi *Guillaume*, traité jusqu'alors de prince d'Orange, d'usurpateur et de tyran. Il promit de ne donner aucun secours à ses ennemis. Le roi *Jacques*, dont le nom fut omis dans le traité, resta dans Saint-Germain, avec le nom inutile de roi, et des pensions

(*ii*) *Paix précipitée par le seul motif de soulager le royaume.* Mémoires de *Torci*, tome I, page 50, première édition.

de *Louis XIV*. Il ne fit plus que des manifestes ; sacrifié, par son protecteur, à la nécessité, et déjà oublié de l'Europe.

Les jugemens rendus par les chambres de Brisac (*kk*) et de Metz contre tant de souverains, et les réunions faites à l'Alsace, monumens d'une puissance et d'une fierté dangereuse, furent abolis, et les bailliages juridiquement saisis, furent rendus à leurs maîtres légitimes.

Outre ces désistemens, on restitua à l'Empire, Fribourg, Brisac, Kehl, Philipsbourg. On se soumit à raser les fortereſſes de Strasbourg sur le Rhin, le Fort-Louis, Trarbac, le Mont-Royal ; ouvrages où *Vauban* avait épuisé son art, et le roi ses finances. On fut surpris en Europe, et mécontent en France que *Louis XIV* eût fait la paix, comme s'il eût été vaincu. *Harlai*, *Créci* et *Callières*, qui avaient signé cette paix, n'osaient se montrer, ni à la cour, ni à la ville; on les accablait de reproches et de ridicules, comme s'ils avaient fait un seul pas qui n'eût été ordonné par le ministère. La cour de *Louis XIV* leur reprochait d'avoir trahi l'honneur de la France, et depuis on les loua d'avoir préparé, par ce traité, la succession à la monarchie espagnole ; mais ils ne méritèrent ni les critiques ni les louanges.

Ce fut enfin par cette paix que la France rendit la Lorraine à la maison qui la possédait depuis sept

(*kk*) *Giannone*, si célèbre par son utile histoire de Naples, dit que ces tribunaux étaient établis à Tournai. Il se trompe souvent sur toutes les affaires qui ne sont pas celles de son pays. Il dit, par exemple, qu'à Nimègue *Louis XIV* fit la paix avec la Suède. Au contraire la Suède était son alliée.

cents années. Le duc *Charles V*, appui de l'Empire et vainqueur des Turcs, était mort. Son fils *Léopold* prit, à la paix de Ryſvick, poſſeſſion de ſa ſouveraineté; dépouillé, à la vérité, de ſes droits réels; car il n'était pas permis au duc d'avoir des remparts à ſa capitale; mais on ne put lui ôter un droit plus beau, celui de faire du bien à ſes ſujets; droit dont jamais aucun prince n'a ſi bien uſé que lui.

Eloge de *Léopold*, duc de Lorraine, père de l'empereur *François I.*

Il eſt à ſouhaiter que la dernière poſtérité apprenne qu'un des moins grands ſouverains de l'Europe a été celui qui a fait le plus de bien à ſon peuple. Il trouva la Lorraine déſolée et déſerte : il la repeupla, il l'enrichit. Il l'a conſervée toujours en paix, pendant que le reſte de l'Europe a été ravagé par la guerre. Il a eu la prudence d'être toujours bien avec la France, et d'être aimé dans l'Empire; tenant heureuſement ce juſte milieu qu'un prince ſans pouvoir n'a preſque jamais pu garder entre deux grandes puiſſances. Il a procuré à ſes peuples l'abondance qu'ils ne connaiſſaient plus. Sa nobleſſe, réduite à la dernière miſère, a été miſe dans l'opulence par ſes ſeuls bienfaits. Voyait-il la maiſon d'un gentilhomme en ruine, il la feſait rebâtir à ſes dépens : il payait leurs dettes; il mariait leurs filles; il prodiguait des préſens, avec cet art de donner, qui eſt encore au-deſſus des bienfaits : il mettait dans ſes dons la magnificence d'un prince et la politeſſe d'un ami. Les arts, en honneur dans ſa petite province, produiſaient une circulation nouvelle qui fait la richeſſe des Etats. Sa cour était formée ſur celle de France. On ne croyait preſque pas avoir changé de lieu quand on paſſait de Verſailles à Luneville. A l'exemple de

Louis XIV, il fesait fleurir les belles-lettres. Il a établi dans Luneville une espèce d'université sans pédantisme, où la jeune noblesse d'Allemagne venait se former. On y apprenait de véritables sciences dans des écoles, où la physique était démontrée aux yeux par des machines admirables. Il a cherché les talens jusque dans les boutiques et dans les forêts, pour les mettre au jour, et les encourager. Enfin, pendant tout son règne il ne s'est occupé que du soin de procurer à sa nation de la tranquillité, des richesses, des connaissances et des plaisirs. *Je quitterais demain ma souveraineté*, disait-il, *si je ne pouvais faire du bien.* Aussi a-t-il goûté le bonheur d'être aimé; et j'ai vu, long-temps après sa mort, ses sujets verser des larmes en prononçant son nom. Il a laissé, en mourant, son exemple à suivre aux plus grands rois, et il n'a pas peu servi à préparer à son fils le chemin du trône de l'Empire.

Prince de *Conti* vainement élu roi de Pologne.

Dans le temps que *Louis XIV* ménageait la paix de Rysvick qui devait lui valoir la succession d'Espagne, la couronne de Pologne vint à vaquer. C'était la seule couronne royale au monde qui fût alors élective. Citoyens et étrangers y peuvent prétendre. Il faut, pour y parvenir, ou un mérite assez éclatant et assez soutenu par les intrigues pour entraîner les suffrages, comme il était arrivé à *Jean Sobieski*, dernier roi; ou bien des trésors assez grands pour acheter ce royaume qui est presque toujours à l'enchère.

L'abbé de *Polignac*, depuis cardinal, eut d'abord l'habileté de disposer les suffrages en faveur de ce prince de *Conti*, connu par les actions de valeur qu'il avait faites à Steinkerque et à Nervinde. Il n'avait

jamais commandé en chef ; il n'entrait point dans les conseils du roi ; M. *le Duc* avait autant de réputation que lui à la guerre ; M. de *Vendôme* en avait davantage : cependant sa renommée effaçait alors les autres noms par le grand art de plaire et de se faire valoir, que jamais on ne posséda mieux que lui. *Polignac*, qui avait celui de persuader, détermina d'abord les esprits en sa faveur. Il balança, avec de l'éloquence et des promesses, l'argent qu'*Auguste*, électeur de Saxe, prodiguait. *Louis-François*, prince de *Conti*, fut élu roi par le plus grand parti, et proclamé par le primat du royaume. *Auguste* fut élu deux heures après, par un parti beaucoup moins nombreux : mais il était prince souverain et puissant ; il avait des troupes prêtes sur les frontières de Pologne. Le prince de *Conti* était absent, sans argent, sans troupes, sans pouvoir ; il n'avait, pour lui, que son nom et le cardinal de *Polignac*. Il fallait, ou que *Louis XIV* l'empêchât de recevoir l'offre de la couronne, ou qu'il lui donnât de quoi l'emporter sur son rival. Le ministère français passa pour en avoir fait trop, en envoyant le prince de *Conti ;* et trop peu, en ne lui donnant qu'une faible escadre et quelques lettres de change, avec lesquelles il arriva à la rade de Dantzick. On parut se conduire avec cette politique mitigée, qui commence les affaires pour les abandonner. Le prince de *Conti* ne fut pas seulement reçu à Dantzick. Ses lettres de change y furent protestées. Les intrigues du pape, celles de l'empereur, l'argent et les troupes de Saxe, assuraient déjà la couronne à son rival. Il revint avec la gloire d'avoir été élu. La France eut la mortification de faire

27 juin. 1697.

voir qu'elle n'avait pas assez de force pour faire un roi de Pologne.

Cette disgrâce du prince de *Conti* ne troubla point la paix du Nord entre les chrétiens. Le midi de l'Europe fut tranquille bientôt après par la paix de Ryswick. Il ne restait plus de guerre que celle que les Turcs faisaient à l'Allemagne, à la Pologne, à Venise et à la Russie. Les chrétiens, quoique mal gouvernés et divisés entre eux, avaient, dans cette guerre, la supériorité. La bataille de Zanta, où le prince *Eugène* battit le grand-seigneur en personne, fameuse par la mort d'un grand-visir, de dix-sept bachas et de plus de vingt mille turcs, abaissa l'orgueil ottoman, et procura la paix de Carlovitz, où les Turcs reçurent la loi. Les Vénitiens eurent la Morée; les Moscovites, Asoph; les Polonais, Kaminieck; l'empereur, la Transilvanie. La chrétienté fut alors tranquille et heureuse; on n'entendait parler de guerre, ni en Asie ni en Afrique. Toute la terre était en paix, vers les deux dernières années du dix-septième siècle; époque d'une trop courte durée.

Paix générale et courte dans le monde entier.

1695.

1699.

Les malheurs publics recommencèrent bientôt. Le Nord fut troublé, dès l'an 1700, par les deux hommes les plus singuliers qui fussent sur la terre. L'un était le czar *Pierre Alexiovitz*, empereur de Russie, et l'autre le jeune *Charles XII*, roi de Suède. Le czar *Pierre*, supérieur à son siècle et à sa nation, a été, par son génie et par ses travaux, le réformateur ou plutôt le fondateur de son empire. *Charles XII*, plus courageux, mais moins utile à ses sujets, fait pour commander à des soldats et non à des peuples, a été le premier des héros de son temps; mais il est mort avec la

Troubles du Nord.

Pierre I.
Charles XII.

réputation d'un roi imprudent. La désolation du Nord, dans une guerre de dix-huit années, a dû son origine à la politique ambitieuse du czar, du roi de Danemarck et du roi de Pologne, qui voulurent profiter de la jeunesse de *Charles XII* pour
1700. lui ravir une partie de ses Etats. Le roi *Charles*, à l'âge de seize ans, les vainquit tous trois. Il fut la terreur du Nord, et passa déjà pour un grand homme, dans un âge où les autres hommes n'ont pas reçu encore toute leur éducation. Il fut neuf ans le roi le plus redoutable qui fût au monde, et neuf autres années le plus malheureux.

Troubles du Midi.

Les troubles du midi de l'Europe ont eu une autre origine. Il s'agissait de recueillir les dépouilles du roi d'Espagne, dont la mort s'approchait. Les puissances, qui dévoraient déjà en idée cette succession immense, faisaient ce que nous voyons souvent dans la maladie d'un riche vieillard sans enfans. Sa femme, ses parens, des prêtres, des officiers préposés pour recevoir les dernières volontés des mourans, l'assiègent de tous côtés pour arracher de lui un mot favorable : quelques héritiers consentent à partager ses dépouilles; d'autres s'apprêtent à les disputer.

Succession d'Espagne.

Droit à cette succession.

Louis XIV et l'empereur *Léopold* étaient au même degré : tous deux descendaient de *Philippe III* par les femmes; mais *Louis* était fils de l'aînée. Le dauphin avait un plus grand avantage encore sur les enfans de l'empereur, c'est qu'il était petit-fils de *Philippe IV*, et les enfans de *Léopold* n'en descendaient pas. Tous les droits de la nature étaient donc dans la maison de France. On n'a qu'à jeter un coup d'œil sur la table suivante.

PHILIPPE

PHILIPPE III, ROI D'ESPAGNE.

BRANCHE FRANCAISE. | BRANCHE ALLEMANDE.

PHILIPPE IV.

ANNE-MARIE, l'aînée, femme de LOUIS XIII, en 1615.

MARIE-ANNE, la cadette, épouse de FERDINAND III, empereur en 1631.

CHARLES II.

LOUIS XIV épouse, en 1660, MARIE-THERESE, fille aînée de PHILIPPE IV.

MONSEIGNEUR,

Le duc de Bourgogne.

Le duc d'Anjou, roi d'Espagne.

Le duc de Berri.

LEOPOLD, fils de FERDINAND III et de MARIE-ANNE, épouse, en 1666, MARGUERITE-THERESE, fille cadette de PHILIPPE IV, dont il eut

MARIE-ANTOINETTE-JOSEPHE, mariée à l'électeur de Bavière MAXIMILIEN-EMMANUEL, qui eut d'elle

JOSEPH-FERDINAND-LEOPOLD DE BAVIERE, nommé héritier de toute la monarchie espagnole, à l'âge de quatre ans.

Mais la maiſon de l'empereur comptait pour ſes droits, premièrement les renonciations authentiques et ratifiées de *Louis XIII* et de *Louis XIV* à la couronne d'Eſpagne ; enſuite le nom d'*Autriche ;* le ſang de *Maximilien*, dont *Léopold* et *Charles II* deſcendaient ; l'union preſque toujours conſtante des deux branches autrichiennes ; la haine encore plus conſtante de ces deux branches contre les *Bourbons ;* l'averſion que la nation eſpagnole avait alors pour la nation françaiſe ; enfin, les reſſorts d'une politique en poſſeſſion de gouverner le conſeil d'Eſpagne.

Intrigues pour la ſucceſſion d'Eſpagne.

Rien ne paraiſſait plus naturel alors que de perpétuer le trône d'Eſpagne dans la maiſon d'Autriche. L'Europe entière s'y attendait avant la paix de Ryſvick ; mais la faibleſſe de *Charles II* avait dérangé dès l'année 1696 cet ordre de ſucceſſion ; et le nom autrichien avait déjà été ſacrifié en ſecret. Le roi d'Eſpagne avait un petit-neveu, fils de l'électeur de Bavière *Maximilien-Marie*. La mère du roi, qui vivait encore, était biſaïeule de ce jeune prince de Bavière, âgé alors de quatre ans ; et quoique cette reine-mère fût de la maiſon d'Autriche, étant fille de l'empereur *Ferdinand III*, elle obtint de ſon fils que la race impériale fût déshéritée. Elle était piquée contre la cour de Vienne. Elle jeta les yeux ſur ce prince bavarois ſortant du berceau, pour le deſtiner à la monarchie d'Eſpagne et du nouveau monde. *Charles II*, alors gouverné par elle, (*ll*) fit un teſtament ſecret en faveur du prince électoral de Bavière, en 1696. *Charles*, ayant depuis perdu ſa mère, fut gouverné par ſa femme, *Marie-Anne de Bavière-Neubourg*. Cette

(*ll*) Voyez les mémoires de *Torci*, premier volume, page 15.

princeſſe bavaroiſe, belle-ſœur de l'empereur *Léopold*, était auſſi attachée à la maiſon d'Autriche que la reine-mère autrichienne avait été affectionnée au ſang de Bavière. Ainſi le cours naturel des choſes fut toujours interverti dans cette affaire, où il s'agiſſait de la plus vaſte monarchie du monde. *Marie-Anne de Bavière* fit déchirer le teſtament qui appelait le jeune bavarois à la ſucceſſion, et le roi promit à ſa femme qu'il n'aurait jamais d'autre héritier qu'un fils de l'empereur *Léopold*, et qu'il ne ruinerait pas la maiſon d'Autriche. Les choſes étaient en ces termes à la paix de Ryſvick. Les maiſons de France et d'Autriche ſe craignaient et s'obſervaient, et elles avaient l'Europe à craindre. L'Angleterre et la Hollande, alors puiſſante, dont l'intérêt était de tenir la balance entre les ſouverains, ne voulaient point ſouffrir que la même tête pût porter avec la couronne d'Eſpagne celle de l'Empire, ou celle de France.

Ce qu'il y eut de plus étrange, c'eſt que le roi de Portugal, *Pierre II*, ſe mit au rang des prétendans. Cela était abſurde; il ne pouvait tirer ſon droit que d'un *Jean I*, fils naturel de *Pierre le juſticier*, au quinzième ſiècle; mais cette prétention chimérique était ſoutenue par le comte d'*Oropeza* de la maiſon de Bragance; il était membre du conſeil. Il oſa en parler; il fut diſgracié et renvoyé.

Louis XIV ne pouvait ſouffrir qu'un fils de l'empereur recueillît la ſucceſſion, et il ne pouvait la demander. On ne ſait pas poſitivement quel homme imagina le premier de faire un partage prématuré et inoui de la monarchie eſpagnole pendant la vie de *Charles II*. Il eſt très-vraiſemblable que ce fut le

miniſtre *Torci ;* car ce fut lui qui en fit l'ouverture au comte de *Portland Benting*, ambaſſadeur de *Guillaume III* auprès de *Louis XIV.* (*mm*)

Traité de partage. 1696.

Le roi *Guillaume* entra vivement dans ce projet nouveau. Il diſpoſa dans la Haie, avec le comte de *Tallard*, de la ſucceſſion d'Eſpagne. On donnait au jeune prince de Bavière l'Eſpagne et les Indes occidentales, ſans ſavoir que *Charles II* lui avait déjà légué auparavant tous ſes Etats. Le dauphin, fils de *Louis XIV*, devait poſſéder Naples, Sicile et la province de Guipuſcoa, avec quelques villes. On ne laiſſait à l'archiduc *Charles*, ſecond fils de l'empereur *Léopold*, que le Milanais; et rien à l'archiduc *Joſeph*, fils aîné de *Léopold*, héritier de l'Empire.

Teſtament de *Charles II*, roi d'Eſpagne.

Le ſort d'une partie de l'Europe, et de la moitié de l'Amérique, ainſi réglé, *Louis* promit par ce traité de partage de renoncer à la ſucceſſion entière de l'Eſpagne. Le dauphin promit et ſigna la même choſe. La France croyait gagner des Etats; l'Angleterre et la Hollande croyaient affermir le repos d'une partie de l'Europe; toute cette politique fut vaine. Le roi moribon, apprenant qu'on déchirait ſa monarchie de ſon vivant, fut indigné. On s'attendait qu'à cette nouvelle il déclarerait pour ſon ſucceſſeur, ou l'empereur *Léopold*, ou un fils de cet empereur; qu'il lui donnerait cette récompenſe, de n'avoir point trempé dans ce partage; que la grandeur et l'intérêt de la maiſon d'Autriche lui dicteraient un teſtament. Il en

(*mm*) L'auteur du *Siècle de Louis XIV* avait écrit la plupart de ces particularités, alors auſſi nouvelles qu'intéreſſantes, long-temps avant que les mémoires du marquis de *Torci* paruſſent, et ces mémoires ont enfin confirmé tous les faits rapportés dans cette hiſtoire.

fit un en effet; mais il déclara pour la seconde fois ce même prince de Bavière unique héritier de tous ses Etats. La nation espagnole, qui ne craignait rien tant que le démembrement de sa monarchie, applaudissait à cette disposition. La paix semblait devoir en être le fruit. Cette espérance fut encore aussi vaine que le traité de partage. Le prince de Bavière, désigné roi, mourut à Bruxelles. (*nn*) Novembre 1698.

On accusa injustement de cette mort précipitée la maison d'Autriche, sur cette seule vraisemblance, que ceux-là commettent le crime à qui le crime est utile. Alors recommencèrent les intrigues à la cour de Madrid, à Vienne, à Versailles, à Londres, à la Haie et à Rome.

Louis XIV, le roi *Guillaume* et les Etats-Généraux, disposèrent encore une fois en idée de la monarchie espagnole. Ils assignaient à l'archiduc *Charles*, fils puîné de l'empereur, la part qu'ils avaient auparavant donnée à l'enfant qui venait de mourir. Le fils de *Louis XIV* devait posséder Naples et Sicile, et tout ce qu'on lui avait assigné par la première convention. Autre traité de partage. Mars 1700.

On donnait Milan au duc de Lorraine; et la

(*nn*) Les bruits odieux répandus sur la mort du prince électoral de Bavière, ne sont plus répétés aujourd'hui que par de vils écrivains sans aveu, sans pudeur et sans connaissance du monde, qui travaillent pour des libraires, et qui se donnent pour des politiques. On trouve dans les prétendus mémoires de madame de *Maintenon*, tome V, page 6, ces paroles: *La cour de Vienne de tout temps infectée des maximes de Machiavel, et soupçonnée de réparer par ses empoisonneurs les fautes de ses ministres.* Il semble, par cette phrase, que la cour de Vienne eut de tout temps des empoisonneurs en titre d'office, comme on a des huissiers et des drabans. C'est un devoir de relever des expressions si indécentes, et de combattre des idées si calomnieuses.

Lorraine, ſi ſouvent envahie, et ſi ſouvent rendue par la France, devait y être annexée pour jamais. Ce traité, qui mit en mouvement la politique de tous les princes pour le traverſer ou pour le ſoutenir, fut tout auſſi inutile que le premier. L'Europe fut encore trompée dans ſon attente, comme il arrive preſque toujours.

L'empereur, à qui on propoſait ce traité de partage à ſigner, n'en voulait point, parce qu'il eſpérait avoir toute la ſucceſſion. Le roi de France, qui en avait preſſé la ſignature, attendait les événemens avec incertitude. Quand ce nouvel affront fut connu à la cour de Madrid, le roi fut ſur le point de ſuccomber à ſa douleur; et la reine, ſa femme, fut tranſportée d'une ſi vive colère qu'elle briſa les meubles de ſon appartement, et ſur-tout les glaces et les autres ornemens qui venaient de France; tant les paſſions ſont les mêmes dans tous les rangs. Ces partages imaginaires, ces intrigues, ces querelles, tout cela n'était qu'un intérêt perſonnel. La nation eſpagnole était comptée pour rien. On ne la conſultait pas, on ne lui demandait pas quel roi elle voulait. On propoſa d'aſſembler *las cortes*, les états-généraux; mais *Charles* frémiſſait à ce ſeul nom.

Autres intrigues pour la ſucceſſion.

Alors ce malheureux prince, qui ſe voyait mourir à la fleur de ſon âge, voulut donner tous ſes Etats à l'archiduc *Charles*, neveu de ſa femme, ſecond fils de l'empereur *Léopold*. Il n'oſait les laiſſer au fils aîné; tant le ſyſtême de l'équilibre prévalait dans les eſprits, et tant il était sûr que la crainte de voir l'Eſpagne, le Mexique, le Pérou, de grands établiſſemens dans l'Inde, l'Empire, la Hongrie, la

Lombardie, dans les mêmes mains, armerait le reste de l'Europe. Il demandait que l'empereur *Léopold* envoyât son second fils *Charles* à Madrid, à la tête de dix mille hommes; mais ni la France, ni l'Angleterre, ni la Hollande, ni l'Italie, ne l'auraient alors souffert : toutes voulaient le partage. L'empereur ne voulait point envoyer son fils seul à la merci du conseil d'Espagne, et ne pouvait y faire passer dix mille hommes. Il voulait seulement faire marcher des troupes en Italie, pour s'assurer cette partie des Etats de la monarchie autrichienne-espagnole. Il arriva, pour le plus important intérêt entre deux grands rois, ce qui arrive tous les jours entre des particuliers pour des affaires légères. On disputa, on s'aigrit : la fierté allemande révoltait la hauteur castillanne. La comtesse de *Perlipz*, qui gouvernait la femme du roi mourant, aliénait les esprits qu'elle eût dû gagner à Madrid; et le conseil de Vienne les éloignait encore davantage par ses hauteurs.

Intrigues encore pour la succession.

Le jeune archiduc, qui fut depuis l'empereur *Charles VI*, appelait toujours les Espagnols d'un nom injurieux. Il apprit alors combien les princes doivent peser leurs paroles. Un évêque de Lérida, ambassadeur de Madrid à Vienne, mécontent des Allemands, releva ces discours, les envenima dans ses dépêches, et écrivit lui-même des choses plus injurieuses pour le conseil d'Autriche que l'archiduc n'en avait prononcées contre les Espagnols. „ Les „ ministres de *Léopold*, écrivait-il, ont l'esprit fait „ comme les cornes des chèvres de mon pays, petit, „ dur et tortu. „ Cette lettre devint publique. L'évêque de Lérida fut rappelé; et a son retour à

Madrid, il ne fit qu'accroître l'averſion des Eſpagnols contre les Allemands.

Autant le parti autrichien révoltait la cour de Madrid, autant le marquis, depuis duc d'*Harcourt*, ambaſſadeur de France, ſe conciliait tous les cœurs par la profuſion de ſa magnificence, par ſa dextérité, et par le grand art de plaire. Reçu d'abord fort mal à la cour de Madrid, il ſouffrit tous les dégoûts ſans ſe plaindre; trois mois entiers s'écoulèrent ſans qu'il pût avoir audience du roi. (*oo*) Il employa ce temps à gagner les eſprits. Ce fut lui qui le premier fit changer en bienveillance cette antipathie que la nation eſpagnole nourriſſait contre la françaiſe depuis *Ferdinand le catholique*; et ſa prudence prépara les temps où la France et l'Eſpagne ont renoué les anciens nœuds qui les avaient unis avant ce *Ferdinand*, *de couronne à couronne*, *de peuple à peuple & d'homme à homme*. Il accoutuma la cour eſpagnole à aimer la maiſon de France; ſes miniſtres, à ne plus s'effrayer des renonciations de *Marie-Thérèſe* et d'*Anne d'Autriche*; et *Charles II* lui-même, à balancer entre ſa propre maiſon et celle de *Bourbon*. Il fut ainſi le premier mobile de la plus grande révolution dans le gouvernement et dans les eſprits. Cependant ce changement était encore éloigné. (28)

(*oo*) *Reboulet* ſuppoſe que cet ambaſſadeur fut reçu d'abord magnifiquement. Il fait un grand éloge de ſa livrée, de ſon beau carroſſe doré, et de l'accueil tout-à-fait gracieux de ſa majeſté. Mais le marquis, dans ſes dépêches, avoue qu'on ne lui fit nulle civilité, et qu'il ne vit le roi qu'un moment dans une chambre très-ſombre, éclairée de deux bougies, de peur qu'il ne s'aperçût que ce prince était moribond. Enfin les mémoires de *Torci* démontrent qu'il n'y a pas un mot de vrai dans dans tout ce que *Reboulet*, *Limiers* et les autres hiſtoriens ont dit de cette grande affaire.

(28) Il y avait toujours un parti français à la cour d'Eſpagne. Les

L'empereur priait, menaçait. Le roi de France représentait ses droits, mais sans oser jamais demander pour un de ses petits-fils la succession entière. Il ne s'occupait qu'à flatter le malade. Les Maures assiégeaient Ceuta. Aussitôt le marquis d'*Harcourt* offre des vaisseaux et des troupes à *Charles*, qui en fut sensiblement touché; mais la reine, sa femme, en fut effrayée; elle craignit que son mari n'eût trop de reconnaissance, et refusa sèchement ce secours.

On ne savait encore quel parti prendre dans le conseil de Madrid, et *Charles II* approchait du tombeau, plus incertain que jamais. L'empereur *Léopold* piqué rappela son ambassadeur, le comte de *Harrach;* mais bientôt après il le renvoya à Madrid, et les espérances en faveur de la maison d'Autriche se rétablirent. Le roi d'Espagne écrivit à l'empereur qu'il choisirait l'archiduc pour son successeur. Alors le roi de France, menaçant à son tour, assembla une armée vers les frontières d'Espagne, et ce même marquis d'*Harcourt* fut rappelé de son ambassade pour commander cette armée. Il ne resta à Madrid qu'un officier d'infanterie qui avait servi de secrétaire d'ambassade, et qui fut chargé des affaires, comme le dit le marquis de *Torci*. Ainsi le roi moribond, menacé tour-à-tour par ceux qui prétendaient à sa succession, voyant que le jour de sa mort serait celui de la guerre,

chefs de ce parti imaginèrent de faire accroire au roi qu'il était ensorcelé, et l'on envoya consulter en conséquence le plus habile sorcier qu'il y eût alors dans toute l'Espagne. Le sorcier répondit comme on le désirait, mais il eut la mal-adresse de compromettre dans sa réponse des personnes très-considérables; ce qui fournit à la reine, contre qui cette intrigue était dirigée, et qui n'osait s'en plaindre, un prétexte pour perdre le sorcier et ses protecteurs. Mém. de *Saint-Philippe*.

que ses Etats allaient être déchirés, tendait à sa fin sans consolation, sans résolution, et au milieu des inquiétudes.

Le roi d'Espagne consulte le pape.

Dans cette crise violente, le cardinal *Portocarrero*, archevêque de Tolède, le comte de *Monterey*, et d'autres grands d'Espagne voulurent sauver la patrie. Ils se réunirent pour prévenir le démembrement de la monarchie. Leur haine contre le gouvernement allemand fortifia dans leurs esprits la raison d'Etat, et servit la cour de France sans qu'elle le sût. Ils persuadèrent à *Charles II* de préférer un petit-fils de *Louis XIV* à un prince éloigné d'eux, hors d'état de les défendre. Ce n'était point anéantir les renonciations solennelles de la mère et de la femme de *Louis XIV* à la couronne d'Espagne, puisqu'elles n'avaient été faites que pour empêcher les aînés de leurs descendans de réunir sous leur domination les deux royaumes, et qu'on ne choisissait point un aîné. C'était en même temps rendre justice aux droits du sang; c'était conserver la monarchie espagnole sans partage. Le roi scrupuleux fit consulter des théologiens, qui furent de l'avis de son conseil; ensuite, tout malade qu'il était, il écrivit de sa main au pape *Innocent XII*, et lui fit la même consultation. Le pape, qui croyait voir dans l'affaiblissement de la maison d'Autriche la liberté de l'Italie, écrivit au roi „ que les lois d'Espagne et le bien de la chré„ tienté exigeaient de lui qu'il donnât la préférence „ à la maison de France. „ La lettre du pape était du 16 juillet 1700. Il traita ce cas de conscience d'un souverain comme une affaire d'Etat, tandis que le roi d'Espagne fesait de cette grande affaire d'Etat un cas de conscience.

Louis XIV en fut informé par le cardinal de *Janſon* qui réſidait alors à Rome : c'eſt toute la part que le cabinet de Verſailles eut à cet événement. Six mois s'étaient écoulés depuis qu'on n'avait plus d'ambaſſadeur à Madrid. C'était peut-être une faute, et ce fut peut-être encore cette faute qui valut la monarchie eſpagnole à la maiſon de France. Le roi d'Eſpagne fit ſon troiſième teſtament, qu'on crut long-temps être le ſeul, et donna tous ſes Etats au duc d'Anjou. (*pp*) On ſaiſit un moment où ſa femme n'était pas auprès de lui pour le faire ſigner. C'eſt ainſi que toute cette intrigue fut terminée.

Dernier teſtament de *Charles II.*

2 octobre 1700.

L'Europe a penſé que ce teſtament de *Charles II* avait été dicté à Verſailles. Le roi mourant n'avait conſulté que l'intérêt de ſon royaume, les vœux de ſes ſujets, et même leurs craintes ; car le roi de France feſait avancer des troupes ſur la frontière, pour s'aſſurer une partie de l'héritage, tandis que le roi moribond ſe réſolvait à lui tout donner. Rien n'eſt plus vrai que la réputation de *Louis XIV*, et l'idée de ſa puiſſance furent les ſeuls négociateurs qui conſommèrent cette révolution.

Charles d'Autriche, après avoir ſigné la ruine de ſa maiſon et la grandeur de celle de France, languit encore un mois, et acheva enfin, à l'âge de trente-neuf ans, la vie obſcure qu'il avait menée ſur le trône. Peut-être n'eſt-il pas inutile, pour faire connaître

Mort de *Charles II.* 1 novembre 1700.

(*pp*) Quelques mémoires diſent que le cardinal *Portocarrero* arracha du roi mourant la ſignature de ce teſtament ; ils lui font tenir un long diſcours pour y diſpoſer ce monarque : mais on voit que tout était déjà préparé et réglé dès le mois de juillet. Qui pourrait d'ailleurs ſavoir ce que dit le cardinal *Portocarrero* au roi, tête à tête?

l'esprit humain, de dire que, quelques mois avant sa mort, ce monarque fit ouvrir à l'escurial les tombeaux de son père, de sa mère et de sa première femme, *Marie-Louise d'Orléans*, dont il était soupçonné d'avoir souffert l'empoisonnement. (*qq*) Il baisa ce qui restait de ces cadavres, soit qu'en cela il suivît l'exemple de quelques anciens rois d'Espagne, soit qu'il voulût s'accoutumer aux horreurs de la mort, soit qu'une secrète superstition lui fît croire que l'ouverture de ces tombes retarderait l'heure où il devait être porté dans la sienne.

Ce prince était né aussi faible d'esprit que de corps; et cette faiblesse s'était répandue sur ses Etats. C'est le sort des monarchies que leur prospérité dépende du caractère d'un seul homme. Telle était la profonde ignorance dans laquelle *Charles II* avait été élevé, que, quand les Français assiégèrent Mons, il crut que cette place appartenait au roi d'Angleterre. Il ne savait ni où était la Flandre, ni ce qui lui appartenait en Flandre. (*rr*) Ce roi laissa au duc d'Anjou, petit-fils de *Louis XIV*, tous ses Etats, sans connaître ce qu'il lui laissait.

Toute l'Europe surprise du testament.

Son testament fut si secret que le comte de *Harrach*, ambassadeur de l'empereur, se flattait encore que l'archiduc était reconnu successeur. Il attendit longtemps l'issue du grand conseil, qui se tint immédiatement après la mort du roi. Le duc d'*Abrantes* vint à lui les bras ouverts : l'ambassadeur ne douta pas dans ce moment que l'archiduc ne fût roi, quand le duc d'*Abrantes* lui dit en l'embrassant : *Vengo a*

(*qq*) Voyez le chapitre des anecdotes.

(*rr*) Voyez les mémoires de *Torci*, tome I, page 12.

despedirme de la casa de Austria. Je viens prendre congé de la maison d'Autriche.

Ainsi, après deux cents ans de guerres et de négociations pour quelques frontières des Etats espagnols, la maison de France eut, d'un trait de plume, la monarchie entière, sans traités, sans intrigues, et sans même avoir eu l'espérance de cette succession. On s'est cru obligé de faire connaître la simple vérité d'un fait jusqu'à présent obscurci par tant de ministres et d'historiens séduits par leurs préjugés et par les apparences qui séduisent presque toujours. Tout ce qu'on a débité dans tant de volumes, d'argent répandu par le maréchal d'*Harcourt*, et des ministres espagnols gagnés pour faire signer ce testament, est au rang des mensonges politiques et des erreurs populaires. Mais le roi d'Espagne, en choisissant pour son héritier le petit-fils d'un roi si long-temps son ennemi, pensait toujours aux suites que l'idée d'un équilibre général devait entraîner. Le duc d'Anjou, petit-fils de *Louis XIV*, n'était appelé à la succession d'Espagne que parce qu'il ne devait pas espérer celle de France; et le même testament qui, au défaut des puînés du sang de *Louis XIV*, rappelait l'archiduc *Charles*, depuis l'empereur *Charles VI*, portait expressément que l'Empire et l'Espagne ne seraient jamais réunis sous un même souverain.

Louis XIV pouvait s'en tenir encore au traité de partage, qui était un gain pour la France. Il pouvait accepter le testament qui était un avantage pour sa maison. Il est certain que la matière fut mise en délibération dans un conseil extraordinaire. Le chancelier de *Pontchartrain* et le duc de *Beauvilliers* furent

Louis XIV acceptera-t-il le testament?

d'avis de s'en tenir au traité; ils voyaient les dangers d'une nouvelle guerre à soutenir. (29) *Louis* les voyait aussi; mais il était accoutumé à ne les pas craindre. Il accepta le testament; et rencontrant, au sortir du conseil, les princesses de *Conti* avec Madame la duchesse : *Hé bien*, leur dit-il en souriant, *quel parti prendriez-vous ?* puis sans attendre leur réponse : *quelque parti que je prenne*, ajouta-t-il, *je sais bien que je serai blâmé.* (*ss*)

11 novembre 1700.

Les actions des rois, tout flattés qu'ils sont, éprouvent toujours tant de critiques, que le roi d'Angleterre lui-même, essuya des reproches dans son

(29) A ne considérer que la justice, cette question était délicate. Le traité de partage liait *Louis XIV*, mais il n'avait aucun droit de priver son petit-fils d'une succession qui était indépendante de son autorité. Il avait encore moins le droit de donner à l'Espagne un autre maître que celui qui était appelé au trône par la règle ordinaire des successions, par le testament de *Charles II* et le consentement des peuples. Le traité fait avec l'Angleterre paraît donc injuste; et ce n'est pas de l'avoir violé, mais de l'avoir proposé, qu'on peut faire un reproche à *Louis XIV*. Devait-il regarder comme absolument nul cet engagement injuste, ou devait-il, en laissant la liberté à son petit-fils d'accepter ou de refuser, se croire obligé à ne lui point donner de secours contre les puissances avec lesquelles il avait pris des engagemens? La guerre qu'elles feraient au nouveau roi d'Espagne n'était-elle point évidemment injuste? Et l'engagement de ne pas défendre son petit-fils, injustement attaqué, aurait-il pu être légitime?

(*ss*) Malgré le mépris où sont en France les prétendus mémoires de madame de *Maintenon*, on est pourtant obligé d'avertir les étrangers que tout ce qu'on y dit au sujet de ce testament est faux. L'auteur prétend que lorsque l'ambassadeur d'Espagne vint apporter à *Louis XIV* les dernières volontés de *Charles II*, le roi lui répondit : *Je verrai*. Certainement le roi ne fit point une réponse si étrange, puisque, de l'aveu du marquis de *Torci*, l'ambassadeur d'Espagne n'eut audience de *Louis XIV* qu'après le conseil dans lequel le testament fut accepté.

Le ministre qu'on avait alors en Espagne, s'appelait *Blécour* et non pas *Belcour*. Ce que le roi dit à l'ambassadeur *Castel dos Rios*, dans les mémoires de *Maintenon*, n'a jamais été dit que dans ce roman.

parlement; et ses ministres furent poursuivis, pour avoir fait le traité de partage. Les Anglais, qui raisonnent mieux qu'aucun peuple, mais en qui la fureur de l'esprit de parti éteint quelquefois la raison, criaient à la fois, et contre *Guillaume* qui avait fait le traité, et contre *Louis XIV* qui le rompait.

L'Europe parut d'abord dans l'engourdissement de la surprise et de l'impuissance, quand elle vit la monarchie d'Espagne soumise à la France, dont elle avait été trois cents ans la rivale. *Louis XIV* semblait le monarque le plus heureux et le plus puissant de la terre. Il se voyait à soixante et deux ans entouré d'une nombreuse postérité, un de ses petits-fils allait gouverner, sous ses ordres, l'Espagne, l'Amérique, la moitié de l'Italie et les Pays-Bas. L'empereur n'osait encore que se plaindre.

Le roi *Guillaume*, à l'âge de cinquante-deux ans, devenu infirme et faible, ne paraissait plus un ennemi dangereux. Il lui fallait le consentement de son parlement pour faire la guerre; et *Louis* avait fait passer de l'argent en Angleterre, avec lequel il espérait disposer de plusieurs voix de ce parlement. *Guillaume* et la Hollande, n'étant pas assez forts pour se déclarer, écrivirent à *Philippe V*, comme au roi légitime d'Espagne. *Louis XIV* était assuré de l'électeur de Bavière, père du jeune prince qui était mort désigné roi. Cet électeur, gouverneur des Pays-Bas au nom du dernier roi *Charles II*, assurait tout d'un coup à *Philippe V*, la possession de la Flandre, et ouvrait dans son électorat, le chemin de Vienne aux armées françaises, en cas que l'empereur osât faire la guerre. L'électeur de Cologne, frère de l'électeur de Bavière,

Mesures pour faire valoir le testament.

Févr. 1701.

était aussi intimement lié à la France que son frère; et ces deux princes semblaient avoir raison, le parti de la maison de *Bourbon* étant alors incomparablement le plus fort. Le duc de Savoie, déja beau-père du duc de Bourgogne, allait l'être encore du roi d'Espagne; il devait commander les armées françaises en Italie. On ne s'attendait pas que le père de la duchesse de Bourgogne et de la reine d'Espagne dût jamais faire la guerre à ses deux gendres.

Premiers succès de la maison de France.

Le duc de Mantoue, vendu à la France par son ministre, se vendit aussi lui-même, et reçut garnison française dans Mantoue. Le Milanais reconnut le petit-fils de *Louis XIV* sans balancer. Le Portugal même, ennemi naturel de l'Espagne, s'unit d'abord avec elle. Enfin, de Gibraltar à Anvers, et du Danube à Naples, tout paraissait être aux *Bourbons*. Le roi était si fier de sa prospérité, qu'en parlant au duc de *la Rochefoucauld* au sujet des propositions que l'empereur lui faisait alors, il se servit de ces termes : *Vous les trouverez encore plus insolentes qu'on ne vous l'a dit.* (*tt*)

Sept. 1701.

Le roi *Guillaume*, ennemi jusqu'au tombeau de la grandeur de *Louis XIV*, promit à l'empereur d'armer pour lui l'Angleterre et la Hollande : il mit encore le Danemarck dans ses intérêts; enfin il signa à la Haie la ligue déjà tramée contre la maison de France. Mais le roi s'en étonna peu; et comptant sur les divisions que son argent devait jeter dans le parlement anglais, et plus encore sur les forces

(*tt*) Du moins c'est ce que rapportent les mémoires manuscrits du marquis de *Dangeau*. Ils sont quelquefois infidèles.

réunies

réunies de la France et de l'Espagne, il sembla mépriser ses ennemis.

16 septembre 1701.

Jacques mourut alors à Saint-Germain. *Louis* pouvait accorder ce qui paraissait être de la bienséance et de la politique, en ne se hâtant pas de reconnaître le prince de Galles pour roi d'Angleterre, d'Ecosse et d'Irlande, après avoir reconnu *Guillaume* par le traité de Ryswick. Un pur sentiment de générosité le porta d'abord à donner au fils du roi *Jacques* la consolation d'un honneur et d'un titre que son malheureux père avait eus jusqu'à sa mort, et que ce traité de Ryswick ne lui ôtait pas. Toutes les têtes du conseil furent d'une opinion contraire. Le duc de *Beauvilliers* surtout, fit voir, avec une éloquence forte, tous les fléaux de la guerre qui devaient être le fruit de cette magnanimité dangereuse. Il était gouverneur du duc de Bourgogne, et pensait en tout comme le précepteur de ce prince, le célèbre archevêque de Cambrai, si connu par ses maximes humaines de gouvernement, et par la préférence qu'il donnait aux intérêts des peuples sur la grandeur des rois. Le marquis de *Torci* appuya, par des principes de politique, ce que le duc de *Beauvilliers* avait dit comme citoyen. Il représenta qu'il ne convenait pas d'irriter la nation anglaise par une démarche précipitée. *Louis* se rendit à l'avis unanime de son conseil, et il fut résolu de ne point reconnaître le fils de *Jacques II* pour roi.

Louis XIV conserve au fils de *Jacques II* le titre et les honneurs de la royauté, malgré tout son conseil.

Le jour même, *Marie de Modène*, (30) veuve de *Jacques*, vient parler à *Louis XIV*, dans l'appartement

(30) Il paraît, d'après les notes des mémoires de *Berwick*, que *Louis XIV* avait pris sa résolution avant la mort de *Jacques*, et qu'ainsi

de madame de *Maintenon*. Elle le conjure en larmes de ne point faire à son fils, à elle, à la mémoire d'un roi qu'il a protégé, l'outrage de refuser un simple titre, seul reste de tant de grandeurs : on a toujours rendu à son fils les honneurs d'un prince de Galles, on le doit donc traiter en roi après la mort de son père : le roi *Guillaume* ne peut s'en plaindre pourvu qu'on le laisse jouir de son usurpation. Elle fortifie ces raisons par l'intérêt de la gloire de *Louis XIV*. Qu'il reconnaisse ou non le fils de *Jacques II*, les Anglais ne prendront pas moins parti contre la France, et il aura seulement la douleur d'avoir sacrifié la grandeur de ses sentimens à des ménagemens inutiles. Ces représentations et ces larmes furent appuyées par madame de *Maintenon*. Le roi revint à son premier sentiment, et à la gloire de soutenir autant qu'il pouvait des rois opprimés. Enfin *Jacques III* fut reconnu le même jour qu'il avait été arrêté dans le conseil qu'on ne le reconnaîtrait pas.

Le marquis de *Torci* a fait souvent l'aveu de cette anecdote singulière. Il ne l'a pas insérée dans ses mémoires manuscrits, parce qu'il pensait, disait-il, qu'il n'était pas honorable à son maître que deux femmes lui eussent fait changer une résolution prise dans son conseil. Quelques anglais (*uu*) m'ont dit

le conseil, dont on a parlé ici, fut tenu avant la troisième visite de *Louis XIV* à ce prince, celle où il déclara au malheureux *Jacques* qu'il reconnaîtrait son fils pour roi d'Angleterre.

(*uu*) Entre autres milord *Bolingbroke*, dont les mémoires ont depuis justifié ce que l'auteur du *Siècle* avance. Voyez ses lettres, tome II, page 56. C'est ainsi que pense encore M. de *Torci* dans ses mémoires. Il dit, page 164 du tome I, première édition : *La résolution que prit le*

que peut-être sans cette démarche leur parlement n'eût point pris de parti entre les maisons de Bourbon et d'Autriche; mais que reconnaître ainsi pour leur roi un prince proscrit par eux, leur parut une injure à la nation et un despotisme qu'on voulait exercer dans l'Europe. Les instructions données par la ville de Londres à ses représentans furent violentes.

Le roi de France se donne un vice-roi en conférant le titre de notre souverain à un prétendu prince de Galles: notre condition serait bien malheureuse, si nous devions être gouvernés au gré d'un prince qui a employé le fer, le feu et les galères pour détruire les protestans de ses Etats; aurait-il plus d'humanité pour nous que pour ses propres sujets?

Guillaume s'expliqua dans le parlement avec la même force. On déclara le nouveau roi *Jacques* coupable de haute trahison : un bill d'*atteinder* fut porté contre lui, c'est-à-dire, qu'il fut condamné à mort comme son grand-père; et c'est en vertu de ce bill qu'on mit depuis sa tête à prix. Tel était le sort de cette famille infortunée, dont les malheurs n'étaient pas encore épuisés. Il faut avouer que c'était opposer de la barbarie à la générosité du roi de France.

Il paraît très-vraisemblable que l'Angleterre se ferait toujours déclarée contre *Louis XIV*, quand même il eût refusé le vain titre de roi au fils de

roi de reconnaître le prince de Galles en qualité de roi d'Angleterre, changea les dispositions qu'une grande partie de la nation témoignait à conserver la paix, &c. Le lord *Bolingbroke* avoue, dans ses lettres, que *Louis XIV* reconnut le prétendant *par des importunités de femmes*. On voit, par ces témoignages, avec quelle exactitude l'auteur du *Siècle de Louis XIV* a cherché la vérité, et avec quelle candeur il l'a dite.

Jacques II. La monarchie d'Eſpagne entre les mains de ſon petit-fils ſemblait devoir armer néceſſairement contre lui les puiſſances maritimes. Quelques membres du parlement gagnés n'auraient pas arrêté le torrent de la nation. C'eſt un problême à réſoudre, ſi madame de *Maintenon* ne penſa pas mieux que tout le conſeil, et ſi *Louis XIV* n'eut pas raiſon de laiſſer agir la hauteur et la ſenſibilité de ſon ame.

Philippe V, roi d'Eſpagne.

L'empereur *Léopold* commença d'abord cette guerre en Italie, dès le printemps de l'année 1701. L'Italie a toujours été le pays le plus cher aux intérêts des empereurs. C'était celui où ſes armes pouvaient le plus aiſément pénétrer par le Tirol et par l'Etat de Veniſe; car Veniſe, quoique neutre en apparence, penchait plus cependant pour la maiſon d'Autriche que pour celle de France. Obligée d'ailleurs par des traités de donner paſſage aux troupes allemandes, elle accompliſſait ces traités ſans peine.

Commencement de la guerre contre *Louis XIV.*

L'empereur, pour attaquer *Louis XIV* du côté de l'Allemagne, attendait que le corps germanique ſe fût ébranlé en ſa faveur. Il avait des intelligences et un parti en Eſpagne; mais les fruits de ces intelligences ne pouvaient éclore, ſi l'un des fils de *Léopold* ne ſe préſentait pour les recueillir; et ce fils de l'empereur ne pouvait s'y rendre qu'à l'aide des flottes d'Angleterre et de Hollande. Le roi *Guillaume* hâtait les préparatifs. Son eſprit, plus agiſſant que jamais dans un corps ſans force et preſque ſans vie, remuait tout, moins pour ſervir la maiſon d'Autriche que pour abaiſſer *Louis XIV.*

Mort de *Guillaume III.*

Il devait, au commencement de 1702, ſe mettre à la tête des armées. La mort le prévint dans ce

dessein. Une chûte de cheval acheva de déranger ses organes affaiblis ; une petite fièvre l'emporta. Il mourut, ne répondant rien à ce que des prêtres anglais, qui étaient auprès de son lit, lui dirent sur leur religion, et ne marquant d'autre inquiétude que celle dont le tourmentaient les affaires de l'Europe. 16 mars 1702.

Il laissa la réputation d'un grand politique, quoiqu'il n'eût point été populaire ; et d'un général à craindre, quoiqu'il eût perdu beaucoup de batailles. Toujours mesuré dans sa conduite, et jamais vif que dans un jour de combat, il ne régna paisiblement en Angleterre que parce qu'il ne voulut pas y être absolu. On l'appelait, comme on sait, le stathouder des Anglais et le roi des Hollandais. Il savait toutes les langues de l'Europe, et n'en parlait aucune avec agrément, ayant beaucoup plus de réflexion dans l'esprit que d'imagination. Son caractère était en tout l'opposé de *Louis XIV;* sombre, retiré, sévère, sec, silencieux autant que *Louis* était affable. Il haïssait les femmes (*xx*) autant que *Louis* les aimait. *Louis* faisait la guerre en roi, et *Guillaume* en soldat. Il avait combattu contre le grand *Condé* et contre *Luxembourg*, laissant la victoire indécise entre *Condé* et lui à Senef, et réparant en peu de temps ses défaites à Steinkerque, à Nervinde; aussi fier que *Louis XIV*, mais de cette

Caractère du roi *Guillaume*.

Comparaison de ce prince avec *Louis XIV*.

(*xx*) Voyez la note (z), page 419.

On a fait dire à *Guillaume : Le roi de France ne devrait point me haïr, je l'imite en beaucoup de choses, je le crains en plusieurs, et je l'admire en tout.* On cite sur cela les mémoires de M. de *Dangeau*. Je ne me souviens point d'y avoir vu ces paroles : elles ne sont ni dans le caractère, ni dans le style du roi *Guillaume*. Elles ne se trouvent dans aucun mémoire anglais concernant ce prince, et il n'est pas possible qu'il ait dit qu'il imitait *Louis XIV*, lui dont les mœurs, les goûts, la conduite dans la guerre et dans la paix furent en tout l'opposé de ce monarque.

fierté triſte et mélancolique qui rebute plus qu'elle n'impoſe. Si les beaux arts fleurirent en France par le ſoin de ſon roi, ils furent négligés en Angleterre, où l'on ne connut plus qu'une politique dure et inquiéte, conforme au génie du prince.

Ceux qui eſtiment plus le mérite d'avoir défendu ſa patrie, et l'avantage d'avoir acquis un royaume ſans aucun droit de la nature, de s'y être maintenu ſans être aimé, d'avoir gouverné ſouverainement la Hollande ſans la ſubjuguer, d'avoir été l'ame et le chef de la moitié de l'Europe, d'avoir eu les reſſources d'un général et la valeur d'un ſoldat, de n'avoir jamais perſécuté perſonne pour la religion, d'avoir mépriſé toutes les ſuperſtitions des hommes, d'avoir été ſimple et modeſte dans ſes mœurs; ceux-là, ſans doute, donneront le nom de grand à *Guillaume* plutôt qu'à *Louis*. Ceux qui ſont plus touchés des plaiſirs et de l'éclat d'une cour brillante, de la magnificence, de la protection donnée aux arts, du zèle pour le bien public, de la paſſion pour la gloire, du talent de régner; qui ſont plus frappés de cette hauteur, avec laquelle des miniſtres et des généraux ont ajouté des provinces à la France ſur un ordre de leur roi; qui s'étonnent davantage d'avoir vu un ſeul Etat réſiſter à tant de puiſſances; ceux qui eſtiment plus un roi de France qui fait donner l'Eſpagne à ſon petit-fils qu'un gendre qui détrône ſon beau-père; enfin ceux qui admirent davantage le protecteur que le perſécuteur du roi *Jacques*, ceux-là donneront à *Louis XIV* la préférence.

CHAPITRE XVIII.

Guerre mémorable pour la ſucceſſion à la monarchie d'Eſpagne. Conduite des miniſtres et des généraux, juſqu'en 1703.

A *Guillaume III* ſuccéda la princeſſe *Anne*, fille du roi *Jacques* et de la fille d'*Hyde*, avocat devenu chancelier, et l'un des grands hommes de l'Angleterre. (31) Elle était mariée au prince de Danemarck. qui ne fut que ſon premier ſujet. Dès qu'elle fut ſur le trône, elle entra dans toutes les meſures du roi *Guillaume*, quoiqu'elle eût été ouvertement brouillée avec lui. Ces meſures étaient les vœux de la nation. Un roi fait ailleurs entrer aveuglément ſes peuples dans toutes ſes vues; mais à Londres un roi doit entrer dans celles de ſon peuple.

Ces diſpoſitions de l'Angleterre et de la Hollande pour mettre, s'il ſe pouvait, ſur le trône d'Eſpagne l'archiduc *Charles*, fils de l'empereur, ou du moins pour réſiſter aux *Bourbons*, méritent peut-être l'attention de tous les ſiècles. La Hollande devait, pour ſa part, entretenir cent deux mille hommes de troupes, ſoit dans les garniſons, ſoit en campagne. Il s'en fallait beaucoup que la vaſte monarchie eſpagnole pût en fournir autant dans cette conjoncture. Une province de marchands preſque toute ſubjuguée en deux mois, trente ans auparavant, pouvait plus alors que les maîtres de l'Eſpagne, de

(31) Plus connu comme homme d'Etat ſous le nom de *Clarendon*: il a laiſſé une hiſtoire des guerres civiles d'Angleterre ſous *Charles I*, et pluſieurs autres ouvrages de politique.

la Flandre, du Pérou et du Mexique. L'Angleterre promettait quarante mille hommes, sans compter ses flottes. Il arrive dans toutes les alliances que l'on fournit à la longue beaucoup moins qu'on n'avait promis. L'Angleterre, au contraire, donna cinquante mille hommes dans la seconde année, au lieu de quarante; et vers la fin de la guerre, elle entretint, tant de ses troupes que de celles des alliés, sur les frontières de France, en Espagne, en Italie, en Irlande, en Amérique et sur ses flottes, près de deux cents mille soldats et matelots combattans; dépense presqu'incroyable pour qui considérera que l'Angleterre, proprement dite, n'est que le tiers de la France, et qu'elle n'avait pas la moitié tant d'argent monnayé; mais dépense vraisemblable aux yeux de ceux qui savent ce que peuvent le commerce et le crédit. Les Anglais ont porté toujours le plus grand fardeau de cette alliance. Les Hollandais ont insensiblement diminué le leur; car après tout, la république des Etats-généraux n'est qu'une illustre compagnie de commerce: et l'Angleterre est un pays fertile, rempli de négocians et de guerriers.

Ligue contre la maison de France.

L'empereur devait fournir quatre-vingt-dix mille hommes, sans compter les secours de l'Empire et des alliés qu'il espérait détacher de la maison de Bourbon; et cependant le petit-fils de *Louis XIV* régnait déjà paisiblement dans Madrid; et *Louis*, au commencement du siècle, était au comble de sa puissance et de sa gloire. Mais ceux qui pénétraient dans les ressorts des cours de l'Europe, et sur-tout de celle de France, commençaient à craindre

quelques revers. L'Eſpagne, affaiblie ſous les derniers rois du ſang de *Charles-Quint*, l'était encore davantage dans les premiers jours du règne d'un *Bourbon*. La maiſon d'Autriche avait des partiſans dans plus d'une province de cette monarchie. La Catalogne ſemblait prête à ſecouer le nouveau joug, et à ſe donner à l'archiduc *Charles*. Il était impoſſible que le Portugal ne ſe rangeât tôt ou tard du côté de la maiſon d'Autriche. Son intérêt viſible était de nourrir chez les Eſpagnols, ſes ennemis naturels, une guerre civile dont Lisbonne ne pouvait que profiter. Le duc de Savoie, à peine beau-père du nouveau roi d'Eſpagne, et lié aux *Bourbons* par le ſang et les traités, paraiſſait déjà mécontent de ſes gendres. Cinquante mille écus par mois, pouſſés depuis juſqu'à deux cents mille francs, ne paraiſſaient pas un avantage aſſez grand pour le retenir dans leur parti. Il lui fallait au moins le Montferrat-Mantouan et une partie du Milanais. Les hauteurs qu'il eſſuyait des généraux français, et du miniſtère de Verſailles, lui feſaient craindre avec raiſon d'être bientôt compté pour rien par ſes deux gendres, qui tenaient reſſerrés ſes Etats de tous côtés. (32) Il avait déjà quitté bruſquement le parti de l'Empire pour la France. Il était vraiſemblable qu'étant ſi peu ménagé par la France, il s'en détacherait à la première occaſion.

Quant à la cour de *Louis XIV* et à ſon royaume, Le miniſtère de France perd ſa ſupériorité.

(32) On lui déclara, lorſqu'il ſe propoſait d'aller voir à Milan ſon gendre, *Philippe V*, qu'il ne ſerait reçu que comme un de ſes courtiſans, et que le roi d'Eſpagne ne pourrait, ſans manquer à ſa dignité, l'admettre à ſa table.

les esprits fins y apercevaient déjà un changement que les grossiers ne voient que quand la décadence est arrivée. Le roi, âgé de plus de soixante ans, devenu plus retiré, ne pouvait plus si bien connaître les hommes ; il voyait les choses dans un trop grand éloignement, avec des yeux moins appliqués, et fascinés par une longue prospérité. Madame de *Maintenon*, avec toutes les qualités estimables qu'elle possédait, n'avait ni la force, ni le courage, ni la grandeur d'esprit nécessaires pour soutenir la gloire d'un Etat. Elle contribua à faire donner le ministère des finances, en 1699, et celui de la guerre, en 1701, à sa créature *Chamillart*, plus honnête homme que ministre, et qui avait plu au roi par la modestie de sa conduite, lorsqu'il était chargé de Saint-Cyr. Malgré cette modestie extérieure, il eut le malheur de se croire la force de porter ces deux fardeaux, que *Colbert* et *Louvois* avaient à peine soutenus. Le roi, comptant sur sa propre expérience, croyait pouvoir diriger heureusement ses ministres. Il avait dit, après la mort de *Louvois*, au roi *Jacques : J'ai perdu un bon ministre ; mais vos affaires et les miennes n'en iront pas plus mal.* Lorsqu'il choisit *Barbesieux* pour succéder à *Louvois* dans le ministère de la guerre : *J'ai formé votre père*, lui dit-il, (*yy*) *je vous formerai de même.* Il en dit à peu-près autant à *Chamillart.* Un roi qui avait travaillé si long-temps et

(*yy*) Voyez les mémoires manuscrits de *Dangeau :* on les cite ici parce que ce fait rapporté à eux a été souvent confirmé par le maréchal de *la Feuillade*, gendre du secrétaire d'Etat *Chamillart. Louis XIV* n'avait que trois ans plus que *Louvois ;* à la mort de *Mazarin* le roi avait vingt-trois ans ; *Louvois* en avait vingt, et était, depuis plusieurs années, adjoint de son père dans la place de ministre de la guerre.

si heureusement semblait avoir droit de parler ainsi; mais sa confiance en ses lumières le trompait.

A l'égard des généraux qu'il employait, ils étaient souvent gênés par des ordres précis, comme des ambassadeurs qui ne devaient pas s'écarter de leurs instructions. Il dirigeait avec *Chamillart*, dans le cabinet de madame de *Maintenon*, les opérations de la campagne. Si le général voulait faire quelque grande entreprise, il fallait souvent qu'il en demandât la permission par un courrier qui trouvait, à son retour, ou l'occasion manquée ou le général battu. (33)

Les dignités et les récompenses militaires furent prodiguées sous le ministère de *Chamillart*. On donna la permission à trop de jeunes gens d'acheter des régimens presque au sortir de l'enfance; tandis que, chez les ennemis, un régiment était le prix de vingt ans de service. Cette différence ne fut ensuite que trop sensible dans plus d'une occasion, où un colonel expérimenté eût pu empêcher une déroute. Les croix de chevaliers de Saint-Louis, récompense inventée par le roi, en 1693, et qui étaient l'objet de l'émulation des officiers, se vendirent dès le commencement du ministère de *Chamillart*. On les achetait cinquante écus dans les bureaux de la guerre.

(33) Le maréchal de *Berwick* rapporte, dans ses mémoires, que *Louis XIV* l'ayant consulté sur un plan imaginé par *Chamillart*, pour la campagne de 1708, et dont l'exécution devait être confiée au maréchal, il n'eut pas de peine à en faire voir le ridicule au roi, qui ne put s'empêcher de lui dire en riant: *Chamillart croit en savoir beaucoup plus qu'aucun général, mais il n'y entend rien du tout.* Cependant *Chamillart* resta encore ministre; et, dans la même campagne, *Louis XIV* l'envoya en Flandre pour prononcer, entre le duc de *Vendôme* et le maréchal de *Berwick*, sur les moyens d'empêcher la prise de Lille.

La discipline militaire, l'ame du service, si rigidement soutenue par *Louvois*, tomba dans un relâchement funeste : ni le nombre des soldats ne fut complet dans les compagnies, ni même celui des officiers dans les régimens. La facilité de s'entendre avec les commissaires, et l'inattention du ministre produisaient ce désordre. De-là naissait un inconvénient qui devait, toutes choses égales d'ailleurs, faire perdre nécessairement des batailles. Car, pour avoir un front aussi étendu que celui de l'ennemi, on était obligé d'opposer des bataillons faibles à des bataillons nombreux. Les magasins ne furent plus ni assez grands ni assez tôt prêts. Les armes ne furent plus d'une assez bonne trempe. Ceux donc qui voyaient ces défauts du gouvernement, et qui savaient à quels généraux la France aurait à faire, craignirent pour elle, même au milieu des premiers avantages qui promettaient à la France de plus grandes prospérités que jamais. (zz)

Le prince *Eugène.*

Le premier général qui balança la supériorité de la France, fut un français ; car on doit appeler de ce nom le prince *Eugène*, quoiqu'il fût petit-fils de *Charles-Emmanuel*, duc de Savoie. Son père, le comte de Soissons, établi en France, lieutenant-général des armées et gouverneur de Champagne, avait épousé *Olympe Mancini*, l'une des nièces du cardinal *Mazarin*.

Oct. 1663.

De ce mariage, d'ailleurs malheureux, naquit à Paris

(zz) Le compilateur des mémoires de madame de *Maintenon*, dit que, vers la fin de la guerre précédente, le marquis de *Nangis*, colonel du régiment du roi, lui disait qu'on ne pourrait empêcher la désertion de ses soldats qu'en faisant casser la tête aux déserteurs. Remarquez que le marquis, depuis maréchal de *Nangis*, ne fut colonel de ce régiment qu'en 1711.

ce prince si dangereux depuis à *Louis XIV*, et si peu connu de lui dans sa jeunesse. On le nomma d'abord en France le *chevalier de Carignan*. Il prit ensuite le petit collet. On l'appelait l'*abbé de Savoie*. On prétend qu'il demanda un régiment au roi, et qu'il essuya la mortification d'un refus accompagné de reproches. Ne pouvant réussir auprès de *Louis XIV*, il était allé servir l'empereur contre les Turcs, dès l'an 1633. Les deux princes de *Conti* allèrent le joindre, en 1685. Le roi fit ordonner aux princes de *Conti*, et à tous ceux qui faisaient avec eux le voyage, de revenir. L'abbé de Savoie fut le seul qui (*a*) n'obéit point. Il avait déjà déclaré qu'il renonçait à la France. Le roi, quand il l'apprit, dit à ses courtisans: *Ne trouvez-vous pas que j'ai fait-là une grande perte?* et les courtisans assurèrent que l'abbé de Savoie serait toujours un

(*a*) Par les instructions à moi envoyées, et puisées dans le dépôt des affaires étrangères, il est évident que le prince *Eugène* était déjà parti en 1683, et que le marquis de *la Fare* s'est mépris dans ses mémoires, quand il fait partir les deux princes de *Conti* avec le prince *Eugène*, ce qui a induit les historiens en erreur.

Il y eut alors plusieurs jeunes seigneurs de la cour qui écrivirent aux princes de *Conti* des lettres indécentes, dans lesquelles ils manquaient de respect au roi, et d'égards pour madame de *Maintenon* qui n'était encore que favorite. Les lettres furent interceptées, et ces jeunes gens disgraciés pour quelque temps.

Le compilateur des mémoires de *Maintenon* est le seul qui avance que le duc de *la Rocheguion* dit à son frère, le marquis de *Liancour*: *Mon frère, si on intercepte votre lettre vous méritez la mort*. Premièrement, on ne mérite point la mort, parce qu'une lettre coupable est interceptée, mais parce qu'on l'a écrite. Secondement, on ne mérite point la mort pour avoir écrit des plaisanteries. Il parut bien que ces seigneurs, qui tous rentrèrent en grâce, ne méritaient point la mort. Tous ces prétendus discours qu'on débite avec légèreté dans le monde, et qui sont ensuite recueillis par des écrivains obscurs et mercenaires, sont indignes de croyance.

esprit dérangé, un homme incapable de tout. On en jugeait par quelques emportemens de jeunesse, sur lesquels il ne faut jamais juger les hommes. Ce prince, trop mépriſé à la cour de France, était né avec les qualités qui font un héros dans la guerre et un grand homme dans la paix; un esprit plein de justesse et de hauteur, ayant le courage nécessaire et dans les armées et dans le cabinet. Il a fait des fautes comme tous les généraux; mais elles ont été cachées sous le nombre de ses grandes actions. Il a ébranlé la grandeur de *Louis XIV* et la puissance ottomane; il a gouverné l'Empire; et dans le cours de ses victoires et de son ministère, il a mépriſé également le faste et les richesses. Il a même cultivé les lettres, et les a protégées autant qu'on le pouvait à la cour de Vienne. Agé alors de trente-sept ans, il avait l'expérience de ses victoires remportées sur les Turcs, et des fautes commises par les Impériaux dans les dernières guerres, où il avait servi contre la France.

Premiers progrès du prince *Eugène*.

Il descendit en Italie par le Trentin sur les terres de Venise avec trente mille hommes, et la liberté entière de s'en servir comme il le voudrait. Le roi de France défendit d'abord au maréchal de *Catinat* de s'opposer au passage du prince *Eugène*, soit pour ne point commettre le premier acte d'hostilité, ce qui est une mauvaise politique quand on a les armes à la main, soit pour ménager les Vénitiens, qui étaient pourtant moins dangereux que l'armée allemande.

Cette faute de la cour en fit commettre d'autres à *Catinat*. Rarement réussit-on, quand on suit un plan

qui n'eſt pas le ſien. On ſait d'ailleurs combien il eſt difficile dans ce pays, tout coupé de rivières et de ruiſſeaux, d'empêcher un ennemi habile de les paſſer. Le prince *Eugène* joignait à une grande profondeur de deſſeins une vivacité prompte d'exécution. La nature du terrain aux bords de l'Adige feſait encore que l'armée ennemie était plus ramaſſée, et la françaiſe plus étendue. *Catinat* voulait aller à l'ennemi; mais quelques lieutenans généraux firent des difficultés, et formèrent des cabales contre lui. Il eut la faibleſſe de ne ſe pas faire obéir. La modération de ſon eſprit lui fit commettre cette grande faute. *Eugène* força d'abord le poſte de Carpi, auprès du canal blanc, défendu par *Saint-Fremont*, qui ne ſuivit pas en tout les ordres du général, et qui ſe fit battre. Après ce ſuccès, l'armée allemande fut maîtreſſe du pays entre l'Adige et l'Adda; elle pénétra dans le Breſſan, et *Catinat* recula juſque derrière l'Oglio. Beaucoup de bons officiers approuvaient cette retraite qui leur paraiſſait ſage, et il faut encore ajouter que le défaut des munitions promiſes par le miniſtre la rendait néceſſaire. Les courtiſans, et ſur-tout ceux qui eſpéraient de commander à la place de *Catinat*, firent regarder ſa conduite comme l'opprobre du nom français. Le maréchal de *Villeroi* perſuada qu'il réparerait l'honneur de la nation. La confiance avec laquelle il parla, et le goût que le roi avait pour lui, obtinrent à ce général le commandement en Italie. Le maréchal de *Catinat*, malgré les victoires de Stafarde et de la Marſaille, fut obligé de ſervir ſous lui.

Le maréchal de *Villeroi* commande.

Le maréchal duc de *Villeroi*, fils du gouverneur

du roi, élevé avec lui, avait eu toujours sa faveur : il avait été de toutes ses campagnes et de tous ses plaisirs : c'était un homme d'une figure agréable et imposante, très-brave, très-honnête homme, bon ami, vrai dans la société, magnifique en tout. (*b*) Mais ses ennemis disaient qu'il était plus occupé, étant général d'armée, de l'honneur et du plaisir de commander que des desseins d'un grand capitaine. Ils lui reprochaient un attachement à ses opinions qui ne déférait aux avis de personne.

Il vint en Italie donner des ordres au maréchal de *Catinat*, et des dégoûts au duc de Savoie. Il fesait sentir qu'il pensait en effet qu'un favori de *Louis XIV*, à la tête d'une puissante armée, était fort au-dessus d'un prince : il ne l'appelait que *Mons de Savoie :* il le traitait comme un général à la solde de France, et non comme un souverain, maître des barrières que la nature a mises entre la France et l'Italie. L'amitié de ce souverain ne fut pas aussi ménagée qu'elle était nécessaire. La cour pensa que la crainte ferait le seul nœud qui le retiendrait, et qu'une armée française, dont environ six à sept mille soldats piémontais

(*b*) L'auteur, qui, dans sa jeunesse, eut l'honneur de le voir souvent, a droit d'assurer que c'était-là son caractère. *La Beaumelle*, qui insulte les maréchaux de *Villeroi* et de *Villars* et tant d'autres, dans ses notes du *Siècle de Louis XIV*, parle ainsi de feu M. le maréchal de *Villeroi*, page 102, tome III des mémoires de madame de *Maintenon : Villeroi le fastueux, qui amusait les femmes avec tant de légèreté, et qui disait à ses gens, avec tant d'arrogance : A-t-on mis de l'or dans mes poches ?* Comment peut-il attribuer, je ne dis pas à un grand seigneur, mais à un homme bien élevé, ces paroles qu'on attribuait autrefois à un financier ridicule? Comment peut-il parler de tant d'hommes du siècle passé, du ton d'un homme qui les aurait vus ? et comment peut-on écrire si insolemment de telles indécences, de telles fausſetés et de telles sottises ?

étaient

étaient sans cesse environnés, répondrait de sa fidélité. Le maréchal de *Villeroi* agit avec lui comme son égal dans le commerce ordinaire, et comme son supérieur dans le commandement. Le duc de Savoie avait le vain titre de généralissime; mais le maréchal de *Villeroi* l'était. Il ordonna d'abord que l'on attaquât le prince *Eugène* au poste de Chiari, près de l'Oglio. Les officiers généraux jugeaient qu'il était contre toutes les règles de la guerre d'attaquer ce poste, pour des raisons décisives; c'est qu'il n'était d'aucune conséquence, et que les retranchemens en étaient inabordables, qu'on ne gagnait rien en le prenant, et que, si on le manquait, on perdrait la réputation de la campagne. *Villeroi* dit au duc de Savoie qu'il fallait marcher, et envoya un aide de camp ordonner de sa part au maréchal de *Catinat* d'attaquer. *Catinat* se fit répéter l'ordre trois fois, puis se tournant vers les officiers qu'il commandait: *Allons donc*, dit-il, *Messieurs*, *il faut obéir*. On marcha aux retranchemens. Le duc de Savoie, à la tête de ses troupes, combattit comme un homme qui aurait été content de la France. *Catinat* chercha à se faire tuer. Il fut blessé; mais, tout blessé qu'il était, voyant les troupes du roi rebutées, et le maréchal de *Villeroi* ne donnant point d'ordre, il fit la retraite; après quoi il quitta l'armée, et vint à Versailles rendre compte de sa conduite au roi, sans se plaindre de personne.

Echec de Chiari. 11 septembre 1701.

Le prince *Eugène* conserva toujours sa supériorité sur le maréchal de *Villeroi*. Enfin, au cœur de l'hiver, un jour que ce maréchal dormait avec sécurité dans Crémone, ville assez forte, et munie d'une

2 février 1702. Maréchal de *Villeroi* pris dans Crémone.

très-grande garnison, il est réveillé au bruit des décharges de mousqueterie. Il se lève en hâte, monte à cheval ; la première chose qu'il rencontre, c'est un escadron ennemi. Le maréchal aussitôt est fait prisonnier, et conduit hors de la ville, sans savoir ce qui s'y passait, et sans pouvoir imaginer la cause d'un événement si étrange. Le prince *Eugène* était déjà dans Crémone. Un prêtre, nommé *Bazzoli*, prévôt de Sainte-Marie la neuve, avait introduit les troupes allemandes par un égout. Quatre cents soldats, entrés par cet égout dans la maison du prêtre, avaient sur le champ égorgé la garde des deux portes ; les deux portes ouvertes, le prince *Eugène* entre avec quatre mille hommes. Tout cela s'était fait avant que le gouverneur, qui était espagnol, s'en fût douté, et avant que le maréchal de *Villeroi* fût éveillé. Le secret, l'ordre, la diligence, toutes les précautions possibles avaient préparé l'entreprise. Le gouverneur espagnol se montre d'abord dans les rues avec quelques soldats ; il est tué d'un coup de fusil : tous les officiers généraux sont ou tués ou pris, à la réserve du comte de *Rével*, lieutenant général, et du marquis de *Praslin*. Le hasard confondit la prudence du prince *Eugène*.

Crémone surpris et repris.

Le chevalier d'*Entragues* devait faire ce jour-là, dans la ville, une revue du régiment des vaisseaux, dont il était colonel ; et déjà les soldats s'assemblaient à quatre heures du matin à une extrémité de la ville, précisément dans le temps que le prince *Eugène* entrait par l'autre. D'*Entragues* commence à courir par les rues avec ses soldats. Il résiste aux Allemands qu'il rencontre. Il donne le temps au reste de la

garnison d'accourir. Les officiers, les soldats pêle-mêle, les uns mal armés, les autres presque nus, sans commandement, sans ordre, rempliſſent les rues, les places publiques. On combat en confusion ; on se retranche de rue en rue, de place en place. Deux régimens irlandais, qui fesaient partie de la garnison, arrêtent les efforts des Impériaux. Jamais ville n'avait été surprise avec plus de sagesse, ni défendue avec tant de valeur. La garnison était d'environ cinq mille hommes. Le prince *Eugène* n'en avait pas encore introduit plus de quatre mille. Un gros détachement de son armée devait arriver par le pont du Pô : les mesures étaient bien prises. Un autre hasard les dérangea toutes. Ce pont du Pô, mal gardé par environ cent soldats français, devait d'abord être saisi par les cuirassiers allemands qui, dans l'instant que le prince *Eugène* entra dans la ville, furent commandés pour aller s'en emparer. Il fallait pour cet effet qu'étant entrés par la porte du midi voisine de l'égout, ils fortifiassent sur le champ de Crémone du côté du nord par la porte du Pô, et qu'ils couruſſent au pont. Ils y allaient ; le guide qui les conduisait est tué d'un coup de fusil d'une fenêtre ; les cuirassiers prennent une rue pour une autre : ils alongent leur chemin. Dans ce petit intervalle de temps, les Irlandais se jettent à la porte du Pô ; ils combattent et repoussent les cuirassiers : le marquis de *Praslin* profite du moment ; il fait couper le pont : alors le secours que l'ennemi attendait ne peut arriver, et la ville est sauvée.

Le prince *Eugène*, après avoir combattu tout le jour, toujours maître de la porte par laquelle il était

entré, se retire enfin, emmenant le maréchal de *Villeroi* et plusieurs officiers généraux prisonniers; mais ayant manqué Crémone, que son activité et sa prudence, jointes à la négligence du gouverneur, lui avaient donné, et que le hasard et la valeur des Français et des Irlandais lui ôtèrent.

Le maréchal de *Villeroi*, extrêmement malheureux en cette occasion, fut condamné à Versailles par les courtisans avec toute la rigueur et l'amertume qu'inspiraient sa faveur et son caractère, dont l'élévation leur paraissait trop approcher de la vanité. Le roi qui le plaignait sans le condamner, irrité qu'on blâmât si hautement son choix, s'échappa à dire: (c) *On se déchaîne contre lui, parce qu'il est mon favori:* terme dont il ne se servit jamais pour personne que cette seule fois en sa vie. Le duc de *Vendôme* fut aussitôt nommé pour aller commander en Italie.

Duc de *Vendôme* en Italie.

Le duc de *Vendôme*, petit-fils de *Henri IV*, était intrépide comme lui, doux, bienfesant, sans faste, ne connaissant ni la haine, ni l'envie, ni la vengeance. Il n'était fier qu'avec des princes; il se rendait l'égal de tout le reste. C'était le seul général sous lequel le devoir du service, et cet instinct de fureur purement animal et mécanique qui obéit à la voix des officiers, ne menassent point les soldats au combat: ils combattaient pour le duc de *Vendôme;* ils auraient donné

(c) Voyez les mémoires de *Dangeau*.
On chantait à la cour, à Paris et dans l'armée:
Français, rendez grâce à Bellone.
Votre bonheur est sans égal;
Vous avez conservé Crémone,
Et perdu votre général.

leur vie pour le tirer d'un mauvais pas, où la précipitation de son génie l'engageait quelquefois. Il ne passait pas pour méditer ses desseins avec la même profondeur que le prince *Eugène*, et pour entendre comme lui l'art de faire subsister les armées. Il négligeait trop les détails ; il laissait périr la discipline militaire ; la table et le sommeil lui dérobaient trop de temps, aussi-bien qu'à son frère. Cette mollesse le mit plus d'une fois en danger d'être enlevé ; mais un jour d'action, il réparait tout par une présence d'esprit et par des lumières que le péril rendait plus vives ; et ces jours d'action, il les cherchait toujours ; moins fait, à ce qu'on disait, pour une guerre défensive, et aussi propre à l'offensive que le prince *Eugène*.

Ce désordre et cette négligence qu'il portait dans les armées, il l'avait à un excès surprenant dans sa maison, et même sur sa personne : à force de haïr le faste, il en vint à une mal-propreté cynique, dont il n'y a point d'exemple ; et son désintéressement, la plus noble des vertus, devint en lui un défaut qui lui fit perdre, par son dérangement, beaucoup plus qu'il n'eût dépensé en bienfaits. On l'a vu manquer souvent du nécessaire. Son frère le grand-prieur, qui commanda sous lui en Italie, avait tous ces mêmes défauts, qu'il poussait encore plus loin, et qu'il ne rachetait que par la même valeur. Il était étonnant de voir deux généraux ne sortir souvent de leur lit qu'à quatre heures après midi, et deux princes, petits-fils de *Henri IV*, plongés dans une négligence de leurs personnes, dont les plus vils des hommes auraient eu honte.

Ce qui est plus étonnant encore, c'est ce mélange

d'activité et d'indolence, avec lequel *Vendôme* fit contre *Eugène* une guerre d'artifices, de surprises, de marches, de passages de rivières, de petits combats souvent aussi inutiles que meurtriers, de batailles sanglantes où les deux partis s'attribuaient la victoire: telle fut celle de Luzara, pour laquelle les *Te Deum* furent chantés à Vienne et à Paris. *Vendôme* était vainqueur toutes les fois qu'il n'avait pas à faire au prince *Eugène* en personne: mais, dès qu'il le trouvait en tête, la France n'avait plus aucun avantage.

15 auguste 1702.

Duc de Savoie contre la France. Janv. 1703.

Au milieu de ces combats, et des siéges de tant de châteaux et de petites villes, des nouvelles secrètes arrivent à Versailles, que le duc de Savoie, petit-fils d'une sœur de *Louis XIII*, beau-père du duc de Bourgogne, beau-père de *Philippe V*, va quitter les *Bourbons*, et marchande l'appui de l'empereur. Tout le monde est surpris qu'il abandonne à la fois ses deux gendres, et même, à ce qu'on croit, ses véritables intérêts. Mais l'empereur lui promettait tout ce que ses gendres lui avaient refusé, le Montferrat-Mantouan, Alexandrie, Valence, les pays entre le Pô et le Tanaro, et plus d'argent que la France ne lui en donnait. Cet argent devait être fourni par l'Angleterre; car l'empereur en avait à peine pour soudoyer ses armées. L'Angleterre, la plus riche des alliés, contribuait plus qu'eux tous pour la cause commune. Si le duc de Savoie consulta peu les lois des nations et celles de la nature, c'est une question de morale, laquelle se mêle peu de la conduite des souverains. L'événement seul a fait voir à la fin qu'il ne manqua pas, au moins dans son traité, aux lois de la politique: mais il y manqua dans

un autre point bien essentiel ; ce fut en laissant ses troupes à la merci des Français, tandis qu'il traitait avec l'empereur. Le duc de *Vendôme* les fit désarmer. Elles n'étaient à la vérité que de cinq mille hommes ; mais ce n'était pas un petit objet pour le duc de Savoie. 10 auguste 1703.

A peine la maison de Bourbon a-t-elle perdu cet allié qu'elle apprend que le Portugal est déclaré contre elle. *Pierre*, roi de Portugal, reconnaît l'archiduc *Charles* pour roi d'Espagne. Le conseil impérial, au nom de cet archiduc, démembrait, en faveur de *Pierre II*, une monarchie dans laquelle il n'avait pas encore une ville : il lui cédait, par un de ces traités qui n'ont point eu d'exécution, Vigo, Bayonne, Alcantara, Badajoz, une partie de l'Estramadoure, tous les pays situés à l'occident de la rivière de la Plata en Amérique ; en un mot, il partageait ce qu'il n'avait pas, pour acquérir ce qu'il pourrait en Espagne. Portugal contre la France.

Le roi de Portugal, le prince de Darmstadt, ministre de l'archiduc, l'amirante de Castille, son partisan, implorèrent même le secours du roi de Maroc. Non-seulement ils firent des traités avec ce barbare, pour avoir des chevaux et du blé ; mais ils demandèrent des troupes. L'empereur de Maroc, *Muley Ismaël*, le tyran le plus guerrier et le plus politique qui fût alors chez les nations mahométanes, ne voulut envoyer ses troupes qu'à des conditions dangereuses pour la chrétienté, et honteuses pour le roi de Portugal : il demandait en otage un fils de ce roi, et des villes. Le traité n'eut point lieu. Les chrétiens se déchirèrent de leurs propres mains, Les alliés traitent avec le roi de Maroc.

ſans y joindre celles des barbares. Ce ſecours d'Afrique ne valait pas, pour la maiſon d'Autriche, celui d'Angleterre et de Hollande.

Marlborough. *Churchil*, comte et enſuite duc de *Marlborough*, déclaré général des troupes anglaiſes et hollandaiſes, dès l'an 1702, fut l'homme le plus fatal à la grandeur de la France qu'on eût vu depuis pluſieurs ſiècles. Il n'était pas comme ces généraux auxquels un miniſtre donne par écrit le projet d'une campagne, et qui, après avoir ſuivi à la tête d'une armée les ordres du cabinet, reviennent briguer l'honneur de ſervir encore. Il gouvernait alors la reine d'Angleterre, et par le beſoin qu'on avait de lui et par l'autorité que ſa femme avait ſur l'eſprit de cette reine. Il menait le parlement par ſon crédit et par celui de *Godolphin*, grand-tréſorier, dont le fils épouſa ſa fille. Ainſi, maître de la cour, du parlement, de la guerre et des finances, plus roi que n'avait été *Guillaume*, auſſi politique que lui, et beaucoup plus grand capitaine, il fit plus que les alliés n'oſaient eſpérer. Il avait, par-deſſus tous les généraux de ſon temps, cette tranquillité de courage au milieu du tumulte, et cette ſérénité d'ame dans le péril, que les Anglais appellent *cold head*, *tête froide*. C'eſt peut-être cette qualité, le premier don de la nature pour le commandement, qui a donné autrefois tant d'avantages aux Anglais ſur les Français, dans les plaines de Poitiers, de Créci et d'Azincourt.

Marlborough, guerrier infatigable pendant la campagne, devenait un négociateur auſſi agiſſant pendant l'hiver. Il allait à la Haie et dans toutes les cours

d'Allemagne. Il perſuadait les Hollandais de s'épuiſer pour abaiſſer la France. Il excitait les reſſentimens de l'électeur palatin. Il allait flatter la fierté de l'électeur de Brandebourg, lorſque ce prince voulut être roi. Il lui préſentait la ſerviette à table, pour en tirer un ſecours de ſept à huit mille ſoldats. Le prince *Eugène*, de ſon côté, ne finiſſait une campagne que pour aller faire lui-même à Vienne les préparatifs de l'autre. On ſait ſi les armées en ſont mieux pourvues, quand le général eſt le miniſtre. Ces deux hommes, tantôt commandant enſemble, tantôt ſéparément, furent toujours d'intelligence; ils conféraient ſouvent à la Haie avec le grand-penſionnaire *Heinſius* et le greffier *Fagel*, qui gouvernaient les Provinces-Unies avec autant de lumières que les *Barnevelt* et les de *Witt*, et avec plus de bonheur. Ils feſaient toujours de concert mouvoir les reſſorts de la moitié de l'Europe contre la maiſon de Bourbon; et le miniſtère de France était alors bien faible pour réſiſter long-temps à ces forces réunies. Le ſecret de leur projet de campagne fut toujours gardé entre eux. Ils arrangeaient eux-mêmes leurs deſſeins, et ne les confiaient à ceux qui les devaient ſeconder qu'au point de l'exécution *Chamillart*, au contraire, n'étant ni politique, ni guerrier, ni même homme de finance, et jouant cependant le rôle d'un premier miniſtre, dans l'impuiſſance où il était de faire des arrangemens par lui-même, les recevait de pluſieurs mains ſubalternes. Son ſecret était quelquefois divulgué, avant même qu'il sût préciſément ce qu'on devait faire. C'eſt ce que le marquis de *Feuquières* lui reproche avec raiſon: et madame de *Maintenon* avoue dans ſes

Avantages des alliés contre la France.

lettres que cet homme qu'elle avait choisi était un ministre incapable. Ce fut-là une des principales causes du malheur de la France.

Dès que *Marlborough* eut le commandement des armées confédérées en Flandre, il fit voir qu'il avait appris l'art de la guerre sous *Turenne*. Il avait fait autrefois ses premières campagnes, volontaire sous ce général. On ne l'appelait dans l'armée que le bel anglais, mais le vicomte de *Turenne* avait jugé que le bel anglais serait un jour un grand homme. Il commença par élever des officiers subalternes et jusqu'alors inconnus, dont il démêlait le mérite, sans s'assujettir à l'ordre du grade militaire, que nous appelons en France l'*ordre du tableau*. Il savait que quand les grades ne sont que la suite de l'ancienneté, l'émulation périt; et qu'un officier, pour être plus
1702. ancien, n'est pas toujours meilleur. Il forma d'abord des hommes. Il gagna du terrain sur les Français sans combattre. Le premier mois, le comte d'*Athlone*, général hollandais, lui disputait le commandement; et dès le second, il fut obligé de lui déférer en tout. Le roi de France avait envoyé contre lui son petit-fils, le duc de Bourgogne, prince sage et juste, né pour rendre les hommes heureux. Le maréchal de *Boufflers*, homme d'un courage infatigable, commandait l'armée sous ce jeune prince. Mais le duc de Bourgogne, après avoir vu prendre plusieurs places, après avoir été forcé de reculer par les marches savantes de l'anglais, revint à Versailles, au milieu
Septembre et octobre 1702. de la campagne. *Boufflers* resta seul témoin des succès de *Marlborough* qui prit Venlo, Ruremonde, Liége, avançant toujours, et ne perdant pas un moment la supériorité.

Marlborough, de retour à Londres après cette campagne, reçut les honneurs dont on peut jouir dans une monarchie et dans une république ; créé duc par la reine, et ce qui est plus flatteur, remercié par les deux chambres du parlement dont les députés vinrent le complimenter dans sa maison.

Il s'élevait cependant un homme qui semblait devoir rassurer la fortune de la France : c'était le maréchal duc de *Villars*, alors lieutenant général, et que nous avons vu depuis généralissime des armées de France, d'Espagne et de Sardaigne, à l'âge de quatre-vingt-deux ans, officier plein d'audace et de confiance. Il avait été l'artisan de sa fortune, par son opiniâtreté à faire au-delà de son devoir. Il déplut quelquefois à *Louis XIV*, et, ce qui était plus dangereux, à *Louvois*, parce qu'il leur parlait avec la même hardiesse qu'il servait. On lui reprochait de n'avoir pas une modestie digne de sa valeur : mais enfin on s'était aperçu qu'il avait un génie fait pour la guerre, et fait pour conduire des français. On l'avait avancé en peu d'années, après l'avoir laissé languir longtemps.

Il n'y a guère eu d'hommes dont la fortune ait fait plus de jaloux, et qui ait dû moins en faire. Il a été maréchal de France, duc et pair, gouverneur de province : mais aussi il a sauvé l'Etat ; et d'autres qui l'ont perdu, ou qui n'ont été que courtisans, ont eu à peu-près les mêmes récompenses. On lui a reproché jusqu'à ses richesses, quoique médiocres, acquises par des contributions dans le pays ennemi, prix de sa valeur et de sa conduite ; pendant que ceux qui ont élevé des fortunes dix fois plus

considérables par des voies honteuses les ont possédées avec l'approbation universelle. Il n'a guère commencé à jouir de sa renommée que vers l'âge de quatre-vingts ans. Il fallait qu'il survécût à toute la cour pour goûter pleinement sa gloire.

Il n'est pas inutile qu'on sache quelle a été la raison de cette injustice dans les hommes : c'est que le maréchal de *Villars* n'avait point d'art. Il n'avait ni celui de se faire des amis avec de la probité et de l'esprit, ni celui de se faire valoir, quoiqu'il parlât de lui-même comme il méritait que les autres en parlassent.

Il dit un jour au roi devant toute la cour, lorsqu'il prenait congé pour aller commander l'armée : *Sire, je vais combattre les ennemis de votre majesté, et je vous laisse au milieu des miens.* Il dit aux courtisans du duc d'Orléans, régent du royaume, devenus riches par ce bouleversement de l'Etat appelé système : *Pour moi, je n'ai jamais rien gagné que sur les ennemis.* Ces discours, où il se permettait le même courage que dans ses actions, rabaissaient trop les autres hommes, déjà assez irrités par son bonheur.

Il était, en ces commencemens de la guerre, l'un des lieutenans généraux qui commandaient des détachemens dans l'Alsace. Le prince de Bade, à la tête de l'armée impériale, venait de prendre Landau, défendue par *Mélac* pendant quatre mois. Ce prince fesait des progrès. Il avait les avantages du nombre, du terrain et d'un commencement de campagne heureux. Son armée était dans ces montagnes du Brisgau, qui touchent à la forêt noire : et cette forêt immense séparait les troupes bavaroises des

françaiſes. *Catinat* commandait dans Strasbourg. Sa circonſpection l'empêcha d'entreprendre d'aller attaquer le prince de Bade avec tant de déſavantages. L'armée de France eût été perdue ſans reſſource, et l'Alſace eût été ouverte par un mauvais ſuccès. *Villars*, qui avait réſolu d'être maréchal de France ou de périr, haſarda ce que *Catinat* n'oſait faire. Il en obtint permiſſion de la cour. Il marcha aux Impériaux avec une armée inférieure, vers Fridlingen, et donna la bataille qui porte ce nom.

Bataille de Fridlingen. 14 octobre 1702.

La cavalerie ſe battait dans la plaine : l'infanterie françaiſe gravit au haut de la montagne, et attaqua l'infanterie allemande retranchée dans des bois. J'ai entendu dire plus d'une fois au maréchal de *Villars*, que la bataille étant gagnée, comme il marchait à la tête de ſon infanterie, une voix cria : *Nous ſommes coupés*. A ce mot, tous ſes régimens s'enfuirent. Il court à eux, et leur crie : *Allons, mes amis, la victoire eſt à nous, vive le roi*. Les ſoldats répondent, *vive le roi*, en tremblant, et recommencent à fuir. La plus grande peine qu'eut le général, ce fut de rallier les vainqueurs. Si deux régimens ennemis avaient paru dans le moment de cette terreur panique, les Français étaient battus : tant la fortune décide ſouvent du gain des batailles.

Le prince de Bade, après avoir perdu trois mille hommes, ſon canon, ſon champ de bataille, après avoir été pourſuivi deux lieues à travers les bois et les défilés, tandis que pour preuve de ſa défaite, le fort de Fridlingen capitulait, manda cependant à Vienne qu'il avait remporté la victoire, et fit chanter un *Te Deum*, plus honteux pour lui que la bataille perdue.

Le marquis de *Villars* proclamé maréchal de France par les soldats. Avril 1703.

Les Français, remis de leur terreur panique, proclamèrent *Villars* maréchal de France sur le champ de bataille ; et le roi, quinze jours après, confirma ce que la voix des soldats lui avait donné.

Le maréchal de *Villars* joint enfin l'électeur de Bavière avec ses troupes victorieuses : il le trouve vainqueur de son côté, gagnant du terrain, et maître de la ville impériale de Ratisbonne, où l'Empire assemblé venait de conjurer sa perte.

Villars était plus fait pour bien servir l'Etat en ne suivant que son génie que pour agir de concert avec un prince. Il mena, ou plutôt il entraîna l'électeur au-delà du Danube ; et quand le fleuve fut passé, l'électeur se repentit, voyant que le moindre échec laisserait ses Etats à la merci de l'empereur. Le comte de *Styrum*, à la tête d'un corps d'environ vingt mille hommes, allait se joindre à la grande armée du prince de Bade, auprès de Donavert. *Il faut les prévenir*, dit le maréchal au prince : *il faut tomber sur Styrum, et marcher tout-à-l'heure.* L'électeur temporisait : il répondait qu'il en devait conférer avec ses généraux et ses ministres. *C'est moi qui suis votre ministre et votre général*, lui répliquait *Villars*. *Vous faut-il d'autre conseil que moi, quand il s'agit de donner bataille?* Le prince, occupé du danger de ses Etats, reculait encore ; il se fâchait contre le général : *Hé bien*, lui dit *Villars*, *si votre altesse électorale ne veut pas saisir l'occasion avec ses Bavarois, je vais combattre avec les Français ;* et aussitôt il donne ordre pour l'attaque. Le prince indigné, (*d*) et ne voyant dans ce français qu'un téméraire, fut

Villars gagne une bataille à Hochstet.

(*d*) Tout ceci doit se trouver dans les mémoires du maréchal de *Villars*, manuscrits ; j'y ai lu ces détails. Le premier tome imprimé de ces

obligé de combattre malgré lui. C'était dans les plaines d'Hochstet, auprès de Donavert.

Après la première charge on vit encore un effet de ce que peut la fortune dans les combats. L'armée ennemie et la française saisies d'une terreur panique, prirent la fuite toutes deux en même temps, et le maréchal de *Villars* se vit presque seul quelques minutes sur le champ de bataille: il rallia les troupes, les ramena au combat, et remporta la victoire. On tua trois mille impériaux : on en prit quatre mille : ils perdirent leur canon et leur bagage. L'électeur se rendit maître d'Augsbourg. Le chemin de Vienne était ouvert. Il fut agité dans le conseil de l'empereur s'il sortirait de sa capitale. 20 septemb. 1703.

La terreur de l'empereur était excusable : il était alors battu par-tout. Le duc de Bourgogne, ayant sous lui les maréchaux de *Tallart* et de *Vauban*, venait de prendre le vieux Brisac. *Tallart* venait non-seulement de reprendre Landau ; mais il avait encore défait auprès de Spire le prince de Hesse, depuis roi de Suède, qui voulait secourir la ville. Si l'on en croit le marquis de *Feuquières*, cet officier et ce juge si instruit dans l'art militaire, mais si sévère dans ses jugemens, le maréchal de *Tallart* ne gagna cette 6 septemb. Bataille de Spire. 14 novemb. 1703.

mémoires est absolument de lui ; les deux autres sont d'une main étrangère et un peu différente.

On voit, par les dépêches du maréchal, combien il avait à souffrir de la cour de Bavière : *Peut-être valait-il mieux lui plaire que de le bien servir. Ses gens en usent ainsi. Les Bavarois, les étrangers ; tous ceux qui l'ont volé, friponné au jeu, livré à l'empereur, ont fait avec lui leur fortune, &c.*

Il entend par ces mots, *livré à l'empereur*, une intrigue que les ministres de l'électeur de Bavière formaient alors pour faire sa paix avec l'Autriche, dans le temps que la France combattait pour lui.

bataille que par une faute et par une mépriſe. Mais enfin il écrivit du champ de bataille au roi ; *Sire , votre armée a pris plus d'étendards et de drapeaux qu'elle n'a perdu de ſimples ſoldats.*

Cette action fut celle de toute la guerre où la baïonnette fit le plus de carnage. Les Français par leur impétuoſité avaient un grand avantage en ſe ſervant de cette arme. Elle eſt devenue depuis plus menaçante que meurtrière. Le feu ſoutenu et roulant a prévalu. Les Allemands et les Anglais s'accoutumèrent à tirer par diviſions avec plus d'ordre et de promptitude que les Français. Les Pruſſiens furent les premiers qui chargèrent leurs fuſils avec des baguettes de fer. Le ſecond roi de Pruſſe les diſciplina, de ſorte qu'ils pouvaient tirer ſix coups par minute très-aiſément. Trois rangs tirant à la fois , et avançant enſuite rapidement , décident aujourd'hui du ſort des batailles. Les canons de campagne ſont un effet non moins redoutable. Les bataillons que ce feu ébranle n'attendent pas l'attaque des baïonnettes, et la cavalerie achève de les rompre. Ainſi la baïonnette effraie plus qu'elle ne tue , et l'épée eſt devenue abſolument inutile à l'infanterie. La force du corps, l'adreſſe , le courage d'un combattant ne lui ſervent plus de rien. Les bataillons ſont devenus de grandes machines , dont la mieux montée dérange néceſſairement celle qui lui eſt oppoſée. C'eſt préciſément par cette raiſon que le prince *Eugène* a gagné contre les Turcs les célèbres batailles de Témiſvar et de Belgrade , où les Turcs auraient eu probablement l'avantage par leur nombre ſupérieur , s'il y avait eu ce qu'on appelle une mêlée. Ainſi l'art de ſe détruire

eſt

eſt non-ſeulement tout autre de ce qu'il était avant l'invention de la poudre, mais ce qu'il était il y a cent ans.

L'électeur de Bavière demande pour ſon malheur un autre général que *Villars*.

Cependant la fortune de la France ſe ſoutenant d'abord ſi heureuſement du côté de l'Allemagne, on préſumait que le maréchal de *Villars* la pouſſerait encore plus loin, avec cette impétuoſité qui déconcertait la lenteur allemande: mais ce même caractère, qui en feſait un chef redoutable, le rendait incompatible avec l'électeur de Bavière. Le roi voulait qu'un général ne fût fier qu'avec l'ennemi; et l'électeur de Bavière fut aſſez malheureux pour demander un autre maréchal de France.

Villars lui-même, fatigué des petites intrigues d'une cour orageuſe et intéreſſée, des irréſolutions de l'électeur, et plus encore des lettres du miniſtre d'Etat *Chamillart*, plein de prévention contre lui comme d'ignorance, demanda au roi ſa retraite. Ce fut la ſeule récompenſe qu'il eut des opérations de guerre les plus ſavantes, et d'une bataille gagnée. *Chamillart*, pour le malheur de la France, l'envoya dans le fond des Cévènes réprimer des payſans fanatiques, et il ôta aux armées françaiſes le ſeul général qui pût alors, ainſi que le duc de *Vendôme*, leur inſpirer un courage invincible. On parlera de ces fanatiques dans le chapitre de la religion. *Louis XIV* avait alors des ennemis plus terribles, plus heureux et plus irréconciliables que ces habitans des Cévènes.

CHAPITRE XIX.

Perte de la bataille de Blenheim ou d'Hochſtet, et ſes ſuites.

Marlborough fait changer la fortune.

Le duc de *Marlborough* était revenu vers les Pays-Bas, au commencement de 1703, avec la même conduite et la même fortune. Il avait pris Bonn, réſidence de l'électeur de Cologne. De-là il avait repris Hui, Limbourg, et s'était rendu maître de tout le Bas-Rhin. Le maréchal de *Villeroi*, au ſortir de ſa priſon, commandait en Flandre, et n'était pas plus heureux contre *Marlborough* qu'il l'avait été contre le prince *Eugène*. En vain le maréchal de *Boufflers* venait de remporter, avec un détachement de l'armée, un petit avantage au combat d'Eckeren, contre *Obdam*, général hollandais. Un ſuccès qui n'a point de ſuite n'eſt rien.

Cependant, ſi le général anglais ne marchait pas au ſecours de l'empereur, la maiſon d'Autriche ſemblait perdue. L'électeur de Bavière était maître de Paſſau. Trente mille français, ſous les ordres du maréchal de *Marſin*, qui avait ſuccédé à *Villars*, inondaient le pays au-delà du Danube. Des partis couraient dans l'Autriche. Vienne était menacée d'un côté par les Français et les Bavarois, de l'autre par le prince *Ragotski*, à la tête des Hongrois combattans pour leur liberté, et ſecourus de l'argent de la France et de celui des Turcs. Alors le prince *Eugène* accourt d'Italie; il

vient prendre le commandement des armées d'Allemagne : il voit à Heilbron le duc de *Marlborough*. Ce général anglais, que rien ne gênait dans sa conduite, et que sa reine et les Hollandais laissaient maître de ses desseins, marche au secours du centre de l'Empire. Il prend d'abord avec lui dix mille anglais d'infanterie et vingt-trois escadrons. Il hâte sa marche : il arrive vers le Danube auprès de Donavert, vis-à-vis les lignes de l'électeur de Bavière, dans lesquelles environ huit mille français et autant de bavarois retranchés gardaient les pays conquis par eux. Après deux heures de combat, *Marlborough* perce à la tête de trois bataillons anglais, renverse les bavarois et les français. On dit qu'il tua six mille hommes et qu'il en perdit presqu'autant. Peu importe à un général le nombre des morts quand il vient à bout de son entreprise. Il prend Donavert : il passe le Danube : il met la Bavière à contribution.

Combat de Donavert. 2 juillet 1704.

Le maréchal de *Villeroi*, qui l'avait voulu suivre dans ses premières marches, l'avait tout d'un coup perdu de vue, et n'apprit où il était qu'en apprenant cette victoire de Donavert.

Le maréchal de *Tallart*, avec un corps d'environ trente mille hommes, vient pour s'opposer à *Marlborough* par un autre chemin, et se joint à l'électeur ; dans le même temps le prince *Eugène* arrive et se joint à *Marlborough*.

Enfin les deux armées se rencontrent assez près de ce même Donavert, et dans les mêmes campagnes où le maréchal de *Villars* avait remporté une victoire un an auparavant. Il était alors dans les Cévènes. Je sais qu'ayant reçu une lettre de l'armée de *Tallart*,

écrite la veille de la bataille, par laquelle on lui mandait la disposition des deux armées, et la manière dont le maréchal de *Tallart* voulait combattre, il écrivit au président de *Maisons*, son beau-frère, que si le maréchal de *Tallart* donnait bataille en gardant cette position, il serait infailliblement défait. On montra la lettre à *Louis XIV*; elle a été publique.

Bataille d'Hochstet. 13 auguste 1704.

L'armée de France, en comptant les Bavarois, était de quatre-vingt-deux bataillons et de cent soixante escadrons, ce qui fesait à peu-près soixante mille combattans, parce que les corps n'étaient pas complets. Soixante-quatre bataillons et cent cinquante-deux escadrons composaient l'armée ennemie, qui n'était forte que d'environ cinquante-deux mille hommes; car on fait toujours les armées plus nombreuses qu'elles ne le sont. Cette journée, si sanglante et si décisive, mérite une attention particulière. On a reproché bien des fautes aux généraux français; la première était de s'être mis dans la nécessité de recevoir la bataille, au lieu de laisser l'armée ennemie se consumer faute de fourrage, et de donner au maréchal de *Villeroi* le temps de tomber sur les Pays-Bas dégarnis ou de s'avancer en Allemagne. Mais il faut considérer, pour réponse à ce reproche, que l'armée française, étant un peu plus forte que celle des alliés, pouvait espérer de la défaire, et que la victoire eût détrôné l'empereur. Le marquis de *Feuquières* compte douze fautes capitales que firent l'électeur, *Marsin* et *Tallart*, avant et après la bataille. Une des plus considérables était de n'avoir point un gros corps d'infanterie à leur centre, et d'avoir séparé leurs deux corps d'armée. J'ai entendu souvent de la bouche

Fautes.

du maréchal de *Villars* que cette disposition était inexcusable.

Le maréchal de *Tallart* était à l'aile droite, l'électeur avec *Marsin* à la gauche. Le maréchal de *Tallart* avait dans le courage toute l'ardeur et la vivacité française, un esprit actif, perçant, fécond en expédiens et en ressources. C'était lui qui avait conclu les traités de partage. Il était allé à la gloire et à la fortune par toutes les voies d'un homme d'esprit et de cœur. La bataille de Spire lui avait fait un très-grand honneur, malgré les critiques de *Feuquières;* car un général victorieux n'a point fait de fautes aux yeux du public; de même que le général battu a toujours tort, quelque sage conduite qu'il ait eue. *Tallart.*

Mais le maréchal de *Tallart* avait un malheur bien dangereux pour un général; sa vue était si faible qu'il ne distinguait pas les objets à vingt pas de lui. Ceux qui l'ont bien connu m'ont dit encore que son courage ardent, tout contraire à celui de *Marlborough*, s'enflammant dans la chaleur de l'action, ne laissait pas à son esprit une liberté assez entière. Ce défaut lui venait d'un sang sec et allumé. On sait assez que notre tempérament fait toutes les qualités de notre ame.

Le maréchal de *Marsin* n'avait jusque-là jamais commandé en chef; et avec beaucoup d'esprit et un sens droit, il avait, disait-on, l'expérience d'un bon officier, plus que d'un général. *Marsin.*

Pour l'électeur de Bavière, on le regardait moins comme un grand capitaine que comme un prince

vaillant, aimable, chéri de ſes ſujets, ayant dans l'eſprit plus de magnanimité que d'application.

Enfin la bataille commença entre midi et une heure. *Marlborough* et ſes anglais, ayant paſſé un ruiſſeau, chargeaient déjà la cavalerie de *Tallart*. Ce général, un peu avant ce temps-là, venait de paſſer à la gauche pour voir comment elle était diſpoſée. C'était déjà un aſſez grand déſavantage que l'armée de *Tallart* combattît ſans que ſon général fût à ſa tête. L'armée de l'électeur et de *Marſin* n'était point encore attaquée par le prince *Eugène*. *Marlborough* entama l'aile droite françaiſe près d'une heure avant qu'*Eugène* eût pu arriver vers l'électeur à la gauche.

Sitôt que le maréchal de *Tallart* apprend que *Marlborough* attaque ſon aile, il y court : il trouve une action furieuſe engagée ; la cavalerie françaiſe trois fois ralliée et trois fois pouſſée. Il va vers le village de Blenheim, où il avait poſté vingt-ſept bataillons et douze eſcadrons. C'était une petite armée ſéparée : elle feſait un feu continuel ſur celle de *Marlborough*. De ce village, où il donne ſes ordres, il revole à l'endroit où *Marlborough*, avec de la cavalerie et des bataillons entre les eſcadrons, pouſſait la cavalerie françaiſe.

Maréchal de *Tallart* pris. Son fils tué.

M. de *Feuquières* ſe trompe aſſurément, quand il dit que le maréchal de *Tallart* n'y était pas, et qu'il fut pris priſonnier en revenant de l'aile de *Marſin* à la ſienne. Toutes les relations conviennent, et il ne fut que trop vrai pour lui, qu'il y était préſent. Il y fut bleſſé ; ſon fils y reçut un coup mortel auprès de lui. Toute ſa cavalerie eſt miſe en déroute en ſa

préſence. *Marlborough* vainqueur, perce d'un côté entre les deux armées françaiſes ; de l'autre, ſes officiers généraux percent auſſi entre ce village de Blenheim et l'armée de *Tallart*, ſéparée encore de la petite armée qui eſt dans Blenheim.

Le maréchal de *Tallart*, dans cette cruelle ſituation, court pour rallier quelques eſcadrons. La faibleſſe de ſa vue lui fait prendre un eſcadron ennemi pour un français. Il eſt fait priſonnier par les troupes de Heſſe, qui étaient à la ſolde de l'Angleterre. Au moment que le général était pris, le prince *Eugène*, trois fois repouſſé, gagnait enfin l'avantage. La déroute était déjà totale et la fuite précipitée dans le corps d'armée du maréchal de *Tallart*. La conſternation et l'aveuglement de toute cette droite étaient au point qu'officiers et ſoldats ſe jetaient dans le Danube, ſans ſavoir où ils allaient. Aucun officier général ne donnait d'ordre pour la retraite ; aucun ne penſait ou à ſauver ces vingt-ſept bataillons et ces douze eſcadrons des meilleures troupes de France, enfermés ſi malheureuſement dans Blenheim, ou à les faire combattre. Le maréchal de *Marſin* fit alors la retraite. Le comte du *Bourg*, depuis maréchal de France, ſauva une petite partie de l'infanterie, en ſe retirant par les marais d'Hochſtet ; mais ni lui, ni *Marſin*, ni perſonne, ne ſongea à cette armée qui reſtait encore dans Blenheim, attendant des ordres, et n'en recevant point. Elle était d'onze mille hommes effectifs ; c'étaient les plus anciens corps. Il y a pluſieurs exemples de moindres armées, qui ont battu des armées de cinquante mille hommes, ou qui ont fait des retraites glorieuſes ; mais l'endroit où on ſe

trouve posté décide de tout. Ils ne pouvaient sortir des rues étroites d'un village, pour se mettre d'eux-mêmes en ordre de bataille devant une armée victorieuse, qui les eût à chaque instant accablés par un plus grand front, par son artillerie et par les canons même de l'armée vaincue, qui étaient déjà au pouvoir du vainqueur. L'officier général qui devait les commander, le marquis de *Clairambault*, fils du maréchal de *Clairambault*, courut pour demander les ordres au maréchal de *Tallart;* il apprend qu'il est pris : il ne voit que des fuyards : il fuit avec eux, et va se noyer dans le Danube.

Sivières, brigadier, qui était posté dans ce village, tente alors un coup hardi : il crie aux officiers d'Artois et de Provence de marcher avec lui : plusieurs officiers même des autres régimens y accourent; ils fondent sur l'ennemi, comme on fait une sortie d'une place assiégée ; mais après la sortie, il faut rentrer dans la place. Un de ces officiers, nommé *des-Nonvilles*, revint à cheval un moment après dans le village avec milord *Orknay* du nom d'*Hamilton. Est-ce un anglais prisonnier que vous nous amenez?* lui dirent les officiers en l'entourant. *Non, Messieurs, je suis prisonnier moi-même, et je viens vous dire qu'il n'y a d'autre parti pour vous que de vous rendre prisonniers de guerre. Voilà le comte d'Orknay qui vous offre la capitulation.* Toutes ces vieilles bandes frémirent ; Navarre déchira et enterra ses drapeaux : mais enfin il fallut plier sous la nécessité ; et cette armée se rendit sans combattre. Milord *Orknay* m'a dit que ce corps de troupes ne pouvait faire autrement dans sa situation gênée. L'Europe fut étonnée que les meilleures troupes

françaises eussent subi en corps cette ignominie. On imputait leur malheur à lâcheté : mais quelques années après, quatorze mille suédois se rendant à discrétion aux Russes en rase campagne ont justifié les Français.

Suite de cette bataille.

Telle fut la célèbre bataille qui en France a le nom d'*Hochstet*, en Allemagne de *Pleintheim*, et en Angleterre de *Blenheim*. Les vainqueurs y eurent près de cinq mille morts, et près de huit mille blessés, et le plus grand nombre du côté du prince *Eugène*. L'armée française y fut presque entièrement détruite. De soixante mille hommes, si long-temps victorieux, on n'en rassembla pas plus de vingt mille effectifs.

Environ douze mille morts, quatorze mille prisonniers, tout le canon, un nombre prodigieux d'étendards et de drapeaux, les tentes, les équipages, le général de l'armée et douze cents officiers de marque au pouvoir du vainqueur, signalèrent cette journée. Les fuyards se dispersèrent; près de cent lieues de pays furent perdues en moins d'un mois. La Bavière entière, passée sous le joug de l'empereur, éprouva tout ce que le gouvernement autrichien irrité avait de rigueur, et ce que le soldat vainqueur a de rapacité et de barbarie. L'électeur, se réfugiant à Bruxelles, rencontra sur le chemin son frère l'électeur de Cologne, chassé comme lui de ses Etats; ils s'embrassèrent en versant des larmes. L'étonnement et la consternation saisirent la cour de Versailles, accoutumée à la prospérité. La nouvelle de la défaite vint au milieu des réjouissances pour la naissance d'un arrière-petit-fils de *Louis XIV*. Personne

n'osait apprendre au roi une vérité si cruelle. Il fallut que madame de *Maintenon* se chargeât de lui dire qu'il n'était plus invincible.

On a dit et on a écrit, et toutes les histoires ont répété que l'empereur fit ériger dans les plaines de Blenheim un monument de cette défaite, avec une inscription flétrissante (*e*) pour le roi de France : mais ce monument n'exista jamais. Il n'y a eu que l'Angleterre qui en ait érigé un à la gloire du duc de *Marlborough*. La reine et le parlement lui ont fait bâtir dans sa principale terre un palais immense qui porte le nom de *Blenheim*. Cette bataille y est représentée dans les tableaux et sur les tapisseries. Les remercîmens des chambres du parlement, ceux des villes et des bourgades, les acclamations de l'Angleterre furent le premier prix qu'il reçut de sa victoire. Le poëme du célèbre *Addisson*, monument plus durable que le palais de Blenheim, est compté, par cette nation guerrière et savante, parmi les récompenses les plus honorables du duc de *Marlborough*. L'empereur le fit prince de l'Empire, en lui donnant la principauté de Mindelheim, qui fut depuis changée contre une autre; mais il n'a jamais été connu

Récompenses données à *Marlborough*.

(*e*) *Reboulet* assure que l'empereur *Léopold* fit ériger cette pyramide : on le crut en effet en France ; le maréchal de *Villars*, en 1707, envoya cinquante maîtres pour la détruire ; on ne trouva rien. Le continuateur de *Thoiras*, qui n'a écrit que d'après les journaux de la Haie, suppose cette inscription, et propose même de la changer en faveur des Anglais. Elle fut imaginée en effet par des français réfugiés oisifs. Il était très-commun alors, et il l'est encore aujourd'hui, de donner ses imaginations ou des contes populaires pour des vérités certaines. Autrefois les mémoires manquaient à l'histoire, aujourd'hui la multiplicité des mémoires lui nuit. Le vrai est noyé dans un océan de brochures.

sous ce titre, le nom de *Marlborough* étant devenu le plus beau qu'il pût porter.

L'armée de France disperfée laisse aux alliés une carrière ouverte du Danube au Rhin. Ils passent le Rhin : ils entrent en Alsace. Le prince *Louis de Bade*, général célèbre pour les campemens et pour les marches, investit Landau que les Français avaient repris. Le roi des Romains, *Joseph*, fils aîné de l'empereur *Léopold*, vient à ce siége. On prend Landau; on prend Trarbach. 19 & 23 nov. 1704.

Cent lieues de pays perdues n'empêchent pas que les frontières de la France ne fussent encore reculées. *Louis XIV* soutenait son petit-fils en Espagne, et était victorieux en Italie. Il fallait de grands efforts en Allemagne pour résister à *Marlborough*; et on les fit. On rassembla les débris de l'armée : on épuisa les garnisons : on fit marcher des milices. Le ministère emprunta de l'argent de tous côtés. Enfin on eut une armée; et on rappela du fond des Cévènes le maréchal de *Villars* pour la commander. Il vint, et se trouva près de Trèves avec des forces inférieures, vis-à-vis le général anglais. Tous deux voulaient donner une nouvelle bataille. Mais le prince de Bade n'étant pas venu assez tôt joindre ses troupes aux Anglais, *Villars* eut au moins l'honneur de faire décamper *Marlborough*. C'était beaucoup alors. Le duc de *Marlborough*, qui estimait assez le maréchal de *Villars* pour vouloir en être estimé, lui écrivit en décampant : „ Rendez-moi la justice de „ croire que ma retraite est la faute du prince de „ Bade, et que je vous estime encore plus que „ je ne suis fâché contre lui. „ Mai 1705.

L'archiduc *Charles*, depuis empereur, va à Londres.

Les Français avaient donc encore des barrières en Allemagne. La Flandre, où commandait le maréchal de *Villeroi* délivré de sa prison, n'était pas entamée. En Espagne, le roi *Philippe V* et l'archiduc *Charles* attendaient tous deux la couronne; le premier de la puissance de son grand-père, et de la bonne volonté de la plupart des Espagnols; le second, du secours des Anglais, et des partisans qu'il avait en Catalogne et en Aragon. Cet archiduc, depuis empereur, et alors second fils de l'empereur *Léopold*, n'ayant rien que ce titre, était allé sur la fin de 1703, presque sans suite, à Londres implorer l'appui de la reine *Anne*.

Puissans secours que l'Angleterre lui donne.

Alors parut toute la puissance des Anglais. Cette nation, si étrangère dans cette querelle, fournit au prince autrichien deux cents vaisseaux de transport, trente vaisseaux de guerre joints à dix vaisseaux hollandais, neuf mille hommes de troupes, et de l'argent pour aller conquérir un royaume. Mais cette supériorité que donnent le pouvoir et les bienfaits n'empêchait pas que l'empereur, dans sa lettre à la reine *Anne*, présentée par l'archiduc, ne refusât à cette souveraine sa bienfaitrice le titre de *Majesté*: on ne la traitait que de *Sérénité*, (*f*) selon le style de la cour de Vienne, que l'usage seul pouvait justifier, et que la raison a fait changer depuis, quand la fierté a plié sous la nécessité.

(*f*) *Reboulet* dit que la chancellerie allemande donnait au rois le titre de *Dilection*; mais c'est celui des électeurs.

Fin du tome premier.

TABLE
DES CHAPITRES
CONTENUS DANS CE VOLUME.

Liste raisonnée des enfans de Louis XIV, &c. Page 3
Des souverains contemporains. 12
Gouverneurs de Flandre. 19
Maréchaux de France. 20
Grands amiraux de France. 32
Généraux des Galères. 33
Ministre d'Etat. 34
Chanceliers. 35
Surintendans des finances. 36
Secrétaires d'Etat et contrôleurs-généraux des finances. 41
Catalogue alphabétique de la plupart des écrivains français qui ont paru dans le siècle de Louis XIV, pour servir à l'histoire littéraire de ce temps. 47
Artistes célèbres. Des musiciens. 179
Des peintres. 181
Des Sculpteurs, architectes, graveurs, &c. 186
CHAPITRE I. *Introduction au Siècle de Louis XIV.* 189
CHAP. II. *Des Etats de l'Europe avant Louis XIV.* 195
CHAP. III. *Minorité de Louis XIV. Victoires des*

Français sous le grand Condé, alors duc d'Enghien. 218

CHAP. IV. *Guerre civile.* 227

CHAP. V. *Suite de la guerre civile jusqu'à la fin de la rébellion, en 1654.* 250

CHAP. VI. *Etat de la France jusqu'à la mort du cardinal Mazarin, en 1661.* 264

CHAP. VII. *Louis XIV gouverne par lui-même. Il force la branche d'Autriche-espagnole à lui céder par-tout la préséance, et la cour de Rome à lui faire satisfaction. Il achète Dunkerque. Il donne des secours à l'empereur, au Portugal, aux Etats-généraux, et rend son royaume florissant et redoutable.* 293

CHAP. VIII. *Conquête de la Flandre.* 305

CHAP. IX. *Conquête de la Franche-Comté. Paix d'Aix-la-Chapelle.* 312

CHAP. X. *Travaux et magnificence de Louis XIV. Aventure singulière en Portugal. Casimir en France. Secours en Candie. Conquête de la Hollande.* 319

CHAP. XI. *Evacuation de la Hollande. Seconde conquête de la Franche-Comté.* 345

CHAP. XII. *Belle campagne et mort du maréchal de Turenne. Dernière bataille du grand Condé à Senef.* 355

CHAP. XIII. *Depuis la mort de Turenne jusqu'à la paix de Nimègue, en 1678.* 367

CHAP. XIV. *Prise de Strasbourg. Bombardement d'Alger. Soumission de Gènes. Ambassade de Siam. Le pape bravé dans Rome. Electorat de Cologne disputé.* 382

CHAP. XV. *Le roi Jacques détrôné par son gendre Guillaume III, et protégé par Louis XIV.* 398

CHAP. XVI. *De ce qui se passait dans le continent, tandis que Guillaume III envahissait l'Angleterre, l'Ecosse et l'Irlande, jusqu'en 1697. Nouvel embrasement du Palatinat. Victoires des maréchaux de Catinat et de Luxembourg.* 416

CHAP. XVII. *Traité avec la Savoie. Mariage du duc de Bourgogne. Paix de Ryswick. Etat de la France et de l'Europe. Mort et testament de Charles II, roi d'Espagne.* 438

CHAP. XVIII. *Guerre mémorable pour la succession à la monarchie d'Espagne. Conduite des ministres et des généraux jusqu'en 1703.* 471

CHAP. XIX. *Perte de la bataille de Blenheim ou d'Hochstet et ses suites.* 498

Fin de la Table des Chapitres du premier volume.

22 9/h (20)
8

AB: 22 9/h (20)

X 2384236

Dl 5472a

OEUVRES

COMPLETES

DE

VOLTAIRE.

TOME VINGTIEME.

DE L'IMPRIMERIE DE LA SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE-TYPOGRAPHIQUE.

1785.

Farbkarte #13 B.I.G.
Blue Cyan Green Yellow Red Magenta White 3/Color Black
Centimetres Inches
Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:1-635606-p0525-0